

série actes

5 • 2008

Qualifier des lieux de détention et de massacre

Colloque
sous la direction de

Béatrice Fleury et Jacques Walter

Maison des sciences de l'homme Lorraine
Centre de recherche sur les médiations (ÉA 3476)

Université Paul Verlaine-Metz
8, 9, 10 novembre 2007

> COMITÉS ET SOUTIENS

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA MSH LORRAINE

Philippe Blache (CNRS, France)
Michel Chauvière (CNRS, France)
Françoise Cros (CNAM, Paris, France)
Edith Esch (Cambridge, UK)
Jeremy Gray (Warwick, UK)
Benoît Habert (ENS Lyon - TGE Adonis, France)
Jean Leca (IEP, Paris, France)
Didier Musiedlak (Paris 10, France)
François Vialla (Montpellier 1, France)

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

Francis Balace (Liège, Belgique)
Michel Grunewald (Metz, France)
Pierre Halen (Metz, France)
Rainer Hudemann (Sarrebruck, Allemagne)
Gerd Krumeich (Düsseldorf, Allemagne)
Hans-Jürgen Lüsebrink (Sarrebruck, Allemagne)
Vincent Meyer (Metz, France)
Frank Wilhelm (Luxembourg, GDL)

COMITÉ TECHNIQUE

Valérie Biette (secrétariat, CREM)
Sandrine D'Alimonte (communication, MSH Lorraine)
Catherine Maillot (édition, MSH Lorraine)
Arnaud Pluvinet (logistique, MSH Lorraine)

SOUTIENS

Centre de recherche sur les médiations
(ÉA 3476)
Centre régional universitaire lorrain
d'histoire (ÉA 3945)
Communauté d'agglomération de Metz
Métropole
Conseil général de la Moselle
Conseil régional de Lorraine
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
Université Paul Verlaine-Metz

> SOMMAIRE

- 7 *Béatrice Fleury, Jacques Walter*
Qualifier des lieux de détention et de massacre
- Histoire et mémoire du camp de la Neue Bremm**
- 23 *Cédric Neveu*
La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée
(juin 1943-décembre 1944)
- 39 *Thomas Fontaine*
Les rôles du camp de Sarrebruck Neue Bremm
dans les déportations depuis la France occupée (été 1943-été 1944)
- 57 *Béatrice Fleury*
Quand des victimes sortent de l'oubli. Mobilisation franco-allemande
à la Neue Bremm (1978-1997)
- 75 *Jacques Walter*
Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue Bremm
- 127 *Claude Nosal*
Démener le silence : une archéologie de la trace généalogique.
Fils de... Hélène Cuny, déportée
- 141 *Horst Bernard*
Action personnelle, action associative
- Parcours dans les camps de la Seconde Guerre mondiale**
- 151 *François Cochet*
1945-2007 : Stalags, Oflag et Fronstalags. De la confusion à la déqualification
- 163 *Thomas Fontaine*
Fonctions et mémoires d'un camp allemand. Les « forts de Romainville »
- 183 *Cédric Neveu*
Le système carcéral en Moselle annexée (1940-1944)
- 195 *Daniel Weyssow*
Le siège de la Gestapo à Bruxelles. Un non-lieu de mémoire
- 205 *Laurent Thiéry*
Les centres de détention allemands de Belgique.
Antichambres de la déportation pour les résistants et politiques
du Nord de la France (1940-1944)

Des lieux de répression aux controverses mémorielles

- 219 *Yannis Thanassekos*
Les processus de qualification, de disqualification et de requalification
des lieux de mémoires (1950-2000)
- 229 *Thomas Weber*
Les victimes de l'Histoire. Préalables à un programme de recherche
- 237 *Estrella Israel Garzón*
Gants blancs, mains sales. Hommage à Esther Srul
- 251 *Joanna Teklik, Philippe Mesnard*
D'Auschwitz aux « camps polonais » : la circulation d'un cliché
- 263 *Luba Jurgenson*
Les espaces concentrationnaires de la Kolyma et leurs représentations
- 275 *Claudia Feld*
Lieu du souvenir ou symbole de la dictature ?
Les représentations médiatiques de l'ESMA en Argentine
- 291 *Luciana Messina*
Les polémiques autour de l'ancien centre de détention clandestine
« El Olimpo » (Buenos Aires)
- 303 *Joceline Chabot*
Débats et controverses au sujet d'un monument commémoratif.
La réparation (montréal, 1995-1998)
- 317 *Olivier Dard*
L'internement des militants et sympathisants de l'OAS.
Des camps d'Algérie aux pénitenciers de métropole (1961-1968)
- 329 **Abstracts**

> PRÉSENTATION

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations
Université Nancy 2
Maison des sciences de l'homme Lorraine
beatrice.fleury@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Maison des sciences de l'homme Lorraine
jacques.walter@univ-metz.fr

QUALIFIER DES LIEUX DE DÉTENTION ET DE MASSACRE

À l'origine de ce volume, un programme interdisciplinaire et international de recherche courant sur plusieurs années (2007-2011)¹, dont le projet consiste à étudier comment des lieux de détention, de concentration et d'extermination, situés en différentes parties du monde, ont connu divers processus de qualification, disqualification et requalification, tant pendant leur période d'activité que dans les mois et années qui ont suivi. Au centre de cette démarche, un domaine – celui des médiations – afin d'investir ce qui, dans le champ mémoriel, rapproche des groupes et/ou des individus, *via* des actions (manifestations...), des gestes (anniversaires, commémorations...), des supports

¹ Le programme *Qualifier, disqualifier, requalifier les lieux de détention, de concentration et d'extermination* s'inscrit dans l'axe 4 « Mémoires, culture et sciences » de la MSH Lorraine. Il est dirigé par deux chercheurs du Centre de recherche sur les médiations : B. Fleury et J. Walter.

(monuments, livres, mémoriaux...). Si François Bédarida (2003 : 223)² notait combien le terme de mémoire est équivoque, l'élucidation qu'il donne de cet adjectif qui peut servir de premier ancrage à un propos ayant trait à la médiation mémorielle : « En fait, le terme *mémoire* est chargé d'équivoques sémantiques, psychologiques, politiques, affectives. Son ambivalence provient de ses deux fonctions distinctes : la fonction de restitution et de préservation du passé, la fonction de transmission et d'application au présent »³. Dans la remémoration, il s'agit de « recouvrer et vivifier le passé pour le sauvegarder » (*ibid.* : 223), une démarche qui prend corps dans le présent. Dans la transmission, on a affaire à un usage du passé « qui introduit un passage et une *médiation* » (*ibid.* : 224) dans lesquels s'opère une nouvelle sélection, notamment par l'utilisation du corpus mémoriel.

Qualifier des lieux de détention et de massacre traite d'un usage du passé – qui n'est pas seulement politique (Hartog, Revel, 2001) – au sein duquel des acteurs sollicitent des supports pour transmettre une interprétation de celui-ci, à même d'assurer une fonction de médiation. Celle-ci est à la croisée d'interactions multiples où se combinent et s'associent les éléments relatifs à une logistique (conditions matérielles et humaines), à une poétique (les mises en récit), à une politique (des intérêts et des conflits liés aux productions mémorielles) et à une symbolique (les rapports à l'actualité et à l'histoire). Mais qu'en est-il plus particulièrement lorsqu'on étudie d'un point de vue temporel la question du et des sens attribué(s) à un lieu, et donc lorsqu'on tente de mettre à plat les usages au présent d'un passé spatialement, géographiquement et socialement situé ? Avant de répondre, posons plusieurs définitions. On entend par processus social de qualification le sens premier et le geste fondateur par lesquels des acteurs de la mémoire font d'un lieu un emblème d'une histoire dont ils décident de commémorer un aspect. Quant aux processus de disqualification et de requalification, ils sont envisagés selon les infléchissements de sens dont un lieu peut être désinvesti et réinvesti. Pour les contributeurs à ce volume, il s'agit donc d'être aussi bien attentif à l'histoire de lieux qu'à leur(s) mémoire(s). En outre, sont visés l'établissement de caractères qui sont autant typologiques que chronologique et/ou territorial. Pour cela, sont privilégiés des lieux qui ont été négligés, si ce n'est totalement oubliés, en tentant de mettre au jour les raisons de leur mise à l'écart, et/ou les facteurs relatifs à leur « sortie d'oubli ».

Qualifier des lieux de détention et de massacre est le premier volume d'une série qui en comprendra cinq⁴. Il est composé de trois sections – « Histoire et mémoires

² Le texte auquel il est fait ici référence (Bédarida, 1988 : 89-96) est paru une première fois dans un ouvrage dirigé par M. Verlhac : *Histoire et mémoire* (Grenoble, Centre régional de documentation pédagogique, 1988). La version dont il est question est celle qui figure dans un recueil d'articles de Fr. Bédarida que, après sa mort, G. Muc, M. Trebitsch ont fait paraître sous le titre : *Histoire, critique et responsabilité* (2003).

³ C'est l'auteur qui met en italique.

⁴ Le deuxième volume sera consacré à la question de la territorialisation/déterritorialisation (2009),

du camp de la Neue Bremm », « Parcours dans les camps de la Seconde Guerre mondiale », « Des lieux de répression aux controverses mémorielles » – et regroupe des historiens, des chercheurs en sciences de l'information et de la communication et en littérature, ainsi que plusieurs personnalités engagées dans les milieux de mémoire. Une complémentarité qui, on le verra, permet d'étudier favorablement ce qui est de l'ordre des visées, comme ce qui a trait aux moyens mis en œuvre et aux dispositifs sollicités. Enfin, on notera la diversité des nationalités représentées – Allemagne, Argentine, Belgique, Canada, Espagne, France, Pologne –, une caractéristique à même d'éclairer un objet pluriel en même temps que récurrent, quelle que soit l'histoire à laquelle celui-ci se réfère.

Histoire et mémoires du camp de la Neue Bremm

C'est le camp de la Neue Bremm – un ancien camp de la Gestapo situé à la frontière franco-allemande, à proximité de Sarrebruck – qui est au cœur de la première section de cet ouvrage. Une place centrale en lien avec le rapport que ce lieu occupe dans la problématique posée, car c'est au vu des travaux conduits⁵ sur cet ancien camp que le projet d'en voir élargis les résultats à d'autres sites s'est imposé. Le point nodal des recherches concernant la Neue Bremm partait d'un constat : le contraste entre un nombre important de détenus (20 000) qui, entre juin 1943 et novembre 1944, avaient séjourné à la Neue Bremm (pour des causes diverses et des séjours pouvant aller de quelques jours à quelques semaines) et la relative absence, pendant de nombreuses années, de cette histoire dans l'espace public sarrois mais aussi transfrontalier. Aussi l'idée de comprendre les raisons qui font qu'un lieu a pu être oublié un temps, puis redécouvert, a-t-il conduit à solliciter des chercheurs français et étrangers pour que, à leur tour, ils investissent, selon un questionnement similaire, d'autres lieux, en d'autres endroits. Hommage est donc ici rendu à la Neue Bremm, d'autant qu'en 1947, à l'initiative de Gilbert Grandval, gouverneur militaire de la Sarre, un premier mémorial était érigé sur le site pour en honorer les victimes (voir Béatrice Fleury en ces pages)⁶.

le troisième à celle des figures emblématiques et des mobilisations collectives (2010), le quatrième à celle des chiffres et de leur rhétorique (2011), le cinquième à celle des victimes, des bourreaux et des effets générationnels (2012).

⁵ Dans le cadre du Contrat de projet État-Région (2000-2006), axe « Dynamique des peuples et construction européenne, le Centre de recherche sur les médiations (CREM, EA 3476), de l'université Paul Verlaine-Metz, a conduit une recherche sur la sortie d'oubli du camp de la Neue Bremm (Walter, 2006 ; Fleury, Walter, 2008). Celle-ci faisait suite à une étude qui traite des enjeux mémoriels d'une localité située à proximité du camp, Spicheren. Voir à ce sujet V. Meyer, J. Walter (2005).

⁶ Le colloque qui est à l'origine de *Qualifier des lieux de détention et de massacre* et qui s'intitulait *Qualifier/requalifier des lieux de détention, de concentration et d'extermination* s'est tenu à l'université Paul Verlaine-Metz les 8, 9 et 10 novembre 2007, c'est-à-dire à proximité de la date anniversaire des soixante ans de cette première commémoration (11 novembre 1947).

Trois approches cohabitent dans cette section : l'une émanant d'historiens (Thomas Fontaine, Cédric Neveu) dont l'intention est de comprendre les rôles attribués à la Neue Bremm pendant sa période d'activité ; une autre est prise en charge par des chercheurs en sciences de l'information et de la communication (Béatrice Fleury, Claude Nosal, Jacques Walter) où il est question de plusieurs formes d'appropriations mémorielles (commémorative, individuelle et livresque) ; une dernière qui est un témoignage raisonné, produit par Horst Bernard, un acteur déterminant du travail de mémoire réalisé sur ce lieu. Complémentaires, elles donnent un aperçu décalé du camp, notamment à partir de cas méconnus. Elles prouvent aussi l'intérêt de confronter des approches, chacune éclairant l'une ou l'autre des facettes d'une histoire complexe.

Du côté des historiens, c'est à des types de détention peu – voire pas – étudiés jusqu'ici qu'il est porté attention. Ainsi, s'intéressant à la répression exercée par les Allemands en Moselle annexée, Cédric Neveu étudie-t-il le phasage des fonctions qui furent attribuées à la Neue Bremm, au cours d'une période allant de sa mise en activité en juin 1943 à la cessation de celle-ci en décembre 1944, suite à l'avance des Alliés. 743 personnes sont concernées : celles qui ont été arrêtées en Moselle. 7 sur 10 partiront en camp de concentration après leur séjour à la Neue Bremm. Évidemment, comparé aux 20 000 détenus passés par ce camp, un tel chiffre peut sembler marginal. Or, pour l'historien, comprendre à quoi il correspond marque une double avancée sur le plan historiographique : d'une part, il atteste de l'inscription du système répressif dans une dynamique régionale ; d'autre part, il conduit à « imaginer » des ressources à même de pallier l'insuffisance des documents primaires par le recours à des sources secondaires (registres d'érou des prisons de Moselle, archives des camps de concentration, dossiers personnels des victimes). À ces arguments, on peut ajouter celui-ci : après la guerre, c'est justement cette dynamique qui a joué un rôle important dans la médiation mémorielle, les victimes encore vivantes et résidant en région ayant été sollicitées pour assurer la mise en visibilité des souffrances endurées. Trois périodes sont plus spécialement étudiées par l'historien, « de juin 1943 à mai 1944, où le camp ne joue qu'un rôle marginal dans la répression [...] ; entre juin et août 1944, où les entrées explosent en raison de la politique de représailles qui vise les familles d'insoumis au service militaire dans la *Wehrmacht* et enfin entre septembre et novembre 1944, où la Neue Bremm devient le lieu de détention et d'évacuation face à l'avancée alliée en Moselle ».

C'est une perspective plus large que choisit Thomas Fontaine, bien qu'également centrée sur un cas particulier : les déportations depuis la France occupée. Lui aussi envisage cette histoire au pluriel. Le titre de sa contribution en témoigne : « Les rôles du camp de Sarrebruck Neue Bremm dans les déportations depuis la France occupée (été 1943-été 1944) ». L'historien évoque les 50 convois et 2 500 personnes qui sont partis de la France occupée vers la Neue Bremm. Si la dimension régionale est un facteur déterminant de son approche – du fait de la localisation géographique du camp, notamment lors de l'évacuation

du territoire –, d'autres sont également déterminantes : « Neue Bremm ne joue alors plus un rôle seulement régional, mais revêt une dimension plus large l'intégrant dans les parcours et les politiques répressives propres à la France occupée ». Par exemple, à partir d'août 1943, le camp sera la destination des hommes classés *Nacht und Nebel* (NN), et de mai à août 1944, un lieu de transit pour les femmes de France déportées vers Ravensbrück.

Du côté des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, c'est au rapport testimonial à la Neue Bremm qu'il est porté attention, chacun investissant un aspect spécifique de la dynamique mémorielle. Béatrice Fleury traite de l'incidence des relations franco-allemandes sur le travail commémoratif, en montrant le rôle déterminant joué par un acteur de ce rapprochement : Horst Bernard. Jacques Walter aborde pour sa part le souvenir du passage au camp qu'Arthur Conte (ancien STO) a transposé dans une nouvelle intitulée « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », qui est insérée dans le recueil *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (1946). Quant à Claude Nosal, c'est en s'appuyant sur le parcours de sa propre mère – ancienne détenue du camp – qu'il reviendra pour examiner ce que des enfants de déportés gardent du traumatisme d'un parent quand la mémoire de ce dernier s'est murée dans le silence. Trois parcours donc, mais aussi trois façons différentes de s'approprier un même lieu. Autant de démarches méthodologiques qui ont néanmoins pour point commun de sortir des sentiers « ordinaires » de l'investigation mémorielle.

Pour Béatrice Fleury étudiant un ensemble de courriers archivés par Horst Bernard, il s'agit plus précisément de repérer le geste premier à partir duquel s'est enclenché le mouvement de reconnaissance publique du camp. Une analyse en creux qui permet à l'auteure de montrer, dans un premier temps, comment ce geste a résulté de la rencontre entre une cause individuelle et une cause commune, marquée du sceau des échanges entre Français et Allemands, pour voir en retour en quoi et comment l'émergence de celle-ci a légitimé des expériences individuelles. C'est à un texte prenant place parmi ce qu'il appelle les primo-récits – ayant comme point commun d'avoir été rédigés dans l'urgence en 1945 au retour d'Allemagne – que Jacques Walter s'attache. Écrite par Arthur Conte, qui avait alors 25 ans, cette « nouvelle testimoniale » a pour particularité de confronter le lecteur à un « inter-dit » sur une composante socio-historique (la condition des STO) dont on peut penser qu'elle relève d'une forme de faute intériorisée (les motifs de l'internement), tout comme à un « inter-dit » sur l'atteinte à l'intégrité corporelle. En effet, Arthur Conte reste plutôt silencieux sur la torture exercée par la Gestapo et les éventuels aveux qui ont – ou auraient pu – en résulter. Qui plus est, ce texte trouve une partie de son sens dans un jeu d'« inter-dits » entre les nouvelles du recueil, entre la fiction et la non-fiction. Dans un registre proche, c'est un non-dit qui est au centre du propos de Claude Nosal, mais non plus dans le seul rapport que la victime entretient à elle-même, non dans le rapport à l'autre, confronté à une transmission impossible.

Ainsi est-ce de complexité dont il est question dans cet ensemble de contributions, tant pour la période d'activité du camp que pour les années qui ont suivi. D'où l'idée que, pour approcher ce lieu – et d'autres –, il est intéressant de diversifier les approches et de tenir compte des souvenirs que des acteurs de la mémoire ont conservés des actions entreprises. D'ailleurs, la section se clôt sur la narration par Horst Bernard des périodes de veille puis de résurgence de la mémoire. Un récit qui nuance quelque peu l'un des présupposés de l'ouvrage dirigé par Pierre Nora (1984 :XVII) : « Il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y a pas de milieux de mémoire ». Non seulement ces milieux sont présents à la Neue Bremm (victimes encore vivantes, associations investies dans une démarche volontaire), mais ce sont eux qui tentent de restituer à des mémoires le lieu dont elles ont été privées.

Parcours dans les camps de la Seconde Guerre mondiale

La deuxième section de *Qualifier des lieux de détention et de massacre* confirme ce que la première mettait en évidence : l'intérêt que des historiens portent à l'investigation de sujets régionaux et/ou locaux pour aborder plusieurs aspects de la Seconde Guerre mondiale. On peut y voir à la fois l'impact de l'ouverture, 60 ans après la fin de la guerre, de fonds d'archives, et celui d'une demande sociale en lien avec des questions identitaires. De ce point de vue, le cas du fort de Romainville est significatif. C'est le Conseil général de la Seine-Saint-Denis qui, fin 2003, a initié une recherche sur l'histoire du site... D'ailleurs, Thomas Fontaine explique que « l'historiographie [s'est révélée] pour le moins parcellaire sur le sujet. Elle n'envisage[ait] ce lieu d'internement qu'à certains moments de son histoire, selon certains événements ou, à l'inverse, décri[vait] une globalité et une continuité tronquées ». Dans un tel cas de figure, l'historien a donc eu pour mission de pallier un manque et de combler des vides. Ainsi ce dernier fut conduit à jouer un rôle social crucial. Et c'est ce rôle – qu'il soit ou non stimulé par les pouvoirs publics – que l'on perçoit dans chacune des contributions où les historiens étudient des objets délaissés.

Précisément, c'est l'absence de références historiennes qui est au fondement de la plupart des développements. La première question posée par Cédric Neveu qui étudie « Le système carcéral en Moselle annexée (1940-1944) » va dans ce sens : « 62 ans après qu reste-t-il des lieux de détention en Moselle ? ». La réponse est sans ambiguïté : « Hormis le fort de Queuleu, presque rien ». Les raisons en sont multiples, chaque lieu devant composer avec des situations très particulières : « Le camp de Woippy a disparu sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation ; au Grand Séminaire, les étudiants ont repris leurs activités, ignorant que le site a abrité pendant deux ans et demi la prison de police de la Gestapo de Metz. À la maison d'arrêt, une plaque est apposée mentionnant les

1 198 internés résistants de la prison alors que plus de 8 000 personnes y ont été détenues ». Quant à Daniel Weyssow qui s'interroge sur la place du siège de la Gestapo dans le Bruxelles d'aujourd'hui, il s'étonne de l'oubli dont le site fait l'objet. Rien n'a été entrepris pour que celui-ci soit mis en valeur, et les historiens ne s'y intéressent que dans une moindre mesure. Or, non seulement c'est un lieu qui représente le début des tourments de nombre de victimes, mais il conserve encore « les traces du passage de nombreux condamnés à mort ». Aussi peut-il être rangé dans la catégorie des non-lieux de mémoire. Membre de la Fondation Auschwitz, Daniel Weyssow se positionne en tant qu'acteur du champ de la mémoire, formulant plusieurs préconisations pour voir le lieu réhabilité. Quoiqu'il en soit, on constate que ce n'est pas parce qu'un lieu aurait occupé un poids stratégique important qu'il est honoré et préservé. Ce que confirme Laurent Thiéry à propos des centres de détention allemands en Belgique : « Malgré son importance numérique (près de 70 % des déportés) et historique, l'internement des déportés du Nord de la France dans les centres allemands de détention en Belgique demeure mémoriellement moins connu ». Pour en comprendre les raisons, l'historien avance une hypothèse qui inscrit le lieu et sa mémoire dans une configuration événementielle élargie : « Le phénomène [l'internement des déportés du Nord de la France] a été largement occulté par d'autres événements qui ont davantage accaparé la mémoire collective de la région comme le massacre de 86 civils commis à Asq le 2 avril 1944 par une unité ss ou le dernier "train de Loos", convoi de déportation parti de Tourcoing le 1^{er} septembre 1944 vers les camps de la mort avec près de 900 hommes ».

Finalement, la concurrence est un élément pouvant expliquer les raisons de l'oubli. Pour Cédric Neveu et pour Daniel Weyssow, elle est de celle qui « oppose » différents sites géographiquement basés à proximité les uns des autres. Pour Laurent Thiéry, elle est à envisager au prisme du chevauchement d'événements et de leur hiérarchisation. Et pour Thomas Fontaine, la situation du fort de Romainville est plus compliquée encore. Elle est articulée à la place que celui-ci a occupée dans la politique répressive allemande en France occupée. D'où ce constat : les différentes fonctions du camp ont « nourri *des* groupes de victimes, et donc *des* histoires et *des* mémoires, générant autant de processus qualificatifs du lieu. En somme, s'il y a bien un seul camp de Romainville dans l'organigramme allemand de 1940 à 1944, on évoque depuis la Libération des "forts de Romainville" »⁷, avec à la clé un brouillage des sens attachés au lieu. Enfin, pour François Cochet, étudiant les lieux de mémoire de la captivité des Français en Allemagne, la concurrence est celle qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, divise les victimes et voit certains groupes « réduits au silence et à une concurrence mémorielle qui amoindri[t] considérablement leur place dans l'univers national du souvenir de la Seconde Guerre ». Pratiquant l'ironie, l'historien parle même du « "hit-parade" de la souffrance ».

⁷ C'est l'auteur qui met en italique.

Ressort de cet ensemble le lien consubstantiel entre le fonctionnement des camps pendant la guerre et les processus de qualification, disqualification et requalification qui s'en sont suivis. Mais si, à première vue, ce lien paraît évident, il ne l'est que de façon relative. En effet, sont à prendre en compte les populations qui ont séjourné en ces lieux et le rôle qu'elles ont joué pendant et après la guerre, ainsi que leurs place et reconnaissance dans le champ de la mémoire. Plusieurs exemples en attestent. Évoquant les camps de représailles pour prisonniers évadés repris, François Cochet utilise le terme d'« ambiguïté » pour traduire l'écart pouvant distinguer un camp d'un autre. Un écart ne pouvant « que rejaillir sur les constructions mémorielles ». Ainsi la dureté de certains de ces camps a-t-elle conduit ceux qui y avaient été détenus, quand bien même étaient-ils des militaires, à se voir attribuer la carte de déporté, un statut qui, après-guerre, a fait l'objet de nombre de dissensions. Pour sa part, Cédric Neveu fait de la complexité du système carcéral et, de fait, de celle des catégories de détenus, deux des causes du déficit mémoriel. Ainsi la centration du souvenir sur le fort de Queuleu peut-elle s'expliquer ainsi : « Le *ss-Sonderlager* est l'objet d'un investissement mémoriel très important dans les années 60-70, investissement parallèle à l'histoire du groupe de résistance "Mario" Jean Burger. [...] Cependant, ce travail s'inscrit également dans une démarche de légitimité du groupe "Mario" qui n'est pas reconnu comme organisation de résistance par le ministère des Anciens Combattants⁸ ». Quant à Laurent Thiéry, il explique ceci : « Les procédures répressives, mais aussi leur adaptation aux mutations géopolitiques dues à des facteurs divers comme la surpopulation carcérale, la montée de l'opposition mais aussi les enjeux économiques et stratégiques liés à l'attente d'une "invasion ennemie" à l'Ouest doivent être considérés pour comprendre le fonctionnement des lieux de détention, appréhender leurs populations et, enfin, aborder leur requalification mémorielle après la fin de l'Occupation ».

Autre point à retenir, et non des moindres, celui des embarras de la mémoire qui peuvent empêcher toute tentative de qualification ou requalification. À ce sujet, Cédric Neveu conclut son propos en expliquant que « la requalification du fort de Queuleu en lieu emblématique de la souffrance de la population s'est accompagnée d'une déqualification des autres acteurs du système carcéral ». Et d'inscrire cette dialectique dans l'histoire particulière de l'Alsace-Moselle et des polémiques mémorielles qui n'y sont toujours pas apaisées, le cas des Malgré-nous en étant un exemple significatif. Quant à François Cochet, il liste plusieurs des raisons qui empêchent une requalification des Frontstalags : « [Ceux-ci] constituent surtout des lieux impossibles à mémorialiser sans évoquer la responsabilité des citoyens français » ; ils « sont aussi des lieux de confrontations interculturelles qui, dans l'ambiance de l'époque, rassemblent les stéréotypes mentaux de l'ensemble du XIX^e siècle et de la première moitié du

⁸ C. Neveu précise que le groupe « Mario » ne sera reconnu comme organisation de résistance qu'en 1986, « après une longue bataille juridique et administrative ».

XX^e siècle. [...] Requalifier les Frontstalags reviendrait à revenir sur ces procédés d'ethnisation qui paraissaient normatifs à l'époque, mais qui sont insupportables à notre société actuelle ». Enfin, dernier argument : « [L']impossible mise en mémoire des Frontstalags tient dans la confusion que certains d'entre eux ont connue dans leur usage ultérieur. Certains rassemblent des collaborateurs en 1944, puis des prisonniers de guerre allemands entre 1945 et 1947. Dans ces conditions, il est délicat de choisir des lieux de mémoire ».

De fait, ce va-et-vient entre passé et présent a pour particularité de n'être jamais définitif. Concernant le fort de Queuleu, Cédric Neveu fait un constat que pourraient formuler les autres contributeurs à propos de leur propre objet de recherche : « Depuis plusieurs années, le fort est à son tour menacé de disparition. Malgré les efforts de l'Amicale du fort de Queuleu et les visites nombreuses notamment de scolaires, aucun projet de mise en valeur de ce lieu n'a pu aboutir, en raison d'une vraie politique et, aujourd'hui, l'ouvrage, parcours pour les joggers, se trouve dans un état de délabrement avancé ». Et si l'on ajoute la disparition des témoins, on constate combien l'objet est mouvant, et forcément, combien la connaissance de celui-ci l'est aussi. D'autant que soumis à controverses, les lieux peuvent connaître une inversion des processus de qualification, notamment sous la pression de groupes en présence et de l'importance de l'un ou l'autre d'entre eux dans l'espace public.

Des lieux de répression aux controverses mémorielles

C'est à un élargissement géographique et temporel de la problématique que la troisième section s'emploie. Plusieurs lieux emblématiques d'histoires en lien avec des massacres et/ou avec des politiques répressives sont au centre des contributions : la petite ville de Kovel en Ukraine et l'extermination des Juifs que celle-ci a connue pendant la Seconde Guerre mondiale (Estrella Israel-Garzón), les camps d'Auschwitz et ses mouvements successifs de qualification et requalification (Joanna Teklik et Philippe Ménard), l'Union soviétique et ses espaces concentrationnaires, plus particulièrement ceux de la Kolyma (Luba Jurgenson), les lieux de torture en Argentine pendant la période de la dictature (Claudia Feld, Luciana Messina), Montréal et les revendications mémorielles de ses immigrants *via* l'érection d'un monument commémoratif (Joceline Chabot), la France et la guerre d'Algérie avec les lieux de détention de l'OAS (Olivier Dard). Au-delà de leurs spécificités, toutes les contributions font la démonstration de la variabilité des interprétations, selon les périodes et les groupes prenant en charge la mise en visibilité de l'événement commémoré. C'est d'ailleurs ce dont attestent Yannis Thanassekos et Thomas Weber qui, dans des argumentaires à large portée, présentent les linéaments d'une réflexion sur l'écriture de l'Histoire, que celle-ci soit le fait de groupes porteurs d'une identité et de préoccupations

particulières (Yannis Thanassekos) ou qu'elle soit en lien avec un support particulier (Thomas Weber).

Ce sont les jalons d'un projet de recherche qui pourrait articuler identité de victimes et nouveaux médias que pose Thomas Weber. À l'instar de la réflexion conduite – notamment – par Georges Didi-Huberman (2003) et Caroline Heinrich (2004), il pose une question de fond : savoir s'il est possible d'envisager un traitement de l'Histoire qui aurait pour point de vue celui des victimes. Pour y répondre, il envisage un triple questionnement – « Quels sont les problèmes matériels qui se posent pour l'organisation de la mémoire des victimes ? Comment concevoir une pensée ou plutôt une mémoire des victimes de l'histoire ? Quels problèmes esthétiques faudrait-il prendre en compte dans cette démarche ? » – qui le conduit à soulever plusieurs problèmes tels celui de l'authenticité (des archives, des témoignages...), celui du rapport entre passé et présent et/ou de la transmission et des supports convoqués. Mais, en filigrane du propos, perce l'idée selon laquelle investir l'Histoire selon un angle qui serait celui des victimes relève d'une forme d'engagement social qui, de fait, n'est pas sans incidence sur l'interprétation. C'est aussi ce qui transparait dans la contribution de Yannis Thanassekos qui tente de clarifier et d'exemplifier les termes de la problématique. C'est donc à une typologie des mémoires que ce chercheur s'attelle, celle qui structure « du côté des victimes, l'ensemble du paysage mémoriel des crimes commis par le national-socialisme entre 1933 et 1945 ». De ceci, il dégage trois idéals-types⁹ – « une mémoire "patriotique-nationale", une mémoire "politique-antifasciste" et une "mémoire communautaire" – "mémoire juive" » – dont il retrace, pour chacune, les particularismes, les enjeux, les lieux d'incarnation. À l'instar de ce premier repérage, Yannis Thanassekos précise les traits saillants de la qualification « qui caractérise la période qui va de la Libération aux années 70-80 et, dans un second temps, les lignes de force du processus de disqualification/requalification qui s'ouvre à partir des années 90 et qui se poursuit encore de nos jours ». Et de noter « les erreurs historiographiques et l'injustice mémorielle commises lors de la première qualification », corrigées en profondeur par la seconde, au prix, très souvent d'une regrettable décontextualisation ». À visée programmatique, ce double cadrage présente l'intérêt de dessiner les contours d'une interrogation sur la gestion mémorielle des drames de l'Histoire. En conséquence, chacun des cas étudiés par les contributeurs qui suivent vient exemplifier le mouvement par lequel l'Histoire s'écrit et se réécrit.

Ainsi Estrella Israel-Garzón part-elle sur les traces d'Esther Srul qui, avant qu'elle ne soit assassinée par les Allemands le 15 septembre 1942, a écrit sur les murs de la synagogue de Kovel en Ukraine, des mots vengeurs : « Les portes s'ouvrent. Voilà nos assassins, tous habillés en noir. Sur ses mains sales, ils portent des gants

⁹Y.Thanassekos précise : « Cette typologie est certes grossière et on aura de la peine à trouver dans la réalité ces trois types à l'état pur. On pourrait parler d'idéal-type tout en sachant bien que chacun de ces trois types est lui-même pluriel. En fait, dans les expériences réelles, ces types s'entrecroisent et se combinent en des proportions variées ».

blancs. Ils nous chassent de la synagogue deux par deux, avec les mains levées sur nos têtes. Chers frères et sœurs c'est très dur de dire adieu pour toujours à la vie, si belle. Vous qui restez en vie n'oubliez jamais notre petit sentier juif. Frères et sœurs, vengez-nous de nos assassins ». L'auteure engage alors une recherche visant à honorer ce désir de vengeance, ne serait-ce qu'en tentant d'exhumer un passé enfoui. Or, il se trouve que la tâche s'est révélée ardue pour la chercheuse. En effet, Kovel est située dans une région constituée d'identités croisées en lien avec des périodes successives d'occupations qui ont contribué à forger une mémoire discontinue, nourrie des fragments d'une histoire plurielle. C'est aussi cette dimension plurielle qui est au fondement de la contribution de Joanna Teklik et Philippe Mesnard. Elle l'est doublement. Étudiant les camps d'Auschwitz, les auteurs expliquent que « ce camp, exemplaire du système de destruction nazi, est l'objet de deux modes de qualification qui se rencontrent et se heurtent, l'un en rapport avec sa réalité objective, l'autre dont résulte une puissance symbolique quasiment mythique. Le second qui s'avère contigu du premier, est un phénomène discursif dont les conditions de possibilités sont à décrire. Il vient qualifier tantôt des "camps polonais", tantôt des "camps d'extermination polonais", l'ensemble des camps ouverts, administrés et exploités par les ss en Pologne entre septembre 1939 et janvier 1945 ». Pour en attester, ils procèdent en deux temps : un premier retraçant les points saillants d'une histoire et les effets de celle-ci sur la mémoire nationale et internationale du lieu et les enjeux de celle-ci ; un second analysant la presse internationale à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de l'ouverture du camp d'Auschwitz. La mise en regard des deux approches conforte l'idée que des clichés sur la Pologne et son antisémitisme se perpétuent et génèrent une situation inextricable à envisager au prisme des relations entre pays, mais aussi à celui du rapport que chaque pays entretient avec son propre passé. D'où ce constat : les « démentis et *errata* » demandés par les autorités quand confusion est faite – par exemple – entre nazisme et Pologne et/ou peuple polonais, ne parviennent aucunement à améliorer une image pour le moins stigmatisée du pays, d'autant que, dans l'imaginaire international, Auschwitz symbolise au plus haut point la terreur nazie.

Plus largement, cet exemple est traversé par une question fondamentale : comprendre pourquoi certains lieux deviennent emblématiques des abominations commises par un régime répressif. On retrouve cette question dans la contribution de Claudia Feld à propos d'un lieu de torture de la dictature en Argentine (1976-1983), l'ESMA (École de mécanique de la Marine), et dans celle de Luciana Messina au sujet d'un ancien centre de détention clandestine, l'« El Olimpo ». Si ces deux centres sont basés à Buenos Aires, ils ont connu un destin mémoriel très contrasté. Le premier est devenu un lieu emblématique de la dictature en Argentine à partir des années 90, et apparaît, de ce fait, « dans de multiples productions mémorielles (livres, témoignages, commémorations, films, émissions

de télévision, etc.) ». Depuis 2004, il abrite un Musée de la mémoire¹⁰ « destiné à rappeler les violations des droits de l'homme survenues pendant la dictature et à rendre hommage aux victimes ». Quant au second, ce n'est que depuis quelques années qu'il fait l'objet de la mobilisation d'un groupe d'acteurs, travaillant à sa transformation en lieu de mémoire. Si Claudia Feld tente de reconstruire le processus d'emblématisation de l'ESMA, Luciana Messina observe les modalités de construction d'une cause mémorielle. *De facto*, chacune adopte un point de vue méthodologique spécifique, la première étudiant les journaux des premiers mois de l'année 1984, la seconde relatant et problématisant les débats et controverses entre acteurs qu'elle a observés *in situ*. Mais, qu'il s'agisse d'une construction *ex post* d'un phénomène ou d'une approche contemporaine de celui-ci, le constat est le même. Pour devenir lieu de mémoire, un site doit avoir acquis une forme de légitimité. C'est le récit d'un bourreau – Raúl Vilariño – relayé par la presse, qui jouera ce rôle pour l'ESMA, l'ancien officier¹¹ revenant dans le détail sur les activités du centre. Et pour l'El Olimpo, c'est un film qui inaugure une forme de visibilité sociale du lieu. Réalisé en 1999 par un rescapé du centre clandestin connu comme « Club Atlético », *Garage Olimpo* (Marco Bechis) a imposé une équivalence « entre les termes "Olimpo" et "Centre clandestin de détention" ». Dans les deux contributions, il est question des traces – ou de leur absence –, et du rôle de celles-ci dans l'éclairage qu'il est donné de la répression. Or, c'est aussi sur des traces que part Luba Jurgenson, celles des « espaces concentrationnaires de la Kolyma ». Elle le fait notamment grâce à la consultation d'archives, mais également en reprenant les témoignages qu'en ont confiés des survivants. Ce qui lui permet de comprendre la mémoire de ces lieux, tout comme le sens et l'imaginaire qui leur sont attribués : « Au paysage russe traditionnel (avec ses champs, forêts, ciels ouverts, étendues de terre, etc.), se substituent désormais les paysages industriels où la composante identitaire est façonnée non plus par la nature, mais à partir de la matière. Il s'agit en l'occurrence de métaux extraits de la terre. Cette alchimie négative est évoquée par tous les survivants des camps de la Kolyma ».

Si les traces sont celles qui conjuguent au présent un passé qu'elles rendent ainsi accessible, elles sont aussi celles qui, dans cette écriture, deviennent la marque d'une histoire pour les générations contemporaines et celles qui suivront : « L'inscription pour la postérité devient une trace, une part de l'écriture de l'histoire » (Boursier, 2001). Ajoutons à ceci une autre dimension, celle de l'appropriation dont ces traces font l'objet et qui conduisent à envisager les désaccords pouvant résulter d'interprétations divergentes quant à leur usage.

¹⁰ Cf. Feld explique que le Musée de la mémoire localisé à l'ESMA « est encore en cours d'élaboration et sa mise en place provoque des conflits liés à divers enjeux mémoriels, entre acteurs concernés ».

¹¹ Cf. Feld dit de R. Vilariño qu'il est un « officier de moindre rang ». Cet ex-caporal de la marine s'exprime une première fois dans un entretien publié dans *La Semana* (05/01/84), « une revue d'actualité à grand tirage ». Trois autres entretiens suivront (12/01/84 ; 19/01/84 ; 02/02/84).

Ce sont frontalement ces désaccords qui sont au cœur du cas étudié par Jocelyne Chabot. Évoquant le cas d'un monument commémoratif érigé à Montréal, *La Réparation*, elle revient sur trois années (1995-1998) de combats entre associations pour que la ville rende hommage, initialement au génocide arménien, finalement à l'ensemble des victimes de l'Histoire. L'historienne part d'un constat en lien avec la texture immigrante de la société québécoise : « Depuis quelques années, les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral canadiens ainsi que d'autres institutions sont sollicités afin de reconnaître et de commémorer par divers dispositifs la dignité des victimes de crimes contre l'humanité perpétrés ici ou ailleurs principalement au XX^e siècle mais aussi dans un passé plus lointain ». Ainsi le monument *La Réparation* est-il l'emblème de cette histoire mêlée où chaque groupe en présence revendique une place distinctive dans l'Histoire commune, tout en souhaitant mettre en visibilité ce qui fait sa spécificité : « Aujourd'hui, différentes communautés ethniques se sont appropriées symboliquement le lieu de mémoire qu'est devenu le monument dédié aux victimes de génocides. Aux Arméniens qui s'y regroupent le 24 avril de chaque année, il faut ajouter les Ukrainiens qui y commémorent la Grande famine des années 30 et la communauté burundaise, les événements de 1972 ».

Si la Ville de Montréal est parvenue à un – très relatif – consensus, il est des types d'événements et/ou d'acteurs de l'Histoire vis-à-vis desquels la cause est loin d'être entendue. Évoquant l'internement des militants de l'OAS, Olivier Dard traite d'un épisode délicat de l'histoire française. Pourtant, le chercheur précise : « Le débat sur les conditions d'internement des militants de l'OAS n'est pourtant pas nouveau et remonte aux années 1961-1962 où il avait été abordé par la presse antigauilliste favorable à l'Algérie française mais aussi par *Le Monde* à l'automne 1961 ou la revue *Esprit* dans un dossier de mai 1962. Par la suite, au lendemain des procès de l'Algérie française jusqu'à l'amnistie de 1968, la question des internés a mobilisé à la fois la presse nationaliste et des associations. Depuis lors, si les débats sur l'amnistie ont continué de sensibiliser les anciens de l'OAS (jusqu'au règlement définitif du dossier en 1982), d'autres enjeux ont pris le relais et la volonté commémorative s'est affirmée à travers la recherche de lieux adaptés ». En 2008, la question des lieux, de leur mémoire et de sa célébration reste non résolue. En effet, « où mener à bien en métropole une telle entreprise ? Les lieux de détention ne sont pas assez spécifiques ou ont été supprimés (pénitencier de Ré). Il faut donc inventer des lieux de mémoire différents de ceux où s'est déroulée l'Histoire. D'où le choix d'ériger des stèles dans des cimetières, tâche délicate car renvoyant à l'approbation nécessaire des municipalités pour conduire à terme une telle démarche. C'est donc moins en fonction d'une logique historique que d'arbitrages politiques que les choix sont conduits ».

Conclusion

L'ensemble des contributions revient sur des questions largement débattues dont l'une est le pourquoi et quoi commémorer : « Commémorer est une manière de se souvenir, et cela pose comme question le rapport à un passé collectif dans le rappel à soi de ce qui a disparu. C'est aussi délivrer un message au cours d'une opération de transmission et de communication dont le monument est souvent le lieu central. Celui-ci ne serait qu'un assemblage ou un amas de pierres si n'existaient pas autour de lui les liturgies, les pèlerinages, s'il n'était pas construit socialement comme un lieu pour se souvenir, comme un élément constitutif d'une mémoire, avec "valeur de remémoration intentionnelle" » (Boursier, 2001). Usant de cette notion, Jean-Yves Boursier fait directement référence à Alois Riegl (1903) dont les travaux fondateurs ont permis de poser les bases d'une réflexion sur le monument, mais qui peuvent aussi s'appliquer à des lieux chargés d'histoire : « Un monument, au sens originel du terme, désigne une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présents dans la conscience des générations futures des événements ou des faits humains particuliers (ou un ensemble des uns et des autres). Il s'agit soit d'un monument de l'art, soit d'un monument écrit, selon que l'événement à perpétuer est porté à la connaissance du spectateur par les seuls moyens d'expression de l'art plastique ou par une inscription. Le plus souvent, l'un et l'autre genre sont réunis avec la même valeur ». Rappelons que, pour Aloïs Riegl, le monument est à l'intersection de trois valeurs : d'ancienneté, historique, commémorative. Or, sans qu'il y soit précisément fait référence, les contributeurs à ce volume développent cette thèse, montrant par ailleurs la complexité des enjeux qui y sont attachés.

Ainsi controverses, débats, recherche de consensus sont-ils quelques-uns des points au centre d'un propos surtout porté à comprendre des moments fondateurs d'un mode et d'un type de transmission. Et si le thème du territoire et/ou de la territorialisation de ces lieux traverse la plupart des contributions, il ne fait pas précisément l'objet d'une problématisation en tant que telle, quand bien même est-il essentiel à la compréhension des phénomènes observés. En revanche, il le sera dans le volume qui suivra, ce thème étant consubstantiel à la préservation d'un lieu et/ou à l'érection d'un monument commémoratif. En effet, dès lors que l'un ou l'autre geste s'inscrit dans un paysage, s'engage, *de facto*, la construction d'un espace particulier.

Références

- Bédarida Fr., 2003, « Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine », pp. 223-234, in : Muc G., Trebitsch M., éd., *Histoire, critique et responsabilité*, Bruxelles/Paris, Éd. Complexe/ИИТР.
- Boursier J.-Y., 2001, « Le monument, la commémoration et l'écriture de l'Histoire », *Socio-anthropologie*, 9, <http://socio-anthropologie.revues.org/document3.html> [consulté le 22/06/08].
- Conte A., 1946, *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, Carcassonne, Imprimerie Bonnafous et Fils.
- Didi-Huberman G., 2003, *Images malgré tout*, Paris, Éd. de Minuit.
- Fleury B., Walter J., 2008, « Le camp de la Neue Bremm : mémoire et médiation (1945-1947) », pp. 85-114, in : Oster P., Lüsebrink H.-J., Hg., *Am Wendepunkt. Deutschland und Frankreich um 1945 – zur Dynamik eines « transnationalen » kulturellen Feldes/ Dynamiques d'un champ culturel « transnational » – L'Allemagne et la France vers 1945*, Bielefeld, Transcript Verlag.
- Hartog Fr., Revel J., 2001, *Les usages politiques du passé*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Heinrich C., 2004, *Grundriss zu einer Philosophie der Opfer der Geschichte*, Wien, Passagen.
- Meyer V., Walter J., 2005, « Sites historiques et dispositifs de commémoration : des équipements d'apprentissages et de transmission d'une mémoire locale », pp. 55-74, in : Bruston A., dir., *Des cultures et des villes, mémoires au futur*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube.
- Nora P., dir., 1984, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
- Riegl A., 1903, *Le culte moderne des monuments. Sa nature, son origine*, trad. de l'allemand par J. Boulet, Paris, Éd. Le Seuil, 1984.
- Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication et langages*, 149, sept., pp. 77-96.

> HISTOIRE ET MÉMOIRES DU CAMP DE LA NEUE BREMM

CÉDRIC NEVEU

Centre de recherche d'histoire quantitative

Université de Caen

Fondation de la Résistance

neveucedric@yahoo.fr

LA NEUE BREMM ET LA RÉPRESSION EN MOSELLE ANNEXÉE

(JUIN 1943-DÉCEMBRE 1944)

Résumé. — Construit sur l'ordre de la Gestapo de Sarrebruck, le camp de la Neue Bremm ne joue qu'un rôle secondaire dans la répression en Moselle, alors annexée à la Sarre et au Palatinat pour former le *Gau Westmark*. À l'instar des autres prisons de police de la Gestapo, le camp sert à interner pour un court laps de temps les opposants, les réfractaires au travail, ou des criminels de droits communs, dans une sphère territoriale limitée au bassin houiller. À partir de l'été 1944, sa position évolue radicalement, et la Neue Bremm devient le centre de détention principal des personnes arrêtées en représailles de l'insoumission au service militaire d'un membre de leur famille. Avec l'avance alliée, à partir de septembre 1944, la Neue Bremm est le seul camp disponible pour les victimes de la répression en Moselle qui affluent par dizaines. Dans le même temps, les détenus sont évacués par transport vers les camps de concentration de Sachsenhausen, Ravensbrück et Dachau, jusqu'à la dissolution du camp en décembre 1944.

Mots clés. — Neue Bremm, répression, Moselle, Gestapo, Prison de police, camps de concentration.

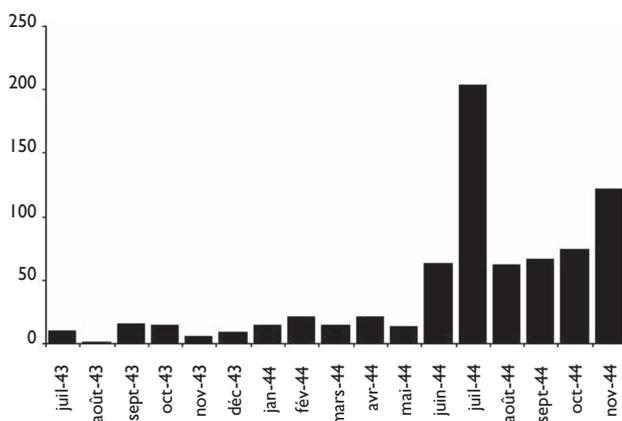
De juin 1943 à novembre 1944, au moins 743 personnes arrêtées en Moselle annexée sont internées au camp de la Neue Bremm : près de 7 sur 10 sont transférées dans un camp de concentration. En comparaison du chiffre de 20 000 détenus généralement avancé au camp de la Neue Bremm, les internements de personnes arrêtées en Moselle ne représentent qu'une part marginale dans l'effectif total des prisonniers¹. Ce chiffre met pourtant en lumière une dimension de la Neue Bremm qu'il est encore difficile d'appréhender. Si le rôle du camp dans les déportations de France occupée émerge dans l'historiographie², la dimension régionale reste encore méconnue en raison du manque de documentation originale : archives de la *Kommandantur* du camp, mouvements d'effectifs, registres d'écrou. Dans l'étude qu'elle a consacrée à ce camp, l'historienne allemande Elisabeth Thalhoffer (2003) analyse longuement son statut d'extension de prison de police, c'est-à-dire de lieu de détention voulue par la Gestapo de Sarrebruck et partant, attire l'attention sur ces petits camps et lieux de détention régionaux dépendant de la Gestapo, rouages essentiels mais ignorés du système des camps nazis. Depuis que nous avons commencé nos travaux sur la répression dans les zones annexées de 1940 à 1945 (Neveu, 2004), nous essayons de comprendre cette dimension régionale au travers de l'étude des Mosellans internés dans ce camp. De prime abord, on peut se poser la question de la pertinence de cette recherche pour un camp situé en Sarre, mais ce serait omettre la situation géopolitique de la Moselle à l'époque. En 1940, la Moselle est annexée purement et simplement au Reich et forme avec la Sarre et le Palatinat, le *Gau Westmark*, sous l'autorité du *Gauleiter* Josef Bürckel³. Si cette annexion n'est pas *de jure*, elle l'est *de facto*. Bien qu'implanté en Sarre, le rôle de la Neue Bremm ne s'arrête pas aux limites de 1939, fiction territoriale face à la réalité des postes douaniers qui parsèment la frontière de 1870. C'est donc à la Neue Bremm comme lieu de répression au sein du *Gau Westmark* que nous nous intéressons et, plus particulièrement, à sa place dans la répression en Moselle. Pour pallier le déficit documentaire, nous avons eu recours à des sources secondaires : registres d'écrou des prisons de Moselle, archives de camps de concentration, dossiers personnels de victimes, etc. Le graphique suivant présente l'évolution des entrées entre juin 1943 et novembre 1944, dates extrêmes des internements de Mosellans.

¹ Ce chiffre de 20 000 n'est malheureusement pas expliqué dans les différents travaux sur la Neue Bremm. Plusieurs fiches de renseignement du service international de recherches (sir) d'Arolsen, retrouvées au bureau des archives des victimes des conflits contemporains (BAVCC), à Caen, indiquent une série matriculaire à la Neue Bremm, dans les 10 300 pour la mi-novembre 1944. Cependant, il faut ajouter à cela les milliers d'internés en transit pour quelques jours voire quelques heures et qui n'ont pas été immatriculés.

² Nous renvoyons à la contribution de Th. Fontaine, en ces pages.

³ Sur la question plus générale de l'annexion de la Moselle et de la politique de nazification, voir Wolfanger (1978).

Graphique I : Évolution des entrées à la Neue Bremm de personnes arrêtées en Moselle (juin 1943 - novembre 1944).



Nous distinguerons trois périodes qui seront l'objet de la présente contribution : de juin 1943 à mai 1944, où le camp ne joue qu'un rôle marginal dans la répression, à peine 20 % du total des internements ; entre juin et août 1944, où les entrées explosent en raison de la politique de représailles qui visent les familles d'insoumis au service militaire dans la *Wehrmacht* et enfin entre septembre et novembre 1944, où la Neue Bremm devient le principal lieu de détention et d'évacuation face à l'avancée alliée en Moselle.

Une fonction répressive localisée au bassin houiller : juin 1943 - mai 1944

La création du camp et ses missions

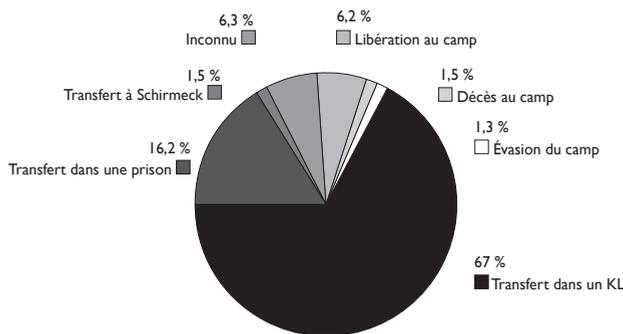
C'est le long de la route nationale Sarrebruck-Metz, au lieu-dit « Neue Bremm », sur le site d'un ancien camp de prisonniers de guerre, que la Gestapo de Sarrebruck ordonne la construction, en février 1943, d'une extension de prison de police (*Erweitertes Polizeigefängnis*⁴) sous la forme d'un camp de baraquements. Des

⁴ Depuis 60 ans, la dénomination du camp est l'objet de nombreuses polémiques : camp de concentration, camp de transit, extension de prison de police, camp de la Gestapo, etc. Pour les anciens détenus et les porteurs de mémoires, la Neue Bremm a été un camp de concentration au regard des souffrances abominables endurées par les détenus, parfois pires que dans certains camps de concentration. Selon nous, la dénomination « extension de prison de police », l'appellation allemande d'origine, ne sous-estime en rien la réalité des conditions de détention, mais au contraire, permet de mettre en lumière ces centaines de lieux de détention entre les mains de la Gestapo où des dizaines de milliers de personnes ont été internées. Sur l'histoire du camp, se référer au travail de l'historienne allemande E. Thalhöfer (2003). Sur la mémoire du camp, nous renvoyons entre autres à Do Lam (2000), Bernard, Renger (1984), Bernard (2001, 2005), Daguerré (2004), Fleury (2006, 2007), Fleury, Walter (2008), Walter (2006, 2007a, 2007b, 2008a, 2008b).

entreprises sarroises sont chargées officiellement des travaux, achevés en juin 1943, aidées par 90 détenus de la prison judiciaire de Sarrebruck et des jeunes gens effectuant le service de travail du Reich (RAD⁵). Primitivement, il s'agit d'un camp d'hommes, mais en janvier 1944, il devient mixte avec l'ajout d'un camp de femmes (Thalhofer, 2003 : 113-114). La direction de la Neue Bremm est confiée à l'*Untersturmführer* Fritz Schmoll de la Gestapo de Sarrebruck.

Les extensions de prisons de police sont pensées comme des lieux de détention dépendant d'un service régional de la Gestapo (*Gestapostelle*) et dont l'édification ne nécessite pas l'autorisation préalable d'une autorité supérieure, à l'exception du RSHA, l'Office central de sécurité du Reich (Thalhofer, 2003 : 73)⁶. Création purement interne du poste régional de la Gestapo dans le cadre de ses missions répressives, la prison de police a comme principal avantage de permettre l'internement des opposants, quel que soit le motif de leur arrestation, et surtout sans le contrôle permanent d'une autorité judiciaire. La libération d'un détenu, sa remise à la justice ou son transfert dans un autre lieu de détention sont du ressort exclusif de la *Staatspolizei* dont dépend la prison de police. La nature empirique et pratique des prisons de police implique une plurifonctionnalité et une superposition de statuts. Comme l'explique Elisabeth Thalhofer, se conjugue au sein de la prison de police de la Neue Bremm, un camp de punition pour des Sarrois, un lieu de transit pour des transports de déportation partis de France occupée, un camp de rééducation par le travail pour les travailleurs étrangers, les paresseux et les oisifs, ou encore un lieu de détention pour les réfractaires à l'incorporation dans la *Wehrmacht*. L'analyse de la diversité de destins des détenus mosellans fait écho à la pluralité de ces missions. Le graphique suivant présente le devenir des internés de la Neue Bremm arrêtés en Moselle.

Graphique 2 : Devenir des internés de Moselle à la Neue Bremm.



⁵ RAD : *Reichsarbeitsdienst*. Ce service du travail obligatoire pour tous les jeunes gens et jeunes filles entre 17 et 25 ans est introduit en Moselle par une ordonnance du Gauleiter du 28 avril 1941.

⁶ Le RSHA (*Reichssicherheitshauptamt*), créé le 22 septembre 1939, qui rassemble notamment les services de la *Sipo* (Gestapo et Kripo) et du *SD*, doit être informé de la création d'une prison de police par l'envoi d'un rapport circonstancié.

Près de sept internés sur dix sont transférés après une période de détention plus ou moins longue vers un camp de concentration, mais il faut préciser qu'à 90 %, ces transferts se produisent entre septembre et novembre 1944, période de l'évacuation de Neue Bremm. 46 prisonniers sont libérés sur décision de la Gestapo pour des raisons très diverses : retour sur leur lieu de travail, libération sanitaire, ou encore intervention d'autorités locales, comme le maire ou un directeur d'usine⁷. Si la majorité des détenus sont placés en *Schutzhaft* puis envoyés dans un camp de concentration, 16,2 % des internés de Moselle sont redirigés vers le système judiciaire, transférés principalement dans les maisons d'arrêt de Metz, Sarreguemines, Sarrebruck et Deux-Ponts. L'internement à la Neue Bremm n'est alors qu'une période de transition en attendant l'ouverture de la procédure, le plus souvent pendant le laps de temps où la Gestapo mène ses investigations. Parfois, il s'agit simplement d'un internement logistique, les détenus n'étant qu'en transit vers l'établissement d'exécution de leur peine. Enfin, nous avons recensé dix personnes décédées au camp dont deux sont abattus à la suite d'une tentative d'évasion⁸.

La *Polizeigefängnis* et *Arbeitserziehungslager* Neue Bremm

Par une ordonnance du *Gauleiter* Bürckel du 12 janvier 1943, prenant effet le 1^{er} avril, la ville de Forbach et les communes de Petite-Rosselle, Spicheren et Alsting, sont détachées du *Landkreis* Saint-Avold et sont transférées à la ville de Sarrebruck⁹. Ce transfert administratif au profit du Grand Sarrebruck s'accompagne également d'un transfert policier. La *Gestapostelle* de Sarrebruck y étend sa sphère d'intervention au détriment des antennes extérieures de la Gestapo de Sarreguemines et Saint-Avold. Par cette réorganisation et en raison de sa situation géographique, la Neue Bremm devient la prison de police pour la partie du bassin houiller frontalière de la Sarre, c'est-à-dire d'est en ouest de Spicheren à Creutzwald en passant par Stiring-Wendel, Schoeneck, Petite-Rosselle, Forbach, Freyming-Merlebach, L'Hôpital¹⁰. Les motifs d'arrestation qui

⁷ Ainsi, Madeleine Hermann, arrêtée au cours de la rafle de Longeville-les-St-Avold, est libérée le 16 août 1944 pour accoucher de son enfant.

⁸ BAVCC : Dossiers de Nicolas Heil et Pierre Boulègue, tous deux requis au titre du STO et arrêtés pour rupture de contrat de travail. Pour Pierre Boulègue, nous disposons d'une communication de la *Sipo* de Metz Nr. IV D I du 15 mars 1944 au commandement militaire allemand en France, transmise le 18 avril 1944 au *Befehlshaber im Bez. SW-Frankreich, Ref. Arbeitseinsatz* à Angers, précisant qu'il a été abattu au cours d'une tentative d'évasion (*Fluchtversuch erschossen*).

⁹ AD 57 : I W 1487 : *Verordnungsblatt für Lothringen*, 1943, p. 12. Cette décision est l'aboutissement d'une politique de réorganisation communale sur le modèle de l'administration du III^e Reich. Les 764 communes de Moselle sont remplacées par 375 *Gemeinden* concentrées en 164 *Bürgermeistereien*.

¹⁰ La partie sud du bassin dépend de la Gestapo de Saint-Avold puisqu'à l'issue de cette réorganisation, les communes de Dourd'Hal, Folschviller, Valmont, Petit-Ebersviller, Macheren, Altviller et Lachambre ont été rattachées à la *Landkreisstadt* de Saint-Avold.

conduisent à un internement à la Neue Bremm sont extrêmement variés et sont une photographie de tous les crimes et délits réprimés par les services de la Gestapo : aide aux prisonniers de guerre (français, soviétiques ou serbes), soutien aux jeunes réfractaires à l'incorporation dans la *Wehrmacht* et aux déserteurs, assistance humanitaire aux *Ostarbeiters*, notamment par le don de nourriture, écoute de la radio étrangère¹¹, propos défaitistes et insultants contre le Reich¹², crimes et délits de droits communs (vols, escroquerie etc.), et surtout toutes les infractions à l'encontre de la législation sur le travail. Tous les internements se font en voiture, en fourgon cellulaire ou dans des trains de voyageurs sous escorte de policiers allemands.

En raison de l'importance économique du bassin houiller et de la proximité des industries de la Sarre, les crimes et délits contre le travail (rupture de contrat de travail, refus de travail, paresse, absences non justifiées, négligence, etc.) sont systématiquement réprimés par la Gestapo de Sarrebruck. Ainsi, au cours de cette première période, plus d'un tiers des internés l'est-il pour cet ensemble de motifs. Le 30 juin 1943, trois mineurs de Hombourg-Haut sont les premiers internés de Moselle à la Neue Bremm, après avoir refusé de travailler gratuitement le dimanche pour permettre la victoire allemande. Le 23 juillet 1943, deux *Ostarbeiter* sont internés à la prison de police après s'être évadés de leurs camps de travail. Deux jours plus tard, ce sont cinq travailleurs russes arrêtés le 1^{er} juillet 1943 qui sont admis au camp, après un séjour à la prison de Sarreguemines. Dans la majorité des cas, ce sont les directions allemandes des entreprises ou les chefs des camps de travailleurs qui avertissent les services de police allemands et en premier lieu la Gestapo. Depuis 1938, cette police est en charge, avec la *Kripo*, de la répression des infractions contre le travail considérées comme des atteintes à la communauté du peuple allemand¹³. Les personnes internées pour ces motifs à la Neue Bremm sont en majorité des travailleurs russes, ukrainiens ou polonais¹⁴, des ouvriers mosellans et des travailleurs français

¹¹ On peut citer l'exemple de ce mineur de Petite-Rosselle, arrêté le 30 novembre 1943 à la suite de la dénonciation d'un collègue de travail. Interné le 1^{er} décembre à la Neue Bremm, il est transféré le 4 avril 1944 à Metz pour être jugé par le tribunal spécial pour la Lorraine où il est condamné, le 11 août 1944, à 18 mois de prison. BAVCC : Dossier de déporté de Nicolas Schmitt.

¹² Une femme de Morsbach est ainsi arrêtée le 28 février 1944 et internée à la Neue Bremm pour avoir transmis des textes germanophobes à des travailleurs civils français. BAVCC : Dossier de déporté de Christine Gaudry : *Schutzhaftbefehl* n° IV A 6 b – H.Nr.K 39.165 du 27 avril 1944.

¹³ *Dritte VO zur Sicherstellung des Kräftebedarfs für Aufgaben von besonderer staatspolitischer Bedeutung (NotdienstVO) vom 15.10.1938*, RGBl. 1938, Teil. I, p. 1441 (Thalhofer, 2003 : 74). Les industriels allemands et l'Organisation Todt engagés dans la production massive d'armement se sont rapprochés des postes régionaux de la Gestapo pour punir les refus de travail et les paresseux qui portaient atteinte à la préparation militaire du peuple allemand.

¹⁴ Dès le début de l'année 1941, des milliers de travailleurs polonais sont envoyés par convois en Moselle annexée. Ils sont affectés comme ouvriers agricoles dans les fermes, notamment dans les exploitations des colons allemands ou sont employés comme ouvrier dans la sidérurgie et dans le bassin houiller. Après l'attaque contre la Yougoslavie en avril 1941, puis après l'invasion de l'URSS, en juin 1941, des milliers de travailleurs serbes, d'*Ostarbeiter* et de prisonniers de guerre affluent en Moselle pour être utilisés comme main-d'œuvre esclave.

requis au titre du STO ou volontaires pour le travail en Allemagne, tous employés dans les usines et les mines du bassin houiller de Moselle ou dans les complexes industriels de la Sarre. Certains ont tenté de fuir leur lieu de travail, d'autres ont tout simplement refusé de travailler pour le Reich. Dans le cadre de cette répression spécifique, le camp fait alors office d'*Arbeitserziehungslager* (camp de rééducation par le travail). Après un internement de 56 jours, renouvelable une seule fois, soumis à un régime particulièrement sévère, les détenus sont libérés pour reprendre leur activité professionnelle sous la menace de sanctions plus draconiennes en cas de récidive¹⁵. Dans les affaires les plus graves, le transfert est ordonné dans un camp de sécurité voire, mais rarement, dans un camp de concentration. On peut ainsi citer l'exemple de ces onze mineurs de Merlebach convoqués le 21 octobre 1943 à la direction des Houillères pour s'expliquer sur leurs absences répétées pour ne pas travailler le dimanche. La Gestapo de Sarrebruck les met en état d'arrestation et les transfère, le jour même, à la Neue Bremm. Le 5 novembre 1943, ils quittent le camp vers le camp de sécurité (*Sicherungslager*) Schirmeck en Alsace. Après un internement de un à trois mois selon les cas, tous sont libérés pour reprendre le travail.

Les rafles de représailles : un changement d'échelle à partir de l'été 1944

Si ces fonctions locales se poursuivent jusqu'à la dissolution du camp, de nouvelles missions sont confiées à partir de l'été 1944 à la Neue Bremm, conséquences de la politique de représailles mise en œuvre par les polices allemandes.

L'introduction de la *Sippenhaft* en Moselle

Le 2 juin 1944, Horst Slesina, délégué à la propagande du *Gau Westmark*, prononce un discours à Saint-Avold dans lequel il annonce une mesure drastique du *Gauleiter*, la *Sippenhaft*, c'est-à-dire le principe de la responsabilité familiale. En vertu de cette mesure, au moins une personne d'une famille dont un des membres est réfractaire à l'incorporation dans la *Wehrmacht* ou déserteur d'une unité de l'armée allemande¹⁶, peut être arrêtée en représailles et transférée « dans un camp de travail éloigné de la Lorraine »¹⁷. En faisant peser la menace sur les familles, l'objectif est de dissuader les jeunes Mosellans de se soustraire au

¹⁵ Archives de la Justice militaire, Le Blanc : Dossier d'Anton Dunckern : procès-verbal d'audition d'Erich Isselhorst, *Befehlshaber der Sipo-SD* pour l'Alsace, en date du 24 novembre 1947.

¹⁶ Par une ordonnance du *Gauleiter* du 19 août 1942, le service militaire obligatoire dans l'armée allemande est introduit en Moselle. Une ordonnance publiée le 25 août 1942 précise que le service s'étend aux classes 1920 à 1924.

¹⁷ AD 57 : *Metzer Zeitung und Abend*, n° 128 du 3 juin 1944.

service militaire ou de désertre de leurs unités, tout en espérant que les familles elles-mêmes inciteront les jeunes gens à accomplir leur devoir. En outre, les autorités allemandes ont parfaitement conscience que les familles soutiennent activement ou tout du moins ferment les yeux sur l'insoumission et que c'est au sein des familles que la répression doit s'exercer¹⁸. Le discours est publié les 3 et 4 juin 1944 dans le *Metzer Zeitung und Abend*, le jour même de la vaste rafle organisée à Longeville-lès-Saint-Avold¹⁹.

Au sein de ce petit village de 2 200 âmes, situé dans une région très boisée, les réfractaires et déserteurs sont très nombreux ; ils y trouvent abris, ravitaillement et sécurité grâce à une solidarité locale très active et à plusieurs filières d'évasion. Avec l'incorporation des classes 1914-1919, l'insoumission s'intensifie aboutissant à la création d'un petit maquis dans les bois environnants. Vers le milieu de l'année 1944, le maire de Longeville-lès-Saint-Avold constate, en comparant ses listes avec celle du *Wehrkreiskommando* de Saint-Avold, que plus de deux cents jeunes gens de la région sont insoumis ou déserteurs. Les autorités supérieures de la *SS* et de la Police, en accord avec le *Gauleiter*, décident de frapper fort pour décourager l'insoumission qui prend une ampleur inacceptable. Le 3 juin 1944, vers 3 heures du matin, plus de mille hommes entame l'encercllement et le bouclage des deux villages, sous les ordres d'Anton Dunckern, le commandant en chef de la *Sipo* et du *SD* pour la Lorraine-Sarre-Palatinat. La troupe est composite : *Waffen-SS*, policiers des Gestapo de Saint-Avold et Metz, gendarmerie, quelques SA rassemblés la veille et une centaine d'hommes du RAD. Le même scénario se répète inlassablement pendant plusieurs heures. Les soldats font irruption dans les maisons et les fouillent de fond en comble. Les réfractaires cachés sont immédiatement arrêtés ainsi que ceux qui les ont hébergés. Dans le cas où l'insoumis ne peut être appréhendé, les Allemands arrêtent les parents, les frères et les sœurs sans se soucier de l'âge. Au cours de l'opération, deux jeunes gens sont froidement abattus²⁰. Les victimes de la rafle sont rassemblées puis emmenées à la caserne de la Tour d'Auvergne à Longeville-lès-Saint-Avold où elles sont interrogées. La journée se solde par 102 arrestations et l'exécution de deux jeunes réfractaires. Si la majorité des victimes prend le chemin des camps de Woippy et Queuleu, vingt-deux d'entre elles, toutes des femmes, sont dirigées en camion vers la Neue Bremm.

¹⁸ La mesure connaît un précédent en Alsace avec la promulgation d'un décret du *Gauleiter* Wagner, en octobre 1943, alors que dans l'*Altreich*, elle n'est appliquée qu'après l'attentat du 20 juillet 1944.

¹⁹ Archives de la justice militaire, Le Blanc : Dossier d'Anton Dunckern. D'après les déclarations du commandant en chef de la *Sipo-SD* pour la Lorraine-Sarre-Palatinat et de plusieurs autres fonctionnaires des Gestapo de Metz et Saint-Avold, la décision de la rafle est antérieure au discours de Slesina. Sa mise en œuvre, le jour même de la promulgation de la mesure de représailles, ne serait qu'une coïncidence.

²⁰ Auguste Ballèvre, 30 ans, insoumis depuis dix mois, est tué d'une rafale de mitraillette alors qu'il essayait de s'enfuir. Le jeune Paul Fougerousse tente lui aussi de gagner son refuge tandis que son père essaye de ralentir les soldats. Une sentinelle postée au dehors l'aperçoit et l'abat d'une rafale de mitraillette. Il achève le mourant d'un coup de baïonnette.

Les opérations de représailles de la Gestapo : juillet-août 1944

Jusqu'à la fin du mois d'août 1944, la Neue Bremm devient le lieu de détention des rafles de représailles décidées par la Gestapo. Pendant les mois de juillet et d'août 1944, nous avons recensé 265 entrées au camp, dont les trois quarts sont consécutives à l'application de l'ordre sur la responsabilité familiale. Pendant cette période, la géographie des arrestations s'étend à l'ensemble du bassin houiller ainsi qu'aux arrondissements de Sarreguemines et Sarrebourg. Malgré l'avertissement de l'opération du 3 juin 1944, des visites domiciliaires surprises et des battues, la Gestapo ne parvient pas à enrayer l'insoumission, qui a trouvé un nouveau souffle avec l'annonce du débarquement en Normandie. Dans les vastes forêts qui parsèment tout l'est de la Moselle, les réfractaires et les déserteurs trouvent facilement refuge et peuvent se cacher pendant plusieurs semaines avant de franchir la frontière. Le déroulement des opérations suit une méthode toujours identique. Après avoir bouclé le village, la Gestapo, aidée de la gendarmerie locale, se rend dans les maisons où un insoumis est connu. Après une perquisition sommaire, les policiers arrêtent un ou plusieurs membres de la famille puis les placent dans un camion avant de passer au village suivant. À l'issue de l'opération, les victimes prennent le chemin de la Gestapo où d'autres interrogatoires sont effectués. En fin de soirée, le camion se dirige vers la Neue Bremm. Dans les jours qui suivent, le BDS prononce souvent la saisie de la totalité des biens des personnes arrêtées.

Après le succès de l'opération du 3 juin 1944, le mois de juin connaît une certaine accalmie. Mais au mois de juillet, les opérations reprennent massivement. Le 10 juillet 1944, l'ensemble des services de la Gestapo lancent une rafle de représailles générale en Moselle à l'issue de laquelle 106 personnes sont appréhendées. Deux jours plus tard, la Gestapo fait 30 nouvelles victimes à Saint-Avold, Hellimer, Gréning et Leyviller. Le 14 juillet, 18 habitants de Dabo et Nilvange sont arrêtés par les Gestapo de Sarrebourg et Thionville. Le 17 juillet 1944, la Gestapo de Saint-Avold arrête 39 personnes à Porcellette et Bisten. Le lendemain, ce sont les rafles de Honskirch, Vittersbourg et Sarreguemines où quarante-huit habitants sont appréhendés. Après une légère pause dans les arrestations, celle-ci reprennent le 28 juillet avec sept personnes à Faulquemont. Nous citerons encore les vingt victimes des rafles des 1^{er} et 2 août à Helstroff, Momerstroff, Niedervisse et Obervisse. D'autres arrestations ponctuelles sont effectuées tout au long du mois d'août. Au total, en l'état actuel de nos recherches, nous avons recensé 530 victimes de ces opérations de représailles.

Une répartition s'effectue entre les victimes des rafles en fonction du service de la Gestapo qui a procédé à l'arrestation. Les personnes arrêtées par les Gestapo de Metz et de Thionville sont internées au camp de Woippy ou au fort de Queuleu, aux capacités de détention importantes. À Sarreguemines, la Gestapo locale dispose de la prison régionale. Enfin, pour les services de Sarrebourg et Saint-

Avold, responsables de la majorité des arrestations, c'est le camp de la Neue Bremm qui est utilisé. Pourquoi la Neue Bremm ? Son organisation en camp de baraques aux capacités importantes, son statut de camp mixte qui permet de ne pas séparer les victimes d'une même rafle en plusieurs lieux, la souplesse de son fonctionnement de prison de police sont autant de facteurs qui en font le lieu de détention approprié. Surtout, les Gestapo de Saint-Avold et de Sarrebourg ne disposent que de petites prisons de police, constituées de quelques cellules, qui ne peuvent faire face à l'afflux de dizaines de personnes.

La Neue Bremm au cœur de la répression en Moselle : septembre 1944-novembre 1944

À partir du mois de septembre 1944, la détérioration de la situation militaire met le *Gau Westmark* en première ligne. Cette nouvelle donne modifie le paysage carcéral et répressif en profondeur.

« L'étrange panique » et la nouvelle situation carcérale

Après la défaite sur le front de Normandie et la libération de Paris, les armées du Reich refluent de toute part, face à la poussée alliée. Le 31 août 1944, la 3^e Armée de Patton est à Verdun ; la Moselle, marche de l'Ouest du Reich, est désormais directement menacée. Face à cette détérioration de la situation militaire, les services allemands cèdent à la panique et s'enfuient précipitamment vers la Sarre : entre le 31 août 1944 et le 3 septembre, soit pendant quatre jours, l'administration civile, la police, la justice, les structures du parti disparaissent de Moselle. De leur propre chef, sans en référer aux instances supérieures du Reich, les services de l'administration civile quittent précipitamment la province et s'installent à Neustadt ; dans les *Kreis*, les autorités locales brûlent les archives qui ne peuvent être emportées. Dans le même temps, les services de la Gestapo et de la *Kripo* plient bagages. Des convois improvisés prennent la route de Saint-Avold puis de Sarreguemines en direction de Sarrebruck. Dans les prisons, c'est le sauve-qui-peut. À Metz, la prison militaire du fort de Plappeville est évacuée le 31 août en direction de Deux-Ponts. À la maison d'arrêt Maurice Barrès et à la prison du Grand Séminaire, les gardiens se retirent également laissant les détenus à leur sort. Un juge lorrain du tribunal spécial procède à une levée massive d'écrou des détenus politiques. Dans le même temps, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1944, deux cents détenus du camp de Woippy sont évacués vers la Sarre alors que le reste des prisonniers recouvre la liberté après la fuite des gardiens du camp. Dans l'est de la Moselle, la situation est identique à la prison de Sarreguemines où 140 détenus bénéficient d'une levée d'écrou. Au retour des services allemands, les 3 et 4 septembre 1944, la situation carcérale a

radicalement changé. À Metz, le fort de Queuleu, la prison de police de Woippy, le fort de Plappeville, sont inutilisables et les prisons encore existantes ne peuvent plus exercer pleinement leur fonction répressive alors que l'armée américaine entame le siège de la place. La prison de Thionville n'est plus utilisée avec la libération de la ville le 13 septembre. En outre, seule une partie de la Gestapo a effectué son retour à Metz, le reste de ses forces s'étant déployé dans l'est du département, à partir de Saint-Avold. Avec les combats autour, Metz, le pays messin et la région de Thionville sont hors d'atteinte de la répression. Désormais, le seul lieu de détention pour la Gestapo à même de détenir des individus en grand nombre, géographiquement le plus proche et le plus adapté pour des transferts de détenus vers l'*Altreich*, est le camp de la Neue Bremm.

La Neue Bremm : antichambre des camps de concentration jusqu'à sa dissolution, septembre-décembre 1944

Au début du mois de septembre, alors que la Moselle semble être proche de tomber entre les mains des Américains, le camp évacue une grande partie de ses détenus. Les transports d'évacuation en provenance de France viennent engorger le camp dont la sécurité est de plus en plus menacée alors que l'armée américaine encerclé Metz²¹. Le 3 septembre 1944, un transport de 390 internés quitte le camp. Entassés à 70 par wagons, les détenus arrivent à Sachsenhausen le 4 septembre et sont immatriculés entre 96 990 et 97 380²². Parmi eux, 136 détenus arrêtés en Moselle ont pu être identifiés²³. Huit sur dix sont des *Sippenhäftlingen* arrêtés en juillet et août 1944 ; les autres sont majoritairement des *Ostarbeiters* ou des requis français du STO arrêtés pour rupture de contrat de travail. Si un tiers des détenus sont transférés dans des *Kommandos* de travail du complexe Sachsenhausen tels Klinker, Speer ou Falkensee, la majorité des prisonniers reste au camp central²⁴. La mortalité de ce transport est particulièrement importante puisque plus de 60 % des détenus mosellans décèdent au cours de leur détention, essentiellement entre février et avril 1945. La détérioration des conditions de détention alors que la chute du Reich se profile, la dureté de l'hiver 1945 mais aussi la moyenne d'âge élevée des personnes arrêtées – un sur deux à plus de cinquante ans – expliquent en grande partie ce taux de décès. À noter que deux

²¹ Citons ces 54 déportés français parvenus au camp le 31 août 1944, partis de Meaux le 25 août 1944 et de Verdun le 31 août 1944, tous victimes d'une colonne SS en repli devant l'avance alliée et qui arrête otages et résistants avant de les embarquer dans ses camions (FMD, Tome III : 253-254).

²² *Veränderungsmeldungen* de septembre 1944, copie conservé à l'United States Holocaust Memorial Museum, Washington, DC, RG 06 025/26, Box 57 File 2287 (Le Maner, 2003).

²³ BAVCC : Sa 11/1 et 11/2 : listes alphabétiques reconstituées de déportés français du camp de concentration de Sachsenhausen.

²⁴ À partir du mois de février 1945, plusieurs transports quittent le camp de Sachsenhausen vers d'autres camps de concentration. Dix Mosellans sont ainsi transférés le 1^{er} février 1945 vers Bergen-Belsen et vingt-et-un autres le 4 février 1945 vers Buchenwald.

détenus de ce transport sont libérés par les autorités allemandes le 11 octobre 1944 et le 3 novembre 1944. Le premier est un commerçant de Faulquemont arrêté le 28 juillet 1944 en représailles de la désertion de son fils. Après s'être rendu compte que le jeune homme a été fait prisonnier par les Russes, les autorités allemandes libèrent son père qui ne tombe plus sous le coup de la *Sippenhaft*²⁵. Le second, maçon à Téting-sur-Nied, a été arrêté le 26 août 1944 après que la police allemande ait découvert chez lui le fusil et l'uniforme de son fils déserteur. À la suite de la réincorporation de son fils dans la *Wehrmacht*, il est remis en liberté²⁶.

En parallèle, parti le 4 septembre 1944, un transport de 111 Mosellanes arrive au camp de concentration de Ravensbrück deux jours plus tard (Strebel, 2005 : 142). Comme le transport de Sachsenhausen, il est constitué pour l'essentiel de *Sippenhäftlingen*. Le 20 septembre 1944, 78 prisonnières recensées de ce transport sont transférées vers le camp d'Oranienburg en raison d'une surpopulation au camp central, mais aussi après la réorganisation des *Kommandos* de Ravensbrück²⁷. Le 15 mars 1945, à la suite d'un violent bombardement sur Berlin, les détenues sont massivement internées au camp de concentration de Sachsenhausen tout proche. Dix-huit d'entre elles disparaissent au cours de leur détention.

Grâce à la résistance acharnée des troupes allemandes autour de Metz, la progression américaine marque un coup d'arrêt. Malgré la gravité de la situation militaire, les services policiers allemands continuent la répression et internent les victimes au seul camp encore en fonction : la Neue Bremm. Les groupes de résistance, les réfractaires et les déserteurs organisés en petits maquis dans les vastes forêts de la région, les filières organisées ou la solidarité qui les soutiennent, les travailleurs étrangers requis, les Mosellans refusant les travaux de fortification, ceux qui répandent des bruits défaitistes sont autant de victimes. La Gestapo est aidée dans ses tâches de police par les très nombreuses unités de la *Wehrmacht*, par des policiers de la *Sipo* ayant fui la France²⁸, et surtout par des Miliciens français qui ont accompagné le repli des armées allemandes. Se faisant passer pour des prisonniers de guerre français évadés, des requis du STO en fuite et même pour des réfractaires de la *Wehrmacht*, ceux-ci provoquent des dizaines

²⁵ BAVCC : Dossier de déporté politique de Nicolas Ismert.

²⁶ BAVCC : Dossier de déporté politique de Joseph Sporen.

²⁷ En raison du développement anarchique de ces camps annexes, plusieurs sont transférés sous l'autorité d'autres camps de concentration dont le *Kommando* d'Oranienburg rattaché au camp de Sachsenhausen comme l'explique Bernhard Strebel dans son étude sur Ravensbrück (Strebel, 2005 : 422-427).

²⁸ On peut citer le cas d'un dénommé Volbrandt, de la *Sipo* d'Orléans, qui ordonne le 17 novembre 1944 l'arrestation d'un médecin de Courcelles-Chaussy accusé d'avoir soigné un militaire hollandais. La maison est pillée et deux millions de francs sont volés. BAVCC : Dossier de Kiffer-Valentin. Procès-verbal d'audition de Jean Koerprich devant la brigade de gendarmerie de Courcelles-Chaussy, le 18 novembre 1953, et déclaration du milicien Lussac, datée du 17 mai 1952, transmise par son avocat.

d'arrestations et pillent les domiciles de leurs victimes. Entre le 7 et le 9 septembre 1944, la Gestapo de Sarreguemines arrête une quinzaine de cheminots du dépôt de chemins de fer pour activité communiste et anti-allemande. Transférés à la Neue Bremm, sept d'entre eux prennent le chemin du camp de concentration de Flossenbürg le 18 septembre 1944. Les 2 et 3 octobre 1944, la Gestapo de Sarrebruck, informée par des Miliciens français, procède à une vaste rafle à Forbach. Elle arrête dix-huit personnes coupables ou simplement soupçonnées d'organiser l'évasion de prisonniers de guerre internés au Stalag de la ville, à la caserne Guise. Le 20 octobre 1944, neuf personnes sont appréhendées à Freybouse alors qu'elles tentent de rejoindre les lignes alliées. Citons encore l'opération contre le maquis de Morsbach, constitué de réfractaires, de déserteurs et de prisonniers de guerre soviétiques cachés dans les bois de Farrebersviller et Cappel, aidés par des habitants des villages environnants. Douze personnes sont arrêtées à la suite de l'infiltration d'un milicien.

Parallèlement à ces entrées liées à des arrestations locales, plusieurs détenus de la maison d'arrêt de Metz arrivent entre le 3 et le 14 novembre 1944. Le général Kittel, commandant la forteresse de Metz, a ordonné l'évacuation de tous les services administratifs civils. La Gestapo évacue ainsi 30 détenus avant de se replier vers la Sarre. L'avance alliée ne cesse de s'accélérer : Sarrebourg est libérée le 20 novembre, Metz le lendemain, Saint-Avold le 27 novembre. Les autorités allemandes donnent l'ordre d'évacuer les derniers détenus du camp de la Neue Bremm. Le 23 novembre 1944, un transport d'évacuation quitte la prison de police vers le camp de concentration de Dachau. 283 détenus sont immatriculés dans les 133 000 à leur arrivée le 26 novembre 1944²⁹. Parmi eux, au moins 134 ont été arrêtés en Moselle annexée soit 47,3 % de l'effectif total. À leur arrivée au camp, tous sont classés *NAP*, *Nicht aus dem Lager*. Cela signifie que leur transfert dans un autre camp est impossible tant que la *Sipo* n'a pas terminé ses enquêtes. Cette classification est intégralement respectée puisqu'aucun Mosellan ne quitte le camp central vers un *Kommando* annexe. 50 d'entre eux décèdent au camp essentiellement en janvier et février 1945, soit un taux de mortalité de 37,3 %. Les derniers détenus encore présents au camp sont évacués vers l'intérieur du Reich, notamment vers Heiligenwald, ou libérés lors de la dissolution du camp en décembre 1944.

Conclusion

De 1943 à 1944, la Neue Bremm occupe une place particulière dans la répression en Moselle annexée, qui ne cesse d'évoluer avec l'évolution de la guerre et les changements de politiques répressives. De juin 1943 à mai 1944, à la suite d'une réorganisation purement administrative, le camp se voit confié un rôle, certes

²⁹ BAVCC : Da 8/13 : Liste d'entrée au camp de Dachau. Zugang am 26.11.1944 v. Saarbrücken.

limité, dans la répression en Moselle. Il n'est qu'une prison parmi tant d'autres, beaucoup moins importante que le fort de Queuleu ou le camp de Woippy. L'été 1944 marque un tournant. Faute de pouvoir empêcher la désertion, la Gestapo fait porter le poids de la répression sur les familles. La Neue Bremm, en raison de sa situation géographique, de son organisation en camp de baraques et de sa flexibilité est le lieu tout désigné pour rassembler les victimes de la *Sippenhaft*. La menace alliée à partir de septembre 1944 place la Neue Bremm au cœur du système carcéral, seul lieu de détention d'envergure pour les évacuations de détenus et les victimes d'une répression qui se poursuit malgré l'avance des troupes alliées. Sept internés sur dix prennent le chemin des camps de concentration du Reich dont beaucoup ne reviendront pas.

Lieu de détention, camp de transit, camp de rééducation par le travail, antichambre du système concentrationnaire, la Neue Bemm est ainsi représentative de ces petits camps régionaux, gérés par la Gestapo, première étape d'un processus carcéral qui mène aux camps de concentration. Le parallèle est évident avec la prison de police du Grand Séminaire à Metz, le fort de Queuleu, le camp de Schirmeck en Alsace ou encore le *ss-Sonderlager* Hinzert dans la région de Trèves. Ces lieux, prisons de police, camp spéciaux *ss*, AEL, sont encore largement méconnus comparés au système concentrationnaire nazi. Leur étude est un des moyens de mieux comprendre les fluctuations des politiques répressives, leurs enjeux et leur adaptabilité aux circonstances, mais aussi de mettre en lumière le sort de détenus tombés dans l'oubli pour n'avoir pas été envoyés dans le système concentrationnaire.

Références

- Bernard H., 2001, « *Dans le purin jusqu'aux épaules* ». *Témoignages d'anciens déportés du camp de concentration de la Nouvelle Bremme* / « *Bis zu den Schultern in der Jauche* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten / Landeshauptstadt Saarbrücken.
- 2005, « *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là* ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême* / « *Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Blatthaus.
- Bernard R., Renger D., 1984, *Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken*, Saarbrücken Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.
- Daguerre L., 2004, *Le Camp de concentration de la Neue Bremm : construction d'une cause dans l'espace public transfrontalier*, mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication, université Paul-Verlaine-Metz.

Do Lam E., 2000, *Die Erinnerung an das Saarbrücker Lager Neue Bremm in den Medien nach 1945*, Magisterarbeit, Universität des Saarlandes.

Fleury B., 2006, « Honorer les victimes du camp de la Neue Bremm. Des images porteuses de mémoires », Colloque *Penser les images*, 2^e Biennale de l'image, Bobigny, 14-18 nov.

— 2007, « Humaniser l'inhumain », colloque *Humanisme et tolérance. Hommage à Alexandre Marius Déas de Sterio*, Metz, université Paul Verlaine-Metz, 11-12 oct.

Fleury B., Walter J., 2008, « Le camp de la Neue Bremm : mémoire et médiation (1945-1947) », pp. 85-114, in : Oster P., Lüsebrink H.-J., hg., *Am Wendepunkt. Deutschland und Frankreich um 1945 – zur Dynamik eines « transnationalen » kulturellen Feldes*, Bielefeld, Transcript.

Fondation pour la mémoire de la Déportation, 2004, *Livre-Mémorial des déportés partis de France arrêtés par mesure de répression*, Paris, Éd. Tirésias, 4 tomes.

Le Maner Y., 2003, *Le Train de Loos, le grand drame de la déportation dans le Nord-Pas-de-Calais*, 262 p. (disponible auprès d'Yves Le Maner, BP 284, 62504 Saint-Omer Cedex).

Neveu C., 2004, *La répression allemande en zone annexée, 1940-1945*, mémoire de DEA d'histoire, université de Caen.

Strebel B., 2005, *Ravensbrück, un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard.

Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm, Terrorstätte der Gestapo. Ein Erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, Rohrig Universitätsverlag.

Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication et langages*, 149, sept., pp. 77-96.

— 2007a, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la Neue Bremm : enjeux et orientations disciplinaires », *Communication*, 26 (1), aut., pp. 11-47.

— 2007b, « La dynamique lorraine de l'édition de témoignages sur le camp de la Neue Bremm en 1945 », Colloque *Régionalismes littéraires et artistiques comparés Québec/Canada – Europe : dimensions historiques, perspectives comparatistes et interrelations (1850-1950)*, Sarrebruck/Metz, 21-23 juin.

— 2008a, « Le sort réservé aux Juifs. Traumas expérientiels et modalités d'écriture dans les récits de survivants de la Neue Bremm : le cas de Jacques Bergier (1948-1954) », Colloque *Témoignages, traumas et conflits géopolitiques*, Québec, 7-8 mai.

— 2008b, « L'autre et soi dans les récits de Jacques Bergier sur le camp de la Neue Bremm (1955-1977) », Colloque *Normes et minorités : l'identité aux prises avec la figure de l'autre*, Metz, 6-7 juin.

Wolfanger D., 1978, *Nazification de la Lorraine mosellane*, Sarreguemines, Pierron.

> HISTOIRE ET MÉMOIRES DU CAMP DE LA NEUE BREMM

THOMAS FONTAINE

Centre d'histoire sociale du XX^e siècle

CNRS-Paris 1 Panthéon-Sorbonne

thfontaine@yahoo.fr

LES RÔLES DU CAMP DE SARREBRUCK NEUE BREMM DANS LES DÉPORTATIONS DEPUIS LA FRANCE OCCUPÉE (ÉTÉ 1943-ÉTÉ 1944)

Résumé. — De l'été 1943 à l'été 1944, près de 50 convois et 2 500 personnes arrêtées par mesure de répression sont déportées depuis la France occupée au camp de Neue Bremm, à Sarrebruck. Quantitativement minoritaires, ces convois sont pourtant essentiels à notre compréhension des politiques de déportation menées par les services policiers nazis. Le camp de Neue Bremm remplit en effet deux fonctions précises, tout en rendant des « services » du fait de sa localisation géographique, notamment lors de l'évacuation du territoire. Il est d'abord, à partir d'août 1943, la destination des hommes classés *Nacht und Nebel* (NN) par la Gestapo, dont le jugement n'est pas prévu, et dont l'envoi ultérieur et systématique dans un camp de concentration est effectué par la police de Sarrebruck. Il est ensuite, de mai à août 1944, un lieu de transit pour les femmes de France déportées vers Ravensbrück. Ce recours à une déportation ciblée, dans de petits convois formés de wagons de voyageurs, illustre un aspect méconnu mais capital des politiques répressives allemandes en France occupée.

Mots clés. — Répression, résistance, déportations, *Sipo-SD* (services policiers nazis) ou Gestapo, Sarrebruck Neue Bremm, *Schutzhaft*, *Nacht und Nebel* (NN).

C'est en février 1943 que les services de la police allemande de Sarrebruck décident la construction d'un camp le long de la route menant à Metz, sur le lieu-dit « Neue Bremm » où est installé un café-restaurant. S'étendant sur plus de 5500 m² de terrain, clôturé de barbelés, il est constitué d'un camp pour les hommes et, à partir de janvier 1944, d'un autre pour les femmes (Bernard, Renger, 1999 ; Bernard, 2001, 2005 ; Thalhofer, 2003). Sa fonction première est de servir d'annexe à la prison de la ville¹, notamment pour les travailleurs étrangers, volontaires ou requis dans la région, arrêtés pour des refus de travail, des sabotages ou des délits de droit commun. Administrativement, il n'est donc d'abord pas directement relié au réseau des « grands » camps de concentration (*Konzentrationslager*, KL) et au *Wirtschaftsverwaltungshauptamt* (WVHA)².

Toutefois, sa position géographique frontalière en fait également une destination pour les personnes arrêtées dans les trois départements d'Alsace et de Moselle annexés, ainsi que pour les Sarrois opposés au régime nazi. Surtout, le camp accueille très rapidement d'autres détenus politiques venant de France occupée à transférer dans des camps de concentration. Au total, en 1943 -1944, près de 50 convois et 2500 personnes arrêtées par mesure de répression³ prennent la direction de ce camp depuis la zone Nord occupée. Neue Bremm ne joue alors plus un rôle seulement régional, mais revêt une dimension plus large l'intégrant dans les parcours et les politiques répressives propres à la France occupée. Détaillons-là, avant de la cerner précisément.

Les déportations vers Sarrebruck Neue Bremm : principales caractéristiques

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé dans la clairière de Rethondes. Le territoire est partiellement occupé et découpé en zones relevant d'autorités politiques différentes. Avant même cet accord, les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais avaient été rattachés au Commandement militaire de Bruxelles (*Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*, MBB) : les parcours répressifs depuis cette zone ne suivent pas le chemin de Sarrebruck⁴. Autre partie du territoire dont l'avenir n'est pas abordé lors de l'armistice, l'Alsace-Moselle voit son annexion de fait officialisée en octobre 1940. Cette fois, des personnes qui y sont arrêtées sont déportées vers Sarrebruck, mais dans un autre cadre et selon

¹ Dans de nombreux documents de la *Kommandantur* du camp, celui-ci est désigné comme une « extension de la prison de police », *Erweitertes Polizeigefängnis* (Thalhofer, 2003).

² Administration mise en place pour centraliser et unifier le réseau des camps de concentration.

³ Les mesures de répression touchent des personnes principalement pour ce qu'elles ont fait, ce qu'on leur reproche d'avoir fait ou ce qu'elles sont susceptibles de faire. Celles de persécution visent des individus du fait de leur naissance.

⁴ Se reporter à la contribution de L.Thiery en ces pages.

des procédures différentes que celles que nous allons évoquer pour le reste de la France occupée⁵.

Car l'Allemagne occupe surtout les trois cinquièmes de la métropole. Un commandement militaire, le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), s'installe à Paris pour administrer cette « zone occupée » : Otto von Stülpnagel en prend la direction en octobre 1940. Le gouvernement français s'installe lui à Vichy, en « zone libre », du moins jusqu'à l'occupation de celle-ci à partir du 11 novembre 1942. Ce sont les départs vers Sarrebruck depuis ces deux zones qui nous intéressent ici. Quelles en sont les caractéristiques principales ?

Le nombre de déportés

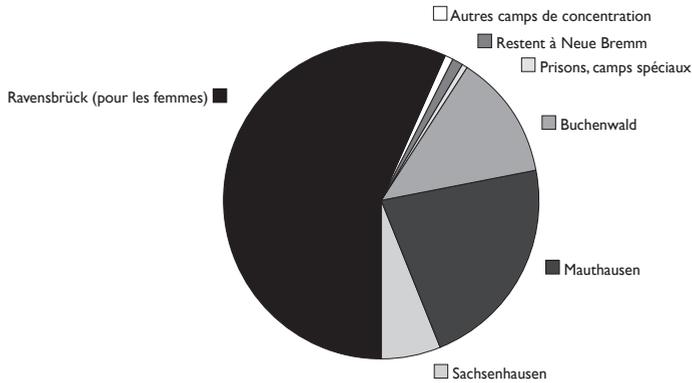
Près de 60 300 personnes sont déportées par mesure de répression depuis les deux zones Nord et Sud de la France occupée, auxquelles il faut ajouter pour un bilan total des victimes, les Juifs qui partent dans le cadre de l'application de la « Solution finale ». Les 2 500 personnes dirigées vers le camp de Neue Bremm représentent donc à peine plus de 4 % de ces 60 300 déportés. Quantitativement au moins, elles n'apparaissent pas comme centrales dans le tableau des victimes. D'ailleurs, les mémoires ont davantage retenu l'image des déportés dans les grands convois formés de wagons à bestiaux, composés de 1 000 ou 2 000 personnes à chaque fois, directement dirigés vers les principaux camps du système concentrationnaire nazi (Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Ravensbrück ou encore Sachsenhausen). Pour autant, les déportés de France vers le camp de Neue Bremm y sont ensuite rapidement envoyés.

Un transit avant les principaux camps de concentration du Reich

On le constate, très peu des déportés arrivés de France à Neue Bremm y restent (moins de 1 %), ce chiffre incluant en fait presque exclusivement des décès au camp. Le choc de l'arrivée à Sarrebruck et les mauvais traitements aussitôt endurés expliquent ces cas de mortalité rapide. Guy Halftermeyer évite lui son transfert dans un camp de concentration en s'évadant une semaine après son entrée à Neue Bremm, le 4 mars 1944 : c'est le seul cas connu parmi les 2 500 déportés arrivés de la zone occupée. Parmi les destinations, trois ressortent fortement : Mauthausen et Buchenwald pour les hommes, Ravensbrück pour les femmes. Ces dernières sont d'ailleurs majoritaires (à près de 57 %) dans le groupe des déportés partis de la France occupée vers Neue Bremm.

⁵ Sur ces départs de la zone annexée, se reporter à la contribution de C. Neveu en ces pages.

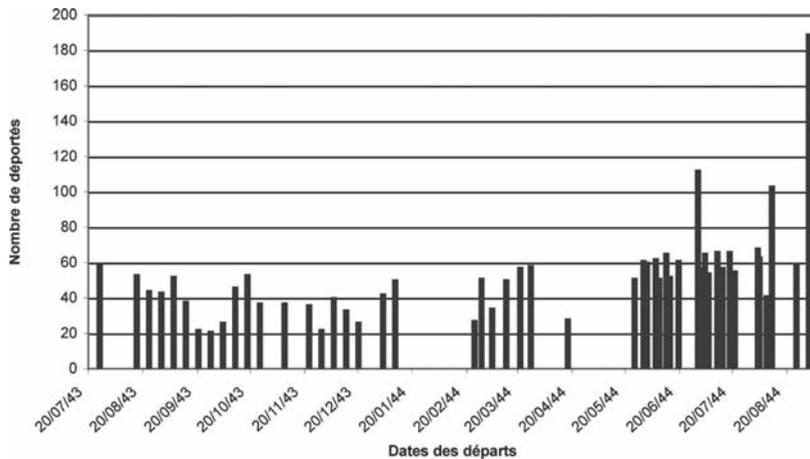
Graphique 1 : Directions des détenus après le camp de Neue Bremm.



Une année de déportations

Mais, le premier convoi parti de Paris à prendre la direction de Neue Bremm, celui du 16 août 1943, quelques semaines après l'ouverture du camp, est composé uniquement d'hommes. Avant cela toutefois, des détenus avaient déjà pris la direction de la gare de Sarrebruck, pour un bref arrêt ou un internement plus long, mais dans la prison de la ville. Le dernier transport quitte la France de moins en moins occupée le 1^{er} septembre 1944. Entre les deux, avec des césures, des convois généralement composés d'une soixantaine de personnes se succèdent. Très surveillés, formés le plus souvent de wagons de voyageurs de 3^e classe, ils partent de la gare de l'Est, à Paris, en suivant la ligne Paris-Berlin.

Graphique 2 : Les convois depuis le ressort du MBF vers le camp de Neue Bremm à Sarrebruck.



Ces particularités et cette chronologie écourtée interrogent le tableau général des déportations de répression depuis la France occupée, qu'il nous faut d'abord décrire pour y cerner la place exacte des départs vers Neue Bremm.

Une des déportations de répression

Jusqu'à l'été 1942, le Commandement militaire (MBF) est, sur le plan exécutif et décisionnel, l'acteur principal en zone Nord occupée. Devant « maintenir l'ordre » et la sécurité de ses troupes, il opte dès son installation en 1940 pour une répression essentiellement judiciaire qui fait comparaître les personnes arrêtées devant des tribunaux militaires. Lorsqu'elles sont condamnées, si certaines sont fusillées après une sentence de mort, les autres purgent leur peine en France ou sont déportées dans ce but dans une prison du Reich. À partir du printemps 1941, ces départs de condamnés vers les lieux du système pénitentiaire du Reich deviennent réguliers. Une centaine de juin 1940 à la fin juillet 1941. Certains prennent la direction de Sarrebruck, mais sont internés dans la prison de la ville, et non au camp de Neue Bremm qui n'existe pas encore.

Avec l'invasion de l'URSS et le tournant pris par le Parti communiste français qui s'engage dorénavant dans la lutte armée contre l'occupant, le MBF ne cesse d'accroître ses exigences sécuritaires (Eismann, 2007). Si les exécutions de condamnés à mort constituent la sanction suprême et l'outil dissuasif le plus recherché, le recours à la déportation judiciaire ne cesse d'augmenter : on compte au moins 1 500 déportés vers une prison du Reich de juillet 1941 à fin novembre 1942. Ils partent le plus souvent de la gare de l'Est, à Paris, d'abord vers la prison de transit de Karlsruhe, de l'autre côté de la frontière. D'octobre à décembre 1941, les centaines d'arrestations générées par l'action « Porto », principalement contre des groupes « gaullistes », entraînent autant de déportations, exceptionnellement sans jugement préalable (FMD, 2004, tome 1 : 316-317).

Toutefois, en décembre 1941, considérant ce travail judiciaire insuffisamment sévère et dissuasif, Hitler demande à son Commandement suprême des forces armées de promulguer le décret *Nacht und Nebel* (NN), qui force les juges militaires en territoires occupés, face à certains actes, à condamner à mort les auteurs dans la semaine qui suit l'arrestation. À défaut, ils devront se dessaisir de leur dossier au profit d'une justice civile ou militaire du Reich, les prévenus devant dès lors être déportés avant jugement. Pour renforcer l'effet d'intimidation, le décret prévoit que ces personnes disparaîtront dans la « nuit et le brouillard », aucune réponse aux demandes de renseignements ne devant parvenir à leurs familles. Ce recours à des déportations sans jugement préalable ne va dès lors cesser de s'amplifier. Les premiers convois de détenus NN au départ de Paris vers le camp spécial d'Hinzert, situé près du tribunal de Cologne, compétent pour les prévenus du ressort du MBF, ont lieu en mai 1942, après la publication d'une seconde ordonnance d'application du décret, décisive, à la mi-avril 1942.

Mais, les attentats se multipliant contre ses soldats et ses installations, le MBF s'était surtout engagé dans des mesures de représailles collectives, en procédant à des exécutions d'otages qu'il justifie devant la population française. Il demande aussi à Berlin, en décembre 1941, de les accompagner de déportations massives de représailles, sans jugement, considérées plus dissuasives. Avec du retard, un convoi de 1 175 otages communistes et cégétistes quitte ainsi Compiègne le 6 juillet 1942 pour Auschwitz (Cardon-Hamet, 1997-2000, 2005). Les deux premiers convois de la « Solution finale », du 27 mars et du 5 juin 1942, composés d'otages juifs, partent aussi dans le cadre de cette politique de représailles.

Ces différences de vue sur la conduite de la politique des otages ont amené de nombreux conflits entre le Commandant militaire, Otto von Stülpnagel, et Berlin. Il est finalement remplacé en février 1942 par son cousin Heinrich von Stülpnagel mais, surtout, le 9 mars, Hitler décide de nommer dans le ressort du MBF un chef supérieur de la SS et de la police (*Höherer SS und Polizeiführer*, HSSPF). Karl Oberg prend ses fonctions fin mai. Si l'autorité militaire reste en place, si ses tribunaux continuent de fonctionner et de déporter des condamnés vers des prisons du Reich, elle n'imprime plus sa marque sur la politique répressive dont la conduite revient dorénavant à la Gestapo dirigée par le HSSPF. Or, à l'automne 1942, celle-ci tire les conclusions de l'échec d'une politique des otages qui ne fait pas diminuer les actes de résistance tout en provoquant, à chaque exécution, une vive émotion dans la population. Les exécutions sont ajournées et l'essentiel des derniers otages qui auraient dû être fusillés sont déportés à Mauthausen au printemps 1943.

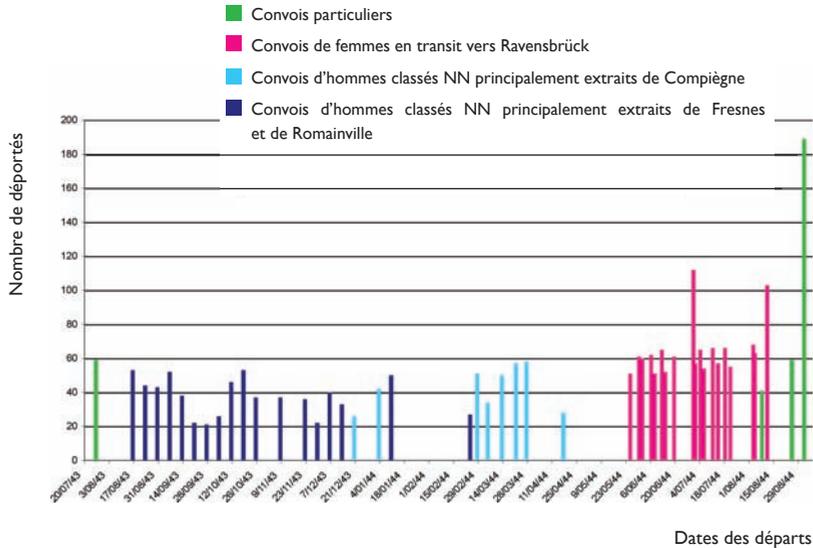
Par ailleurs, à partir de l'été suivant, se fondant sur cette expérience, la police nazie en France décide de procéder à des déportations ciblées de détenus internés à la prison de Fresnes ou dans les camps de Romainville et de Compiègne, qu'elle considère comme les plus dangereux, et cela dans des conditions de sécurité et de secret extrêmes garanties par le recours à la procédure NN. Mais, cette fois, pas question de juger les déportés à leur arrivée dans le Reich : tous partent directement et régulièrement, de juillet 1943 à avril 1944, vers un camp de concentration. C'est dans ce cadre que le camp de Neue Bremm joue d'abord un rôle essentiel dans les départs depuis la France occupée.

Toutefois, le premier semestre de l'année 1943 est surtout marqué par le virage opéré par le système concentrationnaire nazi depuis le printemps 1942 : « Contrairement à leurs plans, les nazis comprennent, à partir de 1942, que la guerre sera longue, et qu'ils devront la mener dans une situation d'infériorité démographique et économique » (Le Maner, 2005 : 127). Les détenus des KL vont dorénavant travailler au profit de l'économie de guerre du Reich. Les zones occupées deviennent des viviers de main-d'œuvre, à un moment où la grande majorité des Allemands sont mobilisés sur le front. Un décret de Himmler du 14 décembre 1942, qui demande aux différents organismes policiers du Reich et des territoires occupés l'envoi dans les camps de 35 000 « détenus aptes au travail », conduit en France aux départs de six convois de janvier à juin 1943, soit près de 7 000 déportés au total.

Ces grands convois, dirigés directement vers les camps de concentration, ne prennent pas fin au terme de l'application de ce décret. Au contraire, des départs se multiplient, toujours aussi régulièrement, coïncidant avec une montée des forces de la Résistance et, bien souvent, avec les chutes et les démantèlements des groupes par les services policiers allemands. Ceux qui les composent servent aussitôt de main-d'œuvre dans les différents *Kommandos* du système concentrationnaire. De septembre 1943 à la fin du mois de janvier 1944, tous les déportés de ces convois (plus de 9 500 au total) sont dirigés vers le camp de Buchenwald puis, pour une grande partie d'entre eux, vers Dora, où ils travaillent à l'installation de l'usine secrète de fabrication des futurs V2 (Sellier, 1998, 2001). Après les importants départs de janvier 1944, une réorganisation des centres de rassemblement des détenus à déporter est opérée : Compiègne devient le camp de départ des seuls hommes ; les femmes quittant dorénavant la France depuis le fort de Romainville (Fontaine, 2005). Pour elles, à partir de la fin mai 1944, le parcours régulier et « normal » devient celui d'un départ de la gare de l'Est vers Neue Bremm : c'est le second rôle essentiel du camp dans les départs depuis la France. Si le repli des troupes et des services allemands s'accompagne de multiples déportations, l'évacuation de Paris met fin aux départs vers Sarrebruck. En revanche, le convoi du 1^{er} septembre qui y transite illustre ces départs organisés par les nazis durant leur retraite, puisqu'il part de la gare de Belfort. Composé de près de 200 femmes, il avait été précédé le 29 août par le départ depuis cette ville de 720 hommes vers le camp de Neuengamme.

Dans les politiques de déportations de répression au départ de France, le camp de Neue Bremm joue donc deux rôles, différents mais voulus, précis et chronologiquement ciblés. Ils expliquent les particularités prises par ces convois réguliers, composés de peu de déportés à chaque fois, formés de trains et partant de gares intégrés au réseau habituel de voyageurs, qui s'arrêtent à Sarrebruck. À l'heure de la libération du territoire, cette destination sera encore utile pour recevoir des détenus qui ne devaient pas forcément y arriver, donnant à la chronologie des arrivées à Neue Bremm depuis la France occupée un relief particulier.

Graphique 3 : Les convois depuis le ressort du MBF vers le camp de Neue Bremm à Sarrebruck.



Il s'agit maintenant de détailler ces différents rôles, dans l'ordre où ils se sont succédés, sans s'entrecroiser.

Sarrebruck Neue Bremm : « gare d'aiguillage » des « NN » de la Gestapo, août 1943-avril 1944

Dès l'invasion de la France et malgré l'attribution du pouvoir exécutif au MBF, Himmler avait dépêché ses hommes en zone occupée. Une antenne de la *Sipo-SD* (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*, police de sûreté d'État et services de sécurité du parti nazi, réunis au sein du *Reichssicherheitshauptamt – RSHA –*, l'Office principal de sécurité du Reich) s'installe en France dans la foulée des troupes d'occupation, durant l'été 1940. Elle entame aussitôt son « programme politique » en visant prioritairement les « ennemis du Reich » : essentiellement les communistes, les francs-maçons et les Juifs. Le chef de ce *Kommando* de la *Sipo-SD* en France, théoriquement placé sous la responsabilité du MBF qu'il doit informer de ses actions, est Helmut Knochen, jeune membre de la ss, proche d'Heydrich.

Nommé en mars 1942 Chef supérieur de la ss et de la police (*HSSPF*) en France, Karl Oberg a pour principal adjoint Helmut Knochen, désormais *BDS* (*Befehlshaber der Sipo und des SD*). À partir de cette date, dans les faits, l'essentiel des pouvoirs de décision en matière répressive est dans les mains de la police nazie et

non plus dans celles du MBF. Son service IV, la Gestapo, dont l'acronyme sert habituellement à dénommer l'ensemble de la *Sipo-SD*, fait des ravages dans les rangs de la Résistance. La politique de déportations des Juifs de France comme celles qui amènent le départ des Résistants dans les camps de concentration, se déroulent essentiellement après ce tournant décisif. Les convois qui partent vers Neue Bremm sont formés par ces services de la Gestapo.

Le fait est décisif car, on l'a dit, les premiers départs vers ce camp sont aussi des convois de détenus classés *Nacht und Nebel* – NN –, une procédure caractérisant initialement des personnes transférées dans le Reich pour y être jugés, après qu'un juge militaire du MBF en zone occupée se soit dessaisi du dossier d'instruction. Mais, aucun des détenus arrivés à Neue Bremm n'est renvoyé vers le tribunal compétent pour les affaires NN de France, à Cologne puis à Breslau. Au contraire, leur transfert vers un KL est rapide et déjà décidé à leur entrée au camp. Ici, l'attribution du sigle « NN » semble devoir être avant tout dû au caractère secret qu'offrait cette procédure. Pour une Gestapo qui a alors le choix – depuis janvier 1943 elle organise des convois massifs directement dirigés vers les camps de concentration ; se poursuivent également les autres départs de « NN », vers le camp d'Hinzert, en vue d'un jugement cette fois –, qu'est-ce qui explique, à l'été 1943, ce recours à une procédure particulière ? Quand et comment le choix de Neue Bremm s'opère-t-il ?

Sarrebruck Neue Bremm, d'abord la destination des « NN Gestapo » masculins

Ancien détenu *Nacht und Nebel*, Joseph de la Martinière devient le premier historien français de cette procédure. Il met à jour les aspects juridiques du décret de décembre 1941 qui prévoyait le transfert dans le Reich en vue d'un jugement devant une cour civile. Il s'explique dès lors mal ces convois dont aucun des détenus n'est mis en situation d'être jugé, et où cette disposition apparaît même détournée par l'envoi rapide dans un camp de concentration. Pour souligner cette différence importante dans l'attribution du sigle « NN », il évoque ainsi deux types de convois et de détenus *Nacht und Nebel* : les « NN Wehrmacht » et les « NN Gestapo », selon que la procédure initiale ait été suivie (et gérée initialement par le MBF, les militaires) ou non (La Martinière, 1981, 1989).

Dans une précédente contribution (Fontaine, 2007), nous avons démontré que la généalogie des convois de « NN Gestapo » partis de la France occupée remonte aux anciens otages qui échappent à leur exécution du fait de l'ajournement de cette « politique des otages ». Fin mars, début avril 1943, ils sont déportés avec d'autres détenus dans trois petits convois qui transitent par Trèves avant de rejoindre Mauthausen. Les 8, 11 et 14 juillet, 169 nouveaux détenus sont classés NN par la *Sipo-SD*, mais sont cette fois dirigés vers le camp de concentration de Natzweiler, en Alsace annexée. Des femmes arrêtées souvent dans le cadre des mêmes affaires

de résistance sont déportées vers Ravensbrück dès le 26 juillet suivant. Comme les trois précédents, ce transport porte le sigle « NN », apposé par la Gestapo ; c'est le premier de femmes. Il fait une halte à la gare de Sarrebruck, sans que ces déportées entrent au camp de Neue Bremm. Arrivées le 27 juillet, elles repartent dès le 30, dans un train composé de wagons de voyageurs ordinaires.

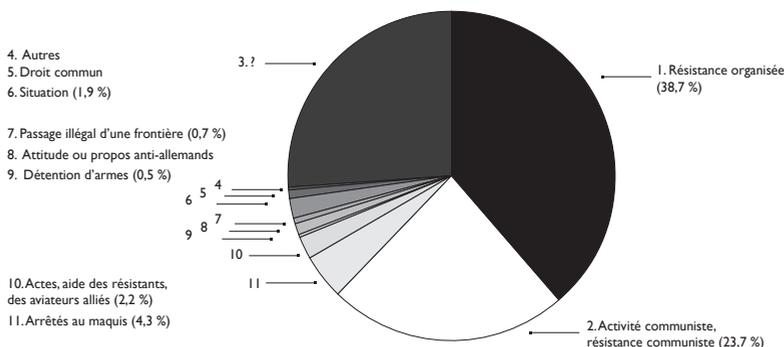
Le convoi suivant de « NN Gestapo » est celui du 16 août 1943, parti également de la gare de l'Est, à Paris ; le premier à arriver à Neue Bremm. Jusqu'en avril 1944, ce trajet est le seul suivi par les déportés NN que la Gestapo n'a pas l'intention de juger. Ce sont aussi les seuls déportés de France à alors prendre la direction de Neue Bremm. Un rôle qui n'exclut pas que, dans le même temps, le camp continue d'être une prison de police pour des détenus arrêtés dans la région. Un texte du RSHA, qui décide au final de toutes les déportations, semble même indiquer que les transports précédents – surtout ceux de juillet 1943 – auraient pu y aboutir si la mise en place du camp avait été plus précoce. En effet, le 23 juin, le service de Berlin chargé d'organiser les convois et de veiller au respect des procédures suivies en la matière, informe le BDS à Paris qu'une extension de la prison de police de Sarrebruck est « en construction » et qu'elle sera bientôt achevée. Il s'agit d'un camp « de baraques ». Il précise que la date à laquelle les premiers convois pourront y être acheminés sera précisée ultérieurement⁶. Signe caractéristique d'une collaboration entre polices allemandes, de deux ressorts géographiques différents, en l'occurrence la *Sipo-SD* de France occupée et une *Staatspolizei* du Reich, le texte précise que celle de Sarrebruck fera « le nécessaire pour la répartition » dans « les différentes destinations » ultérieures. Après le rôle joué par celle de Trèves pour les détenus « NN Wehrmacht » d'abord dirigés vers le camp d'Hinzert, la police de Sarrebruck et son camp sont à la charnière du nouveau système mis en place qui, de Paris aux camps de concentration, déporte ces détenus « NN Gestapo ». La situation géographique de cette destination et les facilités logistiques qu'elle offre semblent expliquer ce choix, même si les femmes en sont exclues : celles classées de la même façon prennent d'abord la direction d'Aix-la-Chapelle. Reste à cerner les motivations de ce recours à une procédure particulière, alors que le second semestre de 1943 inaugure un nouveau cycle d'importants convois au départ de Compiègne vers Buchenwald, déportant des milliers de personnes.

Des détenus considérés comme particulièrement dangereux

La composition des transports dirigés vers Sarrebruck éclaire en grande partie l'existence de ces petits convois, ne dépassant que rarement la soixantaine de déportés. Elle diffère en effet sensiblement des grands convois alors organisés directement vers les camps de concentration, notamment par la place majoritaire tenue par les résistants :

⁶ Centre de documentation juive contemporaine, XLV-72.

Graphique 4 : Motifs d'arrestation des hommes déportés en tant que NN à Neue Bremm (août 1943-avril 1944).



En effet, au même moment, les convois qui quittent Compiègne ne sont pas majoritairement composés de résistants, loin de là, surtout au regard des classifications allemandes. Le groupe le plus nombreux est celui des personnes arrêtées pour avoir tenté de quitter le territoire, surtout *via* les Pyrénées vers l'Espagne. Il s'agit notamment de jeunes cherchant à fuir les réquisitions pour le travail. Dans les convois vers Sarrebruck, ce motif d'arrestation est quasiment absent. Surtout, les résistants y représentent en moyenne au moins deux tiers des déportés, soit la très grande majorité des motifs connus. On y retrouve d'importants groupes, représentant la plupart des mouvements et réseaux de la Résistance. Parmi les communistes, les Francs-Tireurs et Partisans devancent largement leurs camarades arrêtés pour de la « propagande politique ». Ainsi, quelle que soit cette position sur l'échiquier résistant et politique, apparaît-il que les autorités allemandes ont d'abord retenu, pour composer ces convois, des personnes arrêtées en pleine action armée ou de renseignement. Il est d'ailleurs significatif d'y retrouver, alors que le débarquement n'a pas encore eu lieu, un nombre loin d'être négligeable de maquisards arrêtés lors de combats avec des troupes allemandes.

Ces compositions sont donc loin d'être anodines. Elles placent ces convois, pourtant numériquement faibles dans le bilan total des déportations de répression depuis la France occupée, au cœur de la répression de la Résistance. Il n'est dès lors pas étonnant que les Allemands les aient fait partir selon une procédure parfaitement étudiée et garantissant un maximum de sécurité et de secret. Détaillons-là précisément, tant elle conditionne le choix du camp de concentration après Sarrebruck.

« L'aiguillage » de Neue Bremm

Fin 1942, le BDS de Paris obtient la possibilité d'interner administrativement des suspects, sans recours obligatoire à la procédure jusque-là normale et toujours effective d'un jugement devant un tribunal militaire. La déportation de *Schutzhaft* (de sécurité, extra-judiciaire) devient ainsi l'horizon de la majorité des personnes arrêtées en France. Les déportés dirigés vers Neue Bremm sont tous des *Schutzhaftlinge*, mais comme ceux des grands convois. Les différences tiennent à l'ajout du sigle « NN », qui garantit le secret sur le sort de ces détenus jugés plus dangereux que les autres, et à l'application du décret d'Heydrich de janvier 1941 classant les camps de concentration en trois grandes catégories, selon le « degré de dangerosité » de la personne. Celles-ci répondent en effet à trois degrés de la *Schutzhaft*, dont l'attribution est le préalable nécessaire à la décision d'envoi dans un camp de concentration. Ce sont les services policiers nazis en France qui, une fois quelqu'un arrêté, décide de le placer en détention de sécurité de degré I, II ou III. Celle-ci détermine normalement l'envoi dans un camp de l'une de ces trois catégories. Dans le cas des déportés NN de Neue Bremm, cette procédure est suivie. Ainsi très peu nombreuses sont les personnes classées dans la première catégorie des détenus jugés peu dangereux et ensuite déportées vers Sachsenhausen ou Dachau, des camps I. Elles sont au contraire très nombreuses à être classées en *Schutzhaft II*, dirigées vers Buchenwald ou Neuengamme (30 % environ), et en *Schutzhaft III*, à Mauthausen (un sur deux), le seul de cette catégorie, celle des détenus les plus à risque et les moins « rééducables »⁷. Comme le précisait le texte du 23 juin 1943 du RSHA au BDS, ce sont les services de police de Sarrebruck qui se chargent de cette répartition, envoyant chaque détenu dans un camp de concentration choisi selon son dossier et sa classification à son départ de France.

La forte présence de détenus des catégories II et III – ces derniers à eux seuls majoritaires – témoigne de nouveau de l'importance de ces convois, dont on pourrait détailler les compositions individuelles pour y retrouver des noms connus de la Résistance. La procédure mise en place par les Allemands prolonge ce constat, tant elle apparaît finalement centrale dans l'ensemble du dispositif répressif. Le rite d'apprentissage des détenus à leur arrivée à Neue Bremm, très souvent rappelé dans leurs témoignages, peut également s'expliquer par cette politique de déportation qui envoie des hommes triés par des procédures complexes, choisis pour leurs actes de résistance, sortis du monde et perdus pour leurs proches par le sigle NN.

⁷ Le registre de Romainville (conservé aux archives nationales, F9 5578), d'où partent jusqu'à la fin de l'année 1943 une grande partie des « NN Gestapo », démontre ce fonctionnement : on y retrouve les mentions abrégées des catégories de la *Schutzhaft* (Sch. I, II ou III). Nous n'avons pas l'équivalent pour la prison de Fresnes.

La déportation des femmes de France via Neue Bremm, 25 mai - 11 août 1944

Aux hommes succèdent les femmes. Le dernier convoi de NN masculins part le 17 avril 1944 de Paris. Un mois et une semaine plus tard, un premier convoi de femmes lui succède, aucune n'étant classée comme NN. Pour les départs depuis la France occupée, le rôle du camp de Neue Bremm vient de se modifier. Ce changement répond à l'imminence d'un débarquement allié, qui pousse les nazis à accélérer les départs en déportation et, pour ce faire, à modifier leur système répressif. Si la procédure *Nacht und Nebel* est toujours appliquée, il est toutefois décidé de mettre fin à ces convois particuliers de « NN Gestapo » vers Sarrebruck. Les derniers transports sont d'ailleurs significativement composés de détenus extraits du camp de Compiègne où d'importants convois se préparent et où un tri s'opère pour préalablement retenir des NN pour un départ vers Neue Bremm. Les deux viviers que constituaient la prison de Fresnes et le camp de Romainville changent de fonction.

En avril 1944, le rôle de Neue Bremm dans les déportations depuis la France occupée aurait pu s'arrêter là. Il n'en est rien du fait de l'autre réforme structurelle qui, à la fin de l'année 1943, a modifié le rôle des camps de détention allemands de Compiègne et de Romainville. Deux camps d'un même système à deux têtes, où Compiègne sert désormais de camp de rassemblement des hommes à déporter dans le cadre de la *Schutzhaft*, Romainville étant son équivalent pour les femmes. Les détenus qui arrivent de toute la France transitent ainsi, selon leur sexe, dans un de ces deux camps d'où ils partent en déportation. Dès leur arrivée, ils sont utilisés comme main-d'œuvre servile dans les *Kommandos* des KL. À partir de février et jusqu'en août 1944, 400 femmes entrent ainsi en moyenne chaque mois à Romainville pour être déportées vers Ravensbrück. Elles partent d'abord en deux transports importants d'environ 500 déportées chacun, formés le 18 avril et le 13 mai 1944. Mais, à partir du 25 mai, les convois, dorénavant composés de quelques dizaines de déportées à chaque fois, font halte à Sarrebruck, au camp de Neue Bremm, avant de rejoindre Ravensbrück quelques jours ou semaines plus tard. Neue Bremm retrouve une nouvelle fonction dans les déportations depuis la France.

Des raisons logistiques semblent de nouveau expliquer ce choix. En effet, l'organisation de petits convois, depuis la gare de l'Est, de manière généralement hebdomadaire, et parfois jusqu'à deux fois par semaine, semble davantage convenir à la *Kommandantur* du camp de Romainville. En mai 1944, il n'y avait en effet jamais eu autant de personnes internées au fort, ce qui représentait un risque évident pour une garnison allemande trop faible en nombre. Par ailleurs, les précédents convois d'hommes NN vers Sarrebruck avait permis de rôder une procédure devenue habituelle et garantissant, durant le voyage, un quasi sans faute en matière d'évasion et une mortalité nulle. Ainsi les femmes classées en *Schutzhaft*, arrivées de toute la France à Romainville, repartent-elles au maximum

dans le mois vers Sarrebruck (où le transit est également bref) puis Ravensbrück. Beaucoup ne passent au fort qu'un court moment, voire même une journée. Durant cette période, le camp de Romainville ne cesse donc de se remplir de détenues, pour mieux se vider presque aussitôt. Très peu échappent ainsi à la déportation, souvent pour des raisons médicales. Elles sont un peu plus de 1 200 à suivre ce parcours du 25 mai au 11 août 1944, avant que la libération de Paris ne mette un terme à ce dispositif.

Conclusion

Jusqu'au convoi du 28 juillet qui quitte Compiègne pour Neuengamme et celui de femmes dirigé depuis Romainville vers Sarrebruck le 4 août, les évacuations dans l'urgence, résultant de l'avance alliée, ne semblent pas avoir véritablement débuté. Les procédures fixées avant même le débarquement pour former régulièrement des convois de déportation depuis ces deux camps clés du dispositif répressif allemand sont respectées, et cela quasiment une semaine encore avant la libération de Paris.

Ce n'est qu'avec le convoi prévu pour le 8 août qu'un changement est perceptible : composé de détenues de Romainville, il ne peut quitter la gare de l'Est à la suite de la grève des cheminots. L'évacuation étant devenue une urgence, il part finalement trois jours plus tard de la gare de Pantin, où ont été également amenées des prisonnières de la prison de Fresnes⁸. C'est le dernier convoi parisien de femmes à transiter par Sarrebruck. Le 15 août, un convoi massif de plus de 1 500 personnes, mixte, est de nouveau formé en gare de Pantin. Évacuant les détenus des prisons et des camps de toute la région parisienne qui partent vers les camps de Buchenwald et Ravensbrück, il témoigne désormais de l'urgence de la situation.

« C'est dans un wagon de chemin de fer ordinaire que trente-sept résistants sortis des lieux de détention parisiens de la Gestapo ont pris place le 8 août 1944 au départ de la gare de l'Est » (Hessel, 1997 : 83). Ils sont menottés sur leurs banquettes. Trois femmes au moins, membres du SOE britannique (*Special Operations Executive*), montent dans le train, probablement dans un autre wagon que celui des hommes. Le caractère particulièrement dangereux de ces détenus aux yeux des autorités allemandes⁹, le secret assuré sur ce convoi qui, lui, réussit

⁸ Le transit par Romainville n'a donc pas pu être respecté pour ces détenues qui, initialement, ne devaient d'ailleurs peut-être pas être déportées vers Sarrebruck.

⁹ Tous sont en effet arrêtés pour une participation active à la Résistance, souvent à des niveaux de responsabilité importants. On retrouve ainsi des dirigeants de réseaux, dont Jean Bouguennec pour Max Butler, Henri Frager pour Buckmaster, ou encore Stéphane Hessel pour le réseau Gréco. Près du quart sont parachutés en France dans le cadre d'opérations spéciales pour les FFC (Forces Françaises Combattantes), le SOE ou des réseaux dépendant de l'Angleterre. Les autres sont liés à des organisations de résistance, comme le réseau Pernod qui, en plus de ses activités de

à quitter Paris ce 8 août, le sort tragique de ces déportés quelques semaines plus tard¹⁰, rappellent bien des éléments des transports de NN qui se sont succédés d'août 1943 à avril 1944. Alors que les Allemands commencent à évacuer Paris, ce transport illustre le recours à un mode de déportation particulier pour des détenus spécifiquement choisis. Or, le camp de Neue Bremm ayant déjà démontré son utilité, il est une nouvelle fois utilisé. Le train prend la direction de l'Allemagne, en faisant de fréquents arrêts du fait des bombardements aériens. Il arrive le lendemain à Sarrebruck, où les déportés sont internés au camp de Neue Bremm. De là, les hommes sont dirigés vers Buchenwald où ils arrivent le 17 août ; les femmes sont transférées à Ravensbrück où elles entrent cinq jours plus tard.

Après le 15 août 1944 et l'évacuation de Paris par les Allemands, les départs vers Sarrebruck sont ponctuels et s'expliquent avant tout par l'urgence de la situation militaire et les chemins empruntés pour opérer les dernières déportations. Le transport qui réussit encore à quitter la région parisienne le 25 août en témoigne particulièrement. Ce jour-là, alors que Paris se libère définitivement, une voiture allemande est attaquée par quatre FFI au Perreux en Seine-et-Marne. Peu après, une compagnie de SS opère des représailles parmi les gens présents, commençant par dix pompiers de Paris envoyés éteindre l'incendie consécutif à l'attaque, ainsi que par des membres de la Défense passive de Fontenay-sous-Bois venus secourir les blessés. Des FFI arrêtés lors des combats font également partie des 42 personnes qui sont ainsi conduites à pied vers Chelles, avant leur embarquement dans des camions pour Meaux. Dans cette ville, 12 nouvelles personnes viennent les rejoindre : au moins 10 sont des FFI arrêtés lors des combats de libération en Seine-et-Oise. Le 27 août, le convoi est à Châlons-sur-Marne ; le 30, il arrive à Verdun où sont embarqués quatre nouveaux FFI arrêtés les armes à la main, le 4 août, dans la Meuse. Arrivés sur le territoire du Reich, les détenus sont remis à la police de Sarrebruck qui les interne au camp de Neue Bremm (FMD, tome 3 : 253-254).

Cette urgence et cette importance du critère géographique se retrouvent encore pour au moins 42 femmes arrivées de Dijon et de Nancy à Neue Bremm à la fin du mois d'août, dans des conditions proches de celles des hommes du Perreux. Elles sont embarquées le 2 septembre en gare de Sarrebruck, dans le train de près de 140 Françaises parti la veille de Belfort. Elles sont immatriculées ensemble le 4 septembre, à Ravensbrück. Mais ces arrivées à Neue Bremm demeurent exceptionnelles et ne relèvent donc pas de procédures spécifiquement mises en place. D'ailleurs, d'autres camps, comme celui de Schirmeck en Alsace annexée, sont davantage utilisés par les Allemands pour organiser les départs de leurs

renseignements, prend en charge des clandestins et des évadés.

¹⁰ Les trois femmes sont exécutées à Ravensbrück d'une balle dans la nuque, en janvier 1945. En différents temps, en septembre et en octobre 1944, 31 des 37 hommes sont également exécutés, la résistance intérieure du camp de Buchenwald réussissant à sauver six d'entre eux (FMD, 2004, tome 3 : 51-52).

derniers prisonniers. Les détenus arrêtés en zone occupée forment ainsi une petite minorité de ceux qui sont évacués de Neue Bremm à la fin de l'année 1944. Le temps fort des arrivées dans ce camp depuis la France occupée aura donc duré à peine douze mois. Mais, en faisant se succéder deux procédures caractéristiques de la répression de la résistance, l'exemple des convois vers Neue Bremm s'avère particulièrement riche pour notre compréhension d'ensemble des politiques de déportation.

Références

- Bernard H., 2001, « *Dans le purin jusqu'aux épaules* ». *Témoignages d'anciens déportés du camp de concentration de la Nouvelle Bremme* / « *Bis zu den Schultern in der Jauche* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten / Landeshauptstadt Saarbrücken.
- 2005, « *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là* ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême* / « *Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Blatthaus.
- Bernard R., Renger D., 1984, *Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken*, Saarbrücken Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.
- Cardon-Hamet Cl., 1997, 2000, *Mille otages pour Auschwitz. Le convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45 000 »*, Paris, Fondation pour la mémoire de la déportation-Graphein.
- 2005, *Triangles rouges à Auschwitz. Le convoi politique du 6 juillet 1942*, Paris, Éd. Autrement.
- Eismann G., 2007, « L'escalade d'une répression à visage légal. Les pratiques judiciaires des tribunaux du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, 1940-1944 », pp.127-168, in : Eismann G., Martens S., dirs, *Occupation et répression militaire allemandes, 1939-1945. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, Paris, Éd. Autrement.
- Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD), 2004, *Le Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, Paris, Éd. Tirésias, 4 tomes.
- Fontaine T., 2005, *Les oubliés de Romainville, un camp allemand en France (1940-1944)*, Paris, Tallandier.
- 2007, « Les politiques répressives en France occupée : l'exemple du camp d'internement installé au fort de Romainville, 1940-1944 », pp. 69-90, in : Garnier B., Leleu J.-L., Quellien J., dirs, *La Répression en France, 1940-1945*, Caen, Éd. du CRHQ.
- Hessel St., 1997, *Danse avec le I^e siècle*, Paris, Éd. Le Seuil.
- La Martinière de J., 1981, *Le Décret et la Procédure Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard)*, Orléans, Impressions Boulas-Vitry ; réédité Paris, FNDIRP, 1989.

Les rôles du camp de Sarrebruck Neue Bremm dans les déportations

Le Maner Y., 2005, *Déportation et génocide, 1939-1945. Une tragédie européenne*, Saint-Omer, Éd. La Coupole.

Sellier A., 1998, *Histoire du camp de Dora*, Paris, Éd. La Découverte, 2001.

Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm, Terrorstätte der Gestapo. Ein Erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter, 1943-1944*, St-Ingbert, Rohrig Universitätsverlag.

> HISTOIRE ET MÉMOIRES DU CAMP DE LA NEUE BREMM

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations

Université Nancy 2

Maison des sciences de l'homme Lorraine

beatrice.fleury@univ-nancy2.fr

QUAND DES VICTIMES SORTENT DE L'OUBLI. MOBILISATION FRANCO-ALLEMANDE À LA NEUE BREMM (1978-1997)

Résumé. — Si 20 000 détenus ont séjourné au camp de la Neue Bemm pendant la période où celui-ci était en activité, ce n'est que récemment que le parcours de nombre d'entre eux est devenu central dans la gestion mémorielle du lieu. Au cœur de ce processus, on trouve la mobilisation d'associations française et allemande œuvrant dans le champ de la mémoire, et le rôle déterminant d'une personnalité sarroise, Horst Bernard, qui depuis des années milite pour le camp sorte de l'oubli. Le propos consistera à retracer vingt années (1978-1997) de collaborations entre associations françaises et allemandes, en mettant surtout en exergue les moments et personnalités clés ayant assuré la mise en visibilité de l'histoire du lieu et de ses victimes. Pour en appréhender les enjeux, seront principalement analysées les archives personnelles qu'Horst Bernard a conservées. Ce, afin de mettre en évidence quelles sont les modalités d'amplification d'une cause mémorielle et les procédés sollicités pour y parvenir.

Mots clés. — Neue Bemm, camp de la Gestapo, Horst Bernard, commémoration, lieux de mémoire, Sarre, milieux de mémoire, nazisme, victimes, témoins, témoignages.

Le camp de la Neue Bremm a pour particularité d'avoir été un lieu de passage (Thalhofer, 2003 ; Neveu, en ces pages) où se sont croisés ou succédés des détenus de différentes nationalités, incarcérés par ailleurs pour des causes diverses. Or, c'est cette histoire plurielle qui est au cœur d'une problématique ayant trait à la gestion mémorielle du lieu. En effet, les périodes qui scandent les quelques soixante années qui vont de l'immédiat après-guerre à la période contemporaine mettent chacune en relief un aspect particulier de l'histoire du camp, et ce en phase avec des préoccupations contextuelles.

Par exemple, lorsque le 11 novembre 1947, les Français qui occupent alors la Sarre inaugurent – sous le patronage du gouverneur militaire Gilbert Grandval – un obélisque en béton de 30 mètres de haut¹ et une plaque rédigée en français², ils enjoignent surtout à se souvenir de la barbarie dont les nazis s'étaient rendus coupables et à honorer les victimes combattantes. Sont d'ailleurs conviés³ quelques anciens du camp qui ont pu rejoindre les lieux grâce à des trains affrétés depuis Paris⁴. Dans le programme de la manifestation distribué ce jour-là, c'est un hommage appuyé qui est rendu à cette cause victimaire. Ainsi, sur la deuxième page, peut-on lire : « VOUS, hommes et femmes, enfants ou vieillards, vivants ou morts, qui fûtes par votre courage et vos souffrances les plus irréductibles adversaires du despotisme totalitaire ; VOUS, qui rendîtes possible une victoire telle, qu'elle vous permit à son tour de savourer votre juste ressentiment, par un pieux recueillement, à l'endroit précis du crime dont vous fûtes l'objet ; VOUS, LES DEPORTÉS, sachez qu'il était donc essentiel que fut gardé saintement le souvenir de vos malheurs et qu'un témoignage de pierre vint en fixer le lieu même ». Et sur l'avant-dernière : « Comme devant les plaines qui marquent le destin du monde, à MARATHON, à POITIERS, à VERDUN, à EL ALAMEIN, à STALINGRAD, devant ce Camp de la NOUVELLE BRÈME, le passant s'arrêtera dans sa course, pour dire : derrière ces barbelés, furent enfermés des hommes et des femmes qui surent Résister et Triompher pour défendre et répandre l'esprit de paix sociale et de fraternité humaine » (mis en majuscules par le comité organisateur). S'il n'est pas précisé que l'on s'adresse aux seuls Français, le fait de rédiger le texte en cette

¹ L'architecte de cet obélisque est A. Sive (A. Szivessy, 1899-1958), un parisien d'origine hongroise qui a travaillé avec Le Corbusier (Baudouï, 1991, 1997 ; Dimmig, 2001 ; Walter, 2006 ; Fleury, Walter, 2007a).

² Le texte de la plaque est celui-ci : « Dans ce camp/ sur des ordres venus d'outre-Rhin/ furent entraînés vers la mort les défenseurs de la dignité et de la liberté humaines./ victimes de la barbarie nazie./ Monument érigé par le Comité du Camp de la Nouvelle Brême./ inauguré le 11 novembre 1947 ».

³ Au cœur de l'organisation de cette cérémonie, le Comité du camp de la Nouvelle Brême. Celui-ci est cité dans diverses publications, sans donner plus de détails sur sa composition et son histoire.

⁴ Lors d'un entretien téléphonique (20/11/07), J. Quantin (détenu à la Neue Bremm avec trois amis – J. Cuenin, P. Grandjean et P. Wucher – entre octobre et décembre 1943, pour s'être échappé de l'usine ig-Farben où lui et ses compagnons étaient astreints en tant que requis du STO) évoque l'invitation que lui-même a reçue et parle de ces trains affrétés depuis Paris. C'est par son intermédiaire qu'il a été possible de consulter les documents remis lors de cette cérémonie et que, depuis lors, il a conservés.

langue met symboliquement à l'écart ceux des Allemands qui auraient résisté au pouvoir hitlérien.

Probablement faut-il voir en cette exclusive l'une des raisons permettant de comprendre pourquoi, après cette commémoration et en dépit d'initiatives émanant pour partie d'entre elles de la *Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes* (vvn ou Union des persécutés du régime nazi)⁵, la mémoire du camp connut une période de mise en sommeil. Ce à quoi il faut ajouter la date importante que représente le référendum du 23 octobre 1955 qui vit la réintégration de la Sarre dans la République fédérale d'Allemagne et dont une conséquence possible fut la mise à distance des référents mémoriels engagés par les Français. S'ensuivit un désintérêt des pouvoirs publics à l'égard du camp qui se traduit par un aménagement de l'environnement immédiat du site avec un effet inéluctable sur sa topographie⁶. Bref, fin des années 70, cet ancien camp de la Gestapo connaît un problème de visibilité – tant matérielle que publique – qui tranche avec celle que connaissent à la même époque les grands camps. La vvn-BdA (*Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes, Bund der Antifaschistinnen und Antifaschisten* – Association des victimes du nazisme, Union des antifascistes)⁷ fera de ce déficit un élément fort de son combat dès les années 70, elle qui milite alors contre la résurgence de mouvements néo-nazis. C'est à cette période que nous nous attacherons ici, plus spécifiquement celle qui court de 1978 à 1997, avec une date butoir, le 11 novembre 1997. Essentielle pour comprendre ce qui se jouera ensuite, cette date correspond à la commémoration des 50 ans du Mémorial de 1947, et stimulera le projet de voir érigé un nouveau Mémorial⁸.

Pour cela, nous nous fonderons sur les archives personnelles d'Horst Bernard et prendrons en compte des éléments issus d'un entretien mené avec lui⁹. Né en 1931, ingénieur, fils de résistants (son père était juif), ce dernier est porte-parole de la vvn-BdA. Originaires de Sarrebruck, ses parents avaient fui l'Allemagne au moment où la Sarre, suite au référendum du 13 janvier 1935, choisissait d'intégrer

⁵ La vvn a été créée en 1947 en Allemagne, en 1948 en Sarre.

⁶ La transformation du dispositif routier aux abords du camp aura pour conséquence de séparer l'obélisque du lieu auquel il était censé rendre hommage, une route très fréquentée étant désormais venue s'interposer entre eux. Et en 1975, la construction d'un Novotel (groupe Accor) sur le camp des femmes amputera le lieu d'une partie de son espace initial.

⁷ La décision d'ouvrir les rangs de la vvn à de jeunes antifascistes a été prise en mai 1971. Depuis cette date, l'organisation porte le nouveau nom de vvn-BdA. Cette configuration s'inscrit dans une période où certains Allemands craignaient que des membres du parti néo-nazi allemand, le NPD (*Nationaldemokratische Partei Deutschlands*), n'entrent au Bundestag.

⁸ C'est le 8 mai 2004 qu'un nouveau Mémorial fut inauguré à la Neue Bremm. Intitulé « *Hotel der Erinnerung* » ou « Hôtel du souvenir », il fait notamment référence à cette configuration particulière du site dont une partie a été amputée par la construction du Novotel. Comportant 33 photographies, une sur sa face externe, les autres sur sa face interne, il a été conçu par deux architectes berlinois, N. Ballhausen et R. Poppensieker. Sa réalisation a été confiée à J. Schulze Icking.

⁹ L'entretien avec H. Bernard a eu lieu au domicile de ce dernier, le 12 juillet 2007. Il a été conduit par B. Fleury et J. Walter.

le Reich. Aussi est-ce dans la clandestinité qu'il vécut les années de guerre en France, plus précisément à Agen. D'où cette double culture qui le caractérise et en fait un interlocuteur privilégié des associations françaises de mémoire. Outre des documents officiels et des articles de presse, les archives d'Horst Bernard comportent les courriers reçus et adressés à différentes personnalités du champ de la mémoire. Couvrant 50 ans des actions engagées sur ce site¹⁰, elles permettent de saisir les modalités par et selon lesquelles la Neue Bremm s'est imposée comme une cause dont il fallait défendre et préserver la mémoire. En outre, elles révèlent la constitution d'un type de qualification : la désignation des déportés en tant qu'anciens de la Neue Bremm. Ainsi verra-t-on que cette propriété – être ancien de la Neue Bremm – dont on pourrait penser qu'elle désigne avant tout et surtout une expérience, s'inscrit dans une configuration où s'entremêlent différents facteurs (contextuels, humains), principalement sous l'égide des relations franco-allemandes qui, selon les périodes, se sont manifestées selon des modalités et rythmes différents.

Pour qu'une expérience individuelle prenne un sens public, elle doit être en résonance avec un certain nombre de conditions auxquelles, pour partie, ces archives permettent d'accéder. Une remarque : si ces dernières sont évidemment partielles et partiales, car rassemblées par un acteur du travail de mémoire, elles favorisent aussi l'accès à des interactions individuelles qui sous-tendent les actions mémorielles. Aussi au gré de leur lecture, voit-on des noms apparaître qui montrent le cheminement d'un projet au sein d'un réseau dont on perçoit les étapes progressives de la constitution ainsi que, dans certains cas, leur caractère affectif. On y remarque également le mouvement par lequel les mémoires d'un lieu (diverses, éparées), issues de milieux spécifiques, s'ajustent et s'unissent autour d'un projet, faisant de la Neue Bremm un camp ancré dans le souvenir transfrontalier dont nous retracerons le cheminement selon une progression en trois temps. En préambule, une remarque au sujet du postulat introduisant le monumental ouvrage de Pierre Nora (1984 : XVII) : « Il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y a pas de milieux de mémoire ». *A contrario* de cette position, nous verrons que ces milieux sont présents à la Neue Bremm (victimes encore vivantes, associations investies dans une démarche volontaire), et que ce sont eux qui tenteront de restituer à des mémoires le lieu dont elles ont été privées. Pour ce faire, nous tenterons d'abord de repérer le geste premier à partir duquel, de notre point de vue, s'est enclenché le mouvement de reconnaissance publique du camp. Nous montrerons que celui-ci résulte de la rencontre entre une cause individuelle et une cause commune, marquée au coin des échanges entre Français et Allemands. Ensuite, nous verrons en quoi et comment l'émergence d'une cause commune a, en retour, permis de légitimer des expériences individuelles. Enfin, nous traiterons des ciments de cette mémoire particulière, en étant – comme évoqué *supra* – plus spécialement attentif à l'un des acteurs engagés dans cette cause, Horst Bernard.

¹⁰ Si les archives d'H. Bernard commencent en 1946 et se prolongent jusqu'à aujourd'hui, elles sont plus systématiquement conservées à partir de 1981.

Quand une cause individuelle rencontre une cause commune

On l'a vue, dans les années 70, en Sarre, deux raisons expliquent l'engagement de la VVN-BDA en faveur du camp. L'une est la crainte, en 1969 déjà, de voir le parti néo-nazi, le NPD, accéder au Bundestag, l'autre est le désintérêt des pouvoirs publics à l'égard du camp qui contribue à faire de celui-ci un lieu en déshérence. Or, c'est au cours de cette période où l'association allemande se mobilise en organisant des actions de réhabilitation du camp, que des contacts seront pris entre elle-même et les milieux de mémoire français. On le verra, la chronologie de ceux-ci est symptomatique des chemins de traverse que peut prendre une cause pour s'imposer.

Au mois de novembre 1978, un courrier est publié par le *Patriote résistant*¹¹ par M^{me} Coulon. Dans celui-ci, cette femme explique que son mari – Robert Coulon¹² – ayant séjourné à la Neue Bremm, elle avait souhaité s'y rendre. S'en étant acquittée, elle rend compte de sa visite et de son étonnement, le lieu lui semblant avoir été laissé à l'abandon. Sa lettre est clémente, mais comporte des interrogations quant aux actions engagées sur le site pour en préserver le souvenir. Le 10 mai 1979, Horst Bernard lui répond, toujours par l'intermédiaire du journal, en décrivant les actions menées. Il dit espérer pouvoir la rencontrer. Cet échange agira comme l'élément stimulateur d'une démarche consistant à voir des personnalités françaises et le porte-parole de la VVN-BDA réfléchir ensemble à ce qu'il serait opportun de mettre en place à la Neue Bremm. Il a pour particularité de donner la couleur de ce qui se jouera ensuite : une collaboration entre les deux pays au sein du milieu militant de la mémoire. Avant d'en retracer les lignes de force, il convient de s'interroger sur la surprise de M^{me} Coulon. En 1978, le camp n'a rien à voir avec qu'il était lors de sa période d'activité. Les baraquements ont disparu, il n'en reste que des fondations peu à peu recouvertes par la végétation. D'ailleurs, au mois de novembre de cette même année, le *Landesjugendring Saar*, un mouvement rassemblant des organisations de jeunes non affiliés à des partis politiques, met en place une semaine d'activités « pour défricher le terrain et donner au site un aspect plus digne » (*Patriote résistant*, 2001). En outre, on l'a vu, une partie n'existe plus, celle réservée aux femmes. Le camp ne ressemble pas non plus à ce qu'il fût lors de l'inauguration du premier Mémorial par Gilbert Grandval, l'obélisque conçu par André Sive trônant désormais à distance du camp. Bref, rien ne permet au visiteur de se faire une idée de ce qu'avait pu être la vie en ce lieu.

¹¹ Ce courrier est publié dans le n° 469 du *Patriote résistant*. Il reprend un article du journal de l'Amicale de Mauthausen (n° 188).

¹² R. Coulon est né à Nantes le 23 octobre 1918. Déporté *Nacht und Nebel*, il a été conduit à Mauthausen après son passage à la Neue Bremm (il y était arrivé le 13 mars 1944). Il fut libéré le 5 mai 1945.

Plusieurs points à retenir de cet échange. Déjà, il prend corps dans une publication engagée dans le « devoir de mémoire »¹³ et résulte de l'initiative d'une femme qui part sur les traces de ce qu'a vécu son mari. Préoccupations publique et privée y sont mêlées, de même qu'elles le sont dans la réponse d'Horst Bernard. En effet, celui-ci rencontre quelques difficultés à voir la préservation du site reconnue comme une cause importante. Et si lui-même s'est engagé vis-à-vis de celle-ci, c'est pour des raisons qui, pour partie, sont en lien avec un parcours personnel spécifique (voir *supra*). Ensuite, on constate un délai entre le courrier publié dans le *Patriote résistant* et la réponse, les supports de sociabilité des mouvements engagés dans des actions de mémoire étant évidemment spécifiques de chaque côté de la frontière. C'est donc à partir du moment où une préoccupation commune se fait jour qu'un mouvement en faveur du camp pourra s'établir et s'amplifier, selon un rythme à géométrie variable, distendu dans les premiers temps, plus soutenu ensuite, les actions en faveur du camp se multipliant.

D'ailleurs, c'est seulement le 20 janvier 1981 qu'une prise de position plus institutionnelle intervient, c'est-à-dire lorsque Charles Joineau¹⁴ adresse à Horst Bernard un courrier dans lequel lui aussi demande quelles actions ont été engagées à la Neue Bremm. Considérons qu'au cours de cette période, en France, un objectif se renforce, celle de « la transmission du flambeau du témoin » (Lalieu, 2001 : 89). Avec un arrière-plan quant au devenir du devoir de mémoire et qu'Olivier Lalieu met en évidence : « La notion de passage de flambeau survient quand le mouvement déporté prend conscience de sa lente mais irrémédiable dislocation par la mort de ses membres ». Toujours est-il que, dans sa réponse, Horst Bernard (10/03/81) évoque les manifestations qui sont organisées sur le site, explique la configuration de celui-ci, parle de la stèle rédigée en français et du Mémorial ainsi que de l'action menée par la VVN auprès de la ville de Sarrebruck pour que figure une plaque portant un texte en allemand. Ainsi précise-t-il que, dès 1978, la municipalité avait accepté ce projet, sans que pour autant ceci soit à ce jour suivi d'effets. En outre, Horst Bernard demande que lui soient transmis les courriers adressés au *Patriote résistant* et dans lesquels le camp est évoqué. En effet, entre temps, en février, un article de ce journal, titré « Sarrebruck-Neue Bremm : afin que se perpétue le souvenir » lançait un appel à témoins : « *Si personne n'intervient, le bassin sera comblé et disparaîtra comme ont disparu les constructions autrefois attenantes. Nous devons intervenir. Nous avons besoin des témoignages de cette antichambre des camps de concentration de Dachau, Auschwitz, Mauthausen. C'est pourquoi nous nous adressons à tous les lecteurs du P.R. qui ont transité par le camp de Sarrebruck-Neue Brem avant de connaître l'univers concentrationnaire* »¹⁵.

¹³ Pour l'histoire de ce type d'engagement et l'utilisation du terme même, voir Lalieu (2001).

¹⁴ Communiste, résistant, déporté *Nacht und Nebel* au Struthof, Ch. Joineau (1919-1997) est entré au Conseil national de la Fédération des déportés au sortir de la guerre. En juin 1950, le colonel Manhès, M. Paul, coprésidents, et A. Leroy, lui proposent d'entrer au secrétariat. L'année suivante, il succède à A. Leroy, puis deviendra l'un des membres de la présidence en 1982. Lors de l'échange de courrier avec H. Bernard, il est secrétaire de la Fédération.

¹⁵ Mis en italique par nous. Le texte d'origine avait été souligné par l'auteur.

Finalement, ce début de l'année 1981 est le moment fondateur d'une quête testimoniale qui se prolongera par la suite. Il voit se rapprocher deux associations – française et allemande – idéologiquement proches et qui ont besoin l'une de l'autre pour agir et un journal se mobiliser¹⁶. Mais cette démarche a un sens : faire en sorte que la Neue Bremm devienne un objet d'intérêt pour les pouvoirs publics. Le vocabulaire spécifiant ce camp se révèle donc emblématique de ce qui est susceptible de susciter l'intérêt, à la fois chez les témoins et chez les politiques que l'on cherche à sensibiliser. Aussi, en qualifiant la Neue Bremm d'antichambre des grands camps, le rattache-t-on à des références connues qui l'inscrivent dans un parcours concentrationnaire dont on cherche à faire reconnaître que chaque étape a connu des abominations.

Quand une cause commune légitime des parcours individuels

Avril 1981, Irène Michine, journaliste et rédactrice en chef du *Patriote résistant*, se rend à la Neue Bremm ; à son retour, elle rédige un article sur le camp¹⁷ qui commence ainsi : « Un vent glacial nous enveloppe. Je regarde autour de moi : un terrain au gazon régulier ouvert sur la route, des allées, quelques arbres, au centre, un bassin entouré de barbelés symboliques. Le bassin du camp de la Neue Bremm ». Dans un encadré figurent également les noms de ceux qui ont adressé au journal des informations sur le camp¹⁸. La plupart d'entre eux¹⁹ se retrouveront dans un livre – allemand – rédigé par Raja Bernard et Dietmar Renger (1984), et dont Irène Michine avait elle-même suggéré l'idée²⁰. C'est la

¹⁶ L'un des objectifs de la vvn est de faire en sorte que la société d'après-guerre n'oublie pas le passé. À l'origine, l'organisation était indépendante des partis politiques. Or, après l'interdiction du Parti communiste allemand (KPD), en 1956, les autorités allemandes prétextèrent la présence de militants communistes au sein de la direction de la vvn pour tenter une procédure d'interdiction contre elle (1962). Celle-ci échoua en 1965. Néanmoins, le reproche de l'influence communiste restera, même pendant la période d'interdiction du KPD et après la création, en 1968, d'un nouveau Parti communiste allemand, le DKP. Ce reproche justifiera la mise sous surveillance de la vvn-BDA et de ses dirigeants, y compris H. Bernard, par les services secrets allemands, et ce avec l'idée de protéger la constitution. Pour plus d'informations voir François (1992). Au vu de ceci, on peut supposer que le rapprochement avec les associations françaises contribuera à apporter de la légitimité à l'engagement, en même temps qu'il permet de trouver un appui.

¹⁷ Dans un courrier daté du 23 mars 1981, CH. Joineau remercie H. Bernard de l'accueil que ce dernier a réservé à A. Michine.

¹⁸ Les noms des anciens déportés ayant contacté le *Patriote résistant* sont : Marcel Beauclair, Jean Courdoux, François Cuny, Fernande Haag, Marcelle Itzkowitz, Jacques Leclerc, Marcel Léger, René Méréard, Pierre Mignon, Louis Miguet, Lucie Maurice, René Mattet, Lucien Manotte, Suzanne Orts, Marcel Saussard, Lucia Schmidt, Pierre Verdumo. À côté de chacun d'eux sont précisés leur lieu actuel de résidence et le camp dans lequel ils ont ensuite été transférés.

¹⁹ Ne sont pas cités : Marcel Beauclair, René Mattet, Lucia Schmidt.

²⁰ Mention sera régulièrement faite du livre de R. Bernard et D. Renger (1984) dans les courriers analysés, non seulement ceux de la période ici considérée, mais également ceux plus récents. En

première fois qu'une publication traitant exclusivement de ce camp paraît. Elle émane de la conjonction de deux facteurs : l'un que nous évoquions plus haut et qui consiste en un travail de mémoire ancré dans cette rencontre entre une cause privée et une cause publique²¹ – en effet, l'un des auteurs, Raja Bernard, est la fille d'Horst Bernard ; – l'autre qui résulte de la collaboration naissante entre milieux de mémoire français et allemands. D'où cette caractéristique : les déportés dont les auteurs exploitent les témoignages sont français et appartiennent à ce réseau de sociabilité particulier que sont la FNDIRP et son journal. Aussi la déportation dont ils rendent compte est-elle surtout fondée sur celle en lien avec l'action combattante. De ce point de vue, les termes qualifiant les anciens détenus de la Neue Bremm dans l'article du *Patriote résistant* sont explicites : « Ils venaient de Romainville, Fresnes, Compiègne, de différentes prisons françaises, parmi eux, des Juifs, des "N.N." ; et puis, des Lorrains, qui avaient refusé l'incorporation dans la Wehrmacht ou dont les fils avaient « disparu » pour cette raison. [...] Si les détenus français ne « consacrent » pas tous et toutes leurs journées à tourner autour du bassin, jusqu'à dix heures par jours sous les coups, les vociférations et l'angoisse d'y être précipité, ils sont tous obsédés par lui ».

On le constate, rien n'est dit sur les détenus appartenant à d'autres nationalités. Or, la plaque que souhaitait depuis plusieurs années la VVN-BDA, et qui sera inaugurée par le maire de Sarrebruck le 8 mai 1985²², est quant à elle significative d'une prise en compte de l'ensemble des déportés, quelle que soit leur origine : « À la mémoire des résistants contre la guerre et le fascisme et des victimes du national-socialisme originaires de 14 nations »²³. Côté allemand, la cause s'est élargie, elle fait de la diversité des nationalités un élément constitutif de l'histoire du camp. De ce fait, comment expliquer le contraste entre ce texte et l'article du *Patriote résistant* ? Peut-être faut-il y voir un effet de la relation que chaque pays entretient à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Pour les Allemands, élargir la cause, c'est inscrire le passé dans une vision européenne en prise avec l'avenir et qui permet de transcender les problèmes que pose forcément toujours le nazisme. Pour les Français, en revanche, l'élargissement est d'une autre nature : les combattants ne sont plus les seuls à être honorés. Désormais, on parle d'autres victimes, même de celles qui ont fait preuve d'un héroïsme moins « spectaculaire ».

Toujours est-il qu'au début des années 90, plusieurs anniversaires verront le renforcement des liens entre associations : le 13 mars 1993 qui correspond

effet, H. Bernard adresse cet ouvrage à nombre de ses interlocuteurs, faisant de celui-ci un élément déterminant de la médiation mémorielle du camp.

²¹ Étudiants à l'époque où les deux auteurs avaient rédigé cet ouvrage, ils avaient espéré en faire un mémoire d'étude pouvant valider un cycle. Ceci leur a été refusé par l'administration universitaire (entretien H. Bernard par B. Fleury et J. Walter, 12/06/07).

²² Le même jour, un parcours historique de la Paix fut initié par des citoyens lorrains et sarrois, avec l'aide des Services culturels de la municipalité de Sarrebruck (Walter, 2006).

²³ « K. Z., *Neue Bremm 1943-1945. Den Widerstandskämpfern gegen Krieg und Faschismus und Opfern des Nationalsozialismus aus 14 Nationen zum Gedenken* ».

au cinquantenaire du camp ; le 6 mai 1995, date à laquelle, avec deux jours d'avance, sera fêté le cinquantième anniversaire de la capitulation sans conditions des nazis²⁴ ; le 11 novembre 1997 commémorant les cinquante ans du premier Mémorial de la Neue Bremm. Chacun de ces événements sera précédé de l'envoi de courriers par Horst Bernard aux représentants des associations concernées, ainsi qu'à des anciens du camp. Il sera également suivi de lettres de remerciements et d'articles dans la presse régionale, française et allemande. En dépit de ceci, le mouvement peine à convaincre. Plusieurs échanges de courrier vont dans ce sens²⁵. Pour autant, plusieurs représentants se déplaceront. Ce qui permettra à Horst Bernard d'entrer en contact avec des anciens qu'il ne connaissait pas et qui accompagnent des personnalités invitées, mais aussi de créer un élan de sympathie entre participants. Ainsi ces échanges épistolaires laissent-ils entrevoir l'établissement puis le resserrement d'un lien entre Horst Bernard et plusieurs collègues français, plus particulièrement ceux des sections locales. En effet, les échanges avec ces derniers ont progressivement pris une importance grandissante. Les uns et les autres s'expriment de façon chaleureuse, usant du vouvoiement avant qu'une rencontre n'ait lieu, se tutoyant ensuite. Ils sont « camarades », cher « ami », parlent des conjoints qu'ils ne manquent pas de saluer. La personnalité et le parcours du militant allemand ne sont évidemment pas étrangers à cet élan, sa maîtrise de la langue française et sa connaissance de la culture française étant largement à même de faciliter les échanges. Ceci aura une conséquence directe : favoriser une dynamique mémorielle se traduisant par un intérêt pour le camp dont on constate qu'il se fait grandissant. Aussi certains des responsables dont l'histoire personnelle n'est pas directement en lien avec la Neue Bremm deviennent-ils des intermédiaires entre leurs propres connaissances – par exemple livresques – ou réseaux et Horst Bernard. Deux cas emblématiques de ceci, le 9 septembre 1993, Jean Geiger²⁶ écrit à Horst Bernard. Il parle de leur rencontre, le 13 mars, et explique que celle-ci a éveillé son attention vis-à-vis du camp. Aussi revient-il sur « le livre de Raja », dont il s'étonne que n'y figurent pas les opuscules publiés par l'abbé Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau, I. En route pour Dachau (1945)*²⁷. Il en envoie donc les photocopies. Le 22 mars 1994, il écrit à nouveau : « Sensibilisé par notre rencontre et après en avoir parlé pour provoquer des témoignages, j'ai ainsi

²⁴ Il est à noter que de choix d'une date commémorative se doit de tenir compte de plusieurs facteurs. Si le 8 mai est férié en France, il ne l'est pas en Allemagne. Il faut donc déplacer la date pour que chacun puisse être présent. En outre, pour cette année 1995, le second tour des élections présidentielles a eu lieu le 7 mai, ce qui excluait le dimanche pour commémorer la capitulation.

²⁵ Dans un courrier daté du 2 février, H. Bernard regrette ce manque de mobilisation. S'adressant à l'Association nationale des cheminots anciens combattants, il confie sa difficulté à rassembler des participants. Le 5 mars, Jean Geiger, président de la FNDIRP-Moselle, écrivant à Horst Bernard, dit lui aussi sa déception de voir que les « Présidents des zones frontalières n'aient pas répondu ».

²⁶ Ancien résistant, J. Geiger est alors président de la FNDIRP-Moselle.

²⁷ L'abbé Goldschmitt a été détenu à Dachau de 1942 à 1945. Entre 1946 et 1948, ce prêtre catholique rédigea 5 brochures concernant les Alsaciens et Lorrains à Dachau et qui contiennent les noms de tous les Mosellans ayant connu ce camp entre 1942 et 1945 (voir Walter, 2007b).

appris qu'une de mes amies, Marianne Marchand, ex-déportée de Ravensbrück, avait aussi souffert à Neue Bremm et en avait gardé un très mauvais souvenir ». La concrétisation de cette information ne se fait pas attendre car, dès le 6 mai 1995, Marianne Marchand²⁸ est l'un des trois déportés présents à la cérémonie²⁹.

Mais à travers cet exemple, c'est aussi l'impact d'une cause commune sur la visibilité de certains témoins qui est perceptible. De ce point de vue, un autre cas est éclairant. En mai 1994, paraît dans le *Patriote résistant*, l'extrait d'un courrier de Bernard Cognet³⁰ dont l'intégralité sera transmise par Jean-Pierre Vittori³¹ à Jean Geiger. Lui-même la confiera à Horst Bernard. Dans ce courrier, l'auteur explique être passé par ce camp et signale qu'il prendra contact avec deux autres camarades, eux aussi anciens du lieu. Il évoque le nom de plusieurs personnalités emblématiques de la Neue Bremm et parle même d'un projet que plusieurs d'entre eux avaient de voir se constituer un regroupement d'anciens : « Je me souviens aussi des camarades, du Père Jacques, peut-être de Colette [sic], mais je crois que c'est en quarantaine à Mauthausen (?), du célèbre physicien Jacques Bergier³², mort voilà quelques années, de Fontana, un agent de mon réseau, mort, de Coulon³³, mort, voilà quelques années également et avec lequel nous avons tenté un regroupement des anciens de Neue Bremm ». Le circuit par lequel transite ce témoignage est significatif : il fait apparaître qu'en 1994, les mémoires individuelles s'expriment encore au sein d'îlots parfois étanches, la circulation de l'un à l'autre n'étant pas nécessairement assurée. Toujours est-il que Bernard Cognet explique avoir déjà envoyé un dossier sur la Neue Bremm à la rédaction du journal pour que celui-ci soit archivé. Il ajoute qu'en 1991, il s'était rendu sur le site et en avait fait état à Yves Morel, rédacteur au *Patriote résistant*, qui avait d'ailleurs accusé réception de l'envoi. Or, à l'époque, Horst Bernard n'en avait pas été informé, quand bien même des contacts étaient-ils déjà établis avec la revue. Du reste, ce n'est que la 1^{er} octobre 1997 qu'Horst Bernard prendra un contact ferme avec Bernard Cognet. Il lui écrit alors, suite à la présentation par le *Patriote résistant* du livre que ce témoin vient de faire paraître³⁴, et dans lequel figure un passage sur la Neue Bremm : « Je me suis rappelé que j'avais reçu, en son

²⁸ M. Marchand avait séjourné dans le camp entre le 27 juillet et le 3 septembre 1944.

²⁹ Aux côtés de M. Marchand, on notait la présence de Mme Weiss, née Schmitt, restée un jour dans le camp.

³⁰ Résistant, B. Cognet est arrivé à la Neue Bremm le 21 mars 1944. Il y est resté trois semaines, jusqu'au 10 avril 1944, à la suite desquelles il a été déporté à Mauthausen, Gusen et à Kellerbau. Un extrait de son ouvrage *Mémoires de révoltes et d'espérance* figure dans le premier livre de témoignages d'H. Bernard (2001 : 21-24).

³¹ Journaliste et écrivain, J.-P. Vittori a notamment dirigé – en collaboration avec I. Michine – en 1995 un ouvrage préfacé par S. Hessel et intitulé : *Le grand livre des témoins*. Il sera réédité en 2005.

³² Pour plus d'informations sur J. Bergier, voir Walter (2008a ; 2008b).

³³ Est mentionnée ici cette personnalité dont la femme avait refait le parcours concentrationnaire et qui, en 1978, avait écrit au *Patriote résistant* (voir *supra*).

³⁴ B. Cognet a fait paraître un livre de témoignage qui s'intitule *Mémoires de révoltes et d'espérance* (1997). L'auteur y évoque son passage à la Neue Bremm dans un récit surtout centré sur son expérience à Mauthausen (Walter, 2007b).

temps, par la Direction nationale de la FNDIRP, une lettre du camarade Bernard Cognet, probablement identique avec l'auteur du livre ». À cette occasion, Horst Bernard demande à son interlocuteur s'il ne souhaiterait pas être présent à la manifestation du 11 novembre.

Pourquoi ce délai fut-il nécessaire ? Probablement faut-il y voir un effet de la temporalité des actions menées et de l'ordre des priorités les concernant. Quand le courrier de Bernard Cognet parvient au *Patriote résistant*, les associations sont engagées dans des actions visant la reconnaissance du lieu. Solliciter des anciens pour qu'ils participent aux manifestations relève de l'idée que ceux-ci peuvent, par leur présence, attester d'une expérience particulière et prouver ainsi la légitimité du combat mené pour la préservation du site. Ce foyer de témoins s'est donc progressivement constitué, par capillarité, au sein de réseaux associatifs et/ou amicaux et appartient à une sphère de proximité. En revanche, à partir du moment où le camp aura accédé à une forme de reconnaissance, il s'amplifiera, toujours par capillarité, mais en faisant de la multiplicité testimoniale à la fois un facteur d'attestation et un outil de connaissance. Dans ce cadre, faire parler les témoins c'est faire parler un lieu disparu. Tel est le cas de ce 11 Novembre qui s'annonce, et pour lequel Horst Bernard sollicite Bernard Cognet. Pour cet événement, si l'on rend hommage à un lieu et à ses victimes, on réhabilite aussi tant les vies qui s'y sont croisées pendant sa période d'activité que les actions engagées après.

Vers une mémoire transfrontalière de la Neue Bremm

La manifestation du 11 novembre 1997 se révèle être le point d'aboutissement des actions conduites à la Neue Bremm pendant les vingt années qui ont précédé. Elle voit s'accomplir le rapprochement des Français et des Allemands dans une histoire dont, en différentes occasions, Horst Bernard souligne l'étroite convergence, qu'il s'agisse de la population du camp – « Étant donné le caractère du camp, qui hébergea beaucoup de patriotes français, avant leur transport vers les grands camps de concentration, nous tenons à la participation de Camarades français » (courrier adressé à la FNDIRP du Bas-Rhin, 15/01/93) – ; du groupe des survivants : « Nous serions intéressés ce jour-là à avoir à nos côtés un ou plusieurs camarades survivants étant passés par ce camp, car chez nous, il n'en existe malheureusement pas » (courrier adressé à Bernard Cognet, 01/10/97) ; qu'il s'agisse aussi de l'histoire du camp après la guerre : « 11 novembre 1997, 50^e anniversaire de l'inauguration du Mémorial de Neue Bremm. La ville de Sarrebruck veut commémorer dignement le 50^e anniversaire du Mémorial et de sa remise officielle par le gouverneur Gilbert Grandval à la ville. Pour cela, la FNDIRP recherche des anciens de ce camp pour une invitation officielle éventuelle » (*Patriote résistant*, oct. 1997).

En vingt ans, on est donc passé de la mise en commun de préoccupations convergentes à l'officialisation de celles-ci dans un cadre commémoratif. D'ailleurs, l'édition de Forbach du *Républicain Lorrain* du lendemain (12/11/97) écrit qu'il s'agit d'un événement exceptionnel, oubliant les actions communes déjà conduites sur le camp : « Allemands et Français réunis autour du mémorial », avec ce sous-titre « Pour la première fois, Français et Allemands ont évoqué ensemble l'horreur du nazisme sur le site du camp de transit, porte de la mort, de la Brême d'Or ». Reprenant les propos des personnalités présentes à la manifestation, l'ensemble de l'article met en exergue l'accord des participants autour d'un projet commun qui permettra de rejeter « les ombres du totalitarisme, du fascisme, tous les systèmes à faire souffrir les hommes » (propos du maire de Sarrebruck), et qui est apte « à promouvoir dans le monde les idéaux de liberté, d'égalité, de tolérance et de solidarité » (Consul de France à Sarrebruck). L'heure est donc à l'ouverture ainsi qu'à la réconciliation vis-à-vis du passé. Aussi, dans le discours qu'il prononce en ce jour, Horst Bernard remercie-t-il plusieurs des anciens – français³⁵ – qui assistent à la cérémonie, ainsi que les officiels qui se sont déplacés. Mais il rend également hommage à divers résistants allemands au nazisme (même ceux qui, justement, ont pu poser problème par le passé) et dont il précise la qualité : « La juive Anne Franck, l'étudiant catholique Willi Graf, le communiste Joseph Wagner, la social-démocrate Johanna Kirchner et l'officier Claus Graf Schenk von Stauffenberg ».

Mais si cette journée du 11 novembre constitue la dernière strate mémorielle d'un combat fondé sur la quête de reconnaissance, elle est aussi la première d'un autre combat qui est celui du commémoratif. En effet, c'est au cours de cette manifestation qu'une certitude se fait jour : ériger un nouveau Mémorial³⁶ sur le site. Ainsi, en honorant les victimes du camp, le jour même de l'anniversaire des cinquante ans du premier mémorial, cette manifestation fait-elle entrer en histoire le geste de Gilbert Grandval. De fait, est actée l'idée que ce premier monument ne peut à lui seul incarner les souffrances vécues en ce lieu et qu'il doit être complété par un projet tenant compte des préoccupations du présent dont l'une réside en l'élargissement des victimes honorées, non plus seulement par leur nationalité mais par les types de détention (Fleury, 2006 ; 2007). Aussi peut-on dire que cette étape est la première à faire de la Neue Bremm un lieu de mémoire, proche de ce qu'en décrivait Pierre Nora (1984 : XXXIV) : « Ils sont lieux, en effet, dans les trois sens du mot, matériel, symbolique et fonctionnel,

³⁵ M^{me} Niederlender, M^{me} Gambalanga, M. Reslinger.

³⁶ Le Nouveau Mémorial sera inauguré le 8 mai 2004. Il s'intitule « *Hotel der Erinnerung* » ou « Hôtel du souvenir ». Il a été conçu par deux architectes berlinois, N. Ballhausen et R. Poppensieker. Sa réalisation a été confiée à J. Schulze Icking. Il fait notamment référence à cette configuration particulière du site dont une partie – l'ancien camp des femmes – a vu la construction d'un Novotel en 1975 par le groupe Accor (voir Dimmig, 2001 ; Landsman, 2003 ; Fleury, 2006 ; Walter, 2006 ; Fleury, Walter, 2007a ; Fleury, 2007). Il comporte 33 photographies, une sur sa face externe, les autres sur sa face interne, et propose une déclinaison en différentes langues du mot hôtel, jouant sur le contraste entre ce qui est ami et ce qui est ennemi.

mais simultanément, à des degrés seulement divers ». C'est donc à partir de ce moment que la dimension transfrontalière offrira un cadre (Halbwachs, 1925) réellement déterminant au travail de mémoire s'accomplissant sur le camp. En effet, avant cette date, la composante géographique permettait des points de contact entre des groupes de personnes ayant vécu des expériences proches, mais sans faire sens dans la démarche mémorielle.

Conclusion

Tout au long des vingt années au cours desquelles mobilisation il y a eu pour faire reconnaître la Neue Bremm comme un lieu digne d'être honoré, Horst Bernard a joué un rôle déterminant de médiateur. Une fonction qui suppose qu'il ait acquis une forme de légitimité aux yeux de ses interlocuteurs. Si l'un des aspects de celle-ci est d'ordre institutionnel – son rôle de porte parole de la VVN-BdA –, un autre est d'ordre personnel. Il est en lien avec son parcours, mais aussi avec son propre engagement dans le combat contre toute réminiscence du fascisme. Un exemple de celui-ci : avoir qu'il ait lu l'ouvrage de Bernard Cognet, il dit à ce dernier sa honte d'être allemand et sa détermination à agir (21/10/97). Des propos à même d'entrer en résonance avec ceux que pourraient tenir des militants français de la mémoire préoccupés devant la montée des thèses négationnistes³⁷ et qui, d'autre part, sont susceptibles de lever toute prévention à son égard.

Quant à la médiation mémorielle dont il est un acteur déterminant, elle se révèle elle aussi plurielle, notamment du fait qu'à travers la reconnaissance du camp, c'est plus largement une visée de transmission qui est envisagée. Or, pour que celle-ci puisse opérer, elle doit couvrir des domaines d'interventions diverses : en direction des politiques, des jeunes générations, des médias, des populations environnantes... D'où aussi une multiplicité des actions engagées et dont les archives consultées témoignent : conférences, visites, manifestations, ouvrages de témoignages, et une diversité des registres énonciatifs utilisés – officiels, affectifs, pédagogiques – et des supports à même d'en assurer la mise en œuvre (presse locale, presse spécialisée). De tout ceci ressort une sociabilité des milieux de mémoire, à la fois fondée sur la superposition de réseaux formels et informels (Namer, 1987 : 150) – associatifs, amicaux, familiaux... – et stimulée par les actions qui sont conduites sur le camp. Un exemple de ceci – mais il y en aurait beaucoup d'autres –, dans les jours qui suivent l'annonce par Horst Bernard, dans le *Patriote résistant*, de la cérémonie du 11 novembre 1997, trois courriers sont adressés à Jean Geiger qui les transmet à Horst Bernard le 20 octobre, en même temps qu'il donne les noms des membres de la FNDIRP qui assisteront à la cérémonie.

³⁷ Ce sont d'ailleurs ces circonstances qui conduisent A. Wiewiorka (1992, 1998) à suggérer que le témoignage serait devenu un impératif par et à travers lequel le témoin a désormais acquis une fonction sociale significative.

Les anciens dont il confie les lettres sont Hélène Villeroy (05/10/97)³⁸, Bernard Cognet (06/10/97)³⁹ et Odette Foirest (16/10/97)⁴⁰. C'est la première fois que les deux femmes témoignent de leur présence dans le camp ; elles en précisent les dates et les conditions de leur arrestation. Elles donnent aussi des informations sur le camp où elles ont été conduites ensuite. À retenir de ceci que l'annonce de la cérémonie a contribué à rendre légitimes de nouveaux témoignages et à accréditer, dans le même mouvement, la démarche cérémonielle.

À l'appui de l'hypothèse selon laquelle Horst Bernard a joué – et joue – un rôle central de médiateur dans une configuration mémorielle, il est un cas où la mobilisation d'un ancien – Roger Vanovermeir – ne s'est faite qu'avec retard, et dont on constate que le porte-parole de la VVN-BDA n'en avait pas été le relais principal. Le 20 octobre 1997, Roger Vanovermeir écrit à Jean Geiger après qu'un compte rendu paru dans le *Patriote résistant* (octobre 1997) exprime le regret qu'aucun ancien de la Neue Bremm n'ait été présent à une journée d'action organisée par le *Landesjugendring Saar* et à laquelle des membres de la FNDIRP avaient rejoint le stand de leurs collègues de la VVN. Roger Vanovermeir explique que, non seulement il est un ancien du camp, mais qu'il n'a pas été informé de cet événement quand bien même avait-il, plusieurs années auparavant, participé à une émission de la télévision sarroise sur le site lui-même. La lettre est transmise par Jean Geiger à Horst Bernard. Ce dernier répondra en invitant par la même occasion son interlocuteur à la cérémonie du 11 novembre. Roger Vanovermeir ne pouvant se déplacer à cette date, ce n'est qu'en 1999 que les deux hommes auront l'occasion de se rencontrer, c'est-à-dire lors de la venue du premier à Sarrebruck les 22 et 23 septembre⁴¹, et dont Horst Bernard est à l'initiative.

Cet exemple suggère qu'à partir du moment où la Neue Bremm s'inscrit de plain-pied dans un mouvement commémoratif, Horst Bernard est devenu la personne

³⁸ « J'étais très jeune, réfugiée en zone libre, dans une région très active, beaucoup de maquisards et parachutages (à Bourgavay dans la Creuse). Le 21 juillet 44, les Allemands ont arrêté les résistants et les Juifs qui se trouvaient dans cette région. Après notre arrestation, nous sommes restés près d'un mois dans la prison de Clermont Ferrant. Le 18 août 44, on nous a mis dans un train pour nous déporter: Passage Dijon, puis prison de Sarrebruck 28/8/44 jusqu'au départ 1/9/44. Dans ce camp, je me souviens d'avoir vu beaucoup de prisonniers russes. À notre arrivée, on nous a séparés des politiques. Ensuite, ils ont obligé les hommes à marcher en canard autour d'une fontaine. Les plus vieux tremblaient de fatigue, car cela les exténuait. Auschwitz ensuite. Trois seulement sont revenus ».

³⁹ « Je participerai volontiers à vos manifestations, si je suis disponible et surtout si les forces le permettent ».

⁴⁰ « Je désirerais faire partie de vos cérémonies à Neue Bremm le 11 novembre 1997. J'ai moi-même été internée à ce camp du 21 juillet 44 au 11 août avant d'être dirigée sur le camp de Ravensbrück où je suis arrivée à la date du 13 août 44. J'étais avec 49 femmes de Romainville ».

⁴¹ Détenu *Nacht und Nebel*, R. Vanovermeir a séjourné 11 jours à la Neue Bremm en 1943 avant d'être déporté à Buchenwald, puis au camp du Struthof, puis à ceux de Dachau et Allach. Il en témoigne dans le premier livre d'H. Bernard (2001 : 97-117) publié. Son récit est accompagné d'un extrait des échanges que cet ancien a eus avec les jeunes du Lycée franco-allemand de Sarrebruck, le 23 septembre. R. Vanovermeir est décédé le 25 juillet 2001, et le *Patriote résistant* (sept. 2001) lui rendra hommage.

référante qui rassemblera et diffusera les informations sur le camp, assurant dans le même temps la mise en visibilité non seulement de ce qui concerne le camp, mais aussi d'un certain nombre d'anciens détenus⁴². Avec cette conséquence : s'il n'a pas connaissance de certaines expériences et/ou témoignages, ceux-ci sont susceptibles de rester, un temps, invisibles. Outre les facteurs contextuels qui sous-tendent l'émergence d'une cause – évolution sociale de la place des déportés, de leur identité et de leurs témoignages, mais aussi transformation des registres et équipements commémoratifs –, le rôle des acteurs se révèle donc un pôle particulièrement prégnant de l'action mémorielle. Avec cette hypothèse, l'action d'Horst Bernard peut être envisagée selon la problématique de la « qualification ». Pourquoi ? De l'ensemble de l'expérience concentrationnaire, celle concernant le passage en ce lieu est désormais parée d'une singularité qui participe d'une co-construction entre souvenir personnel et cause commune, l'un et l'autre se nourrissant et se légitimant mutuellement. Parce que des témoins parviennent à rendre publics les souvenirs de ce qu'ils ont vécu au camp de la Neue Bremm, ils font de celui-ci un lieu digne d'être préservé puis honoré. Et parce que ce lieu est honoré, les victimes qui l'ont connu ont désormais toute légitimité à en parler. Dès lors, actions et témoignages contribueront à forger un groupe dont nous avons vu ici la genèse et qui connaîtra une amplification au cours des années suivantes (Fleury, 2007).

Références

- Barcellini S., 1995, « Sur deux journées nationales commémorant la déportation et les persécutions des "années noires" », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 45, pp. 76-98.
- Barcellini S., Wiewiorka A., 1995, *Passant, souviens-toi !*, Paris, Plon.
- Baudouin R., 1991, « La reconstruction française en Sarre (1945-1950) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars, pp. 57-65.
- 1997, « Französische Wiederaufbaupolitik an der Saar, oder : Funktionalismus als politische Doktrin (1945-1950) », pp. 279-291, in : Hudemann R., Jellonnek B., Rauls B., Hrsg. *Grenz-Fall. Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945-1960*, St Ingbert, Röhrig Universitätverlag.

⁴² L'action d'H. Bernard verra un prolongement notable dans la publication de deux ouvrages de témoignages. Le premier paraît en 2001 : « *Dans le purin jusqu'aux épaules* ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême* / « *Bis zu den Schultern in der Jauche* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vvn-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken. Il en publiera un deuxième en 2005 : *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là ! Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême/Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da* § *Ehemalige Häftlinge des Gestapolagers Neue Bremm erinnern sich*, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vvn-Bund der Antifaschisten. La publication de chacun d'eux et leur publication, par la presse locale allemande et française et par le *Patriote résistant* susciteront de nouveaux témoignages.

- Bernard H., 2001, « Dans le purin jusqu'aux épaules ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême* / « Bis zu den Schultern in der Jauche ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.
- 2005, *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là ! Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême* / *Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da* / *Ehemalige Häftlinge des Gestapolagers Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten.
- Cognet B., 1997, *Mémoires de révoltes et d'espérance*, chez l'auteur, Saint-Jean de Braye.
- Fleury B., 2006, « Honorer les victimes du camp de la Neue Bremm. Des images porteuses de mémoires », Colloque *Penser les images*, 2^e Biennale de l'image, Bobigny, 14-18 nov.
- 2007, « Humaniser l'inhumain », colloque *Humanisme et tolérance. Hommage à Alexandre Marius Déés de Sterio*, Metz, université Paul Verlaine-Metz, 11-12 oct.
- Fleury B., Walter J., 2008, « Le camp de la Neue Bremm : mémoire et médiation (1945-1947) », pp. 85-114, in : Oster P., Lüsebrink H.-J., hg., *Am Wendepunkt. Deutschland und Frankreich um 1945 – zur Dynamik eines « transnationalen » kulturellen Feldes*, Bielefeld, Transcript.
- François É., 1992, « Naissance d'une Nation. Le Musée historique allemand de Berlin », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 34, pp. 69-84.
- Goldschmitt Fr., 1945, *Alsaciens et Lorrains à Dachau, I. En route pour Dachau*, Sarreguemines, Imprimerie Pierron.
- Halbwachs M., 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, F. Alcan, 1952.
- Lalieu O., 1994, *La déportation fragmentée. Les anciens déportés parlent de politique*, Paris, La boutique de l'histoire Éd.
- 2001, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 69, pp. 83-94.
- Namer G., 1987, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Nora P., dir., 1984, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
- Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm. Terrorstätte der Gestapo. Ein Erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, St Ingbert, Röhrig Universitätsverlag.
- Vittori J.-P., Michine I., dirs, 1995, *Le grand livre des témoins*, Paris, FNDRP, 2005.
- Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication et langages*, 149, sept., pp. 77-96.
- 2007a, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la Neue Bremm : enjeux et orientations disciplinaires », *Communication*, 26 (1), aut., pp. 11-47.
- 2007b, « La dynamique lorraine de l'édition de témoignages sur le camp de la Neue Bremm en 1945 », Colloque *Régionalismes littéraires et artistiques comparés Québec/Canada – Europe : dimensions historiques, perspectives comparatistes et interrelations (1850-1950)*, Sarrebruck/Metz, 21-23 juin.
- 2008a, « Le sort réservé aux Juifs. Traumas expérientiels et modalités d'écriture dans

Quand des victimes sortent de l'oubli. Mobilisation franco-allemande (1978-1997)

les récits de survivants de la Neue Bremm : le cas de Jacques Bergier (1948-1954) », Colloque *Témoignages, traumas et conflits géopolitiques*, Québec, 7-8 mai.

— 2008b, « L'autre et soi dans les récits de Jacques Bergier sur le camp de la Neue Bremm (1955-1977) », Colloque *Normes et minorités : l'identité aux prises avec la figure de l'autre*, Metz, 6-7 juin.

Wieviorka A., 1992, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon.

— 1998, *L'ère du témoin*, Paris, Plon.

> HISTOIRE ET MÉMOIRES DU CAMP DE LA NEUE BREMM

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations

Université Paul Verlaine-Metz

Maison des sciences de l'homme Lorraine

jacques.walter@univ-metz.fr

NOUVELLE TESTIMONIALE ET INTER-DIT.

ARTHUR CONTE ET LA NEUE BREMM

Résumé. — De 1943 à 1944, des requis du Service du travail obligatoire (STO) ont été internés au camp de la Neue Bremm (Sarre). Peu d'entre eux ont consigné leurs témoignages dans des ouvrages. Arthur Conte l'a fait à proximité de la Libération, période où la condition de STO est plutôt mal perçue et difficile à assumer. Avec « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », il a choisi une forme particulière : une nouvelle testimoniale qui prend place dans le recueil *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (1946). Ce texte est travaillé par un « inter-dit », expression qui recouvre plusieurs phénomènes complexes : un relatif silence sur les circonstances de l'internement de l'auteur/narrateur ; un jeu de relations entre les nouvelles du recueil, un sentiment plus ou moins diffus de culpabilité, une difficulté à restituer une part de l'indicible et de l'immontrable de l'expérience en camp. Pour en prendre la mesure, l'analyse procède en quatre étapes : élucider la trajectoire d'Arthur Conte durant la guerre et le contexte dans lequel la nouvelle est éditée ; examiner comment l'auteur gère son récit selon une première stratégie discursive, fondée sur un effet référentiel et testimonial ; comprendre les enjeux d'une seconde stratégie discursive, fondée sur un effet romanesque et esthétique ; confronter les nouvelles entre elles. L'ensemble conduit à un questionnement sur le recours à la littérature pour témoigner et à une extension de ce que désigne la qualification : non seulement celle d'un lieu, mais aussi celle d'un texte et d'une expérience.

Mots clés. — Seconde Guerre mondiale, Service du travail obligatoire (STO), Arthur Conte, lieux de détention, Neue Bremm, Schweinfurt, témoignage, *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, stratégies narratives, inter-dits, intertextualité, mémoire, qualification.

Contrairement à une idée répandue dans les milieux de mémoire si ce n'est d'histoire ou dans l'espace public régional transfrontalier, le « petit » camp de la Gestapo de la Neue Bremm, dont on a surtout retenu la fonction de transit, a fait l'objet de nombreux récits de survivance publiés depuis 1945 dans des ouvrages de langue française. Ainsi près de 80 livres ont-ils été répertoriés, non sans difficultés puisque l'intérêt pour ce camp est somme toute limité dans le champ historique ou mémoriel¹. C'est à cette production que je consacre un programme de recherche dont les bases théoriques et méthodologiques sont exposées dans un article de la revue *Communication* (Walter, 2007b²). Pour le dire synthétiquement, ce travail est guidé par trois hypothèses : les récits procurent un savoir sur ce camp et surtout sur les modes de perception de celui-ci ; ils sont des condensés d'initiation à la vie concentrationnaire ; généralement enchâssés dans la narration d'une trajectoire individuelle vers de « grands » camps, ils s'autonomisent éditorialement à partir des années 2000, notamment sous l'impulsion d'Horst Bernard³ et en raison d'une modification de la configuration mémorielle de la Neue Bremm depuis les années 1970.

Dans le cadre d'un volume dont une section est placée sous le signe du sixantième anniversaire de l'inauguration du Mémorial de la Neue Bremm (11 novembre 1947), on s'intéressera à un texte qui prend place parmi ceux que j'appelle les primo-récits, ayant en commun une rédaction dans l'urgence. Entre 1945 et 1947, on en décompte 14. Ceux de Georges Ferry⁴ (*En Moselle... Après la tourmente*, 1945) et François Goldschmitt⁵ (*Alsaciens et Lorrain à Dachau*, I. *En route pour Dachau*, 1945) qui comportent des témoignages rapportés, présentent un fort ancrage régional, lié à une pratique de l'enquête journalistique ou non, même si elle est mâtinée d'un élan se voulant littéraire. Toujours dans le cadre lorrain, on dispose aussi de la brochure *À la mémoire de Paul Daum* (1945), consacrée au maître-verrier qui fut assassiné à la Neue Bremm⁶. Les

¹ Néanmoins, on dispose d'un ouvrage de référence sur l'histoire du camp, dû à E.Thalhofer (2003). Du côté français, on se reportera aux études de Th. Fontaine (2008) et C. Neveu (2008). Sur la dimension mémorielle, voir Walter (2006) et Fleury, Walter (2008).

² Cet article comporte un état du corpus en 2007. Depuis, d'autres ouvrages ont été trouvés. Pour toute information à ce sujet, contacter l'auteur.

³ Voir la contribution d'H. Bernard et celle de B. Fleury au présent volume.

⁴ G. Ferry (1924-1970) a voulu se faire reconnaître comme résistant à la Libération, tout en ambitionnant une carrière de journaliste (voir Walter, 2007c).

⁵ Fr. Goldschmitt (1883-1966), prêtre, éditeur et opposant au nazisme, était passeur de prisonniers. Arrêté à Dieuze, il a été interné à la prison de Sarrebruck (24 septembre 1942), puis déporté à Dachau d'où il a été libéré le 29 avril 1945. Dans ce camp, comme au retour de sa captivité, il a côtoyé beaucoup de déportés ayant séjourné à la Neue Bremm et a rassemblé leurs souvenirs ; il a témoigné au procès des gardiens du camp à Rastatt en 1946 (voir Pendaries, 1995 ; Walter, 2007c ; Fleury, Walter, 2008b).

⁶ Paul Daum (1888-1944) entre en 1911 dans la verrerie familiale et sera appelé, en 1937, à la tête de la Chambre syndicale des cristalleries et verreries de l'Est. Il fut mobilisé en 1939 comme colonel d'aviation. Après sa démobilisation, il rejoint la Résistance et se fixe à Paris. Arrêté par la Gestapo,

livres d'Albert Bessières⁷ (*Un martyr de la charité. Le Père de Jabrun 1883-1943*) et du Père Philippe de la Trinité⁸ (*Le Père Jacques, martyr de la charité*, 1947) ont évidemment un ancrage religieux : ici encore il s'agit de témoignages rapportés. Dans le même type de témoignages, on peut en lire quatre, mais anonymes⁹, dans un ouvrage édité par le mouvement de résistance Défense de la France (*Les témoins qui se firent égorgés*, 1946) ; on trouve également une allusion dans le premier ouvrage, à vocation analytico-descriptive, de David Rousset¹⁰ (*L'univers concentrationnaire*, 1946) et plusieurs dans le second (*Les jours de notre mort*, 1947) qui, comme on le sait, est un roman. Enfin, d'autres textes ont été rédigés par des résistants racontant leur expérience à la Neue Bremm en première personne : Georges Loustaunau-Lacau¹¹ (« *Chiens maudits* ». *Souvenirs d'un rescapé des*

il est interné à Fresnes, puis déporté à la Neue Bremm où il décède le 19 février 1944, suite à des sévices. Il était chef d'une organisation de résistance à l'intérieur de ce camp. Son sort a été évoqué longuement au procès de Rastatt (voir Fleury, Walter, 2008b).

⁷ A. Bessières (1877-1953), un jésuite et ancien combattant de la Grande Guerre, a rédigé un ouvrage sur Le Père Louis d'Eimar de Jabrun (1883-1943), jésuite lui aussi, combattant durant la Grande Guerre. Il fut très impliqué dans l'action sociale à Bordeaux. Ancien aumônier militaire, résistant, il a organisé des réseaux pour faire passer la ligne de démarcation à des aviateurs alliés, des résistants, des Juifs ; il a également fait du renseignement. Il fut arrêté et, selon la Fondation pour la mémoire de la déportation (2004), déporté de Paris le 18 octobre 1943 (convoi n° I.143), à la Neue Bremm, puis à Buchenwald où il décède. En fait, il est parti dans le convoi n° I.142 au départ de Paris, gare de l'Est, le 11 octobre 1943 (voir Walter, 2007a).

⁸ Le Père Philippe de la Trinité (Jean Rambaud, 1908-1977), résistant, a consacré un ouvrage à Lucien Bunel (1900-1945), dit le Père Jacques de Jésus en religion (carne déchaussé, comme son biographe). De Paris, le 27 mars 1944 (convoi n° I.193), il fut déporté à la Neue Bremm, puis à Mauthausen : il avait notamment caché des enfants juifs. C'est une figure très connue : son histoire a inspiré le film de Louis Malle, *Au revoir les enfants* (1987) ; une photographie et une biographie de ce religieux ornent le mur du mémorial de la Neue Bremm.

⁹ Deux de ces témoignages sont signés par « Un déporté P. ou Pierre dans la Résistance ». D'après la description du parcours de déportation, il s'agit de celui de Pierre Bleton (1924-1985). Étudiant pendant la guerre, il s'est engagé dans Défense de la France, qui diffusait un journal clandestin éponyme. Arrêté, P. Bleton a été expédié, en tant que Nuit et Brouillard, dans plusieurs camps (départ de Paris, gare de l'Est le 10 janvier 1944, convoi n° I.169) : Neue Bremm, Porta Westphalica, Neuengamme, Hambourg, Gross Rosen, Dora, Nordhausen. Il consignera son expérience dans des articles pour des revues, sera témoin au procès de Rastatt et écrira *Le temps du Purgatoire* (1953). Un autre témoignage concerne « La mort d'Hubert », sans mention du nom du témoin : Hubert (1921-1944), dont le patronyme n'est pas fourni, est le frère de Philippe Viannay (1917-1986), fondateur de Défense de la France ; il a été déporté dans le même convoi que P. Bleton, puis a été acheminé à Oranienburg où il est mort. Le dernier témoignage porte sur la vie religieuse dans les camps, dont la Neue Bremm, sous la plume d'« un prêtre catholique déporté », lui aussi anonyme.

¹⁰ Dès son retour de déportation (convoi n° I.173, parti de Compiègne le 27 janvier 1944 vers Buchenwald, puis Porta Westphalica, Neuengamme), le résistant D. Rousset (1912-1997), enseignant et militant trotskiste, ayant suivi des études de littérature et de philosophie, rédige *L'univers concentrationnaire* (1946, Prix Renaudot), puis, dans la foulée, le gros roman *Les jours de notre mort* (1947) qui évoque davantage la Neue Bremm.

¹¹ G. Loustaunau-Lacau (1894-1955), dit Navarre, est le fondateur du réseau Alliance. Officier politiquement situé à l'ultra droite, exclu de l'armée en 1938 pour avoir créé le groupe Corvignolles afin de lutter clandestinement contre le Parti communiste, il est réintégré à la déclaration de guerre, se rapproche du maréchal Pétain et devient délégué national de la Légion française des combattants

bagnes hitlériens, 1945), Simone Saint-Clair¹² (*Ravensbrück. L'enfer des femmes*, 1945), Paul Collette¹³ (*J'ai tiré sur Laval*, 1946), Jean Rousset¹⁴ (*Chez les Barbares*, 1946, 1947). À noter que Georges Loustaunau-Lacau (51 ans) et Simone Saint-Clair (49 ans) ont déjà une pratique de l'écriture romanesque, mais que leurs témoignages (courts sur la Neue Bremm) ne sont pas à proprement parler des œuvres « littéraires ». Enfin, un ouvrage collectif (*Notre exil, ca 1945*) contient quelques pages sur la Neue Bremm, écrites par Jacques Quantin¹⁵ qui avait été interné parce que, avec trois camarades, il avait fui l'IG Farben de Ludwigshafen où il avait été affecté en tant que requis du Service du travail obligatoire (STO). Il est vrai que la Neue Bremm – camp plurifonctionnel – peut être aussi rangée dans la catégorie AEL (*Arbeiterziehungslager*), désignant des lieux de détention spécialisés dans la rééducation au travail¹⁶. Ainsi, dans une note inédite, Pierre

(LFC). Il passe assez rapidement à la Résistance (non gaulliste) et il est arrêté en 1941, puis en 1943. Après son internement à la Neue Bremm (convoi n° I.142, gare de l'Est, 11 octobre 1943), il sera déporté à Mauthausen. Il avait écrit plusieurs ouvrages dont le roman *L'Âme volée* (Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1935). Voir Walter (2007a).

¹² S. Leduc dite Saint-Clair (1896-1975), est une femme de lettres et journaliste. Résistante, elle a été déportée de Paris, gare de l'Est, le 14 juin 1944 à la Neue Bremm (convoi n° I.227), puis à Ravensbrück où elle commença à prendre des notes pour son futur témoignage qui obtiendra le Prix littéraire de la Captivité, décerné par l'Académie française. Elle a été lauréate du grand prix du roman populaire en 1937 pour *Le Dahlia rouge* (Paris, Tallandier).

¹³ P. Collette (1920-1995), un ouvrier-ajusteur, a « tiré sur Laval » le 27 août 1941 lors d'une cérémonie d'incorporation du premier contingent de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF). Il blessa non seulement Laval, mais aussi Marcel Déat du Rassemblement national populaire (RNP), un commandant et un légionnaire de la LVF. Condamné à mort et gracié par Pétain, il a été déporté à la Neue Bremm (départ de Paris, le 28 février 1944, convoi n° I.182), puis à Mauthausen.

¹⁴ J. Rousset (1899-1972), médecin et résistant à Lyon (réseau Buckmaster-Heckler), déporté à la Neue Bremm (Paris, gare de l'Est, 8 novembre 1943, convoi n° I.151) puis à Buchenwald.

¹⁵ J. Quantin (né en 1921) travaillait dans la librairie familiale à Lunéville. Le 5 mars 1943, depuis Nancy, il a été transféré à l'IG Farben de Ludwigshafen où il a appris le métier d'ajusteur. Lui et trois camarades s'en sont évadés le 21 octobre 1943. Repris à Sarrebruck, ils furent internés à la Neue Bremm le 23 octobre et y restèrent 66 jours (donc en même temps qu'A. Conte) avant de retourner à l'usine (voir Walter, 2007c ; Fleury, 2008).

¹⁶ Sur les AEL, administrés par les autorités régionales de la Gestapo, voir Lofti (2000). Par ailleurs, J.-P. Vittori (1982 : 245) fait remarquer que « la liste des AEL (camps d'éducation par le travail) a été établie par le Comité international de la Croix-Rouge, Service international de recherche, d'Arolsen (RFA). Elle est probablement incomplète, compte tenu que de nombreux camps ont eu une existence éphémère et que le centre d'Arolsen a seulement enregistré les lieux en fonction des premières mentions administratives et des dernières mentions connues. Certains ont donc pu échapper à la vigilance des chercheurs de la Croix-Rouge, comme c'est le cas de Neue Bremm à Sarrebruck ». Il note aussi que la plupart des STO connaissaient l'existence des AEL. Il rend également compte du passage à la Neue Bremm d'un STO : Robert Averland (pp. 199-200). Pour sa part, C. Neveu (2008) a observé que, parmi les premiers détenus français, en juin 1943, figuraient déjà des mineurs mosellans qui refusaient de travailler gratuitement le dimanche. La durée de détention, prononcée par la police d'État (*Stapo*) pour un « rétif au travail », pouvait aller de 10 à 21 jours (« détention pour éducation à court terme ») et jusqu'à 56 jours pour les cas plus graves (« détention d'éducation par le travail », ordonnée par la Gestapo pour les saboteurs, ceux qui refusent de travailler, etc.), avec un régime parfois équivalent à ceux des camps de concentration (Vittori, 1982 :

Bleton¹⁷ – ancien de Neue Bremm et de plusieurs autres camps qui a écrit *Le temps du Purgatoire* (1953) – citée par Olga Wormser-Migot (1970 : 81/82), fait-il le point sur la qualification du lieu en établissant une relation avec les différents types de détenus (dont les « travailleurs ») et les traitements réservés à ceux-ci. Il signale ainsi que

« la tradition orale du camp le définissait comme un camp de représailles. Il avait une double destination : camp pénitentiaire pour travailleurs étrangers, condamnés pour sabotage, absence au travail, paresse et quelquefois propagande anti-nazie. Des Allemands et des Lorrains de la région frontalière y étaient aussi internés pour des délits dont il était quelquefois difficile de démêler s'ils étaient de droit commun ou politiques. En tout, le nombre de détenus de cette catégorie a pu atteindre 200 (durant l'hiver 1943-1944). Le temps de la peine pouvait varier d'une à six semaines. En dehors de quelques Allemands, les internés de cette catégorie étaient essentiellement des travailleurs français, des prisonniers de guerre russes transplantés, et des Polonais. La plupart de ces "punis" partaient chaque jour travailler en usine ; ils avaient des avantages en nourriture et en tabac et la possibilité de contact avec la population civile. Le camp servait aussi de lieu de transit pour les détenus politiques venus de France. [...] Le régime du camp dépendait essentiellement de l'encadrement ss qui lui avait été donné. Il semble que le mélange d'un camp disciplinaire (pour travailleurs) et d'un camp de passage ait fortement contribué à lui donner un style particulier. Les hommes demeurant dans le camp étaient soumis au "sport" [...]. C'était le cas des travailleurs lorsqu'ils faisaient l'objet d'un régime spécial et, en tout cas pour tous le samedi après-midi et le dimanche [...]. C'était évidemment aussi le cas des politiques ».

Si sa situation n'est pas exceptionnelle dans le camp, Arthur Conte est néanmoins un quasi-hapax à bien des égards. En 1946, jeune ex-requis du STO, il publie *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, dont l'une s'intitule « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre ». Il s'agit de la seule œuvre littéraire écrite par un détenu de ce camp sur celui-ci, et elle constitue le récit le plus long de tout le corpus (44 pages, assez « aérées » il est vrai)... C'est aussi la première œuvre d'Arthur Conte. Pour autant ou pour ces raisons, elle est tombée dans l'oubli : elle n'est pas citée par des historiens comme le sont les ouvrages de David Rousset, Georges Loustaunau-Lacau ou Simone Saint-Clair ; et elle n'a pas connu une fortune éditoriale provoquant une ou des rééditions. C'est un texte exhumé, vraisemblablement connu des seuls collectionneurs de livres sur la Neue Bremm, le STO ou peut-être des œuvres d'Arthur Conte¹⁸ ! Mais son intérêt est loin d'être anecdotique. En effet, cet écrit est travaillé par un « inter-dit ». L'expression recouvre plusieurs phénomènes complexes : un relatif silence sur les circonstances de l'internement

197-198). Des STO ont aussi été expédiés dans des camps de concentration, au sens administratif du terme (Boulligny, 2007).

¹⁷ La note, intitulée « Neu-Bremen [sic] », est consultable aux Archives nationales (72 AJ 328, a 101). P. Bleton l'a adressée le 23 juin 1969 à O. Wormser-Migot, après la lecture de sa thèse, *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*.

¹⁸ Édité à Carcassonne, le recueil de nouvelles ne figure pas dans les collections de la Bibliothèque municipale et son existence même est inconnue (entretien avec Marie-Josée Eychenne, conservateur en chef, 25/08/08). Ce texte est d'autant plus inconnu qu'il n'est pas référencé dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et qu'il est absent de la liste de bibliographie nationale des ouvrages publiés en 1946.

de l'auteur/narrateur à la Neue Bremm, un jeu de relations entre les nouvelles du recueil, un sentiment plus ou moins diffus de culpabilité qui sous-tend ces textes, une difficulté à restituer une part de l'indicible et de l'immontrable de l'expérience de la déportation, quand bien même ne s'agit-il pas ici d'un « grand » camp de concentration ou d'extermination.

Pour en prendre la mesure, on procédera en quatre étapes : élucider autant que faire se peut la trajectoire d'Arthur Conte durant la guerre et le contexte dans lequel la nouvelle est éditée ; examiner comment l'auteur gère son récit selon une première stratégie discursive, fondée sur un effet référentiel et testimonial ; comprendre les enjeux d'une seconde stratégie discursive, fondée sur un effet romanesque et esthétique ; confronter les nouvelles entre elles. L'ensemble conduit à un questionnement sur le recours à la littérature pour témoigner et à une extension de ce que désigne la qualification : non seulement celle d'un lieu, mais aussi celle d'un texte et d'une expérience.

Un texte atypique et mystérieux

La part d'ombre de « La Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » a deux motifs majeurs : le premier est de nature factuelle (liée à la trajectoire de STO de l'auteur et à la probable transformation des noms de certains des personnages) ; le second est peut-être tributaire de l'univers des camps : le narrateur de la nouvelle, Jean-Pierre, déclare à propos de l'un de ses camarades, Mario, qu'il « représente plus que nous tous, ce qu'on rencontre à tous les pas dans les camps de concentration : le mystère. Avec une politesse exquise, il maintient un voile sur sa vie réelle, sa vie civile, et ne laisse deviner d'elle que les souvenirs troublants ou les leçons spirituelles qui ne doivent être que les simples signes de son exaltation ou de son tragique. Un visage de femme doit être derrière ce voile » (p. 30). Commençons à lever un premier pan du voile...

Qui est au juste Arthur Léon Conte ? Né le 31 mars 1920 à Salses (Pyrénées-Orientales) dans une famille de viticulteurs, il a suivi des études universitaires (dont les classes préparatoires à l'École normale supérieure) : il est licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures classiques à Montpellier. Pour l'instant, laissons les années noires de côté et retraçons brièvement sa carrière qui fait l'objet d'une notice dans le *Who's Who*. Elle est protéiforme. Écrivain (environ 80 ouvrages), il compte à son actif des romans ; historien, il a publié des dizaines de livres à succès, dont sa série des « 1^{ers} janvier » (Orban, puis Plon). Journaliste, il a travaillé notamment pour *L'Indépendant*¹⁹ de Perpignan, *France-Soir*, *Jours de*

¹⁹ A. Conte a été éditorialiste de politique étrangère à *L'Indépendant*. L'histoire de ce journal dans les années suivant la Libération est importante pour notre propos. La plupart des informations qui suivent ont été fournies par Patricia Boyer (chercheuse associée à l'ESID – États-Sociétés-Ideologies-

France, *Le Figaro*, *Le Quotidien de Paris*, *Paris Match*, etc. ; homme de télévision, il a été producteur pour fr3 d'« Histoires de France » et PDG de l'ORTF (1972-1973). Homme politique qui a évolué dans ses orientations, dès 1946, il fut secrétaire fédéral de la SFIO des Pyrénées-Orientales, maire de Salses de 1947 à 1972,

Défense, CNRS-FRE 3016, Université Montpellier 3 –, dont la thèse de doctorat portait sur *Épuration, politique et société en Languedoc et Roussillon (août 1944-août 1953). Réalités et représentations – 1999*), ce dont l'auteur la remercie vivement. Interdit à la Libération par le préfet des Pyrénées-Orientales, ce quotidien d'information radical-socialiste bénéficie d'une décision de classement le 7 mai 1946, puis obtient l'autorisation de paraître. Une nouvelle information ouverte contre le journal, en octobre 1947, aboutit, deux mois plus tard, à une remise des biens sous séquestre. Un second non-lieu, rendu par la cour de justice de Toulouse en octobre 1949, entraîne, contre l'avis du ministre de l'Information – Pierre-Henri Teitgen –, une levée du séquestre en décembre 1949. *L'Indépendant du Matin* paraît donc en avril 1950, succédant au *Républicain du Midi* qui occupe ses locaux depuis la Libération. Aussitôt, communistes et socialistes se déchaînent. Le résistant Louis Noguères (1881-1956), qui s'était implanté dans les Pyrénées-Orientales, joue un rôle important dans cette affaire (durant la guerre, celui-ci avait été en contact avec le député Augustin Malroux – 1900-1945 – qui fut déporté à la Neue Bremm – 13 septembre 1943, Paris, gare de l'Est, convoi n° I.135 –, puis dans diverses prisons, à Sachsenhausen et à Bergen-Belsen ; voir le livre de sa fille Anny Malroux, *Avec mon père, Augustin Malroux – 1991*). Député SFIO (1945-1951), président de la Haute Cour de Justice (1946-1949), L. Noguères mène avec détermination la campagne contre *L'Indépendant*. Il est à l'origine de l'ouverture de la seconde information à l'encontre du quotidien, en 1947, au résultat infructueux. le président du tribunal civil de Toulouse estime, en effet, qu'on ne peut rouvrir « indéfiniment de nouvelles informations, basées sur de nouvelles charges imaginaires, afin de faire courir de nouveaux délais et, en réalité, afin de protéger non pas l'ordre public, mais uniquement des intérêts particuliers » (attendus de l'ordonnance du 27 décembre 1949, portant mainlevée du séquestre). En juillet 1950, L. Noguères crée un nouvel organe socialiste bimensuel, *Le Cri catalan*, afin de retrouver une tribune contre *L'Indépendant* après la disparition du *Républicain du Midi*. Avec cet « organe de combat », il entend dénoncer « *L'Indépendant-collabo* » et son « équipe de trahison ». La crise s'aggrave lorsque A. Conte, alors secrétaire fédéral de la SFIO des Pyrénées-Orientales, signe des éditoriaux dans *L'Indépendant* sous le pseudonyme de Bernard Orsang. Sur une plainte de L. Noguères, celui-ci est exclu de son parti. Comme *Le Travailleur catalan* (communiste), *Le Cri catalan* publie des extraits d'articles en faveur de la collaboration franco-allemande, parus dans *L'Indépendant* sous l'Occupation. L. Noguères rappelle les procédures judiciaires dont ce journal a fait l'objet depuis la Libération. Il diffuse un tract dans lequel il déclare que « dans *Le Cri catalan*, il a commencé et continuera sans pitié l'œuvre de salubrité publique qui ne s'arrêtera que lorsque s'effondrera *L'Indépendant*, la feuille infâme » (tract diffusé le 15 septembre 1950, note d'information des Renseignements généraux, 18 septembre 1950, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, 49 w 33). La réponse d'A. Conte paraît dans *L'Indépendant* du 18 septembre : « L'on m'a montré [...] aussi des tracts ignobles, signés de son nom [L. Noguères], dont la saleté et le mensonge n'ont jamais été égalés durant toute l'histoire de notre Roussillon [...]. Si tu n'acceptes pas de nous rencontrer, devant le peuple, nous continuerons de repousser sur toi les crachats dont tu voudrais couvrir un mort [Georges Brousse, né en 1908, ancien propriétaire de *L'Indépendant*, décédé en 1945 au camp de Flöha, déporté d'abord à Auschwitz, puis Buchenwald et Flossenbürg, convoi n° I206, départ de Compiègne le 27 avril 1944] ». Aux prises avec des problèmes financiers, *Le Cri catalan*, cesse de paraître en novembre 1950. Toutefois, la polémique perdure dans la mesure où les enjeux de politique locale ne sont pas absents de tels échanges. *L'Indépendant* soutient officiellement la candidature d'A. Conte aux législatives de juin 1951, auxquelles il se présente sous l'étiquette de socialiste indépendant. Il est élu avec 15 % des suffrages contre 10 % à la SFIO, mais cette division permet l'élection du communiste André Tourné, malgré l'application de la loi sur les apparentements. *L'Indépendant* tire alors à cinquante-six mille exemplaires, contre moins de dix mille pour *Le Travailleur catalan*. En 1952, A. Conte réintègre le parti socialiste SFIO.

conseiller général, député socialiste (1951-1958), secrétaire d'État à l'Industrie et au Commerce du gouvernement Bourghès-Maunoury (17 juin au 30 septembre 1957), député UDR (1968-1973), président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (1961-1963).

Si Arthur Conte est un personnage prolifique dans l'espace public, paradoxalement, on ne trouve guère de traces – à proprement parler biographiques – sur « sa » guerre... Par exemple, dans son *Au village de mon enfance* (1994), on peut se faire une idée de la façon dont les habitants de Salses, dont lui-même, percevaient la montée des périls, mais il n'y aura aucune allusion au séjour en Allemagne (à partir de la page 103, il évoque la vision qu'on peut avoir d'Hitler en 1937 – à la manière de ses « 1^{ers} janvier » –, puis, page 107, il évoque sa carrière d'après-guerre)²⁰. D'un autre côté, une recherche à l'Inathèque de France s'est révélée infructueuse, quand bien même Arthur Conte a-t-il participé à 6 émissions pouvant concerner la période²¹. Pour sa part, le site de l'Assemblée nationale²² signale que « déporté du travail sous l'Occupation, il est interné par représailles au camp de Neue-Bremm [sic] ». Mais en représailles de quoi exactement ? Quand j'ai essayé d'en savoir plus par un contact direct en 2007, je me suis heurté à une fin de non-recevoir polie mais ferme (fatigué et malade, l'auteur ne voulait pas replonger dans cette période éloignée et douloureuse). Sur le site de Canal Académie (radio académique sur l'internet), on trouve une formule plus ramassée : « Déporté du travail sous l'Occupation, il est interné au camp de Neue-Bremm [sic] »²³, ce qui établit un curieux lien de cause à effet. Cet extrait est celui d'un article paru à l'occasion d'un entretien avec la fille d'Arthur Conte, l'écrivaine, biographe

²⁰ Significativement, dans la page « Du même auteur », le volume *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* n'est pas mentionné.

²¹ Lectures pour tous (03/06/59) où il présente son roman *Les hommes ne sont pas des héros* (Paris, Julliard, 1959) ; à cette occasion, il déclare : « Je crois au courage, à la bonne volonté mais pas à l'héroïsme. Je préfère l'homme humain. Dans une époque où les maîtres du monde enseignent à la jeunesse d'être héroïque, je préfère celui qui enseigne la joie de vivre, la joie d'estimer... » (cet ouvrage sera analysé dans une prochaine contribution sur A. Conte et la Neue Bremm). *Le livre du mois* (27/06/78), émission où il commente le livre *Le Tunnel* (Paris, Julliard, 1978) de son ami André Lacaze (né en 1918), du réseau Overcloud, sur l'expérience de *Kommando* à Loibl-Pass (convoi n° 1.94, parti de Compiègne le 20 avril 1943 pour Mauthausen) ; il y explique notamment qu'« avec la distance on trouve bien mieux un événement qu'au moment où on le vit », et il relève aussi la présence d'une histoire d'amour dans cet ouvrage (deux remarques pouvant s'appliquer à son propre roman de 1959). *Le journal d'un siècle* (22/03/86) où il explique la stratégie des Alliés et les sursauts des Allemands en 1944. *Un jour en France* (24/11/2000) qui le voit s'exprimer sur le camp de Gurs. Dans les archives de France Culture, on relève une émission (indisponible) *Ne quittez pas l'écoute* (10/11/77), dans laquelle il énonce son sentiment personnel sur la France en 1940. L'auteur remercie Chr. Barbier Bouvet (Inathèque de France, dépôt légal de la radio-télévision) de lui avoir indiqué ces émissions.

²² <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/Conte-Arthur-Leon> (consulté le 17/07/08).

²³ <http://www.canalacademie.com/Arthur-Conte-un-homme-libre.html> (consulté le 29/07/08).

et critique littéraire, Dominique Bona²⁴. Déception aussi. La seule évocation des années de guerre se réduit à la phrase suivante : avoir vingt ans en 1940 « n'est pas vraiment la meilleure date ». Du STO et de la Neue Bremm, on ne saura strictement rien. Et Dominique Bona de préciser que le premier livre de son père est celui qu'il a consacré en 1950 au violoncelliste Pablo Casals²⁵. Il a donc fallu faire avec ou sans (c'est selon)... En tout cas, pour ce qui concerne la Neue Bremm, on peut estimer qu'Arthur Conte est à la fois survivant, témoin, écrivain (avec une préfiguration de l'engagement politique) et que cet empiement identitaire affleure dans le récit qui nous occupe.

« Déporté du travail », un statut embarrassant ?

Repartons de l'expression « déporté du travail » renvoyant au STO qui, du reste, n'est jamais utilisée dans la nouvelle. La situation est cependant évoquée plus ou moins explicitement. D'évidence, il y a là un problème historique et social. Une contextualisation minimale et une enquête sont donc indispensables.

On sait que la première demande à l'État français de Fritz Sauckel, plénipotentiaire général pour l'emploi de la main d'œuvre, était de disposer de 350 000 travailleurs²⁶. Entre juin 1942 et juillet 1944, 600 000 à 650 000 Français furent acheminés vers l'Allemagne, dans des camps de travailleurs, pour participer à l'effort de guerre nazi. Parmi eux et les chiffres sont discutés, 25 000 à 35 000 perdront la vie (exécutions pour faits de résistance, bombardements, mauvaises conditions de vie...), sachant qu'il y a eu aussi des départs volontaires pour faire revenir un proche, prisonnier; ou pour des raisons financières (200 000 à 250 000 personnes, dont plus de 70 000 femmes, avec la possibilité de plusieurs départs pour un même individu). Cas unique en Europe, Vichy a été complice (avec une législation *ad hoc*) : la loi du 4 septembre 1942 met en place la réquisition sur le lieu de travail ; celle du 16 février 1943 l'organise par classes d'âge : 1920 à 1922. Dès juin 1943, les exemptions pour les agriculteurs ou les étudiants sont supprimées. Par ailleurs, 200 000 réfractaires sont passés dans la clandestinité (et 50 000 dans les maquis) et furent pourchassés par l'occupant et la Milice. Ce ne fut pas le cas d'Arthur Conte qui partit en Allemagne, comme d'autres personnages plus ou moins célèbres : écrivains (Antoine Blondin, José Cabanis,

²⁴ D. Bona est née en 1953 à Perpignan. Agrégée de lettres modernes, elle a reçu le Prix Renaudot en 1988 pour *Le manuscrit de Port-Ébène* (Paris, Grasset), en 1992 le Prix Interallié pour *Malika* (Paris, Mercure de France). En 1987, elle a obtenu le Prix de la biographie de l'Académie française pour *Romain Gary* (Paris, Mercure de France), un livre –dédié à son père – sur un personnage qui fut notamment l'auteur d'une grande mystification littéraire (Émile Ajar), qui fut combattant des Forces françaises libres et fut, sa vie durant, animé par de multiples passions non sans problèmes d'identité.

²⁵ *La légende de Pablo Casals*, Perpignan, Éd. Proa, 1950.

²⁶ Pour plus de détails sur ce pan complexe de la guerre, voir Évrard (1972), Cochet (1992), Garnier, Quellien (2003), Harbulot (2003), Arnaud (2006).

Claude Ollier, Alain Robbe-Grillet...), artistes (Georges Brassens, Raymond Devos, Michel Galabru, Bobby Lapointe...), etc.²⁷ Mais qu'en est-il de sa trajectoire sur place ?

Grâce à Patrice Arnaud²⁸ qui a exploité les archives de la Gestapo de Würzburg, il est possible de pallier la mémoire défaillante d'Arthur Conte qui avait été affecté avec Henri Sirven, en mars 1943, aux « usines de roulements à billes de Schweinfurt. (Kugellagerfabriken Kugelfischer et v.k.f.) »²⁹), comme le dit Jean-Pierre dans *Les Impitoyables* (p. 13). Tous deux avaient indûment pris la tangente pour regagner la France le 23 octobre de la même année. Ils furent repris à Sarrebruck, ce qui leur valut notamment le séjour à la Neue Bremm. Bien sûr, « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » est une nouvelle, avec ce que cela comporte d'invention, et il ne s'agit pas de débusquer ajouts et omissions à l'égard d'une « vérité » afin de rétablir des faits³⁰. En revanche, la confrontation permet d'éclairer une part d'« inter-dit », c'est-à-dire de ce qui, entre les lignes, est au fondement de la logique narrative d'un récit ayant aussi une valeur testimoniale. La substance en est fournie dans le tableau ci-contre.

²⁷ A. Conte figure ainsi dans la liste des personnalités de la notice « Service du travail obligatoire » de Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Service_du_travail_obligatoire (consulté le 17/07/07). Par ailleurs, J.-P. Harbulot (2003 : 649) précise que d'« anciens requis se plaisent également à collectionner les articles relatifs à leurs pairs, plus nombreux qu'on le croit » ; parmi ceux-ci, « Arthur Conte, ex-P-D-G de l'ORTF » (avec une note renvoyant au journal *Le D.T.*, juil. 1988, édité par la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé ; vérification faite, cette livraison ne contient aucune allusion à A. Conte).

²⁸ L'auteur remercie chaleureusement P. Arnaud, auteur d'une thèse de premier plan sur le STO (2006), pour l'ensemble des informations mises à sa disposition et pour les échanges qui lui ont permis de clarifier plusieurs aspects complexes du dossier.

²⁹ L'entreprise a été fondée à Schweinfurt (Basse-Franconie) en 1883 par Fr. Fischer. En 1943, 12 000 personnes travaillent sur place. À partir d'août de la même année jusqu'à la fin de la guerre, les usines seront bombardées à quinze reprises, ce qui entraîna une destruction du site à 83 %.

³⁰ Comme le rappelle Étienne François (1995), il ne faut pas céder au « mirage » des archives. Leur exploitation passe par quatre exigences : la critique des sources, une interrogation sur la base de questions de « qualité », la conscience qu'elles ne disent pas tout, le respect d'une éthique car elles peuvent souvent concerner des personnes blessées par l'Histoire. C'est sur cette ligne qu'on s'est efforcé de se placer.

Tableau I :Trajectoires d'Arthur Conte et Henri Sirven,
d'après une synthèse des archives de la Gestapo
(Gestapostelle Würzburg 19191 et Berlin Document Center 301).

Arthur Conte : né le 31 mars 1920 à Salses (Pyrénées-Orientales). Il a été au lycée à Perpignan où il a obtenu le baccalauréat et il a suivi des études supérieures pendant 5 ans à Montpellier. Il souhaitait être diplomate et a travaillé 7 mois à la préfecture de Carcassonne³¹. Célibataire, il est requis pour le STO en mars 1943 et affecté à l'usine Kugelfischer de Schweinfurt (120 RM/mois) qui emploie environ 500 travailleurs français. Après trois mois de séjour, il est nommé *Betriebsverbindungsmann* (BMV, délégué des travailleurs de l'usine en question). Il a assumé la tâche de délégué français à la *Deutsche Arbeitsfront* (DAF, Front allemand du travail, FAT) de Schweinfurt tous les mercredis. Le préfet lui avait promis une permission au bout de 6 mois. Il attendait celle-ci pour novembre³². Il a écrit lui-même une permission courant du 29 octobre 1943 au 1^{er} novembre 1943 ; la signature apposée en bas du document est celle de Johann Röth, un bon ami auquel il a rendu visite en septembre. Il voulait reprendre son travail lundi. Henri Sirven n'a rien à voir avec la fausse permission.

Dans une lettre de la firme Kugelfischer en date du 22 novembre 1943, adressée à la Gestapo, jointe à deux lettres d'Arthur Conte envoyées à des amis français, il est indiqué que celui-ci avait l'intention de s'évader. Il était surveillé par le *Werkmeister* (contremaître) en raison notamment d'une maladie intervenue le 20 octobre. Depuis le premier jour de son arrivée, il a provoqué de la méfiance, entre autres raisons, parce qu'il est toujours malade. De main de maître, il a induit les médecins en erreur. De façon incompréhensible, il a été proposé qu'il soit envoyé à Berlin dans les services de propagande³³ (28 octobre 1943). Il est demandé à la Gestapo qu'il soit particulièrement surveillé.

Henri Sirven : né le 9 août 1920 à Carcassonne (Aude)³⁴. A suivi l'école primaire, puis a fait des études secondaires jusqu'au baccalauréat. Il était représentant de commerce dans le magasin de ses parents. Requis pour le STO le 8 mars 1943, il est affecté à l'usine Kugelfischer de Schweinfurt (0,70 RM/heure). Il quitte son travail le 3 octobre 1943 (il s'agit certainement du 23 octobre), avec Arthur Conte, pour se rendre à Karlingen (on peut supposer qu'il s'agit de Carling en Moselle) et rencontrer un ami de ce dernier. Il savait qu'Arthur Conte avait établi une permission pendant que leur chef était absent. Tous deux ont été arrêtés à Sarrebruck. Il déclare avoir perdu ses chaussures et ses vêtements pendant l'un des bombardements des usines de Schweinfurt.

Au sujet des deux évadés, la Gestapo de Nuremberg Fürth, dans une lettre du 3 décembre 1943, précise que, en raison de la rupture du contrat de travail, 3 semaines de redressement ont été proposées et elles sont considérées comme suffisantes. Ce temps est échu le 4 décembre 1943. Ils doivent rester en garde à vue jusqu'à nouvel ordre.

L'*Oberstaatsanwalt* (procureur) de Schweinfurt, dans une lettre du 6 décembre 1943 à la Gestapo de Würzburg, déclare qu'il n'a rien à redire si Henri Sirven est libéré immédiatement. La faute d'Arthur Conte est sans doute grandement supérieure. Pour celui-ci, s'ajoute le fait qu'il s'est rendu coupable de fausses signatures. Il trouve correct qu'Arthur Conte soit maintenu

³¹ Les Archives départementales de l'Aude conserve le dossier (non communicable pour l'instant) d'A. Conte (1941-1942) en tant qu'agent de préfecture (fonds du cabinet du préfet, 104 w 14).

³² Il faut savoir que les permissions dans le Reich vers la France avaient été suspendues à partir du 31 août 1943 pour une durée de deux mois. A. Conte, qui espérait du préfet une permission au bout de six mois, s'est donc rédigé une permission dès la fin de cette suspension.

³³ Il s'agit d'un service dépendant du *Propagandaministerium* (*Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda* – RMVP).

³⁴ H. Sirven est décédé à Carcassonne le 8 novembre 1998.

plus longtemps en garde à vue, peut-être 6 semaines. L'*Oberstaatsanwalt* annulerait lui-même la procédure contre les deux individus en raison de l'article 153, alinéa 2 (*Staffprozessordnung*³⁵).

Dans un document de la Gestapo de Würzburg en date du 14 décembre 1943, il est signifié qu'Arthur Conte et Henri Sirven, en raison de la rupture du contrat de travail et de la falsification de papiers, ont été internés pour rééducation du 11 novembre 1943 au 13 décembre 1943. Ils ont été remis à l'*Arbeitsamt* (AA) de Schweinfurt qui les a renvoyés sur leur ancien lieu de travail.

Un rapide commentaire s'impose : il est assez étonnant que, malgré la méfiance qu'exprime l'entreprise envers Arthur Conte, celle-ci l'ait nommé au poste important de délégué de la DAF. Comme l'explique Patrice Arnaud (2000 : 95), cette organisation était « le syndicat unique lié au parti nazi dont l'adhésion était obligatoire, même pour les travailleurs étrangers qui ont le statut de "membre associé" et versent une cotisation mensuelle à l'organisation ». Les 10 000 délégués avaient « non une mission d'aide ou d'assistance, mais [...] un devoir d'encadrement et de surveillance » (*ibid.*)³⁶. D'habitude, étaient affectés à ce poste soit des prisonniers transformés soit, parfois, des Français s'étant fait bien voir des autorités de l'usine pour leurs opinions politiques, même si celle-ci accordait aussi de l'importance à la maîtrise de l'allemand et pouvait, dans ce cadre, nommer des requis partageant la même hostilité au *Reich* que leurs camarades. Il est vrai que cette méfiance s'est surtout manifestée après la maladie survenue en octobre. Toutefois, le plus énigmatique – même pour la firme Kugelfischer – est qu'Arthur Conte ait réussi à se faire promouvoir le 28 octobre 1943 à Berlin dans des services de propagande, sans que cela soit effectif, puisque, après avoir purgé leur peine, les deux évadés ont été renvoyés à Schweinfurt chez leur employeur³⁷. Tout ceci ne fut peut-être pas sans poser des problèmes au retour:

³⁵ Le code de procédure pénale (*Strafprozessordnung*) est encore en vigueur. Actuellement, il est libellé ainsi : « *Ist die Klage bereits erhoben, so kann das Gericht in jeder Lage des Verfahrens unter den Voraussetzungen des Absatzes 1 mit Zustimmung der Staatsanwaltschaft und des Angeschuldigten das Verfahren einstellen. Der Zustimmung des Angeschuldigten bedarf es nicht, wenn die Hauptverhandlung aus den in § 205 angeführten Gründen nicht durchgeführt werden kann oder in den Fällen des § 231 Abs. 2 und der §§ 232 und 233 in seiner Abwesenheit durchgeführt wird. Die Entscheidung ergeht durch Beschluß. Der Beschluß ist nicht anfechtbar* ». [« Si la plainte a été déposée, le tribunal peut suspendre la procédure à tout moment conformément aux dispositions de l'alinéa 1 et ce, avec l'accord du ministère public et du prévenu. L'accord du prévenu n'est pas nécessaire si l'audience principale ne peut se tenir pour une des causes visées par l'article 205 ou en l'absence du prévenu dans les cas visés par les articles 231 alinéa 2, 232 et 233. La décision est prise par voie d'ordonnance. Cette ordonnance n'est pas susceptible de recours »]. Il s'agit donc simplement des conditions légales d'une suspension de poursuites judiciaires. L'auteur remercie Thilo von Pape et Michel Grunewald pour la mise au point de la traduction.

³⁶ Pour des précisions sur le rôle des délégués et leur perception, voir Arnaud (2000 : 100-104).

³⁷ Une question demeure : si A. Conte a candidaté pour se faire recruter à Berlin dans un service privilégié qui lui épargne l'usine, pourquoi est-il parti le jour qui a suivi l'acceptation de sa mutation (à moins qu'il n'ait pas été au courant de cet accord) ?

À la Libération, la situation de ceux qui reviennent d'Allemagne ou de l'Est est plutôt confuse : on connaît cette fameuse affiche ornée du slogan « Ne les divisez pas ! »³⁸, mais très rapidement des questions de statut, de mémoire aussi, se posent³⁹. Globalement, dans l'opinion, l'image des ex-STO ou travailleurs en Allemagne est mauvaise. Ainsi, suite à de nombreuses polémiques, la Fédération nationale des déportés du travail – fondée en 1945 – devient-elle, en 1979, la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé ; par décision de justice, le titre « déporté du travail » est interdit en 1992... Bien sûr, des perceptions plus positives existent : par exemple, Marcel Callo⁴⁰, mort à Mauthausen en 1945, a été béatifié en 1987. Il n'empêche que, en 1945, ceux qui veulent publiciser leur expérience doivent se positionner par rapport à un jugement social et moral qui n'est pas favorable⁴¹, et trouver une forme d'expression adaptée. Pour Arthur Conte, qui a suivi des études de lettres, ce sera ce qu'on peut appeler une nouvelle testimoniale. Ce qui conduit à s'intéresser aux enjeux de la qualification du récit.

Ici, on ne rentrera pas dans des considérations sur les théorisations du genre littéraire. On se contentera de rappeler avec Daniel Grojnowski (1993 : XI) que « la nouvelle est un genre polymorphe qui se prête à tous les avatars ». On retiendra aussi que, à un moment de son évolution, cette forme brève – centrée sur un personnage typé (ou sur quelques personnages typés eux aussi), se terminant par une chute – est en rapport avec le fait divers. Roland Barthes (1964 : 189) estime ainsi que, « au niveau de la lecture, tout est donné dans un fait divers ; ses circonstances, ses causes, son passé, son issue ; sans durée et sans contexte, il constitue un être immédiat, total, qui ne renvoie, du moins formellement, à rien d'implicite ; c'est en cela qu'il s'apparente à la nouvelle et au conte, et non plus au roman. C'est son immanence qui définit le fait divers ». Dans une large mesure, ce propos est transposable à la première œuvre du futur journaliste et romancier. Non que le passage en camp soit un fait divers, mais la narration telle qu'elle est conduite (à distinguer de la préface par un tiers qui historicise le propos à sa façon) fait peu de cas des tenants et aboutissants socio-historiques qui demeureront dans l'implicite. Du reste, c'est l'une des

³⁸ Cette affiche a été éditée en 1945 par la Fédération nationale des déportés et internés patriotes, la Fédération nationale des prisonniers de guerre, la Fédération nationale des déportés du travail.

³⁹ S. Barcellini, ancien directeur de l'Office national des Anciens combattants, distingue trois périodes : celle de la « certitude » des chiffres des morts et des malades (1945-1950) ; celle des « désillusions » à l'égard du statut accordé aux STO, entraînant un « combat pour l'honneur » (1950-1981) ; celle de l'« amertume », en raison de l'inaboutissement de propositions ou projets de lois (1981-1992).

⁴⁰ Né en 1921, M. Callo s'est engagé très tôt dans des mouvements catholiques (Croisade eucharistique, Scouts de France, Jeunesse ouvrière chrétienne). Requis en 1943, il anime un groupe de l'Action catholique clandestine comportant des jeunes Allemands et des Français. Arrêté par les nazis, il est interné à la prison de Gotha, à Flossenbürg puis à Mauthausen où il meurt d'épuisement. Béatifié par le pape Jean-Paul II, il est une haute figure de la mémoire des STO.

⁴¹ Pour le Languedoc et le Roussillon, P. Boyer (2000 : 23-25) fait état d'agressions à l'égard de travailleurs volontaires, en particulier lorsqu'ils sont étrangers.

caractéristiques d'une catégorie littéraire étudiée par Philippe Mottet (2006 : 168) : la nouvelle historique qui a tendance à induire « une complicité, une relation d'*implicité* entre l'auteur et le lecteur ». Il remarque encore que

« par opposition au roman historique, qui peut rarement se passer d'un luxe de détails indiquant les tenants et aboutissants des grands événements et permettant au lecteur d'inscrire ceux-ci dans une longue chaîne de causes et d'effets, la nouvelle historique, non seulement par son manque d'ampleur mais aussi pour des raisons esthétiques, s'attache souvent à la présentation de personnages ou d'anecdotes qui se trouvent en marge de l'événement historique. L'horizon d'attente du lecteur de romans étant effectivement à distinguer de celle de lecteur de nouvelles, ce dernier ne s'objectera pas à entreprendre un parcours elliptique » (*ibid.* : 167/168).

En somme, la nouvelle dite testimoniale emprunte aux canons de l'« hyper-genre » et entretient un rapport avec la nouvelle historique puisque, en l'occurrence, on est dans l'histoire « immédiate » ou dans celle du « temps présent », ce qui la rapproche aussi d'une certaine pratique journalistique. Ici, Arthur Conte va mettre en scène un témoin, narrateur de ce qui lui advient ainsi qu'à d'autres lorsqu'ils sont confrontés à des Allemands « impitoyables ». C'est bien le point de vue des victimes qui sera développé.

Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne

L'auteur a 25 ans quand il écrit le petit recueil (91 pages), *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, dédié « à la mémoire de [sa] Mère »⁴². Préfacé par « M. Jean Latscha »⁴³ (« M. » est un signe de considération, mais les qualités du

⁴² Dans *Au village de mon enfance* (1994), A. Conte signale qu'elle est décédée quand il avait 15 ans.

⁴³ J. Latscha (né en 1904 à Jungholtz dans le Haut-Rhin ; décédé en 1956 à Mulhouse dans le Haut-Rhin), juriste, a d'abord été avocat à Mulhouse. En 1940-1941, il est rédacteur auxiliaire temporaire, puis secrétaire général de la préfecture du Lot et chef de cabinet du préfet. En 1941, il est nommé sous-préfet de Rochechouart (Haute-Vienne), sans suite. En 1942, il est secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales (8/11 février) ; il rejoint le réseau Maurice, un réseau de renseignements et d'évasion sur l'Afrique du Nord, via les Pyrénées et l'Espagne, constitué à la suite de l'invasion de la zone Sud ; en octobre de la même année, J. Latscha est contacté par Marceau Gitard, chef du mouvement Combat, qui met alors sur pied le réseau NAP (Noyautage des administrations publiques) ; il s'agit de faire en sorte que Mathieu Py, responsable adjoint régional du réseau, ait ses entrées à la préfecture afin d'obtenir des informations. Nommé secrétaire général de la préfecture de la Drôme (27 juillet 1943), il s'est fait mettre en disponibilité le 11 août 1943 afin de pouvoir continuer à servir la Résistance au sein du réseau de renseignement Gallia, en tant qu'agent PI (du 01/02/43 au 30/08/44, attestation du secrétariat d'État aux Forces armées, 6^e bureau, 02/11/1954) ; en août 1943, il avait été également contacté par Camille Fourquet, membre de Libération, à la tête des MUR (Mouvements unis de Résistance) en Catalogne et futur président du Comité départemental de Libération des Pyrénées-Orientales, et son adjoint Jean Parayre, de Combat. Ils ignorent alors l'engagement résistant de J. Latscha. Désigné par le Comité français de la libération nationale (CFLN) le 11 novembre 1943, il est installé préfet des Pyrénées-Orientales par le Comité départemental de libération (CDL) le 21 août 1944 ; à compter de cette date, Jacques Bou-nin, commissaire régional de la République à Montpellier, le délègue dans la fonction (08/09/44) ; il est confirmé (18/11/44), intégré et maintenu (10/06/46). Dans le certificat établi par la Commis-

« Monsieur » en question – préfet des Pyrénées-Orientales et résistant – ne sont pas précisées) et orné d'illustrations originales de Jean-Jacques Cazaurang⁴⁴, l'ouvrage est publié (vraisemblablement à compte d'auteur) par l'imprimerie Bonnafous et Fils⁴⁵ à Carcassonne, ville où l'auteur a travaillé quelques mois avant son départ outre-Rhin. Il est non daté, mais on remarque que les dessins sont de décembre 1945, que Jean Latscha écrit « six mois à peine après le "Retour" » et donc que la parution est probablement intervenue au début de l'année 1946.

Quels sont les titres et les arguments des trois nouvelles, liées par une « unité organique » (Douzou, Gauvin, 2006 : 7) ? « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » (pp. 13-57) décrit le séjour du dénommé Jean-Pierre, qui a été STO dans ce camp (sur la page de faux-titre, l'intitulé est simplement « Neue Bremm », ce qui accentue la dimension référentielle) ; « La poupée de son » (pp. 59-72) raconte l'histoire d'un prisonnier français qui a une relation amoureuse avec la

son départementale de contrôle et d'épuration (CDCE) des Pyrénées-Orientales (07/10/44), il est précisé que, en août 1943, J. Latscha « s'est employé sans répit à contrecarrer l'action de Vichy et protéger les victimes de ce régime » et « a réussi à en sauver un grand nombre » ; il a été « obligé de quitter Perpignan [...] pour échapper aux Polices Française et Allemande, a vécu dangereusement dans la clandestinité jusqu'au 19 août 1944 et a conservé pendant la période le contact avec les organisations de Résistance. Recherché ensuite par la Gestapo qui avait été mise au courant de son activité, a dû s'éloigner du département pour éviter son arrestation. M^{me} LATSCHA fut arrêtée par la Police Allemande qui voulait lui faire indiquer le lieu de retraite de son mari et ne la relâcha qu'après 21 jours de détention ». En outre, il a « dirigé l'insurrection dans le canton de St. Paul, en prenant la tête du mouvement dans la Vallée de l'Agly, où deux engagements eurent lieu les 16 et 17 août 1944 avec des forces allemandes disposant d'autos blindées » (attestation de la Direction générale des études et recherches, France combattante, services liquidateurs des réseaux, réseau Maurice, 11/12/45). Le 15 octobre 1945, il reçut la Médaille de la Résistance française. En matière d'épuration, on sait que J. Latscha trouvait « "nécessaire de procéder par arrestations massives dès le début" : il s'agissait d'apaiser une population traumatisée par les atrocités allemandes, de préserver des vies menacées par une justice expéditive et de mettre fin aux lieux d'incarcération privés » (Boyer, 2000 : 19/21). Il est préfet de la Corrèze au début de l'automne 1946. Ensuite, il est préfet hors cadre, à la disposition du ministre des Travaux publics et des Transports. Il retrouve un poste de préfet dans l'Ain, fin 1946. Il démissionne de l'administration préfectorale en 1947 et se réinscrit au barreau de Mulhouse. L'auteur exprime sa gratitude à Hugues Bousiges, préfet des Pyrénées-Orientales, pour la transmission de plusieurs informations et pour la mise en contact avec la famille de J. Latscha. En l'occurrence, Danièle Latscha a mis à disposition de l'auteur des documents très précieux. Qu'elle en soit ici vivement remerciée. P. Boyer a également contribué à préciser certains aspects de la trajectoire du préfet et l'auteur lui en est très reconnaissant.

⁴⁴ J.-J. Cazaurang (né en 1915) fut commissaire de police et résistant. En poste à Perpignan, il noua des liens d'amitié avec A. Conte qui lui demanda d'illustrer son livre, sans consignes particulières ; il entretenait également des liens amicaux avec J. Latscha (entretien avec l'auteur, 05/09/08). Par la suite, il a écrit plusieurs articles et ouvrages d'anthropologie sur les Pyrénées, dont il illustra certains (e.g. *Pasteurs et paysans béarnais*, Pau, Marrimpouey Jeune, 1965). Il fut maire d'Issor (Pyrénées-Atlantiques).

⁴⁵ L'imprimerie Bonnafous et Fils est une très ancienne maison de Carcassonne, dont l'origine remonte la fin du XVIII^e siècle (familles Teissier, Gardel, Pomiès et Bonnafous à partir de 1890). L'imprimerie est toujours en activité. Sur son histoire, voir Costenoble (1991). C'est A. Conte qui avait établi le contact avec l'imprimerie (entretien avec J.-J. Cazaurang, 05/09/08).

femme d'un militaire allemand⁴⁶ ; « La Mort de Coucou » (pp. 73-91) se passe dans un camp : un prisonnier français se dénonce à la place d'un autre qui a enfreint le règlement et il est assassiné par un gardien. D'emblée, on se rend compte que la faute et la culpabilité forment une thématique transversale sur laquelle on reviendra. On ne sait rien sur les circonstances de rédaction du volume (écrit en quelques mois ? Commencé pendant la captivité ?), sur le tirage et sur la fortune critique. Néanmoins, le paratexte donne un certain nombre d'indications utiles sur le geste éditorial et sur la manière dont le texte doit être appréhendé par le public auquel il est destiné⁴⁷.

On l'a signalé, le recueil est préfacé par Jean Latscha qui a traversé la période en exerçant de hautes fonctions dans l'administration préfectorale, puis en s'engageant activement dans la Résistance. Manifestement, par son statut de préfet des Pyrénées-Orientales⁴⁸ (on l'imagine connu des lecteurs de l'époque dans la région concernée, d'autant qu'il est présent dans la presse locale), il fournit une

⁴⁶ Grâce aux archives de la Gestapo (*Gestapostelle Würzburg* 19181), on peut imaginer qu'A. Conte connaissait certainement M. C., né en 1921 à Salses. Le 11 mars 1943, celui-ci fut requis pour le STO et affecté chez Kugelfischer. À la suite de bombardements sur les usines de la firme, il a été muté dans la brasserie Herterich. Il y fit la connaissance à Bad Kissingen d'une employée de bureau, P.B., avec laquelle il eut une relation amoureuse. Du côté de la Gestapo, cette relation fut traduite en un soupçon d'espionnage et d'appartenance à un groupe de résistants. D'où une proposition d'éloignement du couple ainsi formé et d'un internement effectif de M. C. du 17 février au 19 février 1945. En 1946, il se maria à Salses avec une jeune fille du cru. Cet épisode a-t-il inspiré la nouvelle ? A. Conte a-t-il vécu un épisode de même nature ?

⁴⁷ P. Arnaud (2008) précise que « dès 1944 paraissent [...] des récits sur le travail obligatoire si bien qu'il faut, dans une moindre mesure que pour les récits concentrationnaires, évoquer, sinon l'impréparation, du moins l'indifférence de l'opinion à ces témoignages ». Entre 1944 et 1948, il comptabilise la publication de 8 récits de requis du STO en Allemagne.

⁴⁸ On ne sait pas exactement comment A. Conte est entré en contact avec J. Latscha (en 1942, il était secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, puis préfet de 1944 à 1946), sachant que, à la Libération, A. Conte, J. Latscha et J.-J. Cazaurang, selon les termes de ce dernier (entretien avec l'auteur, 05/09/08), étaient liés par une « amitié masculine », même si le préfet manifestait une certaine « réserve » à l'égard d'A. Conte. On peut avancer quatre hypothèses. Premièrement, l'auteur avait été employé de préfecture en 1941-1942 et avait ainsi pu conserver des liens dans ce secteur : dans les archives de la Gestapo (voir *supra*), il affirme avoir des liens avec le préfet de l'Aude (Jean Cabouat, du 6 juillet 1941 au 11 septembre 1943 ; à noter qu'une manifestation fut organisée à Carcassonne le 14 juillet 1942 par les « gaullistes », qu'environ 2000 d'entre eux avaient répondu à l'appel de Radio-Londres et s'étaient rassemblés devant le socle de la statue de Barbès. Ils se heurtèrent au Service d'ordre légionnaire (SOL) et ces affrontements violents entraînèrent le départ dudit préfet). Deuxièmement, il a bénéficié du truchement de l'ancien maire de Salses, Fernand Brégoulat (1880-1970) qui, comme le précise A. Conte dans *Au village de mon enfance* (1994), souhaitait que son jeune protégé lui succède (ce qui fut le cas en 1947) ; toutefois, F. Brégoulat a été maire de Salses de 1919 à 1941 ; de 1941 à 1942, le premier magistrat de la commune fut Jean Tardiu, puis ce fut Alphonse Barrau de 1943 à 1944 et enfin Jean Torrent de 1944 à 1947. Troisièmement, en 1945-1946, A. Conte était journaliste à *L'Indépendant* de Perpignan, ce qui lui donnait une place dans l'espace public départemental, mais c'est précisément le préfet J. Latscha qui avait demandé l'interdiction de parution de *L'Indépendant*, au moment de la Libération. Quatrièmement, A. Conte était proche de Michèle Latscha, sœur du préfet (entretien avec D. Latscha, 28/08/08). Ces différents facteurs ont évidemment pu se combiner.

sorte de caution à l'auteur qui a été employé sept mois dans la même administration avant de partir en Allemagne en tant que requis du STO. Ceci étant, la préface est intéressante car elle contient trois éléments importants à l'adresse du lecteur qui concernent le rapport à la déportation, le témoignage historique, la littérature. À bien des égards, ils sont empreints de la configuration historique évoquée *supra*.



Illustration I : Dessin ornant la couverture.

D'abord, on ne peut qu'être frappé par une perspective qui englobe les catégories de « déportés », sans distinction moralisatrice ou judiciaire : « Jamais les Français ne pourront exactement mesurer toute la somme des souffrances morales et physiques endurées par tous ceux qui ont connu, à des titres divers, la vie terrible de l'exil en Allemagne »⁴⁹. Sous cette dernière expression euphémisante, le préfacier évoque 2 millions d'individus, dont les uns furent « soumis là-bas, à la dure loi du "hard labour" » et les autres, « ce qui fut pire, condamnés à l'abominable séjour dans les camps, qui furent souvent les camps de la mort ». Arthur Conte était dans la première catégorie et a vécu quelques semaines dans un camp plutôt destiné à la seconde catégorie, une possible opposition est donc levée.

Ensuite, la mise en place d'un devoir de souvenir par le témoignage (bien antérieur à la vague du devoir de mémoire qu'on date souvent des années 70) : « Déjà la grande ombre de l'oubli commence à voiler certains aspects de ce que fut la cruelle réalité d'hier », y compris chez les « rescapés de ces bagnes, les survivants de l'aventure » qui sont pris par le quotidien, faisant « que ce qui fut devient un mauvais rêve, un lointain cauchemar, qu'on s'imagine parfois n'avoir jamais vécu ». Quant aux autres, « ceux qui sont restés chez eux et pour qui la guerre fut clémente, sinon profitable, qui ont manifesté leur joie, et aussi leur compassion et même une pitié sincère en vous accueillant, déportés, prisonniers, à votre retour – mais qui, maintenant, entendent que "la vie continue", féroce et implacable, comme si rien ne s'était passé... ». C'est pourquoi, ancrage régional, « il était souhaitable, et combien nécessaire, qu'une voix s'élève, la voix d'un jeune garçon de chez nous ; une voix jeune, mais déjà impérieuse, pour nous rappeler à tous le souvenir de ce qui fut. Et Arthur CONTE⁵⁰, qui fut un de ces "soldats inconnus" de la lutte souterraine, un de ces innombrables "bagnards à tête rasée" [voir le dessin de la couverture reproduit

⁴⁹ La préface n'est pas paginée.

⁵⁰ La typographie d'origine est respectée.

ci-dessus⁵¹], nous offre aujourd'hui un de ces témoignages bouleversants qui vient à son heure ».

Le mot « Résistance » n'est pas utilisé, mais suggéré. Avec Olivier Wieviorka (2007 : 30), on estimera qu'« il ne faudrait pas [...] diluer à l'infini la notion de Résistance qui suppose prise de risque, conscience des enjeux, transgression de la norme, intention de nuire à l'occupant ou à ses complices. Un individu se dérobant au STO sans pour autant rejoindre un maquis ne doit-il pas être considéré comme un "refusant" (la formule est d'un jeune doctorant, Raphaël Spina) plutôt que comme "résistant" ? ». Il est vrai, comme le fait remarquer Patrice Arnaud⁵², que le terme n'est pas franchement utile puisque la République française a aussi accordé le statut de réfractaire⁵³ aux permissionnaires défaillants, sans que ceux-ci s'engagent dans la Résistance. Quoi qu'il en soit, pour ce qui concerne Arthur Conte, on est encore dans un autre cas de figure : en quittant son usine, il ne semblait pas vouloir s'opposer au STO en tant que tel ou aux Allemands. On verra ce qu'il en est pour Jean-Pierre...

La dimension littéraire enfin : « Et ce que nous dit notre jeune ami, il le dit simplement, en évitant le redoutable écueil d'effets trop faciles, et dont la tentation eût pu être si grande. Il est vrai qu'en la matière les faits tout nus ont une effrayante éloquence... ». On constatera que Jean Latscha a certainement raison pour la composante strictement référentielle (notamment ceux où la violence est paroxystique). Mais, ajoute-t-il, « ce recueil de nouvelles, ce premier essai est une réussite ; Arthur CONTE⁵⁴ nous doit de nous émouvoir encore ». De fait, on est bien dans le registre de l'esthétique, de la littérature, même si les mots « fiction », « nouvelles » ou l'adjectif « romanesque » ne sont pas utilisés. Puis de conclure : « Et maintenant, amis lecteurs, vous allez lire cet ouvrage frémissant, où le cœur d'un jeune auteur saigne par mille plaies. – Et lorsque vous aurez

⁵¹ Le détenu en tenue rayée se protège le visage par sa main et, du coup, il a les yeux dans le noir... Aveuglé, il devient « aveugle ». Dans une certaine mesure, cette représentation annonce le recours par Jean-Pierre aux *Aveugles* de Breughel pour décrire la condition des détenus. En quoi consiste plus précisément cette tenue ? A. Conte (p. 14), évoque « le costume traditionnel (pyjama de bure, raie jaune ou rouge sur le pantalon, bonnet et galoches) ». Pour sa part, Pierre de Froment (2004 : 41) note dans son témoignage que lors de l'appel vers 18 heures, il rejoint « tous les autres détenus rentrés du travail. Ceux-ci, français, russes ou polonais, sont de tout jeunes gens. Ce sont des travailleurs libres qui ont commis des actes d'indiscipline dans leurs usines ou ont tenté de fuir. Ils sont alors en stage ici pour une durée de 8 jours à 3 semaines, après quoi ils sont renvoyés, en général, dans les fabriques. Tous sont vêtus de gris, l'uniforme d'ici que nous n'avons pas perçu, et ont le crâne rasé ». P. de Froment (1913-2006), jeune officier, entra très tôt en contact avec Henri Fresnay et participa au mouvement Combat, notamment pour établir un réseau de renseignement en zone Nord. Dénoncé par l'agent double Mathilde Carré (« La Chatte »), arrêté en 1943, il sera déporté à la Neue Bremm (départ de Paris le 16 août 1943, convoi n° 1.124), puis à Mauthausen. Son récit, écrit en 1946, a été publié en 2004 par les soins de l'historien Robert Belot sous le titre *Un volontaire de la nuit dans l'enfer des camps nazis*.

⁵² Correspondance avec l'auteur (29/08/08).

⁵³ Le statut de réfractaire résulte de la loi du 22 août 1950.

⁵⁴ La typographie d'origine est respectée.

achevé sa lecture, rentrez en vous-même, dégagez de ces pages les lumineuses leçons qui s'imposent à nous tous, – et encore et toujours "Souvenez-vous" ».

En définitive, à suivre cette préface, le statut d'Arthur Conte est évoqué à mots couverts et domine avant tout la référence à une forme de souffrance et d'émotion résultant des choix narratifs de l'auteur; une référence qui peut constituer une entrave à la perception de la rationalité historique du récit et qui, *de facto*, entre en tension avec la logique testimoniale, fondée, elle, sur la « vérité » des faits. Mais, pour reprendre une célèbre formule de Jacques Lacan, on est parfois conduit à dire « la vérité, mais toute... ».

« Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » : un récit « entre »

Examinons l'économie générale de la nouvelle, puisqu'un récit met généralement de l'ordre dans le chaos des événements (ici un internement) : elle est scandée en six séquences principales, dont certaines sont illustrées.

Tableau 2 : Une nouvelle, six séquences.

- | | |
|----|---|
| 1. | Arrivée au camp de Jean-Pierre et Henri (pp. 13-19). |
| 2. | Les « nouveaux amis » (pp. 19-40) + dessin d'Henri et Vanka + 2 reproductions des <i>Aveugles</i> de Breughel + dessin d'Auguste. |
| 3. | La vie quotidienne (pp. 40-45) + dessin « Contemple-les mon âme... ». |
| 4. | La Toussaint « sanglante » ⁵⁵ (pp. 45-50). |
| 5. | Une nuit en compagnie (pp. 51-54). |
| 6. | Une nuit solitaire et le départ du camp vers un ailleurs (pp. 55-57). |

Un examen plus précis montre qu'on a affaire à deux modalités de narration qui s'entrelacent, chacune révélant une tension et une dynamique, c'est-à-dire une stratégie pour rendre compte de la trajectoire d'un STO, parti en Allemagne, qui laisse dans l'ombre les motifs de son évasion et qui, à la Neue Bremm, a côtoyé des déportés politiques. D'une part, une modalité à effet référentiel et testimonial avec la tension auteur/narrateur, la dynamique de la découverte de l'horreur (séquences 1, 3, 4). D'autre part, une modalité à effet romanesque et esthétique avec la tension camp/hors camp, la dynamique de la recherche du sens de l'expérience (séquences 2, 5, 6).

⁵⁵ La Toussaint « sanglante » est une expression employée par l'auteur de la contribution et non par celui de la nouvelle : anachronique, puisqu'elle est empruntée à un événement de la guerre d'Algérie, elle désigne cependant avec justesse un épisode de l'internement de Jean-Pierre à la Neue Bremm (voir *infra*).

L'ensemble participe d'un récit initiatique à la vie et à l'horreur dans les camps (caractéristique des récits du corpus sur la Neue Bremm) dans un milieu masculin (ce qui n'est pas indifférent comme on s'en rendra compte). Et l'une des questions posées par un récit de ce type est bien celle du sens et de la transformation. À certains égards, la seconde modalité peut être considérée comme une tentative de réponse. Ainsi la non-coopération d'Arthur Conte à l'enquête, si regrettable soit-elle, n'est pas un obstacle majeur à la compréhension de son œuvre et de la stratégie narrative adoptée.

Effet référentiel et testimonial

Dans cette nouvelle, trois processus doivent être analysés en raison de leurs enjeux : la tension entre l'auteur et le narrateur, nominativement dissociés mais proches dans leurs identités respectives (à quoi correspond ce masquage ? Quel est son impact sur la narration ?) ; puis, le tableau – brossé par le narrateur – d'un espace/temps dans lequel est conduite l'action déshumanisante des nazis à l'encontre de celui-ci et d'autres détenus ; enfin, la distribution des interprétations de ce qui advient dans le camp (y a-t-il homologie interprétative entre situation individuelle et situation collective ?).

Arthur et Jean-Pierre sont dans un camp...

Le narrateur se prénomme donc Jean-Pierre : pourquoi ce prénom ? Mystère...⁵⁶ Il est né à Salses, comme l'auteur. Très cultivé, il parle allemand... D'évidence, on est face à un « masque » qui sera maintenu tout au long du récit, à une exception près⁵⁷. Si l'on s'en réfère au titre, on peut faire l'hypothèse suivante : Jean-Pierre a tenu un carnet de son séjour à la Neue Bremm, du 24 octobre 1943 au 8 novembre 1943 (15 jours de détention)⁵⁸ ; en outre, il a été dans différentes prisons en Allemagne (p. 40), comme Arthur Conte (voir *supra* Tableau 1). Somme toute, une situation qui s'écarte des canons du témoignage historique (généralement, un témoin n'a pas deux identités). Mais tel est le cas ici...

⁵⁶ On relève la mention d'un Jean (prénom) Pierre (nom) dans la thèse de P. Arnaud (2006 : 763-764). Celui-ci signale des incidents graves (20 janvier 1944, 2 mai 1944) aux *Vereinigte Kugelfabrik* de Schweinfurt où A. Conte travaillait. Ils eurent comme conséquences des mesures de rétorsion à l'encontre de six Français, perçus comme des meneurs, dont J. Pierre, né en 1922, qui fut transféré à Mauthausen où il décéda le 22 avril 1945. Une coïncidence onomastique ? Un hommage posthume ?

⁵⁷ Page 27, l'auteur se dissocie du narrateur : « Mais Vanka, Nicolas, Maurice, Henri, comme Jean-Pierre, s'ils survivent, ne pourront jamais oublier ces soirs étranges, où ta voix [celle de Marek, un moine bénédictin] rend la cellule sordide à la magie des songes ».

⁵⁸ Cette durée de détention correspond à celle d'un « rétif » au travail.

Jean-Pierre a donc été arrêté devant la gare de Sarrebruck, vers midi, par un agent secret de la Gestapo (« borgne », est-il précisé, un détail qui annonce la thématique du regard, la « parabole des aveugles » – biblique et picturale – dont on mesurera le rôle dans le récit *infra*), avec Henri (p. 13), compagnon d'infortune qui a été dans la même université que l'auteur (« "Ça pue comme à la bibliothèque universitaire de Montpellier", me dit Henri. Odeur de vieux, de moisi, de poussière et de caca de rat », p. 17, même si, d'après le rapport de la Gestapo, Henri Sirven n'a pas fréquenté ladite université) : interrogés dans les locaux de la « Kriminal Polizei », ils sont accusés « d'organisations d'évasions, et d'espionnage au profit de l'Intelligence Service contre les usines de roulements à billes de Schweinfurt. (Kugellagerfabriken Kugelfischer et v.k.f.) » (p. 13)⁵⁹.

On sait qu'Arthur Conte a été expédié dans cette usine, non loin de Würzburg, ville évoquée dans la dernière nouvelle du recueil⁶⁰. Il est patent que cette façon de narrer l'accusation (privilégier le point de vue de la Gestapo) met implicitement l'accent sur un acte de résistance et « grandit » le narrateur dont on ignore tout, ou presque, du passé en temps de guerre. Paradoxalement, par cette façon de faire, le récit est à l'unisson des autres primo-récits écrits par des résistants qui, naturellement, à défaut de comprendre la brutalité du traitement qui leur est infligé (tous ont été déportés ensuite dans des « grands » camps, comme Mauthausen ou Ravensbrück), se sont engagés dans la lutte contre l'occupant et savent que c'est celle-ci qui donne sens à leur déportation. Ici, pour le narrateur/auteur, dire sans dire vraiment (une arrestation effective, mais pour un autre motif) est vraisemblablement un indice de la présence latente d'une culpabilité.

Quoi qu'il en soit, comme pour d'autres récits sur la déportation, l'expérience concentrationnaire est découverte dans ce camp : après un interrogatoire de 10 minutes et 3 heures d'attente, c'est par un ss et en « voiture cellulaire » que Jean-Pierre et Henri sont « conduits au camp disciplinaire de concentration de

⁵⁹ A. Boulligny (2007 : 25/26) fait remarquer qu'on doit « avoir à l'esprit que les travailleurs étrangers étaient contrôlés par un appareil policier très présent. Ils étaient surveillés dans toutes leurs activités et déplacements, en particulier par la *Werkschutz*, la police d'usine, la *Schutzpolizei* (des agents de police en uniformes), la Gestapo (la police secrète d'État) et la Kripo (la police criminelle), la police des trains ou des frontières. Vivant chez l'ennemi, sans armes, il leur était difficile de développer des mouvements de résistance qui auraient pu représenter une réelle menace pour le Reich. Les contacts avec les mouvements de Résistance en France étaient nuls, ceux avec les opposants allemands, autrichiens ou tchèques exceptionnels ». Sur la résistance, voir aussi Arnaud (2003).

⁶⁰ « La Mort de Coucou » commence ainsi : « Décembre 1943. – Au camp de concentration de Würzburg », et Jean-Pierre y est explicitement présent quelques lignes plus bas (p. 73) et dans la suite de la nouvelle. Précisons qu'il n'y avait pas de camp de concentration à Würzburg, mais un *Kommando* extérieur du camp de Flossenbürg. Il est peu vraisemblable qu'A. Conte y ait été détenu : il aurait alors été interné en *Schutzhaft* et n'aurait pas été libéré. Il serait d'ailleurs vraisemblablement passé par Flossenbürg avant d'être réaffecté en *Kommando*. S'il a été détenu à Würzburg (ce qui n'apparaît pas à la lecture des archives où il semble avoir été immédiatement remis à l'*Arbeitsamt* – voir la lettre de la Gestapo du 14/12/43), cela n'a pu être *a priori* qu'un ou deux jours.

Neue Bremm, sur la route de Forbach, à quelques kilomètres de Sarrebrück [sic] » (p. 13). Après-guerre, le flottement ou l'amalgame terminologique pour qualifier ce lieu est une constante (outre Pierre Bleton déjà évoqué, Pierre de Froment parle aussi de « camp disciplinaire », p. 39)⁶¹ : il ne faudrait donc pas y voir une « manœuvre » discursive, même si la formule correspond assez bien à la situation du narrateur (camp « disciplinaire » pour des *Sto* fautifs, camp dit de « concentration » dont le régime est appliqué à tous les détenus).

Initiation graduée à l'horreur

Plusieurs séquences de la nouvelle (voir *supra* Tableau 2) correspondent aux « passages obligés » que l'on trouve dans quasiment tous les récits du corpus. En quelque sorte, elles scandent les étapes d'un rituel d'initiation (entrée dans le camp, épreuves, apprentissage et, la plupart du temps, passage à un autre camp...), ou, à l'instar de Pierre Bourdieu (1982), d'un rituel d'institution (ce qui revient alors à s'attacher davantage à la violence qui, du reste, ici n'est pas que symbolique). On est donc loin du rite de passage dans le cadre d'une initiation « bénéfique », telle que décrite par exemple par Arnold Van Gennep (1909), sauf à considérer que comprendre les règles permet éventuellement de survivre, au moins un temps quand on n'est pas promis à l'extermination génocidaire ou au traitement réservé aux détenus classés *Nuit et Brouillard*. Plus précisément, on peut isoler trois étapes marquantes qui seront présentées en suivant la chronologie du récit, ceci en lien avec les cadres de l'expérience du narrateur et la logique énumérative d'un « carnet ». Dans chacune, il est loisible de faire la part entre ce qui arrive en propre à Jean-Pierre et ce qu'il retient de ce qui arrive aux autres. Le premier aspect fournit un éclairage sur le rapport à la violence au regard de sa trajectoire de *Sto* en rupture ; le second sur la perception du camp quand on n'est pas un déporté résistant.

La séquence initiale (pp. 13-19) est celle de l'arrivée à la Neue Bremm. On ne reviendra pas sur les circonstances de l'arrestation et de l'entrée au camp, singulières au sens où, dans la majeure partie des récits personnels, les auteurs ont été acheminés par des convois de Paris (voir Fontaine, 2008) et que l'expérience est partagée et assez souvent retracée comme telle. Les données ultérieures s'apparentent à des *flashes* (logique du « carnet » de notes, au demeurant interdit dans les camps). Une perception et une restitution d'éléments que l'on retrouve chez Georges Loustaunau-Lacau (voir Walter, 2007a) et chez d'autres primo-

⁶¹ Dès la fin de la guerre, les appellations fluctuaient : dans un document fourni au tribunal de Nuremberg, on répertorie le camp sous la rubrique « Konzentrationlager », et l'on précise qu'il s'agit d'un « Lager für Politische » (Aroneanu, 1946 : 124). Dans un autre de 1949, on trouve la désignation « Polizeigeftaengnis Neuebremme [sic] » (International Tracing Service, *Catalogue Of Camps and Prisons in Germany an German occupied Territories Sept. 1st, 1939- May 8th, 1st Issue, Arolsen, July 1949* (in Weinmann, 1990 : 174).

témoins, au point que ces éléments deviennent des *topoi* sur le cadre spatial (p. 14), communs à différents camps (les baraques, les miradors...), ou spécifiques à celui-ci (le bassin autour duquel, ou dans lequel, ont lieu des exactions à l'égard des hommes). Ce sont aussi les prisonniers qui courent ou, plus rare, le fait que « chaque fois qu'un nouveau pensionnaire arrive, deux ravissantes dactylos mettent innocemment le nez à la fenêtre et rient » (p. 14)⁶². Dès maintenant, il faut signaler que les femmes tiennent une place très importante dans cette nouvelle, ainsi que dans « La mort de Coucou »⁶³. Dans le rituel de dégradation, vient ensuite la fouille par le kapo ukrainien Ivan (p. 15), qui confisque les photos de jeunes filles et celle de la mère de Jean-Pierre (« Cette minute est restée pour moi l'une des plus douloureuses, quand les doigts ignobles se mirent à jouer avec cet humble trésor d'amour et de souvenir » ; rappelons que l'auteur a dédié son livre à la mémoire de sa mère). Puis, c'est le premier acte violent contre Jean-Pierre pour une raison anodine : un coup de poing asséné par Ivan (p. 16), parce qu'il a fait tomber un balai. Il va devoir s'acclimater à un environnement hostile, à n'en point douter fort différent de celui de l'usine de Schweinfurt : les chambres sont équipées de façon rudimentaire, « seule la chambre des prisonniers allemands a "le privilège du charbon". Eux dorment, et, comme on distingue ailleurs les rampants des volants, nous sommes fiers d'être "les glaçons" qui souffrent contre "les torches" qui flambent » (p. 18). Quant au drastique régime alimentaire, décrit au gramme près, il est à l'avenant. En tant que fugitif, Jean-Pierre est donc soumis aux mêmes contraintes que les déportés français ou d'autres nationalités, si ce n'est allemande⁶⁴. Entre cette séquence de découverte de la brutalité et la suivante, il y a une interruption longue sur le tableau des « nouveaux amis ». Comme on le verra, elle est en prise avec le hors camp et la thématique de la nuit. Autrement dit, elle s'inscrit dans une perspective plus romanesque que celle-ci.

Pour en revenir à la violence, elle s'accentuera dans la séquence du récit sur la vie quotidienne (pp. 40-45) sous l'emprise des gardiens. On remarquera que

⁶² Cette présence féminine a aussi marqué plusieurs détenus dont G. Loustaunau-Lacau (voir Walter, 2007a). Elle est indépendante de l'ouverture du camp pour les femmes qui interviendra en janvier 1944.

⁶³ Dans son enquête, le journaliste J.-P. Vittori (1982 : 152/153) écrit : « Les femmes, sujet tabou... puisque je me heurte souvent au même silence, en contradiction avec la réputation de flagorneur de tout Français en ce domaine. Alors ? Alors on n'aime pas beaucoup parler d'éventuels rapports sexuels ou même de flirt en Allemagne, parce que l'on imagine détruire ainsi le côté souffrance quotidienne, mal bouffe, et usure physique. Comme si les deux s'opposaient totalement. Comme si l'amour ne restait pas, dans certains cas, le dernier moyen d'affirmer son existence. Même si les nazis ne voyaient pas d'un bon œil de tels rapprochements, des idylles se nouent, avec risques de punition à la clef. [...] Sur les cent interviews réalisées : huit *sto* seulement avouent une idylle. Un chiffre qui me paraît très largement inférieur à la réalité ». Sur ce type de question, voir aussi le livre du journaliste J.-P. Picaper (2005).

⁶⁴ Dans les faits, certains détenus allemands, anti-nazis, sont l'objet de sévices pouvant même entraîner la mort (voir, plus loin, la narration de la mort d'un communiste allemand, sous les yeux de Jean-Pierre).

quand Jean-Pierre est concerné par un acte, en tant que victime, il s'exprime avec une économie de moyens ; en revanche, quand il est témoin du sort d'autrui, il use d'une verve plus littéraire. De façon plus précise que dans d'autres récits, Jean-Pierre brosse les portraits des kapos Ivan et Molotov⁶⁵, des « Ukrainiens polonais ». Le second est surnommé ainsi, par les détenus et les ss, en raison

« de la vague ressemblance qu'une petite barbiche noire lui donne avec le grand ministre russe. Il louche. Il pue. Il est bancal. Ses mains sont agitées de tremblements nerveux continuels. Il est le bourreau le plus infect et le plus sordide que je n'ai jamais rencontré dans les prisons d'Allemagne. Habillé avec des loques, chaussé avec des souliers difformes, il ne rend visite aux cuisines que pour y péter et roter; ou cracher dans notre soupe, et passe sa journée à se promener, de cellule en cellule, armé d'un long bâton. À la moindre envie, il nous en assène de grands coups, sans prétexte, et nous sentons que, lorsqu'il frappe, il jouit » (p. 40/41).

Il applique force coups au moment de la toilette et du retour dans les chambres. Comme d'autres gardiens. C'est ainsi que « beaucoup de prisonniers sont blessés à la tête. Le troisième jour, un coup de cravache me déchire l'épaule, à la base du cou. La plaie s'envenimera et j'aurai de fortes poussées de fièvre, sans que j'ai droit au moindre soin » (p. 42). Jean-Pierre est plus prolixe pour les sévices à l'égard de ses camarades. Ainsi, dans sa galerie de portraits, y a-t-il Cannibale, dont « le visage est tout déformé par une énorme balafre qui serait un souvenir de 14-18 » et qui s'en prend à un Polonais, détenteur d'un couteau (ce qui est évidemment interdit) :

« Le malheureux, qui a le visage en sang, doit faire trente tours de cour sur les genoux (qui ne sont plus que des plaies), avant de pouvoir regagner la cellule disciplinaire, où on couche à même le sol, sans couverture. Il est puni pour trois semaines, et, pendant trois semaines, tous les jours, il devra faire des tours de camp sur ses genoux. Quand, à bout de forces, il renonce et se couche, il est rossé à coups de nerfs de bœuf. J'assiste à la fenêtre à son martyr: L'espion italien⁶⁶ est à mes côtés. Il fait avec sa main un geste désabusé : Il *medicevo*, dit-il, le Moyen-Âge... » (p. 42/43).

Dans une certaine mesure, c'est une préfiguration de l'un des éléments de la nouvelle « La mort de Coucou » où ce sont des allumettes qui sont dissimulées (au demeurant, dans la présente séquence, Jean-Pierre rapporte que, en ce cas, « le châtement est terrible pour quiconque ose enfreindre le règlement : dix tours de bassin sur les genoux et vingt tours au galop »). À côté de cette violence, une misère psychique et corporelle est souvent évoquée dans le récit, à la différence de tous les autres du corpus : « Les premiers jours, on prête encore attention aux jeunes secrétaires du Lagerführer, et surtout à la dactylo blonde, mais très tôt, la femme elle-même ne provoque plus en nous le moindre désir, et la mort sexuelle suit les autres morts » (p. 43). Cette dimension sexuelle est d'ailleurs associée à l'un des bourreaux : « Trécourt ». Le narrateur précise que « ses ancêtres étaient français, des protestants exilés sous le règne de

⁶⁵ Eduard Reguluski (né en 1911), ancien détenu polonais dit Molotov, a été condamné à mort au procès de Rastatt et exécuté le 30 juillet 1946.

⁶⁶ Cet espion italien est Mario (voir *infra* Tableau 3).

Louis XIV⁶⁷. «Je suis un jouisseur, a-t-il dit à Marek, mais mon fils, directeur d'usine à Hambourg, est un feiner Mann (un gentleman). Un jour viendra où, dans ce camp, à votre place, nous aurons des Anglais et des Anglaises, des Américains et des Américaines. Des stars avec des beaux ventres et des cuisses tendres !'. Il a un rire incroyablement gras » (p. 42). Comme on le découvrira, c'est un autre rire que Jean-Pierre entendra à la Gestapo. Pour l'heure, en ce qui le concerne, il se contente de noter : « – Interrogatoire à la Gestapo. Dure deux heures. Pendu par les poignets. Fouetté. Assommé. Je me réveille dans la voiture cellulaire qui me ramène au camp » (p. 45). On ne peut plus sec. L'inter-dit est un intercalé dans une séquence qui se passe dans le camp. Dans la foulée, on passe aux pages où la brutalité collective ou à l'égard d'un autre détenu que Jean-Pierre atteint son paroxysme.

Ainsi, avec la troisième séquence (pp. 45-50), parvient-on au cœur du récit à l'égard de l'indicible : la Toussaint sanglante et les deux journées suivantes. Le comble de la violence – dont la mort – se passe à un moment symbolique du calendrier. Coïncidence ou artefact narratif ? On ne peut répondre. On aura toutefois à l'esprit que la fausse permission était établie jusqu'au 1^{er} novembre 1943⁶⁸. Quoi qu'il en soit, dans le récit, on lit ce paragraphe important (p. 45/46) sur sa dimension testimoniale :

« – *Jour de Toussaint 1943.* – “Si un jour nous entreprenons d'écrire nos souvenirs, m'a dit une fois Marek, il faudra demander la permission à Dieu.” Et, en effet, nous avons vécu des heures si extraordinaires que le chrétien peut se demander si la plume qui essaie de les raconter et de les reconstituer n'est pas criminelle contre les hommes. Cependant, cette journée de Toussaint 1943 a laissé une si grande épouvante dans ma mémoire qu'il faut bien que j'en témoigne. Ce jour sacré où le monde entier se recueille dans le souvenir de ses morts et où chaque être humain semble vouloir leur demander, avec des fleurs, de pardonner le mal ou l'ingratitude, nous l'avons passé dans la souffrance la plus immense. L'un de nous y trouva même la mort et tandis que j'écris, je me demande encore si de telles heures ont été vraies ».

Tout en étant dans le registre testimonial et référentiel, on voit à quel point la narration est située entre réel et fiction en raison de la nature de l'expérience en camp qui, par certains côtés, défie les lois de l'entendement et peut faire douter de ce qui est advenu⁶⁹. D'où aussi certainement l'une des raisons du choix – marqué au coin de l'hybridation des catégories narratives – de la nouvelle testimoniale. En l'espèce, la séquence est organisée sur un mode chronologique, heure par heure, comme s'il s'agissait d'une déposition judiciaire.

⁶⁷ « Trécourt », sur lequel on trouve des étymologies tout aussi fantaisistes dans d'autres témoignages, est en fait Nikolaus Drokur (né en 1880), ancien charcutier à Sarrebruck. Condamné à mort au procès de Rastatt, il a été exécuté le 30 juillet 1946.

⁶⁸ Il faut aussi considérer que, comme le précise par exemple P. Bleton (*in* Wormser-Migot, 1970 : 82), le samedi après-midi et le dimanche (et certainement les jours chômés) étaient des temps où les détenus étaient soumis aux séances de « sport ».

⁶⁹ Une telle perception est souvent liée à un traumatisme dont on trouve trace dans les réécritures de l'expérience (voir Walter, 2008a et b).

La journée démarre vers trois heures sous la neige : les détenus sont au garde à vous, torse nu sous la neige, jusqu'à huit heures. Café et repos d'une demi-heure. Puis, jusqu'à midi, après une douzaine de rassemblements, des exercices de gymnastique autour du bassin à un rythme endiablé, sous les coups. Jean-Pierre ne peut en éviter trois particulièrement douloureux. Mais il y a pire, avec le premier assassinat d'un politique auquel le détenu du STO assiste. Écart des raisons d'internement, mais proximité dans la souffrance : « Quiconque s'écroule est rossé, et comment oublier ce vieillard allemand, ancien communiste, demandant grâce à genoux, les mains jointes, le visage couvert de sang, la veste déchirée ? Il est abattu à coups de bottes, plongé dans le bassin, obligé de recommencer la course folle. Il s'écroule de nouveau, ne se réveillera plus, est emporté à l'infirmerie par quatre camarades. Gibier de fosse commune » (p. 47). Une soupe à midi. Et à treize heures, rassemblements et reprise des exercices : « Plusieurs tombent. On les laisse à terre, évanouis et sanglants. Les s.s. ont renoncé à les réveiller. Ils nous frappent en poussant des cris sauvages : ils sont plus fous que nous. J'ai le vertige. Zurück ! Schneller ! Los ! Zurück ! Schneller ! Los ! » (p. 48). Jean-Pierre demande à aller aux toilettes. Refus et punition : trois tours de cour sur les genoux sanguinolents. Autorisation d'aller très rapidement aux toilettes. Exercices jusqu'à dix-huit heures. Une soupe et deux heures, torse nu sous la neige.

En outre, la narration de cette journée est accompagnée de deux commentaires de Jean-Pierre, en contrepoint des sévices. L'un a trait à la France. Au garde à vous, tôt le matin, l'évadé du STO rapporte cette sensation qu'il n'a certainement pas pu éprouver à l'usine de Schweinfurt : « La première vraie adoration que je voue à mon pays et à sa mission humaine. Je découvre la beauté d'une âme collective, peut-être couverte de vieillesse, mais si bonne, et je sens, que tout cela que je vois [quelques lumières lorraines dans la pénombre matinale] et que je recrée, me répond. La ferveur de toutes nos cathédrales, l'esprit de notre vallée de la Loire, les sentiments simples de nos maisons, les vrais trésors de nos livres, je les découvre à cette heure même où l'on veut faire de moi une bête » (p. 46). Le second commentaire porte sur les Allemands. Durant la « séance de sport » de l'après-midi, il constate que « des civils, à cent mètres de là, déambulent sur la route, accomplissant placidement leur promenade dominicale, et ils ne détournent même pas la tête. En ce moment, je les hais encore plus que nos bourreaux » (p. 48). En aucune façon, il ne peut être assimilé à un requis participant à l'effort de guerre nazi : Jean-Pierre est un patriote et un concentrationnaire comme les autres.

Et la violence se poursuit le lendemain avec des variantes dans les exercices. Quant au surlendemain, affecté en tant que secrétaire au registre du magasin grâce à un détenu catalan, Jean-Pierre découvre « une scène effroyable, et à peu près incroyable » (p. 50). Il prévient : « Tant pis. Il est de mon devoir de la répéter ». Dans la cave sous les cuisines, il rencontre un jeune Polonais – *Ostarbeiter* (un statut présentant quelques similitudes avec le sien) – puni pour vol d'un morceau de pain, qui croupit là depuis cinquante jours. Ce « squelette vivant » lui montre

un rat qu'il a capturé et demande de l'eau : « Et je crois devenir fou : il arrache la peau, les tripes, plonge ce qui reste dans le seau, et mord dans la chair immonde. Que ceux qui ont connu la folie de la faim juge ce témoignage » (p. 50)⁷⁰.

La narration de la brutalité est donc celle d'une expérience-limite, située entre le sort individuel de Jean-Pierre et le sort collectif des compagnons d'infortune de celui-ci. Et l'on peut avancer que, dans ces pages où la dimension référentielle domine, le sens de la violence se construit de façon plutôt monologique et auto-réflexive. Ce qui correspond à une certaine logique d'un processus initiatique, impliquant généralement un retour sur soi.

Ce qui arrive à Jean-Pierre : une interprétation idiosyncrasique

Si l'on suit le récit, on isole de rares éléments d'explication de rationalisation fournis par Jean-Pierre face aux épreuves. Ils sont de trois ordres.

Premièrement, une référence au cinéma (p. 16) : après la tonte, il se console en se « trouvant des ressemblances avec le Pierre Fresnay de la *Charrette Fantôme* ». Cette courte référence est loin d'être anodine. D'une part, Arthur Conte est un passionné de cinéma⁷¹ et opère souvent des relations entre des personnages ou des situations et des films. D'autre part, les circonstances de réalisation du film de Julien Duvivier et le propos sont à prendre en considération. *La charrette fantôme*, adaptation du roman *Le charretier de la mort* de la suédoise Selma Lagerlöf (1912)⁷², a été réalisé en 1939. Il devait être projeté au premier festival de Cannes qui, pour les raisons qu'on imagine, n'a pas eu lieu. Il sortira à Paris le 16 février 1940 et sa carrière reprendra le 20 juillet 1945. Difficile de savoir si Arthur Conte en a été spectateur avant ou après son passage à la Neue Bremm. Quoi qu'il en soit, comme le remarque Éric Bonnefille (2002 : 294), « on ne peut

⁷⁰ Pour sa part, le docteur J. Rousset (1948 : 23) rapporte la scène suivante : « Nous avons vu, à Neu-Bremm [sic], un pauvre Russe tuberculeux manger vivante, de peur qu'un autre la lui ravisse, une souris qu'il venait de prendre. Nous avons remarqué, dès notre arrivée [09/11/43], ce misérable qui ne pouvait même plus se tenir debout. Tous les jours, un s.s. le faisait sortir à grands coups de bottes et de gummi et l'obligeait à faire le tour de la cour. Un de ses sabots était brisé et les deux fragments ne tenaient plus qu'à l'aide d'une corde. L'un des deux, qui n'avait presque plus de dessus, lui déchirait le pied et y avait provoqué une horrible plaie, plus grande qu'une paume de la main, que la marche ulcérât encore et faisait saigner abondamment puisqu'il n'avait aucun pansement. Le malheureux se traînait sous les coups en criant les seuls mots allemands qu'il connaissait : "Schuh Kaput." La victime était presque un adolescent, la tortionnaire avait dépassé la soixantaine ».

⁷¹ Voir *Au village de mon enfance* (1994 : *passim*). Salses avait deux salles de cinéma : le *Royal* et l'*Impérial*.

⁷² S. Lagerlöf (1858-1940) a été la première femme à recevoir le Prix Nobel de littérature. *Le charretier de la mort* a été traduit du suédois en français (avec *Dame Carême* et *Petter Nord*) par Thekla Hammar et Marthe Metzger (Paris, Perrin, 1922).

s'empêcher de voir; dans cette charrette arpentant le monde, filmée trois mois avant la déclaration de guerre, un lugubre reflet de l'inquiétude occupant alors les esprits. Lors des premières projections françaises, en février 1940, les images du charretier ramassant les morts ont dû, c'est probable, acquérir encore une autre dimension, de même que son invitation : "Prisonnier, sors de ta prison..." ». Et Jean-Pierre/Arthur est prisonnier... Quel est donc l'argument ? Le scénario est pour le moins touffu⁷³. On en donnera les lignes de force. D'abord la légende qui explique le titre du film : dans une contrée indéterminée, une charrette emporte les morts⁷⁴ ; son conducteur est celui qui meurt à minuit avant la nouvelle année et remplace ainsi le précédent. Les faits ensuite : un ancien ouvrier, David Holm (Pierre Fresnay), devenu alcoolique après la perte de son emploi, fait la tournée des bars à ce moment avec son ami Georges (Louis Jouvet) qui, poignardé, devient le convoyeur. David est hébergé à l'asile de nuit de l'Armée du Salut où il rencontre Sœur Edith qu'il promet de retrouver dans un an. Pendant ce temps, Pierre – le frère de David – est accusé à tort du meurtre et fait de la prison. Pour sa part, David s'en prend violemment à sa famille. Ce qui lui vaut aussi de la prison. À sa sortie, il souhaite rejoindre les siens qui se sont cachés et il force Sœur Edith, gravement malade et secrètement amoureuse de lui, à lui révéler le lieu où ils se trouvent (l'épouse veut se suicider; les enfants doivent être placés). Puis Sœur Edith se meurt et fait rechercher David qui s'est battu et va mourir lui aussi au moment fatidique du passage de relais des charretiers. Juste avant de rendre l'âme, elle déclare son amour et lui obtient de Georges qu'il prolonge sa tâche un an pour mettre sa famille en sécurité. Certes, on est loin de la Neue Bremm, mais – au-delà de la ressemblance physique, de la malédiction, de l'omniprésence de la mort, de l'intrusion du fantastique dans le quotidien –, on demande au lecteur de garder en mémoire qu'il s'agit d'un scénario fondé sur la thématique de la culpabilité et de la rédemption grâce à l'amour d'une femme⁷⁵ : comme on le verra, c'est une dimension de la gestion du rapport au STO et au camp qui prendra pleinement son envol dans plusieurs romans qui seront analysés dans une prochaine contribution.

Deuxièmement, une référence à une autre légende – familiale cette fois (p. 16) – liée au travail (écho du « hard labour » auquel le narrateur est condamné) : toujours après la séance de tonte, on peut lire que,

« jadis, sur l'emplacement de mon petit village, Salses, aux portes du Roussillon, les marécages avaient rendu aux habitants toute vie impossible, et les honnêtes gens avaient dû désertier

⁷³ Pour un résumé détaillé, voir Desrichard (2001 : 197-198).

⁷⁴ Pour les camps, on ne peut que songer à la charrette dans laquelle des détenus étaient chargés d'entasser les morts. C'est là une scène souvent dessinée par des survivants. Voir, par exemple, dans J. Rousset (1946 : 40) : « SCÈNE DU PETIT CAMP [Buchenwald] : Les Totenträger [porteurs de cadavres] enlèvent des baraques les cadavres de la nuit. (Dessin original de M. Favier.) ». La typographie d'origine est respectée.

⁷⁵ Yves Desrichard (2001 : 52) note que « "trahissant" considérablement l'intention romanesque, Duvivier fait de l'amour impossible entre l'ouvrier déchu et l'humble salutiste le trait ardent mais caché de son argument ».

des terres fertiles, mais infestées par les mouches, les moustiques et les maladies. Il avait fallu y installer une colonie de forçats et de condamnés du droit commun, dont je descends en droite ligne. Ancêtres infortunés, courageux et étranges, condamnés à ces lieux hostiles, votre héritier n'a jamais tant pensé à vous et à vos vies maudites qu'en cet autre enfer du monde ! C'était comme un retour aux premiers de la race, et le premier forçat de Salses, du haut du ciel (car dans ces marécages, les forçats gagnaient le ciel, ecclesia dixit) pouvait avec une belle émotion céleste et peut-être une pointe de fierté, se reconnaître après cinq cents ans dans ce visage dur et ce crâne chauve, et ce corps qui se ployait déjà pour subir les coups et traîner la brouette. Ironiques rencontres des temps ».

Troisièmement, une référence au littéraire (p. 16) : après le premier coup de poing d'Ivan, « c'est le moment Alfred de Vigny. Stoïcisme. J'ai envie de vomir. Mais les poètes du XIX^e siècle avaient de la chance : leurs souffrances et leurs courages n'étaient qu'attitudes littéraires » ; il s'agit d'ailleurs d'un type de référence récurrent dans la nouvelle (Baudelaire, Dostoïevski, Goethe, Lamartine, Rostand, Schiller...), produit des années de formation du narrateur/auteur, mais aussi de la rencontre avec des codétenus comme on s'en rendra compte. Elle engage aussi les réflexions futures sur l'héroïsme en temps de guerre qui ne cesseront de poursuivre l'auteur dans plusieurs de ses œuvres.

On constate donc sans peine que, dans ces tentatives de donner sens à l'expérience, il n'y a pas de rapport direct avec le passé proche de Jean-Pierre ou avec les aléas politiques de l'histoire contemporaine qui seraient pris en charge par le narrateur. Si la nouvelle historique est un prélèvement d'une histoire plus large ou si l'on a beaucoup glosé sur l'indicible des camps (voir Thanassekos, 2007), dans ce texte à valeur testimoniale, on est plutôt confronté à un non-dit sur une composante socio-historique (relatif silence sur la trajectoire pendant la guerre tribulaire d'un sentiment de faute intériorisée), tout comme à un non-dit sur l'atteinte à l'intégrité corporelle (silence sur la torture par la Gestapo et d'éventuels aveux, tribulaire d'une blessure intime). Toutefois, en adoptant la perspective voulant que cette nouvelle comporte une dimension initiatique, on considérera que celle-ci n'est pas seulement individuelle, mais aussi collective. Il y va alors autant de l'intégration à un groupe que de la signification de ce qui constitue et soude celui-ci. D'où de longues séquences dédiées à ceux que Jean-Pierre nomme ses « nouveaux amis » (p. 19), dont certains (mais aucun STO français, si ce n'est Henri) ont été initiés à la vie du camp avant lui et ont déjà réfléchi à celle-ci. Et ce, dans une narration à forte composante romanesque et esthétique.

Effet romanesque et esthétique

On distinguera deux cas de figure. D'abord celui où le récit comporte des passages (séquence 2, pp. 19-40, avec 3 illustrations ; séquence 5, pp. 51-54) où le narrateur/auteur met en scène une réplique à l'entreprise déshumanisante nazie en détaillant des rencontres avec des détenus qui sont autant de personnages

à facette romanesque, avec le caractère typé qui sied au genre de la nouvelle. Autrement dit, ceux-ci peuplent le récit et l'humanisent, contribuant ainsi à donner du sens à l'expérience par le dialogue entretenu avec Jean-Pierre. Alignées comme dans un « carnet », ces séquences produisent un effet esthétique, renforcé par les manques de liaison explicite entre les portraits (la succession est constamment marquée par le recours à des tirets). Les propos ont été tenus dans le camp, mais ont trait surtout à des moments de vie « hors camp » qui, pour la majeure partie des personnages principaux, n'ont pas de liens directs avec une action les ayant menés à la Neue Bremm (la Résistance) : du coup, cela produit aussi un effet romanesque par le côté anecdotique. En contrepoint, avec un recours à l'iconographie et à la poésie, l'esthétique jouera également un rôle important dans la tentative d'interprétation du destin des détenus. Deuxième cas : la dimension esthétique va clôturer le récit par une sorte d'amplification, quasi romantique cette fois, *via* un retour de Jean-Pierre sur lui-même durant une nuit en solitaire, suivi par son départ du camp (séquence 6, pp. 55-57).

« Nouveaux amis » et « principe espérance »

On dénombre une vingtaine de personnages qui sont des « amis », dont douze résistants ou politiques, les autres étant des prisonniers de guerre, des travailleurs forcés, etc. On peut considérer que huit ont un rôle plus important (compte tenu de l'espace scriptural qui leur est dédié, de l'économie du récit...) : quatre étrangers (Nicolas, Vanka, Marek, Mario) qui sont en quelque sorte d'« étrangers étrangers », dont deux résistants ; quatre Français (Henri, Auguste, le docteur Lancel, André) qui ont des trajectoires extra-ordinaires par rapport à celles des autres détenus. Puisqu'on a établi un rapport entre Jean-Pierre et Henri et des personnes réelles, grande est la tentation de faire de même. Globalement en vain. Ces passages du récit sont certainement moins « référentiels » ou « testimoniaux » que d'autres, et les essais d'identification à partir des listes recensant les noms des déportés vers la Neue Bremm durant la période concernée ont été infructueux ou souvent trop hypothétiques (néanmoins, on suggèrera quelques pistes en notes). Plus encore, on peut se demander si parfois l'auteur ne s'est pas inspiré de figures croisées à Würzburg.

Tableau 3 : Liste des détenus, par ordre d'apparition dans la nouvelle
(le nom des personnages principaux est en caractère gras).

Nicolas (p. 13, 14, 20-22, 27) : premier prisonnier rencontré à la Neue Bremm, russe, imprimeur à Minsk, marié avec enfants, a connu les prisons de Staline qu'il regrette, raconte ses amours et la Russie, prophète de la Révolution.

Henri (p. 13, 14, 15, 17, 24, 27, 32, 33, 35, 40, 43) : arrêté avec Jean-Pierre, a fait des études universitaires à Montpellier, catholique, amateur de femmes (dessiné avec Vanka, p. 23).

Abbé V. (p. 15) : « apôtre gaulliste »⁷⁶.

Albert Robert (p. 17, 49, 50) : catalan (a l'accent du Castillet), tailleur, gaulliste, arrêté à Perpignan, interné plusieurs mois à Fresnes, depuis quelques jours à la Neue Bremm, employé comme tailleur et garde-magasin au camp et trouve une « planque » à Jean-Pierre (« sa grosse et joyeuse voix a été un des rares bonheurs de Neue Bremm », p. 17)⁷⁷.

Un espagnol (p. 18) : « à peu près fou », travailleur volontaire à Hambourg, enfermé pour marché noir, partage la paille avec Jean-Pierre.

André (p. 19) : niçois, ingénieur, condamné pour espionnage, passé par Fresnes, parle allemand, cultivé (cite Schiller; Goëthe, Dostoïevski, Lamartine).

Maurice (p. 19, 27) : paysan normand, la quarantaine, a hébergé des parachutistes canadiens dans la région de Rouen, surpris par la Gestapo environ six mois auparavant⁷⁸.

Vanka (p. 22-25, 27, 35, 39, 40, 44, 47, 48) : russe, instituteur à Kalinine, parle allemand, chaparde au profit des détenus, révolté contre Dieu, amateur de femmes (dessiné avec Henri, p. 23).

Marek (p. 25-27, 33, 35, 39, 45) : bénédictin tchèque, a fait des études à la Sorbonne, a été officier de cavalerie à Vienne, polyglotte, intellectuel très cultivé, détenu pour opposition spirituelle

⁷⁶ L'abbé V. est peut-être l'abbé Armand Vallée (1909-1945), qui demanda à être aumônier militaire, fut fait prisonnier et interné dans un *Oflag*, d'où il revint en décembre 1940. Engagé dans l'action sociale avant-guerre, il s'engage aussi dans la Résistance (réseau Combat). Arrêté le 5 février 1942, il est interné à Fresnes et il est déporté dans le convoi n° 1.44 (Paris, gare de l'Est, 10 juillet 1942) pour Hinzert. Ensuite, il est à Sarrebruck jusqu'en novembre 1943. Puis, il est dirigé vers Sonnenburg, Sachsenshausen, Heinkel et Mauthausen où il meurt le 9 avril 1945. Comment A. Conte a-t-il pu le rencontrer; puisque la Neue Bremm n'est pas mentionnée dans son parcours ? En se fondant sur *L'abbé Armand Vallée, prêtre social* (1950), qui contient plusieurs témoignages, deux pistes sont possibles : le 21 juillet 1942, l'abbé a été transféré à la prison de Sarrebruck, où il fut jugé le 11 octobre 1943, qu'il quitta le 6 novembre 1943, donc à un moment où A. Conte était à la Neue Bremm et avait pu être interrogé par la Gestapo à Sarrebruck (l'abbé a pu aussi être un temps au camp, mais aucun témoignage du volume ne l'indique). Ensuite, il fut dirigé vers Sonnenburg, mais en plusieurs étapes : la première à Frankenthal, la deuxième à Würzburg où A. Conte fut précisément interné à cette période. Puis ce furent Kustrin et Sonnenburg. À noter que dans son roman, *Le jeu de patience* (Paris, Gallimard, 1949), Louis Guilloux fait apparaître son ami l'abbé Vallée sous les traits de l'abbé Clair.

⁷⁷ Dans le *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945* (2004), on relève la mention d'Albert Robert, né le 14 janvier 1908 à Colombiers (Hérault), mort en Dachau en septembre 1944. Il a été déporté de la zone occupée, mais on ne connaît ni le lieu de départ, ni le numéro de convoi.

⁷⁸ P. de Froment (2004 : 44) mentionne un « vieux fermier normand qui abritait des aviateurs alliés abattus ». Il « avait un poste émetteur chez lui et disait gentiment aux agents de la Gestapo venus pour l'arrêter : "Vous venez probablement m'acheter des fraises Messieurs ». Il pourrait s'agir de Maurice Lebos (1899 à Toutainville, Eure ; 1985 à Tours, Indre-et-Loire) qui, après Neue Bremm (départ de Paris le 16 août 1943, convoi n° 1.124), fut déporté vers Dachau, Dora, Bergen-Belsen.

au nazisme, les femmes sont importantes pour lui, en contact avec Jean-Pierre, Vanka, Nicolas, Maurice, Henri, le docteur Lancel.

Mario (p. 27-31, 40, 43, 45) : italien de type tzigane, accent vénitien, polyglotte, accusé d'espionnage au profit de l'*Intelligence service*, aurait servi Hitler à Berchtesgaden, évoque la guerre contre les roulements à billes, déporté à Dachau ?

Auguste (p. 31-33) : 52 ans, clochard parisien, arrêté parce que « louche », oublié dans les prisons, amateur de femmes (dessiné, p. 32)⁷⁹.

Docteur Lancel (p. 33-37) : médecin, franc-maçon (dignitaire du Grand-Orient de France à Montpellier), arrêté en décembre 1942 à Béziers (habillé en prêtre), membre d'un réseau de renseignement, amateur de femmes, a été au camp de Flossenbürg⁸⁰.

André (p. 35, 37, 38, 43, 49, 51-53) : arrêté en novembre 1941 à Paris pour distribution de tracts et défaitisme, condamné en janvier 1943 par le tribunal de Trèves à 8 ans de travaux forcés, gaulliste de droite, protestant, presque monarchiste, amateur de peinture cubiste, de musique swing, de poésie trouble, chante l'*Internationale*.

Monsieur Paul (p. 37) : bonnetier à Clichy, gaulliste de gauche, catholique, républicain, antifasciste.

Émile (p. 37) : jeune communiste parisien.

Robert le blond (p. 37) : jeune communiste parisien.

Robert le brun (p. 37) : jeune communiste parisien.

Quelques Ukrainiens (p. 37).

⁷⁹ Dans le même convoi que l'abbé Vallée, on relève le nom d'Auguste Durand (1893-1944) : son lieu de naissance est inconnu, il a été exécuté comme Nuit et Brouillard le 24 mars 1944 à Köln-Kingelputz. Sa trajectoire après Hinzert : Sarrebruck (prison), Düsseldorf, Sachsenhausen, Rheinbach et Köln. Comme l'abbé Vallée, il a peut-être été un temps à la Neue Bremm.

⁸⁰ L'identification du docteur Lancel est un bon exemple de la difficulté de l'entreprise. En effet, on pourrait établir un rapport avec Maurice Lancel (né le 31 juillet 1909, à Servais dans l'Aisne), déporté à la Neue Bremm (convoi n° 1.182, départ de Paris, gare de l'Est, le 28 février 1944) en tant que Nuit et Brouillard. Il a ensuite été expédié à Mauthausen, puis à Gusen où il est mort le 8 avril 1945. Toutefois, on remarque que ni le lieu de naissance, ni les dates de déportation ne coïncident avec les éléments du récit d'A. Conte. En outre, Maurice Lancel, arrêté dans la Somme en 1941, était manoeuvre et communiste. Par ailleurs, sans passage à la Neue Bremm, dans le convoi n° 1.48 (départ de Lille à destination de la prison Saint-Gilles de Bruxelles), on relève la présence de Louis Lancelle (né le 1^{er} janvier 1914 à Bouvines dans le Nord) qui sera ensuite acheminé à Bochum, Ebrach (*Strafgefängnis*) puis Flossenbürg où il décédera le 8 février 1945. Dans la nouvelle, au détour d'une phrase, on apprendra que le « docteur Lancel » a séjourné dans ce dernier camp, mais Louis Lancelle était jardinier pour la mairie de Louvroil (Nord). Dans le même convoi, il y avait aussi Alfred Lanselle (né le 31 mai 1911 à Saint-Omer dans la Somme, décédé le 2 juillet 1999 à Saint-Antonin-Noble-Val dans le Tarn-et-Garonne), qui sera expédié à Bochum, Esterwegen (*Strafgefängnis*), Kaisheim (*Untersuchungsgefängnis* et *Zuchthaus*), puis Dachau d'où il sera libéré le 29 avril 1945. Lui était boulanger... En définitive, A. Conte savait peut-être, au moins au retour, que des francs-maçons du sud de la France avaient été particulièrement actifs dans le réseau Brutus (voir Binot, Boyer, 2007) : il a pu s'inspirer de l'une ou l'autre de ses connaissances ou de ses proches (y compris dans sa famille) en utilisant un pseudonyme ou bien inventer son personnage. Ainsi P. Boyer suggère-t-elle un possible amalgame entre Jean Baumel (1907-1977), radical, secrétaire général de la préfecture de Montpellier, qui fut déporté dans le même convoi que G. Brousse à Auschwitz, Buchenwald, Flossenbürg et Flöha (convoi n° 1206, départ de Compiègne le 27 avril 1944) et Jacques Baumel (1918-2006), médecin qui a exercé d'importantes responsabilités au sein de Combat et des MUR en zone sud, mais qui n'a pas été déporté ; on remarquera l'assonance entre Baumel/Lancel (correspondance avec l'auteur, 24/09/08).

Quelques Polonais (p. 38).

Quelques Tchèques (p. 38).

Deux Espagnols (p. 38) : emprisonnés depuis 1940⁸¹.

Deux journalistes parisiens (p. 43) : rencontrés dans les toilettes⁸².

Un prêtre lorrain (p. 43) : rencontré dans les toilettes.

Un polonais berlinois (p. 44) : anti-allemand, parle mal le français, raconte le siège de Varsovie, rencontré dans les toilettes.

Un Américain (p. 44-45) : seul américain du camp, arrêté à Perpignan pour espionnage il y a 6 mois, fait fonction de barbier, déporté à Dachau⁸³.

Un vieillard allemand (p. 47) : ancien communiste, meurt à la suite des sévices.

Un Allemand (p. 49) : communiste, condamné pour propos défaitistes, pleure parce qu'il a honte pour son pays.

Jeune garçon polonais (p. 50) : emprisonné dans la cave des cuisines depuis 50 jours pour avoir volé du pain, squelette vivant, mange un rat.

Les personnages principaux sont présentés de façon plutôt « pittoresque » par la narration d'anecdotes « hors camp » ; les dialogues avec eux fournissent des repères, si ce n'est des normes (art, philosophie, politique, religion...), pour tenter de donner sens à ce qui se passe dans le camp. On en donnera deux exemples emblématiques, « en miroir » sur le plan idéologique et hors du commun à leur façon : un moine tchèque et un médecin français franc-maçon. Chacun permet de mettre en évidence un ou des principes qu'avec une formule d'Ernst Bloch (1954-1959) on pourrait nommer leur « principe espérance », même si – à un moment ou à un autre – ce dernier est mis en défaut. Puis, on verra comment chanter *l'Internationale* subsume les différences sans que le communisme soit l'idéologie partagée.

Marek est l'homme de la religion et de l'art. Il s'agit d'un moine bénédictin tchèque, polyglotte, qui a suivi des études en Sorbonne, a été officier de cavalerie dans

⁸¹ De nombreux républicains espagnols sont passés par la Neue Bremm. Voir Razola, Constante (1969).

⁸² Parmi les détenus du convoi n° 1.124 (départ de Paris le 16 août 1943 à destination de la Neue Bremm), il y avait un journaliste : Louis Adam (né en 1888) qui fut ensuite déporté à Mauthausen ; il témoigna au procès de Rastatt. Il est mentionné dans le livre de Nicole Attia (1974) sur son père – Brahim Victor Joseph Marie, dit Jo (1916-1972) – qui était dans le même convoi que L. Adam ; on le retrouve aussi dans le livre de P. de Froment (2004).

⁸³ Dans la section « Hors Transports » (liste n° 1.302, sans datation précise, des personnes arrêtées en zone occupée et déportées vers le Reich) du *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945* (2004) et divers témoignages, on sait que, aux alentours de la période de détention d'A. Conte, plusieurs Anglo-saxons (mais non des Américains) ou déclarés tels, parfois membres du *Special Operations Executive* (SOE), étaient à la Neue Bremm, plusieurs témoignages les évoquent : Albert Guérisse, dit Pat O'Leary (1911-1989, Belge déclaré comme Canadien), Thomas Groome (né en 1918, Anglais), Ian Kenneth « Johnny » Hopper (1913-1991, Anglais), Brian Stonehouse (1918-1998, Anglais). Ils ont témoigné au procès de Rastatt. Sur leur passage à la Neue Bremm, voir Brome (1957).

l'armée autrichienne ; il a été condamné en 1939 pour « guerre spirituelle, en chaire, contre le nazisme » (p. 25) ; il connaît des grands textes littéraires ou des chansons par cœur, veut partager le sort des humbles et il est obligé de travailler sur la route de Forbach ou dans les mines alentour. Pour Jean-Pierre, il « ressemble à un personnage des livres » (*ibid.*). Ses propos s'inscrivent dans deux sphères. D'abord, la sphère religieuse, non sans une pointe de sainteté, puisqu'il n'éprouve aucun ressentiment à l'égard des bourreaux : « Jean-Pierre, m'explique-t-il, nous ne sommes ni héros, ni saints, ni martyrs. Nous sommes de pauvres types. Mais avec la prière » (p. 25). Toutefois, ce n'est pas le discours dominant. Loin de là. Ce que le narrateur rapporte à l'envi touche à la culture. Marek raconte aux détenus une multitude de légendes (Tristan et Yseult, Arthur, Lancelot et Perceval, Éracle, Huon de Bordeaux, Merlin l'Enchanteur...), partage son savoir sur le symbolisme (chiffre 12, chiffre 40 dans la Bible, forme octogonale des fonds baptismaux, l'œillet...). Et le contenu est rendu en quelques lignes savoureuses (e.g. « L'Enchanteur Merlin, né de papa diable et de maman pucelle, qui arrive au monde poilu comme un ours, à 18 mois parle mieux qu'un homme, raisonne mieux qu'un juge, pleure mieux qu'une femme, et lit dans les consciences », p. 26). Au demeurant, dans certains camps, des détenus avaient organisé des cycles de conférences de nature académique. Ici, il s'agit d'enchanter un monde infernal : « Les durs bagnards sont rendus au bonheur des simples » (p. 26). Et surtout Marek relie religion et art, ce qui donne une solution de premier plan à l'auteur/narrateur pour dire une part de l'indicible et montrer une part de l'infigurable de la Neue Bremm :

« Et, dans mon cœur, tout ceci restera aussi fidèlement que le sonnet que tu me récites si souvent, à mi-voix, dans les rangs d'une colonne, tandis que nos amis avec leurs yeux vides et leurs lourds sabots, ressemblent aux Aveugles de Brueghel ou de Baudelaire.

Contemple-les, mon âme ; ils sont vraiment affreux !

Pareils aux mannequins ; vaguement ridicules,

Terribles, singuliers comme les somnambules,

Dardant on ne sait où leurs globes ténébreux...

Que cherchent-ils au ciel, tous ces Aveugles ?... » (p. 27)⁸⁴.

⁸⁴ Page 27, figure la note suivante sans appel de note dans le texte : « Allusion au fameux tableau de Brueghel : La Parole des Aveugles ». L'appel aurait dû être placé à la fin de l'extrait du sonnet de Baudelaire (*Les Fleurs du mal*). Voici les passages manquants après le premier quatrain, où l'absence de Dieu et l'indifférence de la Cité sont manifestes :

« Leurs yeux, d'où la divine étincelle est partie,

Comme s'ils regardaient au loin, restent levés

Au ciel ; on ne les voit jamais vers les pavés

Pencher rêveusement leur tête appesantie.

Ils traversent ainsi le noir illimité,

Ce frère du silence éternel. Ô cité !

Pendant qu'autour de nous tu chantes, ris et beugles,

Éprise du plaisir jusqu'à l'atrocité,

Vois, je me traîne aussi ! mais, plus qu'eux hébété,

Je dis : [...] ».

Illustrations 2 et 3 :

En haut :
« La Parole des aveugles »
de Breughel.

En bas :
Détail.



Illustration 4 : La colonne de 8 prisonniers.



Dans la foulée, Jean-Pierre décrit le tableau de Breughel (1568) « La Parole des aveugles » (Naples, musée national) : « Comme fond de tableau, un clocher; quelques maisons paisibles, des arbres frais, une eau dormante, tout un humble paradis de paix et de douceur. Sur la route, six hommes, qui sont aveugles, se tenant par l'épaule, avancent en file indienne. Deux d'entre eux trébuchent et s'épouvantent. Nous leur

ressemblons, avec nos cheveux rasés, nos bouches tordues, nos visages osseux. Nous fléchissons comme eux sur nos jambes, et comme eux nous ne savons où fixer notre espoir ! » (p. 27)⁸⁵.

⁸⁵ Dans son *Bréviaire pour Mauthausen* (2005 : 89), Pierre Daix (né en 1922), résistant communiste (il rompra avec le Parti communiste français en 1974), déporté (convoi n° 1.191, départ de Compiègne le 22 mars 1944) se réfère au même tableau pour décrire une scène marquante : il se souvient qu'« une file sans fin d'épuisés montait du camp des malades et pénétrait à tout petits pas, chacun touchant celui qui était devant comme *Les Aveugles* de Bruegel l'Ancien, dans la cour d'appel, avançant clopin-clopatant jusqu'au bâtiment du crématoire pour y être gazés ».

En hors-texte, le lecteur peut découvrir le tableau et l'agrandissement d'un détail : deux aveugles centraux dans le tableau, et non l'aveugle qui semble regarder le regardeur du tableau. Si l'origine religieuse de l'inspiration de la toile est évidente, elle n'est cependant pas citée par le narrateur/auteur. Comme s'il y avait là une laïcisation de la parabole du Christ à l'adresse des Pharisiens : « Et il leur disait aussi une parabole : un aveugle peut-il conduire un aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ? » (Luc, 6 : 39). En ce qui concerne Baudelaire, le poète pose la question de la cécité, c'est-à-dire du monde sans Dieu et de l'indifférence de la Cité, signifié par le retour sur soi du dernier vers du sonnet (« Que cherchent-ils au ciel, tous ces Aveugles ?... »). De la sorte, Jean-Pierre s'identifie doublement : à l'aveugle peint et à Baudelaire. Preuve en est, Baudelaire et l'iconographie se retrouvent page 41, dans un passage sur la vie quotidienne dans le camp : y figure un dessin de Jean-Jacques Cazaurang représentant une colonne de 8 prisonniers (souvenons-nous des 8 personnages principaux) sous la garde d'un ss, titré « Contemple-les mon âme... » ; et sur la page 40 en regard, on découvre cette phrase : « Un poète regrettera que Baudelaire soit absent de notre nombre : "Baudelaire, poète né trop tôt" ». Décidément, religion et art ont des limites...

À l'opposé, le docteur Lancel représente l'Humanisme en pensée et en acte. C'est un franc-maçon (vénérable, 33^e degré, dans une loge du Grand-Orient de France⁸⁶ à Montpellier), arrêté en décembre 1942 à Béziers (habillé en prêtre, « le plus beau tour que j'ai joué au Bon Dieu », p. 33 – un numéro de page qui ne s'invente pas !), membre d'un réseau de renseignement en lien avec les gaullistes d'Espagne, amateur de femmes (trois femmes, trois divorces... Trois évidemment !) ; il avait rédigé une thèse de doctorat en philosophie, brûlée par les Allemands, sur « La Forme ou le Nombre ? ». Jean-Pierre en livre un portrait truculent qui, sur bien des points, est l'inverse de celui de Marek : le bénédictin est l'homme de l'acceptation et de l'ascèse, le médecin est celui de la révolte et de la jouissance. Le narrateur rapporte qu'il « passerait s'il le voulait toutes ses journées étendu sur la paille, et [que] le problème de Dieu est son violon d'Ingres. "Plus que toubib, aime-t-il dire, je suis franc-maçon" » (p. 33). Toujours pour Jean-Pierre, il est « poète, philosophe, et cochon... » (p. 34/35) : déplorant vingt fois par jour l'absence de femmes, il voudrait quotidiennement trois femmes, ainsi que trois traités d'Aristote ! En fait, dans ses propos ou ce qui est rapporté de lui, il est davantage question d'un humanisme qui se décline dans son approche philosophique et sa pratique médicale.

⁸⁶ Le docteur Lancel appartient à la principale obédience maçonnique française, le Grand-Orient de France (GODF), composées de loges qui travaillent à l'échelon local. Il y occupe le poste de vénérable, ce qui correspond à la présidence d'une loge. Le GODF pratique plusieurs Rites, dont le Rite écossais ancien et accepté (REAA) qui est structuré en 33 degrés. Du 4^e au 33^e, ceux-ci constituent les Hauts grades – à dimension plutôt spiritualistes – qui réunissent une minorité de maçons dans des ateliers spécifiques.

Pour commencer, la dimension philosophique. Passé le côté anti-calotin fleurant la III^e République laïcarde (il caché des armes dans l'autel d'« un très vénérable père jésuite » et rappelle que, enfant, il y cachait des anguilles et des sauterelles, qu'il mettait des crabes dans le bénitier...), et passé son insatiable appétit sexuel, « pour se consoler de n'avoir plus de femmes, il redouble de philosophie et, candidement, de tout son cœur attaque Marek ou tout prêtre qui tombe dans sa cellule⁸⁷. À coups d'histoire » (p. 35) et pour un motif simple « Dieu est X. Plainte contre inconnu », doublé d'un autre : « Tout ce qui est beau ou laid, idiot ou sublime, vient de l'homme seul. Dont les rites. Les curés ont tout fabriqué, même leur infailibilité... ». Ces deux attendus sont abondamment développés à l'aide de références aux mythes antiques ou à l'histoire, positiviste et simpliste à souhait, de l'Église. Et d'ajouter : « Dieu merci, les hommes ont aussi inventé l'histoire et les francs-maçons n'ont pas la mémoire courte... » (p. 35). Toutefois, adepte du Rite écossais ancien et accepté qui comporte des aspects très spiritualistes – pas toujours compatibles avec le rationalisme classiquement accolé à la franc-maçonnerie –, il n'hésite pas à faire montre d'une « philosophie » physiognomoniste ou chiromancienne : il dresse des profils psychologiques ou lit les lignes de la main, y compris celles de Jean-Pierre. Pour autant, il ne sait prédire si celui-ci et ses compagnons seront libérés... À leur grand dam, il leur répond : « Je m'en fous ! Vous n'y comprenez rien ! » (p. 35). Les repères vacillent...

La dimension professionnelle ensuite. À la Neue Bremm, le docteur Lancel joue une fonction d'« infirmier » (p. 36) : « Il est le bon dieu de nos malades », déclare Jean-Pierre, et « devant la souffrance, il perd son air bourru, sa voix trop rude, et cet ennemi des adorations rituelles s'agenouillerait, s'il l'osait, devant tant de martyrs ». Et, « l'homme est plus beau que Dieu, me dit-il. Il a un courage infernal ». Celui que donne l'Enfer. Le médecin franc-maçon est ni plus ni moins qu'un saint laïque⁸⁸. Et cet état est appuyé par la description précise de ce que le docteur Lancel a vu au camp de Flossenbürg en matière de « traitement médical », certainement dans un *Revier* (p. 36/37 : opération de Billoth sans examen préalable, malades-cobayes, section de côtes sans raison, etc.). Il serait étonnant qu'il soit passé par ce camp avant d'arriver à la Neue Bremm. Mais, si l'on prend en compte la nouvelle « La mort de Coucou », il faut se souvenir

⁸⁷ Un nombre non négligeable d'ecclésiastiques ont été déportés à la Neue Bremm. Outre l'abbé V. et un prêtre lorrain mentionnés dans cette nouvelle, ainsi que le Père de Jabrun mentionné dans une note, on peut encore citer, avant l'arrivée de Jean-Pierre/Arthur Conte, le passage de l'abbé François Basset (1899-1943). Aumônier du Groupe catholique des Lettres (Sorbonne) à Paris, mobilisé en 1940, il est fait prisonnier et libéré en été 1941 ; revenu à Paris, il devient mi-avril 1943 « boîte aux lettres » d'un réseau. Arrêté par la Gestapo en mai 1943, il a été déporté de Paris le 11 octobre 1943 (convoi n° I.142) à la Neue Bremm, puis à Mauthausen où il est mort d'épuisement (voir Molette, 1995 ; Walter, 2007a).

⁸⁸ Avant l'arrivée de Jean-Pierre/Arthur Conte, parmi les médecins passés à la Neue Bremm, on peut mentionner René Quenouille (1884-1945), résistant, élu communiste et franc-maçon. Déporté par le convoi n° I.142 (Paris, gare de l'Est, 11 octobre 1943), après la Neue Bremm, il sera acheminé à Mauthausen puis à Neuengamme et à Hambourg (école désaffectée de Bullenhuser Damm) où il connaîtra une fin particulièrement tragique (voir Walter, 2007d).

que Jean-Pierre aurait été, après la Neue Bremm, dans un lieu de détention dépendant du camp de Flossenbürg, sis à Würzburg. D'où peut-être une source d'inspiration pour ce personnage qui dénonce aussi les déplorables conditions sanitaires à la Neue Bremm⁸⁹. Et Jean-Pierre de conclure par ce propos de son « ami » : « Mes pauvres vieux, dites bien à Marek de prier Dieu que nous n'ayons pas trop de dysenterie »⁹⁰ (p. 37). S'ensuivent des considérations scatologiques sur les séjours aux toilettes, y compris celui du docteur – malade sur la tinette – qui s'exclame : « À mon retour en France, je bois douze pernods, je me paie une actrice de cinéma et je grimpe tout en haut du Mont-Blanc ! De l'air nom de dieu ! » (p. 37).

Aucun des deux personnages (il en va de même pour les autres) ne parle directement et en détail de son action concrète de résistant contre le nazisme (Jean-Pierre fait silence sur ce point, comme pour sa condition de STO ou ses interrogatoires à la Gestapo...), mais ils évoquent surtout leurs expériences séculières ou spirituelles. Malgré tout, Marek fait confiance en Dieu, le docteur Lancel en l'homme. Ce sont là des « principes espérance », même si des failles apparaissent (Marek, avec Baudelaire, qui pointe la solitude de l'Homme, pas d'allusion à l'Évangile de Luc ; le docteur Lancel et les pratiques dévoyées de la médecine dans les camps nazis). Ceci étant, eux et les autres forment une communauté de détenus qui discutent... et qui sont en désaccord sur le sens de l'existence (y compris à l'aune des engagements politiques : communistes, gaullistes de gauche ou de droite, quasi-monarchistes...). Se pose alors la question du principe supérieur commun. C'est-à-dire de ce qui, au-delà de la condition de déporté (sinon ce serait accepter le système nazi dans ce qu'il a de plus dégradant), permet de construire une identité collective et positive. Une sorte d'aporie à dépasser, puisqu'ils sont dans un camp.

La solution est « polyphonique » *via* le chant. Le seul connu de tous est l'*Internationale*, entonnée tous les soirs (p. 38), sur un mode alliant tradition religieuse et tradition des Lumières :

« La minute la plus grave de notre journée ;

La plus émouvante.

La plus importante.

⁸⁹ Le docteur J. Rousset (1946 : 38/39) note qu'« à Neu Bremm [sic], il était encore plus difficile de se faire hospitaliser qu'à Buchenwald. Il n'y avait point de médecin au camp. C'était un médecin civil qui assurait le service une ou deux fois par semaine. L'infirmier était entre les mains d'un sous-officier s.s. On se contentait d'y regarder mourir les malades. D'ailleurs, la chiourme du camp, aidée d'un crétin goîtreux [sic], Molotov, et d'un ancien officier, Johann, tous les deux polonais (comme par hasard !) se chargeaient de liquider rapidement tous ceux qui fléchissaient. Nous ne croyons pas que l'horreur de Neu Bremm [sic] ait été dépassée quelque part et Dieu sait si le régime nazi était riche de réalisations de ce genre ». Le propos est certainement excessif, mais il témoigne incontestablement de la dureté des conditions sanitaires.

⁹⁰ Sur les ravages de la dysenterie dans les camps, voir Rousset (1946 : 24).

Notre prière⁹¹.

À laquelle André lui-même participe ».

Cet André est bien sûr celui qui est de droite, mais il est aussi l'un des « forçats de la faim », l'un des « damnés de la terre », internés à la Neue Bremm, qui « seuls » peuvent « maudire avec cette force toutes ces frontières qui séparent les hommes, tous ces faux préjugés qui dressent les peuples les uns contre les autres, toutes les cruautés dont tant d'historiques passions les rendent capables. [...] Grâce à un chant, tous les soirs, nous participons à un Sentiment Universel. Consciemment ou inconsciemment. Clairement ou confusément. Qu'importe ! Nous vivons une espèce de miracle. Dans nos prisons, l'Humanité fait des pas » (p. 38). C'est là l'antidote à la déshumanisation produite par le camp : « Certes, nous sommes des anormaux. Surveillés et bastonnés par des sauvages dont le visage n'a lui-même rien d'humain, nous n'avons pas non plus un visage normal. [...] Nous pensons de moins en moins au monde des véritables hommes, auquel, en définitive, nous ne croyons plus qu'à peine » (p. 39). Bref, l'*Internationale* n'a rien à voir ici avec le communisme (même si, *a posteriori*, on peut y voir les prémices de l'engagement socialiste d'Arthur Conte, qui sera toutefois violemment anti-communiste au moment de la guerre froide)⁹². Pour autant, cela suffit-il pour supporter ce que l'on vit ?

La nuit, le trouble et les lendemains qui déchantent...

Sous cet angle, la nuit est un cap difficile à passer. Elle est facteur de troubles. Jean-Pierre explique que « les premières nuits ne peuvent pas s'oublier : on appartient encore au monde des heureux, qu'on vient à peine de quitter ; on n'appartient pas tout à fait au monde des maudits, qui retiennent leurs confidences » (p. 40). Les cauchemars sont là en permanence. Explications ? Pour Vanka, « ils sont le sadisme nocturne de Dieu, [...] après le sadisme diurne des créatures d'Hitler ». Pour Henri, ils proviennent de l'« absence de femmes ». Pour André, c'est le « recommencement des peurs enfantines ». Quant à Mario, « il explique le phénomène philosophiquement, c'est-à-dire très mal ». Plus loin et plus tard dans la période d'internement, Jean-Pierre évoque une nuit particulière. Il faut la replacer dans l'économie du récit.

Après le dernier épisode de la Toussaint sanglante, lui et ses amis se retrouvent le soir dans la cellule et ils engagent de « graves discussions sur le vote des femmes, les paradis artificiels, l'art du Corrège et les coopératives vinicoles »

⁹¹ La typographie d'origine est respectée.

⁹² Dans *Au village de mon enfance* (1994 : 83), A. Conte précise ses positions politiques d'avant-guerre : « Vaguement, je reste petit socialiste, socialiste sans couteau entre les dents, comme mon père, comme Monsieur Brégoulat, socialiste par environnement, socialiste par tribalisme... Je me contente de chanter *L'Internationale* avec *La Marseillaise* aux cérémonies républicaines du 14 juillet. Je ne milite pas du tout... Je ne m'engage pas... ».

(p. 51). Durant deux pages, ce sont les seuls propos d'André qui sont rapportés : mais lequel ? Compte tenu de la teneur de ceux-ci, plutôt celui de Nice (voir Tableau 2). Ici ou là, d'autres signes troublants surgissent au détour d'une phrase : « Il parle des roulements à billes » (p. 53)⁹³, une spécialité des usines Kugelfischer de Schweinfurt d'où Jean-Pierre s'est échappé avec Henri. Mais aussi, comme dans une liste à la Prévert, « des pingouins, des rayons X, de la culture sans boue du professeur Gericke, des rois et des dictateurs. [...] Il parle des perles, qui sont une maladie de l'huître, des baisers sans moustache, qui sont comme un œuf sans sel, des essences synthétiques, des voyages du commandant Charcot, des femmes frigides, des préfets et des femmes qui fument. Il parle de tout... » (*ibid.*). Est-ce donc vraiment d'André dont il s'agit ? Le hiatus énonciatif s'accroît. Nouveau tiret : « – Un souvenir joli, qu'il aime raconter, d'un voyage qu'il fit en Allemagne en 1938 ». Et le récit se poursuit en style direct. Le tableautin, romanesque à souhait, se déroule non loin de Bamberg, une ville de Franconie comme Schweinfurt, c'est pour cela qu'il est important d'en citer un large extrait :

« J'aperçus quelqu'un qui nageait et s'ébrouait au milieu du lac. Je décidai de m'en approcher. C'était une belle jeune fille qui, m'ayant vu trop tard, n'eut pas le temps de fuir. Belle, blonde et toute nue ! Je lui demandai gentiment si elle n'avait pas perdu son maillot en route. Elle me répondit en me demandant si je n'étais pas français ».

Réplique : « Français du sud, et donc fils du soleil.

Grand rire clair, qui me fit l'effet d'un jet de perles, suivi de larges brasses vers le rivage, qui me firent découvrir des épaules admirables sans parler du reste » (p. 54).

Quelques échanges malicieux sur Goethe :

« Cela me valut une seconde question. Étais-je étudiant ? Un peu. En quoi ? En tout.

Second grand rire clair.

Pas trop dur ? Non.

Des espérances ? Beaucoup.

Je regardais ses épaules, et le reste... » (*ibid.*).

Suivent de brefs propos de nature politique :

« Je l'implorais de ne pas se métamorphoser en journal nazi.

Elle me pria d'accoster et d'attendre. Elle allait s'habiller et reviendrait.

J'accostai et j'attendis.

Je ne devais plus la revoir.

Peut-être à cause du journal nazi, peut-être parce que les garçons sont quelques fois trop bêtes » (*ibid.*).

⁹³ On peut aussi remarquer que Mario (p. 29) estime que la guerre « va se dérouler en deux phases. 1° Guerre contre les roulements à billes. 2° Comme la guerre contre les roulements va échouer, guerre contre les centres pétrolifères et d'essence synthétique, jusqu'à ce que faute de carburant, les autos ne puissent plus rouler, et les avions voler... L'histoire des fronts est secondaire ». Reste à savoir si, dans son usine, Jean-Pierre/Arthur Conte a participé à la première phase du conflit.

Tout se mêle. À n'en point douter, d'André on est passé à Jean-Pierre, toujours hanté par les femmes. Et, sans transition, s'enchaîne la phrase suivante : « – 6 novembre. Nouvel interrogatoire à la Gestapo. Sous les coups des inspecteurs, je crois entendre le grand rire clair de la baigneuse blonde » (p. 54). À l'instar des autres mentions de la torture, le dialogue avec André, qui du reste n'était pas un « vrai » dialogue, s'interrompt. Retour au monologique, à la solitude. Ici elle est nocturne. Au moment par excellence du passage initiatique : « – Il doit être minuit » (p. 55). Point culminant de la souffrance, provoquée par l'acceptation du travail en Allemagne et par les conséquences de la rupture du contrat de travail, dont l'écho est l'échec d'une rencontre amoureuse avec une Allemande sensible à l'idéologie nazie. La Germanie est vraiment source de malheur. Le récit, à tonalité romantique, prend une dimension cosmique avec le vent qui est l'unique interlocuteur : « Lui seul, ce grand mélancolique, pourrait comprendre ma peine et ma solitude. Il reste le chantre le plus fidèle de cette terre désolée, la voix même de notre angoisse qui, comme lui, tantôt s'apaise, et tantôt s'élève jusqu'à l'épouvante. Il tourbillonne comme ma douleur. Mais je lui en veux d'être libre, d'avoir le droit de gronder et de gémir, alors que je suis condamné au secret... [...] Je suis *seul*⁹⁴ [...]. Condamné à ne plus être heureux » (p. 55). Cette solitude radicale signe l'échec de l'illusion de communauté, du sens partagé et de toutes les grandes idées de l'Europe (« patrie, Reich, nazisme, bolchevisme, bonheur... », p. 56). Jean-Pierre en tire une conclusion désabusée :

« Que de vanité nous a donc conduits jusqu'ici !
Tous, Marek ou Mario, Vanka ou moi-même...
Rien de tout ce que nous faisons n'a de sens » (p. 56).

Les lendemains sont à l'image de ce présent sans horizon. La fin de la nouvelle s'annonce sous forme d'une adresse au lecteur, pris à témoin et sommé d'entendre une leçon de portée générale. Historiquement, le « roman de l'Individu » écrit pendant deux siècles a abouti à la « dictature de l'individu », dans l'oubli d'une nécessaire « communion sociale » (p. 56) pour une vie en paix. En ce qui concerne l'après-guerre, le narrateur prédit une dictature des collectivités : il nous faudra entrer dans une « église » (parti, syndicat, etc.), « résolument aveugles, irréductibles et intransigeants... » (*ibid.*). Puis il estime que « la conclusion de cette aventure sera le doute ou le dégoût. Ou quel combat encore inconnu ? ». Le vent se déchaîne. Et cette fois avec une portée restreinte à Jean-Pierre – chute de la nouvelle –, son séjour dans le camp se termine : « – 8 novembre. Je quitte Neue Bremm à l'aube. Embarqué dans un wagon cellulaire pour une destination inconnue » (p. 57). En quelque sorte, l'initiation est terminée et, ainsi armé, il peut affronter d'autres épreuves. *A minima*, il convient donc de décrypter les deux nouvelles qui suivent pour en savoir plus et y voir plus clair...

⁹⁴ La typographie d'origine est respectée.

Trousseau de clés

La lecture des *Impitoyables* nous apprend que Jean-Pierre a été renvoyé sur son lieu de travail et qu'il est passé par un autre lieu d'internement (ce qui correspond aux informations fournies par les archives de la Gestapo de Würzburg sur le parcours d'Arthur Conte). Dans les deux nouvelles, il n'est plus le personnage principal mais il est présent, et on trouve des points communs entre les protagonistes des récits. En effet, le recueil n'est-il pas sous-tendu par les thématiques de la faute, de la dissimulation et de la culpabilité dans le rapport à l'ennemi ? D'où un constant inter-dit dans la narration, sous la forme d'indices, tel un mélange avec certains personnages ou certaines situations de la *Neue Bremm*. En somme, analytiquement, il s'agit d'accepter de s'éloigner de ce camp pour mieux y revenir et comprendre en profondeur le lien mémoriel que l'auteur entretient avec lui dans un cadre littéraire qui cependant, ne fait cependant pas nécessairement l'unanimité en matière de témoignage.

Jeux de l'inter-dit

« La poupée de son » (pp. 59-72) retrace la relation amoureuse d'un « prisonnier de guerre » français, Prosper Durand dit Robespierre (parce qu'il fait « semblant d'être impitoyable », p. 66), avec une femme allemande, Betty Wagner, dont le mari – employé au « Bureau de Placement » – est parachutiste en Italie. Une relation évidemment interdite par les Allemands et qui peut sembler déshonorante aux yeux de certains dès lors que l'on considère que cette femme est ressortissante d'un pays ennemi. L'action se passe à Bamberg, ville où Jean-Pierre a rencontré la baigneuse dont il se souvient quand il est interrogé par la Gestapo à Sarrebruck. La narratrice est une poupée ayant d'abord appartenu à une femme mariée à un employé des douanes, poupée que celle-ci a reléguée dans un grenier. Suite à un bombardement, elle est projetée dans la rue. Passent un Russe (Vanka ?), un Italien (Mario ?) et un Français (Jean-Pierre ?) qui regarde sous sa robe pour voir si elle portait des culottes. Ce dernier la ramasse et la rapporte dans un dortoir où logent près de cinquante personnes, où on lit *L'Écho de Nancy*⁹⁵ et où figure une inscription : « Un Pernod pour Arthur ! », comme Conte... Nous sommes bien chez des STO. Surnommée Dudulette⁹⁶, la poupée est offerte à Robespierre qui raccourcit ses culottes « à la française » et l'offre à sa maîtresse du moment, Betty. Impuissante, elle assiste aux ébats du couple adultère interrompus par l'arrivée inopinée du beau-père. Betty lui explique que Prosper est un camarade

⁹⁵ Pendant la guerre, les presses du quotidien *L'Est Républicain* furent réquisitionnées pour faire paraître un journal collaborationniste, *L'Écho de Nancy*, sous direction allemande, qui était distribué dans des camps de prisonniers et auprès des STO.

⁹⁶ En note, A. Conte précise que Dudulette est le « féminin de Dudule. On sait que les prisonniers français en Allemagne ne parlaient jamais de Hitler que sous les noms de Dudule ou Jules » (p. 64).



Illustration 5 :
La poupée dans
le fourneau.

d'atelier (aux usines Kugelfischer ?) qui vient réparer les fenêtres. Pour le remercier de réparer des « fenêtres allemandes », l'homme offre un cigare à Prosper. Le beau-père voit aussi la poupée et en détaille tous les vêtements qu'il juge laids. Étonné par les culottes, Betty lui réplique que c'est un cadeau d'Italie, pays où « les femmes ont toutes les culottes courtes... » (p. 72). Conséquence : « Au feu ! Flanquez-moi cette saleté au feu » (un dessin de Jean-Jacques Cazaurang représente la poupée dans le fourneau, p. 68 ; voir *supra*). Dernières phrases, la poupée déclare : « Je suis morte, lentement, dans les flammes du fourneau, innocente et pure. Il ne me reste plus que mon âme et mes souvenirs » (*ibid.*). L'amant doit donc son salut au mensonge et à une mort.

Comme la première, la dernière nouvelle se passe dans un camp. « La mort de Coucou » (pp. 73-91) est racontée par Jean-Pierre. On a déjà signalé qu'il s'est retrouvé en décembre 1943 au « camp de concentration de Würzburg » – surnommé par Coucou et lui le « Pensionnat » (p. 72) – où sont parqués 200 détenus, essentiellement des Russes, des Ukrainiens et des Polonais. Ce camp est dirigé par un inspecteur de la Gestapo, particulièrement brutal. La cellule de Jean-Pierre est surveillée par deux kapos ukrainiens venus de Buchenwald : Stéphan, parfois capable d'un geste humain, et Simoun, un sadique. Proche de plusieurs passages du récit se déroulant à la Neue Bremm, une bonne part de la nouvelle est consacrée à la description des « amis » français (et surtout méridionaux), dont Coucou, un petit homme qui porte le numéro 15777, son patronyme restant inconnu (« Monsieur X »). Très lié à Jean-Pierre – auquel il fait penser à Musset –, il divague, imagine des scénarios de films... Une nuit, les deux kapos – flanqués d'un nouveau, Yvan (souvenons-nous que c'est un kapo éponyme qui administre le premier coup à Jean-Pierre lors de son arrivée à la Neue Bremm) – font irruption dans la cellule pour inspecter les tinettes. À cette occasion, ils trouvent des allumettes dont la détention est strictement interdite. Les Français sont suspectés. Aucun n'avouant, ils sont fouettés à tour de rôle sur une chaise basse. Le premier est Jean-Pierre. Au cinquième coup, il râle.

Et Coucou se dénonce. Ce que ne saurait admettre l'un de ses camarades. En vain, puisqu'il jure sur son honneur que c'est bien lui le coupable (scène illustrée par un dessin de Jean-Jacques Cazaurang où l'on voit aussi Jean-Pierre, p. 90 ; voir *ci-contre*). Roué de coups, à l'aube, Coucou meurt étouffé. Veillant son ami, Jean-Pierre croise le regard d'Ange, un Marseillais condamné pour marché noir. Celui-ci avoue qu'il est le coupable. Fruit du système nazi, l'assassinat est néanmoins dû au comportement d'un détenu français. Ce qui diffère des assassinats à la Neue Bremm. Un lieu où Jean-Pierre a été expédié pour une raison de base – l'acceptation du STO – sur laquelle il ne s'étend pas ; un lieu dont il reviendra, ce qui ne sera pas le cas de nombre d'autres détenus côtoyés en Sarre, souvent résistants et catalogués Nuit et Brouillard, donc promis à la disparition.

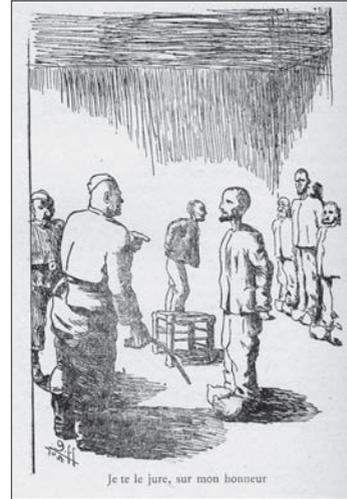


Illustration 6 :
« Je te le jure, sur mon honneur ».

En somme, la faute et les malheurs adjacents sont dépendants de trois transgressions : celle de l'interdit moral de travailler pour l'Allemagne (c'était une obligation légale pour Vichy), celle de l'interdit (tout aussi moral et quasi réglementaire) d'entretenir des relations amoureuses avec une Allemande, celle de ne pas respecter le règlement imposé par les Allemands (ce qui revient à « jouer avec le feu », à faire payer pour un autre, voire à entraîner la mort). *De facto*, les « impitoyables » sévissent : gardiens de la Neue Bremm, beau-père de Betty, kapos de Würzburg. Au fond, *Les Impitoyables* est le récit d'une portion de vie d'un jeune homme blessé par l'Histoire, qui est agi par les événements plus qu'il n'agit sur eux (l'accusation de la Gestapo que Jean-Pierre serait agent de l'*Intelligence Service* n'a aucun écho dans le recueil) et qui raconte des histoires. Avec plus ou moins de liberté à l'égard des faits et des codes narratifs.

Interdit de la littérature ?

Unique en son genre dans le corpus des témoignages livresques sur la Neue Bremm, on ne sait rien de la réception de cette nouvelle. En tout cas, à notre connaissance, elle n'a jamais été citée dans les rares travaux sur le camp et, en tant qu'œuvre littéraire, elle n'a jamais été étudiée. Une explication est peut-être fournie par Lucien Febvre avec une recension, parue en 1948 dans les

Annales, du témoignage de déportation de son collègue liégeois Léon-E. Halkin⁹⁷, *À l'ombre de la mort* (1947, 1985) préfacé par François Mauriac. Cela vaut la peine d'en citer un large extrait tant elle prend le contre-pied de la préface de Jean Latscha et du projet d'Arthur Conte, tant elle est révélatrice aussi d'un type de jugement sur un genre de narration. Ainsi l'historien français conteste-t-il le reproche fait par François Mauriac à l'auteur de taire certains aspects de sa déportation : les « excès d'horreur ». Si l'on fait la relation avec l'expérience d'Arthur Conte, là n'est pas vraiment le fondement du silence. En revanche, ce sont les considérations sur la posture du témoin qui sont intéressantes, en particulier sous l'angle du recours aux effets littéraires :

« Je pense simplement [...] que Léon Halkin, parce qu'il n'est pas auteur pour deux centimes, nous a dit fidèlement tout ce que sa mémoire retenait de la tragédie, à l'heure où, s'asseyant à sa table de travail dans sa maison retrouvée, il se met à évoquer pour lui-même et pour nous ses souffrances passées.

Or déjà [...] un grand travail s'était fait dans son esprit. Les sensations éprouvées autrefois, au contact des faits et des événements, comment les retrouver ? Bien plus comment restituer le milieu, le climat dans lequel ces sensations s'étaient développées ? Des cadavres, des cadavres et encore des cadavres... Le romancier voudrait que, de ces pauvres morts, raidis et comme décolorés, parfois ridicules et grimaçants, le mémorialiste tente d'extraire avec des mots toute l'émotion qu'il dut ressentir à les contempler ? » (*in* Halkin, 1947, 1985 : 177).

C'est à ce point du raisonnement que Lucien Febvre met l'accent sur trois éléments qui se retrouvent – eux – dans le récit d'Arthur Conte, soit la recherche de l'émotion, le rôle de l'oubli, l'artefact littéraire :

« Singulière exigence ! D'abord l'émotion... Pour la ressusciter telle que les amateurs de drame la voudraient savourer, il faudrait que le témoin l'eût éprouvée ainsi. Or, qui dira combien aisément s'émeuvent les sensibilités les plus fines, quand l'horreur dépasse un certain seuil, une certaine fréquence aussi. Et puis il y a l'oubli, cet oubli que Léon Halkin définit si bien : "Il ne s'agit pas tant, dit-il, d'une perte de mémoire que d'une cicatrisation". Il y a l'impossibilité où se trouve l'observateur sincère de reconstituer un milieu oublié et un état physique, intellectuel, moral, sentimental qu'il ne parviendra jamais plus à retrouver, à ressusciter en lui s'il se refuse à le réinventer.

Pour communiquer au lecteur sa ration d'émoi, il lui faudrait précisément "faire de la littérature". Atteindre en se forçant, en s'éperonnant lui-même, un certain degré d'exaltation factice que, par des mots absolument choisis, par des images imprévues, par des arrangements scéniques réussis, il communiquerait ensuite, intentionnellement, à ses lecteurs... Mais que leur léguerait-il ainsi ? Rien moins que les sentiments vrais avec lesquels, sur le moment, baignant dans une atmosphère qui lui est devenue impensable, il a réagi à des événements dont l'atrocité passait la mesure humaine... Réflexions qui sans doute importent à l'histoire. Je veux dire à la connaissance exacte de ce que valent les témoignages humains. Hors de cela tout est littérature.

Et c'est parce que, précisément, le livre de Léon Halkin est totalement exempt de cette tare, qu'il dégage une émotion peu commune » (*ibid.* : 177/178).

⁹⁷ Léon-E. Halkin (1906-1998), historien à l'université de Liège, résistant, est arrêté par la police allemande en novembre 1943. Après plusieurs internements en Belgique, il est déporté à Gross Strehlitz, Gross Rosen, Dora et Nordhausen.

La condamnation du recours à la littérature pour témoigner est on ne peut plus frontale, et elle doit vraisemblablement être partagée par une fraction du public. Plus précisément, par rapport au camp sarrois et au sujet de son premier témoignage de grande ampleur sur celui-ci qui paraît dans la revue *Renaissances* en 1946 – « Le camp de la ronde infernale : Neue Breme [sic] » –, c'est aussi de tout effet littéraire ou de séduction narrative dont se défend le jeune résistant Pierre Bleton. Voici ce qu'il écrit dans son avant-propos (1946 : 92) à l'adresse des survivants et naturellement des lecteurs :

« Camarades de Neue Breme [sic], nous nous étions promis de ne pas laisser ignorer une telle entreprise de mort. [...] J'ai voulu en témoigner: Je n'ai écrit ni un roman, ni mon histoire, mais une sorte de rapport. Contraint de négliger bien des points matériels, ne voulant pas décrire le détail des journées, je me suis simplement attaché à rendre l'atmosphère.

Que mes camarades me pardonnent les inhabilités de ma plume, mon but n'était pas de plaire, mais de servir.

Versailles, le 12 juillet 1945 ».

Quant au docteur Jean Rousset, lui aussi dans un avant-propos – celui de son *Chez les Barbares* (1946 : 4) –, il constate que l'« opinion publique » est saturée d'informations sur ce qui s'est passé dans les camps et que,

« à vrai dire, on est même un peu las de tout ce déballage de sadisme. Il paraît que les livres de souvenirs de déportés ne font plus recette. Ils ne trouveraient plus d'éditeur. On dit même que beaucoup de gens se refuseraient à croire ce qu'ils racontent. S'il en était ainsi, ce serait très bien d'ailleurs car le pire qui pouvait arriver est en train de se produire : on fait sur le sujet de la littérature ». Et de préciser dans une note : « Le type de l'article de ce genre à ne pas écrire a été publié dans le numéro du 1^{er} mars 1946 de la revue *Les Temps modernes*, p. 1015 à 1044, sous le titre : *Les jours de notre mort* [par David Rousset]. Il y est évoqué (p. 1025-1032) un personnage que nous citerons plus loin dans le paragraphe "Le cadre de maîtrise" et que nous avons bien mieux connu que l'auteur; ne lui en déplaise. Si ces pages tombaient sous les yeux de l'intéressé, il serait bien incapable de s'y reconnaître, lui, ses opinions et ses discours. Ce n'est même plus de la littérature, c'est de la farce ». Il poursuit de la sorte : « Ayant toujours eu le goût de l'inactuel, le moment nous a semblé opportun de publier les constatations d'ordre médical que nous avons pu faire dans les bagnes de Neu Bremm [sic] et Buchenwald. La science n'y gagnera rien, nous en sommes certains, la vérité seule pourra en tirer quelques profits car nous ne dirons que ce que nous avons vu de nos propres yeux ».

Et l'on ne trouve pas d'effets littéraires non plus dans un témoignage – « Où nous faisons connaissance avec Neue Bremm » – publié au même moment que celui d'Arthur Conte par Jacques Quantin dans *Notre exil* (ca 1945), un recueil de souvenirs et de documents d'anciens du STO à Ludwighshafen. Lui et trois de ses camarades étaient à la Neue Bremm en octobre-décembre 1943, pour des raisons rigoureusement identiques à celles de l'écrivain catalan (voir Walter, 2007c ; Fleury, 2008b) et le récit est travaillé par ce que nous avons appelé une logique de l'honneur passant – entre autres facteurs – par une admiration à l'égard des résistants internés dans le camp.

À la différence de Léon-E Halkin, Arthur Conte n'est pas un historien académique. À la différence de Pierre Bleton, il deviendra un écrivain. À la différence de

Jean Rousset, il ne sera pas reconnu comme un témoin autorisé de l'univers concentrationnaire. Comme Jacques Quantin, il aura toujours à composer avec le regard porté sur les STO, si ce n'est avec un sentiment latent de culpabilité. Pour reprendre une expression de l'historien liégeois, la « cicatrisation » sera lente, voire impossible comme le signifie peut-être le refus de dialoguer avec nous sur ce passé. Et c'est justement la littérature (des œuvres sur la guerre et les camps ont du succès) qui fournira un onguent à Arthur Conte dans plusieurs romans qui seront analysés dans notre contribution au troisième colloque *Qualifier, disqualifier, requalifier des lieux de détention, de concentration et d'extermination* (2009).

Conclusion

Pour l'heure, retenons qu'avec *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, et en particulier « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre » qui se passe dans un lieu où Arthur Conte a rencontré des résistants agissant sur le sol de France, Jean-Pierre/Arthur, malgré ou grâce au jeu de l'inter-dit, peut être perçu après-guerre comme une sorte de « héros » (il a été torturé par la Gestapo, a séjourné dans un camp au régime très sévère) plus que comme un « refusant » ou un réfractaire et pas tout à fait comme un résistant. Au demeurant, la qualité de STO d'Arthur Conte n'empêche pas celui-ci de mener une carrière politique à partir de 1947. Ceci étant, dans ce volume, demeure une part d'inter-dit absolu si l'on prend en compte les archives de la Gestapo : les raisons de l'échappée de l'usine de Schweinfurt, la fonction de délégué chez Kugelfischer... Ce sont là des données qui pourraient ouvrir la porte à des jugements sur l'auteur en termes de dissimulation, de mensonge par omission. Une approche que nous récusons fermement dans le cadre du travail qui est le nôtre. En revanche, elles sont l'une des composantes d'une interrogation plus globale sur le rapport au réel, à la fiction et à l'imaginaire puisque qu'on a affaire à une nouvelle « testimoniale ». Comme le remarquent avec justesse François Flahaut et Nathalie Heinich (2005 : 7),

« la conception spontanée de la fiction (conception commune, mais répandue aussi dans le monde savant) est sous-tendue par trois évidences. La première concerne la définition même de la réalité : la réalité, c'est l'environnement matériel. La seconde : le langage sert à transmettre des informations (vraies ou fausses) sur la réalité. La troisième : un soi "authentique" ne saurait se fonder que sur un rapport vrai à la réalité et non sur des artifices, sur du semblant. Ces "évidences" constituent en fait autant de partis pris ».

On a eu un exemple magistral de ce type de parti pris avec la position de Lucien Febvre au sujet du témoignage de Léon-E. Halkin. Or, c'est bien à une remise en question de ces « évidences » que conduisent les investigations menées ici. Non pour estimer que tout est discours et que le réel n'existe pas. Ainsi, à propos des différentes formes de récits de déportation dont certains qui usent de la fiction, Nathalie Heinich (2005) estime-t-elle qu'il faut les analyser en tenant compte de « limites » : une restriction définitionnelle de la fiction, une extension

du potentiel heuristique de celle-ci sous réserve de ne pas céder à des tentations de réduction logicistes, esthètes, herméneutiques ou encore positivistes. Ce n'est pas l'endroit pour détailler de telles propositions, mais, relativement à ce qui nous occupe, retenons que, paradoxalement, alors qu'elle est le produit d'un auteur, « la fiction, fondamentalement, a un effet de désindividualisation : ce en quoi, d'ailleurs, elle concerne très directement les sciences sociales [...]. D'autre part, la fonction de narration est indissociable de ses conditions effectives, à savoir la mise en circulation, que ce soit par la parole ou par la publication. [...] C'est dire que la fiction a partie liée, profondément avec l'autre, le collectif ou, comme aurait dit Norbert Elias, l'interdépendance : la fiction est, en soi, une forme de sociabilité » (*ibid.* : 70). C'est pourquoi, des antagonismes doivent être dépassés : il est hors de propos d'estimer ici,

« conformément à la déontologie de l'historien, "ce n'est qu'un roman [ou une nouvelle]", en le rejetant hors de la catégorie des témoignages acceptables par le chercheur, faute d'une transparence suffisante par rapport au réel. Au contraire, c'est justement *parce qu'il s'agit d'un roman [ou d'une nouvelle]* – et que ce ne pouvait être *qu'un roman [ou une nouvelle]* – qu'il nous faut accepter d'élargir les limites que nous assignons au témoignage de déportation, en y incluant la fiction. Une telle extension va à l'encontre des règles de contrôle des sources pratiquées par les historiens et, plus généralement, de la réduction positiviste des sciences de l'homme à la seule étude du réel. Mais elle est pourtant nécessaire – à condition d'être étroitement contrôlée – si l'on ne veut pas se priver de sources essentielles à la compréhension de l'expérience » (*ibid.* : 72)⁹⁸.

Bien sûr l'entreprise est périlleuse. Mais nous espérons avoir pu démontrer que le jeu complexe de l'inter-dit – décliné de multiples façons, y compris entre fiction et non-fiction, avec des interrogations sur les influences croisées entre l'expérience de la Neue Bremm et celle de Schweinfurt – participe d'un processus de qualification des lieux de détention : au-delà de la prise en compte de l'appartenance générique du texte (nouvelle) et de l'acte de nomination (camp de concentration, camp de concentration et de représailles, camp disciplinaire, AEL...), si l'on admet que qualifier/requalifier revient à donner un prédicat (du sens) à un sujet (des lieux, des faits, des actions), le passage par la littérature et ses procédés est le moyen d'assumer autant que faire se peut la condition de STO au regard des contemporains et d'assurer une transmission aux générations qui suivront. De la sorte, Arthur Conte fait œuvre de témoignage avec ses trous de mémoire, avec ses trop-pleins narratifs. Et, à l'instar d'autres camps, la Neue Bremm appartient à l'Histoire, génère des histoires.

⁹⁸ La typographie d'origine est respectée.

Références

À la mémoire de Paul Daum, 1945, Nancy, Imprimerie Berger-Levrault.

Arnaud P., 2000, « Gaston Bruneton et l'encadrement des travailleurs français en Allemagne (1942-1945) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 67, pp. 95-118.

— 2003, « Les logiques d'opposition des travailleurs civils français en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale : une résistance civile ? », pp. 147-166, in : Garnier B., Quellien J., éd., avec la collab. de Passera Fr., *La main d'œuvre exploitée par le IIIe Reich*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative.

— 2006, *Les travailleurs civils français en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale : travail, vie quotidienne, accommodement, résistance et répression*, Thèse d'histoire contemporaine, Université Paris I.

— 2008, « Les souvenirs français de l'Allemagne nazie en guerre : la diversité méconnue des mémoires individuelles (1945 au début des années 2000) », Colloque *Lendemain de guerre... Réflexions sur l'« après » de l'Antiquité au monde contemporain : les hommes, l'espace et le récit, l'économie et la politique*, Université de Cergy-Pontoise, 9-11 oct.

Aroneanu E., ca 1946, *Konzentrations-Lager. Tatsachenbericht über die an der Menschheit begangenen Verbrechen, Dokument F 321 Für den Internationalen Militärgerichtshof in Nürnberg*, o. O., Arbeitsgemeinschaft « Das Licht ».

Attia N., 1974, *Jo Attia, mon père*, Paris, Gallimard.

Barcellini S., 2003, « Les requis du STO devant la (les) mémoire(s) », pp. 583-601, in : Garnier B., Quellien J., éd., avec la collab. de Passera Fr., *La main d'œuvre exploitée par le IIIe Reich*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative.

Barthes R., 1964, *Essais critiques*, Paris, Éd. Le Seuil.

Bernard H., 2008, « Action personnelle, action associative », pp. 141-149, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Bessières A., 1946, *Un martyr de la Charité. Le Père de Jabrun 1883-1943*, Paris, Éd. du Témoignage chrétien.

Binot J.-M., Boyer B., 2007, *Nom de code : Brutus. Histoire d'un réseau de la France libre*, Paris, Fayard.

Bleton P., 1946, « Le camp de la ronde infernale : Neue Breme », *Renaissances*, 20, avr., pp. 91-106.

— 1953, *Le temps du Purgatoire*, Paris, Imprimerie J.Téqui.

Bloch E., 1954-1959, *Le principe espérance*, trad. de l'allemand par Fr. Wuilmart, Paris, Gallimard, 1976-1991.

Bonnefille É., 2002, *Julien Duvivier. Le mal aimant du cinéma français. Volume I : 1896-1940*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Boulligny A., 2007, « Les Français arrêtés au sein du Reich et internés en camp de concentration », Bruxelles, *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, 94, janv.-mars, pp. 9-39.

Bourdieu P., 1982, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43, pp. 58-63.

- Boyer P., 1999, *Épuration, politique et société en Languedoc et Roussillon (août 1944-août 1953). Réalités et représentations*, Thèse d'histoire contemporaine, Université Montpellier 3.
- 2000, « L'épuration et ses représentations en Languedoc et Roussillon (1944-1945) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 68, oct.-déc., pp. 17-27.
- Brome V., 1957, *L'histoire de Pat O'Leary*, trad. de l'anglais par A. Argela, M. Jullian, Paris, Le Livre contemporain, Amiot Dumont.
- Cochet Fr., 1992, *Les exclus de la victoire. Histoire des prisonniers, requis, déportés (1945-1985)*, Paris, Éd. SPM/Kronos.
- Collette P., 1946, *J'ai tiré sur Laval*, Caen, Ozanne.
- Conte A., 1946, *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, Carcassonne, Imprimerie Bonnafous et Fils.
- 1959, *Les hommes ne sont pas des héros*, Paris, Julliard.
- 1977, *Le 1er janvier 1940*, Paris, Plon.
- 1994, *Au village de mon enfance*, Paris, Plon.
- Costeplane J., 1991, « Les imprimeurs de Carcassonne des origines au début du XX^e siècle », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, Tome lxxxix, pp. 177-186.
- Daix P., 2005, *Bréviaire pour Mauthausen*, Paris, Gallimard.
- Desrichard Y., 2001, *Julien Duvivier. Cinquante ans de noirs destins*, Paris, Bifi/Durante.
- Douzou C., Gauvin L., dirs, 2006, *Frontières de la nouvelle de langue française. Europe et Amérique du Nord (1945-2005)*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon.
- Évrard J., 1972, *La déportation des travailleurs français dans le IIIe Reich*, Paris, Fayard.
- Febvre L., 1948, « Recension de *À l'ombre de la mort* par Lucien Febvre », pp. 173-178, in : Halkin L.-E., *À l'ombre de la mort*, Gembloux, J. Duculot, 1965, 1985.
- Ferry G., 1945, *En Moselle... Après la tourmente*, Metz, Imprimerie V. Gueblez.
- Flahaut Fr., Heinich N., 2005, « La fiction, dehors, dedans », *L'Homme*, 175-176, pp. 7-18.
- Fleury B., 2008a, « Quand des victimes sortent de l'oubli. Mobilisation franco-allemande à la Neue Bremm (1978-1997) » pp. 57-73, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2008b, « Témoigner d'une expérience traumatique socialement illégitime. Le cas de trois STO, anciens de la Neue Bremm », *Colloque Témoignages, traumas et conflits géopolitiques*, Québec, 7-8 mai.
- Fleury B., Walter J., 2008a, « Le camp de la Neue Bremm : mémoire et médiation (1945-1947) », pp. 85-114, in : Oster P., Lüsebrink H.-J., Hg., *Am Wendepunkt. Deutschland und Frankreich um 1945 – zur Dynamik eines « transnationalen » kulturellen Feldes/ Dynamiques d'un champ culturel « transnational » – L'Allemagne et la France vers 1945*, Bielefeld, Transcript Verlag.
- 2008b, « Le camp de la Neue Bremm et les procès de Rastatt (1946-1947) dans la presse d'Alsace-Lorraine », *Colloque Qualifier, disqualifier, requalifier des lieux de détention de concentration et d'extermination. Territorialisation/déterritorialisation*, Metz, 6-7 nov.
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 2004, *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, 4 tomes, Paris, Tirésias.

- Fontaine Th., 2008, « Les déportations au camp de Sarrebruck Neue Bremm depuis la France occupée (été 1943-été 1944) », pp. 39-55, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- François É., 1995, « Les trésors de la Stasi ou le mirage des archives », pp. 145-151, in : Boutier J., Julia D., dirs, *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire*, Paris, Éd. Autrement.
- Froment P. de, 2004, *Un volontaire de la nuit dans l'enfer des camps nazis*, Paris, Lavauzelle.
- Garnier B., Quellien J., eds, 2003, avec la collab. de Passera Fr., *La main d'œuvre exploitée par le IIIe Reich*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative.
- Goldschmitt Fr., 1945, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, I. *En route pour Dachau*, Sarreguemines, Pierron.
- Grojnowski D., 1993, *Lire la nouvelle*, Paris, Dunod.
- Halkin L.-E., 1947, *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman ; rééd., Gembloux, J. Duculot, 1965, 1985.
- Harbulot J.-P., 2003, *Le Service du Travail Obligatoire. La Région de Nancy face aux exigences allemandes*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Heinich N., 2005, « Les limites de la fiction », *L'Homme*, 175-176, pp. 57-76.
- L'abbé Armand Vallée, prêtre social*, 1950, Paris, Éd. Spes.
- Les témoins qui se firent égorger*, 1946, Paris, Éd. Défense de la France.
- Lofti G., 2000, *κz der Gestapo. Arbeitserziehungslager im Dritten Reich*, Stuttgart/München, DeutscheVerlags-Anstalt.
- Loustaunau-Lacau G., 1945, « *Chiens maudits* ». *Souvenirs d'un rescapé des bagnes hitlériens*, Pau/Paris, Éd. La Spirale/Réseau Alliance.
- Malroux A., 1991, *Avec mon père, Augustin Malroux*, Albi, Éd. Rives du temps.
- Molette C., 1995, *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme 1940-1945*, Paris, Fayard.
- Mottet Ph., 2006, « Quelques aspects de la nouvelle historique », pp. 167-176, in : Douzou C., Gauvin L., dirs, *Frontières de la nouvelle de langue française. Europe et Amérique du Nord (1945-2005)*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon.
- Neveu C., 2008, « La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée (juin 1943-décembre 1944) », pp. 23-37, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Notre exil, ca 1945*, Malzéville-Nancy, Imprimerie A. Masson.
- Pendaries Y., 1995, *Les procès de Rastatt (1946-1954). Le jugement des crimes de guerre en zone française d'occupation en Allemagne*, Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien, P. Lang.
- Père Philippe de la Trinité, 1947, *Le Père Jacques, martyr de la charité*, Bruges/Paris, Desclée de Brouwer.
- Picaper J.-P., 2005, *Le crime d'aimer. Les enfants du STO*, Paris, Éd. des Syrtes.
- Razola M., Constante M., avec la collab. de Serrano P., 1969, *Triangle bleu. Les républicains espagnols à Mauthausen, 1940-1945*, Paris, Gallimard.

- Rousset D., 1946, *L'univers concentrationnaire*, Paris, Éd. du Pavois.
- 1947, *Les jours de notre mort*, Paris, Éd. du Pavois.
- Rousset J., 1946, *Chez les Barbares*, vol. 1, Lyon, Éd. de la Guillotière.
- 1947, *Chez les Barbares*, vol. 3, Lyon, Éd. de la Guillotière.
- 1948, *Chez les Barbares*, vol. 4, Lyon, Éd. de la Guillotière.
- Saint-Clair S., 1945, *Ravensbrück. L'enfer des femmes*, Paris, J. Tallandier.
- Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm. Terrorstätte der Gestapo. Ein Erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, St Ingbert, Röhrig Universitätsverlag.
- Thanassekos Y., 2007, « La rhétorique de la catastrophe », *Questions de communication*, 12, pp. 41-56.
- Van Gennep A., 1909, *Les rites de passage. Étude systématique des rites*, Paris, A. et J. Picard, 1991.
- Vittori, J.-P., 1982, *Eux, les s.t.o.*, Paris, Éd. Messidor/Éd. Temps actuels.
- Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication et langages*, 149, sept., pp. 77-96.
- 2007a, « Georges Loustaunau-Lacau : un résistant d'extrême droite témoin d'une situation extrême », Colloque *Témoignages sous influence*, Brest, Université de Bretagne Occidentale, 15-17 mars.
- 2007b, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la Neue Bremm : enjeux et orientations disciplinaires », *Communication*, 26(1), Québec, aut., pp. 11-47.
- 2007c, « La dynamique lorraine de l'édition de témoignages sur le camp de la Neue Bremm en 1945 », Colloque *Régionalismes littéraires et artistiques comparés Québec/Canada – Europe : dimensions historiques, perspectives comparatistes et interrelations (1850-1950)*, Sarrebruck/Metz, 21-23 juin.
- 2007d, « Dans les pas du docteur René Quenouille, du camp de la Neue Bremm au Bullenhuser Damm », Colloque *Humanisme et tolérance. Hommage à Alexandre Marius Déas de Sterio*, Metz, 11-12 oct.
- 2008a, « Le sort réservé aux Juifs. Traumas expérientiels et modalités d'écriture dans les récits de survivants de la Neue Bremm : le cas de Jacques Bergier (1948-1954) », Colloque *Témoignages, traumas et conflits géopolitiques*, Québec, 7-8 mai.
- 2008b, « L'autre et soi dans les récits de Jacques Bergier sur le camp de la Neue Bremm (1955-1977) », Colloque *Normes et minorités : l'identité aux prises avec la figure de l'autre*, Metz, 6-7 juin.
- Weinmann M., Hrsg., 1990, *Das nationalsozialistische Lagersystem*, Frankfurt am Main, Zweitausendeins.
- Wiewiorka O., 2007, « Résister à Hitler », *Les collections de L'Histoire*, 37, oct., pp. 26-30.
- Wormser-Migot O., 1968, *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945). Thèse pour le Doctorat ès Lettres présenté à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris*, Paris, Presses universitaires de France.
- 1970, *L'ère concentrationnaire*, Paris, Éd. Culture, Art, Loisir.

> HISTOIRE ET MÉMOIRES DU CAMP DE LA NEUE BREMM

CLAUDE NOSAL

Centre de recherche sur les médiations

Université de Haute-Alsace

Claude.Nosal@uha.fr

DÉMINER LE SILENCE : UNE ARCHÉOLOGIE DE LA TRACE GÉNÉALOGIQUE.

FILS DE... HÉLÈNE CUNY, DÉPORTÉE

Résumé. — Hélène Cuny est une victime ordinaire, une déportée parmi d'autres. Son existence comporte des traces à partir desquelles convergent des hypothèses et s'érigent des signes. Mais Hélène Cuny n'a jamais témoigné ; elle n'a jamais raconté son histoire à ses deux enfants et ne peut plus parler. Son fils aîné n'a jamais vraiment su. Universitaire, il décide d'affronter l'histoire de sa mère, tout en tentant de la mettre à distance en se nommant *Fils de...* La problématique est en effet épistémologiquement complexe. À la question de « comment résoudre la tension entre le désir de fiction pour dire le réel et le désir d'un réel raconté sans fiction », il propose une triangulation ; deux sortes de récits pour reconstituer les faits et une herméneutique d'ordre thérapeutique, trois focales différentes qui fonctionneraient comme des fractales à itération infinie. *Fils de* est le récit d'une recherche vivante qui interpelle fortement la mouvance théorique de l'observateur-chercheur-acteur-sujet qu'est le narrateur, obligé d'articuler deux chicanes centrales, celle de l'auto et du tiers.

Mots clés. — Chicane, déporté, fractale, métaphore narrative, guérison thérapeutique, histoire de vie, récit narratif, photographie, thérapie contextuelle, triangulation.

Dans la conférence sur l'histoire qu'il donna devant ses compagnons du camp de prisonniers allemands de Lübeck, Fernand Braudel¹ (1997 : 11-83) déclare : « Un nombre invraisemblable de dés, et toujours en mouvement, commandent chacune de nos existences. [...] Incertitude d'un côté, celle de l'histoire individuelle, mais de l'autre cohérence presque et simplicité, celle de l'histoire collective ». Bien plus tard, dans un ouvrage qui résume le travail de presque un demi-siècle, Saul Friedländer (1997) tente une vision d'ensemble à l'opposé de l'approche d'un Martin Broszat (1971) pour qui l'historisation du nazisme devrait s'affranchir des contraintes découlant de la « mémoire mythique » des victimes². Saul Friedländer propose une « histoire intégrée » dans laquelle les décisions du régime (la chaîne complexe de transmission des ordres et l'interaction entre le centre et la périphérie), le déroulement du conflit mondial, l'attitude du monde environnant (les forces alliées, les collaborateurs, les sociétés occupées) et les réactions des victimes forment un tout, un tableau polychrome qui donne lieu à une configuration d'ensemble. Cela implique de prendre en compte les structures institutionnelles, les idéologies, les choix stratégiques. Cela demande la connaissance de l'univers mental environnant. Cela exige aussi l'écoute de la voix des victimes « ordinaires », restituée par les pages d'un journal ou d'une lettre. L'interprétation incorpore la subjectivité des acteurs qui sollicite et remet en cause, à son tour, celle de l'historien.

Victime ordinaire de cette époque, Hélène Cuny est une déportée parmi d'autres, « une » parmi celles, déroulées en masse, à un moment précis de l'histoire nationale. Si Hélène Cuny est une infime fraction de ces histoires, elle est aussi cette histoire collective. Livrée à un hasard qui projette des individus atomisés de façon aléatoire dans l'Univers, son existence comporte des traces à partir desquelles convergent des hypothèses et s'érigent des signes. Elle est une rescapée. Dans *Between Give and Take*, plus particulièrement dans le chapitre consacré aux problèmes des émigrés et des rescapés, Ivan Boszormenyi-Nagy (1986 : 185) écrit : « La question obsédante du rescapé est : "Comment puis-je témoigner pour les innocents tués, privés ou persécutés ? Comment puis-je compenser par mes talents – que, contrairement à eux, j'ai pu développer – les torts qui leur ont été infligés ?" ». Et Ivan Boszormenyi-Nagy (*ibid.*) de répondre : « Les survivants sont chargés d'un mandat pour la postérité ou pour l'humanité entière. Comment peuvent-ils effacer les effets du crime, ou au moins les atténuer ? La dette de survie peut être résorbée dans les options du survivant, qui, en définitive, bénéficient à la postérité ». Mais la survivante Hélène Cuny n'a jamais témoigné. Elle n'a jamais vraiment raconté son histoire à ses deux enfants. C'est

¹ Le texte de ces conférences a été établi à partir d'un cahier manuscrit dans lequel, à l'aide de notes prises par certains auditeurs, ont été transcrits trois chapitres révisés d'un livre, *L'Histoire, mesure du monde*, jamais achevée, ni publiée.

² C'est précisément lors d'un débat très vif, sous forme d'échanges de lettres publiques que S. Friedländer (2007) a amorcé la réflexion méthodologique d'où est né son dernier ouvrage. Concernant le travail de S. Friedländer, on peut se référer à une ancienne livraison du *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz* (1990).

le grand silence. Son fils aîné n'a jamais vraiment su. Universitaire, il découvre sur le tard, à l'occasion d'une rencontre, que ces histoires de déportées font l'objet de recherches. Ébranlé par tant d'ignorance ou plutôt par un déni de presque toute une vie, il prend conscience (enfin) de la forte influence de cette histoire dans l'Histoire, et sur sa propre histoire. Il décide d'affronter l'histoire de sa mère, tout en tentant de la mettre à distance en se nommant *Fils de*. La problématique est en effet épistémologiquement complexe. Comment remonter cette trace généalogique lorsqu'on est *Fils de*, universitaire de surcroît ? Comment raconter alors qu'Hélène Cuny ne peut plus parler aujourd'hui à la suite d'un accident vasculaire qui l'a frappé le 12 décembre 2006, au lendemain de l'anniversaire de *Fils de*. Or, 15 jours auparavant, celui-ci venait d'obtenir l'acceptation de l'ancienne déportée d'être filmée avec ses amies de camps, Marthe et les autres, et de raconter enfin.

En clair, accepter d'y aller, c'est construire une sorte de roman épistémologique au risque d'être confronté au désaveu de ses pairs scientifiques qui fustigent tant le mélange des genres. Littérature, science, philosophie, psycho-généalogie, autobiographie peuvent-elles cohabiter dans le même ensemble textuel pour tenter de savoir ? Et savoir quoi ? Que sait, ou plutôt que peut savoir *Fils de* ? On pourrait aussi se demander ce que *Fils de* n'a jamais voulu savoir. Ou sait-il obscurément qu'il sait sans savoir qu'il le sait ? Sa tentative de connaissance du non-exprimé du patrimoine de survie légué par Hélène Cuny à *Fils de* ne risque-t-elle de n'être aussi qu'une histoire reconstruite d'Hélène Cuny, voire de *Fils de* ? Cette contribution tente d'esquisser des pistes de recherche. *Fils de* aborde ces faits avec un quadruple arsenal conceptuel, issu de sa pratique d'ethnographe des organisations : la thérapie contextuelle d'Ivan Boszormenyi-Nagy (1986), le récit narratif de Michael White (1992), les récits thérapeutiques des babalawos yorubas³, l'anthropologie visuelle.

Linéaments épistémologiques

Qu'est-ce qu'une famille ? Un agrégat d'individus liés par le sang et une histoire commune, ou des êtres unis par les liens du hasard et le miroir de leurs ressentis ? Ou un peu tout cela à la fois. Qu'est-ce qu'une famille, quand la perception qu'en ont les membres qui la composent diverge ? Multiples et singulières à la fois, voilà le paradoxe des familles. Ambivalence des perceptions, ambivalence du traumatisme qui, comme le souligne l'écrivain Siri Hustved (2008 : 118),

³ Au Sud du Bénin, le babalawo est un thérapeute-guérisseur, une sorte de distributeur d'appartenance fondamentale, un gestionnaire des états profonds de l'être. Une multiplicité d'ethnies partage des traits en communs. Les distinctions y sont permanentes et subtiles, entre ethnies matrices et ethnies vulgaires, comme par exemple, les *Nagô*s et les *Yorubas*. Il convient de dire *yoruba* lorsqu'il s'agit de l'ensemble de la pensée et *nagô* lorsqu'il s'agit d'une personne (Nathan, Hounkpatin, 1998 : 13-14).

« reste à part dans la mémoire, où les mots créent l'anatomie d'une histoire, mais où à l'intérieur de cette histoire, il y a des ouvertures qui ne peuvent être fermées ». Comment raconter Hélène Cuny : enfant, jeune fille, déportée, rescapée, mariée, mère de famille, veuve, aphasique, hémiplegique ? Comment mettre des mots compréhensibles sur l'incompréhensible ? « Comment du cœur même du temps, peut-on décrire le temps », écrit Francis Jacques (*in* : Leray, Bouchard, 2000 : 20), car la caractéristique d'une existence humaine, c'est d'être une existence dans le temps. Et le temps vécu court le risque d'être oublié dans l'intemporalité du temps représenté. Comment peut-on écrire Hélène Cuny qui est dans le silence ? Comment *Fils de* peut-il écrire Hélène Cuny tout en s'écrivant et tout en se regardant écrire Hélène Cuny et lui-même ? Qu'est-il en train de faire en écrivant ce qu'il est en train d'écrire ? Ce qui est observé – le « sujet » Hélène Cuny – est conditionné par l'observateur *Fils de* et, par conséquent, conditionné par sa relation à sa mère dans un contexte familial spécifique, lui-même conditionné par l'observateur-chercheur qu'il est en fonction de la préoccupation scientifique initiale qui le pousse à se construire un questionnement théorique spécifique.

Le concept de métaphore narrative de Michael White (1992) permet une première approche. En effet, la narration autorise non seulement à donner une signification à notre expérience, mais aussi à traiter de l'action humaine et de l'intention. Dans cette perspective, les individus racontent leur vie et, à travers ce récit, ils la structurent et lui donnent une signification. Cela ne revient pas à dire qu'ils décrivent leur vie avec des histoires, mais que les histoires structurent la vie, les significations et, finalement aussi, la mémoire. Les individus sont réellement façonnés par les histoires à travers lesquelles ils vivent leur vie. Celles-ci ont des effets réels sur eux. Bien qu'ils ne se connaissent pas à travers la totalité de leurs expériences, une histoire qui saisit une partie de leur expérience devient souvent « dominante », et représente la façon dont ils se voient eux-mêmes. Cette narration a pour effet de les constituer en tant que personnes. Michael White (1992) suggère que les histoires qui racontent le problème ne représentent pas tout ce que les gens vivent. Il existe des récits potentiels sur eux-mêmes, les autres et leurs relations qui contredisent ce que l'influence du système de significations laisserait prévoir – d'autres histoires qui étaient parfois plus facilement repérables avant que le problème n'apparaisse ou qui se situent à la périphérie de la vie actuelle des individus, désormais dominée par l'histoire saturée par le problème. Aussi, du fait que la signification actuelle englobe tout, leur est-il difficile d'en saisir une autre. Les questions visant à extérioriser le problème commencent à séparer les individus (et leur identité) des « certitudes établies » qui semblent les attacher au système de significations saturé par le problème. Michael White attire l'attention sur le fait que l'extériorisation interrompt la lecture que les patients font habituellement de l'histoire saturée par le problème, qui domine leur vie, et, par là même, suspend son accomplissement. Dans une perspective centrée sur la narration, on peut considérer l'extériorisation comme un premier pas dans la déconstruction de la signification de l'histoire dominante, en cela que

ce processus aide les individus à voir quelles sont les conditions nécessaires pour soutenir le récit saturé par le problème.

À la question « Comment résoudre la tension entre le désir de fiction pour dire le réel et le désir d'un réel raconté sans fiction », *Fils de* propose pour le moment une triangulation : deux sortes de récits pour reconstituer les faits et une herméneutique d'ordre thérapeutique, trois focales différentes qui fonctionneraient comme des fractales. Si, en sciences humaines, la triangulation est cette opération de croisement de deux sources d'informations permettant de comparer leurs données, confirmant ou infirmant celles-ci, elle est en trigonométrie une opération de mesure du relief. Donc, à l'idée de croisement qui peut être simplement horizontal – sur un même niveau – le sens trigonométrique ajoute celle du relief, de changement de niveau, de dimension verticale, en hauteur ou en profondeur; à prendre en compte, à mesurer et à représenter. Autrement dit, il s'agit d'éviter la « mise à plat » sur une surface plane des informations croisées qui, en renforçant comme biais subjectifs les points de vues différents, est source d'erreurs objectives. Toutefois, deux chicanes⁴ semblent devoir être articulées : celle de l'auto et du tiers comme l'analyse Dany-Robert Dufour cité par Gaston Pineau (Leray, Bouchard, 2000 : 38-40) dans une analyse brillante des triangulations. L'intérêt du travail de Dany-Robert Dufour (1990) est certainement d'avoir relié la chicane de l'auto à une autre, plus invisible, la chicane du tiers. L'auteur essaie d'aborder cet auto en exercice linguistique, en particulier à partir de l'autoréférence ; autoréférencer consistant à articuler deux mouvements inverses, celui du repliement réflexif pour dire « je » et celui du dépliement narratif pour l'exprimer. Il y a donc un mouvement incessant de dédoublement/redoublement. Robert Dufour (1990 : 137) considère que « les ensembles trinitaires sont des anamorphoses de la figure trine la plus simple, la forme « je-tu/ils ; que la figure trine est une, chacun des éléments issus de cette figure ayant le pouvoir de recomposer un ensemble à trois éléments de nature trichotomique, triadique, ternaire ou trinitaire ».

Faire l'histoire de vie d'Hélène Cuny et de *Fils de*, c'est tenter de conjuguer à la première personne du singulier et du pluriel, tous les temps, avec toutes les personnes, sous tous les modes. Dans ces tentatives, il faut retenir deux conditions majeures : la prise de parole au singulier, mais aussi la triangulation. Celle-ci vise à faire émerger une structure qui permet de présenter les uns après les autres des éléments qui, dans la réalité, se superposent ; de faire comprendre à quel point cette architecture se doit sensorielle au plus proche de la culture familiale; mettre en évidence ce que Marcel Proust, cité par Dominique Sewane (2003 : 612) appelle chez un écrivain « la fixité des éléments composants », qui apparaissent de manière récurrente dans une œuvre, mais « dans un désordre apparent... on les découvre en avançant à reculons ». Comment le point de vue, le regard, comment le procédé, le choix de chaque mot déplaceront-ils

⁴ Une chicane est autant une dispute qu'un passage difficile en biais, nécessitant une conduite spécifique.

la réalité, la transformeront-ils ? Tel est l'intérêt du choix des variations sur une même histoire. Le travail d'écriture transforme la perception du réel et permet qu'on se le réapproprie ; comment un point de détail s'ouvre-t-il sur un univers qui est loin d'être anodin ? Variations 1 conte l'histoire vraie au sens des détails les moins contestables. Variations 2 est une contre-histoire racontée par *Fils de*. Variations 3 pose le problème de l'interprétation des deux histoires précédentes à partir des techniques des babalawos yorubas, en particulier les notions de « paroles à l'envers » et « paroles agissantes ». Pourtant, une quatrième variation, Variations 4, s'impose en sus de celles qui viennent d'être définies : la force persuasive de certaines images photographiques, sorties de ces boîtes à véhiculer des apparences que sont les appareils photographiques. Sauf que la photographie ne traduit pas les apparences, elle les cite. Identifier une apparence d'Hélène Cuny requiert le souvenir d'autres apparences ; et l'association de ces souvenirs appelle d'autres associations visuelles. Mais faut-il « prendre à la lettre ce que nous enseigne la vision » ? (Merleau-Ponty, 1964 : 223).

L'ensemble tente une sorte de sculpturation de ces histoires singulières d'Hélène Cuny, de *Fils de*, et de l'observateur-chercheur-sujet-acteur, en conjuguant deux méthodes de la sculpture : la première consistant à prendre une ossature et à y agglomérer de la matière (Hélène Cuny) ou, à l'inverse, prendre un bloc de matière et sculpter dedans (*Fils de* et l'observateur-chercheur-sujet-acteur). Il s'agit de saisir le réel sur toutes ses faces, comme à travers un kaléidoscope, faisceaux convergents ou divergents de petits faits ou d'événements historiques et épistémologiques. Les « faits » se succèdent, et leur chaîne, malgré sa discontinuité, tresse quelque chose de notre époque. Une époque marquée par l'Holocauste dont les traces courent dans les quatre variations proposées, d'un récit l'autre.

Variations 1 : L'Histoire à travers des faits avérés

Hélène Cuny est née le 2 septembre 1923 à Sarrebourg. Sa mère, Anne Cuny, est née Pierron le 1^{er} février 1886 à Buhl en Lorraine. Elle meurt le 13 février 1962. André Cuny, son père, naît le 28 novembre 1891 à Mittelbronn, en Lorraine également, et meurt le 20 janvier 1974. Maréchal ferrant et rebouteux renommé, c'est aussi un guérisseur des animaux. André Cuny a passé 7 ans dans l'armée allemande, dans la cavalerie plus précisément, où son art de la maréchalerie et celui des soins ont fait merveille ; trois ans pour son service militaire normal, quatre pendant la Première Guerre mondiale où il a fait la campagne de Russie. Pour cet artisan modeste, issu d'une fratrie de 14 enfants, ces années furent d'une certaine manière, les meilleures années de sa vie puisqu'il disposait de deux ordonnances en tant que maréchal ferrant en chef. Dès le commencement de l'Occupation, Hélène Cuny œuvre au sein de la Résistance où son action au service des prisonniers évadés des Stalags a été importante dans la région

de Sarrebourg. Les personnes parvenant à rejoindre celle-ci étaient prises en charge par le réseau et conduites à la ligne de démarcation qui se situait dans le secteur de Lafrimbolle. À de nombreuses reprises, Hélène Cuny est interpellée par la Gestapo et finalement, elle est arrêtée en 1944 et déportée d'abord à la Neue Bremm, puis à Ravensbrück, Dachau pour quelques jours, et ensuite à Oranienbourg-Sachsenhausen. En 1945, profitant des bombardements anglais, elle réussit à s'évader avec sa cousine et se cache en Bavière jusqu'à la Libération. Là, à Donauvoerth, chez l'une de ses tantes, mariée à un fermier allemand, dont le fils aîné – nazi notoire – sera tenu à l'écart de cette présence dangereuse⁵.

En 1946, Hélène Cuny épouse Alfred, né le 30 mars 1917 à Mittelbronn (Lorraine). Ils auront trois enfants : un garçon, né le 11 décembre 1948 que nous appelons par commodité *Fils de* ; Andrée, née le 22 novembre 1951, mais qui mourra d'une méningite mal soignée ; Andrée, née le 29 novembre 1953. *Fils de* a trois enfants. Samuel naît en mai 1983. Morgane meurt à sa naissance en avril 1986. Aurélien arrive en octobre 1987. Andrée a deux filles : Laura et Sara. Alfred meurt début avril 1987, un an après Morgane, pratiquement jour pour jour. Hélène Cuny est chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palme et de la Médaille de la Résistance. Elle n'a jamais raconté son histoire à ses enfants. Elle a commencé à en parler à Samuel, l'aîné de *Fils de*, il y a quelques années, puis à Aurélien et enfin aux filles. Un peu plus de sept ans après sa naissance, en septembre 1956, *Fils de* a été obligé d'émigrer à Burthécourt, dans un internat lorrain des Picpuciens⁶, la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel. Celle-ci a comme mission de contempler l'Amour de Dieu incarné en Jésus, particulièrement par l'adoration eucharistique, de vivre et d'annoncer cet Amour surtout envers les plus pauvres. *Fils de* part donc en septembre, revient à Noël, à Pâques et en été. Il ne comprend rien à cet exil, si tôt, si longtemps. Ceci est pour lui incompréhensible, lui qui était si bien avec son grand-père maréchal-ferrant et rebouteux qui l'initie alors peu à peu aux secrets de son « Art », et dont le cavalier qu'il deviendra bénéficiera dans sa pratique. Il restera interne jusqu'à son bac. Il ne reviendra jamais longtemps dans la maison familiale. L'internant du jeune âge l'a externalisé à jamais dans un ailleurs. À suivre...

⁵ *Fils de* a d'ailleurs failli se noyer quelques années plus tard en tombant dans la fosse à purin de cette ferme.

⁶ Les pères et religieuses des Sacrés-Cœurs de Picpus forment une congrégation religieuse fondée à Poitiers (Vienne) en 1800 par l'abbé Coudrin et la mère Henriette Aymer de la Chevalerie (1767-1834) dans le but de propager la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie par l'adoration perpétuelle, l'éducation et l'apostolat missionnaire. Picpus est tout simplement le nom de la rue où la congrégation s'est établie à Paris. Les picpuciens étaient au nombre de 1 500 en 1985. La congrégation accueille le cimetière de Picpus.

Variations 2 : Le premier silence, contre-histoire racontée par *Fils de*

Du plus loin dont je me souviens », raconte *Fils de*,

« maman était le pivot de la maison autour duquel toute la famille tournait. Ses humeurs rythmaient la maisonnée autant que le soufflet et les coups de marteau sur l'enclume de mon grand-père, dit pépère, et de ses ouvriers. Pépère était maréchal-ferrant. Il était connu et très estimé partout à la ronde. Il a formé nombre d'ouvriers puisqu'il était titulaire d'un brevet de maîtrise. Il était très fier de son chef-d'œuvre, celui qui lui avait permis de réussir brillamment son brevet de maîtrise : un fer spécial pour un sabot atteint d'un cancer. Ce fer est d'ailleurs toujours dans la maison familiale. Je disais donc que les humeurs de maman rythmaient la maison. Je me souviens en particulier de certains dimanches, des repas du dimanche. En ce temps-là, les repas étaient consistants. Le menu du dimanche ne variait guère : potage du pot au feu, pot au feu lorrain (paleron, salades variées, pommes de terre sautées), lapin aux champignons et nouilles faites maison, tartes de saison, café et eau de vie maison. Il y avait bien sûr du vin rouge. Pépère mettait toujours du sucre dans son vin et y ajoutait un peu d'eau. J'y ai souvent goûté en cachette. Autour de la table, papa, ma petite sœur, ma grand-mère qui se déplaçait avec une chaise. Elle avait été victime d'un accident de chariot et était handicapée d'une jambe. Elle poursuivait très souvent le garmement rigolard et heureux que j'étais encore à cette époque là, avant, avant la terrible décision de mon envoi en "enfer". Je me cachais sous la table et je la narguais bien évidemment. L'atmosphère était bon enfant pour ne pas dire joyeuse. Mais, d'un coup d'un seul, d'une seconde à l'autre, tout à coup, l'atmosphère changeait imperceptiblement. Un silence de plomb s'abattait sur la table. Les rires et les conversations cessaient. Ma mère avait mis son masque. C'est comme ça que j'appelais ces moments que je ne comprenais pas. Que se passait-il donc ? Et on ne m'aidait guère puisque la version qui m'était destinée était double : [1] "c'est la vésicule biliaire, ses cailloux qui lui font mal..." ; [2] "C'est la conséquence de la guerre. Tu comprendras plus tard". Les cailloux et la guerre, deux entités que je vivais comme quelque chose de lointain et de pourtant si proche. Des cailloux à l'intérieur de maman, et la guerre. D'ailleurs laquelle ? Je ne connaissais que celle de mon grand-père, grand manitou des chevaux, respecté par les hommes de la cavalerie allemande à la quelle il avait donné neuf ans de sa vie de jeune homme. Ses meilleurs souvenirs, disait-il parfois, puisqu'il disposait, en tant que feldwebel, de deux ordonnances et du respect de tous les sous-officiers et officiers de son régiment en raison de son extrême habileté à soigner les chevaux. Plus tard, je compris que Pépère disposait d'un autre don. Mais j'y reviendrai [...]. Heureusement, il y avait aussi le travail paysan avec mon grand-père. Les vaches à faire paître, à garder, à ramener avec l'aide de Mousse, un bâtard noir très habile et particulièrement intelligent. Mousse, mon compagnon qui m'aidait à manger dès patron minet le casse-croûte de midi, préparé par maman, lorsque Pépère et moi nous étions trop loin pour revenir déjeuner à la maison. Et Pépère qui travaillait durement la terre avec Finette et Fuchs, les deux chevaux de trait, ne trouvait que quelques rares miettes quand il s'arrêtait à midi. Et il riait et se contentait de son vin coupé d'eau et sucré. Pépère, mon idole qui m'emmenait souvent avec lui lorsque les paysans du cru ou de la montagne venaient le chercher pour "diagnostiquer" et éventuellement traiter diverses maladies contractées par les chevaux de trait et les vaches ou les bœufs. On venait chercher le Père Cuny avant de faire appel au vétérinaire, qui n'était contacté qu'après son diagnostic. Et Pépère s'arrêtait quelques minutes à l'entrée de l'étable ou dans le champ selon les cas. Quelques minutes où le paysan attendait le verdict : je peux faire quelque chose ou je ne peux pas faire. Il se trompait très rarement. Quand il pouvait, il guérissait. Quand il ne pouvait pas, même le vétérinaire n'y parvenait guère. C'était une sorte de rebouteux des animaux [...]. Mais, un jour, j'appris qu'il me fallait quitter l'école de Buhl. Je devais aller à la rentrée de septembre ailleurs. Burthécourt était ce lieu, trop loin pour revenir le soir, trop loin pour revenir le samedi, trop loin pour revenir les petites vacances. Il n'y avait que Noël, Pâques et les vacances d'été qui étaient prévus pour le retour. J'avais un peu plus de sept ans lorsque j'intégrais l'internat de Burthécourt. Des picpuciens, paraît-il. Je

ne comprenais rien à cet exil. Je comprenais encore moins que Pépère ait laissé faire sans s'y opposer. C'est pour ton bien, disait-il. Bien plus tard, il m'a avoué qu'il n'avait pas pu s'opposer à maman. Tu comprendras plus tard, peut-être. Je n'avais pas le choix. Premier silence, premier secret et une douleur vivace, si vivace qu'aujourd'hui encore l'enfant de sept ans et demi, devenu adulte, n'a pas oublié. Cette déchirure première a détruit l'enfant que j'étais et que je n'ai plus jamais été ».

À suivre...

Variations 3 : L'herméneutique des babalawos yorubas

Pour interpréter Variations 1 et Variations 2, l'étrange démarche du babalawos, le guérisseur yoruba (Nathan, Hounkpatin, 1998 : 137-147) qui cherche en tout premier lieu à associer la maladie – ou plutôt la sensation de la maladie que nous pourrions appeler souffrance, et qui fait partie du monde commun – à d'autres registres de réalité, semble une piste pertinente. En effet, l'activité du guérisseur est inversée par rapport à la démarche psychologique ou psychiatrique qui prétend progresser du fait à la structure. Ici, au contraire, on réarticule de grandes structures autour d'un fait. Il s'agit toujours de renvoyer la personne aux éléments-noyaux qui le constituent. L'intérêt de ce travail herméneutique est de tenter d'obtenir, à partir d'outils thérapeutiques décalés – au sens où ils réfèrent à une cosmogonie différente –, des agencements d'amalgames inédits, sur fond de matrice d'interprétations fondées sur des éléments compactés. La démarche fondamentale du babalawo consistera toujours à reconstituer les éléments des origines. Il procède à une série d'addition des éléments. Un Yoruba ne se métisse pas, ne s'adapte pas, n'évolue pas ; il avance, appuyé sur son origine. La démarche la plus délicate du guérisseur, c'est le passage d'une catégorie à une autre : du sens commun et profane à celui de la pensée complexe, pensée qui correspond toujours, du moins dans le Sud Bénin, à ce qu'on pourrait appeler le caché du collectif. Le guérisseur commence donc par complexifier en multipliant les données. Dans le processus initial de fracture des évidences du monde profane, le guérisseur pourra faire appel au contexte, par exemple aux rapports qu'entretiennent les différentes composantes de la personne entre elles et avec le monde extérieur. On dit de lui qu'il est un « fertilisateur ». Lorsque le guérisseur entreprend de restituer toutes les parties de son être au malade, il lui faut passer par une élaboration complexe de la pensée mythique : il finira toujours par théoriser. Les babalawos fabriquent sans cesse des théories. Il semble difficile de parler d'un individu au sens strict étant donné tous les éléments composites qui le constituent. Dans ce cas, l'individu n'est bon à penser que s'il est lié à quantité d'autres éléments hors de lui : dans la structure familiale, dans le lignage, dans la nature ou dans le cosmos. Plus que cela, l'humain est aussi constitué d'éléments que l'on retrouve dans la matière et dans les objets notamment rituels. Ces éléments de base sont enfouis dans le sable qui, semble-t-il, contient des qualités

intrinsèques susceptibles de laisser s'épanouir les parties élémentaires. Le sable est un haut lieu de fragmentation du complexe ; c'est lui qu'on interroge pour briser le mirage de l'immédiateté et de l'évidence. Sans doute parce que le sable conserve l'empreinte de la forme des choses. Dans l'Antiquité, les Grecs appelaient l'empreinte laissée dans le sable *eïdolon*, « l'ombre », « l'image ». Le sable retiendrait l'essence des choses, non pas leur structure mais en deçà, la force qui confère une structure aux éléments hétéroclites. Ainsi, toute personne, avant d'être un humain, est-elle d'abord un objet. Et on retrouve dans chaque individu des éléments matériels, parties de lui-même provenant d'ailleurs, circulant de génération en génération. Cette théorie fabrique à la fois le monde et les interprétations du monde, la réalité et ses références. Le nombre d'éléments à agencer est considérable. C'est pourquoi le malade est avant tout une « énigme théorique ». On dit qu'un guérisseur doit réinventer constamment les systèmes thérapeutiques qu'il connaît pourtant parfaitement. Il lui faut toujours créer. Pour un guérisseur, la maladie se présente donc comme un désordre parmi d'autres, un désordre comme l'est une naissance, une mort accidentelle, une catastrophe naturelle ou une guerre. Un désordre comme celui d'être déportée, d'être fille d'un Lorrain devenu, au cours de la Première Guerre mondiale, un maréchal-ferrant respecté, doté du grade de *Feldwebel* de la cavalerie allemande. Un désordre comme celui du grand silence. Un désordre comme celui de l'accident vasculaire cérébral aboutissant à légitimer par l'aphasie le silence de la déportation subie. Si *Fils de* est dans le désordre c'est que, pour une raison ou une autre, il s'est retrouvé « hors village »... Mittelbronn, Buhl, Burthécourt et Neue Bremm ? Et Ravensbrück, et Dachau, et Oranienburg et l'évasion vers la Bavière chez une tante mariée à un allemand et mère d'un fils nazis qui ne saura jamais que deux « déportées » évadées sont cachées dans la maison familiale... Mais aussi, les sept ans dans l'Armée allemande d'André Cuny, mais aussi l'Algérie d'Alfred, mais aussi les années d'internat... La technique du babalawo, transférée sur les dits de Variations 1 et de Variations 2, donnera certainement quelques réponses. Toutefois, rappelons que le premier acte du guérisseur est de procéder à la divination. À cette fin, il peut manipuler divers objets tels que les *colas*⁷ et les *cauris*⁸. Être déchiffré dans le monde invisible par divination conduit toujours à être situé et défini dans des interactions complexes (Nathan, Hounkpatin, 1998 : 48-49). Ce qui conduit à postuler que les images peuvent fonctionner comme des *cauris* qui produisent des inférences qui se développent en cascade.

Derrière les images d'Hélène Cuny, qu'y a-t-il ? Derrière celles des lieux de déportation, que peut-il y avoir ? Rien ou autre chose que les mots ? Une coupe transversale de l'événement qui se déroule à cet instant ? Ou permettent-elles de lire et décrypter l'énigme des apparences ?

⁷ Les *colas* sont les noix du colatier souvent utilisée comme support divinatoire.

⁸ Les *cauris* sont des coquillages de l'espèce des porcelaines, autrefois utilisés comme monnaie. Ils servent ou bien à la décoration ou comme support divinatoire.

Variations 4 : Contre-histoire en images et montage par attractions

Fils de a en sa possession nombre de photographies d'Hélène Cuny. Les historiens, quant à eux, disposent de milliers de photographies d'archives des camps et de la déportation. Par ailleurs, on écrit classiquement que la photographie ne peut mentir. Et le fait qu'il y ait des photographies truquées en est paradoxalement la preuve. On ne peut formellement dire un mensonge à une photographie qu'en se livrant à des falsifications. Même si l'appareil est utilisé pour un mensonge, il ne ment pas lui-même, et c'est ce qui fait paraître le mensonge plus vrai. En elle-même, la photographie ne peut pas mentir, mais du même coup, elle ne peut pas dire toute la vérité ; ou plutôt la vérité qu'elle dit est une vérité limitée. Cependant, croire que ce que l'on voit est la vérité absolue, quand on regarde l'expérience qu'ont eue les autres à travers un objectif, risque d'amener à confondre des niveaux très différents de la vérité (Berger, Mohr, 1981 : 91-97). Dans tout regard sur quelque chose, il y a l'attente d'un sens. Il ne faut pas confondre celle-ci avec le désir d'une explication. Celui qui regarde pourra fournir une explication dans un second temps ; mais avant cette explication, il y a l'attente de ce que les apparences elles-mêmes peuvent être sur le point de révéler. On peut dire que les apparences sont oraculaires : comme les oracles, elles vont au-delà et sous-entendent davantage qu'elles ne montrent. Mais, ces sous-entendus parviennent rarement à épuiser toutes les significations possibles, à livrer le sens dans sa totalité. Le sens de l'énoncé d'un oracle dépend de la requête et du désir de celui qui l'écoute (Berger, Mohr, 1981 : 117-118). Toute photographie est donc ambiguë, car elle est extraite d'une continuité. Si l'événement est un événement public, cette continuité est l'Histoire ; s'il est personnel, la continuité qui a été brisée est une histoire (Berger, Mohr, 1981 : 91). Si les photographies citent des apparences, il est possible d'envisager une narration non plus au moyen de photographies isolées, mais de groupes ou de séquences photographiques qui mêleraient l'Histoire à une histoire avec l'idée qu'elles ont le pouvoir d'élever le particulier au général par la complexité du « montage par attractions » (Berger, Mohr, 1981 : 287-288) qu'Eisenstein utilisait et qu'il définissait comme ce qui dans un film précède la coupe devait attirer ce qui la suit (et vice versa). Ainsi disposées, les photographies seraient rendues dans un contexte d'expérience où leur ambiguïté deviendrait enfin vraie. Le projet de mêler les photographies d'Hélène Cuny et celles d'archives avec des clichés récents pris sur les différents lieux de déportation – en refaisant tout le parcours de douleurs et celui de l'évasion – constituerait une seconde contre-histoire en image qui serait Variations 4, où les apparences articuleraient le langage d'une vie vécue.

Conclusion

Sois déporté(e) et témoigne écrit Anne-Lise Stern, déportée et psychanalyste lacanienne. Fallait-elle qu'Hélène Cuny devienne « déportée professionnelle »

comme Henri Bulawko qui écrivait en 1990, « récemment à un colloque, j'ai entendu des historiens déclarer que les anciens déportés étaient pour eux des "documents". J'ai dit ma surprise et on m'a répliqué, avec un sourire aimable, que nous étions des "documents vivants"... ». Alors, *Fils d'une ancienne déportée*, devenue témoin puis document... *Fils d'un document* ... Ces quelques lignes d'Henri Bulawko se trouvent dans l'avant propos de *Les matricules tatoués des camps d'Auschwitz-Birkenau* (Cohen, 1992). À l'intérieur de l'ouvrage, on peut voir des photographies : visages, bras tatoués et textes dits par leurs propriétaires, des bouts de peau et un cadavre provenant du Stuthof (parmi d'autres qui auront servi de matériel anatomique aux étudiants en médecine de Strasbourg). Serge Klarsfeld a rendu son nom à ce « document » n°107969. Il s'appelait Menachem Taffel, né le 28 juillet 1900, immatriculé à Auschwitz le 13 mars 1943, sélectionné pour le Struthof par l'anthropologue allemand Bruno Beger. Qui est Hélène Cuny ? Qui est *Fils de...* Comme l'écrit Anne-Lise Stern (2004 : 107-108) : « Chaque déporté, réellement, témoigne de ça, de cette loque qu'il a été, qu'ont été les autres autour de lui, qu'il était destiné à devenir. Le savoir-déporté, c'est ça, savoir sur le déchet, la loque. Mais quand il en parle, en témoigne, il ne l'est. *Fils de* a cette histoire dans la peau. Transmission parentérale pour reprendre cette admirable formule d'Anne-Lise Stern (2004 : 108). Enfant, *in-fans*, celui qui ne sait pas : « Pour tout un chacun des générations post-nazies, la petite et la grande histoire se sont nouées dans la poubelle des camps ». C'est toujours Anne-Lise Stern qui parle, elle qui avait 22 ans lorsqu'elle fût déportée à Auschwitz-Birkenau au printemps 1944. *Fils de* est-il en réalité un fils de la Neue Bremm, là où tout a commencé pour Hélène Cuny, lorsqu'elle avait 19 ans ?

L'écrivain irlandais James Joyce jouait sur la proximité des signifiants *letter* (lettre) et *litter* (poubelle) pour désigner la fonction de mise à distance que permet le travail d'écriture, qui parvient à externaliser ce qui est enfoui à l'intérieur d'un sujet et qui fait souffrir. *Fils de* Hélène Cuny est une recherche vivante, *letter* et *litter*. Elle pose nombre de problèmes méthodologiques à l'observateur-chercheur-sujet-acteur *Fils de*, impliqué dans une construction intersubjective qui n'est pas neutre, qui déploie des perspectives théoriques, épistémologiques et éthiques essentielles. Des pistes ont été esquissées. Elles doivent être approfondies. Celle d'une écriture fractalisée semble être une des plus prometteuses : « Ce fil conducteur, qui définit les fractales, est l'idée que certains aspects du monde ont la même structure de près et de loin, à toutes les échelles, que seuls des détails sans portée changent lorsqu'on les agrandit pour voir les choses de près. Ainsi, chaque petit bout d'une fractale contient la clef de la construction entière » (Mandelbrot, 1995 : 36). Défi singulièrement difficile, mais il faut aller vers le difficile, disait Rilke (1929) : « Nous savons peu de choses, mais qu'il faille nous tenir au difficile, c'est là une certitude qui ne doit pas nous quitter ».

Références

- Berger J., Mohr J., 1981, *Une autre façon de raconter*, Paris, Maspero.
- Boszormenyi-Nagy I., Framo J., 1965, *Intensive family therapy : Theoretical and practical aspects*, New York, Harper & Row, 1985.
- Braudel F., 1997, *Les écrits de Fernand Braudel*, Tome II, *Les Ambitions de l'histoire*, Paris, Fallois.
- Broszat M., 1971, *L'État hitlérien. L'origine et l'évolution des structures du troisième Reich*, trad. de l'allemand par P. Moreau, Paris, Fayard, 1985.
- Cohen G., 1992, « Paul Scheffer n°160610 le 3 novembre 1943 », in : *Les Matricules tatoués des camps d'Auschwitz-Birkenau*, Paris, FFDJP.
- Dufour D. R., 1990, *Les mystères de la Trinité*, Paris, Gallimard.
- Friedlander S., 1997, *L'Allemagne nazie et les Juifs. T 2, Les années d'extermination, 1939-1945*, trad. de l'anglais par P.-E. Dauzat, Paris, Éd. Le Seuil, 2008.
- Hustvedt S., 2008, *The Sorrows of an American*, New York, Henry Holt ; *Élégie pour un américain*, trad. de l'américain par Ch. Le Boeuf, Paris, Actes Sud, 2008.
- Mandelbrot B., 1975, *Les objets fractals : forme, hasard et dimension, survol du langage fractal*, Paris, Flammarion, 1995.
- Merleau-Ponty M., 1964, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard.
- Nathan T., Hounkpatin L., 1998, *La guérison Yoruba*, Paris, O. Jacob.
- Pineau G., 2000, « Courant interactif en histoire de vie et triangulation formatives », *Cahiers de sociolinguistique*, 5, pp. 39-47.
- Proust M., 1919, *Pastiches et mélanges*, Paris, Gallimard.
- Rilke R. M., 1929, *Lettres à un jeune poète*, trad. de l'allemand par B. Grasset et R. Biemel, Paris, Grasset, 1976.
- Sewane D., 2003, *Le souffle du mort. La tragédie de la mort chez les Batammariba du Togo, Bénin*, Paris, Terre Humaine/Poche, Plon, 2007.
- Stern A.-L., 2004, *Le savoir-déporté. Camps, histoire, psychanalyse*, Paris, Éd. Le Seuil.
- White M., Epston D., 1992, *Experience, Contradiction, Narrative and Imagination: Selected papers of David Epston & Michael White, 1989-1991*, Adelaide, South Australia : Dulwich Centre Publications.

> HISTOIRE ET MÉMOIRES DU CAMP DE LA NEUE BREMM

HORST BERNARD

Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes,
Bund der Antifaschistinnen und Antifaschisten (VVN-BdA)
Sarrebuck

ACTION PERSONNELLE, ACTION ASSOCIATIVE

Résumé. — Après l'inauguration du Mémorial du camp de Neue Bremm, le 11 novembre 1947, les différentes autorités sarroises se sont désintéressées des lieux. Jusqu'en 1978, seule la *Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes, Bund der Antifaschistinnen und Antifaschisten* (Association des victimes du nazisme – Union des antifascistes en Sarre, VVN-BdA), au sein de laquelle militaient encore bon nombre d'anciens de la Neue Bremm et souvent secondée par des membres de la FNDIRP de Moselle et de Loire-Atlantique, fit preuve de vigilance et initia les activités les plus diverses pour préserver le souvenir du camp. À partir de cette époque, de jeunes Sarrois, d'autres organisations et, petit-à-petit aussi, les autorités municipales commencèrent à s'intéresser à ce lieu historique et s'engagèrent pour conserver ce qu'il en restait. Diverses publications des années 1980-1982 et 1984 permirent également à un plus large public de s'informer sur ce camp qui fut, pour tant de déportés, le premier pas dans le monde concentrationnaire. Ce sont ces initiatives et celles qui suivront qui sont retracées dans la contribution.

Mots clés. — Camp de la Neue Bremm, VVN-BdA, commémoration, mémorial, monde associatif, milieu de mémoire.

En présence de nombreux survivants du camp, le Haut commissaire de la République française en Sarre, Gilbert Grandval, inaugura le 11 novembre 1947, dans le cadre d'une émouvante cérémonie, le premier Mémorial du camp de Neue Bremm. Une partie du camp reconstituée et entourée de barbelés avait alors été transformée en gazon, et seules les fondations des baraquements ainsi que le bassin évoquant de sinistres souvenirs étaient conservés. Sur cette aire, un ancien déporté, accompagné de veuves de camarades morts à la Neue Bremm, avait dévoilé une plaque commémorative. L'ensemble du Mémorial était complété sur les abords de la route nationale en face du camp, par un obélisque en béton, en forme d'épée fichée dans la terre. À l'époque, tel était le résumé des cérémonies publié dans l'édition de Forbach du *Républicain Lorrain*.

Cet événement trouva un large écho dans les journaux sarrois qui publièrent le discours prononcé par Gilbert Grandval lors de l'inauguration du Mémorial. S'adressant au Maire de Sarrebruck il dit : « Je remets ce Mémorial sous votre garde et vos bons soins, conscient de l'intérêt avec lequel l'administration de votre ville s'en occupera. En effet ce Mémorial est le symbole de nos espoirs communs. Nous voulions qu'il reste entouré de barbelés, mais uniquement pour que plus personne ne puisse y pénétrer » (*Saarbrücker Zeitung*, 13/11/47).

La *Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes* (vvn ou Union des persécutés du régime nazi), l'association des victimes du nazisme dont je suis, depuis plusieurs années, le président, fut fondée en Sarre en 1948. Parmi les membres fondateurs et les militants dirigeants, il y avait aussi des anciens du camp de Neue Bremm. On comprend donc pourquoi le Mémorial et tout ce qui a trait à ce camp a joué un rôle important dans les activités de l'association et dans son travail de mémoire.

La Neue Bremm : un lieu de souvenirs malmené

À Sarrebruck, nous n'avons pas de monument rappelant le martyre des victimes du nazisme de tous les horizons politiques, religieux ou sociaux, permettant aux membres d'une organisation de se recueillir en souvenir de ses morts. Au fil des années, c'est le Mémorial du camp de Neue Bremm qui devint ce lieu de recueillement. C'est ainsi que nous nous rendions sur le site, le 8 mai, pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale et la libération des peuples du fascisme. Chaque congrès de l'organisation donnait lieu à un dépôt de gerbe, tout comme, début septembre, la Journée nationale du Souvenir, comparable à la Journée de la Déportation en France.

Ces nombreuses présences sur le lieu permirent aussi de constater que, malheureusement, Gilbert Grandval s'était bel et bien trompé, quand il exprimait sa certitude que l'administration de la ville s'occuperait avec intérêt du Mémorial. Nous constatons à chaque fois que l'herbe n'était pas fauchée, que les gerbes

des dépôts précédents pourrissaient sur la plaque commémorative et que la nature, sous forme de jeunes peupliers, reprenait ses droits sur le bassin. Pour nous, chaque présence sur le site donnait lieu à des lettres de protestations auprès des autorités communales et du *Land* de Sarre, aux partis politiques, et à d'autres organisations intéressées. Les réponses exprimaient la solidarité des interlocuteurs pour nos soucis et leur volonté de s'engager auprès des services compétents, hélas sans résultats substantiels. C'est par cet échange de correspondances que nous avons appris que l'administration municipale avait, en un premier temps, assuré l'entretien du site et, par la suite, avait confié à une entreprise privée de jardinage de ces travaux et que, depuis le début des années 70, les services pour l'entretien des autoroutes, avec siège à Sulzbach, une commune près de Sarrebruck, étaient chargés de l'entretien du Mémorial. Cet office ne dépendant pas de l'administration communale, celle-ci nous expliquait à chaque fois ne pas être compétente pour donner suite à nos réclamations. Et lorsque nous nous adressions au Gouvernement sarrois, les services contactés expliquaient que le terrain sur lequel se trouvait l'ancien camp était propriété de la Ville de Sarrebruck et qu'il ne pouvait donc pas intervenir.

Parallèlement à cette fin de non-recevoir des différentes autorités contactées, nous constatons, pendant les années 60 et la première moitié des années 70, une évolution dangereuse pour l'existence du Mémorial. L'installation de petites et moyennes entreprises artisanales, l'aménagement des voies d'accès à ces lieux de travail et surtout la construction de la bretelle de liaison entre la route de Metz et l'autoroute Sarrebruck-Metz empiétèrent sensiblement sur l'aire du camp des hommes et réduisirent finalement la surface encore disponible de nos jours à environ 60 % de l'étendue initiale. En même temps, les fondations originaires des baraques disparaissaient sur deux axes du camp, vestiges irrémédiablement perdus. Cette évolution, qui culmina dans la vente de l'aire de l'ancien camp des femmes au groupe Accor et la construction en 1975 du premier Novotel en Allemagne, éveillèrent en nous le soupçon qu'il y avait, au sein de l'administration de notre ville, des personnes désireuses de faire disparaître cette triste page de l'histoire de Sarrebruck (voir Walter, 2006).

Des projets de mémoire et des coopérations

Compte tenu de ceci, force était de constater que notre seule organisation était trop faible pour obtenir la fin des violations de ce lieu du souvenir. Dès lors, nous nous sommes efforcés de gagner des alliés dans notre lutte et d'obtenir par des activités plus ou moins spectaculaires l'attention d'un public plus large. Ainsi, le 8 mai 1975, une banderole bien visible pour les passants de toute sorte sur la route de Metz affichait-elle le texte : « 8 Mai – 30 années depuis la libération du fascisme hitlérien – 30 années de lutte pour une Europe de Paix ». En d'autres occasions, nous étions accompagnés par des amis de l'Association des déportés

internés et résistants patriotes de la Moselle (FNDIRP) ou plus tard des camarades de la FNDIRP de Nantes, ville jumelée avec Sarrebruck. Et les autorités de notre ville se montraient sensibles quand ces amis, de retour dans leurs villes, écrivaient pour se plaindre de l'état indigne du lieu, où pour beaucoup de leurs compatriotes le calvaire de la déportation avait commencé.

Nos multiples efforts visant à intéresser d'autres organisations furent peu à peu couronnés de succès. L'Association pour la coopération entre Chrétiens et Juifs organisa chaque année, avec notre concours, une cérémonie du souvenir pour les auteurs de l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler. Après cette date, de nombreux Sarrois, que la Gestapo observait, furent arrêtés et internés à la Neue Bremm. Les représentants politiques, qui préféraient participer à cette cérémonie plutôt qu'à celles des 8 mai, étaient chaque fois confrontés à l'état déplorable du site. Ces dépôts de gerbes étaient en même temps, pour les membres présents, l'occasion de rappeler à ces personnalités leur responsabilité quant à l'entretien du Mémorial.

Pour commémorer le 40^e anniversaire de la « Nuit de Cristal », le *Landesjugendring* de Sarre – regroupant les organisations de jeunesse non affiliées à des partis politiques – organisa avec notre concours, du 4 au 12 novembre 1978, une semaine d'activités contre le fascisme. Dans ce cadre, de nombreux jeunes Sarrois se rendirent pour la première fois à la Neue Bremm pour entreprendre des travaux de défrichage, notamment dans le bassin. Ce fut aussi pour le camarade Max Weber¹ l'occasion de témoigner en public devant ces jeunes de la vie dans ce camp. Malheureusement, le résultat du déracinage des arbres dans la fosse causa la destruction des murs latéraux du bassin. L'état délabré qui en résulta aurait pu inciter les autorités à combler le bassin pour éviter des accidents, faisant disparaître ainsi le dernier vestige authentique de ce camp. Tous les participants – y compris ceux de la FNDIRP – profitèrent de la présence d'une ministre du Gouvernement sarrois, qui assurait le patronage de la semaine d'action, pour demander qu'immédiatement les travaux nécessaires soient entrepris pour la reconstruction du bassin. Mais il fallut attendre 1980 pour voir la réalisation de ceux-ci. En fin de semaine, les jeunes présents et la délégation de la FNDIRP avaient posé deux plaques commémoratives pour rappeler l'événement. Trois jours après, elles avaient disparu. Les recherches n'ont jamais rien donné.

Pour commémorer le 40^e anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale, le 1^{er} septembre 1979, une marche pour la Paix avec les membres de la FNDIRP, allant de la frontière jusqu'au camp, donna lieu à de nouvelles lettres pour protester contre l'état indigne du Mémorial. Enfin, début des années 80, diverses activités permirent d'intéresser un plus grand public à ce camp et de stabiliser nos efforts pour la sauvegarde du lieu. En commun avec l'Université populaire

¹ M. Weber (1898-1980) a été conseiller municipal communiste de Sarrebruck et co-fondateur de la *VVN-BdA*. Des extraits de son témoignage (Wenke, 1980) sont gravés sur une plaque apposée en 1985 sur le site (voir Walter, 2006).

de Sarrebruck, nous avons initié pour les écoles des randonnées alternatives en car sur des lieux exemplaires pour l'émigration, pour la dictature nazie, et pour la résistance contre le régime. Un témoin, membre de l'organisation, accompagnait chaque randonnée. Le camp de Neue Bremm devint une étape importante, au même titre que la cellule de la Gestapo redécouverte en juillet 1975, dans les sous-sols du château de Sarrebruck où, pendant la guerre, siégeait la Gestapo responsable du camp de Neue Bremm. Pour mieux informer les participants à ces randonnées, les organisateurs publièrent un guide à 2 000 exemplaires, d'autres éditions suivirent. Au cours des 18 premiers mois, quelques 1 500 élèves participèrent à ces visites. Suite à cet intérêt, nous avons demandé à la municipalité la mise en place d'une plaque commémorative en allemand. Cinq ans après notre revendication, le maire de Sarrebruck, Hans-Jürgen Koebnick, inaugura cette plaque. La municipalité avait entre-temps pris en charge l'entretien du Mémorial.

Jusqu'à ce moment, nous n'avions que peu de renseignements sur la véritable nature du camp. Grâce encore une fois à la FNDIRP, et en particulier à sa publication mensuelle, *Le Patriote résistant*, nous avons reçu début 1980 de nombreux témoignages de déportés français au camp de Neue Bremm, qui complétèrent les récits des camarades allemands. Ces documents permirent de publier, début 1984, sous le titre *Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken (Neue Bremm. Un camp de concentration à Sarrebruck, Bernard, Renger)*, la première documentation détaillée des conditions de séjour et de vie dans le camp. Cet ouvrage, financé par les seuls dons de nos membres, en est à sa 4^e édition. Compte tenu de nos connaissances actuelles, on peut faire certains reproches à ce livre. Pour les deux jeunes auteurs, tout comme pour les déportés dont ils avaient recueilli les témoignages, ce camp fut un camp de concentration. Les travaux des historiens aidant, il ne devint que plus tard le camp de la Gestapo à la Neue Bremm (Thalhofer, 2003). Le deuxième reproche que l'on pourrait faire est d'avoir accordé trop peu d'attention au camp des femmes. Enfin, on peut nous reprocher aujourd'hui de ne pas avoir publié une édition française. Mais, à l'époque, nous étions déjà fiers d'avoir réalisé une édition allemande. Et surtout, nous ne connaissions pas – malgré le nombre de témoignages de déportés français – l'intérêt que ce camp pouvait aussi susciter en France. Néanmoins, ce livre permit de faire connaître cette page de l'histoire à un public plus large et d'établir la liaison entre le camp et la cellule de la Gestapo déjà citée. Dès lors, nos demandes visant à sauvegarder les restes du camp étaient accompagnées de revendications pour conserver cette cellule, et lui attribuer le statut de monument historique. Deux événements prouvent combien nos craintes étaient justifiées. Peu de temps après la découverte de la cellule, la porte en bois disparaissait. Elle aussi était couverte d'inscriptions, dont celle de Clémence Vécrin, aujourd'hui Clémence Jacques, vivant à Forbach².

² Cl. Jacques fut arrêtée avec toute sa famille, à l'exception de ses trois plus jeunes sœurs, le 27 août 1944. Incorporé de force dans la Wehrmacht, son frère s'était caché à la fin d'une permission et la famille l'avait aidé. Si le père et un frère parviennent à s'enfuir du Grand Séminaire à Metz suite aux interrogatoires qu'ils subirent, Cl. Jacques et sa mère n'eurent pas cette chance (un autre frère non

La porte a été remplacée et tapissée d'une photographie sur laquelle on peut voir les inscriptions initiales. Peu de temps après, d'autres inscriptions sur les murs du sous-sol furent effacées sous une couche de peinture. L'indignation fut profonde en apprenant que les murs avaient été repeints parce qu'une société carnavalesque voulait organiser un bal masqué dans ce sous-sol du château. Pour appuyer nos revendications et dénoncer ces problèmes, nous avons publié en 1982 une plaquette titrée : *Das Geheimnis des alten Schlosses* (Le secret du vieux Château). Depuis, cette cellule est intégrée dans une exposition du Musée historique sur la période de 1933 à 1945. Après le camp de Neue Bremm, elle est la dernière étape de la randonnée alternative et les écoliers sont toujours impressionnés par les inscriptions. Les années qui suivent la publication du livre sont marquées par une multiplication des activités sur le site. De nouvelles organisations et institutions s'intéressent au camp et se joignent à nous.

Au mois de mai 1987, nous protestions contre la tenue du congrès cantonal du parti néonazi NPD au Novotel. Ce fut d'ailleurs la seule fois que ce parti siégea là. Des cars de manifestants en route pour la centrale nucléaire de Cattenom (France) firent un détour et une halte à la Neue Bremm pour se solidariser et protester avec nous. Le 8 novembre 1987, c'est Amnesty International qui organisa à nos côtés la commémoration de la Nuit de Cristal. La dénonciation des crimes nazis et le recueillement en souvenir des morts furent liés à la protestation contre les violations des droits de l'homme dans beaucoup de régions du monde. En février 1989, des jeunes membres de notre organisation organisèrent deux journées de veillée sur le site avec de multiples activités. Pour la première fois, des jeunes ont fait des fouilles pour remettre à jour les fondations des baraques disparues après 1947. À l'occasion de cette veillée, le maire de Sarrebruck fit don de 5 000 dm pour permettre la troisième édition de *Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken*.

Dans le même temps, nous déplorions une recrudescence des activités néonazies à proximité du camp. Ainsi les parois carrelées du tunnel, reliant l'obélisque à l'aire du camp, étaient-elles continuellement couvertes de graffitis nazis tels que : « Vive Hitler », « Mort aux juifs », « Mort aux rouges » ou « Nous sommes encore là ». Depuis 2006, une loi interdit aux néonazis l'approche du Mémorial du camp. En 1991, nous participions avec la municipalité à l'installation à l'entrée de l'ancien camp de trois panneaux avec, recto-verso, des informations sur la genèse du camp, le destin des déportés et la liste des personnes assassinées extraite de notre livre. Le premier panneau titre : « Camp de la Gestapo à la Neue Bremm ». Je ne peux citer ici toutes les activités de l'organisation ou les événements qui suivirent et auxquels nous étions associés. Trois me semblent encore importants.

plus, lui qui fut envoyé à Bergen-Belsen et Buchenwald), elles furent conduites à la Neue Bremm. Cl. Jacques n'a plus de souvenir précis ni de la date d'arrivée ni de celle du départ du camp. Toujours est-il qu'au bout de plusieurs mois, les femmes furent déportées à Ravensbrück, puis conduites vers la fin de la guerre à Dortmund puis Bergen-Belsen où sa mère mourut au moment où le camp se libérait (voir Bernard, 2001 : 51-71).

1997 : une année créative pour la Neue Bremm

En 1997, la Ville de Sarrebruck accepta la proposition de commémorer le 50^e anniversaire de l'inauguration du premier Mémorial par une grande manifestation sur le camp. L'engagement pour ce lieu du souvenir fut souligné par les allocutions du ministre sarrois de la Justice, du Maire de Sarrebruck et de moi-même. À ma connaissance, nous avons pour la première fois depuis 1947 des rescapés de ce camp à nos côtés. La présence du Consul général de la République française soulignait l'intérêt officiel de la France pour ce lieu, où tant de ses citoyens avaient souffert. Le 30 mai 1998, des partis d'extrême droite et néonazis de plusieurs pays voisins organisèrent, à quelques centaines de mètres du camp, une rencontre européenne. Les démarches visant à l'interdire avaient échoué. En contrepartie, les syndicats, la communauté juive et les partis politiques organisèrent un cortège dans Sarrebruck et une manifestation avec allocutions sur la place du Château. Avec l'aide de nombreux autres intervenants, nous avons fait appel aux participants à cette manifestation de se rendre au camp de Neue Bremm en un défilé discipliné pour protester là contre la provocation néonazie. 4 000 manifestants, à leur tête le maire de Sarrebruck, Hajo Hoffmann, répondirent à notre appel documentant ainsi leur ferme volonté de protéger ce lieu symbole de la terreur nazie. Enfin, il y a lieu de rappeler que le *Landesjugendring*, après l'engagement de novembre 1978, avait repris ses activités au mois de mai 1999. À l'époque, une centaine de jeunes avaient fait réapparaître les fondations du bâtiment des lavabos et douches. Par la suite, de nombreux groupes de jeunes ont suivi cet exemple. Chaque fois, nous étions sollicités, parfois en compagnie de rescapés, pour donner en détail des explications sur le camp.

Toutes ces activités permirent de créer, auprès des autorités et dans l'opinion publique, un climat favorable pour la réalisation d'un nouveau Mémorial, une revendication que nous portions de très longue date. Le Conseil municipal de Sarrebruck s'engagea dans ce sens par une décision favorable. Avec le concours des services culturels de la ville, nous avons publié en 2001, en édition bilingue, un premier tome de témoignages que j'avais recueillis depuis la commémoration du 11 novembre 1997 : « *Dans le purin jusqu'aux épaules* ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême* / « *Bis zu den Schultern in der Jauche* ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*.

Un premier projet élaboré et présenté par deux architectes paysagistes fut longuement discuté dans un groupe de travail initié par la municipalité pour la mise en œuvre d'un nouveau Mémorial pour le camp de Neue Bremm. Il échoua pour des raisons financières (voir, Fleury, 2006 ; Walter, 2006). Cependant, l'idée de la réalisation d'un nouveau Mémorial continua de gagner de nouveaux protagonistes. Décembre 1998 vit la naissance de l'Initiative Neue Bremm, un comité au sein duquel je représente notre organisation et où je me suis efforcé d'établir des contacts avec le plus possible de survivants du camp et de les informer des activités de l'Initiative. Plusieurs d'entre eux sont venus à Sarrebruck

témoigner en public et dans des écoles. Le comité lança un concours d'idées pour le Mémorial. Au musée les 136 projets furent présentés au grand public. Un jury a retenu 4 projets. L'étude *Hôtel du souvenir* devait être réalisée. Le financement étant garanti par le Gouvernement fédéral, par le Gouvernement sarrois, par la municipalité de Sarrebruck et par des dons – en particulier d'anciens déportés de ce camp –, le premier coup de pioche symbolique eut lieu le 13 janvier 2004, jour anniversaire du plébiscite sarrois de 1935. Le 8 mai suivant, de nombreuses personnalités inauguraient le nouveau Mémorial et saluaient la présence sur le site d'une trentaine d'anciens de ce camp.

Conclusion

Depuis, l'Initiative Neue Bremm, au sein de laquelle nous apportons notre contribution parallèlement à nos propres activités, a continué ses efforts pour compléter le Mémorial et pour attirer l'attention d'un public plus large. Le camp de Neue Bremm devint un thème dans la formation de nos enseignants. Des élèves d'une école proche de Sarrebruck réalisèrent une exposition itinérante sur ce camp. D'autres publications sont parues. Elisabeth Talhofer (2003) a publié le résultat de ses recherches aux archives de Colmar sur les procès de Rastatt contre les bourreaux du camp (voir aussi, Fleury, Walter, 2008). J'ai moi-même publié, en 2005, un deuxième tome, bilingue aussi, de témoignages de déportés du camp de Neue Bremm : *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là ! Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême/Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da ! Ehemalige Häftlinge des Gestapolagers Neue Bremm erinnern sich.*

Mais ce qui me paraît le plus important pour perpétuer le souvenir, c'est l'intérêt croissant que les écoles en Sarre témoignent pour ce lieu historique. J'ai pour ma part – et je ne suis pas le seul à le faire – accompagné depuis début septembre 2007, 7 classes et un groupe d'adultes sur le site. Je suis persuadé que la visite de ce lieu, pour lequel nous avons lutté de très longues années, et les renseignements que nous donnons à ces jeunes et aux autres visiteurs sur les crimes commis contribueront, dans un avenir plus ou moins proche, à les gagner pour un engagement civique pour le « PLUS JAMAIS ÇA », si cher aux déportés de tous les camps nazis.

Références

Bernard H., 1982, *Das Geheimnis des alten Schlosses*, Sarrebruck, vVN-BdA.

— 2001, « Dans le purin jusqu'aux épaules ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême*/« Bis zu den Schultern in der Jauche ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.

— 2005, *Malgré nos souffrances... Nous sommes encore là ! Témoignages d'anciens déportés au camp de la Gestapo à la Nouvelle Brême/Trotz der Leiden... Wir sind immer noch da ! Ehemalige Häftlinge des Gestapolagers Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten.

Bernard R., Renger D., 1984, *Neue Bremm. Ein KZ in Saarbrücken*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes vVN-Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.

Fleury B., 2006, « Honorer les victimes du camp de la Neue Bremm. Des images porteuses de mémoire », 2^e Biennale internationale « *Autour de L'illustration* », Colloque « *Penser les images* », Bobigny, 14-18 nov., à paraître.

Fleury B., Walter J., 2008, « Le camp de la Neue Bremm et les procès de Rastatt dans la presse d'Alsace-Lorraine » (1946-1947), Colloque *Qualifier, disqualifier, requalifier des lieux de détention de concentration et d'extermination. Territorialisation/déterritorialisation*, Metz, 6-7 nov., à paraître.

Paul G., 1980, en coopération avec l'Association des victimes du nazisme-Union des antifascistes de Sarre (vVN-BdA), *Alternativer Stadtführer für Saarbrücken 1933-1945*.

Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm. Terrorstätte der Gestapo. Ein erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, St Ingbert, Röhrig Universtättsverlag.

Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'*Hotel der Erinnerung* », *Communication et langages*, 149, sept., pp. 77-96.

Wenke B., 1980, *Interviews mit überlebenden, Verfolgung und Widerstand in Südwestdeutschland*, Hrsg von der Landeszentrale für politische Bildung Baden-Württemberg, Stuttgart, Theiss.

> PARCOURS DANS LES CAMPS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

FRANÇOIS COCHET

Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire

Université Paul Verlaine-Metz

Cochet.francois2@orange.fr

1945-2007 : STALAGS, OFLAGS ET FRONSTALAGS. DE LA CONFUSION À LA DÉQUALIFICATION

Résumé. — À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les lieux de mémoire de la captivité des Français en Allemagne semble promis à un bel avenir; tant le nombre des anciens prisonniers est important. En fait, par un système de représentations nationales dévalorisées et déqualifiées, les anciens prisonniers se voient largement réduits au silence et à une concurrence mémorielle qui amoindrissent considérablement leur place dans l'univers national du souvenir de la Seconde Guerre.

Mots clés. — Prisonniers de guerre (PG), construction mémorielle, confusion de mémoires, impossibilité de mémorialiser.

En mai et surtout juin 1940, l'armée allemande capture un nombre considérable de prisonniers de guerre français, même si le record d'un peu plus de 1,8 million d'hommes est ensuite largement battu par le nombre des Soviétiques capturés entre 1941 et 1945, et par celui des Allemands eux-mêmes en 1945. Depuis les conventions de la Haye et de Genève de 1899, 1907, et surtout 1929, le sort des militaires prisonniers de guerre est théoriquement réglé par un ensemble de textes conventionnels qui ont déjà fonctionné, tant bien que mal, durant la Grande Guerre. La contribution se donne pour objectif de cerner les raisons qui font que la mémoire des lieux de la captivité de guerre est aujourd'hui relativement marginalisée en France. Elle essaie d'avancer quelques pistes de compréhension d'un oubli qui doit beaucoup à des processus d'amalgame, mais aussi à des processus de déqualification établis sur un certain nombre de systèmes de représentations ultérieurs à la Seconde Guerre mondiale.

Une réalité de la guerre sans ambiguïtés ?

Les Stalags, Oflags et Frontstalags sont des structures destinées enfermer des personnes de statut bien précis : les militaires captifs. En cela, aucun doute, aucune ambiguïté ne subsiste théoriquement au moment des événements. Aucune confusion ne peut exister avec les autres lieux de l'édifice répressif nazi. Le monde des Stalags et des Oflags n'a rien à voir avec celui de l'univers concentrationnaire et ses catégorisations internes (les 9 camps d'extermination, la nébuleuse incroyablement complexe des camps de concentration et leurs innombrables *Kommandos*), ni avec celui des camps de répression pour les différentes catégories « d'ennemis du Reich ». Il ne saurait y avoir non plus d'ambiguïté fonctionnelle entre les trois termes. Les Stalags et les Oflags sont des créations de la Grande Guerre. Ils ont déjà fonctionné durant quatre ans en Allemagne. Ils s'appuient sur un postulat reconnu depuis la guerre franco-prussienne de 1870 : les officiers doivent être séparés des sous-officiers et hommes de troupe. Plusieurs raisons participent de cette volonté de séparation. Au niveau international, il est d'abord admis par le concert des nations que les hommes de troupes doivent participer à l'effort que la puissance détentrice consent en les nourrissant (théoriquement sur une ration alimentaire comparable à celle de ses propres troupes) En revanche, les officiers sont, d'entrée de jeu, dispensés de travail. Cela a d'ailleurs des conséquences néfastes pour les officiers. Si les hommes de troupe sont dispersés dans des *Kommandos* de travail et sont au contact de la population allemande qu'ils apprennent à connaître, les officiers subissent une incarcération totale durant cinq ans de leur vie. La détresse psychologique est parfois au rendez-vous. En séparant les officiers des hommes de troupe, il est aussi question de casser la chaîne hiérarchique et disciplinaire propre à toutes les armées du monde et à empêcher que les officiers ne puissent éventuellement exercer une influence sur leurs hommes, dans le sens – notamment – de la construction de procédés de « résistance ».

Par définition, le monde des Stalags et des Oflags, exclusivement militaire, est très organisé. En Allemagne, les prisonniers dépendent de l'OKW (*Oberkommando der Wehrmacht*) et sont rattachés à des camps dépendant de la structuration de l'espace militaire allemand. Les *Wehrkreis* correspondent aux « Régions militaires » françaises. Les *Wehrkreis* I à XIII concernent le territoire dans sa configuration d'avant 1938, tandis que les XVII et XVIII couvrent l'Autriche et les XX et XXI, la Pologne annexée. Le Stalag XII F est situé en Lorraine annexée et le V D en Alsace. Malgré la complexité de la géographie des *Kommandos* de travail, très nombreux et accueillant un nombre variable de *Gefangenen* (de I à plusieurs centaines selon la nature du *Kommando*), les lieux de détention de la captivité de guerre ne peuvent donc pas déboucher sur la moindre procédure confusionnelle.

La culture de quotidienneté captive ressemble d'assez près à celle de la vie de caserne du temps de paix, aux notables exceptions de la privation de liberté et d'un sentiment parfois tragique de l'absence des êtres aimés qui dure cinq ans chez des soldats dans la force de l'âge¹. À son entrée au Stalag ou à l'Oflag, le soldat captif est photographié, les cheveux tondus ras, comme lors de l'incorporation. Il reçoit un nouveau numéro matricule de PG qui remplace dorénavant celui de son fascicule militaire.

Durant leur captivité, les prisonniers de guerre ont certes été soumis aux risques liés aux bombardements anglo-américains de plus en plus massifs à partir de 1943, à la faim, surtout en début de captivité et à nouveau à partir de fin 1944, et surexposés à la maladie (nourriture médiocre, froid). Ils ne sont pas des martyrs absolus cependant, même si leur sort se dégrade après 1942 et la « guerre totale ». Le taux de mortalité des prisonniers de guerre français en Allemagne s'établit à environ 4 %, loin des 7 % de pertes des mêmes prisonniers de guerre de 1914-1918 et, bien entendu, très loin des chiffres de mortalité de l'univers concentrationnaire. À ce propos, les contacts avec les autres catégories de Français retenus en Allemagne – requis et concentrationnaires – n'ont pas été très nombreux et toujours lointains, les processus de mise au travail n'étant pas les mêmes. Dans l'ensemble, les nazis ont plutôt convenablement respecté les textes conventionnels sur la captivité de guerre, du moins à l'égard de leurs prisonniers occidentaux. Ce n'est pas le lieu ici d'évoquer le sort des captifs soviétiques², mais celui-ci fut proche de celui des concentrationnaires.

La clarté comportementale durant la Seconde Guerre elle-même n'est pas totale cependant, amenant, dès l'époque, des ambiguïtés qui ne peuvent ensuite que rejaillir sur les constructions mémorielles. Certains camps de prisonniers

¹ La moyenne d'âge des captifs français en Allemagne est environ de 32 ans.

² Les captifs soviétiques sont dans une situation dramatique. L'URSS n'ayant pas signé la convention de Genève de 1929, les nazis les rassemblent dans des Stalags, mais aussi dans des annexes des camps de concentration (comme par exemple à Mauthausen) où ils connaissent le sort des concentrationnaires. En outre, Staline ayant décidé que tout prisonnier soviétique perdait automatiquement sa citoyenneté, les 40 % de survivants en 1945 connaissent le sort tragique des opposants au régime.

jettent des passerelles entre différents statuts de personnes retenues contre leur gré en Allemagne.

Les camps de représailles pour prisonniers évadés repris constituent une première catégorie de transition. Kobierzyn³, à trois kilomètres de Varsovie, dans le territoire polonais annexé par le Reich nazi est l'un d'entre eux. Formé de 64 baraques, il accueille 5 900 sous-officiers réfractaires qui refusent d'être mis au travail, comme l'article 27 des conventions de Genève de 1929 leur en donne le droit⁴. Le « Stalag 325 », plus connu sous son nom de lieu de Rawa-Ruska⁵ est ouvert en mars 1942, sur le territoire polonais, pour rassembler les prisonniers évadés repris. 3 243 Français y ont séjourné, sur un total de 16 000 captifs qui y sont entassés. En novembre 1942, le camp est abandonné. 77 Français y ont trouvé la mort. Les survivants se sont vus attribuer la carte de déporté par le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre (acvg). Les officiers évadés repris connaissent pour leur part les camps de représailles de Colditz (Oflag IV C) et de Lübeck (Oflag X C).

Les prisonniers de confession juive ont fait l'objet de recensements particuliers. Ils sont regroupés dans des baraques spécifiques, comme au Stalag XI A, ils doivent parfois porter des uniformes marqués *Jude* ou arborer l'étoile jaune. Au Stalag XVII B, trois médecins juifs sont systématiquement désignés pour soigner les prisonniers russes atteints du typhus. Cependant, ils demeurent protégés par leur statut militaire et les nazis ne les transfèrent pas dans leur univers concentrationnaire.

Mais, ce sont les Frontstalags qui constituent sans doute le meilleur exemple de ces formes de transition. Ils sont des formes d'improvisation résultant de la massivité de la captivité française. Dans un premier temps, sur le territoire français, les Allemands y regroupent le troupeau des captifs de toutes armes, comme les 40 000 hommes laissés, sans rien à manger pendant plusieurs jours, près de Tonnerre. La ville de Neuf-Brisach, totalement entourée de remparts, devient un Frontstalag à elle seule, puisque les Allemands la vident de ses habitants pour y rassembler des captifs. Au total, 59 Frontstalags existent sur le sol français, étalés au Nord de la Loire d'Ouest en Est, de Sablé à Beaune-La-Rolande en passant par Pithiviers, Tonnerre, Péronne, Verdun, Toul, Lunéville ou Nancy. C'est à partir

³ Officiellement, Kobierzyn est le « camp 369 ». Il est ouvert début juin 1942 et fermé le 12 août 1944, devant l'avancée de l'Armée Rouge.

⁴ L'article 27 stipule clairement qu'à la différence des hommes de troupe, pour qui le travail est une obligation (à la fois pour diminuer les frais de la puissance détentrice, mais aussi pour ne pas voir sombrer les hommes dans l'ennui), et des officiers, pour qui la mise au travail est interdite, les sous-officiers sont dans une situation intermédiaire. Ils ne peuvent être mis au travail qu'à leur demande explicite. Or, le régime nazi, aidé en cela par la propagande de Vichy, ne cesse de faire pression sur les personnels sous-officiers pour qu'ils soient mis au travail. Au vrai, 5 900 sous-officiers ont été « réfractaires » sur un total de 150 000 sous-officiers capturés en mai-juin 1940.

⁵ Le « Stalag 325 » est dit « camp de la goutte d'eau », tant l'approvisionnement en ce précieux liquide est indigent.

de ces camps de circonstance que les prisonniers de guerre sont transférés, au cours de l'été ou de l'automne de 1940, vers les Stalags et Oflag d'Allemagne. Mais, à la date du 8 octobre 1941, selon les services allemands, les prisonniers des Frontstalags sont encore 68 550 hommes.

Car, après l'organisation de Frontstalags dans l'urgence, ces lieux de détention sont de plus en plus réservés aux troupes coloniales françaises, mais aussi à leur encadrement métropolitain. L'idéologie raciale nazie ne veut pas voir sur le sol du Reich des soldats de couleur, notamment au nom du « rejeu » mémoriel de l'occupation de la Ruhr par les Franco-Belges en 1923. Aussi les Nord-Africains constituent-ils le gros des effectifs⁶ des prisonniers des Frontstalags, puis viennent les « Sénégalais » qui, traditionnellement dans l'armée française, désignent toutes les troupes noires⁷, loin devant les Malgaches⁸ et les Indochinois⁹. En décembre 1941, les Allemands décident de libérer les prisonniers de « race blanche » des Frontstalags. Un regroupement de ces Frontstalags a lieu le 7 avril 1942, en fonction des libérations. En outre, les contacts avec l'extérieur ne sont pas complètement coupés. Le témoignage de Jacques Benoist-Mechin (1941) est tout à fait essentiel sur ces dimensions. Ainsi découvre-t-il, à la fin de son séjour dans celui de la Voves, qu'une porte de l'usine qui tenait lieu de camp était ouverte sur l'extérieur sans que personne n'en ait véritablement profité pour s'enfuir (*ibid.* :²⁴³).

En mai 1945, lorsque les prisonniers sont libérés, ils représentent de loin la masse la plus considérable des Français de retour d'Allemagne¹⁰, largement devant les requis, et bien entendu, bien plus largement encore devant les déportés survivants de l'enfer concentrationnaire. Les Alliés n'avaient d'ailleurs prévu, dans un premier temps, des mesures de rapatriement que pour les Prisonniers de guerre, seul statut qui leur était réellement connu. Dès lors, on aurait pu penser que la construction mémorielle suivrait la pente du plan grand nombre. Or, aujourd'hui, la mémoire de la captivité de guerre est singulièrement réduite par rapport à la mémoire de la déportation. Quels procédés de déqualification ont rendu possible cette relative mise en silence de la mémoire captive ?

Les processus de déqualification

On sait que les prisonniers ont été des enjeux de la collaboration. Ainsi la mémoire de leur captivité est-elle « polluée » par la « faveur » dont ils sont censés avoir joui de la part de « L'État de fait, dit régime de Vichy ». Au vrai, cette faveur est

⁶ 43 973 selon les sources allemandes.

⁷ 15 777 personnels selon les mêmes sources.

⁸ 3 888 personnels.

⁹ 2 317 prisonniers.

¹⁰ Sur ces dimensions, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la version publiée de notre thèse de doctorat (Cochet, 1992).

bien fragile et fluctuante. Il est vrai que Vichy porte une lourde responsabilité dans la question de la captivité de guerre. En refusant de se conformer aux textes mêmes de la Convention de Genève de 1929 qui prévoient une puissance protectrice – en l'occurrence, les États-Unis – des prisonniers français en Allemagne, et en créant une pseudo-ambassade des prisonniers, confiée à Georges Scapini, Vichy transforme de fait les prisonniers de guerre en otages. Il est vrai également que des « cercles Pétain » ont fleuri tant dans les Oflags que dans les Stalags en 1941. Mais dès 1942, ils sont en déclin et, en 1943, ils entrent en léthargie, leurs animateurs ayant obtenu ce qu'ils souhaitaient, à savoir leur propre rapatriement en France. Les procédures de la « Relève » montrent combien le régime de Vichy est attentif au sort des prisonniers de guerre. Surtout, Vichy a fait des prisonniers une sorte d'élite de la société française, une catégorie de Français vivant la captivité comme une manière d'ascèse. Pour décrire la vie dans les Stalags et les Oflags, Philippe Pétain a lui-même employé, à plusieurs reprises, l'image de la vie monacale qui purifie.

Or, bien entendu, cette image est totalement déqualifiée à la Libération. Les prisonniers rentrent avec leurs restes d'uniformes de 1940, qui sont perçus comme autant d'oripeaux de la défaite dans l'ambiance résistancialiste de 1945, et qui sont bien déconsidérés face aux habits neufs de la jeune armée de la Libération, vêtue et équipée à l'américaine. À leurs demandes de reconnaissance publique, la nation française, libérée dans son immense majorité territoriale un an avant le retour des prisonniers, rétorque qu'ils ne sont pas les seuls à avoir souffert et que l'ensemble de la population demeurée en France a eu à subir aussi des privations et l'exposition aux risques, notamment des bombardements alliés et des combats de la Libération.

Avec la découverte de la réalité du monde concentrationnaire, une espèce de « hit-parade » de la souffrance se met en place comme système de représentations des Français à l'égard de tous ceux qui rentrent d'Allemagne. Précocement, les anciens prisonniers cherchent à se positionner dans une attitude du « juste milieu » par rapport aux souffrances endurées : en retrait de celles vécues par les concentrationnaires, mais à un niveau supérieur à celles subies par les requis du STO¹¹. Tel est encore aujourd'hui, le discours mémoriel des anciens prisonniers de guerre et de leurs fédérations. En d'autres termes, « l'élasticité » de la société française de la période de la Libération (ou en tout cas sa capacité d'absorption sans vague de près de deux millions de rapatriés d'Allemagne), et la concurrence d'autres souffrances, n'ont pas permis aux prisonniers de guerre – malgré ou à cause de leur nombre – de se positionner comme référence des souffrances endurées. Les prisonniers de guerre ont été réduits au silence public, tant il est vrai qu'aucune nation n'est tentée de mémorialiser une défaite. À partir des années 60, la montée en puissance de la mémoire de l'Holocauste vient balayer encore davantage la mémoire des Stalags et des Oflags.

¹¹ Sur tous ces aspects, voir certains de nos travaux, Cochet (1996, 1995).

Aujourd'hui : confusions, mémoire corporative et mémoire impossible

Les lieux de mémoire et leurs significations

Aujourd'hui, alors que les déportés se sont vus octroyer une journée nationale (29 avril) et que même les Harkis connaissent une reconnaissance officielle et nationale (Journée nationale du 25 septembre), les anciens prisonniers de guerre sont absents de la démarche mémorielle d'État. Il s'agit bien d'une procédure de déqualification par rapport à leur masse et à leur passé souffrant.

Si l'on excepte les stèles individuelles, peu de monuments existent en France pour commémorer la captivité de guerre (Barcellini, Wieviorka, 1995 : 116-140). On trouve un monument au cimetière de la Guillotière à Lyon, qui rend hommage « Aux morts des combats de 1939-1940, de la captivité et de ses suites. Morts pour la France, la Paix, la Liberté ». Incontestablement, la présentation des prisonniers comme étant des « résistants initiaux » constitue un moyen de réinvestir une part du discours « résistancialiste ». C'est la Lorraine qui accueille le seul monument national en l'honneur de la captivité à Montauville (Meurthe-et-Moselle). L'État y organise une cérémonie officielle par an, généralement en mai, moment de la libération de la plupart des Stalags et des Oflags, mais sans que cela ait pu déboucher sur la reconnaissance d'une journée nationale. La FNCPG¹² y organise plusieurs rassemblements annuels, dans l'indifférence quasi générale. Le monument de Montauville est, en lui-même, intéressant. Trois prisonniers de bronze, accablés par la défaite et le poids du sac, le premier courbant la tête, marchent « sur les routes de l'exil », comme l'indiquent les quelques mots gravés sur la droite du monument. Cette monumentalisation a le mérite de rappeler que la captivité fut d'abord et avant tout pour les PG absence pendant cinq années, et privation d'une part de leur jeunesse.

Pour le reste, ce sont dans les territoires qui ont accueilli des camps de prisonniers qu'il faut aller chercher des traces mémorielles. Au total, 22 lieux de mémoire ont été recensés par Serge Barcellini et Annette Wieviorka (1995), situés sur le sol de l'ancien Reich nazi ou dans des régions qui lui étaient alors annexées. Ces lieux ont été qualifiés soit par des amicales de camps (comme la plaque qui se trouve à l'intérieur du cimetière de Nuremberg, à l'initiative des amicales des Stalags XIII), soit par les autorités allemandes ou autrichiennes (plaque aux morts du VIII A sur le monument aux morts communal de Wolsberg en Autriche, ou croix de granit du cimetière du IX A de Ziegenhain), ou encore par les autorités

¹² Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, créée en 1945 et aujourd'hui rassemblée avec les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, pour donner la FNCPG-CATM, dans laquelle les anciens PG sont désormais, du fait de renouvellement générationnel, tout à fait minoritaires.

polonaises (Stèle du I B à Olstzynek/Hohenstein) ou soviétiques (Rawa-Ruska – aujourd’hui en Ukraine – avec une stèle portant le texte « Mémoire éternelle aux patriotes français tombés dans la lutte contre le fascisme »).

Il est tout particulièrement intéressant de suivre l'exemple du Stalag XB de Sandbostel près de Brême. Les autorités du *Land*, très actives dans le registre du travail de mémoire, ont conservé une partie des baraques du Stalag. Mais la visite du camp, si elle peut être profitable au spécialiste qui sait opérer les distinctions de catégories de mémoire, aboutit sans doute à une opacification, voire à des confusions, aux yeux d'un large public peu au fait des problèmes de catégorisation¹³. En effet, le camp de Sandbostel connaît une histoire complexe. Camp de prisonniers, il comprend un quartier de prisonniers soviétiques particulièrement maltraités. En outre, lorsque le camp est libéré par les troupes britanniques le 29 avril 1945, ces dernières y trouvent 9 000 concentrationnaires qui ont survécu aux épouvantables « marches à la mort », subies lors de l'évacuation des camps de concentration vers l'ouest. Ceux qui sont présents à Sandbostel viennent de Neuengamme. Il s'y trouve également un certain nombre d'*Internati*, ces soldats italiens, considérés comme des ennemis par les Allemands après le retournement d'alliance du gouvernement Badoglio de 1943. Or, nous avons vu combien la spécificité des souffrances endurées était une composante majeure dans l'attitude des anciennes victimes du reich nazi. Sandbostel représente ainsi l'archétype de la confusion des genres qui rend la mémoire d'un groupe particulièrement impossible à s'exprimer.

La tentation de l'amalgame

À partir du début des années 80, dans le contexte de la montée en puissance d'un double phénomène : vogue pour le statut du témoin et hégémonisme de la mémoire de l'Holocauste, l'historien a vu fleurir les récits de captivité, notamment publiés à compte d'auteurs (preuve que ces récits n'intéressaient pas d'ailleurs des éditeurs patentés). Dans un certain nombre de ces récits, l'horizon-repère de la mise en mémoire devient clairement une possible comparaison avec la Shoah, ne serait-ce qu'en mode mineur.

J'en prendrai comme exemple un ouvrage de Louis Rivière (1988). Par-delà le récit qui relève de la nécessité d'une transmission intergénérationnelle, on y trouve des éléments assez surprenants, tant sur le plan du texte que sur le plan des dessins de Georges Chaselot (« ancien PG », du 11^e RI de Toulouse) qui y sont annexés¹⁴. Le vocabulaire est en partie emprunté à l'univers de la Shoah, on y trouve l'emploi des mots « cobayes », la description de pratiques sans doute

¹³ Voir la publication que l'on trouve au camp, *Das Kriegsgefangenenlager Sandbostel* (Bremen, 1994, 24 p.).

¹⁴ Pour une analyse plus approfondie, voir Cochet (2002).

très exceptionnelles dans un Stalag, décrites comme normatives (exactions des gardiens). Les dessins de Georges Chaselot insistent sur les visages émaciés et surtout sur les crânes rasés alors même que, passée la phase d'immatriculation, les cheveux des PG ont largement repoussé. Bref, tout un arsenal de procédés est convoqué pour tirer la captivité de guerre vers des représentations de la déportation. Je ne prétends pas faire de cet ouvrage la base d'un raisonnement par récurrence, mais, de fait, la tentation existe chez un certain nombre d'anciens PG de procéder à des « requalifications spontanées », plus ou moins consciemment calquées sur l'expérience concentrationnaire, pour répondre au désintérêt mémoriel public dont ils s'estiment victimes.

Par ailleurs, une vaste enquête des savoirs scolaires et universitaires mériterait d'être lancée. Préparant mon dossier d'habilitation en 1996, j'avais lancé une enquête auprès de d'étudiants rémois sur la mémoire de la captivité et avais constaté que ceux-ci confondaient systématiquement, camps de prisonniers et camps de concentration, voire vécu des STO. Qu'en serait-il aujourd'hui ?

L'impossible mémoire des vaincus déqualifiés : le cas des Frontstalags

La véritable impossibilité de requalifier aujourd'hui les Frontstalags provient du fait qu'ils étaient situés sur le sol français. Jacques Benoist-Méchin (1941 : 214) le note précocement : « C'est d'autant plus enrageant que nous sommes chez nous. Être prisonnier de guerre, cela suppose l'exil dans un pays qui n'est pas le vôtre. L'internement chez des gens qui ne parlent pas votre langue et où la perte de la liberté semble presque naturelle. Tandis qu'ici, un simple mur nous sépare de nos compatriotes ».

Les Frontstalags constituent surtout des lieux impossibles à mémorialiser sans évoquer la responsabilité de citoyens Français. Une fois de plus, l'exemple de Jacques Benoist-Méchin (1941 : 156) fait sens, lorsqu'il rappelle que, devenu répartiteur de la main-d'œuvre agricole en juillet 1940, il répartit les soldats prisonniers aux maires des différentes communes alentours. Les listes, établies en deux langues, devaient être signées par le maire : « En vertu de cette décharge, le maire se déclarera prêt, au nom de la commune, à assumer la responsabilité des prisonniers. Il procédera, chaque semaine à deux appels, à la mairie de l'endroit, le dimanche et le mercredi à 14 heures ». Le tableau que dresse l'historien des comportements français, même relu à la lumière de la date de rédaction de son ouvrage est sévère : « Vers 4 heures, enfin un premier groupe de maire arrive ? Courbés sous leurs parapluies, l'air inquiet, lançant des regards furtifs à droite et à gauche, ils franchissent la grille d'entrée [...] Il y a là une trentaine de civils, dont quelques femmes, qui ont plutôt l'air d'être venus au marché qu'à un camp de prisonniers. Oui, un marché d'hommes ». Il ajoute la réaction d'un maire, « mais je ne veux que des agriculteurs. Que voulez-vous que je fasse des autres ? répond le

maire d'un ton hargneux » qui l'oblige à répliquer; « vous devriez avoir honte de parler ainsi, dis-je d'un ton tranchant. Agriculteurs ou non, ce sont tous des soldats français qui viennent de faire la guerre. De plus ce sont des prisonniers. Ils ont faim. Ils vont travailler de leur mieux pour vous. On ne vous demande que de les nourrir: Ce n'est pas cher, il me semble ! » (*ibid.* : 221). Or, on retrouve là toutes les thématiques que développent, au plan mémoriel, les anciens PG décrivant notamment les procédures de placement au travail, une fois arrivés en Allemagne, sous l'appellation très fréquente de « marché aux esclaves ». Florent Delaere¹⁵ fait partie d'un groupe de travailleurs agricoles dans la Marne qui travaille dur pour la moisson de 1940 et qui est fort mal nourri par le fermier français qui les emploie. Ainsi les esclavagistes pourraient-ils être aussi d'authentiques Français ? La démarche mémorielle est ainsi, de fait, totalement déqualifiée.

Les Frontstalags ont été aussi des lieux où les contacts ont pu exister durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, entre ceux qui s'estimaient « prisonniers » en voie de libération et leur famille. Il y a une impossibilité de requalifier aujourd'hui ces lieux puisqu'il faudrait reconnaître que de nombreux prisonniers n'ont pas profité de certaines opportunités de contacts avec les civils français pour s'évader, persuadés qu'ils allaient être libérés. La passivité et la culture du troupeau sont deux sentiments contradictoires avec l'héroïsation des processus de mémoire.

Les Frontsalags sont aussi des lieux de confrontations interculturelles qui, dans l'ambiance de l'époque, rassemblent les stéréotypes mentaux de l'ensemble du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Les *a priori* raciaux, notamment, y fleurissent abondamment. Jacques Benoist-Méchin (1941 : 295) aborde la question en termes datés en écrivant :

« Ce qu'on désigne sous les termes généraux d'Arabes et de Sénégalais, est en réalité tout un monde, d'une diversité et d'une complexité déroutante. [...] Parmi les Arabes, en particulier, il n'y a pas seulement les Tunisiens, les Algériens, et les Marocains ; il y a aussi les Kabyles et les Maltais, ceux de la montagne et ceux de la plaine, les bergers de l'Atlas et le prolétariat des ports, des soldats de métiers et des ouvriers agricoles. Quelques filous aussi sans doute, et des marchands de cacahuètes, un ramassis bariolé venu d'un peu partout. Mais ils ont un point commun : ils sont à peu près aussi voleurs les uns que les autres ».

Il décrit ensuite un des tirailleurs « sénégalais » présents au camp de la Voves :

« Pauvre Carou ! Il a l'air d'un gamin de dix-sept ans pas bien costaud. Il est vrai que sa capote ne l'avantage guère. Il a des attaches très fines, des mains d'une élégance surprenante, un cou frêle, des traits délicats, un visage poli et lisse, noir comme du bois d'ébène. Avec cela une gravité royale. Visiblement, il est de race pure. Ce doit être un personnage important dans sa tribu. Mais je n'ai pas le temps de m'occuper plus longuement de lui car voici le sergent Hammer qui revient » (Benoist-Méchin, 1941 : 268).

Requalifier les Frontstalags reviendrait à revenir sur ces procédés d'ethnisation qui paraissent normatifs à l'époque, mais qui sont insupportables à notre société

¹⁵ Prisonnier au Stalag I A, témoignage recueilli par Durand (1980 : 49).

actuelle. Le temps des Frontstalag est aussi celui des réactions corporatives qui empêchent toute approche mémorielle commune. Selon des priorités pas toujours évidentes, y ont été libérés les employés des PTT, les cheminots, les gardes mobiles, et d'autres catégories encore.

Le dernier argument d'une impossible mise en mémoire des Frontstalags, tient dans la confusion que certains d'entre eux ont connue dans leur usage ultérieur. Certains rassemblent des collaborateurs en 1944, puis des prisonniers de guerre allemands entre 1945 et 1947¹⁶. Dans ces conditions, il est délicat de choisir des lieux de mémoire. En outre, du fait de la légèreté de construction des Frontstalags et du peu de fierté d'un grand nombre de municipalités ayant vu fleurir ces établissements sur leur sol communal, les bâtiments ont été rasés discrètement à l'occasion d'une révision de POS. Aujourd'hui, on peut dire que la mémoire des Frontstalags s'est totalement enfoncée dans le sol français, comme par un phénomène d'arriération mémorielle.

Conclusion

Quittons le sol européen pour avancer un autre exemple probant, complémentaire de ceux développés ici. La mémoire de l'armée japonaise durant la Seconde guerre mondiale vient de faire l'objet d'une synthèse en français de la part de Jean-Louis Margolin (2007)¹⁷. Pourquoi évoquer les pratiques de la guerre asiatique ? Le Japon impérial et militaire a incontestablement érigé la confusion en système d'organisation de ses crimes de guerre. En Chine, le général Yamashita Tomoyuki, surnommé le « Tigre de Malaisie », forge dès 1938, les méthodes d'éradication de l'adversaire construites sur le terme « Sanko » (« les trois-tout ») : « Tout tuer, tout brûler, tout détruire ». Le rapport auprès de la SDN de la commission Lytton de 1933 remarque déjà : « Les Japonais ont coutume de désigner indistinctement, sous le nom de bandits, toutes les forces qui s'opposent maintenant à eux » (Margolin, 2007 : 218). La Kempitai, la gendarmerie militaire japonaise, met en place un redoutable système pénitentiaire et une véritable œuvre de destruction de l'adversaire. Des médecins dévoyés de « l'administration de fourniture d'eau et de prophylaxie de l'armée du Kwantung », renommée en 1941, « Unité 731 », utilisent 3 000 prisonniers chinois et occidentaux (pour une faible part) près de Harbin (Mandchourie). Les prisonniers de guerre occidentaux connaissent des conditions terribles (Cochet, 1998). Le taux de perte chez les prisonniers en mains japonaises monte à 27 %. 170 camps principaux et 214 camps annexes couvrent les zones contrôlées par les Japonais. Des pratiques innommables sont instaurées. Les soldats japonais s'entraînent au combat à la baïonnette sur des soldats chinois prisonniers. De nombreux prisonniers occidentaux sont décapités

¹⁶ Sur ce registre, voir Cochet (2005).

¹⁷ Voir en particulier le chapitre 11, « Les méandres de la mémoire japonaise ».

au sabre ou mis à mort par le travail. Les Japonais ont ainsi opéré une confusion des genres, en refusant de respecter la distinction admise depuis 1899 entre les personnels de statut militaire et les civils, notamment chinois. Les internés civils connaissant un sort terrifiant, les femmes de réconfort, en grande partie coréennes, et l'esclavage sexuel, achèvent de dresser un tableau des pratiques militaires japonaises, construit sur les processus d'amalgame et de confusion (tout ennemi est un bandit quel que soit son statut et son sexe). L'ethnisation des pratiques est évidente et relève d'une vision raciale affichée, notamment à l'égard des blancs. Ces pratiques rendent très difficile la commémoration car, à la confusion des genres de détention, s'ajoute celle des lieux de détention. Ainsi, aux deux extrémités de la planète, mais à l'occasion du même drame humain que constitue la Seconde Guerre mondiale, assiste-t-on à des comportements par capillarité intellectuelle en ce qui concerne les amalgames, les tris sélectifs, mais aussi certaines confusions pour ce qui a trait aux questions de mise en mémoire des lieux de détention.

Références

- Barcellini S., Wieviorka A., 1995, *Passant, Souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Plon.
- Benoist-Méchin J., 1941, *La Moisson de quarante. Journal d'un prisonnier de guerre*, Paris, A. Michel.
- Cochet Fr., 1992, *Les Exclus de la victoire. Histoire des prisonniers, déportés et requis, 1945-1985*, Paris, SPM/Kronos.
- 1995, « L'impossible mouvement politique des prisonniers, déportés et rapatriés dans la Marne : le temps des malentendus : 1945-1947 », pp. 313-324, in : Sainclivier J., Bougeard C., dirs, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- 1996, « Des retours "décclés" : Les prisonniers de guerre et les requis du travail », pp. 141-152, in : Franck C., dir., *La France de 1945 : Résistance, retour, renaissance*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- 1998, *Soldats sans armes. La captivité de guerre, une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant.
- 2002, « La captivité dessinée, 1939-1945, du témoignage à la mémoire », pp. 215-224, in : Buton Ph., dir., *La Guerre imaginée*, Paris, S. Arslan.
- Durand Y., 1980, *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre 1939-1945*, FNCPG-CATM.
- Margolin J.-L., 2007, *L'Armée de l'Empereur. Violences et crimes du Japon en guerre, 1937-1945*, Paris, A. Colin.
- Rivière L., 1988, *La Guerre de Grand-Papa. Stalag, 1940-1943*, Toulouse, chez l'auteur.

> PARCOURS DANS LES CAMPS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

THOMAS FONTAINE

Centre d'histoire sociale du XX^e siècle

CNRS-Paris 1 Panthéon-Sorbonne

thfontaine@yahoo.fr

FONCTIONS ET MÉMOIRES D'UN CAMP ALLEMAND. LES « FORTS DE ROMAINVILLE »

Résumé. — De juin 1940 à août 1944, un camp d'internement allemand a fonctionné dans l'ancienne enceinte militaire française du fort de Romainville, en région parisienne. Avec celui installé à Compiègne, dans l'Oise, il forme le *Fronstalag 122*. Aujourd'hui, à côté de Drancy, point de départ des Juifs de France en déportation, on se souvient davantage de Compiègne que de Romainville pour évoquer les convois de Résistants. Peu d'études nous renseignent sur leurs histoires, souvent seulement abordées par le prisme de celles des camps de concentration et d'extermination et de leurs prolongements. Les statuts et la durée de fonctionnement du camp de Romainville rendaient d'autant plus pertinente la recherche initiée en 2003 par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. À Romainville, tant l'écriture de l'Histoire que l'élaboration de mémoires plurielles n'avaient jusque-là permis d'établir un savoir juste du lieu. Or, là comme ailleurs, des processus de qualification-disqualification-requalification sont intervenus : ils sont à la fois la cause et la conséquence de ce constat d'un lieu mal ou partiellement défini. Le rôle complexe mais révélateur de ce camp dans la politique répressive allemande en France occupée a nourri des groupes de victimes, et donc des histoires et des mémoires, générant autant de processus qualificatifs du lieu. S'il y a bien un seul camp de Romainville dans l'organigramme allemand de 1940 à 1944, on évoque depuis la Libération des « forts de Romainville ». Cette contribution se propose de les cerner, à l'heure où le site va être cédé par le ministère de la Défense.

Mots clés. — Fort de Romainville, camp d'internement, déportations, fusillés, mémoires.

Le 14 juin 1940, les troupes allemandes victorieuses font leur entrée dans Paris. Aussitôt, elles réquisitionnent les sites militaires disponibles. Le fort de Romainville, déserté, en fait partie. Un commandement militaire, le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), s'installe dans la capitale pour administrer la zone Nord occupée : Otto von Stülpnagel en prend la direction en octobre 1940 (Eismann, 2005). Jusqu'à l'été 1942, il dispose seul de l'essentiel du pouvoir, avant de le perdre au profit d'une *Sipo-sd* (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*, police de sûreté d'État et services de sécurité du parti nazi, souvent résumée à la seule « Gestapo ») qui prend dès lors en main l'appareil répressif. À Paris comme en province, ce dispositif s'appuie essentiellement sur un réseau de prisons réquisitionnées auprès de l'administration pénitentiaire française. En effet, initialement, « le camp n'était pas un instrument privilégié du système répressif allemand en France. Jusqu'à la mise en œuvre de la Solution finale, il reste marginal en zone Nord » (Peschanski, 2004 : 175). Le choix d'en installer un aux Lilas, dans l'enceinte du « Fort de Romainville », dès juin 1940 et jusqu'en août 1944, rend l'étude de ce camp allemand particulièrement pertinente.

Pour autant, lorsque le Conseil général de la Seine-Saint-Denis l'initie fin 2003, près de soixante ans après les faits, l'historiographie est pour le moins parcellaire sur le sujet. Elle n'envisage ce lieu d'internement qu'à certains moments de son histoire, selon certains événements ou, à l'inverse, décrit une globalité et une continuité tronquées. Le regard porté sur les mémoires du lieu n'offre pas davantage de tableau d'ensemble de ce qu'il fut sous l'Occupation. Les commémorations qui s'y déroulent, les plaques apposées, témoignent au contraire de mémoires plurielles, portant des acteurs et des chronologies différentes.

Ainsi, pendant longtemps, tant l'écriture de l'histoire que l'élaboration de mémoires – pas forcément conflictuelles – n'ont-elles pas permis d'établir un savoir juste du lieu. Là comme ailleurs, des processus de qualification-disqualification-requalification sont intervenus : ils sont à la fois la cause et la conséquence de ce constat d'un lieu mal ou partiellement défini. Le rôle complexe mais révélateur de ce camp dans la politique répressive allemande en France occupée a nourri des groupes de victimes, et donc des histoires et des mémoires, générant autant de processus qualificatifs du lieu. En somme, s'il y a bien un seul camp de Romainville dans l'organigramme allemand de 1940 à 1944, on évoque depuis la Libération des « forts de Romainville ». La tendance est renforcée par l'absence de points de comparaison ou de synthèse sur le dispositif et la politique répressive allemande¹. À ces causes endogènes, il faut encore ajouter les dimensions nationales propres aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale. D'autres processus, politiques et communautaires notamment, sont alors à l'œuvre², s'ajoutant à ceux déjà décrits et imprimant aussi leurs marques sur le lieu.

¹ Une monographie vient seulement de sortir sur le camp le plus important de ce dispositif, celui de Compiègne (Husser, Besse, Leclère-Rosenzweig, 2008).

² Se reporter à la communication de Y.Thanassekos dans ce volume.

Il importe donc de décrire et de comprendre ces phénomènes complexes, en faisant l'histoire de ces qualifications. Nous le ferons en nous attachant, même brièvement, à comprendre le rôle du camp et ses fonctions exactes durant l'Occupation. Tout en soulignant la richesse d'une telle approche pour notre connaissance des politiques répressives allemandes en France occupée³, ce tableau longtemps indisponible nous servira surtout pour dégager les étapes des processus mémoriels commencés à la Libération et ce qui les expliquent. Mais, au préalable, sur ce thème des camps et de leurs victimes, il importe sans doute de relire les diverses représentations d'ensemble de la période et des événements, d'autant plus importantes que le site est méconnu.

Aujourd'hui, une qualification par les victimes

C'est le bilan des victimes de Romainville qui a longtemps été le seul repère pour définir le rôle de ce camp allemand. En le proposant correctement, en particulier pour le bilan chiffré, les plaques à l'entrée du fort se focalisent évidemment sur deux groupes, symboles de la résistance au nazisme : les fusillés et les déportés. Elles pointent aussi la place significative des femmes : dans ce camp, puisqu'elles y furent majoritaires au total (55 %). Mais cette impression d'ensemble n'a pas toujours prévalu : longtemps, ce sont trois autres plaques, situées à l'intérieur du fort, en hommage à deux anciens internés et aux onze dernières victimes de l'occupation du site (voir *infra*), qui ont centré les regards et fixé les savoirs. Aujourd'hui, la cérémonie départementale qui se déroule au fort de Romainville pour la journée de la déportation, le dernier dimanche d'avril, s'organise autour de toutes ces plaques, centrées sur un groupe spécifique ou proposant un hommage individuel.

Cependant, en évoquant le Second Conflit mondial, la mémoire collective retient surtout aujourd'hui l'image des milliers de Juifs de France déportés vers les centres de mise à mort de l'Est, et d'abord celui d'Auschwitz. Depuis les années 80, la déportation de répression n'est plus l'épicentre de la mémoire sociale sur cette question. La construction mémorielle de 1945, longtemps opérante, autour de l'ensemble résistant/occupant, a été largement remplacée par l'arrivée au premier plan des victimes de la Shoah. Dans la mémoire collective, la déportation n'est globalement plus un « prolongement de la Résistance » (Wieviorka, 1992 : 157), mais essentiellement le résultat de la persécution des Juifs. Auschwitz a remplacé Buchenwald. Quant aux internés, libérés ou morts dans des camps en France sans avoir connu le wagon de la déportation ou le peloton d'exécution, leur histoire « fut trop éclatée pour faire naître une mémoire partagée » (Peschanski, 2004 : 491).

³ Nous avons plus longuement développé le thème des politiques répressives allemandes en France, dans une autre contribution (*in* : Garnier, Leleu, Quellien, 2007).

Dès lors, comment s'opère la compréhension de ce camp de Romainville *via* le prisme des victimes ? Les plaques commémoratives, notamment celles de l'entrée du fort, donnent de précieux éléments au visiteur d'un jour. Approfondissons ce qu'elles apportent. Le mot « Juif » en est absent. D'août 1941 à août 1944, c'est le camp de Drancy, non loin des Lilas, qui sert de point de regroupement et de départ des Juifs de France vers la mort. Le fort de Romainville ne joue pas de rôle dans ce dispositif de la Solution finale, sauf à la marge comme camp de détention de la zone occupée, amené parfois à transférer à Drancy des détenus juifs arrêtés pour avoir enfreints le « maintien de l'ordre » allemand et non pas d'abord parce qu'ils étaient Juifs. Ils sont un peu moins de 150 dans ce cas ; la plupart sont ensuite déportés de Drancy vers Auschwitz dans les convois de la Solution finale.

La très grande majorité des 7000 détenus de Romainville indiqués relève donc des services allemands chargés de la répression. De 1940 à 1944, ceux qui se retrouvent derrière les barbelés et les murs des prisons et camps allemands connaissent les risques : la fusillade d'abord, la déportation le plus souvent à partir de 1943, de plus en plus rarement une libération ou un maintien en détention en France jusqu'à la fin de la guerre⁴. Du fait du rôle joué par le fort dans le dispositif répressif allemand, la part des déportés est très largement majoritaire dans ce bilan consacré aux détenus de Romainville (79,1 %). Les plaques en témoignent, sans oublier l'existence des fusillés au mont Valérien : 220 personnes sont ainsi exécutées (3,2 %), principalement en août-septembre 1942⁵. Le camp de détention de Romainville démontre qu'entrer dans le circuit répressif allemand laissait peu d'espoir : seuls 12,9 % de ses détenus ne sont finalement ni fusillés ni déportés ; et cette possibilité est divisée par 10 entre 1941 et 1944⁶.

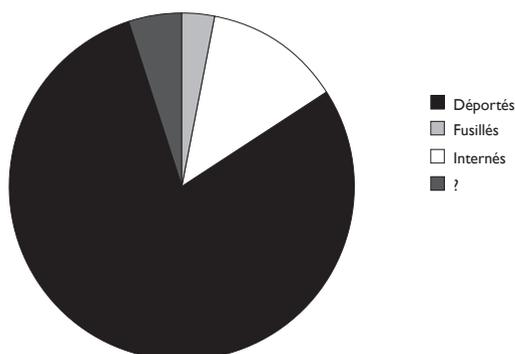
Poussons l'analyse en comparant par année le devenir des détenus après leur sortie du fort. Très majoritaire sur toute la période, le poids des déportés en ressort renforcé pour les années 1943 (81 %) et surtout 1944 (près de 94 %). On constate que cet horizon n'est pas celui des internés de 1942 (près de 35 %) et surtout de 1941 (un peu plus de 12 %). Certes, cet élément ne recoupe qu'imparfaitement les chronologies des politiques mises en place par les autorités allemandes, des détenus transférés de Romainville à Compiègne en 1942 n'étant finalement déportés qu'en 1943 et le départ du fort n'étant pas toujours lié à la procédure qui détermine ensuite le sort de la personne. Mais il permet de prendre conscience des fonctions différenciées de ce camp et de l'évolution des politiques répressives menées par les autorités allemandes. Ainsi

⁴ Pour une chronologie des politiques allemandes en France durant l'Occupation, se reporter à Fontaine (2008a).

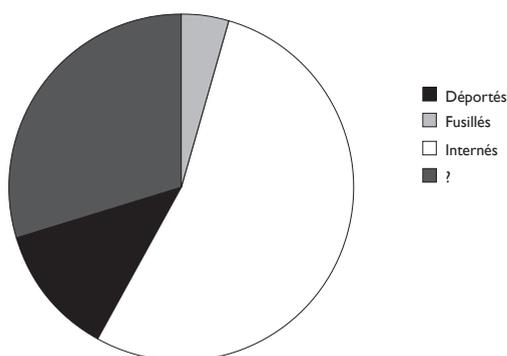
⁵ Le chiffre indiqué à l'entrée est inférieur à celui-ci, ne tenant pas compte de 69 otages non inscrits sur le registre du camp et qui ne passe qu'une nuit à Romainville, avant leur exécution au mont Valérien.

⁶ Nous n'avons pu déterminer le devenir de 4,8 % des personnes inscrites sur le registre du fort.

la majorité des détenus qui quittent le camp en 1941 n'ont-ils pas été exécutés ou déportés (53,5 %) ?⁷ Si la déportation constitue le premier horizon dès 1942 (pour près de 35 % des internés), elle est surtout très majoritaire à partir de 1943. Par son terrible bilan, l'année 1942 est surtout marquée par les exécutions massives d'otages – un peu plus d'un quart des détenus sortis du fort à cette période sont ensuite fusillés –, alors que les chiffres de l'année 1944 démontrent le nouveau statut du fort, celui d'antichambre des camps nazis pour les femmes déportées vers Ravensbrück.

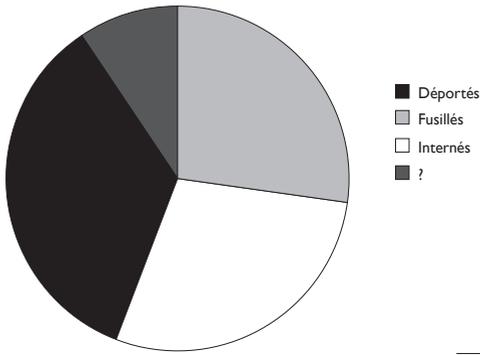


Graphique 1 : Devenir des détenus de Romainville (1940-1944)

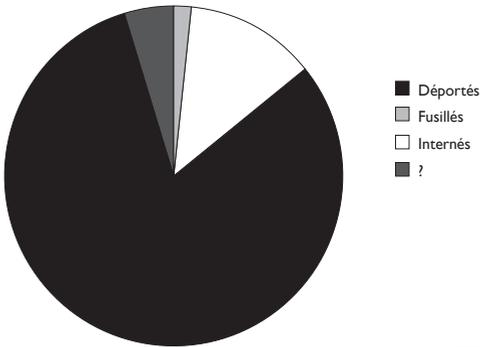


Graphique 2 : Devenir des détenus sortis de Romainville en 1941 (en % sur un total de 402 personnes)

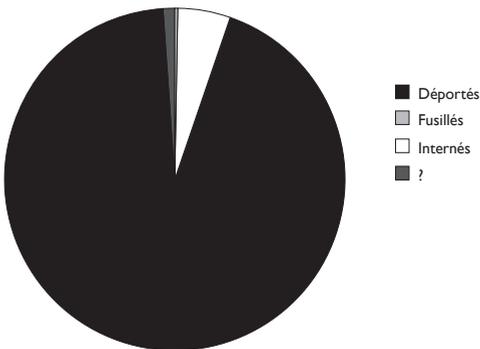
⁷ On soulignera toutefois la part importante des devenir non connus pour les années 1941 (29,6 %) et, dans une moindre mesure, 1942 (9,2 %).



Graphique 3 : Devenir des détenus sortis de Romainville en 1942 (en % sur un total de 512 personnes)



Graphique 4 : Devenir des détenus sortis de Romainville en 1943 (en % sur un total de 2920 personnes).



Graphique 5 : Devenir des détenus sortis de Romainville en 1944 (en % sur un total de 3074 personnes).

Ces résultats illustrent le prisme doublement déformé des mémoires, qui ne font pas apparaître toutes les victimes, principalement celles internées en 1941, et qui ne tiennent guère compte des évolutions chronologiques. Seule une approche des fonctions du camp peut permettre d'aller plus loin et, en faisant se croiser groupes et chronologies, d'énoncer les multiples qualifications du camp durant l'Occupation. Résumons-les avant de détailler précisément ce que les mémoires en ont retenu depuis la Libération.

Un camp, des fonctions

Le fort de Romainville ne devient un camp de détention allemand qu'à l'automne 1940, après avoir abrité des troupes allemandes en stationnement. Il le reste jusqu'à l'évacuation de Paris, le 20 août 1944. Quel fut son rôle durant ces quatre années et comment doit-on le définir ?

Un camp d'internement administratif du MBF

Dans le dispositif allemand, Romainville est d'abord et tout au long de la période un *Haftlager*, un camp d'internement. Depuis le décret du 12 décembre 1940 du MBF, c'est celui réservé à la « détention administrative par mesure de sûreté » (*Sicherungshaft*), visant tous ceux qui agissent contre le *Reich* et ses intérêts, contre l'armée allemande, ou qui mettent plus généralement en danger l'ordre public et la sécurité. Derrière cet énoncé, se cachent tous ceux que l'administration militaire ne souhaite ni juger, ni libérer. Mais d'autres fonctions sont simultanément attribuées au site. En 1941 surtout, Romainville est également un *Fronstalag* pour des prisonniers de guerre et un camp de détention pour des ressortissants étrangers de pays en guerre contre le *Reich*. Des Britanniques arrivent ainsi au fort dès décembre 1940, arrêtés en prévision de l'invasion de l'Angleterre, alors que des Yougoslaves sont internés dès le 19 avril 1941 et l'attaque de la *Wehrmacht* dans les Balkans. Au total, sur les six premiers mois de fonctionnement du camp, entre novembre et fin avril 1941, plus de sept détenus enregistrés sur dix sont des étrangers. À partir de juin 1941 et de l'invasion contre l'URSS, le dispositif des lieux de détention allemands en zone occupée est modifié : Romainville est intégré au *Fronstalag 122*, un réseau de camps dont le pivot est celui de Royallieu, à Compiègne⁸.

Mais l'évolution de la « politique des otages » en zone occupée ajoute très vite un autre rôle au camp, observable d'emblée dans le rythme des arrivées. En effet, en quelques jours, en août 1942, plus de 230 détenus sont enregistrés au fort, alors qu'ils n'avaient été qu'à peine 600 depuis novembre 1940. Il s'agit en fait

⁸ Se reporter à notre contribution dans *Le camp de Royallieu (1941-1944)* (Fontaine, 2008b).

d'une véritable césure. Au total, près de 92 % des internés arrivent à Romainville entre août 1942 et août 1944. La présence moyenne passe alors de 60 détenus par mois à plus de 360.

Le camp des otages, août 1942-octobre 1943

Après l'attaque allemande contre l'Union soviétique, le 22 juin 1941, le Parti communiste français (PCF) entre dans la lutte armée et mène toute une série d'attentats contre l'occupant. Les autorités allemandes répondent en élaborant une politique répressive fondée notamment sur la prise et l'exécution d'otages. La prise de pouvoir par la police de Sécurité et la ss, en juin 1942, avec la nomination en France occupée d'un Chef suprême des ss et de la police (*Höhere-ss und Polizeiführer*, HSSPF), qui enlève au Commandement militaire la conduite de la répression, ne bouleverse d'abord pas cette politique.

L'exécution du 11 août 1942 au mont Valérien est la première organisée par les nouveaux services de sécurité allemands. Par souci d'efficacité, ils décident préalablement de rassembler les 88 otages au fort de Romainville. Le 30 août, une mesure officialise cette nouvelle fonction : sans perdre son statut de camp d'internement, Romainville devient ainsi le lieu de rassemblement des otages détenus en région parisienne et susceptibles d'être fusillés au mont Valérien. Leur nombre y est limité à 200. Les 46 otages parisiens exécutés le 21 septembre 1942 ont tous été détenus au fort.

Mais ces représailles n'arrêtent pas les attentats contre les forces d'occupation. Elles sonnent même l'échec de tout un dispositif répressif fondé sur la prise et l'exécution d'otages. De plus en plus condamné par la population, celui-ci risque par ailleurs de gêner la réquisition des travailleurs prévue par la nouvelle loi française du 4 septembre 1942. La fusillade envisagée pour le 15 octobre est ainsi repoussée puis ajournée. Toutefois, le camp de Romainville conserve son rôle de « réserve d'otages » jusqu'à la fin de l'année 1943, et les autorités policières allemandes continuent d'attribuer la qualité « d'otage » à des détenus. Par exemple, en octobre 1943, lorsque, exceptionnellement, elles décident l'exécution de 50 otages en représailles de l'attentat qui coûte la vie à Julius Ritter, le responsable allemand du service de la main-d'œuvre en France et représentant de Fritz Sauckel, ce sont des détenus de Romainville qui sont choisis.

1943-1944 : Romainville, antichambre des camps nazis

Après l'abandon de la « politique des otages » et devant le double constat d'une montée des forces de la Résistance et du besoin grandissant de fournir de la main-d'œuvre servile à l'économie de guerre du *Reich*, la déportation par

grands convois massifs vers les camps de concentration devient, du printemps 1943 jusqu'à la Libération, l'élément central de la politique répressive allemande en France occupée. Dans ce dispositif, Compiègne et Romainville sont les principaux « lieux de transit » vers les camps nazis ; des détenus originaires de toute la France étant rassemblés dans ces deux camps en vue de leur départ en déportation. La proximité des gares du Nord et de l'Est, de celles de Pantin et de Bercy, a joué pour beaucoup dans le choix du fort, qui fonctionne dès lors en liaison avec le camp de Compiègne, au sein du *Fronstalag 122*.

La déportation devient alors l'horizon inéluctable de la grande majorité des détenus de Romainville. Le bilan est impressionnant : 5300 hommes et femmes, soit trois quarts des détenus passés au fort, sont ensuite déportés par mesure de répression, directement ou *via* Compiègne. La détention de protection (la *Schutzhaft*) qui, dans le Reich, permettait à la Gestapo d'enfermer en camp de concentration de manière arbitraire les opposants au régime, est la procédure principale utilisée pour ces départs. Les otages qui n'ont pas été fusillés, ainsi que certains détenus jugés particulièrement dangereux par les Allemands, partent directement du fort, dès avril 1943, sous le couvert d'une autre procédure appelée « *Nacht und Nebel* » (« Nuit et Brouillard », NN) utilisée par la Gestapo⁹. Elle prévoit le secret et un jugement dans le Reich qui, dans leur cas, n'est en fait pas envisagé. Au total, environ 30 % des déportés passés par le fort de Romainville ne reviennent pas de déportation.

Le camp des femmes

Mais cette transformation du camp en antichambre de la déportation se double rapidement d'une autre spécialisation. En effet, à partir de février 1944, ce sont presque exclusivement des femmes qui arrivent à Romainville, les autorités allemandes transformant du même coup Compiègne en un camp d'hommes à déporter. Une fois leur déportation décidée, des internées de toute la France sont transférées au fort, où elles attendent leur déportation généralement une quinzaine de jours. Ainsi s'explique la situation rencontrée en août 1944 et le fait que sur toute la période de la guerre, le fort de Romainville soit sans doute le seul camp où plus d'un détenu sur deux est une femme : plus de 3800 femmes y sont internées et plus de 90 % sont ensuite déportées, principalement vers Ravensbrück. Plus de 40 % des déportées de France par mesure de répression sont passées par Romainville. Résistantes ou femmes victimes de rafles aveugles, elles ont marqué par leur passage l'image qui nous est parvenue de ce camp.

⁹ Cette procédure est mise en place en décembre 1941 par le décret Keitel.

Août 1944 : une libération tragique

Août 1944, Paris se libère. L'occupation allemande prend fin et les bâtiments officiels et places défensives de la capitale sont abandonnés par des soldats vaincus. Mais près de 500 femmes se trouvent encore emprisonnées au fort de Romainville. Jusqu'au 15 août, date de la formation d'un dernier important convoi de déportation en gare de Pantin, plusieurs départs sont organisés vers le camp de concentration pour femmes de Ravensbrück, *via* Sarrebruck. Le 19 août, avant de partir, la garnison allemande remet à la Croix-Rouge la cinquantaine de derniers détenus. Mais elle ne quitte définitivement les lieux que le lendemain. Or, entre-temps, onze FFI de la région parisienne, tout juste faits prisonniers, sont amenés au fort. Ils y passent la nuit. Le matin du 20 août, au moment du départ, la garnison, où l'on compte alors un grand nombre d'auxiliaires géorgiens, fusillent les onze résistants et brûlent les corps. Durant de longues années, ce dernier événement va focaliser les mémoires, liant celle du site aux massacres de la fin de la guerre, davantage qu'aux internements débutés dès 1940.

Un lieu, des mémoires

Romainville n'est donc pas facile à résumer rapidement. À l'instar d'autres camps allemands, mais de manière particulièrement complexe ici, de multiples fonctions le caractérisent et évoluent. Quelles mémoires ont émergé de ce constat jamais décrit jusqu'à peu (Fontaine, 2005), et quelles qualifications du lieu cela a-t-il entraîné ?

Une mémoire d'abord et longtemps surtout communiste

Dès la Libération, deux figures essentielles et communistes sont quasi systématiquement rappelées dès que l'on évoque le fort de Romainville : celle de Danielle Casanova et celle du colonel Fabien. Résistants et patriotes, ce sont des symboles pour le PCF, qui leur rend hommage à plusieurs occasions et dans plusieurs endroits, comme autant de rappels de leurs gestes héroïques. Le fort de Romainville est un de ces lieux. En effet, c'est de là qu'en janvier 1943 Danielle Casanova part en déportation. C'est de là aussi que, le 1^{er} juin 1943, le colonel Fabien s'évade et retrouve la clandestinité. Le fort de Romainville est donc l'occasion de célébrer ces deux symboles, sans que pour autant ressortent le rôle et le statut des autres victimes de ce camp.

Militante des Jeunesses communistes jusqu'en 1936, mariée à Laurent Casanova, Danielle Casanova est une des fondatrices de l'Union des jeunes filles de France. Clandestine, arrêtée le 11 février 1942, elle est internée le 24 août au fort de Romainville. Elle est déportée le 24 janvier 1943 dans le convoi dit des « 230 »

qui est dirigé vers Auschwitz-Birkenau, *via* Compiègne. Elle y meurt en mai. Entre 1944 et 1964, Danielle Casanova devient « une véritable icône pour les organisations féminines communistes » (Fayolle, 2003 : 347). Très vite, le fort est un élément de ce processus d'héroïsation orchestré par le PCF. Comme le précise Sandra Fayolle (2003), une des raisons du choix de la figure de Danielle Casanova est son statut de « martyre », décédée en déportation. Dans ce schéma, le fort de Romainville marque le début du supplice et il s'impose, dès lors, comme un des lieux de son souvenir, avec notamment la rue Danielle Casanova à Paris où l'on commémore l'anniversaire de sa mort. Organisée dans l'enceinte du fort par l'Union des femmes françaises (UFF), la première cérémonie semble être celle du 23 janvier 1946 ; elle a pour but la pose d'une plaque. Si on commémore les 230 déportées du convoi, plus particulièrement celles originaires de la banlieue nord-est de Paris, il s'agit bien de mettre en avant la figure de Danielle Casanova. La plaque ne cite d'ailleurs que l'héroïne.

Le schéma est fixé et il ne varie guère ensuite. Chaque année, en janvier, une commémoration organisée par l'UFF a lieu à Romainville. Son déroulement semble immuable : un cortège de femmes, de membres des familles des disparues, d'habitants de la région, se rend au fort pour déposer des gerbes devant la plaque à la mémoire de Danielle Casanova et des « 230 », en hommage aux victimes. Les photographies prises lors des différentes cérémonies illustrent les étapes de ce cérémonial : l'entrée du cortège dans le fort, la descente vers la cour, le défilé devant les casemates où se trouve la plaque, et enfin le dépôt des gerbes et le recueillement des participants¹⁰.

Mais, dans cette célébration, le rôle du site se limite à ce cadre, il n'est ni premier, ni véritablement indispensable. C'est bien la figure de Danielle Casanova qui est essentielle, comme le démontre le déplacement du centre de la cérémonie, à partir de janvier 1956, du fort vers la place de la mairie de Romainville, où est érigée une statue de l'héroïne. C'est l'UFF qui l'a commandée au sculpteur Georges Salendre et elle est inaugurée le 23 janvier 1956 pour le 13^e anniversaire du départ du convoi. À partir de cette date, le public est d'abord appelé à se réunir, non plus au fort, mais à la mairie, où les discours sont prononcés et la plupart des hommages rendus¹¹. Ce n'est que dans un second temps qu'un cortège est formé pour aller au fort déposer des gerbes devant la plaque à la mémoire de Danielle Casanova. Après 1956, le site demeure donc une étape incontournable, mais dans l'hommage qui est rendu aux « 230 » et qui se confond avec la commémoration de la figure de Danielle Casanova, ce temps n'est pas ou n'est plus central.

Aujourd'hui, le fort est redevenu le site principal d'une cérémonie commémorant le départ de janvier 1943, organisée par l'association *Mémoire Vive*. Mais il ne

¹⁰ Se reporter aux photographies issues du fonds de *L'Humanité*, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (AD 93).

¹¹ Se reporter à la photographie représentant une étape de la cérémonie de 1965, AD 93, fonds des photographies de *L'Humanité*, dossier 42 « Danielle Casanova ».

s'agit plus de la centrer sur la seule figure de Danielle Casanova, mais de rappeler le souvenir de toutes « les 230 ». Toutefois, le schéma qui s'installe à partir de 1956 a laissé son empreinte : la cérémonie annuelle de la déportation, qui se déroule au fort le dernier dimanche d'avril, est précédée par un dépôt de gerbes des principales associations de résistants et d'anciens déportés, des municipalités de Romainville et des Lilas, devant la statue de Danielle Casanova, sur la place de la mairie. Ce n'est qu'ensuite, en cortège, que les participants se rendent au fort, où débute officiellement la cérémonie départementale. Celle-ci se termine, rappelons-le, par un dernier dépôt de gerbes sur la plaque en hommage à l'héroïne, une des premières apposées au fort.

Dans le cas de l'hommage rendu au colonel Fabien, la place de Romainville est similaire et aussi peu importante finalement. Cet épisode héroïque est très tôt commémoré à la Libération¹². Le 1^{er} juin 1946, devant les casemates du fort, a lieu l'inauguration d'une plaque rappelant cette évasion, trois ans plus tôt¹³. Sont présents Jacques Duclos – « le » dirigeant clandestin du PCF durant la guerre –, Octave Rabaté – ancien otage à Romainville, déporté à Mauthausen –, Daniel Georges – le frère du héros et maire des Lilas –, ainsi qu'Albert Poirier, le camarade de Fabien qui s'évada avec lui. La plaque est posée en dessous de celle installée six mois plus tôt à la mémoire de Danielle Casanova. Chaque cérémonie, en janvier comme en août, est dès lors l'occasion de fleurir l'endroit ; chaque texte publié par la presse communiste est l'occasion d'évoquer cette action courageuse. Mais, à l'instar de ce qui se déroule pour Danielle Casanova, c'est le héros communiste et le résistant que l'on célèbre. Cette mémoire ne permet pas non plus d'évoquer le rôle du fort durant l'Occupation ou même la vie des camarades de détention de Fabien. Par exemple, la plaque ne fait pas référence à Albert Poirier.

La cérémonie qui se déroule au fort n'est pas non plus centrale dans la geste héroïque du colonel Fabien. L'évasion de juin 1943 n'est pas l'épisode le plus cité. On rappelle davantage l'attentat du métro Barbès et son rôle dans le meurtre d'un soldat allemand, acte signant l'entrée du PCF dans la lutte armée, ou surtout sa mort dans les combats de la Libération. Ainsi, et en dehors des dépôts de gerbes sur la plaque lors de chaque événement, aucune cérémonie régulière et spécifique ne semble s'instaurer après celle de 1946. Il n'y a pas de rendez-vous au fort autour du 1^{er} juin comme il peut y en avoir un en janvier. Le rappel constant de l'évènement, ou son évocation dans les biographies de Fabien, ne débouche pas sur une célébration de l'évadé de Romainville.

Reste une troisième dimension dans cette mémoire communiste du site de Romainville, celle du symbole utile de la lutte des résistants contre le fascisme durant les années de la « guerre froide ». Le fort et les cérémonies qui s'y

¹² Le fait est très souvent cité et relaté dans les brochures des associations proches du PCF (Ouzoulias, 1945 ; Durand, 1985).

¹³ Se reporter notamment aux photographies prises, AD 93, fonds de *L'Humanité*.

déroulent sont en effet l'occasion pour les représentants locaux du PCF de développer certains thèmes plus politiques. Après l'épuration « inachevée » ou la guerre de Corée, le réarmement allemand est, du fait de sa charge symbolique, le thème par excellence. Ainsi, à l'occasion des accords de Bonn et de Paris de 1953, *La Voix de l'Est* (22-28/10/53) publie-t-il sous le titre, « Contre le crime qui se prépare », une photo des massacrés du 20 août 1944, avec en légende : « Vision d'horreur, vision d'épouvante : les ss « européens » sont passés par là. C'était en 1944 au fort de Romainville. Qui aurait déjà oublié ? Qui voudrait les voir réarmés ? ».

L'analogie ne peut pas être plus claire. Déjà, deux ans plus tôt, le même journal communiste, au nom de la population des Lilas, disait « non au réarmement des assassins du fort de Romainville » (*La Voix de l'Est*, 20/01/51). Dans une moindre mesure, la guerre d'Algérie réactive ce thème, et la cérémonie annuelle de janvier est l'occasion, par exemple, de mêler le souvenir des « mères de soldats en Algérie » et des parents morts en déportation. Précisons que le développement de ces thèmes modifie sensiblement l'organisation des cérémonies de cette époque, tant ils se marient assez mal, pour le gouvernement en tout cas, avec le lieu redevenu une enceinte militaire dès 1944.

Une mémoire en recul ?

La question ne se pose pas seulement du fait du recul électoral du PCF depuis quelques années. Elle tient au constat, sur le long terme, d'actions qui n'ont pas réussi à faire émerger une mémoire globale du site. Ce manque d'homogénéité dans la qualification du fort est d'ailleurs indépendant des résultats électoraux du PCF.

Ainsi, quand le fort devient le site choisi en Seine-Saint-Denis pour commémorer chaque année la journée nationale de la déportation, cette mémoire communiste ne structure-t-elle pas la cérémonie. Certes, le contenu des célébrations particulières de janvier et d'août ont d'emblée constitué des temps forts de l'hommage national rendu le dernier dimanche d'avril. En l'absence d'abord des plaques de l'entrée, apposées entre 1985 et 2003, la commémoration officielle reprend en effet surtout les figures et les lieux fixés depuis la Libération. Mais cette mémoire communiste n'offre pas une architecture cohérente et lisible à un hommage dorénavant porté par l'État et par toutes les associations d'anciens résistants, déportés et victimes¹⁴. La synthèse, en une journée, n'en est pas une. Le parcours constitué par les dépôts successifs sur des plaques différentes et parfois redondantes n'offre pas, derrière le souvenir général de la Résistance

¹⁴ Chaque année, les préparatifs de la cérémonie d'avril sont discutés entre la préfecture, les associations et les élus, l'ensemble étant aujourd'hui organisé par les services de l'ONAC. Se reporter notamment aux archives du cabinet du préfet, AD 93, 1801 w 546.

et de la Déportation, une vision claire de ce qu'a été ce camp allemand et des victimes qui y sont passées.

La pose d'une plaque nouvelle en 1985, proposant un bilan exhaustif et juste des victimes, du nombre des déportés et des fusillés, renforce cette impression d'une mémoire communiste progressivement diluée. Ainsi, si jusqu'au milieu des années 90 la cérémonie se déroule autour de trois dépôts de gerbes, en hommage aux massacrés d'août 1944, de Danielle Casanova et du colonel Fabien, avec l'ajout de plaques à l'entrée du fort entre 1985 et 2003 un premier temps s'y déroule dorénavant. Celui-ci donne à l'hommage qui suit aux onze victimes de la Libération, rendu derrière le bâtiment principal où a été apposée une plaque à la Libération, un caractère central dans le déroulement de la cérémonie. Si le schéma des années 40 et 50 comportait deux cérémonies, l'une en janvier et l'autre en août, à l'intérieur du fort et portées par la mémoire communiste, aujourd'hui une seule date commémorative, officielle, marque en différents temps les strates de la mémoire et les actions ayant abouti à la pose de plaques successives. La cérémonie débute avec les plaques qui sont les plus récentes. Elle marque ensuite un temps essentiel au « carré des fusillés » d'août 1944, dont le souvenir n'a pas cessé depuis la Libération. Elle s'achève enfin devant les deux plaques en hommage aux deux personnages communistes, également anciennes mais dorénavant moins centrales dans la célébration des victimes du fort, signe que la mémoire communiste n'est plus la seule à porter celle du site.

Sans césure nette, on le constate, le temps n'est toutefois plus aux seules « mémoires politiques », qui cheminent désormais en compagnie de « mémoires communautaires » (Thanassekos, 2008). Comment peut-on dès lors, sur le plan mémoriel, définir ce lieu ?

Un lieu du souvenir : de 1944 à aujourd'hui

Cette présentation d'une mémoire communiste longtemps dominante, mais pas ou plus hégémonique, fait du fort de Romainville un « lieu du souvenir » selon la définition proposée par Serge Barcellini et Annette Wiewiorka (1995 : 7), où les plaques et les cérémonies réalisées « l'ont été pour que les hommes se souviennent d'abord de ceux qui avaient perdu la vie ». Une évidence ? Sûrement, mais celle-ci met d'autant mieux en lumière ce que le site n'est pas ou, plutôt, n'est pas devenu : un lieu symbolique d'une mémoire structurée et porteuse d'enseignements. Si la Résistance et l'affirmation des droits de l'homme bafoués par la déportation sont les références avancées à chaque cérémonie, selon nous, elles ne sont qu'imparfaitement reliées à la mémoire des lieux.

Le fort de Romainville n'est donc pas un « lieu de mémoire », selon la définition établie par Pierre Nora lorsqu'il évoque « une unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément

symbolique d'une quelconque communauté » (*in* : Barcellini, Wiewiorka, 1995 : 8). On se souvient à Romainville, mais le fort n'est pas, autrement que par le fait d'être le site choisi chaque année pour commémorer la journée nationale de la déportation, un lieu qui structure le message délivré. Par exemple, il ne l'amplifie pas. Derrière les références globales partagées par tous, les différentes mémoires célébrées n'offrent pas de juste et précise définition du lieu, de son rôle et donc des groupes qui y sont passés. Toutes sont rappelées lors de la cérémonie annuelle. Mais celles qui ressortent aujourd'hui sont celles légitimement portées par des acteurs désireux de les faire vivre. Les autres restent dans l'ombre, faute d'une appréhension entière de l'histoire de ce camp allemand¹⁵. La question aujourd'hui posée de l'avenir du site – qui ne sera bientôt plus la propriété du ministère de la Défense – renforce ce point de vue qui n'est négatif que si l'on veut, demain, faire du fort de Romainville non plus seulement un lieu où l'on se souvient, mais aussi un symbole de notre mémoire sociale, structurée par les événements de cette période. Un fort dans la Cité en somme.

Rappelons les principales scissions de ces années du souvenir, de la Libération à aujourd'hui, et leurs acteurs. La cérémonie annuelle en hommage aux onze massacrés d'août 1944 est d'emblée la plus importante. Elle est d'autant plus cruciale qu'elle est très suivie par la population des Lilas et de Romainville qui, en août 1944, découvre le charnier après le départ des Allemands. Portée par les élus communistes, elle permet en outre d'insister sur la barbarie nazie et le danger « fasciste », des thèmes alors d'actualité et nationaux. On l'a dit, dans le même temps, l'UFF organise l'hommage à Danielle Casanova.

Dans les années qui suivent, dès qu'une occasion le justifie, les associations proches du PCF organisent également des cérémonies plus spécifiques. En 1970 par exemple, les sections de l'UFAC (Union française des anciens combattants) et de la FNDIRP de Romainville accueillent une délégation de la rda entourant Walter Hochmut, ancien opposant allemand au nazisme, déporté de Romainville le 4 février 1943, venu déposer une gerbe au fort¹⁶.

Les associations gaullistes ne sont pas absentes non plus. À partir des années 50, chaque mois de juin, autour des cérémonies de l'appel du général de Gaulle, l'ANCVR (Association nationale des combattants volontaires de la résistance) organise au fort un « pèlerinage du souvenir », « à la mémoire des Résistants ». Le parcours suivi n'est pas le même que celui organisé pour la journée annuelle de la déportation : les participants se réunissent devant la mairie des Lilas en début de matinée, montent au fort et y entrent en musique, le cortège s'arrêtant une première fois « à hauteur de la descente menant à la clairière ». La marche

¹⁵ Comme le souligne G. Namer (1987 : 144), « toute commémoration est une préférence : toute commémoration est un rejet dans l'oubli d'autres choses, d'autres événements, d'autres personnes qu'on aurait pu commémorer ce même jour ».

¹⁶ Archives municipales de Romainville, brochure réalisée à l'occasion du 5^e congrès départemental de la FNDIRP de la Seine-Saint-Denis.

reprend « dès les premières mesures du Chant des Partisans » et s'arrête dans la grande cour du fort, devant le mât où les « couleurs sont montées ». On joue la Marseillaise. Une première partie religieuse précède les discours, en présence généralement d'un rabbin, d'un imam, d'un archiprêtre de l'église orthodoxe, d'un pasteur protestant et d'un prêtre catholique. Puis on écoute l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, avant les discours du président de l'ANCVR et, souvent, du Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération. Enfin, la cérémonie se termine devant les casemates situées derrière le bâtiment principal, où l'on dépose des gerbes et où l'on se recueille au moment de la sonnerie aux morts.

En 1985, l'initiative de l'ADIR (Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance) est une date importante dans les mémoires du fort. En effet, elle aboutit à la pose de la plaque de l'entrée qui fixe pour la première fois le nombre de victimes passées par ce camp allemand. Elle est inaugurée officiellement le 16 mars 1985 par le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Jean Laurain, dans le cadre du 40^e anniversaire de la Libération des camps de concentration¹⁷. Elle a été commandée et prise en charge par l'ADIR. Elle doit rappeler, comme le précise l'invitation, « l'exécution des otages, des condamnés à mort¹⁸ et la déportation de ceux qui ont été internés dans ce Fort ». Geneviève Anthonioz-de Gaulle, la présidente de l'ADIR, dans un courrier adressé au préfet de Seine-Saint-Denis, en date du 18 février 1985, explicite encore plus nettement ce but : « Il n'y a rien qui puisse signaler au public qu'environ 7000 femmes et hommes ont été détenus en ces lieux avant leur déportation en Allemagne, dont la plupart ne sont pas revenus, rien non plus qui indique l'exécution d'otages et de condamnés à mort »¹⁹.

Il s'agit bien de réparer un vide mémoriel, en veillant à la véracité historique. L'apposition de la plaque à l'extérieur du fort, à droite de l'entrée, est ainsi réalisée à dessein : lors de l'assemblée générale de l'ADIR du 17 mars 1985, Geneviève Anthonioz-de Gaulle précise que « la population pourra la voir » car « il y a beaucoup d'immeubles près du fort, des écoles, un CES²⁰ ». Lors de cette même réunion, elle précise par ailleurs que c'est l'étude du registre réalisée par Serge Choumoff, ancien détenu du camp et historien, qui a permis d'établir et d'attester ces chiffres. Du même coup, outre ces réalités quantitatives essentielles, c'est notamment l'image d'un important lieu de départ en déportation qui est dorénavant reconnue, et singulièrement pour les femmes dont il est indiqué qu'elles furent majoritaires.

La plaque qui se situe juste en dessous de celle-ci est posée en 1992. Elle est le résultat d'une initiative individuelle, celle du même Serge Choumoff, ancien

¹⁷ Mais la plaque n'est réellement fixée que le 9 juin 1985, à l'occasion du pèlerinage organisée par l'ANCVR. *Voix et Visages*, le bulletin trimestriel de l'ADIR (195, mai-juin 1985).

¹⁸ Les condamnés à mort n'étaient pas internés à Romainville.

¹⁹ AD 93, 1801 w 546, cabinet du préfet.

²⁰ *Voix et Visages*, le bulletin trimestriel de l'ADIR (194, mars-avril 1985).

otage au fort, qui s'est fait l'historien de l'exécution du 21 septembre 1942 et du destin de ceux qui avaient pu en réchapper²¹. Le but était de faire connaître le sort tragique de ces fusillés du mont Valérien et le caractère particulier de ces exécutions d'août-septembre 1942, qui ne ressortait alors pas des synthèses sur l'histoire de l'Occupation et de la Résistance. C'est le rôle clé du fort de Romainville dans la « politique des otages » qui est ainsi souligné. Ce n'était pas le cas jusque-là. Ainsi, en 1951, lors de l'inauguration à Châteaubriant d'un monument en hommage aux fusillés d'octobre 1941, de la terre est symboliquement amenée de différents endroits où des personnes ont été victimes des Allemands. Une cérémonie a alors lieu à Romainville pour recueillir dans une urne cette « terre de souffrance ». Mais on y rappelle seulement que le fort a été l'endroit « d'où partirent de nombreux patriotes pour les camps de la mort » et où d'autres « furent fusillés dans son enceinte » (*La Voix de l'Est*, 25-31/10/51). Les fusillés sont ceux d'août 1944, pas ceux d'août ou de septembre 1942. Les multiples démarches de Serge Choumoff aboutissent donc en 1992, pour le 50^e anniversaire de l'exécution des 46 otages de Romainville au mont Valérien – 70 autres étant fusillés à Souges, près de Bordeaux, ce que la plaque posée à cette occasion précise. Le dimanche 20 septembre, une cérémonie a lieu au fort pour l'inauguration de la plaque par le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Louis Mexandeau. Serge Choumoff fit la lecture de chacun des noms des 46 otages, qui était suivie de la mention « mort pour la France ». Elle permet ainsi d'ouvrir la mémoire du site à l'histoire des otages de 1942-1943, choisis et exécutés, qui rejoignent du même coup les déportés et les massacrés d'août 1944. Toutefois, si la cérémonie annuelle d'avril permet de fleurir cette plaque, aucune association ne porte aujourd'hui cette mémoire²² et l'on peut penser qu'un certain amalgame doit toujours être fait par les participants à ces commémorations entre ces otages de 1942 – désignés – et ceux d'août 1994 – aveuglément choisis et de ce fait improprement qualifiés sur la plaque qui leur rend hommage.

Mais pour terminer, notons la permanence de certaines mémoires, en revenant une fois encore sur le destin des 230 déportées à Auschwitz en janvier 1943. C'est d'abord la FNDIRP de la Seine-Saint-Denis qui prend le relais de l'UFF pour organiser les cérémonies d'hommage au fort, autour d'anciennes « 31 000 »²³ revenues de déportation, dont Marie-Claude Vaillant-Couturier ou Madeleine Odru. Depuis quelques années, c'est l'association « Mémoire Vive » qui y contribue. Pour le 60^e anniversaire, une brochure est notamment éditée avec les

²¹ S. Choumoff fait partie de ceux qui ont pu en réchapper. Sur cette dimension individuelle dans le choix des otages, se reporter notamment à notre ouvrage (Fontaine, 2005 : 34-35). S. Choumoff a publié un premier article sur le sujet en octobre 1982.

²² En 2002, pour le 60^e anniversaire de l'exécution, les démarches de S. Choumoff – « en tant qu'unique survivant de la désignation des 46 otages » – auprès du ministère de la Défense et de sa Direction à la mémoire, au patrimoine et aux archives (DMIPA) pour organiser une nouvelle cérémonie n'aboutissent pas. Archives privées de S. Choumoff.

²³ Les 230 sont immatriculées dans la série des 31 000 à Auschwitz.

deux mairies – des Lilas et de Romainville –, le Conseil général et le musée de l'Histoire vivante de Montreuil. Désireuse de ne plus seulement commémorer Danielle Casanova mais toutes les « 31 000 », l'association réussit en janvier 2003 à faire poser une plaque à l'entrée du fort, par les deux maires des Lilas et de Romainville, Daniel Guiraud et Corinne Valls, et par le président du Conseil général, Robert Clément. Aucun nom en particulier n'y figure.

Conclusion

Aujourd'hui, le site va être cédé par le ministère de la Défense et pleinement intégré aux politiques urbaines. Si, d'évidence, le paysage mémoriel va être modifié, comment s'opèrera ce tournant et sur quelles dénominations mettra-t-il l'accent ? Ces processus de qualification-déqualification-requalification insisteront-ils sur les mémoires particulières de certaines victimes ou sur l'histoire d'ampleur nationale de ce camp allemand, sur des dimensions communautaires ou plus universelles ? Nous espérons avoir montré que leur analyse – et peut-être aussi le choix public qui sera un élément clé des processus à l'œuvre – devra, en tout cas, tenir compte des qualifications précédentes qui trouvent leurs sources autant dans l'histoire et les fonctions joués par ce camp allemand sous l'Occupation, que dans les mémoires du lieu et de ses victimes. Sur ce plan, le pluriel est une exigence et une richesse, et nous validerons donc, au terme de cette histoire des qualifications du lieu, l'expression « des forts de Romainville ».

Références

- Barcellini S., Wieviorka A., 1995, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Graphein.
- Choumoff S., 1982, « Il y a quarante ans, l'exécution de 116 otages le 21 septembre 1942 », *Le monde juif, la revue du Centre de Documentation Juive Contemporaine*, 108, pp. 151-159.
- Durand P., 1985, *Qui a tué Fabien ?*, Paris, Éd. Messidor.
- Eismann G., 2005, *La Politique de « maintien de l'ordre et de la sécurité » conduite par le Militärbefehlshaber in Frankreich et ses services entre 1940 et 1944*, thèse de doctorat en sciences politiques, IEP Paris.
- Fayolle S., 2003, « Danielle Casanova et les enjeux de mémoire », pp. 347-368, in : Gilzmer M., Levisse-Touzé Ch., Martens S., dirs, *Les femmes dans la Résistance en France*, Paris, Tallandier.
- Fontaine Th., 2005, *Les oubliés de Romainville, un camp allemand en France (1940 -1944)*, Paris, Tallandier.
- 2007, « Les politiques répressives en France occupée : l'exemple du camp d'internement installé au fort de Romainville, 1940-1944 », pp. 69-90, in : Garnier B., Leleu J.-L.,

- Quellien J., dir., *La répression en France, 1940-1945*, Caen, Éd. du CRHQ.
- 2008a, « Répression et persécution en France occupée. Chronologie, 1940-1944 », *Online encyclopedia of mass violence*, www.massviolence.org.
- 2008b, « Compiègne-Romainville : deux camps, une seule entité. Questions autour d'une dénomination », pp. 151-158, in : Delage Chr., dir., *Le camp de Royallieu (1941-1944). De l'histoire au Mémorial*, Compiègne, Le Mémorial de l'internement et de la Déportation, Camp de Royallieu.
- Husser B., Besse J.-P., Leclère-Rosenzweig Fr., 2008, *Frontstalag 122, Compiègne-Royallieu. Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise.
- Namer G., 1987, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Peschanski D., 2004, *La France des camps*, Paris, Gallimard.
- Ouzoulias A., 1945, *La vie héroïque du colonel Fabien*, Paris, Éd. sociales.
- Wieviorka A., 1992, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon.

> PARCOURS DANS LES CAMPS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

CÉDRIC NEVEU

Centre de recherche d'histoire quantitative

Université de Caen

Fondation de la Résistance

neveucedric@yahoo.fr

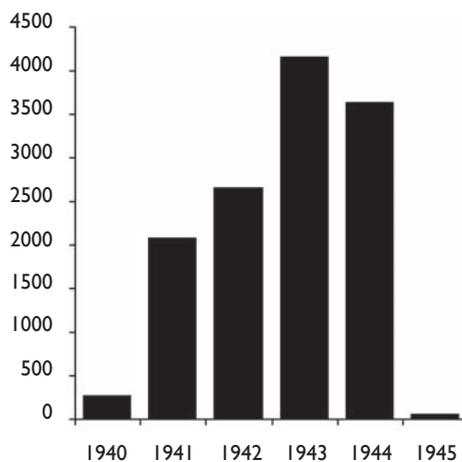
LE SYSTEME CARCÉRAL EN MOSELLE ANNEXÉE (1940-1944)

Résumé. — De 1940 à 1945, les services répressifs nazis utilisent près de 45 lieux différents pour interner ceux qui s'opposent à la politique du *Gauleiter* Josef Bürckel. Ces centres de détention s'inscrivent dans un système complexe, organisé en fonction de l'autorité en charge de la détention et de la sanction prononcée contre les personnes reconnues coupables de crimes et de délits contre la politique de nazification. Au moins 14 000 personnes sont ainsi internées dans les maisons d'arrêts, les prisons de police ou les prisons militaires. 62 ans après, la mémoire de l'Annexion n'a retenu qu'un seul de ces lieux : le fort de Queuleu, camp spécial ss entre octobre 1943 et août 1944, centre de torture de la Gestapo de Metz. D'abord lieu de souvenir des anciens internés, il est très rapidement devenu le symbole des souffrances de la population mosellane pendant l'Annexion, occultant par là les dizaines d'autres lieux tombés dans l'oubli et disparus du paysage pour certains. Ce processus de requalification s'est alors accompagné d'une déqualification des autres lieux de détention en Moselle.

Mots clés. — Répression, système carcéral, Moselle, Gestapo, Justice, Queuleu.

62 ans après, que reste-t-il des lieux de détention en Moselle ? Hormis le fort de Queuleu, presque rien : le camp de Woippy a disparu sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation ; au Grand Séminaire, les étudiants ont repris leurs activités, ignorant que le site a abrité pendant deux ans et demi la prison de police de la Gestapo de Metz. À la maison d'arrêt, une plaque est apposée, mentionnant les 1 198 internés résistants de la prison alors que plus de 8 000 personnes y ont été détenues. Seul le fort de Queuleu, camp spécial de l'octobre 1943 à août 1944, est resté présent dans l'espace public et dans la mémoire collective mosellane, en raison notamment des tortures qui y ont été pratiquées. Dans les années 70, impulsé par les associations de déportés et de résistants, un mémorial départemental de la Résistance et de la Déportation ainsi qu'un musée sont installés sur le site. D'abord lieu du souvenir des anciens internés et des victimes du nazisme, Queuleu s'est peu à peu transformé en lieu de mémoire de l'Annexion, de la Résistance et des souffrances endurées par la population mosellane. À la même période, plusieurs ouvrages ont été publiés sur la répression et la résistance par des historiens-acteurs (Burger, 1973, 1976 ; Neigert, 1978) ou des chercheurs allemands (Wolfanger, 1982) qui ont permis de faire émerger la figure symbolique du fort de Queuleu. Cependant, cette mise en valeur s'est accompagnée d'un mouvement d'occultation du reste des lieux de détention en Moselle. Pourtant, bien d'autres sites furent utilisés par la police et la Justice nazie pour interroger, torturer et détenir les victimes de la répression. Nos recherches ont permis d'identifier 45 sites utilisés par les services répressifs pour interner les 14 000 victimes de la répression : maison d'arrêts, prisons de police, locaux d'arrêts dans les gendarmeries, les postes de police ou les commissariats douaniers, casernes utilisés ponctuellement etc. En raison de cette importance quantitative, nous ne retiendrons ici que les lieux de détention relevant de la Justice ou de la Gestapo, c'est-à-dire les deux principaux acteurs de la répression pendant l'Annexion, soit 18 sites au total.

Graphique 1 : Évolution des arrestations en Moselle, 1940-1945.



De 1940 à 1945, ces lieux font partie d'un système qui ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux changements de la politique répressive. La Justice – qu'elle soit militaire ou civile – et la Gestapo disposent de leurs propres lieux de détention qui, s'ils interagissent au sein d'un système carcéral dont les ramifications s'étendent jusqu'au sein du Reich, n'en ont pas moins leurs spécificités. Les prisons de la Justice sont des structures codifiées, au statut unique, dont les moindres détails sont organisés par des plans d'application des peines. Les prisons de la Gestapo sont des lieux flexibles, multifonctionnels, où se superposent différents statuts reflétant les missions confiées à la police politique du Troisième Reich. Nous présenterons ici ces deux systèmes et leur évolution avant de réfléchir à leur héritage mémoriel dans la Moselle actuelle.

Le système carcéral judiciaire

En Moselle, deux systèmes judiciaires cohabitent pendant toute l'Annexion : la Justice civile et le système judiciaire militaire dépendant de la *Wehrmacht*, chacun disposant de ses codes pénaux et de ses procédures spécifiques. Pour la Justice civile, les prisons relèvent du ministère de la Justice tandis que pour la Justice militaire, c'est la *Wehrmacht* qui administre les établissements.

Les prisons judiciaires civiles

Dès les débuts de l'Annexion, le *Gauleiter* Bürckel engage une politique de fusion judiciaire de la Moselle avec le reste du Reich. Le code pénal est progressivement introduit, les juridictions allemandes remplacent les cours françaises et un tribunal spécial pour la Lorraine, chargé de punir les délits politiques¹, est créé à Metz. La fusion judiciaire est définitive avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 1942, du droit pénal et du code de procédure pénal du Reich². Les peines prononcées par les tribunaux allemands sont alors purgées dans différents établissements selon un plan d'application des peines minutieux.

Le 30 septembre 1940, les services d'Heinrich Welsch, procureur général près la cour d'appel de Deux-Ponts, publient un plan d'application des peines provisoires³ qui rattache les ressorts judiciaires de Metz, Thionville et Sarreguemines à la cour d'appel de Deux-Ponts.

¹ AD 57 : *Verordnungsblatt für Lothringen*, 1941 : 2^e Ordonnance du 14 février 1941 sur les dispositions provisoires en matière de justice.

² AD 57 : *Verordnungsblatt für Lothringen*, 1942 : Ordonnance du 9 mars 1942 sur l'introduction du droit pénal et du code de procédure pénal allemands en Lorraine.

³ AD 57 : I W 795/2 : Plan d'application des peines provisoires pour la Lorraine, 30 septembre 1940.

Graphique 2 : Le système carcéral judiciaire en Moselle
(30 septembre 1940-1^{er} juillet 1942).

Ressorts Judiciaires	Détention ou peine jusqu' à 1 semaine	Détention ou Peine jusqu' à 3 mois	Détention ou peine de plus de 3 mois	Zuchthaus
Thionville	Landgerichtgef ängnis Thionville	Strafgef ängnis und Untersuchungshaftanstalt Metz	Pisons du ressort de la cour d'Appel de Zweibrücken (Sarbruck, Pirmasens, Zweibrücken ...)	Amberg, Ludwigsburg ou Aichach
Metz	Strafgef ängnis und Untersuchungshaftanstalt Metz	Strafgef ängnis und Untersuchungshaftanstalt Metz	Pisons du ressort de la cour d'Appel de Zweibrücken (Sarbruck, Pirmasens, Zweibrücken ...)	Amberg, Ludwigsburg ou Aichach
Sarreguemines	Strafgef ängnis Saarbrücken puis Landgerichtgef ängnis Sarreguemines	Strafgef ängnis Saarbrücken puis Landgerichtgef ängnis Sarreguemines	Strafgef ängnis Saarbrücken	Amberg, Ludwigsburg ou Aichach

Ce schéma général connaît une première modification avec la création, en février 1941, du tribunal spécial pour la Lorraine. Quel que soit le lieu de détention, toutes les personnes qui font l'objet d'une procédure de ce tribunal sont transférées à la prison de Metz, établissement de détention préventive officiel du tribunal spécial. Une seconde modification intervient à compter du 6 juin 1941. La prison de Sarreguemines, inutilisée depuis le début de l'Annexion, accueille ses premiers détenus. Jusqu'à trois mois de détention, le détenu reste dans cette prison ; au-delà, le transfert est effectué vers la prison judiciaire de Sarrebruck, à l'exception des prévenus relevant du tribunal spécial.

Le 1^{er} juillet 1942, l'entrée en vigueur du plan d'application des peines définitif pour la Lorraine achève la fusion du système carcéral judiciaire mosellan avec celui du Reich. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce plan, sachant que ce dernier est l'objet de quatorze modifications jusqu'en février 1944⁴. En résumé, la durée de détention maximum pour les prisons de Thionville et Sarreguemines est fixée à trois semaines et à six mois pour la prison de Metz. Pour les condamnations de plus de six mois, pour les peines particulières (travaux forcés, peine de mort, peine à perpétuité...), en fonction de la nationalité et du statut racial du condamné, de son sexe et de son âge, s'il est apte ou non au travail extérieur, d'autres établissements d'exécution de peine sont compétents. C'est donc un système extrêmement encadré qui organise l'incarcération des condamnés mosellans, système qui perdure jusqu'à la panique de septembre 1944.

⁴ AD 57 : I W 807 : Procédures d'exécution, 1942-1944.

Les prisons de la *Wehrmacht*

Bien que la Moselle soit soumise à l'administration d'un pouvoir civil, elle n'est pas exclue de l'influence de la *Wehrmacht*. Avec son Annexion, la Moselle est intégrée à la XII^e région militaire (*Wehrkreis XII*) dont le siège se trouve à Wiesbaden. La *Wehrmacht* installe plusieurs *Kommandantur* dans les principales places de Moselle ainsi que des bureaux de recrutement militaire. Jusqu'en 1943, une seule maison d'arrêt de la *Wehrmacht* existe en Moselle, à Metz, rue de Cambout alors qu'à Thionville, Sarrebourg ou Sarreguemines, il s'agit de prisons d'arrêt pour les soldats indisciplinés. La prison militaire de Metz est utilisée pour les soldats allemands appréhendés pour ivresse, absence non autorisée, vol ou désertion, mais en tant que maison d'arrêt (*Wehrmachthaftanstalt*), elle n'est pas compétente pour l'exécution des peines prononcées par des tribunaux militaires. Les soldats condamnés sont alors transférés vers les prisons militaires du Reich (*Wehrmachtgefängnis*). En août 1942, l'introduction du service militaire dans la *Wehrmacht* modifie considérablement cette situation. Les désertions se multiplient après les premières vagues d'incorporation. La maison d'arrêt militaire ne suffisant plus, la *Wehrmacht* crée une autre prison militaire au fort de Plappeville, au nord-ouest de Metz. Cette prison devient alors la maison d'arrêt du tribunal de la 462 Div., tribunal spécial pour les Lorrains et les Luxembourgeois déserteurs (Stroh, 2006 : 95). Après leurs condamnations, ceux-ci sont transférés vers le système des camps disciplinaires de la *Wehrmacht* de la région de l'Ems au nord de l'Allemagne (Lingen, Papenburg, Esterwegen etc.). Ponctuellement, les ouvrages Saint-Julien et Saint-Quentin, de la ceinture fortifiée de Metz, sont également utilisés comme lieu de détention. Enfin, en mars 1944, la *Wehrmacht* transforme la citadelle Vauban de Bitche, dans l'est de la Moselle, en maison d'arrêt militaire.

Les centres de détention de la Gestapo en Moselle annexée

Jusqu'à l'aménagement du Grand Séminaire en janvier 1942, seule une prison de police existe à Sarrebourg pour les besoins du *Kommando* local de la *Sipo*. Les autres services utilisent de manière pragmatique les prisons judiciaires de Metz, Thionville et Sarreguemines, les détenus de la police et de la Justice étant différenciés sur les registres d'écrou. Cependant, des problèmes de place semblent se faire jour à la prison de Metz, puisque d'octobre 1941 à décembre 1941, la *Sipo* interne provisoirement des détenus de police au fort de Queuleu bien avant la transformation d'une casemate de cet ouvrage fortifié en camp spécial ss⁵.

⁵ BAVCC : Prisons en France : Carton 8 : Moselle : La 9236-9241 : Rations journalières des détenus placés au fort de Queuleu par la *Sipo* de Metz et nourris par la prison de police, 2 octobre 1941 au 1^{er} décembre 1941.

La prison de police du Grand Séminaire

En janvier 1942, la *Sipo* de Metz aménage une prison de police dans une aile du Grand Séminaire de Metz dont les vastes bâtiments sont vides depuis le transfert des séminaristes à Spire à l'automne 1940 (Wolfanger, 1978 : 107). Comme évoqué pour la Neue Bremm⁶, les prisons de police sont conçues comme des lieux de détention souples dans leur organisation, multifonctionnels, indépendants de la Justice et sans autre finalité que l'enfermement. En créant une prison de police au Grand Séminaire, la *Sipo* dispose d'un lieu indépendant où elle peut placer sans contrainte les personnes qu'elle arrête en attendant de statuer sur leur sort.

L'étude de la documentation existante⁷ laisse apparaître une large improvisation dans l'aménagement du bâtiment et son organisation : grillage métallique des fenêtres hâtivement posés, fouille à l'entrée sommaire, absence d'œilletons sur les portes des vingt-quatre cellules, pannes d'électricité récurrentes etc. Pour ne citer qu'un exemple, la Gestapo est contrainte d'utiliser le logement personnel du gardien en chef pour procéder aux interrogatoires⁸. Si la Gestapo de Metz place les détenus et décide de leur sort, l'administration quotidienne revient à la préfecture de police de Metz. Celle-ci fournit le personnel de surveillance parmi les effectifs de la *Schupo*, mais force est de constater que ce personnel fait défaut tant quantitativement que qualitativement⁹. Signe de cette improvisation, les évasions se multiplient : au moins 60 tentatives réussies entre février 1942 et décembre 1943. Concernant le quotidien des détenus, nous disposons de plusieurs rapports de la prison. Les détenus bénéficient de trois repas par jour et d'une promenade quotidienne. La plupart sont astreints à des travaux quotidiens dans la prison (cuisines, ménage, livraisons) et certains dans des *Kommandos* extérieurs de travail. Au Grand Séminaire, les détenus ne sont que de passage. À l'issue d'une détention n'excédant pas en moyenne quinze jours, plusieurs cas de figures sont envisageables : la remise en liberté ; l'internement dans une prison judiciaire en Moselle dans le cadre d'une procédure pénale ; l'expulsion vers la France, le Grand Séminaire étant utilisé comme centre de regroupement des détenus à expulser (*Ausweisungshäftlingen*) avant l'application de la mesure d'expulsion ou encore le placement dans un transport collectif de détenus.

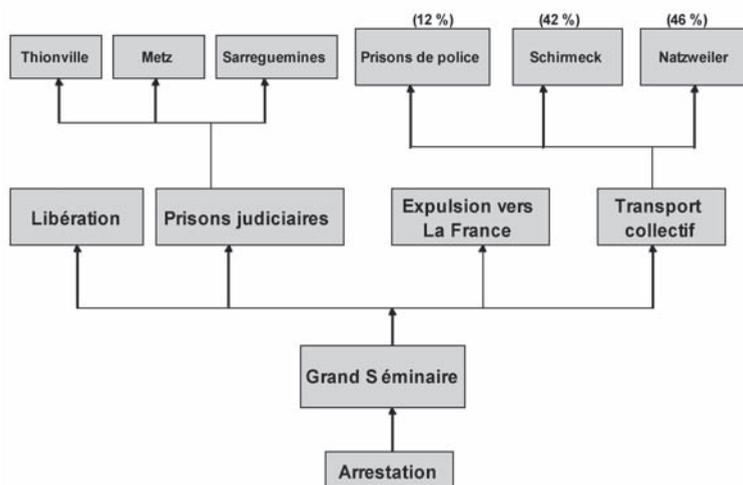
⁶ Nous renvoyons le lecteur à notre contribution dans le présent volume : « La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée (juin 1943-décembre 1944) ».

⁷ AD 57 : I W 447 : Chambre d'arrêt dite « prison de police » (*Polizeigefängnis*). Organisation générale, arrestations, surveillance et travail de détenus, 1941-1944.

⁸ AD 57 : I W 447 : Rapport du responsable de la prison de police de Metz au préfet de police de Metz du 24 août 1942.

⁹ Lorsque du personnel est enfin mis à disposition, il est souvent inadapté. Ainsi, le 22 mai 1943, quatre hommes de la *Schupo* sont affectés à la prison de police : deux ne savent pas se servir d'une arme, ne savent ni lire, ni écrire, et l'un des deux à les pieds déformés, un troisième est presque sourd et est considéré comme inapte physiquement et mentalement. AD 57 : I W 1477 : Notes de la prison de police de Metz du 23 mai 1943 et du 11 juin 1943.

Graphique 3 : Le Grand Séminaire dans le système carcéral (janvier 1942-août 1943).



Le mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, des transports quittent le Grand Séminaire, le plus souvent vers d'autres prisons de police du Reich, vers le camp de sécurité et de rééducation de Schirmeck ou vers des camps de concentration, pour l'essentiel le camp de Natzweiler en Alsace¹⁰. Jusqu'à la fin de l'année 1943, la prison de police du Grand Séminaire devient ainsi la plaque tournante de la déportation vers Natzweiler et Schirmeck, c'est-à-dire de la déportation non-judiciaire. Pour ne prendre que l'exemple de Natzweiler (Steggmann, 2003), outre sa fonction de camp de concentration intégré dans le système concentrationnaire nazi et qui reçoit des déportés de toute l'Europe, le camp a ainsi une fonction régionale pour les services locaux de la Gestapo tout comme Buchenwald pour la Thuringe, Dachau pour la Bavière ou Mauthausen pour l'Autriche.

Pourquoi cette création ? La première explication est matérielle : la prison de Metz est pleine. La répression n'a cessé de s'accroître tout au long de l'année 1941 face à la résistance croissante de la population aux mesures de germanisation notamment avec l'introduction du Service du Travail du Reich (RAD) au printemps 1941. À la maison d'arrêt de Metz, au 1^{er} juin 1941, on recense 452 entrées ; au 31 décembre 1941, on relève 1 790 incarcérations. Une autre explication est peut-être à trouver dans l'afflux en Moselle, au printemps et surtout à l'automne 1941, de milliers de travailleurs civils de l'Est et de prisonniers de guerre de l'Armée Rouge. Ceux-ci viennent travailler dans les usines, les mines ou comme ouvriers agricoles. La présence de ces populations est source d'inquiétude pour les autorités nazies : elles risquent de porter atteinte à la communauté raciale

¹⁰ AD 57 : 1 W 447 : Rapport du responsable de la prison de police de Metz au *ss-Brigadeführer* Diehm du 14 février 1943 et note à la *Sipo* de Metz EK 1/II du 24 juin 1943.

populaire par les contacts avec la population allemande et de nuire à l'économie de guerre par des sabotages, leur refus de travailler ou en s'enfuyant de leur usines. Pour cette main-d'œuvre de l'est européen, c'est la *Sipo* et non la Justice qui intervient et décide des mesures à prendre. On peut penser que le Grand Séminaire permet à la *Sipo* de Metz de disposer d'un lieu où elle peut rassembler les travailleurs fautifs avant de les envoyer vers un camp de rééducation tel Schirmeck ou dans les cas les plus graves (relations sexuelles avec une allemande, rupture de contrat de travail, pillage, etc.) un camp de concentration.

La prison de police du Grand Séminaire ne résout pas le problème de la surpopulation carcérale. Malgré la faible durée de détention et la rotation des effectifs, la prison est très rapidement surpeuplée : au 28 mai 1942, 135 personnes sont détenues, 165 en janvier 1943, 180 en février et plus de 200 en décembre 1943 alors que la capacité normale est de 60 prisonniers¹¹. Entre janvier 1942 et août 1944, au moins 6 000 personnes sont internées au Grand Séminaire. Cette surpopulation commence à créer des problèmes d'hygiène mais aussi sanitaires (gale, tuberculose). Les autorités craignant la déclaration d'épidémies, d'autres lieux de détention sont nécessaires.

Les camps de Woippy et Queuleu

En août 1943, une extension de prison de police (*Erweitertes Polizeigefängnis*) est construite sur le site de la commune de Woippy¹². Sous l'autorité du *ss-Hauptsturmführer*, Fritz Kirchdorfer, ce camp de baraques peut accueillir jusqu'à 650 prisonniers, placés sous la surveillance de fonctionnaires de la *Kripo* et d'employés de l'administration pénitentiaire. Les détenus sont contraints de travailler aux usines Hobus, appartenant au groupe Hermann Göring, situées de l'autre côté de la route nationale qui longe le camp. Le seul document conservé, à savoir le registre alphabétique des prisonniers, qui ne contient que les noms et prénoms des détenus et leur matricule, laisse penser qu'au moins 4 000 détenus sont passés par ce camp en moins d'un an d'existence : Mosellans, *Ostarbeiters*, requis français, etc¹³. Woippy marque une rupture dans le système carcéral puisqu'il est le premier lieu où la torture et les brimades physiques sont institutionnalisées dans la vie quotidienne du détenu. Tous les témoignages de prisonniers parlent des séances de gymnastique du commandant, de la nourriture insuffisante, des coups et des tabassages en règle. Les similitudes avec le camp voisin de la Neue Bremm sont frappantes, même si les conditions de détention à Woippy sont beaucoup moins dures que dans le camp sarrois. En outre, à partir de 1944, il

¹¹ AD 57 : I W 447 : Rapport du responsable de la prison de police de Metz au *ss-Brigadeführer* Diehm du 14 février 1943 et rapport au préfet de police daté du 6 décembre 1943.

¹² Archives de la Justice militaire, Le Blanc : Dossier d'Anton Dunckern : Organigramme du BDS pour la Lorraine-Sarre-Palatinat, 1943.

¹³ AD 57 : J 7042 : Liste des internés du camp de Woippy, 1943-1944.

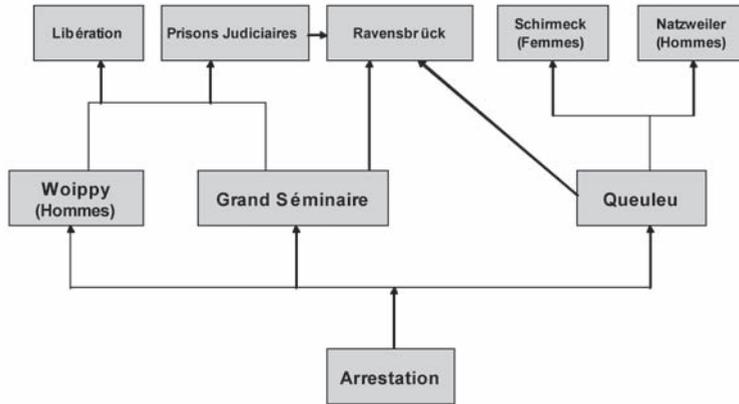
est attesté que de nombreux détenus soviétiques sont extraits du camp puis sommairement pendus dans les environs d'Augny-Marly.

Quelques semaines plus tard, en octobre 1943, la Gestapo de Metz aménage un *ss-Sonderlager* au sein de la casemate A du fort de Queuleu, après avoir demandé la mise à disposition de l'ouvrage à l'autorité militaire. À la suite d'une tentative de sabotage sur la voie ferrée en août 1943, la Gestapo de Metz a mis à jour une vaste organisation de résistance d'obédience communiste, le groupe « Mario » Jean Burger. Pour mener à bien ses investigations, la Gestapo souhaite rassembler les résistants dans une prison spéciale. Le but est de pouvoir regrouper toutes les personnes arrêtées dans un même lieu, à l'écart de la ville et offrant des garanties de sécurité maximales. Cyniquement, le commandant en chef de la *Sipo-SD* pour la Lorraine-Sarre-Palatinat donne comme raison supplémentaire les cris des suppliciés s'échappant des caves de la Gestapo et entendus par le voisinage. Cette genèse le différencie profondément du camp de Woippy en ce sens que Queuleu n'est pas, dans un premier temps, un lieu d'internement installé pour faire face à la surpopulation carcérale mais un centre d'interrogatoire et de détention dans le cadre d'une opération de répression spécialisée visant à démanteler l'activité communiste en Moselle¹⁴. La direction du camp est confiée au *Sturmscharführer* Georg Hempten qui possède un détachement de jeunes *Waffen-ss* âgés d'à peine dix-huit ans, le préfet de police de Metz ne disposant pas des effectifs de Schupo nécessaires. Nous évoquerons rapidement ici les terribles conditions de détention au fort, plusieurs ouvrages y faisant longuement allusion (Forthoffer, 1970 ; Burger, 1973 ; Hoeffel, 1978) : détenus contraints de rester assis toute la journée, un bandeau sur les yeux, roués de coups dans des conditions d'hygiène déplorable (vermines, maladies pulmonaires etc). 36 détenus sont assassinés par le commandant ou les jeunes *ss* sans qu'aucune sanction ne soit prise par la hiérarchie. Le 17 août 1944, plusieurs transports vident le fort de la majorité des détenus : les hommes vers Natzweiler, les femmes vers Schirmeck et les responsables de la résistance vers la prison de Deux-Ponts. Les derniers prisonniers sont évacués le 31 août 1944 vers le camp de Woippy. Pendant ses dix mois d'existence, au moins 1 400 personnes sont internées à Queuleu.

Quelles sont les conséquences de la création de ces deux camps ? L'absence d'archives pour Queuleu et Woippy, pour le Grand Séminaire après décembre 1943, et le dépeuplement des documents à disposition ne permettent d'émettre que des hypothèses de travail exposées dans le graphique suivant.

¹⁴ Le *Befehlshaber der Sipo-SD* (BDS), Anton Dunckern, le présente comme une section de la Gestapo spécialisée dans les affaires communistes. Archives de la Justice militaire, Le Blanc : Dossier d'Anton Dunckern, Nr. 279/7472. Procès-verbal d'interrogatoire par le capitaine Bernier en date du 14 octobre 1949.

Graphique 4 : Les prisons de la Gestapo dans le système carcéral (août 1943-septembre 1944).



La Gestapo dispose désormais de trois lieux de détention où elle peut répartir les détenus relevant de sa compétence en fonction de la gravité de leur cas. Les personnes dont l'affaire est susceptible d'être transmise à la Justice, ou pour lesquelles des investigations supplémentaires sont nécessaires, sont incarcérées dans les deux prisons de police. Nous ne disposons pas d'éléments suffisants qui permettraient d'établir les critères de la répartition : on peut juste avancer que seuls des hommes sont internés au camp de Woippy, et pour des motifs d'ordre politique (écoute de la radio, passage clandestin de la frontière, insoumission au service militaire, aide à désertion) ; les autres, dont les femmes, au Grand Séminaire. La majorité des internés sont soit libérés, soit transférés dans une prison judiciaire pour être traduits devant un tribunal, souvent le *Sondergericht*. Au fort de Queuleu, la Gestapo est maîtresse des internements, des libérations (une trentaine), ainsi que des transferts sans limitation de la période de détention¹⁵. Cependant, en étudiant la détention moyenne, on constate qu'au bout de trois mois, la Gestapo prend une décision. Si le dossier est considéré comme grave, le détenu est placé, dans la majorité des cas, sur une liste de transport vers le camp de concentration de Natzweiler pour les hommes, ou vers le camp de Schirmeck pour les femmes. Ceux pour lesquels les charges sont les moins lourdes sont transférés vers le camp de Woippy ou une autre prison messine. Un cas particulier retient l'attention, le transfert vers Ravensbrück des femmes arrêtées pour avoir aidé activement un insoumis ou un déserteur de la *Wehrmacht*, souvent un membre de leur famille. Ces transferts sont effectués depuis la maison d'arrêt, le Grand Séminaire ou Queuleu, comme le 19 janvier 1944 où une vingtaine de femmes sont retirées de ces différentes prisons puis déportées au camp de Ravensbrück.

¹⁵ Le camp est d'ailleurs rattaché administrativement aux services de la Gestapo. Archives de la Justice militaire, Le Blanc : Dossier d'Anton Dunckern, Nr. 279/7472. Organigramme du BDS pour la Lorraine-Sarre-Palatinat, sans date.

Queuleu, au cœur d'un processus de requalification et de déqualification

Le *ss-Sonderlager* est l'objet d'un investissement mémoriel très important dans les années 60-70, investissement parallèle à l'histoire du groupe de résistance « Mario » Jean Burger. C'est le docteur Léon Burger, frère de Jean Burger, ancien résistant et déporté, qui écrit l'historique du groupe (Burger, 1976) et le livre de référence sur le fort de Queuleu (Burger, 1973). Ce lien entre le groupe « Mario » et le fort a une réalité historique puisque la majorité des internés sont des membres de ce groupe ou des sympathisants. Cependant, ce travail s'inscrit également dans une démarche de légitimité du groupe « Mario » qui n'est pas reconnu comme organisation de résistance par le ministère des Anciens Combattants¹⁶. Cette histoire-mémoire du fort, indispensable en raison de l'absence d'archives originales, s'est aussi accompagnée d'un processus de requalification du lieu : camp de la Gestapo, camp spécial *ss*, camp de concentration, camp de « NN », etc. Les brutalités commises contre les prisonniers, les gardiens *ss*, le secret sur l'existence du camp et le transfert de la majorité de ses prisonniers vers des camps de concentration sont autant de d'éléments qui ont contribué à ce processus. Pour ne prendre qu'un exemple, en raison du secret maintenu par les autorités allemandes sur l'existence de Queuleu, les détenus ont été considérés comme des « NN », alors que le décret de Keitel n'a jamais été appliqué en Moselle¹⁷. Ce double-mouvement de requalification et de focalisation mémorielle sur le fort de Queuleu s'est fait au détriment des autres lieux de la répression en Moselle, victimes d'une déqualification progressive, voire de disparition comme Woippy, le siège de la Gestapo, Plappeville, ou encore la prison militaire rue de Cambout. En outre, cette mémoire partielle par rapport aux autres lieux de détention, l'est également par rapport au fort de Queuleu lui-même. Les histoires du fort (le camp de prisonniers de guerre français puis yougoslaves, la prison de police, l'existence d'un *Kommando* du camp de concentration de Natzweiler dans une autre partie du fort, le camp de détention des collaborateurs après la libération) ont été consciemment ou inconsciemment occultées. Dans la mémoire et même dans l'historiographie de l'Annexion, le fort de Queuleu est le camp de la résistance mosellane et du groupe « Mario » Jean Burger. Cependant, depuis plusieurs années, le fort est à son tour menacé de disparition. Malgré les efforts de l'Amicale du fort de Queuleu et les visites nombreuses, notamment de scolaires, aucun projet de mise en valeur de ce lieu n'a pu aboutir, en raison d'une vraie volonté politique et, aujourd'hui, l'ouvrage, parcouru pour les joggers, se trouve dans un état de délabrement très avancé.

¹⁶ Après une longue bataille juridique et administrative, le groupe est finalement reconnu en 1986.

¹⁷ Promulgué en décembre 1941, le décret *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard) s'applique à l'ensemble des territoires occupés à l'ouest, alors que l'Alsace et la Moselle sont annexées au Reich.

Conclusion

De 1940 à 1944, c'est donc un système carcéral complexe et sans cesse en évolution qui fonctionne en Moselle annexée. Pourtant, la mémoire n'a retenu qu'un lieu, le fort de Queuleu, camp des résistants et centre de torture de la Gestapo, au détriment d'autres lieux de détention dont l'étude historique est essentielle pour la compréhension et l'analyse des processus répressifs en Moselle annexée. La requalification du fort de Queuleu en lieu emblématique de la souffrance de la population s'est accompagnée d'une déqualification des autres acteurs du système carcéral. Cette mémoire déficiente se situe dans le cadre bien particulier de la Moselle, annexée à deux reprises, victimes des vicissitudes de l'histoire. Ici, bien plus qu'ailleurs, le rapport à cette période dramatique est très compliqué et loin d'être apaisé, tant en Alsace-Moselle que dans la « France de l'intérieur » comme le montre la question des Malgré-nous et les polémiques mémorielles qui s'agitent encore au tour du drame d'Oradour. C'est donc par un travail d'histoire, face à la disparition des témoins, que peuvent émerger des lieux oubliés et donc une mémoire collective.

Références

- Burger L., 1973, *Tragédies mosellanes. Le Fort de Queuleu à Metz*, Metz, Hellenbrand.
- 1976, *En Moselle, résistance et tragédies pendant la Seconde Guerre mondiale*, Metz, Hellenbrand.
- Forthoffer F., 1970, *Le Satan au Fort de Queuleu, 1943-1944. Recueil de témoignages contre Hempten, commandant du Fort en 1943-1944*, Betting-les-Saint-Avold, chez l'auteur.
- Hoeffel C., 1978, *Helden und Märtyrer der lothringischen Widerstandsbewegung im ss-Sonderlager Fort de Queuleu*, Strasbourg-Meinau, Imprimerie ICAL.
- Neigert M., 1978, *Internements et déportation en Moselle, 1940-1945*, Metz, Centre de recherches des Relations internationales de Metz, sa Paradis, Lunéville.
- Stroh F., 2006, *Les Malgré-Nous de Torgau, des insoumis alsaciens et mosellans face à la justice militaire nazie*, Sarreguemines, Éd. L'Incongruiste.
- Wolfanger D., 1982, *Nazification de la Lorraine mosellane*, Sarreguemines, Pierron.

> PARCOURS DANS LES CAMPS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

DANIEL WEYSSOW

Fondation Auschwitz, Bruxelles

Info.fr@auschwitz.be

LE SIÈGE DE LA GESTAPO À BRUXELLES. UN NON-LIEU DE MÉMOIRE

Résumé. — Pour des victimes des lieux de détention, de concentration et d'extermination, le siège bruxellois de la Gestapo incarne le début de leurs tourments. Après y avoir subi interrogatoires et tortures, les personnes séquestrées étaient ramenées à la prison de Saint-Gilles ou déportées vers Breendonck ou Auschwitz *via* Malines. À l'avant-poste des camps précités, le siège de la Gestapo abritait le commandement et le personnel chargés d'organiser la traque aux résistants et aux Juifs. Observant que les sièges de la Gestapo, à l'exemple de ceux de Berlin, Paris ou Lyon, ont été au cours de ces dernières années reconnus comme des lieux de mémoire à part entière – ils peuvent être visités et abritent pour la plupart des musées ou des centres de documentation –, nous nous sommes demandés ce qu'il en était à Bruxelles. À l'exception d'un mémorial et d'une plaque murale rappelant l'exploit de l'aviateur Jean de Sélys Longchamp (qui mitrailla le 453 de l'avenue Louise en janvier 1943), rien n'a été fait pour mettre en valeur ces immeubles dont les caves conservent encore les traces du passage de nombreux condamnés à mort. Ils mériteraient pourtant d'être érigés en symbole majeur de l'Occupation en Région bruxelloise.

Mots clés. — Deuxième Guerre mondiale, occupation allemande, *Sipò-sò*, Gestapo, déportation, Résistance, lieu de mémoire, Avenue Louise à Bruxelles, Jean de Sélys Longchamps, témoignages des rescapés des camps.

Les deux lieux de détention et de concentration les plus connus de Belgique sont à l'évidence la Caserne Dossin à Malines, antichambre de la déportation, et le camp de concentration de Breendonck. Mais d'autres lieux de détention, de concentration et d'extermination restent cependant largement ignorés du public. Dans l'agglomération bruxelloise, nous pourrions par exemple citer la Prison de Saint-Gilles où de nombreuses personnes arrêtées par l'occupant furent emprisonnées avant d'être conduites à Malines ou à Breendonck. Nous pourrions aussi évoquer l'Enclos des Fusillés, un cimetière où reposent des résistants des deux Guerres mondiales exécutés à proximité, dans une construction démolie en 1963, le Tir National. Mais s'il devait y avoir un lieu, entre tous, qui exprimerait la mainmise de l'occupant et la quintessence des sévices infligés à leurs innombrables victimes, il serait sans aucun doute opportun de désigner le siège de la *Sipo-SD*¹ qui regroupait les services de police les plus agressifs de l'occupant, dont la Gestapo².

Nous ne conduirons pas ici une étude historiographique des polices allemandes. Notre souci a été d'accomplir un travail de mémoire en repérant les mentions relatives au siège de la Gestapo dans l'espace public bruxellois. La Ville de Bruxelles ne compte aucun musée ou centre de documentation qui ait été auparavant un lieu de détention, de concentration ou d'extermination, bien que tant d'événements tragiques s'y soient déroulés. Ainsi nous est venue l'idée d'enquêter sur le siège de la Gestapo, mais en tant que non-lieu de mémoire, puisque c'est à peine s'il est mentionné dans l'espace public. Que savions-nous, nous, Bruxellois intéressé qui plus est par la problématique de la mémoire, du siège de la Gestapo, cet endroit si souvent cité par les rescapés ? Peu de choses. Aucune étude succincte traitant des immeubles occupés ne nous étant jamais passée entre les mains. Aucune manifestation publique n'y a lieu ou n'y fait référence. Le présent volume offre l'opportunité de songer à cette « curiosité », à ce manque, à cette carence du processus public concernant la reconnaissance d'un lieu de toute première importance.

Mais avant tout, pouvons-nous avancer une réponse à la raison d'être de ce désintérêt pour les bâtiments qui abritaient le siège de la Gestapo à Bruxelles ? Faut-il y voir le fait qu'ils ne se trouvent pas sous tutelle d'une instance publique ? Il est en effet hors de question de les visiter puisqu'ils relèvent de propriétés privées. Une situation figée car certains des propriétaires des appartements craignent qu'une référence plus affirmée à ce sombre passé ne dévalorise leur

¹ *SicherheitsPOLizei et SicherheitsDienst* (Police de sécurité et Service de sécurité).

² *GEheime STAatsPOLizei* (Police secrète d'État). Les diverses polices allemandes furent regroupées sous la bannière de l'Office central de sécurité du Reich, créé en 1939. L'un de ses principaux départements regroupait la *Sipo-SD* dont dépendait la Gestapo. À celles-ci s'ajoutait encore la *Kripo*, la Police criminelle. Cette centralisation des polices fut élaborée à Berlin par Himmler et Heydrich, son bras-droit, celui-là même qui exposa, le 20 janvier 1942, le projet de « solution finale » à la conférence de Wannsee. La Gestapo avait en vue l'arrestation et l'élimination des Juifs, des résistants et des minorités considérées comme indésirables par les nationaux-socialistes.

bien. Dans ces conditions, il paraît difficile d'imaginer que ces immeubles puissent un jour être valorisés à l'instar d'autres biens dédiés aux victimes des crimes et génocides nazis. Par exemple, les pouvoirs publics ont joué un rôle déterminant dans la création – au Fort de Breendonck et à la Caserne Dossin à Malines – du « Mémorial National du Fort de Breendonck » (en 1947) et du « Musée Juif de la Déportation et de la Résistance » (en 1996). Rappelons que ces lieux de mémoire constituaient des « excroissances » de la Gestapo puisque cette dernière les pilotait depuis les bureaux de l'avenue Louise. Par conséquent, ce lieu de non-mémoire mériterait par conséquent devoir être d'autant plus reconnu qu'il nous semble emblématique de toutes les catégories de victimes – juives autant que Résistantes – qui y transitèrent avant que leur destin ne soit scellé.

Cependant, la raison principale de ce désintérêt se situe probablement ailleurs. En effet, que des bâtiments historiques appartiennent à l'État ou à des propriétaires privés, il n'en demeure toujours pas moins possible – moyennant volonté et finance – de les sauvegarder et de les valoriser. Toutefois, pour qu'un lieu historique puisse être reconnu comme tel et ouvert au public, un travail de fond s'impose. Avant tout, il s'agirait de retracer en détail l'« historique » des lieux et d'en établir l'indiscutable intérêt pour la collectivité. Les historiens, institutions et associations œuvrant dans le domaine de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et du patrimoine ont donc à cet égard un rôle déterminant à jouer dans le processus de reconnaissance et de « requalification » de tels immeubles.

Enfin, sans doute existe-t-il une résistance en ce qui concerne les lieux de mémoire qu'occupaient les bourreaux. Si l'on conçoit d'évidence de protéger les lieux dans lesquels les victimes endurèrent tant de souffrances, il n'en va pas nécessairement de même pour les quartiers généraux de l'occupant. Le cas des bureaux de la Gestapo est peut-être plus complexe puisqu'il présente dans ses caves, gravés en ses murs, d'ultimes témoignages de victimes. Néanmoins, après l'attention soutenue portée pour les victimes depuis la fin de la guerre, le temps semble venu, depuis les années 80, de mettre en lumière l'ensemble des rouages de la machine de meurtre nazie. Pour que l'on puisse en apprécier toute la violence et la folie et éclaircir ce qui reste encore à l'être de cette épouvantable histoire. Cette étude a bien entendu des répercussions dans la société civile, car traiter du siège de la Gestapo, c'est découvrir le destin des victimes et réveiller leur mémoire ainsi que celle de la collaboration. Pour la paix sociale et des familles, sans doute valait-il mieux ne pas remuer le bourbier.

Ainsi les informations relatives au siège de la *Sipo-SD* parsèment-elles les ouvrages des historiens, mais aucun ne présente de façon complète et précise l'histoire des sites occupés par les polices de l'occupant. Dans une certaine mesure, les archives, qui se trouvent essentiellement conservées au Centre d'étude et de documentation Guerres et sociétés contemporaines (CEGES) ainsi qu'au Service des victimes de la guerre du ministère des Affaires sociales et de la Santé publique, sont lacunaires. Par exemple, elles ne permettent pas de reconstituer

le détail de l'organigramme du personnel de ces polices, celui-ci n'ayant été que partiellement retrouvé.

Les seuls éléments relatifs au siège de la Gestapo à Bruxelles se trouvant dans l'espace public consistent en une plaque commémorative, apposée sur la façade du 453 avenue Louise, et une statue disposée en regard de ce même bâtiment en mémoire de l'aviateur belge de la *Royal Air Force* (RAF), Jean de Séllys Longchamp, qui mitrailla l'immeuble en janvier 1943³. Pourtant, les services de la *Sipo-SD* occupèrent plusieurs bâtiments de cette même prestigieuse avenue menant du centre-ville au Bois de la Cambre. Après une première installation⁴ rue Ernestine, les 453 et 274 de l'Avenue Louise furent réquisitionnés, puis ce fut le 347 à partir de février 1943. Puisqu'il fallut disposer de plus en plus d'espaces pour le personnel et pour procéder aux interrogatoires en raison de l'accroissement du nombre d'arrestations, vinrent ensuite les 372, 510 et 418. C'est aux 453 et 347 que nous nous intéresserons, ceux-ci étant les seuls immeubles d'époque.

Le 453 avenue Louise

Cet immeuble de 12 étages – le premier de ce gabarit dans l'avenue – fut conçu par l'architecte Stanislas Jasinski (1901-1978), un élève de Victor Horta (1861-1947)⁵, et fut érigé en 1939. Il fut entièrement occupé par les sections III (vie publique belge) et IV (Gestapo) de la *Sipo-SD*. Le *Sturmbannführer-SS* Thomas, le responsable des affaires juives, occupait le troisième. C'est lui qui organisa les 19 premiers transports de Malines. Il y fut tué le 20 janvier 1943, lors du mitraillage de l'immeuble par l'aviateur Jean de Séllys Longchamp, et fut remplacé par l'*Obersturmführer-SS* Kurt Asche.

Bien des survivants ont fait état d'interrogatoires subis en cet immeuble dès leur arrestation. Et nombreux sont ceux qui, emprisonnés à la prison de Saint-Gilles,

³ Une séquence de l'émission de la Radio Télévision Belge « Jours de guerre », réalisée par Jean-Jacques Jaspers en 1992, fut consacrée à cet acte héroïque. Elle présente également des reconstitutions, à l'intérieur de l'immeuble, des appartements et caves qui servirent aux interrogatoires (voir *infra*).

⁴ Précisons que la *Geheime Feldpolizei* (GFP), une police militaire secrète de l'occupant spécialisée dans la lutte contre la Résistance, établie rue Traversière à Bruxelles, avait elle aussi dans ses attributions, et ce avant même l'installation de la Gestapo avenue Louise, la charge des traques et des « interrogatoires musclés » des suspects arrêtés.

⁵ De nationalité belge, le baron V. Horta fut le chef de file des architectes art nouveau en Belgique. Après avoir séjourné à Paris, il s'inscrivit à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles en 1880 dont il sortira avec une médaille d'or. En 1895, à la mort d'Alphonse Balat, un de ses professeurs qui l'avait pris dans son cabinet – et avec lequel il avait dessiné les Serres royales de Laeken –, il prend sa suite. Son œuvre est particulièrement prolifique : entre autres bâtiments, elle est composée de la Maison Autrique (1892) et de nombreux hôtels particuliers. V. Horta est aussi l'un des premiers architectes à s'engager dans l'Art nouveau. À partir de 1927, et pour quatre années, il dirigera l'Académie des beaux-arts de Bruxelles. En 1932, le roi Albert 1er lui confèrera le titre de baron.

y étaient amenés, ou ramenés, et enfermés dans les caves dans l'attente de nouveaux interrogatoires. Ils étaient ensuite, en fin de journée, reconduits dans leurs cellules à la prison de St-Gilles. Certaines caves étaient réservées aux Juifs, d'autres aux résistants, d'autres encore à des catégories différentes de détenus. Les interrogatoires débutaient parfois aux étages, mais les tortures se passaient le plus souvent dans les caves. Ce qui se déroulait en cet immeuble défilait l'entendement. Après les interrogatoires, rapporte l'historien Maxime Steinberg (1980 : 58), « les "caves de l'avenue Louise" présentent un spectacle de détresse et de souffrance auxquels le passage dans les bureaux de la section juive n'a pas mis fin ». D'autres témoignages, tel celui d'Anne Somerhausen (1988 : 35-36), dans son livre *Journal d'une femme occupée*, permettent de se faire une idée des bureaux installés aux étages⁶.

Cet immeuble de la Gestapo est le seul à être identifié dans l'espace public par une plaque commémorative apposée en 1946 sur la façade. Elle porte la mention suivante : « En plein jour le 20 janvier 1943 cet immeuble, repaire de la Gestapo durant la guerre 1940-1945, a subi le feu vengeur des canons de l'avion du Capitaine Baron Jean-Michel de Selys Longchamps du 1^{er} Régiment de Guides Flying Officer à la Royal Air Force ». L'aviateur belge, officier de la RAF, pilote d'un « Hawker Typhoon » décida en janvier 1943, après l'avoir longuement préparée, de prolonger sa mission en rejoignant Bruxelles pour y mitrailler le siège de la Gestapo. Il canarda l'immeuble durant une vingtaine de secondes, le temps d'effectuer quelques 200 tirs. Il y eut de nombreux blessés et de 4 à 21 tués, selon les versions. Sans la plaque commémorative, rien n'indiquerait que cet immeuble fut occupé par les services de la *Sipo-SD* et par la Gestapo.

Faisant face au bâtiment, sur un terre-plein divisant l'avenue Louise de l'avenue De Mot, se trouve, sur un piédestal, une statue en bronze représentant l'aviateur. Ce mémorial qui, en quelque sorte, donne du relief au descriptif de la plaque commémorative, fut inauguré en 1993 pour le 50^e anniversaire de l'action du pilote. Elle fut réalisée par le sculpteur Paul Boedts. La stèle en pierre bleue sur laquelle repose la sculpture porte, en trois langues (français, néerlandais, anglais), la mention suivante : « Jean de Selys Longchamps. Capitaine Aviateur 1917-1943. En souvenir de son attaque de l'immeuble de la Gestapo le 20 janvier 1943 ». Elle fut commanditée par une association, l'Union des résistants prisonniers politiques (*Questions et réponses*, 1994 : 3693).

⁶ A. Somerhausen y rapporte ses impressions vécues le 15 octobre 1940, alors qu'elle se rendait au siège de la Gestapo dans l'espoir d'obtenir l'autorisation de pénétrer dans un immeuble proche, dans le bureau scellé de son mari. Celui-ci fut arrêté parce que suspecté de fabriquer des faux passeports : « L'élégance des appartements de cet immeuble était digne d'un meilleur sort. Il y a de larges fenêtres en saillie, de jolis papiers peints et une vue magnifique sur une grande partie de Bruxelles. Le mobilier de bureau est flambant neuf. La Gestapo ne s'est pas souciee de retirer les évier des anciennes chambres à coucher. Chaque étage semble avoir sa spécificité. Le quatrième est réservé aux affaires juives et au douzième se trouve un "Haftkartei", c'est-à-dire un fichier de toutes les personnes arrêtées. Chaque étage semble équipé d'une radio au moins. J'ai entendu des valse viennoises et les inéluctables marches militaires allemandes ».

L'histoire de la conception de cette statue, de sa réception et de ses commanditaires, reste à écrire. Six semaines après l'attaque du pilote, l'immeuble, restauré, fut remis en fonction. Cette fois, pour du logement, mais aussi pour faire office de prison.



Illustration 1 : Le 453 avenue Louise (en 2008).



Illustration 2 : Plaque commémorative apposée sur la façade du 453 avenue Louise.



Illustration 3 : Mémorial Jean de Selys Longchamps.



Illustration 4 : Le 347 avenue Louise (en 2008).

Le 347 avenue Louise

L'immeuble à appartements du 347 avenue Louise fut également construit en 1939 mais par Jean-Florian Collin (1904-1985), un collaborateur de l'architecte déjà évoqué, Stanislas Jasinski. Après le mitraillage du 453, l'État-major s'installe dans ce bâtiment moins vulnérable aux attaques aériennes.

C'est à André Dartevelle, journaliste à la Radio-télévision belge (RTBF), que nous devons la (re)découverte de ce bâtiment. Ayant pris connaissance des dossiers conservés au ministère des Affaires sociales et de la Santé, des Partisans armés qu'il souhaitait interviewer pour son documentaire *À mon père Résistant* (Dartevelle, Orfinger, 1995), il voulut savoir ce qu'il était advenu de ce lieu de mémoire, d'enfermement et de torture. Ayant pris rendez-vous, en 1994, avec le syndic de l'immeuble, celui-ci lui répondit qu'il n'y avait plus aucune trace de l'Occupation, qu'aucun propriétaire ne lui en avait jamais signalée, qu'il n'avait rien vu et qu'il se trompait d'immeuble (*Avenue Louise 347. Dans les caves de la Gestapo*, 1996).

Pourtant, les témoignages se rapportant à ce lieu sont explicites. Aussi m'en voudrais-je de ne pas citer, longuement, la description que fait Simon Gronowski (2002 : 77-78) de son arrivée en ces lieux :

« Sur le trottoir, devant la porte de rue, un soldat en armes montait la garde. Dans le hall d'entrée, à droite, l'ancienne loge de concierge servait de réception-sécrétariat. C'est là que se trouvait le fichier des Juifs que les nazis s'étaient constitués par l'intermédiaire des communes et de l'AJB (l'Association des Juifs en Belgique). Les deux gestapistes déposèrent au guichet les cartes d'identité de ma mère et de ma sœur et le planton de service prit leurs fiches. Moi, je n'avais pas de fiche, n'ayant été inscrit ni à la commune ni à l'AJB. Nous fûmes immédiatement conduits dans une cave. Cela me rappelait mes punitions d'enfant. Au début, il n'y avait pas beaucoup de monde mais la porte s'ouvrait souvent pour faire entrer de nouvelles personnes arrêtées. Les murs, peints en blanc, étaient couverts de signatures et de dates laissées par des prisonniers. À travers la porte, j'entendis que des ss rouaient de coups un homme qui poussait des cris perçants. Était-ce quelqu'un qui avait présenté de faux papiers, qui cachait son identité ou niait être juif ? Était-ce un résistant qui refusait de donner des renseignements ? Jusqu'alors, les militaires allemands déambulant dans les rues m'apparaisaient inoffensifs. Dans les caves de la Gestapo, je découvrais la barbarie nazie ».

André Dartevelle a longuement filmé ces caves dans le cadre de son documentaire. Il publia les photos prises avec l'aide et le soutien du CEGES dans l'ouvrage déjà cité, par ailleurs le seul à présenter des documents sur ces cellules qui, décrit l'auteur, sont « parallèles à la façade, [et] mesurent environ 6 m sur 1,50 m. Elles sont éclairées verticalement par un soupirail en verre épais, logé au bas de la plinthe extérieure, dans le trottoir. Le sol est en béton, les portes pleines en bois, les murs en briques enduits d'un chaulage enrichi de ciment ». Les murs portent de nombreuses inscriptions incisées « à l'aide de petits instruments métalliques, pointes de plumes, épingles, attaches cousues dans les vêtements ; parfois avec l'ongle, ce qui les rend maladroites ». Ajoutant que « malheureusement, toutes les cellules ont été chaulées après la guerre d'un enduit léger ; ce qui rend la lecture

plus difficile mais pas impossible. Certaines ont été repeintes plus récemment. Ne subsistent alors que les inscriptions les plus profondes. Dans les deux cas, les traits les plus légers sont perdus, des mots effacés ». « Rien ne signale l'histoire du bâtiment à l'attention publique. Les occupants actuels ignoraient tous l'usage des lieux par la Gestapo » (*Avenue Louise 347. Dans les caves de la Gestapo*, 1996 : 43).

Mais qu'est-il advenu des sièges de la Gestapo en d'autres villes ? Nous ne citerons que trois exemples mais qui, chacun, atteste d'un usage spécifique de la mémoire de ces lieux. À Berlin⁷, le Centre de recherche et de documentation « *Topographie des Terror* » se déploie sur les terrains du quartier de l'avenue Prinz-Albrecht où se trouvait l'Office central de sécurité du Reich (*Reichssicherheitshauptamt*), le siège de la police secrète et la maison d'arrêt de la Gestapo. Une exposition en plein air retrace l'histoire de ce vaste périmètre qui vit naître en ses murs la politique d'extermination du régime national-socialiste. À Paris⁸, le siège de la Gestapo était abrité dans les immeubles de la Sûreté nationale (11, rue des Saussaies, 8^e arrondissement) depuis le 10 août 1940. Dans les caves, seules quatre cellules sont demeurées intactes. Elles sont à présent protégées par les autorités publiques en tant que monuments historiques. Une plaque commémorative a été apposée sur la façade. On peut y lire : « 1940-1944. La Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance. À la mémoire des héros torturés dans cet immeuble par la Gestapo ». Des visites sont organisées depuis septembre 2005 lors des Journées du patrimoine. Quant à la ville de Lyon⁹, elle a aménagé un musée – le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation – dans l'ancienne École de santé militaire, là même où officia le chef de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie. On y trouve une exposition permanente et de nombreux événements y sont organisés, dont des expositions temporaires.

Conclusion

Au vu du contraste entre la situation mémorielle des anciens sièges de la Gestapo en différentes villes et celle de Bruxelles, on comprendra notre souhait d'y voir « requalifier » le siège de la Gestapo qui devrait être reconnu comme un lieu de mémoire à part entière. Depuis l'apposition, en 1947, de la plaque murale sur la façade du 453 avenue Louise et de l'érection face à celle-ci, en 1983, du monument dédié à l'aviateur qui mitrailla l'immeuble en 1943, rien ne s'est plus passé sur le plan mémoriel à l'exception d'une reconstitution cinématographique pour une émission de télévision (« Jours de guerre ») et la publication d'un livret, réalisé et publié à l'initiative d'André Darteville par le CEGES, présentant des

⁷ http://www.berlin.de/mauer/orte/topographie_des_terrors/index.fr.php.

⁸ <http://www.patrimoine-de-france.org/oeuvres/richesses-43-13443-94583-M165717-231449.html>.

⁹ http://www.culture.lyon.fr/culture/sections/fr/musees__expositions/a_lyon/le_centre_historique_de_la_resistance_et_de_la_deportation/entite?entitelid=295.

photographies des caves du 347 avenue Louise (immeuble dont, cela a été dit, pas même une plaque murale ne rappelle le sinistre passé).

Plusieurs projets pourraient voir le jour. Il s'agirait de détailler l'inventaire des lieux qu'occupaient les services de la *Sipo-SD* à Bruxelles, de relever les allusions au siège de la Gestapo énoncées par les témoins et survivants des camps dans leurs témoignages, de relever les descriptions qui ont pu être faites dudit siège (dessins, romans, documentaires, films), de compléter les relevés photographiques réalisés à l'initiative d'André Dartevelle (les caves du 453, les appartements...), d'apposer une plaque commémorative sur la façade du 347, de demander le classement de certaines des caves des 453 et 347 avenue Louise, voire même d'un appartement dans chacun des deux immeubles, d'élaborer un guide des lieux. Sans doute serait-il également souhaitable de relever les contrastes entre lieux publics et lieux privés s'agissant de la situation mémorielle des immeubles autrefois investis par la Gestapo.

Références

Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale, 1996, *Avenue Louise 347. Dans les caves de la Gestapo*, Bruxelles, Buch.

Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, 1994, 1993-1994, *Questions et réponses*, Session ordinaire, 37, 27 janv.

Gronowski S., 2002, *L'enfant du 20e convoi*, Bruxelles, L. Pire.

Steinberg M., 1980, *Dossier Bruxelles Auschwitz. La police ss et l'extermination des Juifs de Belgique*, Bruxelles, Comité belge de soutien à la partie civile dans le procès des officiers ss.

Documentaires

Dartevelle A., Orfinger H., 1995, *À mon père résistant*, Belgique, 70' / 65' / 60', production : Dérives, RTBF, Wallonie Image Production (wip).

« Janvier 43 », épisode de la série *Jours de guerre*, diffusé par la RTBF le 24/11/92, série imaginée par J. Cogniaux et réalisée par B. Binnemans, Ph. Lorsignon, M. Mees, J. Van der Heyden. Production et présentation : J.-J. Jespers, réalisation RTBF.

> PARCOURS DANS LES CAMPS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

LAURENT THIÉRY

Institut de recherches historiques du Septentrion
CNRS, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3
laurent.thiery@yahoo.fr

LES CENTRES DE DÉTENTION ALLEMANDS DE BELGIQUE. ANTICHAMBRES DE LA DÉPORTATION POUR LES RÉSISTANTS ET POLITIQUES DU NORD DE LA FRANCE (1940-1944)

Résumé. — Entre juin 1940 et septembre 1944, pendant les quatre années d'occupation allemande, les deux départements français du Nord et du Pas-de-Calais sont coupés du reste de la France et rattachés administrativement au Commandement militaire pour la Belgique et la France du Nord. L'*Oberfeldkommandantur 670*, installée à Lille, doit assurer l'ordre et la sécurité des troupes d'occupation à l'aide de politiques répressives essentiellement judiciaires, ainsi qu'à des prises d'otages dans le cas de représailles. Dès 1941, l'occupant recourt aux centres de détention allemands de Belgique, principalement la prison militaire Saint-Gilles à Bruxelles et la citadelle de Huy près de Liège, pour interner des opposants arrêtés dans le Nord de la France. Mais l'évolution du contexte local et des politiques répressives, dans un climat d'opposition de plus en plus marqué, entraîne des bouleversements dans les pratiques d'internement en Belgique contribuant à une requalification de ces lieux.

Mots clés. — Nord-Pas-de-Calais, internement, répression, déportation, *Oberfeldkommandantur 670*, Huy, Bruxelles Saint-Gilles.

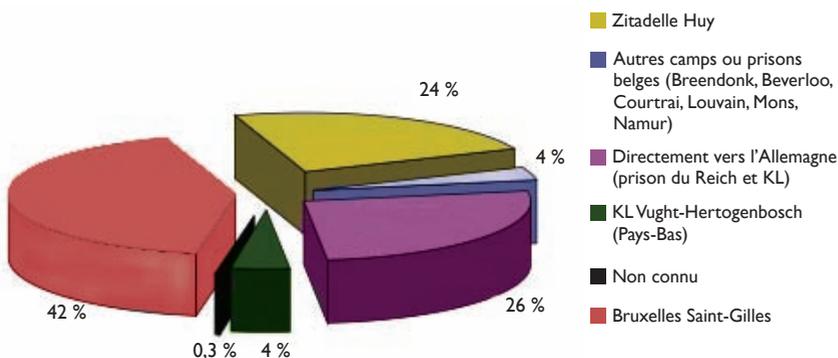
Lorsque le général von Falkenhausen se voit confier l'administration militaire de la Belgique en juin 1940, après l'invasion à l'Ouest, le ressort sur lequel s'étend son autorité comprend les deux départements français du Nord et du Pas-de-Calais. Conséquence militaire au départ, le rattachement des départements nordistes français au *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* (MBB) est confirmé par Hitler le 13 juin, et les multiples protestations du gouvernement français n'y changeront rien (Dejonghe, Le Maner, 2001). Coupée du reste de la France par une ligne de démarcation installée sur la Somme, la « zone rattachée » calque parfaitement le ressort de l'*Oberfeldkommandantur 670* (OFK 670) installée à Lille. Pendant toute la période, trois millions et demi de Français relèvent d'une administration militaire tatillonne chargée d'assurer la sécurité, le maintien de l'ordre (*Ruhe und Ordnung*) et garantir la bonne marche économique de la région. Durant quatre années, les deux départements septentrionaux sont résolument tournés vers la Belgique. Ainsi, en matière de répression et de déportation, contrairement à la situation du reste de la France marquée par une grande centralisation parisienne, le point nodal de la déportation vers le Reich se situe-t-il en Belgique (*Livre-Mémorial*, 2004).

Au contraire du reste de la France occupée¹, la « zone rattachée » et la Belgique échappent ainsi, jusqu'à l'été 1944, à la nomination d'un chef supérieur de la SS, responsable des mesures de police et de maintien de l'ordre dans le MBF (Eismann, 2007 : 127-170). Du fait de spécificités inhérentes à son appartenance à la France, notamment le maintien des autorités de Vichy, mais aussi de conceptions idéologiques nazies plus asservissantes pour les Français que pour les Belges, le schéma répressif dans le ressort de l'OFK 670 présente des particularités illustrant parfaitement les différents modes d'occupation des territoires placés sous administration allemande. L'*Oberfeldkommandant* à Lille jouit d'une certaine autonomie pour administrer son ressort, notamment en matière de législation, pouvoir pour lequel il a reçu une délégation d'autorité du gouverneur Falkenhausen en raison de la situation particulière du Nord de la France. Tout au long de l'Occupation, il maintient un rapport étroit de subordination avec les services de la Gestapo installés dans la région. Tout comme les autres polices (*Geheim Feldpolizei* ou police secrète de campagne et *Feldgendarmarie*), le fruit des enquêtes menées par la *Sipo-SD* en matière d'opposition échoit ainsi à la justice militaire qui constitue le pilier de l'appareil répressif. Mais c'est également l'administration militaire qui, en période de troubles, applique les politiques de représailles destinées à ramener l'ordre et en particulier l'arrestation d'otages. Enjeux sécuritaires, surpopulation carcérale, mais aussi proximité géographique conduisent rapidement au recours aux centres d'internements allemands situés en Belgique pour interner des ressortissants du Nord de la France.

¹ Nous excluons ici le territoire de l'Alsace-Moselle annexé de fait au Reich, et renvoyons à la contribution de C. Neveu, en ces pages. La zone occupée en France correspond au territoire administré par la Commandement militaire allemand installé à Paris (*Militärbefehlshaber in Frankreich*, MBF) puis à partir de novembre 1942, à l'ancienne « zone libre ».

Ainsi, parmi les quelques 5 500 déportés de répression partis depuis le NPDC, près de 2 300 rejoignent directement la prison Saint-Gilles à Bruxelles (42 %) ; 1 300 la citadelle de Huy près de Liège (24 %), et un peu moins de 200 les prisons et camps allemands de Beverloo, Breendonk, Charleroi, Courtrai, Louvain, Mons et Namur (4 %). Soit au total, plus des deux tiers (70 %). Les trois quarts sont ensuite dirigés vers les prisons ou les camps de concentration du Reich. Les autres déportés depuis le Nord de la France rejoignent directement l'Allemagne (26 %) et pour 4 %, le camp de concentration de Vught-Hertogenbosch aux Pays-Bas, sans transiter par la Belgique.

Graphique 1 : Premiers lieux d'internement des déportés de répression depuis le Nord de la France (1940-1944).



Notons que le même phénomène de polarisation vers la Belgique apparaît dans le cas des déportations de persécution depuis le Nord de la France : un peu plus de 600 juifs (Steinberg, 2004) et 159 tziganes (Peschanski, Hubert, Philipon, 1994 ; Gotovitch, 1974) arrêtés dans le Nord de la France sont dirigés vers la caserne Dossin à Malines, le Drancy des Juifs de Belgique, avant de rejoindre les camps de concentration et les centres de mise à mort.

La connaissance des lieux d'incarcération passe irrémédiablement par la compréhension des mécanismes inhérents au transfert de détenus dans les prisons et camps allemands de Belgique. Or, le statut, la fonction répressive, voire la dénomination des centres de détention sont mouvants, selon le contexte et le rapport de force entre maintien de l'ordre et opposition. Appréhendons ces lieux tragiques à l'aune des facteurs qui y ont conduit les détenus. Deux phases importantes de l'évolution du système carcéral allemand en Belgique ressortent. D'une part, entre 1941 et le printemps 1943, on assiste à une répartition des détenus en fonction des procédures répressives auxquelles ils sont soumis (principalement entre la prison Saint-Gilles à Bruxelles et la citadelle de Huy). Il s'agit d'un système que l'on peut qualifier de polarisé. Puis, dans un deuxième temps, en avril 1943, une réorganisation du système carcéral allemand aboutit à une centralisation et une hiérarchisation des centres de détention allemands

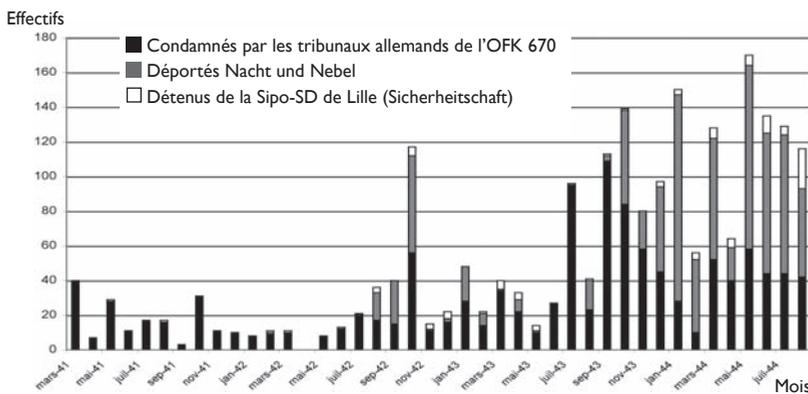
autour de Bruxelles Saint-Gilles. Quelles furent alors les raisons de la rupture de l'équilibre entre Saint-Gilles et Huy ?

Le 1^{er} décembre 1940, la prison Saint-Gilles à Bruxelles et l'ancienne citadelle défensive de Huy sont officiellement évacuées par les autorités belges et mises à la disposition de l'administration militaire allemande. « Dans ces deux établissements, l'administration sera exclusivement allemande », précise, en novembre 1940, Eggert Reeder, chef de l'administration militaire du MBB, (*Verwaltungschef*)². Ces centres de détention vont jouer un rôle majeur pour l'incarcération des habitants du Nord de la France.

La prison Saint-Gilles à Bruxelles, antichambre de la déportation carcérale depuis le Nord de la France

Avant le mois de mars 1941, les déportations vers les prisons du Reich s'effectuaient directement depuis le Nord de la France vers la prison d'Aix-la-Chapelle sans transiter par la Belgique. Ce parcours répondait alors à un plan d'application des peines inhérent au fonctionnement judiciaire nazi et non spécifique au MBB. Une multitude de petits transports éparés, parfois individuels arrivant du Nord de la France, mais aussi de Belgique et du reste de la France obligèrent à une certaine organisation à partir du printemps 1941. Ce bouleversement des pratiques conduit à une centralisation autour de la prison Saint-Gilles à Bruxelles pour les déportés du Nord de la France, désormais soumis au même régime que les Belges.

Graphique 2 : Arrivées de détenus du Nord de la France au KWG Bruxelles Saint-Gilles selon les procédures répressives (mars 1941-août 1944).



² BA 22902 : Traduction des *Lagebericht* du MBB, chef de l'administration militaire Reeder, n°1 à 30 (06.1940 – 07.1944), 2 vol., Bruxelles, CEGES.

Une prison de transit et de redistribution vers les prisons du Reich (mars 1941-mai 1943)

À partir de mars 1941, les *Transportlisten* de Belges et de Français du Nord, condamnés par les tribunaux militaires allemands du ressort qui doivent purger leurs peines dans les prisons d'Outre-Rhin, sont élaborées à Bruxelles. Le procureur général d'Aix-la-Chapelle est ensuite chargé d'opérer le transfert des hommes vers le *Zuchthaus* (forteresse) Rheinbach, et le *Strafgefängnis* (prison d'application des peines) Wittlich ; d'Anrath et de Cologne, pour les femmes. Ainsi, le 27 mars 1941, un premier transport d'une quarantaine de détenus quitte-t-il la prison de Loos près de Lille pour Saint-Gilles. Le 1^{er} avril suivant, comme prévu, le groupe quitte la Belgique pour la Rhénanie du Nord Westphalie. Au total, près de 80 % des condamnés par des tribunaux militaires allemands, siégeant dans le Nord de la France, transitent par Saint-Gilles entre 1941 et septembre 1944. Le temps d'incarcération dans cette prison est alors très court, quelques jours en moyenne. Il démontre les fonctions de transit et de répartition dévolues à la prison Saint-Gilles, un peu à la manière du camp de la Neue-Bremm à Sarrebruck pour les déportés « NN » de France occupée³. Mais, à une différence de taille : cette fois, les transferts se font vers des prisons du Reich pour la quasi-totalité des détenus (98 %), non vers des camps de concentration. Dans ce cas, les critères d'affectation sont liés à la nature de la peine (travaux forcés et prison simple) et au sexe du détenu. Le *Wehrmachtuntersuchungsgefängnis* (WUG) – c'est-à-dire prison de détention préventive Bruxelles Saint-Gilles – conserve cette fonction centralisatrice et de point de départ vers le Reich jusqu'au terme de l'Occupation. Le 27 octobre 1941, un nouveau plan d'application des peines, spécifique aux habitants français du ressort, rappelle que « le transfert des condamnés dans les instituts d'exécution du Reich s'effectue par le WUG Bruxelles Saint-Gilles »⁴.

Véritable pierre angulaire du système judiciaire allemand, le WUG Saint-Gilles de Bruxelles, devenu au printemps 1942 *Kriegswehrmachtgefängnis* (prison militaire de la Wehrmacht, KWG), est bientôt intégré aux nouvelles procédures judiciaires appliquées dans le ressort. Ainsi, à partir de décembre 1941, la procédure *Nacht und Nebel* ou « Nuit et Brouillard » (NN) prévoit la déportation en Allemagne pour jugement des auteurs d'actes d'opposition, pour lesquels l'application de la peine capitale en territoire occupée n'est pas réalisable dans un bref délai. Le KWG Saint-Gilles est chargé de gérer un nouveau flux de détenus en provenance des prisons du Nord de la France. Près de 80 % des 1 100 déportés classés « NN » par les tribunaux du Nord de la France transitent par Saint-Gilles avant de rejoindre les prisons de détention préventives du Reich : Bochum, Essen ou le camp d'Esterwegen dans l'Emsland. À elles seules, ces deux catégories de

³ Sur cette question, se référer à la contribution de Th. Fontaine, en ces pages.

⁴ *Plan d'exécution des peines pour les condamnés français, Kommandostab du MBB*, 13 octobre 1941, AA278, Bruxelles, CEGES.

détenus, condamnés par les tribunaux d'Occupation et déportés *Nacht und Nebel*, représentent plus de 95 % des déportés du Nord de la France internés à Saint-Gilles.

Si, entre mai 1943 et fin août 1944, 80 % des déportés de répression transitent encore par la Belgique avant leur départ vers le Reich, huit sur dix sont dirigés directement vers la prison Saint-Gilles à Bruxelles, contre à peine plus d'un tiers pendant la période précédente. La surreprésentation des parcours *via* la prison de Bruxelles s'explique par plusieurs facteurs conjoncturels : d'une part, une évolution sensible des procédures répressives, liée au contexte local de l'opposition, associée à un changement de dénomination et de qualification de la citadelle de Huy et, d'autre part, une sévérité accrue des plans d'application des peines infligées par les tribunaux militaires d'occupation.

Mai 1943, la prison Saint-Gilles est au centre du dispositif répressif et carcéral allemand du MBB pour les Français du Nord

Entre le mois de mai 1943, et la fin août 1944, le KWG Bruxelles Saint-Gilles conserve son rôle essentiel de lieu de transit et de répartition des prisonniers, hommes et femmes, relevant des deux principales procédures répressives appliquées dans le Nord de la France. Cependant, une réorganisation du système carcéral allemand de Belgique étend le rôle répressif de la principale prison militaire de Belgique.

Fruit d'une opposition grandissante à partir de l'automne 1943, les déportations *Nacht und Nebel* connaissent dans ce cadre une progression exponentielle jusqu'au 20 août 1944, date de l'abrogation de cette procédure judiciaire par Hitler. Plus des deux tiers des « NN » sont ainsi déportés pendant les neuf derniers mois de l'Occupation, et au moins huit sur dix transitent par Saint-Gilles avant de rejoindre, dans le plus grand secret, les prisons de détention préventive de Gross Strehlitz en Silésie ou de Bayreuth en Bavière. La procédure est toujours la même : après l'introduction d'une demande de dessaisissement d'une affaire par un tribunal de l'OFK 670 pour obtenir le transfert des détenus en Allemagne pour un jugement, le ou les prisonniers sont remis aux services du contre-espionnage à Bruxelles (AST *Brüssel*). Le service du contre-espionnage allemand se charge ensuite du transfèrement vers le Reich. Souvent limité à quelques jours, voire quelques heures, le transit des détenus à la prison Saint-Gilles permet cette prise en charge par les services de l'*Abwehr* et correspond davantage à un transfert d'autorité, entre la justice militaire et le contre-espionnage, qu'à un véritable internement. Le 5 novembre 1943, une procédure de dessaisissement est engagée par le tribunal de la *Feldkommandantur* 678 de Lille à l'encontre de trente-sept résistants communistes, dont huit femmes. Accepté le 21 par Bruxelles, le groupe

au complet est déporté le 1^{er} décembre vers Bruxelles⁵. Émile Fournier, arrêté par la GFP de Lille en 1943, fait partie du voyage. Arrivés en gare de Bruxelles, « les prisonniers reçoivent de nouvelles menottes par des policiers allemands venus les réceptionner ; ceux de Lille repartent avec les leurs »⁶. Après avoir rejoint à pieds la prison Saint-Gilles, tous les détenus réunis sont « interrogés un à un pendant dix minutes sur leur identité et leur profession »⁷. Deux jours plus tard, le groupe homogène gagne la gare et embarque pour l'Allemagne. En moyenne, le transit à Bruxelles n'excède pas neuf jours et demi pour les « NN » du Nord de la France⁸. On comprend d'autant mieux pourquoi ce parcours n'a pas marqué les mémoires. Soumis au plus strict secret et interdit de correspondre avec l'extérieur, le passage à Saint-Gilles a laissé peu de place à l'écrit.

En plus du rôle de transit dévolu au *KwG Brüssel Saint-Gilles* dans le cadre de la procédure *Nacht und Nebel*, la redistribution vers les prisons d'application des peines du Reich des condamnés par les tribunaux de l'OFK 670 se poursuit et s'accélère dès l'été 1942, et encore plus après juillet 1943. Après le 1^{er} juillet 1943, plus de 80 % des condamnés devant purger leur peine de privation de liberté dans une prison allemande du Reich transitent par la prison Saint-Gilles. Les transferts des prisons du Nord s'enchaînent et se multiplient à raison d'une moyenne mensuelle de 53 détenus pendant les quatorze derniers mois de l'Occupation, contre 18 depuis mars 1941. Loin de correspondre uniquement à une radicalisation de la répression judiciaire locale face à une opposition pourtant grandissante, l'accroissement des départs de condamnés vers le Reich répond, de surcroît, à l'application de plans d'application des peines émanant du Haut commandement de l'Armée allemande (*Oberkommando der Wehrmacht*) à Berlin de plus en plus sévères. Dès le 13 mai 1942, un premier décret ordonne la déportation des condamnés dont la peine est supérieure à trois ans⁹. Un nouveau décret du 22 septembre 1943 abaisse cette limite aux peines supérieures à neuf mois de détention¹⁰. En conséquence, et indépendamment du motif de la condamnation, y compris pour des actes de droit commun qui, au total, représentent près d'un quart des déportés transitant par Bruxelles, le nombre de personnes « déportables » accroit rapidement. Plusieurs facteurs endogènes

⁵ *Allgemeine Liste n° 2218/43*, registre des demandes diverses présentées par les tribunaux de Belgique et du Nord de la France, LA 19123, Caen, BAVCC.

⁶ Audition Émile Fournier, résistant communiste, déporté « NN » (15/06/06), La Coupole, Centre d'histoire et de mémoire du Nord-Pas-de-Calais.

⁷ *Idem*.

⁸ Calcul effectué sur 578 parcours pour lesquels la date d'arrivée et celle de départ de la prison Saint-Gilles sont connues (soit 56,4 % des « NN »).

⁹ *Exécution des peines pour les soldats et les habitants du pays condamnés par les tribunaux militaires allemands dans les territoires occupés, Oberkommando der Wehrmacht, 13 mai 1942*, copie d'un document original provenant des archives du *Landgericht Oldenburg*, dossier statut de M. Gabriel, Caen, BAVCC.

¹⁰ *Exécution des peines pour les soldats et les habitants du pays condamnés par les tribunaux militaires allemands dans les territoires occupés, Oberkommando der Wehrmacht, 22 sept. 1943, AA 278/2104*, Bruxelles, CEGES.

expliquent ces mesures, notamment, des accords économiques noués entre le ministère de la Justice du Reich et les entreprises visant à mettre à disposition des détenus pour l'effort de guerre. Ainsi, dès le 31 mars 1943, 15 condamnés à des peines comprises entre neuf mois et trois ans de travaux forcés, choisis exclusivement parmi des métallurgistes à la demande du *Zuchthaus* Garsten en Allemagne, sont-ils déportés de Loos-lès-Lille *via* le *KWVG* Bruxelles Saint-Gilles¹¹. Par ailleurs, la surpopulation carcérale dans les territoires occupés demeure un problème récurrent maintes fois signalé dans les rapports de synthèse rédigés par le chef de l'administration militaire à Bruxelles. Eggert Reeder, note avec une certaine redondance dans son *Lagebericht* pour la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1942 que « l'exécution des peines de privation de liberté pose toujours encore de grandes difficultés à cause de locaux de détention limités. Depuis 1940, l'augmentation du nombre des détenus est constante passant de 3 709 au 1^{er} janvier 1941 à 6 933 l'année suivante et actuellement à plus de 9 000 détenus »¹².

En plus de ces transferts de détenus relevant de procédures judiciaires, la prison Saint-Gilles centralise, à partir de mai 1943, les prisonniers de la *Sipo-SD* de Lille sous mandat de détention de sécurité ou *Sicherheitshaftbefehls*. Toutefois, la Gestapo demeurant largement subordonnée à l'autorité de l'*OFK* 670 de Lille, c'est essentiellement à partir d'avril 1944 que les déportations de *Sicherheitshäftlinge* s'accroissent. Le phénomène illustre la croissance de l'autonomie répressive de la Gestapo dans le ressort de l'*OFK* 670 de Lille marquée par une réorganisation de l'ensemble de ses services dans le ressort du *MBB* (De Jonghe, 1984). Autonomie toute relative cependant, puisque ces parcours extrajudiciaires ne représentent qu'un peu moins d'une soixantaine de personnes. Le *KWVG* Saint-Gilles joue alors un nouveau rôle de transit, avant un départ vers un camp de concentration. Jusqu'en mai 1944, les détenus sont envoyés directement au camp de concentration de Vught-Hertogenbosch aux Pays-Bas ou à la citadelle de Huy dans l'attente d'un prochain transport vers le camp *SS* de Hollande. Le 4 mars 1944, 159 *Sicherheitshäftlinge*, dont 24 Français, quittent la Belgique et y sont immatriculés. Puis, un ordre du 16 mai 1944¹³ marque l'arrêt de l'envoi des détenus sous mandat de *Sicherheitshaft* vers le camp de concentration de Vught-Hertogenbosch comme cela était la règle depuis octobre 1943. Désormais, pour des raisons de sécurité liées à la présomption d'un débarquement allié imminent

¹¹ *Transportliste für das KWVG Brüssel-St-Gilles zur Weiterleitung in das Zuchthaus Garsten. Überführung von 15 Metallarbeitern*, LDP 226, Caen, BAVCC.

¹² BA 22902 : Traduction des *Lagebericht* du *MBB*, chef de l'administration militaire Reeder, n°1 à 30 (06.1940-07.1944), 2 vol., Bruxelles, CEGES.

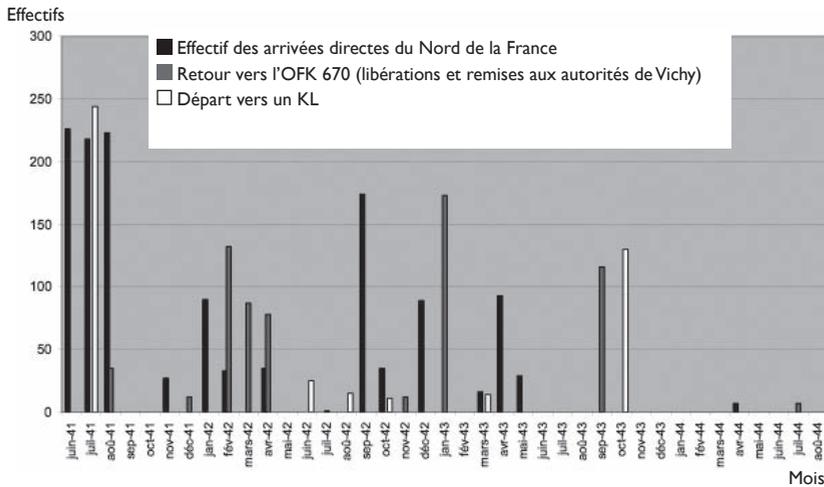
¹³ Selon un avis de l'*OFK* 589 du 16 mai 1944 : « Jusqu'à nouvel ordre, le *KL* Vught ne peut plus recevoir de détenus. [...] Provisoirement, les détenus doivent être transférés à la citadelle de Huy », AA 278/2330, CEGES. L'accord du 3 mai 1944 prévoyait déjà l'évacuation des détenus de *Sicherheitshaft* internés à Vught. Le 24 mai, 775 hommes dont 81 originaires du contexte nord français quittent Vught pour le camp de Dachau où ils sont immatriculés, le 26, dans les séries des « 67 000 et 68 000 », Da 8/6, *Registre matriculaire du KL Dachau*, Caen, BAVCC.

à l'Ouest, les prisonniers de la *Sipo-SD* doivent être transférés à l'intérieur du Reich vers les camps de concentration. 42 détenus de la *Sipo-SD* de Lille transitent quelques jours à la prison Saint-Gilles, et sont intégrés aux transports massifs dirigés directement vers Buchenwald et Neuengamme, entre le 8 mai et le 18 août 1944. Pour les prisonniers de la *Sipo-SD* de Lille, Bruxelles devient le point de départ de la déportation telle que la mémoire collective se la représente : des trains de marchandises composés de wagons à bestiaux et des convois d'un millier de personnes en moyenne.

La citadelle de Huy

Pendant une première période s'étendant de mars 1941 à mai 1943, Bruxelles Saint-Gilles et la citadelle de Huy près de Liège (Lejeune, 2001) émergent au sein du système carcéral allemand de Belgique pour les ressortissants du Nord de la France. Contrairement à la prison Saint-Gilles, la citadelle de Huy forme un véritable camp de détention. Mais, entre mai 1943 et août 1944, une réorganisation administrative liée à un nouveau contexte entraîne la quasi-disparition de la citadelle de Huy du parcours des déportés du Nord de la France.

Graphique 3 : L'ORK 670 Lille et la Zitadelle Huy (1941-1944).



La « Zitadelle Huy », principal camp d'otages communistes du Nord de la France (juin 1941–mai 1943)

La citadelle de Huy connaît sa première entrée de détenus le 11 juin 1941. Son recours en tant que centre de détention en Belgique est intimement lié au cas français puisque les premiers prisonniers à y être enregistrés sont des mineurs du Nord de la France arrêtés lors des grandes grèves de mai-juin 1941

(MEMOR n°35, 2001). Après plusieurs jours d'arrêts de travail, et face au refus des autorités de Vichy de prendre en charge 200 agitateurs arrêtés par les autorités allemandes, des sympathisants communistes, mais aussi une part importante de simples grévistes, l'OFK 670 de Lille y fait transférer 226 mineurs le 11 juin 1941. Le 2 juillet, ce premier groupe est suivi par un deuxième contingent de 47 hommes. Les mineurs du Nord de la France inaugurent ce nouveau centre de détention allemand ouvert en Belgique. 244 d'entre eux sont déportés le 23 juillet 1941 au camp de concentration de Sachsenhausen, près de Berlin. La citadelle de Huy se révèle être le point de départ du premier grand convoi de représailles parti depuis la France et la Belgique (Thiery, 2005). Il faut attendre le 22 juin et le déclenchement de l'opération *Sonnenwende* pour voir arriver les premiers communistes belges. Puis, après les premiers attentats anti-allemands perpétrés par le Parti communiste clandestin en Belgique et dans le Nord de la France, la *Zitadelle Huy* devient, dès l'été 1941, le centre de détention allemand des otages. Au total, entre le 29 juillet 1941 et le 6 mai 1943, plus d'un millier d'hommes arrêtés dans le Nord-Pas-de-Calais y sont internés. Véritable réserve d'otages, l'internement des communistes français en Belgique répond à un refus farouche des autorités militaires allemandes de concentrer plusieurs centaines de sympathisants communistes à proximité du bassin minier. Jusqu'au bout, pour des raisons de sécurité, l'*Oberfeldkommandant* à Lille interdit au préfet Carles, représentant des autorités de Vichy dans le Nord de la France, de créer un camp d'internement pour enfermer les communistes du Nord de la France. À partir du 9 septembre 1941, c'est au camp de Doullens, dans la Somme, donc à l'extérieur du ressort, que les communistes arrêtés par les polices françaises sont regroupés.

Pour l'internement des otages à Huy, une législation postérieure vient réglementer une pratique en vigueur. En effet, alors que l'internement d'otages du Nord de la France à Huy se poursuit depuis juillet 1941, un avis du MBB du 20 février 1942 ordonne leur mise en détention par le biais de *Geiselaftbefehls*. Ces mandats d'arrêt visant des otages arrêtés en représailles d'attentats relèvent de l'*Oberfeldkommandant* qui les délivre. Limités à une durée de trois mois, ils sont renouvelables à condition de ratification. Contrairement à la fonction de transit dévolue à la prison Saint-Gilles, l'enfermement à la citadelle de Huy est souvent durable. La moyenne de détention est de 182 jours pour les otages du Nord de la France. Cette durée tend à démontrer que les mandats d'arrêt spécifiques à ces détenus ont été, le plus souvent, renouvelés et prolongés une seconde fois.

Les départs d'otages du Nord de la France et les retours vers l'OFK 670 de Lille pour exécutions (Le Maner, Thiery, 2004), libérations ou remises aux autorités françaises de Vichy, se succèdent jusqu'en septembre 1943¹⁴. Ces va-et-vient correspondent chronologiquement aux périodes d'opposition et de retour au calme, phases cycliques elles-mêmes entrecoupées, entre juin 1942 et mars

¹⁴ *Zugangs und Abgangs Liste Zitadelle Huy*, registre des entrées et des sorties de la citadelle de Huy correspondant aux mouvements d'effectifs de la citadelle, Bruxelles, Service des victimes civiles.

1943, de déportations d'otages vers Mauthausen, puisés parmi les détenus de la citadelle (65 hommes au total).

Les conséquences de la fin de la politique des otages dans le Nord de la France sur les départs vers la citadelle de Huy (mai 1943-août 1944)

Au printemps 1943, les déportations d'otages communistes vers la citadelle de Huy stoppent après un dernier transfert le 6 mai de 29 militants condamnés par la section spéciale de la cour d'appel de Douai (Rousseau, 1988). Depuis mars, les déportations d'otages vers le camp de Mauthausen ont, elles aussi pris fin, tout comme les exécutions d'otages dont la dernière vague date du 30 avril. L'arrêt de cette politique correspond au retour à une période de calme dans le Nord de la France en raison du démantèlement des principaux groupes de résistance communiste. Dans le *Lagebericht* (rapport d'activité) correspondant à la période du 1^{er} février au 15 juin 1943, le chef de l'administration militaire à Lille note que « l'activité des groupes terroristes communistes s'est complètement arrêtée. Depuis le mois de janvier il n'y eut plus d'attentats dirigés contre des membres de la *Wehrmacht* »¹⁵. Le même rapport précise, à propos des « mouvements nationaux de résistance », que la police allemande n'a pas encore constaté dans ce ressort la présence d'une « Armée secrète »¹⁶. Il faut attendre l'automne 1943 pour que la résistance dite « gaulliste » et en rapport avec Londres se lance dans la lutte armée. Jusqu'à la libération, excepté l'arrestation de sept derniers otages roubaisiens, enregistrés à Huy le 24 avril 1944 en représailles d'un attentat commis le 23 février dans la ville contre un membre de la *Wehrmacht*, le recours à la citadelle se fait selon une nouvelle procédure répressive. En effet, un décret du 28 avril 1943 de l'administration militaire à Bruxelles ordonne que l'on n'y maintienne exclusivement des personnes frappées de *Sicherheitshaft*, c'est-à-dire d'un mandat d'arrêt pour détention de sécurité¹⁷. Un véritable tri parmi les 246 Français encore présents à Huy à l'été 1943 est opéré, sorte d'épuration du reliquat des otages. Ceux considérés comme étant les moins dangereux forment un transport de 116 hommes renvoyés le 3 septembre à Douai et remis aux autorités de Vichy. Pour les 130 autres, des *Sicherheitshaftbefehls* sont établis par la *Sipo-SD* et confirmés par le groupe *Polizei* (Police) de l'administration militaire, comme l'exige la procédure en vigueur depuis le 4 février 1941¹⁸. En application d'un accord avec le commandant du camp de concentration de Vught-

¹⁵ AA 278/2536, Bruxelles, CEGES.

¹⁶ *Idem*.

¹⁷ *Organisation pénale en Belgique*, 10^e suite, AA 278, Bruxelles, CEGES.

¹⁸ *Ordre de mise en arrestation par mesure de sécurité (Sicherheitshaft) par la Sicherheitspolizei*, ordonnance du Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, 4 février 1941, AA 278/1889, Bruxelles, CEGES.

Hertogenbosch aux Pays-Bas, ces détenus y sont transférés le 22 octobre 1943 en compagnie de deux cent trente-trois Belges. C'est le dernier départ vers un camp de concentration de déportés du Nord de la France, arrivés directement à Huy.

En fait, après le décret d'avril 1943 faisant de Huy un camp de la *Sicherheitshaft*, les arrivées de Français sont rares : 33 au total. Fait significatif, tous transitent par la prison Saint-Gilles avant leur entrée à Huy, en provenance de la *Sipo-SD* de Bruxelles et sont notés « Belges » sur le registre d'entrée¹⁹. De la faiblesse de cet effectif dans un contexte d'opposition grandissante jusqu'à la Libération transparait l'importance des acteurs répressifs dans le ressort de l'OFK 670 et par la même le degré de subordination de la Gestapo de Lille. Alors que Huy avait le statut de réserve d'otages, l'*Oberfeldkommandantur*, les *Feld-* et *Kreiskommandanturen* étaient compétentes pour envoyer des otages à Huy. Or, la détention de *Sicherheitshaft* relève de la *Sipo-SD* dans le Nord de la France, organisme policier qui n'a jamais vraiment obtenu son émancipation vis-à-vis de l'OFK 670 de Lille. Cette pratique répressive extrajudiciaire demeura extrêmement minoritaire dans le Nord de la France comparée au rôle dévolu à la justice militaire. Elle concerne « seulement », entre 1940 et fin août 1944, un peu plus de 16 % des déportés de répression.

Conclusion

La déportation depuis la France demeure un phénomène mal cerné, en particulier lorsqu'elle est abordée selon le prisme des politiques qui en sont à l'origine. Le transit et l'internement de plusieurs milliers de déportés de France en Belgique le sont encore davantage. Les procédures répressives, mais aussi leur adaptation aux mutations géopolitiques dues à des facteurs divers comme la surpopulation carcérale, la montée de l'opposition, mais aussi les enjeux économiques et stratégiques liés à l'attente d'une « invasion ennemie » à l'Ouest, doivent être considérés pour comprendre le fonctionnement des lieux de détention, appréhender leurs populations et, enfin, aborder leur requalification mémorielle après la fin de l'Occupation. La prison Saint-Gilles à Bruxelles et la citadelle de Huy près de Liège, de par leur importance dans l'enfermement des opposants du Nord de la France, apparaissent comme des lieux de détention aux finalités asymétriques. Le premier en tant que centre de transit et de répartition pour des personnes relevant de procédures quasi exclusivement judiciaires dont le sort prévu, depuis leur départ du Nord de la France, est l'incarcération dans une prison du Reich. Le second, en tant que véritable camp de détention prolongée pour des détenus dont le devenir est lié au contexte local et à l'équilibre entre maintien de l'ordre et opposition. En fonction du moment, l'enfermement se

¹⁹ Registres de la citadelle de Huy, AA 1610, Bruxelles, CEGES.

soldera par l'exécution en tant qu'otage²⁰, la déportation vers un camp de concentration ou, pour plus de la moitié des détenus, une libération.

L'envoi à la prison Saint-Gilles de prisonniers issus du contexte Nord français est caractérisé par sa pérennité en raison de l'importance des procédures judiciaires appliquées dans le ressort de l'OFK 670. La fin de la politique des otages et le changement de statut du second au printemps 1943 faisant de Huy un camp de la *Sicherheitshaft*, l'efface quasiment de la sphère d'influence de la « zone rattachée » jusqu'à la fin de l'occupation.

Enfin, le poids relatif des acteurs policiers apparaît dans la faiblesse du nombre de détenus relevant de la *Sipo-SD* de Lille envoyés en Belgique. En général, la rareté de ces parcours renforce le constat flagrant de l'importance des procédures répressives incombant aux autorités militaires dans les processus de déportation mis en œuvre dans le Nord de la France. Cette suprématie du militaire sur la police politique demeure jusqu'au terme de l'Occupation. Ce rapport de force n'est néanmoins pas synonyme d'absence de coordination : un accord conclu le 3 mai 1944 avec le MBB, sur fond de présomption d'invasion à l'Ouest, permet à la *Sipo-SD* de Belgique de transférer à l'intérieur du Reich les détenus les plus dangereux de la circonscription. Dès le printemps 1944, des transports massifs partent vers les camps de concentration aboutissant à l'évacuation progressive des prisons allemandes de Belgique. Un dernier convoi parti de Bruxelles le 2 septembre 1944 et composé de 1 500 détenus, dont une centaine de Français n'atteindra jamais le Reich. Enfin, les derniers Français internés à Huy sont libérés le 5 septembre avant d'avoir pu être évacués.

Malgré son importance numérique (près de 70 % des déportés) et historique, l'internement des déportés du Nord de la France dans les centres allemands de détention en Belgique demeure mémoriellement moins connu. Le phénomène a été largement occulté par d'autres événements qui ont davantage accaparé la mémoire collective de la région comme le massacre de 86 civils commis à Ascq le 2 avril 1944 par une unité SS ou le dernier « train de Loos », convoi de déportation parti de Tourcoing le 1^{er} septembre 1944 vers les camps de la mort avec près de 900 hommes (Le Maner, 2003).

Références

- De Jonghe A., 1984, « La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles », *Cahiers d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 8, pp. 97-103.
- Dejonghe É., Le Maner Y., 2001, *Le Nord-Pas-de-Calais dans la main allemande 1940-1944*, Lille, Éd. La Voix du Nord.

²⁰ 75 otages sont fusillés dans le Nord de la France entre le 15 septembre 1941 et le 30 avril 1942. Neuf d'entre eux sont extraits de la citadelle de Huy.

- Eismann G., 2007, « L'escalade d'une répression à visage légal. Les pratiques judiciaires des tribunaux du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, 1940-1944 », pp. 127-169, in : Eismann G., Martens S., *Occupation et répression militaires allemandes, 1939-1945. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, Paris, Éd. Autrement.
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression (1940-1945)*, 2004, 4 tomes, Paris, Tirésias.
- Gotovitch J., 1976, « Quelques données relatives à l'extermination des tziganes de Belgique », *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, 4, pp. 161-180.
- Le Maner Y., 2003, *Le « Train de Loos ». Le grand drame de la déportation dans le Nord-Pas-de-Calais*, Tournai, édité à compte d'auteur.
- Le Maner Y., Thiéry L., 2004, *Fusillés et déportés du Nord-Pas-de-Calais, 1940-1945*, Lille, Éd. La Voix du Nord.
- Lejeune M., 2001, *La Citadelle de Huy pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de Licence en Histoire, université de Liège.
- MEMOR, 35, 2001, *La grande grève des mineurs de 1941*, université Lille 3.
- Peschanski D., Hubert M., Philippon E., 1994, *Les Tziganes en France*, Paris, Éd. CNRS/FMD.
- Rousseau M., 1988, « La section spéciale de la cour d'appel de Douai, 1940-1944. Un aspect de la justice française en zone interdite », *L'Occupation en France et en Belgique, 1940-1944*, Revue du Nord, hors série, pp. 859-887.
- Steinberg M., 2004, *La persécution des Juifs en Belgique (1940-1945)*, Bruxelles, Éd. Complexe.
- Thiéry L., 2005, *Répression, fusillades et déportation dans le Nord-Pas-de-Calais, 1940-1945 : le cas de la grève des mineurs*, mémoire de Master 2 en histoire, université Lille 3-Charles de Gaulle.
- 2006, « La répression de la grève de 1941 », *Gauheria*, 60, pp. 87-103, et 61, pp. 73-98.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

YANNIS THANASSEKOS
Fondation Auschwitz, Bruxelles
Info.fr@auschwitz.be

LES PROCESSUS DE QUALIFICATION, DE DISQUALIFICATION ET DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE MÉMOIRES (1950-2000)

Résumé. — Dans un premier temps, cette contribution propose une typologie des mémoires qui structurent, côté victimes, le paysage mémoriel des crimes commis par le national-socialisme. Trois idéal-types s'en dégagent : une mémoire « patriotique-nationale », une mémoire « politique-antifasciste » et une mémoire « communautaire » – « mémoire juive ». Dans un deuxième temps, il examine comment les présupposés politiques, mémoriels et idéologiques de ces trois types de mémoire affectent le contenu et les formes des processus de qualification, de disqualification et de requalification des lieux de détention, de concentration et d'extermination du III^e Reich, durant les décennies 50 à 80 et 90 à 2000.

Mots clés. — Mémoire, histoire nationale, histoire patriotique, antifascisme, antisémitisme, camps de concentration et d'extermination, Résistance, victimes, universalité, singularité.

Si l'on scrute, du côté des victimes, l'ensemble du paysage mémoriel des crimes commis par le national-socialisme entre 1933 et 1945, il n'est pas difficile d'établir une première typologie des mémoires particulières qui le composent, typologie qui gagnerait peut-être à être affinée mais qui, en l'état, pourrait éclairer utilement les processus de qualification et de requalification des sites et des lieux de mémoire. Bien évidemment, je parle ici des mémoires actives, associatives, institutionnalisées à des degrés divers, celles qui occupent le devant de la scène. On peut distinguer trois types de mémoire de cet ordre, une mémoire patriotique, une mémoire politique et une mémoire communautaire, dont nous donnerons, pour chacune, quelques éléments de clarification.

La première, la mémoire patriotique, s'enracine, au niveau de ses acteurs, dans des motivations et des idéologies liées aux combats dont l'objectif central – exclusif à certains égards – était la libération du pays bouter l'occupant nazi hors des frontières, recouvrir l'indépendance nationale. On peut aussi l'appeler mémoire « patriotique-nationale ». Il s'agit d'une mémoire inscrite, par des sédimentations cumulatives, dans la longue durée historique. La grande majorité des victimes de cette catégorie a vécu l'expérience des prisons, des forteresses et des camps de concentration classiques.

Certes, la deuxième, la mémoire politique, s'enracine, elle aussi, dans les combats pour la libération nationale, mais elle fait signe également à des convictions et à des engagements politiques liés, d'une part, aux mouvements de contestation et de protestation sociales au sein des sociétés européennes à partir du tournant du siècle et, de l'autre – ce qui nous intéresse plus directement ici –, aux luttes antifascistes des années 20 et 30 (mouvements d'opposition au fascisme italien et de solidarité internationale avec les Républicains espagnols). On pourrait l'appeler aussi mémoire « politique-antifasciste ». Les enjeux mémoriels sont ici plus complexes. Ils touchent à des engagements, des convictions et des projets de société instruits à la sortie de la Grande Guerre, consolidés par l'expérience de la Seconde et reconduits au sein d'une partie notable de la Résistance au nazisme – il s'agit donc d'une mémoire historique plus récente, ancrée dans la conjoncture et les bouleversements sociopolitiques qu'avaient inaugurés partout en Europe, la Grande Guerre, la Révolution d'octobre et leurs suites. Disons le autrement et plus directement : pour les acteurs de cette mémoire, le fascisme et le nazisme avaient partie liée avec les structures économiques et sociales des sociétés européennes en crise, de sorte que la lutte contre ceux-ci se nourrissait aussi d'espoirs diffus pour des transformations sociales et politiques dans l'après-guerre. La prégnance de cette mémoire est attestée par les douloureuses guerres civiles, ouvertes ou larvées, qu'ont connues nombre de pays européens dans l'immédiat après-guerre. La grande majorité des victimes de cette catégorie a également vécu l'expérience des prisons, des forteresses et des camps de concentration classiques. Ces deux premiers types de mémoire représentent la mémoire de la déportation de répression et donnent l'identité, pour faire bref, du « patriote-résistant ». Ici dominent les camps types de Dachau et Buchenwald.

La troisième mémoire, que j'appellerai communautaire ou mémoire d'une communauté de destin, s'enracine pour l'essentiel dans l'expérience singulière des communautés juives d'Europe, des premières persécutions antisémites jusqu'aux camps d'extermination, en passant par l'exclusion systématique, la stigmatisation, les spoliations, l'enfermement dans des ghettos et les déportations. On peut élargir ce type de mémoire à celui d'autres communautés de victimes désignées comme telles par l'idéologie essentialiste, hygiéniste et socio-darwiniste du national-socialisme : les Tziganes, les malades mentaux, les asociaux, etc. Ce type de mémoire représente la mémoire de la déportation de persécution¹. Domine ici l'identité juive – même pour tous ceux qui, fortement assimilés, l'ont découvert en raison précisément des persécutions dont ils ont été victimes. Du point de vue de sa temporalité, il s'agit ici aussi d'une mémoire de la longue durée historique, dans la mesure où l'événement de la Shoah apparaît comme l'aboutissement, en une synthèse radicalisée, des processus séculaires de persécutions dont ont été victimes les communautés juives d'Europe. Certes, cette typologie mémorielle est grossière, et on aura de la peine à trouver dans la réalité ces trois types à l'état pur : On pourrait parler d'idéal type tout en sachant bien que chacun de ces trois types est lui-même pluriel. En fait, dans les expériences réelles, ces types s'entrecroisent et se combinent en des proportions variées.

L'histoire des rapports qu'ont entretenus ces trois mémoires, de la Libération à nos jours, est complexe, sinieuse et tumultueuse. Nous ne saurions l'aborder en ces pages. Nous nous limiterons à signaler qu'elle fut et qu'elle est toujours scandée par des compromis, par des alliances – de conviction ou d'opportunité –, mais aussi par des concurrences et des rivalités multiples et ce, sur le terrain même de leur reconnaissance publique, on a parlé à juste titre d'une guerre de mémoires. À titre d'exemple, citons les récentes controverses autour de la lecture dans les collèges et les lycées de la lettre de Guy Môquet qui attestent bien du conflit entre mémoire patriotique et mémoire antifasciste, conflit qui obéit, ici comme ailleurs, à des instrumentalisation essentiellement politiques si ce n'est politiciennes². Ajoutons aussi que, dans son parcours sinieux et tourmenté, cette

¹ La distinction de trois types de mémoire pourrait prêter à discussion dans la mesure où nous pouvons légitimement arguer que la « mémoire patriotique-nationale » et la « mémoire politique-antifasciste » sont également des « mémoires communautaires ». D'une certaine façon, cette objection est pertinente. Toutefois, dans le cas de ma typologie, cette objection peut être écartée dans la mesure où, par « mémoire communautaire », j'entends ici la mémoire d'une communauté de victimes désignées comme telles par une définition essentialiste décrétée par le persécuteur. Le sujet est rivé sur cette définition, quoi qu'il en fasse, il est, pour le persécuteur, enfermé dans cette communauté ainsi définie. Tel est le cas des définitions biologico-raciales et socio-darwiniennes dont se sert le national-socialisme pour les Juifs, les Tziganes, les Slaves, les malades mentaux, les asociaux, etc. Ce préalable posé, la mémoire « patriotique-nationale » et la mémoire « politique-antifasciste » ne peuvent être considérées comme des « mémoires communautaires » qu'à condition de préciser que l'appartenance aux « communautés » ainsi désignées relève du libre choix du sujet.

² Il est devenu habituel de présenter ces conflits mémoriels et cette guerre de mémoires comme étant la conséquence d'une « concurrence » des victimes, d'une « guerre » entre les victimes. Je

histoire mémorielle a contribué à formater des identités mémorielles fortes, chacune d'elles s'efforçant de préserver jalousement sa spécificité et son intégrité, souvent au prix de certains replis qu'on peut regretter.

À l'intérieur de cette constellation mémorielle, les confrontations trouvent leur fidèle et saisissant duplicata dans les conceptions, les qualifications et les requalifications de « lieux de mémoire », dans la mesure où ceux-ci sont devenus les territoires par excellence sur lesquels se font face, se confrontent et s'affrontent les trois types de mémoires que je viens d'évoquer. Cette position du problème concerne tout particulièrement les processus complexes de qualification et de requalification des « lieux de mémoire » – sites et musées – entre les années 50 et les années 90, processus qui affectent leur orientation, leur contenu ainsi que leur mission pédagogique. Sous ce rapport, les deux dernières décennies offrent un observatoire remarquable pour l'étude des dits processus. J'aimerais toutefois ajouter un élément supplémentaire à cette problématique, sans doute implicite dans l'énoncé du colloque, mais qui mérite d'être explicité. En effet, il ne s'agit pas à proprement parler de deux processus seulement, mais de trois. Car entre la qualification et la requalification, il y a aussi un troisième processus, celui d'une déqualification ou, mieux encore, celui d'une « disqualification ». Aussi, je me propose de présenter, dans un premier temps, les traits saillants de la qualification qui caractérise la période allant de la Libération aux années 70-80 et, dans un second temps, les lignes de force du processus de disqualification/requalification qui s'ouvre à partir des années 90 et se poursuit encore.

Traits dominants de la qualification des années 50 aux années 80

Nous savons qu'après la Libération s'est rapidement mis en place un important mouvement mémoriel, initié par des survivants et les pouvoirs publics, visant à faire des ruines et des traces des sites des camps de concentration nazis des « lieux de mémoire » combinant des musées, des expositions et des monuments. En dehors de leur mission de conservation des sites – tâche nullement facile –, la fonction essentielle de ces hauts lieux de la souffrance humaine était tout à la fois commémorative, politique et pédagogique – et, dans certains cas archivistique. Durant toute cette première période, leur qualification a été largement déterminée par une alliance mouvante de présupposés mémoriels, politiques et idéologiques qui sont au fondement des deux premiers types de mémoire que j'ai évoqués, la *mémoire patriotique* d'une part, la *mémoire politique*

m'inscris résolument contre une telle interprétation qui a de nos jours acquis une étrange et insolente notoriété. Si concurrence et guerre il y a, ce n'est point entre les victimes mais bien entre les diverses instrumentalisation et manipulations politiques et idéologiques dont elles font l'objet. Ce sont ces instrumentalisation qu'il faut critiquer et dénoncer et nullement des prétendus conflits d'intérêt entre les victimes.

de l'autre. Combinaison et alliance non dépourvues de tensions toutefois, dans la mesure où les rapports de forces entre les tenants de ces deux composantes mémorielles – tenants institutionnels et associatifs – étaient fonction aussi bien de changements des conjonctures politiques que de spécificités locales, régionales et nationales. Indépendamment cependant des aléas et des conjonctures changeantes qui affectaient leur « dosage », la qualification globale des sites et musées se caractérisait alors par certains traits dominants que je résumerai comme suit :

- majoration du cadre historique général se rapportant au fascisme et au nazisme en tant que mouvements, idéologies et régimes politiques. Accent mis sur leur genèse et leur développement dès le début du XX^e siècle avec comme point d'orgue le paroxysme de leurs crimes et de la guerre. Ce souci de contextualisation historique se donne à voir par nombre de détails dont un, parmi tant d'autres, très significatif : dans les expositions qui encadrent certains sites, la date du début de la Seconde Guerre mondiale n'est pas 1939-1940 mais... 1936, la guerre d'Espagne, présentée comme le « prélude à tous les massacres ». Bref, au centre du dispositif de la qualification se trouve, pour faire bref, l'histoire générale de la barbarie fasciste et nazie, le III^e Reich, en particulier comme étalon négatif et contre-modèle à toute éducation ;
- majoration, dans ce cadre, de la Résistance au niveau local, régional, national et européen. Accent mis sur les mobilisations nécessaires sur le plan militaire et politique pour assurer la défaite du nazisme. Le dispositif cognitif, mémoriel et émotionnel vise à « démontrer » que l'humanité fut finalement plus forte que l'inhumanité du nazisme. Ou pour le dire autrement : la confiance au progrès et la croyance à la perfectibilité humaine ont certes encaissé un sérieux coup, une régression inimaginable, mais la défaite du fascisme et du nazisme est de nature à les restaurer ;
- il s'ensuit, d'une part, une héroïsation et une « nationalisation » des victimes sous le mode narratif, « mort au champ d'honneur », « mort pour la patrie » et, de l'autre, en contrepoint, une description des souffrances subies sous le mode narratif des « stations du calvaire » ;
- aussi bien le contenu que la structure du message qui s'en dégage étaient de l'ordre d'une double universalité : universalité de la menace que représentent l'idéologie et la politique nazies, universalité des victimes en la personne de l'humanité ;
- prenant le risque d'une grande abstraction, on pourrait résumer cette qualification comme étant essentiellement universaliste, anti-singulariste et anti-communautaire. Le souci qui guidait cette perspective était de ne pas reproduire, de ne pas reprendre à son compte, la catégorisation des victimes telle qu'elle avait été prônée et appliquée par l'idéologie honnie. Pour les tenants de cette qualification, ce qui était mis à mort dans les camps, ce n'était pas l'individu mais l'exemplaire. L'identification sollicitée était celle envers l'homme abstrait, envers l'humanité, victime de l'inhumanité du régime. S'il y avait sollicitation à une projection identitaire, elle visait essentiellement la figure tout aussi abstraite du combattant pour la liberté, toutes tendances et nuances confondues.

Dans le cadre général de cette qualification, prédominante dans les années 50 et 80, se trouvaient par conséquent minorés, sinon carrément occultés, les éléments suivants : la spécificité de l'antisémitisme à l'intérieur de la vision du monde nationale-socialiste et l'évacuation, du même coup, de la spécificité des persécutions raciales et de la politique génocidaire ; la différence radicale, par conséquent, entre camps de concentration et camps d'extermination, entre

répression et extermination. Dans cette qualification, les camps nazis devenaient interchangeables. Se trouvait donc occultée la destruction des Juifs d'Europe en tant qu'objectif central de la politique du III^e Reich. Des allusions oui, mais jamais sa mise en évidence comme étant la dimension la plus spécifique de la criminalité nazie³.

Bien entendu, ce modèle général était adapté chaque fois aux contextes nationaux mais, de façon générale, ces traits étaient toujours présents. La Pologne d'avant la chute du communisme en donne un exemple significatif. Toute la conception du site et du Musée d'Auschwitz reflétait parfaitement ce modèle. Quand on sait l'importance qu'a eu Birkenau dans l'extermination des communautés juives d'Europe, on devine l'ampleur de l'occultation qu'implique l'application d'un tel modèle. D'une part, les Juifs de Pologne devenaient, sans autre forme de procès, des victimes polonaises tout court et, de l'autre, la grande masse des Juifs d'Europe exterminée à Birkenau rejoignait l'universalité anonyme des victimes de la barbarie nazie. Bref, double occultation, de l'identité des victimes d'une part, de l'antisémitisme de l'autre, comme dimension centrale de la politique nazie. Aussi bien l'exposition générale du Musée que les pavillons nationaux – pour la plupart conçus et réalisés d'ailleurs par les diverses Amicales d'Auschwitz –, étaient conformes à ce modèle et ce jusqu'à la fin des années 80.

Les traits dominants de la requalification des années 90 à nos jours

Nous savons que, tout en s'inscrivant dans le mouvement général de patrimonialisation accélérée de l'histoire qu'attestent la prolifération de musées, de commémorations et d'expositions en tout genre, la décennie 90 a ouvert aussi, de façon plus spécifique, une période nouvelle de requalification radicale de certains lieux, sites et mémoriaux liés aux crimes et génocides nazis, opération qui détermine tout autant leurs contenus que leurs formes muséographiques. Je n'aborderai guère ici les questions liées aux formes et aux techniques muséales

³ Explicitement ou implicitement, toute une littérature a contribué à accréditer l'idée polémique selon laquelle cette qualification aurait délibérément voulu occulter le génocide juif, l'identité des victimes et la place centrale de l'antisémitisme dans la politique criminelle du III^e Reich. Une polémique similaire a visé aussi le film *Nuit et brouillard* (Resnais, Cayrol, 1955). Il est difficile d'aborder plus en avant cette controverse qui témoigne tout autant *d'a priori* que de mauvaise foi. Quant au fond, cette thèse est entachée d'une erreur caractéristique et malheureusement fort courante – dans le domaine de l'histoire et de la mémoire – qu'est l'anachronisme. La difficulté, en elle-même ardue, de pouvoir se mettre à la place des contemporains – en tenant compte des informations dont ils disposaient, de l'état de l'historiographie d'alors, des préoccupations contextuelles et des mentalités de l'époque – se trouve entièrement contournée et se transforme en un procès unilatéral et inéquitable du passé à partir des connaissances et des contextes qui lui sont étrangers. Ainsi l'anachronisme s'avère-t-il être le moyen le plus facile et le plus paresseux pour chanter la victoire de l'idéologie du présent sur la complexité du passé.

prises en œuvre dans cette phase de requalification. Je m'attacherai exclusivement à ses contenus et à ses objectifs.

Ce changement répond à trois phénomènes concomitants que je formulerai schématiquement comme suit : premièrement, la chute des régimes dits communistes ; deuxièmement, l'érosion, puis l'implosion de la conjoncture idéologique prévalant jusque là, avec comme conséquence la dévaluation abrupte des « grands récits » émancipateurs, et enfin, troisièmement, l'activation accélérée des revendications identitaires et communautaires, celles de la mémoire juive en tout premier lieu sur fond d'une aggravation critique du conflit au Proche-Orient. Dans ce contexte, la nouvelle qualification se trouve largement dominée par les présupposés mémoriels, politiques et idéologiques du troisième type de mémoire que j'ai évoqué, à savoir la mémoire communautaire, celle de la destruction des communautés juives d'Europe – pour faire bref, celle de la Shoah. Cette requalification prend littéralement le contre-pied de la qualification précédente qu'elle disqualifie totalement. La nouvelle qualification se caractérise globalement par certains traits dominants que je schématiserai comme suit : l'axe quasi exclusif est celui de l'antisémitisme et de la « Catastrophe ». Le dispositif cognitif, mémoriel et émotionnel mis en place vise à montrer l'ampleur de la souffrance et de la destruction des communautés juives – au niveau local, régional, national et européen – par une mise en évidence rigoureusement documentée de toutes les étapes du processus destructeur : des premières mesures antisémites jusqu'aux mécanismes complexes de l'anéantissement en passant par la stigmatisation, l'exclusion et les déportations.

Bref, il s'agit de mettre en évidence une histoire singulière, celle des persécutions et de l'anéantissement d'un peuple et de sa culture, processus historique qui est au cœur de l'Europe, de l'histoire allemande en particulier, du régime et de la politique du III^e Reich, toutes choses toutefois qui, de façon paradoxale, sont presque absentes ou à peine signalées dans la nouvelle qualification. Ou pour le dire autrement : le III^e Reich est scruté sous la seule focale, quasi exclusive, du génocide. Le souci majeur de la requalification vise à mettre en évidence, dans un même mouvement, la spécificité de l'antisémitisme nazi et sa place centrale dans la politique du III^e Reich, la singularité de l'événement et l'identité des victimes afin de les sortir de l'anonymat dans lequel les avait condamnées la première qualification et pour restaurer leur humanité si cruellement niée par le régime. Domine ici une perspective largement communautaire et identitaire. Se trouvent par conséquent minorés tout ce qui se rapporte à la contextualisation historique du national-socialisme en tant que mouvement, parti et régime (genèse, développement, structures etc.), ainsi que les autres dimensions de la criminalité nazie et donc leur articulation, notamment l'articulation entre camps de concentration et camps d'extermination, entre politique de répression et politique d'extermination. Dans ce cadre, en résulte une minoration de la répression et de la déportation des opposants politiques et des résistants, et donc du phénomène de la Résistance et de l'antifascisme avec, en contrepoint,

une mise en évidence appuyée, d'une part, des actes de résistance des Juifs et, de l'autre, de tous ceux de la société civile qui ont aidé des Juifs à se cacher et à se sauver (le phénomène des « Justes »).

Autrement dit, ce qui a été majoré dans la première qualification se trouve minoré dans la requalification qui suit et ce qui a été minoré, voire occulté dans la première, reçoit dans la seconde une place centrale, quasi exclusive, et souvent avec une remarquable rigueur documentaire, grâce à l'approfondissement des recherches historiques des dernières décennies sur le génocide. Les erreurs historiographiques et l'injustice mémorielle commises lors de la première qualification sont suffisamment évidentes pour ne pas devoir les exposer ici. La nouvelle qualification les corrige en profondeur mais au prix, très souvent, d'une regrettable décontextualisation historique qui nuit malheureusement à la compréhension du phénomène génocidaire. Compréhension qui exige précisément sa mise en rapport avec les autres dimensions de l'idéologie et de la politique globale du III^e Reich.

Conclusion

Sur les points ici retracés, le site d'Auschwitz représente un excellent observatoire. Si l'on reprend les trois types de mémoire – la mémoire « patriotique-nationale », la mémoire « politique-antifasciste » et la mémoire « communautaire » –, on verra que, dans la requalification du site d'Auschwitz intervenue dans les années 90, la mémoire patriotique-nationale polonaise s'empare du site d'Auschwitz I, expulse la mémoire politique-antifasciste – qui était le *credo* de la première qualification – et fait du site le lieu par excellence du martyr polonais aux accents désormais largement nationalistes et catholiques, alors que, dans le même temps, la mémoire communautaire juive, fortement institutionnalisée et disposant d'importants moyens, s'empare du site de Birkenau et des expositions des pavillons nationaux tout en minorant ou occultant, elle aussi, la mémoire politique-antifasciste. Nous connaissons les conflits qui ont surgi entre ces deux types de mémoires sur les lieux mêmes du site, notamment avec l'histoire du Carmel et des Croix chrétiennes (voir Teklik, Mesnard, 2008).

En dehors des instrumentalisation les plus diverses dont les lieux de mémoire ont toujours été l'objet, il y a lieu de constater que leur requalification dans les années 90 a eu un double effet, l'un négatif et regrettable, l'autre positif et bénéfique. L'effet négatif consiste au fait qu'en inversant terme à terme la perspective de la première qualification, la nouvelle impose une relecture des événements tout aussi unilatérale et partielle, mais de signe inversé, que celle qu'elle prétend dénoncer. L'effet positif se situe sur le plan historiographique. En effet, bénéficiant des acquis et de la rigueur des plus récentes recherches historiques sur le génocide, la nouvelle qualification a fini par obliger aussi les tenants de la mémoire patriotique et de la mémoire antifasciste à revoir entièrement leur copie en dotant leurs

propres sites et mémoriaux d'une rigueur historique comparable – un souci peu présent il est vrai dans les années 50 et 70.

Enfin, on est peut-être au seuil d'une troisième phase de requalification qui bénéficie des expériences accumulées des deux qualifications précédentes, à savoir la volonté déjà visible d'intégrer dans les sites et mémoriaux à la fois des contextualisations historiques élargies et une présentation plus équilibrée de toutes les dimensions de la criminalité nazie, chacune avec sa spécificité et son poids spécifique, perspective qui sait faire désormais la part entre ce qui, dans l'événement historique lui-même, renvoie à l'universel et ce qui relève du singulier. Cette approche globale semble à la fois nécessaire sur le plan historiographique et salutaire du point de vue pédagogique.

Références

Teklik J., Mesnard Ph., 2008, « D'Auschwitz aux "camps polonais" : la circulation d'un cliché », pp. 251-262, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

THOMAS WEBER

Seminar für Medienwissenschaft

Humboldt-Universität, Berlin

thoweber@web.de

LES VICTIMES DE L'HISTOIRE. PRÉALABLES À UN PROGRAMME DE RECHERCHE

Résumé. — Partant du débat initié par Georges Didi-Huberman dans *Images malgré tout* (2003) et du livre allemand *Esquisse d'une philosophie des victimes de l'Histoire* de Caroline Heinrich (2004), les préalables d'un projet de recherche sont ici esquissés. Il a trait à la question des victimes, selon le support qui prend en charge leur évocation, le type de commémoration qui les honore, le recours aux nouveaux médias, tels deux sites internet sur le camp de concentration pour femmes de Ravensbrück.

Mots clés. — Victime, témoignage, authenticité, images audiovisuelles, commémoration, Ravensbrück.

Sur la base de publications collectives qui prennent en charge des questions transdisciplinaires (Kurilo, 2006, 2007), plusieurs chercheurs se sont demandé si l'on pouvait parler d'une perspective qui serait celle des victimes, en particulier quand celles-ci sont en lien avec des événements historiques. Dans le cadre de cette contribution, il s'agira d'examiner comment cette perspective s'incarne dans différents types de construction mémorielle et dans divers modes de traitement artistique (littérature, peinture, cinéma). La réflexion en étant à sa phase préparatoire, le propos consistera à thématiser les interrogations que pose un tel programme de recherche.

Au fondement de celui-ci : le débat suscité par le commentaire de Georges Didi-Huberman (2003) – encore peu connu en Allemagne – sur les photos prises par un membre d'un *Sonderkommando* à Auschwitz. Nul besoin d'en détailler la teneur, d'autres s'y étant employés, tel Jacques Walter qui, dans *La Shoah à l'épreuve de l'image* (2005), consacre un chapitre à ce sujet. Soulignons seulement que Georges Didi-Huberman souhaitait surtout se centrer sur une perspective qui serait celle des victimes, sachant qu'elle diffère de celle des bourreaux. Le chercheur faisait principalement valoir un argument moral établissant un lien entre l'insuffisance technique des images (flou, angles de vue et cadrages défailants...) et la spécificité des conditions dans lesquelles la prise de vue s'était opérée, le photographe risquant sa vie et craignant d'être découvert. Si l'on compare ces clichés avec ceux « réussis » et bien documentés qui proviennent de manière avérée des bourreaux, la question se pose de savoir si, déjà dans le matériel photographique, il existe une différence fondamentale entre victimes et bourreaux. Ou bien si, au sens où l'entend Georges Didi-Huberman, la différence est un préalable d'ordre moral. D'où une suggestion : ne faudrait-il pas plutôt adopter une position qui serait celle de la « neutralité engagée », une posture encouragée par Nathalie Heinich (2002) et qui, à l'instar de Norbert Elias, est fondée sur une analyse distancée du matériau étudié (Walter, 2005) ?

D'ailleurs, une perspective centrée sur les victimes existe-t-elle de fait ? Et si tel est le cas, quelles en seraient les conditions matérielles, en particulier, quand il s'agit des médias ? Le matériau possède-t-il donc des caractéristiques à même de distinguer ce qui émanerait des victimes de ce qu'auraient produit des bourreaux ? Ne faudrait-il pas également s'interroger sur le regard de l'observateur qui différencie la perspective de la victime de celle du bourreau, non pas seulement à partir d'un point de vue moral, mais aussi en raison de la distance temporelle qui le sépare des événements, et donc de la différence d'implication vis-à-vis de l'objet étudié ?

Si l'on radicalise cette série de questions, on en vient à une autre : le regard des victimes peut-il seulement exister dès lors que ces dernières ne sont plus là et qu'elles ne peuvent plus témoigner ? Ne nous reste-t-il que la mémoire des survivants ou pouvons-nous encore nous fonder sur quelques rares fragments, legs ou traces des personnes assassinées ? Par conséquent, pouvons-nous prendre en compte le regard des bourreaux qui a pour particularité d'être,

souvent, bien documenté ? Enfin, peut-on s'autoriser à faire des parallèles entre les souvenirs de victimes ou de survivants de plusieurs événements meurtriers de l'histoire contemporaine ?

D'où le problème des « traces » éventuelles et de leurs représentations qui voit se chevaucher plusieurs niveaux, dont celui de la réflexion historique sous forme de publications scientifiques, de mémoriaux et/ou d'arguments – intellectuels, politiques ou artistiques – dans un débat public... Sur ces bases, trois pistes peuvent être suivies : quels sont les problèmes matériels qui se posent pour structurer la mémoire des victimes ? Comment concevoir une pensée ou plutôt une mémoire des victimes de l'Histoire ? Quelles préoccupations esthétiques faudrait-il intégrer dans une telle démarche ?

Mémoire et matérialité

S'interroger sur la construction de la mémoire conduit à tenir compte de la culture. En effet, la mémoire s'inscrit dans le présent d'une époque dont les contemporains ont intégré l'idée d'une distinction entre ce qui réfère à la victime et ce qui a trait au bourreau. Comme évoqué *supra*, il ne peut seulement s'agir de considérations morales, ni même du cadre exclusif de la « neutralité engagée ». Ainsi la réflexion ne peut-elle faire l'impasse sur le statut des matériaux de la mémoire et sur la manière de s'en servir. Finalement, on rejoint une question d'esthétique qui, certes, n'est pas nouvelle, mais que notre génération se pose à nouveau, en tenant compte à la fois des valeurs spécifiques à chacun des médias concernés, et des facteurs relatifs à la médiation mémorielle. Sans revenir sur les débats de ces dernières années, soulignons le problème de la matérialité de la mémoire qui est aussi un problème d'authenticité. Dans l'organisation du souvenir, trois types de matériaux sont à envisager :

- les documents, fragments et autres traces, comme des notes dans un dossier, des courriers, des listes d'inventaire, ou des bâtiments, des vêtements et/ou des personnalités. Dans ce cadre, la photographie et le film jouent un rôle particulier: Ils contiennent des indices indirects des événements et, à ce titre, ont un statut de document. Mais, contrairement à d'autres matériaux, ils font l'objet d'une mise en scène qui, d'emblée, les place dans le registre interprétatif. À distance de leur contexte fonctionnel d'origine, la réalité à laquelle ils font référence ne peut être reconstruite que de manière fragmentaire. Toutefois, cette reconstruction est de la plus haute importance si l'on veut arguer du caractère authentique du matériel en question ;
- les souvenirs des survivants. Ils ont été consignés postérieurement aux événements et sont accessibles ou bien sous forme écrite, audio ou audiovisuelle. Ils ne donnent donc pas de renseignements directs sur des expériences, mais en donnent sur le souvenir de celles-ci. Celui-ci peut être précis, mais pas toujours. Il faut donc s'interroger sur l'authenticité et la crédibilité des déclarations de témoins dont les évocations sont jugées par rapport à un cadrage historique attesté. À ces caractéristiques, il faut ajouter l'âge de plus en plus avancé des témoins, voire leur décès, qui pose des problèmes supplémentaires à la construction d'une mémoire commune ;

- des expériences analogues, par exemple celles de victimes d'autres événements historiques tels la Bosnie ou le Kosovo. À Berlin, nous avons contacté le BZFO (*Behandlungszentrum für Folteropfer Berlin*)¹, un centre de soins pour les victimes de tortures où les expériences traumatiques sont systématiquement recueillies et analysées. Outre le fait que le matériel de ce centre permet de tracer des parallèles, il peut contribuer à mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire en lien avec des événements traumatisants, et à éviter certaines représentations stéréotypées – par exemple en littérature ou au cinéma – qui traitent trop souvent du traumatisme comme d'un banal phénomène de refoulement. Au contraire, le vrai traumatisme provoque, comme l'affirme le centre de soins, non le refoulement mais plutôt « la récurrence de l'événement traumatisant ». « Cela se traduit par des souvenirs envahissants et incontrôlables de l'événement traumatisant (images, pensées, cauchemars, et, pour les enfants, l'élaboration de jeux au contenu traumatique) ou dans les actes ou le ressenti, une répétition, au présent, de l'événement traumatique »².

Penser les victimes de l'Histoire

Avant de s'interroger sur les possibilités d'utiliser ce type de matériel, abordons une autre question, émergeant dans un domaine qui, au départ, semble éloigné de la problématique initiale, la philosophie. Dans *Grundriss zu einer Philosophie der Opfer der Geschichte* (2004)³, Caroline Heinrich a présenté quelques lignes directrices susceptibles d'éclairer la problématique d'une centration sur les victimes. Pour cette philosophe, le point de départ est la chosification radicale de la vie humaine par un régime qui se croit autorisé à éradiquer cette vie pour stabiliser son pouvoir (*ibid.* : 33). Caroline Heinrich distingue d'abord deux catégories de victimes et insiste sur celles qui sont en lien avec l'Histoire. Elle les différencie des victimes religieuses ou rituelles dont le sacrifice a un sens pour la communauté, quelle que soit cette dernière : « Les victimes de l'Histoire, en revanche, doivent être considérées du point de vue extrême de l'extermination, car elles ne bénéficient même pas d'une telle considération. Il ne s'agit pas de rendre au divin leur utilité chosifiée. Pour les bourreaux, c'est leur mort qui est leur seule utilité » (*ibid.*).

Ici, l'innocence ou la culpabilité des victimes n'intervient pas, car la question de savoir si elles sont coupables ou innocentes ne joue aucun rôle. Seule prédomine la volonté de les détruire et de les exterminer. Qu'importe donc que, parmi ces victimes, il y ait eu des petits criminels ou des assassins, dès lors que ce ne sont pas leurs actes qui enclenchent le processus d'extermination mais leur seule existence. En définitive, la réflexion de Caroline Heinrich (2004 : 13) s'ancre dans une philosophie de l'Histoire qui prend corps chez les victimes. Pour l'auteure, il est important que les victimes soient au centre de la pensée : « Il s'agit de découvrir les éléments qui ont besoin de la pensée des victimes de l'Histoire

¹ www.BZFO.de

² <http://BZFO.itxmedia.de/portal/loader.php?seite=traumatisierung&navigation=172>
(consulté le 01/11/07).

³ *Esquisse d'une philosophie des victimes de l'Histoire* (traduction par nos soins).

pour se démarquer celle dont la logique veut que des hommes soient des victimes » (*ibid.*). Après un examen de différentes approches philosophiques, elle met en exergue les travaux d'Emmanuel Lévinas et de Walter Benjamin : « En combinant le point de vue anarcho-révolutionnaire de Walter Benjamin, que celui-ci développe rétrospectivement sur les ruines de l'Histoire, et la réflexion d'Emmanuel Levinas selon laquelle l'existence anarchique de l'homme doit être comprise en fonction de la possibilité d'un sentiment de culpabilité innocent, les victimes ont quelque chose de provoquant pour ceux qui pensent dans le présent, et plus précisément, pour ceux qui pensent en termes autoritaires » (*ibid.* : 16).

Pour Caroline Heinrich (*ibid.* : 17), il s'agit de la provocation que suscitent les victimes de l'Histoire pour le présent qui, si l'on prend au sérieux l'idée d'inachèvement du passé, ne permet pas « de montrer de manière positive l'image du présent ni de légitimer le pouvoir dans le présent ». Cela peut être l'aspiration à la vengeance, ou bien l'idée de revanche, qui pourrait conduire à une corriger l'Histoire. Toujours selon la philosophe (*ibid.* : 35-36), il faut empêcher l'achèvement de l'Histoire : « Le moment où l'on prend conscience des provocations de l'Histoire, de ses victimes, serait en même temps le moment qui oblige à supposer la possibilité foncière du renversement des conditions historiques, à savoir que les dés de l'Histoire, par rapport à ses victimes, ne sont pas encore jetés ».

Commémoration

Comment utiliser ces réflexions pour organiser la mémoire, par exemple *via* la commémoration des victimes de l'Histoire, en particulier celles de l'Holocauste ? Comment différentes formes d'art parviennent-elles à s'ajuster à cette problématique ? Quels choix esthétiques seraient importants pour de telles approches ? Quelle dynamique apporte plus spécifiquement le matériel sollicité ? Quelle place accorder aux souvenirs ?

Au-delà des débats sur la culture de mémoire et sa médiatisation, il s'agit principalement ici de la réflexion que chaque nouvelle génération est appelée à mener sur la mise en perspective de la mémoire. Ce qui est en discussion ne relève pas, là non plus, de la distinction morale entre bourreaux et victimes, mais de la crise que connaît la recherche d'authenticité et qui apparaît tout particulièrement dans des images comme la photographie et le film. Car « l'image authentique », comme l'écrit Volker Wortmann (2003 : 13), « est une chimère, une fiction ». À l'époque de la manipulation numérique, cette question se pose en des termes autres que ceux de périodes antérieures, car les critères de plausibilité ont changé. Par exemple, Volker Wortmann (*ibid.* : 222) considère l'authentification comme l'« effet d'un modèle d'action culturel » qui, à ce titre, ne peut avoir lieu que par rapport aux possibilités techniques actuelles et à leurs

stratégies de plausibilité. D'où l'obligation de toujours redéfinir ce qui a trait à l'authentification.

Au fond, quand il est question de la matérialisation de la mémoire, on se trouve face à un problème que je qualifierai de référentiel au double sens où l'entend Bruno Latour (2002 : 117). La référence désigne, d'une part, une chaîne si possible complète de signes qui se renvoient les uns aux autres en se soutenant mutuellement ; on a affaire ici à une forme typiquement scientifique de la reconstruction telle que la pratiquent les historiens. D'autre part, elle désigne un changement ou une forme de transmission culturelle, grâce à laquelle elle devient lisible comme référence à d'autres débats et modes de pensée ; Bruno Latour écrit que la qualité de la référence d'une science ne procède pas d'un « quelconque *Salto Mortale* du débat et de la société pour avoir accès aux choses, mais repose plutôt sur l'ampleur de ses transformations, [...] sur l'accumulation progressive de ses transmissions, sur le nombre des interlocuteurs concernés [...], etc. ». Concrètement, qu'est ce que cela signifie ? D'un point de vue général, il s'agit de ne pas rompre la continuité des souvenirs, et de précisément les classer dans un contexte historique. En outre, il s'agit d'exiger une traduction qui garde vivante l'histoire des victimes et en rappelle la teneur provocatrice pour le présent. Mais, cet objectif ne s'incarne pas de la même façon selon les domaines concernés. En effet, hormis les travaux scientifiques qui, à bien des égards, forment un socle qui garantit la dimension déjà évoquée de continuité au sein d'une chaîne de références, on trouve, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans la littérature, au cinéma et dans d'autres médias, une multitude de récits de fiction ou non qui remplissent la même fonction. D'ailleurs, on peut répartir ces derniers en quatre catégories :

- les témoignages d'époque, c'est-à-dire les récits de survivants qui mettent l'accent sur l'authenticité et non sur la qualité artistique (même si celle-ci est souvent remarquable comme c'est le cas du *Journal* d'Anne Frank, ou encore les récits de Tadeusz Borowski, 1946). Pour la plupart, il s'agit de témoignages sous forme de document écrit ou d'enregistrement audio ou audiovisuel (voir les enregistrements de la *Shoah-Foundation*⁴) ;
- les productions à teneur commémorative dans lesquelles la présentation artistique est prioritaire et qui, à leur manière, cherchent à sensibiliser les contemporains. Celles-ci font appel à une grande diversité de formes d'expression, particulièrement celles qui impliquent une prise de position ou une perception plus subjective. Dans ce cadre, la diversité est de mise, tant par rapport au degré d'implication, à l'intensité de la représentation de la cause victimaire, aux référents culturels. L'œuvre d'Alain Resnais en est emblématique (Weber, 2001), *Nuit et brouillard* (1955) et *Hiroshima, mon amour* (1959) se rattachent à des traditions spécifiques. Et si l'on évoque les films *La liste de Schindler* (Spielberg, 1993) et *La vie est belle* (Benigni, 1997), les livres *Le Liseur* (Schlink, 1996) et *Quoi de neuf sur la guerre ?* (Bober, 1993), ou bien la bande dessinée, *Maus* (Spiegelman, 1987/1992), là encore on ne peut que constater la variété des approches d'un même sujet ;
- les travaux qui ont pour thème la mise en perspective des victimes et des bourreaux, mais qui le font en confrontant plusieurs processus de médiation et/ou types de représentation.

⁴ <http://college.usc.edu/vhi/> et <http://www.vha.fu-berlin.de/>

Il pourrait en être ainsi avec les films peu connus en France de l'Allemand Alexander Kluge (*Ich war Hitlers bodyguard*, 2000 ; *J'étais le garde du corps de Hitler*) qui, à certains égards, sont comparables à ceux de Chris Marker (*Möbius*, 1991). Mais on peut aussi évoquer le cheminement de praticiens tel celui des architectes Peter Eisenman ou Daniel Libeskind qui ont réalisé à Berlin, le Mémorial aux Juifs d'Europe assassinés pour l'un, le Musée juif pour l'autre ;

- une quatrième tendance apparaît dans l'utilisation des nouveaux médias, principalement les médias numériques, et l'espace virtuel. Cet espace peut compléter ce qui n'existe plus dans le réel ou seulement de manière fragmentaire, et auquel l'observateur, en dépit d'une présence physique sur les lieux, ne peut pas avoir accès. Ainsi, pour le visiteur d'un mémorial, n'est-il pas facile d'imaginer la vie quotidienne dans un camp. Les présentations numériques peuvent ici jouer un rôle important, en particulier pour la jeune génération dont l'attention et les attentes sont différentes. Par exemple, considérons deux présentations virtuelles du camp de concentration de femmes de Ravensbrück : celle du Mémorial de Ravensbrück⁵ et celle du Centre fédéral pour l'éducation civique (*Bundeszentrale für politische Bildung – BPB*)⁶. Le second a pour particularité d'avoir utilisé de manière exemplaire les informations sur le camp de Ravensbrück et se distingue par une présentation virtuelle originale comparée à celle d'autres sites. Tandis que les pages Web des mémoriaux se contentent souvent d'une explication illustrée de l'histoire du camp de concentration et du mémorial, accompagnée d'une bibliographie, les sites du BPB offrent une grande quantité d'applications multimédias : des interviews audio des survivants sont judicieusement accompagnées d'animations flash, sans oublier les informations importantes sur les références historiques. Apparemment, il ne suffit pas, comme l'écrit l'historien Wolfgang Benz (2007), de faire, de manière naïve avec microphone et caméra, une sorte d'« *oral history* », parce que cela ne conduit qu'à des transcriptions pénibles avec peu de valeur informative : « Comme des documents qui ne parlent pas pour eux tout seuls mais qui ont besoin d'un historien qui classe et qui interprète, la grande masse de la mémoire n'a pas encore des qualités de déclaration ou de témoignage, elle n'a pas de sens clair. Ce n'est qu'en formatant que l'on donne des contours au matériel ; d'abord, il faut séparer l'essentiel des choses peu importantes, créer une cohésion et une continuité pour que le document authentique développe des qualités informatives et éclairantes ».

Conclusion

Nous avons recensé un ensemble de productions ayant pour objet le traitement de la mémoire. Elles ont pour particularité de ne pas être des documents d'époque mais, au mieux, de s'appuyer sur de tels documents. Et si elles se laissent déterminer en fonction de leur exigence d'authenticité, on constate cependant, que ce caractère ne joue aucun rôle définitif. Car leur principale fonction consiste à perpétuer la mémoire, à ne pas mettre fin au passé et à permettre l'ouverture d'un débat dans le présent. En un temps où se multiplient les lieux de commémoration, il ne s'agit pas seulement de savoir comment attirer l'attention du public, mais plutôt de trouver une forme esthétique à même de transmettre le choc qui représente le vécu des victimes de telle sorte que celui-ci garde une dimension provocatrice.

⁵ <http://www.ravensbrueck.de/mgr/deutsch/home/index.htm>

⁶ <http://www.BPB.de/themen/ULZC9B,0,0,Literatur.html>

Références

- Benz, 2007, « Zeitzeugen, Historiker und ihr Publikum », http://www.BPB.de/themen/3NTNZD,0,0,Zeitzeugen_Historiker_und_ihr_Publikum.html.
- Bober R., 1993, *Quoi de neuf sur la guerre ?*, Paris, Éd. POL.
- Borowski T., Olszewski K., Nel-Siedlecki J., eds, 1946, *Bei uns in Auschwitz. Erzählungen*, trad. du polonais par Fr. Griese, Frankfurt a. M., Verlag Schöffling, 2006.
- Didi-Huberman G., 2003, *Images malgré tout*, Paris, Éd. de Minuit.
- Frank A., 1950, *Journal*, trad. du néerlandais par T. Caren et S. Lombard, Paris, Calmann-Lévy.
- Heinich N., 2002, « Pour une neutralité engagée », *Question de communication*, 2, pp. 117-127.
- Heinrich C., 2004, *Grundriss zu einer Philosophie der Opfer der Geschichte*, Wien, Passagen.
- Kurilo O., dir., 2006, *Der Zweite Weltkrieg im deutschen und russischen Gedächtnis*, Berlin, Avinus.
- ed., 2007, *Der Zweite Weltkrieg im Museum. Kontinuität und Wandel*, Berlin, Avinus.
- Latour B., 2002, *Die Hoffnung der Pandora. Untersuchungen zur Wirklichkeit der Wissenschaft*, trad. du français par G. Roßler, Frankfurt a. M., Suhrkamp.
- Möbius H., ed., 1991, *Versuche über den Essayfilm : Filme von Chris Marker, Alexander Kluge, Hartmut Bitomsky, Harun Farocki, Ioris Ivens, Derek Jarman, Johan van der Keuken*, Marburg, Inst. für Neuere Dt. Literatur.
- Schlink B., 1996, *Le Liseur*, trad. de l'allemand par B. Lortholary, Paris, Gallimard.
- Spiegelman A., 1986/1991, *Maus. Un survivant raconte*, tome 1, *Mon père saigne l'histoire* / tome 2, *Et c'est là que mes ennuis ont commencé*, Paris, Flammarion, 1987/1992.
- Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.
- Weber Th., 2001, « Le cinéma comme lieu de mémoire », pp. 38-50, in : Merzeau L., Weber T., dirs, *Mémoire et médias*, Berlin, Avinus.
- Wortmann V., 2003, *Authentisches Bild und authentisierende Form*, Köln, H. von Halem Verlag.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

ESTRELLA ISRAEL-GARZÓN

Universidad CEU-Cardenal Herrera, Valencia, Espagne

eisrael@uch.ceu.es

GANTS BLANCS, MAINS SALES. HOMMAGE À ESTHER SRUL

Résumé. — Partant d'un message posthume attribué à Esther Srul, écrit sur les murs de la synagogue de Kovel, dans la région de Volhynie (Ukraine), plusieurs pistes de recherche seront explorées : la vie juive et la synagogue, les deux ghettos, l'oubli et la résurgence de la mémoire. Tous les témoignages ou messages griffonnés sur ces murs ont en commun qu'ils clament vengeance. Particulièrement représentatifs sont ceux des *Haloutzim*¹ : Lea Fish, David Eisenberg, Scheindele Schwartz et Rachel Fogelman. Ainsi voit-on différentes histoires raconter un même lieu : celle d'une femme agent de liaison – Frumke Plotnicka –, d'une jeune fille – Freda Gabe –, et celle d'une survivante, Sonia Orbuch. Sans nul doute, Kovel est un lieu d'extermination, ce dont attestent les dernières paroles des victimes. Or, aujourd'hui, la mémoire de ce passé connaît une situation défavorable, le mémorial et le vieux cimetière étant délaissés.

Mots clés. — Kovel, synagogue, lettre posthume, Esther Srul, Shoah, vie juive, Volhynie, Europe de l'Est, ghetto.

¹ Les *Haloutzim* sont de jeunes pionniers appartenant au mouvement de jeunesse sioniste *Hehaloutz Hatzair*.

Je dédie cette recherche à Esther Srul, une jeune femme à laquelle je suis arrivée par hasard, précisément le 27 janvier 2006, lors de la journée dédiée au 60^e anniversaire de l'ouverture des camps d'Auschwitz. Ce jour-là, il fut décidé que les jeunes de la communauté israélite de Valence (Espagne) liraient des témoignages extraits de *Lettere di Condannati a Morte della Resistenza Europea*². Plusieurs de ceux-ci ont été retrouvés sur les murs de la synagogue de Kovel. Y figure celui d'Esther Srul, aux accents particulièrement émouvants : « Les portes s'ouvrent. Voilà nos assassins, tous habillés en noir. Sur leurs mains sales, ils portent des gants blancs. Ils nous chassent de la synagogue deux par deux, les mains levées sur nos têtes. Chers frères et sœurs, c'est très dur de dire adieu pour toujours à la vie, si belle. Vous qui restez en vie n'oubliez jamais notre petit sentier juif. Frères et sœurs, vengez-nous de nos assassins ». Esther Srul a été assassinée le 15 septembre 1942.

L'objet de la recherche est triple. Il concerne un lieu – la synagogue de Kovel³ –, une femme⁴ – Esther Srul –, et un cri de vengeance et de douleur qui renvoie aux bourreaux. Mais dans cette contribution, c'est le lieu que nous privilégierons. En effet, peu visible dans l'espace public, ce dernier entre dans la catégorie des petits ghettos de l'Est européen, à la différence des grands ghettos tels ceux de Varsovie (500 000 personnes), de Lodz (205 000), de Lvov (110 000) ou de Minsk (100 000). Un aspect qui conduit à redoubler d'effort pour rassembler des informations dispersées. Précisons aussi que ce travail se situe dans le sillage du constat posé par Daniel Mendelsohn (2007 : 50) – « Chaque souvenir récupéré des victimes est une victoire sur ses assassins » –, ou dans celui des paroles de Thomas Mann (1954), reprenant celles d'un jeune ouvrier français⁵ avant qu'il ne soit exécuté en 1944 : « J'espère que le souvenir de mes camarades et le mien ne seront pas oubliés, car ils doivent être mémorables ».

À la recherche de Kovel

Pour accéder à quelque information concernant Kovel, on peut se référer aux livres d'Eliezer Leoni-Zopperfin (*Kowel : Sefer Aydut ve'Zicharon le'Kehillataynu she'alla aleha Hakorat*, 1957) ou de Shmuel Spector (*The Holocaust of Volhynian Jews, 1941-44*, 1990)⁶, ainsi qu'aux fonds de Yad Vashem, du Musée de la Shoah

² On doit l'édition originale (1954) de *Lettere di Condannati a Morte della Resistenza Europea* à Piero Malvezzi et Giovanni Pizelli. Celle-ci comporte un avant-propos écrit par Thomas Mann. La version espagnole a été traduite par Jaume Reig (Barcelona, Editorial Laia, 1972).

³ Kovel, Kovla, Kowel sont les trois formes plus fréquentes pour désigner la ville au cœur de cette contribution. Dans ce texte on utilisera « Kovel », sauf dans la traduction de l'hébreu où l'on écrira « Kobel ».

⁴ Aucune référence à Esther Srul n'a été trouvée dans les archives de Yad Vashem.

⁵ « Lettre à Mathilde », attribuée à Roger Rouxel, prison de Fresnes – Seine (21/02/44).

⁶ ל. א. : ארגון יוצאי קובל בישראל. תל : ספר עדות וזיכרון לקהילתנו שעלה עליה הכורת .

aux États-Unis, du Musée de la Shoah à Buenos Aires, du *Museum of Tolerance*, à ceux d'organisations de Résistance, au *Pinkes Kovel*, au *Jewishgen*, au *Yivo Institute*, à la *Ghetto Fighters House* (GFH), à la *Rooters to Root Foundation*⁷ ou à des pages personnelles comme celles de la troisième femme survivante, Sonia Orbuch, dont l'histoire a été recueillie par la *Jewish Partisan Educational Foundation*⁸.

Parmi les lieux en rapport avec une histoire violente, certains ont disparu, tel celui qui est au cœur de cette contribution. D'où l'intérêt d'une recherche les concernant et que nous pouvons illustrer par ce conte :

« Quand le maître spirituel Israël Baal Shem Tov, fondateur du hassidisme, était confronté à une tâche difficile, il se rendait en un certain lieu de la forêt, allumait un feu et méditait en prière. Et ce qu'il avait décidé de faire se réalisait. Une génération plus tard, quand son disciple eut à accomplir la même tâche, il se rendit au même endroit dans les bois et dit : "Nous ne savons plus allumer le feu, mais nous connaissons encore les prières". Et ce qu'il avait décidé de faire se réalisa. Une génération plus tard encore, quand le disciple du disciple eut lui aussi à accomplir la même tâche, il se rendit au même endroit dans les bois et il dit : "Nous ne savons plus allumer le feu, nous ne connaissons plus les prières, mais connaissons encore l'endroit dans les bois où cela s'est passé. Ce doit être suffisant". Et ce fut suffisant. Mais une génération plus tard encore, quand le disciple du disciple du disciple s'assit dans son fauteuil doré, dans son château, il dit : "Nous ne savons plus allumer le feu, nous ne connaissons plus les prières. Nous ne connaissons plus l'endroit dans les bois où tout cela s'est passé. Mais nous pouvons encore raconter l'histoire" » (Ben Zimet, 2003 : 13-14).

Volhynie, le contexte

C'est à partir de 1921 que la Volhynie fut intégrée à la Pologne, après la signature de l'accord de Riga entre l'Union soviétique, la République soviétique d'Ukraine et la République de Pologne (Spector, 1990 : 8). En nombre, les Juifs représentaient la troisième population en ce lieu, après les Ukrainiens et les Polonais. Ainsi la région se caractérise-t-elle par un croisement d'identités. Dans le cas de Kovel, celui-ci s'est accentué à la faveur des connexions ferroviaires entre Varsovie et Kiev (voir Image 1). En outre, au fil des décennies, la région a vu sa situation changer – elle a connu la Pologne, l'Union soviétique et aujourd'hui l'Ukraine – et sa mémoire se fragmenter sous la pression de l'occupation soviétique en 1939 et celle de l'occupation allemande en 1941.

⁷ Je voudrais remercier Zvika Oren, Ghetto Fighters House, Timorah Perel de Yad Vashem, Yivo Institute et Michał Czajka du *Żydowski Instytut Historyczny* (ZIH) de Varsovie pour les informations et documents fournis, Rab Baruj Garzon pour les traductions de l'hébreu, et Rajel Abecassis pour les traductions du yiddish.

⁸ <http://www.jewishparisians.org>

Présence et vie juive

On situe l'arrivée d'une communauté juive à Kovel au début du XVI^e siècle. Démantelée en 1648-1649, elle se reconstituera progressivement, si bien que, selon Jack Kugelmass et Jonathan Boyarin (1983), elle sera composée de 811 personnes en 1795 (38 % de la population), 8 500 en 1897 (presque 50 %) et 12 700 en 1921 (60 %).

Dans les archives de l'*American Jewish Yearbook*, on trouve quelques références à Kovel : la première date de 1906 et figure dans un article intitulé « From Kishineff to Bialystok »⁹. À noter que cette année-là, le ghetto de Kovel était composé d'une population de 6 046 personnes (Isaacs, 1906-1907 : 60-61). Mais, dans le *Yearbook 5675* sur les événements de la période comprise entre juillet 1914 et mai 1915, on trouve aussi une référence à un rabbin de Kovel, nommé Bruk qui aurait reçu, en juillet 1914, la médaille d'argent du tsar et le Vladimir Ribbon¹⁰.

Juillet 1930, nombre de manifestations d'antisémitisme se succèdent en ce lieu. Aussi les organisations de jeunesse proches du sionisme y sont-elles très actives et des réunions de la *HaHaloutz*¹¹ sont-elles organisées (Spector, 1990 : 21-22). Plusieurs photographies figurant dans des fonds d'archives (par exemple au *Ghetto Fighters House*) permettent d'approcher certains aspects de la vie juive, telle la scène du *Tachlikh*¹² (*Roch Hachanah* : Image 2).

Dans son projet « 100 villages centre européens », le YIVO *Institute for Jewish Research* (www.yivo.org) conserve également des photos de Kovel. Parmi elles, deux sont représentatives de la vie juive : le *seder*¹³ et des hommes réunis après la prière du shabbat, ainsi que des références à la synagogue et à la notoriété acquise par la poésie yiddish.

Les recensements successifs indiquent qu'en 1921 la population totale de Kovel était de 20 810 personnes dont 12 758 Juifs (61,3 %), en 1931, de 27 677 dont 12 842 Juifs (46,3 %). Six ans plus tard, en décembre 1937, elle était de 33 000 dont 13 200 Juifs (40 %) (Spector, 1990 : 13-14).

Les Juifs ont donc représenté plus de la moitié de la population de cette ville. La plupart travaillaient dans l'industrie légère, la production de bière et de cuir ou dans la construction. Certains s'occupaient d'entreprises (gros ou détail). Par ailleurs, ils étaient actifs dans les cercles ayant en charge la politique locale et ont gagné 10 sièges aux élections municipales de 1939. Deux journaux juifs

⁹ L'article en question figure dans le volume : *A table of programs from 1903 to 1906. American Jewish Yearbook*, Vol. 8, Special Articles.

¹⁰ Le Vladimir Ribbon est un ruban de la Russie impériale qui accompagne la médaille.

¹¹ Le *HaHaloutz* est un mouvement de jeunesse sioniste.

¹² Le *Tachlikh* est une prière que l'on récite à *Roch Hachanah* (Nouvel An) devant un cours d'eau.

¹³ Le premier soir de la fête de *Pessah* (Pâque), au cours du repas du *Seder*, on lit la *Haggadah* qui raconte la fuite d'Égypte.



Image 1 :
Gare de Kovel sur la ligne
Varsovie-Kiev
(avec l'autorisation du *Ghetto Fighters
House* ou GFH).



Image 2 :
Scène du *Tachlikh* en 1936
(avec l'autorisation du GFH).

Image 3 :
Synagogue de Kovel
(avec l'autorisation du GFH).



ont été édités à Kovel : le *Volhyner Leber* et le *Volhynia Haivrit*. La communauté a également soutenu un lycée, l'école primaire et le jardin d'enfants. Un cercle de femmes a animé un centre consacré à des activités littéraires. Or, après l'occupation de Kovel par l'Union soviétique en septembre 1939, la vie juive publique a perdu en influence. Ainsi le commerce privé y a-t-il quasiment cessé d'exister, ce qui a entraîné de grandes difficultés économiques. Seules les écoles juives pouvaient rester en activité. Mais si, pour les Juifs, l'occupation soviétique a été lourde de conséquences, un changement plus radical encore s'est produit lors de l'occupation allemande.

Occupation allemande et ghettos de Kovel

Kovel a été occupé par les Allemands le 27 juin 1941. Cette zone, qui faisait alors partie du *Reichskommissariat* d'Ukraine, a absorbé une grande partie de la province de Pologne et toute la province de Volhynie qui, avant-guerre, appartenait à la Pologne. En 1931, le recensement de la population dans ce secteur faisait état d'environ 300 000 Juifs. Les communautés les plus importantes étaient établies à Pinsk, Brest, Kobrin, Kovel, Dubno, Rovno, Lutsk, Ostrog, Kremenets et Vladimir-Volynski. Ici aussi, un grand afflux de réfugiés était venu de Pologne peu de temps après le début de la guerre, alors qu'un certain nombre de Juifs étaient déplacés par les Soviétiques vers d'autres parties de l'URSS. Ainsi est-il impossible de déterminer quelle était la taille exacte de la population en juin 1941.

Or, c'est précisément dans cette zone qu'un meurtre de masse a été commis. Il est principalement le fait des *Einsatzgruppe* « C »¹⁴ qui sont arrivés avec l'invasion allemande. À Rovno, les assassinats ont été commis les 5 et 6 novembre 1941 provoquant la mort de 15 000 Juifs, souvent avec la complicité de la population ukrainienne. Seules quelques communautés ont pu échapper à cette première vague de violence, dont Kovel. Les Juifs survivants ont alors été regroupés dans les ghettos provisoires. Celui de Dubno fut parmi les premiers à être liquidé (le 27 mai 1942) : 5 000 à 7 000 Juifs y ont été tués. La première action a eu lieu le 10 mai 1942, et la poignée d'ouvriers juifs qui a survécu a été exterminée le 23 mai de la même année. Shmuel Spector¹⁵ précise que les *Kommando*, dont le siège était à Lutsk, ont engagé deux actions à Kovel, en juin et en août.

À Kremenets, l'agonie du ghetto a duré deux semaines ; elle a commencé le 10 août 1942 quand 19 000 Juifs ont trouvé la mort. En septembre, c'était au tour de Vladimir-Volynski (18 000 victimes) ; en octobre (du 28 au 31), à celui des Juifs du ghetto de Pinsk. Comme dans les autres territoires occupés de l'Est, les exécutions de masse ont eu lieu à proximité des ghettos, devant des fosses communes aménagées, et elles ont pour particularité d'avoir été l'occasion d'un grand sadisme. À noter également que la police ukrainienne a montré une grande ardeur meurtrière en collaborant avec les nazis. Enfin, courant décembre 1942, les ouvriers juifs qui avaient survécu aux exécutions de masse ont eux aussi été liquidés.

Fin novembre 1941, un envoi massif de biens confisqués aux Juifs – d'un poids supérieur à 2 300 kilos – est arrivé de Rovno. Les archives ont font état de ce que

¹⁴ Les *Einsatzgruppen* sont des unités mobiles d'extermination qui suivirent l'armée allemande en Union Soviétique. Elles étaient répartis en quatre groupes opérationnels. La zone de l'*Einsatzgruppe* C débutait à Cracovie et Rzeszow (en Pologne occupée) et s'étendait en Ukraine en direction de Kharkov et de Rostov-sur-le-Don. Entre autres lieux, ses membres orchestrèrent des massacres à Lvov, Tarnopol, Zolochov, Kremenets, Kharkov, Kiev.

¹⁵ Les unités de la mort étaient composées de membres appartenant à la Police de sécurité et au Service de sécurité. Le commandant était Karl Puetz (Spector, 1990 : 176-177).

ces objets – récoltés pendant le mois d'août 1941 – proviennent principalement de Kovel et Dubno (Dean, 2000 : 89). Précisons qu'à Kovel, quelques semaines après l'occupation, les Allemands ont rassemblé environ 200 rouleaux de Torah provenant de toutes les synagogues et les ont brûlés. Vers la fin 1941, des milliers de Juifs avaient été assassinés dans une forêt voisine par des *Einsatzgruppen*. En mai 1942, près de 24 000 Juifs de Kovel et des villages environnants ont été contraints de vivre dans les ghettos aux alentours de la ville. Plus tard, ils ont été vidés lors d'exécutions de masse.

Les Allemands ont établi deux ghettos à Kovel le 21 et 25 mai 1942, l'un dans la partie moderne de la ville (8 000 personnes), où se trouvaient les Juifs « utiles », possédant une autorisation de travail et vivant en famille. L'autre, situé dans la vieille ville, réunissait 6 000 personnes, principalement des vieux et des malades, c'est-à-dire tous ceux qui ne pouvaient plus travailler. . . D'ailleurs, les Allemands ont très rapidement assassiné les personnes âgées, les malades et les enfants. Le 2 juin 1942, la police a encerclé le ghetto de la vieille ville, et pendant une opération de trois jours, a arrêté les Juifs et les a massacrés. Le 22 juillet 1942, une section a été vidée et ses habitants ont été assassinés. Au cours des mois suivants, les Juifs restant dans l'autre section du ghetto ont été arrêtés et tués dans une forêt.

Dans les ghettos, les Juifs vivaient dans de terribles conditions. Néanmoins, la politique du *divide and rule* (diviser pour mieux régner) appliquée à la population juive et la volonté de favoriser des travailleurs spécialisés et les « Juifs utiles » expliquent que les Allemands aient établi des ghettos secondaires. Kovel en fournit un exemple intéressant (Spector, 1990 : 122-123). La séparation a un sens : dix jours après qu'elle ait été mise en place (le 2 juin), le premier ghetto a été liquidé tandis que le second a perduré jusqu'au 19 août 1942. La liquidation n'ayant pas eu lieu à l'endroit où certains avaient eu la vie sauve, l'opération n'en était que plus efficace. La « ville » ghetto de Kovel a donc été détruite le 2 juin 1942, faisant 8 000 à 9 000 victimes, alors que l'autre ghetto – celui des travailleurs – fut liquidé en août-septembre 1942.

Les Juifs qui ont réussi à s'échapper furent systématiquement pourchassés, arrêtés et enfermés dans la grande synagogue. Plus de 10 000 y sont restés pendant des jours, sans eau ni nourriture et dans des conditions sanitaires terribles¹⁶. En septembre 1942, ceux qui n'avaient pas été assassinés furent entraînés jusqu'à la synagogue et fusillés. Sur les murs de celle-ci, ils griffonnèrent leurs dernières volontés et des appels à la vengeance. Le 6 octobre 1942, la liquidation des Juifs de Kovel était terminée.

Dans la région de Volhynie, ce sont plus de 87 000 Juifs qui ont été assassinés en cette fin d'été 1942. Tandis que les unités allemandes venaient les tuer, environ

¹⁶ Après la Libération, ces inscriptions écrites en hébreu, yiddish et polonais ont été retrouvées et copiées avant que les murs ne soient blanchis.

15 000 d'entre eux sont parvenus à s'échapper. Mais moins de 1 000 évadés – hommes, femmes et enfants – ont pu survivre après deux années de famine intense, de froid hivernal, de maladies et d'attaques répétées d'Allemands et d'Ukrainiens. Plus tard, quelques survivants ont rejoint les petites unités partisans soviétiques parachutées en Volhynie. Entre mai et décembre 1942, plus de 140 000 Juifs de la région ont à nouveau été assassinés. Ceux qui avaient trouvé refuge dans des maisons polonaises ont été assassinés avec leurs protecteurs au printemps 1943 ; parmi les 300 000 Polonais habitant en Volhynie, 40 000 ont été tués par des bandits ukrainiens. Ainsi, dans quelques villages (selon *Jewish Roots in Ukraine and Moldova. Routers to Root Fondation*), Polonais et Juifs ont-ils lutté ensemble contre l'ennemi commun. Dans un rapport de voyage fait en Ukraine en juin 1943, un journaliste rapportait y avoir vu seulement quatre Juifs. Il s'était entretenu avec un haut fonctionnaire du Commissariat du Reich, qui avait résumé l'Holocauste en ces termes : « Les Juifs ont été exterminés comme des punaises »¹⁷ (Hilberg, 1961 : 705).

Les messages parlent de vengeance

Dans les messages posthumes trouvés sur place, un des aspects les plus évidents est le fréquent recours au désir de vengeance. On en trouve la trace tant dans *Kowel : Sefer Aydut ve'Zicharon le'Kehillataynu she'alla aleha Hakorat*, édité en 1957 par Eliezer Leoni-Zopperfin, que dans les archives de Yad Vashem, ou dans le témoignage d'Henoch Hammer (en polonais), conservé par le *Żydowski Instytut Historyczny* (ЗИИ) de Varsovie, qui mentionne les inscriptions sur les murs des synagogues où 12 000 Juifs ont été rassemblés avant d'être assassinés¹⁸. Enfin, on le trouve dans la référence à Semion Grutman (*in* : Bacharach, 2005 : 55), sergent et traducteur de l'Armée Rouge, qui a écrit deux pages en russe au sujet des messages d'adieu des Juifs sur les murs de synagogue :

« Ça provoque des frissons que de lire les lettres écrites en sang par deux femmes, Gina Atlas et Esther Shroll, sur les parois de la synagogue. La combinaison du sang et de la synagogue symbolise, plus que toute autre chose, la persécution des Juifs tout au long des siècles jusqu'à la barbarie nazie ; le sang suscite une association avec la vengeance : Esther demande de venger le sang des assassinés ; Gina, dont le fils Imus a pleuré avec angoisse parce qu'il ne voulait pas mourir, écrit à Reuven son mari : "Tu dois partir à la guerre et venger l'âme de ton épouse et de ton seul fils" ».

Ainsi la vengeance apparaît-elle dans les paroles de Gina Atlas :

« Je suis une fille d'Israël, et j'ai vingt ans. Ah, le monde autour de moi est si beau ! Pourquoi vont-ils nous détruire quand tout en moi aspire et désire ardemment la vie ? Les derniers moments de ma vie sont-ils vraiment près ? Vengeance ! Qui que ce soit qui lise ma dernière demande, vengez ma mort ! Reuven Atlas, sachez que votre épouse Gina et votre fils Imush ont péri ici.

¹⁷ *Juden wurden wie die Wanzen vertilgt.*

¹⁸ Groupe record M.49.E, dossier 1644.

Notre enfant a pleuré amèrement. Il ne voulait pas mourir. Allez à la guerre et venger le sang de votre épouse et de votre unique fils. Nous mourons bien que nous n'ayons fait aucun mal ».

Ou dans celles de Yehuda Schechter : « Vous qui venez après nous – rappelez-vous ! / On renversera le sang innocent de nos jeunes ici dans une heure, / sang propre comme les eaux du Kinnereth. / Nous exigeons vengeance ! Une cruelle vengeance ». Ou encore dans celles de Rosa (31 août 1942) :

« Rosa, fille de Hainoch est mort d'une mort tragique. J'ai lutté, je voulais vivre – mais en vain. Mon cœur, mon cœur sort vers ma Niusienki – je voulais vivre pour elle. Si j'aurais pu la voir... ça m'afflige terriblement » ; « Cher Andziulo ! En quelques moments, nous, mon frère et moi allons vers la mort éternelle. Si quelqu'un de notre famille survit – vengez notre sang versé ».

D'autres reflètent plutôt la peur et l'angoisse, comme celle de « Tanya Arbeiter et toute sa famille » datée du 23 août 1942 :

« Silence / Les meurtriers viennent / Le silence règne dans le couloir / Entendre leurs voix nous produit des battements du cœur / Entendre leurs voix arrête nos battements du cœur / Seigneur, portez-nous à Votre éternité ! / Les meurtriers doivent payer avec leur sang ! / Comment est-ce que je pourrai me réjouir si je suis déjà dans la tombe ? / Je souhaite que leur dernier enfant soit coupé en morceaux tandis qu'encore vivant... / Une heure plus et un moment plus / Adieu mon beau monde, le monde dont je n'ai pas eu le temps de connaître ».

Quant au message de Yente Sofer, il confie : « Pardonnez-moi ! Mère, je veux que vous sachiez qu'ils m'ont attrapée quand je suis allée apporter de l'eau. Si vous venez ici, rappelez-vous votre fille Yente Sofer, "qui a été assassinée le 14 septembre 1944" » ; tandis que celui de Bluma, Yaacov, David et Yehuda clame : « Terre ne couvre pas notre de sang, / Ciel venge notre mort, / Nous allons vers une mort cruelle aux mains des meurtriers brutaux, ensemble avec tous les Juifs de Kovel » (*Jueves 14 du mois Elul* [selon le calendrier juif], 31.VIII.42).

On retrouve le même désespoir et la même sensation d'horreur dans les paroles de Laibel Sasna, le 22 août 1942 : « Quelles terribles scènes ! / Quelles terribles images ! / Quelle souffrance ! / Personne ne proteste ! Seulement des larmes... / Aucune main se lève / Aucun poing se serre / nous exclamons à Dieu ! » ; dans celles de Miriam Revizan : « Avec sang et feu Yehuda est tombé, avec sang et feu Yehuda se levera, l'éternité de l'Israël ne mentira pas » ; ou dans celles d'I. Sharola, P. Kagan, I. Gibent : « Vous qui venez derrière nous ! Rappelez-vous des jeunes âmes », ou encore d'anonymes : « J'ai vingt ans, Oh, qu'il est beau le monde qui m'entoure [...] pourquoi tout s'écroule ? Mon être supplie la vie. Ce seront ceux-ci les derniers moments ». « Vers le silence infini je me dirige » ; ou enfin dans celles de Sonia Melnitzer : « J'écris pour la dernière fois avant ma mort. Je ne saurai pas si un juif restera vivant. Quel dommage que ce ne soit pas moi... » (Leoni-Tzoperpin, 1957 : 487-488 ; 494-495).

La majorité des demandes de vengeance était dirigée vers les Allemands et les nazis que les victimes percevaient comme un groupe uni par le mal. Une situation différente de celle de la Pologne où, du fait de l'antisémitisme, les Polonais étaient eux aussi considérés comme des ennemis dont il fallait se venger

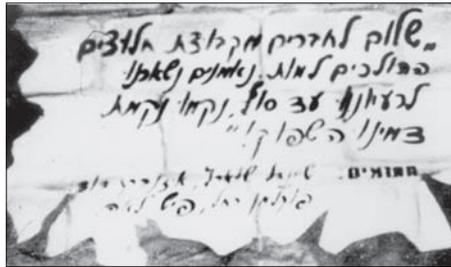
(Bacharach, 2005 : 52). En ce sens, le message trouvé au *Ghetto Fighters House* est particulièrement troublant :

« *Shalom la javerim mi-Kvutzat "Halutzim" ha-holjim la-mávet. / Neemanim nish. áru le ra'yonénu. / Nicmú nicmat daménu ha-shafuj. / Jatumim : Shemuel Sh... Aizenberg David, Fugelman Rahel, Fich Leah. Hehalutz Hatzair* » [Salut aux camarades du groupe "Halutzim". Nous allons mourir: Nous sommes restés fidèles à nos idéaux. Vengez notre sang versé : Shmuel Sh., Aizenberg David, Fugelman Rahel, Fich Leah. Hehalutz Hatzair].

Mais la question du signataire du message se pose. L'Organisation juive de combat parle de David Aizenberg. Ce dernier a étudié à l'école de Tarbut. En 1936, il a rejoint le mouvement *Hehalutz Hatzair*¹⁹. Très actif, il est devenu le chef de la branche basée à Varsovie. Il participa aux réunions qui eurent lieu dans le Kibboutz Shahariya à Vilna et y fut très actif. En 1939, quand la guerre éclata, il était le secrétaire du Kibboutz à Vilna et a recruté des centaines de pionniers qui venaient de toute la Pologne. En 1941, il vint à Kovel, alors sous tutelle soviétique, pour coordonner les activités du mouvement. Quand les Allemands y arrivèrent, il fut emprisonné dans le ghetto et devint un résistant antinazi. Une lettre du mouvement parvenu en 1943 à l'Union des travailleurs en Israël parle de sa mort. En revanche, les circonstances de celle-ci demeurent inconnues²⁰.

Rahel Fugelman est née en 1916 à Lyakhoviche (Russie). Elle appartenait aussi à *Hehaloutz Hatzair*. Elle est morte dans les forêts de Volhynie, tandis que Lea Fish née à Gorokhov (Pologne) en 1918, appartenant à *Hehaloutz Hatzair Dror*, a été tué à Kovel. Sheindele (Shamuil) Shwartz est l'une des quatre personnes pour lesquelles on a moins de références. De lui, on sait seulement qu'il a lutté dans les forêts ukrainiennes.

Image 4 : Message Hehalutz Hatzair
(avec l'autorisation du GFH).



¹⁹ Les mouvements de jeunesse étaient très actifs dans toute la Volhynie. Kovel est reconnu comme un haut lieu de résistance.

²⁰ www.thepartizans.org

Noms de femmes : Frumke, Freda et Sonia

Si les noms d'Esther Srul ou Gina Atlas sont rattachés à la mort des Juifs de Kovel, trois autres témoignent d'histoires différentes : une femme agent de liaison, Frumke Plotnicka ; une petite fille, Freda Grabe ; une survivante, Sara Shainwald (Sonia Orbuch). Les trois incarnent chacune un parcours spécifique et une relation particulière à Kovel. Frumke Plotnicka symbolise la lutte des femmes ; Freda Grabe, l'innocence ; Sara Shainwald, la survivance. Frumke Plotnicka appartenait au groupe d'Emmanuel Ringelblum, *Oneg Shabbat*. Elle était agent de liaison comme l'était aussi Tema Sznajderman :

« Chajka [Grosman], Frumke [Plotnicka] et les autres – ces histoires méritent la plume d'un grand auteur. Elles sont des filles aventurières et courageuses qui voyagent à travers la Pologne, de ville en ville, convoyant les documents qui les identifient en tant que Polonaise ou Ukrainienne. L'une porte même une croix, qu'elle n'enlève jamais sauf quand elle est dans le ghetto. Jour après jour, elles font face aux plus grands dangers, se fondant complètement grâce à leur aspect aryen et les foulards qu'elles attachent autour de leurs têtes. Elles acceptent les missions les plus dangereuses et les accomplissent, sans hésitation aucune. Si l'on a besoin de quelqu'un pour un voyage à Vilna, à Bialystok, à Lvov, à Kowel, à Lublin, à Czeszochowa, ou à Radom, pour faire de la contrebande de publications illégales, de marchandises ou d'argent, elles le font comme si c'était la chose la plus normale. S'il y a des camarades à sauver à Vilna, Lublin, ou d'autres villes, elles prennent la mission en charge. Rien ne les décourage, rien ne les arrête. S'il est nécessaire de parler avec un Allemand responsable d'un train se déplaçant au-delà des frontières du Gouvernement général, elles le font. Elles voyagent de ville en ville, atteignant n'importe quel établissement juif en Volhynie et en Lituanie » (Arad, Gutman, Margaliot, 1999 : 239).

Frumke Plotnicka est morte en luttant à l'âge de 29 ans à Bedzin. Quant aux sœurs Freda et Reva, filles de Boruch et Rochel Gabe, elles vivaient à Kovel. Freda et sa famille ont disparu sans laisser de traces. Freda avait dix-huit ans. Rappelons qu'un million et demi d'enfants juifs ont été assassinés par les Allemands pendant l'Holocauste. Sa courte histoire apparaît dans *The Children of Holocaust*, au Musée de la Tolérance²¹.

Sonia Orbuch ou Sarah Shainwald parlent aussi de Kovel. Leur famille fuyait Lubolm et voulait rentrer en Union soviétique. Les soldats allemands les obligèrent à retourner et toute la famille fut emprisonnée dans le ghetto. Elle s'unira aux partisans de l'Armée Rouge et survivra. On peut lire son histoire à la *Jewish Partisan Educational Foundation* sous le titre : *Study Guide. Sonia Orbuch : A young woman with the Russians Partisans*.

²¹ www.museumoftolerance.com

Conclusion

Dans les fonds du *Ghetto Fighters House*, on peut trouver des photos d'un hommage rendu aux victimes de Kovel, après la guerre. Sur les inscriptions dans le bois on peut lire : « 18 000 assassinés par les criminels hitlériens. Kovel ». En 1960, un mémorial est érigé à environ cinq milles de Kovel. Bien qu'il soit situé dans la forêt, près d'une importante route à deux voies, rien n'indique sa localisation. En effet, la route qui mène au mémorial²² rendant hommage aux victimes de Kovel est difficile d'accès. Dans le monolithe écrit en hébreu, on lit : « Ici sont enterrés les Juifs de Kobel²³ et ses alentours qui ont été assassinés par les allemands et leurs collaborateurs. Leurs noms soient effacés. 10 d'Elul 5720 1941-45. Hashem venge son sang. Restent ces âmes unies à la lumière de la vie éternelle. Les Juifs de Kobel que nous restons dans le monde ».

En 1994, Kirjner Moisey Davidovich de Lutsk et Shihman Sima ont visité et étudié des cimetières juifs en Europe et ont fait de celui-ci un compte rendu. Isolé, il n'est signalé par aucune pancarte. Son accès est ouvert à tous car il ne comporte ni mur, ni barrière ou porte. Le cimetière a été nivelé, plus de 75 % des stèles renversés ou cassés. Des pierres enlevées ont été incorporées aux routes et infrastructures. Le cimetière est divisé en sections spéciales pour les hommes et les femmes, mais ne comporte aucune fosse commune connue. La municipalité possède l'emplacement pour un usage industriel ou commercial. D'ailleurs, les propriétés adjacentes sont commerciales, industrielles et résidentielles. En raison de ce développement, les frontières du cimetière sont aujourd'hui plus petites qu'elles ne l'étaient en 1939. Le cimetière est rarement visité, seulement à l'occasion d'excursions privées. Notons qu'il a été fréquemment vandalisé pendant les dix dernières années. Il ne fait l'objet d'aucun entretien, et ne bénéficie d'aucune infrastructure²⁴.

Au vu de ceci, l'histoire de Kovel reste largement invisible. Non seulement le temps a contribué à en effacer les traces et vestiges, mais les convulsions politiques de la région ont empêché à la mémoire de se construire. Aussi peut-on espérer que les paroles d'Esther Srul contribueront, peut-être, à en exhumer certains aspects.

²² *Cemetery project* : <http://www.museumoffamilyhistory.com>

²³ Ici, nous écrivons « Kobel » pour respecter la transcription de l'hébreu.

²⁴ <http://www.jewishgen.org/cemetery/e-europe/ukra-ko.html>



Image 5 :

Un groupe qui vient de dire une prière
près d'une fosse commune à Kovel
(avec l'autorisation du GPH).



Image 6 :

Détail de l'inscription sur bois
(avec l'autorisation du GPH).

Références

- Arad Y., Gutman I., Margalio A., 1999, *Documents on the Holocaust*, Lincoln, University of Nebraska Press.
- Bacharach Z., ed., 2006, *Estas son mis últimas palabras... Cartas póstumas del Holocausto*, Jerusalem, Yad Vashem.
- Baler E., 1951, ed., *Pinkes Kowel*, trad. de l'anglais par H. Sidor; Buenos Aires, Former Residents of Kowel and Surroundings in Argentina, www.jewisgen.org.
- Comas R., 1972, *Cartas de condenados a muerte víctimas del nazismo*, trad. de l'italien par J. Reig, Barcelona, Editorial Laia.
- Dean M., 2000, « Jewish Property Seized in the occupied Soviet Union in 1941 and 1942: The records of the Richshauptkasse Beutestelle », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 14, 1, pp. 83-101.
- 2005, « Ghettos in the occupied Soviet Union : The nazi "system" », pp. 37-60, in : Shapiro P. A., ed., *The Holocaust in the Soviet Union*, Center For Advanced Holocaust Studies, United States Holocaust Memorial Museum.
- Gutman I., 1990, ed., *Encyclopedia of the Holocaust*, New York, McMillan Publishing Company.
- Hilberg R., 1961, *La destruction des Juifs d'Europe I*, trad. de l'allemand par M.-F. de Paloméra, A. Charpentier et P.-E. Dauzat, Paris, Gallimard, 2006.
- Isaacs A. S., 1916, « From Kishineff to Bialistok », pp. 60-68, in : Adler C., ed., *The American Jewish Yearbook, 5677*, Philadelphia, The Jewish Publication Society of America, www.ajcarchives.org.
- Kugelmass J., Boyarin J., eds, 1983, *From a Ruined Garden : The Memorial Books of Polish Jewry*, New York, Schocken Books,
- Leoni-Tzoperpin A. E., ed., 1957, *Kowel : Sefer Aydut ve'Zicharon le'Kehillataynu she'alla aleha Hakorat*, Tel-Aviv, Irgun Yotzei Kowel be'Yisrael.
- Malvezzi P., Pirelli G., eds, 1954, *Lettere Di Condannati A Morte Della Resistenza Europea*, Torino, Einaudi.
- Mann Th., 1954, « Prólogo », pp. 7-12, in : Comas R., *Cartas de condenados a muerte víctimas del nazismo*, Barcelona, Editorial Laia, 1972.
- Mendelsohn D., 2007, « Otra forma de contar el Holocausto », entretien avec Goyo García Maestro, *La Razón*, 20 oct., p. 50.
- Rapoport S., 2002, *Yesterdays and then tomorrows : Holocaust Anthology of Testimonies and Readings*, Jerusalem, Yad Vashem.
- Spector S., 1990, *The Holocaust of Volhynian Jews (1941-44)*, trad. de l'hébreu par Jerry Michalowicz, Jerusalem, Yad Vashem-The Federation of Volhynian Jews, Achva Press Jerusalem.
- Zimet B., 2003, *Contes des sages du Ghetto*, Paris, Éd. Le Seuil.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

JOANNA TEKLIK

Université Adam Mickiewicz, Poznan

joanna.teklik@amu.edu.pl

PHILIPPE MESNARD

ISTI - Haute École, Bruxelles

Collège international de philosophie, Paris

ph.mesnard@orange.fr

D'AUSCHWITZ AUX « CAMPS POLONAIS » : LA CIRCULATION D'UN CLICHÉ

Résumé — La consolidation de l'idée d'Auschwitz dans la culture occidentale date de la fin des années 40 déjà, quand le nom « Auschwitz » commence à circuler dans le langage en tant qu'exemple d'une réalité historique qui acquiert une fonction symbolique, tout en étant en tension permanente avec les faits auxquels elle renvoie. Tantôt perçu comme le symbole du martyr de la nation polonaise, tantôt comme le symbole de l'extermination des Juifs et d'autres victimes de nationalités différentes, Auschwitz se définit également comme le phénomène universel par excellence, qui rejoint les deux mémoires, catholique et juive. Synthèse dialectique des faits et du symbole, il prête aujourd'hui à l'usage d'un cliché qui, établi sur la base d'un stéréotype ethnique stigmatisant, est institué et entretenu dans la langue par les discours médiatiques. Un exemple évocateur est celui de « camps polonais » ou « camps d'extermination polonais », expressions que les médias de nombreux pays ont utilisées afin de désigner les camps d'extermination nazis.

Mots clés — camps de concentration, Auschwitz, stéréotype, discours médiatiques.

Nous ouvrirons cette étude par la présentation et le questionnement de deux phénomènes. Le premier a la complexité de ces réalités historiques qui acquièrent une fonction symbolique telle, que celle-ci se trouve en tension permanente et contradictoire avec les faits auxquels elle réfère, il s'agit d'Auschwitz. Ce camp, exemplaire du système de destruction nazi, est l'objet de deux modes de qualification qui se rencontrent et se heurtent : l'un en rapport avec sa réalité objective, l'autre dont résulte une puissance symbolique quasiment mythique. Le second, qui s'avère contigu du premier, est un phénomène discursif dont les conditions de possibilités sont à décrire. Il vient qualifier tantôt des « camps polonais », tantôt des « camps d'extermination polonais », l'ensemble des camps ouverts, administrés et exploités par les ss en Pologne entre septembre 1939 et janvier 1945. C'est un préjugé qui, constitué en cliché, se fixe dans la langue et que les discours véhiculent comme tel, rencontrant et heurtant à leur tour la réalité historique. Les Polonais n'ont eu aucun camp durant cette période ; en revanche, ils y ont été internés les premiers, dès l'invasion du pays.

La contiguïté de ce phénomène avec le précédent s'est révélée au moment de la commémoration du soixantenaire de l'ouverture des camps d'Auschwitz, le 27 janvier 2005. Nombreux sont les journalistes de la presse comme de la télévision qui ont colporté les expressions signalées précédemment, véhiculant ainsi une connotation négative pour l'histoire nationale polonaise alors que, paradoxalement, ils soulageaient considérablement l'image d'une Allemagne qui veut aujourd'hui avoir franchi le pas, en se présentant comme une nouvelle nation, régénérée, qui a su intégrer à son identité et à sa culture la mémoire coupable des crimes des grands-pères.

Pour commencer, nous proposerons un rappel de quelques données élémentaires de la réalité historique. Cela permet de souligner non seulement l'écart entre les faits et les constructions imaginaires qui les prennent pour objet, mais aussi combien l'opinion, vecteur actif de la culture, peut rester imperméable au savoir historique (pas seulement historiographique, mais aussi littéraire et artistique) qui vient la démentir. De là, nous en viendrons à prendre en considération l'histoire mémorielle d'Auschwitz et la puissance symbolique qui s'y est constituée. Nous nous intéresserons ensuite à ces expressions qui touchent de façon si péjorative la Pologne, en interrogeant leur usage aussi bien que la sensibilité de leur réception par les Polonais eux-mêmes, et leur condition d'émergence.

Le nom d'Auschwitz et ses camps

Si c'est en Allemagne que les premiers camps de concentration nazis ont été ouverts dès la venue au pouvoir d'Hitler (Dachau en 1933, Sachsenhausen en 1935, Buchenwald en 1937...), la Pologne est le territoire sur lequel les nazis ont implanté et fait fonctionner les centres de mise à mort (et de nombreux camps de concentration) qui étaient l'accomplissement technique de la politique

d'extermination des Juifs et des Tsiganes, commencée sur le front de l'Est par les *Einsatzgruppen*. De ces six centres, Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka, Majdanek, Auschwitz-Birkenau, le dernier est le plus connu, non seulement parce qu'y a été gazé le nombre le plus important de Juifs, mais parce qu'il était lui-même intégré à un vaste complexe concentrationnaire reparté en trois camps et une cinquantaine de satellites dispersés dans la région et placés sous la même administration. Les trois camps étaient : Auschwitz I, ouvert le 20 mai 1940, où ont été internés d'abord des Polonais, puis des prisonniers de guerre soviétiques, ensuite des Juifs et des résistants de toutes nationalités – y périrent près de 70 000 hommes ; Auschwitz II (Birkenau), ouvert le 8 octobre 1941, fonctionnait comme camp de concentration et d'extermination où les Juifs en majorité et les Tsiganes périrent gazés (y ont été également assassinés de cette façon des soldats russes et les déportés sélectionnés dans les deux autres camps pour cause de santé) ; Auschwitz III (Monowitz), ouvert le 31 mai 1942, où s'étaient implantés les usines *ig Farben*. Le nombre global de victimes est évalué entre 1 100 000 et 1 500 000 morts dont environ 900 000 Juifs. Ainsi Auschwitz rassemble-t-il toutes les caractéristiques des deux types majeurs de camps nazis, y compris sur le plan économique avec l'industrie.

Dès la fin de la guerre, les autorités politiques polonaises, désormais sous bonne garde soviétique, ont songé à créer un musée. Proposée en décembre 1945, cette initiative commence à se réaliser en février 1946. 1947 voit d'abord présenter une exposition permanente sur le fonctionnement du camp, puis adopter par le parlement la loi sur l'ouverture officielle et définitive du Musée national d'Auschwitz, inauguré le 14 juin. Si, avec sa fonction mémorielle, celui-ci est un important centre de recherche et d'archivage¹, cette création participe également à l'entrée d'Auschwitz dans la culture. À ce titre, la cinéaste polonaise Wanda Jakubowska réalise *La dernière étape*, fiction mi-pédagogique, mi-épique, qui montre, dès 1948, les camps d'Auschwitz au public européen (la même année, le film est placé hors-concours à la Biennale de Venise, il obtient des distinctions en Europe, sa distribution se fait dans 49 pays, et en France, il rencontre un vif succès).

Avec *Nuit et brouillard* en 1955, le cinéma, un des vecteurs prioritaires de la culture, poursuit son œuvre de consolidation de l'idée d'Auschwitz. En 1957, le film d'Alain Resnais et Jean Cayrol est diffusé en Allemagne de l'Ouest, Paul Celan en a traduit le texte. Si la circulation dans le langage du nom « Auschwitz » est un phénomène à distinguer de son élaboration comme objet culturel, bien qu'il en soit un des corollaires, c'est certainement en Allemagne que son usage s'est le plus rapidement généralisé (excepté la Pologne sur laquelle nous allons revenir). Il vient désigner, par antonomase, la terreur concentrationnaire et génocidaire toute entière réunie dans un même lieu. La formule aujourd'hui si diffusée d'Adorno, datant de 1947, selon laquelle il n'est plus possible de faire de poésie après

¹ Rappelons que c'est le Musée d'Auschwitz qui, avec Ber Mark, a notamment recueilli et publié les écrits enfouis des *Sonderkommandos*, voir G. Bensoussan et al. (2005).

Auschwitz doit certainement une partie de sa force à la mention de ce nom. Parmi les bouleversements qui ont provoqué un tournant dans sa vie, Franz Fühmann (1985 : 19), important écrivain et intellectuel de la RDA, parle de « la vérité sur Auschwitz ».

À la différence de Buchenwald (en France) ou de Mauthausen (en Italie), le toponyme « Auschwitz » perdure et gagne une puissance de signification sans précédents. Véritable Moloch dont la vision avait déjà impressionné les spectateurs de *Nuit et brouillard*, la

multiplication du portail de Birkenau sur de nombreuses couvertures d'ouvrages et de magazines élève cette image à hauteur d'une icône du mal, pouvant tout à fait se ranger au nombre des « nouvelles » mythologies barthésiennes du tournant du siècle (aujourd'hui, le portail a d'ailleurs de loin dépassé cet autre icône qu'a longtemps été le portail d'entrée d'Auschwitz I portant la sinistre inscription « Arbeit Macht Frei »). Or, si Auschwitz est un toponyme à l'identité exceptionnellement forte, il se situe dans un pays, de nombreuses fois privé de son indépendance, pour qui l'identité nationale est un sujet de premier ordre dont la défense est toujours d'actualité. Ce faisant, Auschwitz est devenu un pôle de convergence de multiples enjeux mémoriels.



Illustration 1 : Une des affiches du film *La dernière étape* (Jakubowska, 1948).

La mémoire et ses enjeux

En Pologne, on distingue généralement cinq périodes pour la constitution de la mémoire d'Auschwitz. Pour la première, Oświęcim symbolise le martyre de la nation polonaise pendant la Seconde Guerre mondiale (environ 6 millions de victimes, dont 2 700 000 Juifs, sur une population de 33 millions en 1939). Ensuite, il y eut une prise de conscience internationale définissant Auschwitz comme symbole du martyre des victimes des nombreuses nationalités qui y ont été déportées. La troisième période est caractérisée par sa dimension universelle, Auschwitz représente alors le génocide. La période suivante est définie par la présence catholique sur les lieux mêmes (voir *infra*). Enfin, la cinquième définit Auschwitz comme le symbole de l'extermination des Juifs. Chacune recèle ses propres enjeux. De façon plus générale, on peut parler de deux

grandes orientations en tension réciproque, l'une universalisante – admettant les tendances représentatives des différents groupes politiques, nationaux ou communautaires impliqués –, l'autre caractérisée par la question de la singularité du génocide des Juifs – où se manifestent des enjeux liés aussi bien à la mémoire juive, qu'à une pédagogie à grande échelle.

Après avoir mentionné l'importance qu'avait prise pour lui la connaissance de ce qui avait eu lieu à Auschwitz, Franz Fühmann (1985 : 19) signale qu'Auschwitz était à « comprendre comme un terme générique = la totalité de la théorie et de la pratique des crimes contre l'humanité du national-socialisme² ». Moment de la vision universalisante d'Auschwitz, la mémoire communiste, régie par des valeurs héroïques et un projet idéologique totalisant, a largement contribué à propager une surestimation flagrante des victimes qui accroissait la dimension déjà effrayante des camps d'Auschwitz. Ce faisant, cela favorisa considérablement la force symbolique du lieu et du nom. *La dernière étape* s'ouvre sur la déclaration suivante : « Ici, de 1940 à 1945, quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été torturés et assassinés par les meurtriers hitlériens ». Sur une des affiches, on pouvait lire à l'intérieur d'une flèche qui désignait le lieu d'Auschwitz : « Ici, de 1942 à 1945 furent assassinés 5 millions d'hommes, de femmes, d'enfants ». C'est d'ailleurs ce chiffre qui, jusqu'en 1990, a été diffusé par le Musée national d'Auschwitz, dans les publications, les médias et dans les programmes d'enseignement d'histoire en Pologne. Un des points culminants de cette vision correspondant à la période qui va de la fin des années 40 aux années 80, est l'inauguration du Monument international aux victimes du fascisme à Birkenau, le 16 avril 1967.

La vision qui caractérise la mémoire catholique, cet autre pilier de la présence d'Auschwitz dans notre temps, est exemplaire à la fois d'une conception universaliste et des enjeux communautaires qui l'ont à plusieurs reprises opposée frontalement, d'une part, à la mémoire communiste (l'Église catholique a été un des mouvements les plus forts de résistance au régime), d'autre part, à la mémoire juive, en particulier, et à la presse laïque internationale, en général. Pour ne retenir que les principaux parmi les événements qui sont vite devenus des guerres de positions idéologico-confessionnelles, rappelons la visite de Jean Paul II sur les terrains d'Auschwitz et de Birkenau, le 7 juin 1979, et la canonisation, le 17 octobre 1982, du franciscain Maximilien Kolbe, « martyr d'Oświęcim ». Entre 1985 et 1989, éclate l'« affaire du carmel » qui prend la tournure d'une épreuve de force entre l'Église polonaise (représentée, en la circonstance, par l'archevêque de Cracovie, le cardinal Macharski) et les protagonistes des communautés juives laïques et religieuses de France (avec le grand rabbin Sirat), de Belgique, d'Italie, puis des États-Unis et d'Israël. Le scandale se prolonge jusqu'à la fin 1989 qui voit le règlement de la question. Quatre ans plus tard, les Carmélites quittent les

² « Wahrheit über Auschwitz, wobei Auschwitz hier als Sammelbegriff zu verstehen ist = Totalität von Theorie und Praxis der Menschheitsverbrechen des Nationalsozialismus, die eben als Totalität vor 45 einem großen Teil der Nation nicht bekannt war ».

lieux. Entre temps, Edith Stein, philosophe juive convertie au catholicisme, morte à Auschwitz, est béatifiée par le pape, en 1987, à Cologne. À Rome, onze ans plus tard, le 11 octobre 1998, il en fait une sainte. La même année, une polémique est provoquée par l'installation de crucifix (80 croix de quatre mètres de haut et environ 150 petites) sur le camp. Ils sont remplacés par une croix de sept mètres de haut, appelé « croix du pape », plantée en 1988 dans une ancienne carrière où avaient été assassinés des Polonais. Elle sera maintenue sur ce site qui avait pourtant été déclaré par l'UNESCO, le 26 octobre 1979, monument du patrimoine mondial.

Synthèse dialectique des faits et du symbole, Auschwitz est aujourd'hui un pôle d'attraction qui attire de plus en plus de touristes. Ainsi ne suffit-il pas de critiquer les projets d'ouverture de supermarché ou autres services commerciaux, il faut aussi regarder l'évolution de la fréquentation du lieu. L'analyse statistique (Kucia, 2005 : 250) permet d'observer qu'à partir de l'année 1955, le nombre de visiteurs étrangers quadruple pour atteindre 16 000 par an. Les années qui suivent apportent des changements considérables avec une augmentation progressive de 93 000 dans les années 60, à 171 000 dans les années 70, et jusqu'à 232 000 dans les années 90 (bien qu'il y ait eu la parenthèse du début des années 80 où l'état de guerre en Pologne a stoppé le tourisme). En revanche, la fréquentation des visiteurs polonais sur les lieux diminue progressivement d'année en année. De 205 000 dans les années 50, elle n'est que de 253 000 quarante ans plus tard. Auschwitz devient ainsi un lieu de visite national et international où le chiffre des touristes polonais et étrangers tend à s'équilibrer dans le même temps que la terreur concentrationnaire devient un symbole dont la référence s'avère de plus en plus abstraite.

Vous avez dit « camps polonais » ?

Durant les cérémonies commémoratives du soixantième anniversaire de l'ouverture (on évitera de reprendre le terme de « libération ») du camp d'Auschwitz, les médias de nombreux pays ont donc largement utilisé les expressions « camps polonais » et « camps d'extermination [ou de concentration] polonais ». La fréquence de ces occurrences était si remarquable que le ministère des Affaires étrangères polonais, en collaboration avec le quotidien *Rzeczpospolita*³, ont mené une enquête pour mettre au jour et tenter de corriger ces propos. Quelques exemples, les médias français d'abord.

³ En janvier 2005, le quotidien *Rzeczpospolita* lance une action contre l'utilisation de l'expression « les camps polonais » et relate en détail son déroulement, en publiant successivement les informations erronées parues dans la presse mondiale. Le journal a été soutenu par ses lecteurs qui, eux aussi, cherchaient à intervenir à ce sujet, en signalant dans leurs lettres à la rédaction les inexactitudes existantes.

Dans un article du *Progrès* de Lyon, daté du 15 janvier 2005, publié à la suite de visites scolaires à Auschwitz, on lit : « Les premiers camps ont été inaugurés en 1940 par les Polonais et [...] les Nazis ont trouvé en Pologne les conditions favorables au développement des camps ». Après une intervention du Consul général polonais à Lyon, le journal publie un *erratum*, en donnant pour explication qu'il s'agissait là d'un lapsus : il fallait lire « pour les Polonais » à la place de « par les Polonais ». Le 20 janvier, dans un article décrivant l'histoire de sa famille, Robert Namias note qu'elle avait été déportée à Auschwitz, « en Pologne nazie », cette fois-ci, c'est dans *Le Point*. Le 25 du même mois, sur France 3, dans l'émission « France Europe Express », Serge July parle des « camps d'extermination polonais ». De nouveau, intervention du côté polonais, excuses du journaliste : il s'agissait d'un lapsus. Le 27, au cours de la transmission, par TFI, des cérémonies commémoratives à Auschwitz, le commentateur parle des « camps polonais ». L'intervention téléphonique de l'Ambassade fait que l'information est rectifiée avant la fin de l'émission. Le 28 janvier 2005, *Le Figaro* publie un article sur l'historien israélien Efraim Zuroff dans lequel l'auteur, s'appuyant sur les propos de ce dernier, affirme que la Pologne était l'un des pays où régnait « un régime pronazi ».

La presse internationale n'est pas en reste. Le 23 janvier, le quotidien portugais, *Il Publico*, qualifie Auschwitz de « camp polonais ». La même formule est reprise par *El Mundo* (Espagne), le 28 janvier, pour légendier deux photos d'Auschwitz. Le même jour, pour les journaux canadiens *The Calgary Sun* et *The Edmonton Journal* ce sera « camp d'extermination polonais ». Le 31 janvier, le *Rheinische Post* qualifie de façon identique Sobibor. Les *Chicago Tribune* (27 janvier), *Corriere della Sera* (13 janvier), *Stampa* (20 janvier) tiennent de semblables propos. Fin janvier, les quotidiens argentins « *La Nacion* » et « *Clarín* » mentionnent également « le camp de concentration polonais » et « le camp polonais » dans des articles sur les commémorations.

Il est à noter que, dans la plupart des cas, après l'intervention des représentants polonais, on publie des *errata*, en s'excusant pour le lapsus ou le « raccourci » géographique. Que le contenu des articles cités ne vise pas les Polonais en tant que tels, ne signifie pas qu'il n'y ait pas de préjugés négatifs à leur égard ; la pression des conventions interdit de stigmatiser directement une population, a fortiori européenne. Un lapsus recèle toujours une richesse de significations suffisante pour renseigner aussi bien sur les énonciateurs que sur le climat dans lequel s'entendent les discours. D'ailleurs, le phénomène ne s'est pas ralenti. De temps en temps, on laisse échapper le mot de façon à la fois innocente et respectable. Dans la rubrique « Repères-société » de l'édition du 7 septembre 2006 de *L'Express*, on lit un article intitulé « Les aquarelles de l'Holocauste » dans lequel Auschwitz-Birkenau est présenté comme « camp de concentration polonais ». Un des titres de chapitres de la fort respectable anthologie de Catherine Coquio et Aurélia Kalisky (2007 : 989), *L'Enfant et le génocide*, cède aussi à la facilité de se nommer « camps d'extermination polonais » dans une

partie au titre, lui, plus compréhensible : « Au pays de la mort » (tant il est vrai que pour les enfants comme pour nombre d'adultes, ce pays occupé n'était pas celui de la vie, à peine celui de la survie). Enfin, pour les trois expressions « camp polonais », « camp de concentration polonais », « camp d'extermination polonais », le moteur de recherche Google propose le 28 janvier 2008, 639 occurrences contre 8 150 pour « camps d'extermination nazis » et pour 15 300 « camps de concentration nazis ».

Si, fort heureusement, le chiffre des occurrences « polonaises » ne rivalise pas avec celui des occurrences nazies, il confirme le cliché. D'ailleurs, l'explication par le lapsus et sa connotation freudienne est certainement une facilité interprétative pour ne pas interroger directement ce que signifie l'actualité d'un tel usage sur le plan des représentations imaginaires dans une Europe qui, pour se constituer, doit mettre en convergence les mémoires, non seulement l'économie et la politique. On a bien ici un cliché qui, établi sur la base d'un stéréotype ethnique stigmatisant (les slaves ne sont pas moins l'objet des tendances racistes des Occidentaux de la petite Europe que les arabes et les noirs), est institué et entretenu dans la langue par les discours médiatiques, et trouve sa place dans ce que Marc Angenot (1989 : 13 et sq.) nomme le discours social. La langue n'a d'ailleurs pas son pareil pour naturaliser une construction imaginaire, surtout quand, pour la rendre encore plus vraisemblable, on use du syncrétisme historique dont se nourrissent si facilement les préjugés⁴.

Pourquoi la Pologne ?

Ces écarts de langage font suffisamment de bruit pour que *Le Monde* daté du 27 janvier 2005 leur consacre un article. Cela laisse entendre, observe Christophe Châtelot, que ce pays a une lourde responsabilité dans la Shoah, mais il souligne aussi combien cette question est sensible en Pologne et engage tout à la fois les pouvoirs publics, les médias et l'opinion. L'auteur, qui n'est peut-être pas indemne de certains *a priori*, insinue-t-il que cette mobilisation générale dénote un certain malaise du pays au regard de sa propre histoire ? Ou bien face à la façon dont il est regardé ? Dix ans auparavant, Diana Pinto (1996 : 259) souligne à juste titre la « susceptibilité et la rage [des Polonais] que l'on puisse leur attribuer l'horreur perpétrée par les nazis ainsi que [la] fatigue face à des accusations d'antisémitisme qu'ils renvoient souvent à de "l'antipolonisme" ».

Pour Raul Hilberg (1988 : 164 et sq.), trois raisons ont concouru à faire de la Pologne un véritable terrain d'expérimentation génocidaire. D'abord, le personnel administratif nazi qui s'y est installé comprenait une plus forte proportion de membres du parti que dans le Reich et en Autriche, d'où l'application de mesure

⁴ Voir « Stéréotype et préjugé » et « La question de l'adéquation au réel » (Amossy, Herschberg Pierrot, 1997 : 32-39).

plus facilement expéditive qu'avec de simples fonctionnaires. Ensuite, les Polonais étant déjà à leurs yeux considérés comme inférieurs, les Juifs ne devenaient plus qu'une véritable « sous-humanité » (*Untermensch*). On pouvait se livrer à des exactions sur eux qu'il aurait été impossible d'appliquer systématiquement sous les yeux des Allemands. Enfin, la principale raison est la proportion très importante de Juifs en Pologne, un dixième de la population : 3,3 millions sur 33 millions. À la suite du partage entre l'Allemagne et l'Union soviétique en septembre 1939, deux millions d'entre eux se trouvèrent sous domination allemande.

En outre, historiquement, certaines régions de la Pologne ont été souvent et longtemps occupées par les Allemands convoitant toujours les territoires de l'Est comme leur propre horizon colonial. *Le Tambour* (1959) de Günter Grass, sur un mode épique, et *Trame d'enfance* (1976) de Christa Wolf, sur le mode d'une remémoration critique, rappellent l'importance de l'histoire commune entre Allemands et Polonais. Deborah Dwork et Robert Jan Van Pelt (1996), quant à eux, se sont intéressés à la ville d'Oświęcim qui a été fondée par les Allemands en 1270, puis occupée par les Autrichiens en 1457, pour devenir Auschwitz sous l'occupation nazie. Mais jamais jusqu'en septembre 1939, l'humanité de la population polonaise et, *a fortiori*, juive, n'avait été si radicalement niée. Dès les premières pages de son livre, *Auschwitz*, Léon Poliakov (1964 : 28) évoque la « solution du problème polonais » et non seulement « juif », insistant par là même sur le projet nazi de détruire les élites (projet partagé par Staline et réalisé avec son assentiment par Beria à Katyn, en ce qui concerne les officiers polonais) et de faire de la population dans sa globalité une main d'œuvre promise à une « mort lente ».

Reste la question de l'antisémitisme polonais qui pèse lourdement. En effet, les pogroms d'après-guerre, notamment celui de Kielce, en juillet 1946, et la vague d'antisémitisme qui a sévi en 1968 ont été des événements qui ont augmenté l'image d'une Pologne dont la population et la culture nationale seraient particulièrement imprégnées d'un antisémitisme fortement lié au catholicisme. Cependant, l'antisémitisme dont il s'agit est politique. Il est coextensif du nationalisme qui a pris forme au XIX^e siècle, et dans lequel l'Église a certes sa part, mais suivant un mode d'implication tout à fait moderne et non ancestrale (Zawadzki, 1996, 1997). Ces faits, de même que le massacre de Jedwabne durant l'occupation allemande⁵, ne sont effectivement pas des constructions. En revanche, ils étaient un imaginaire déjà fortement négatif à l'égard de ce pays. Que l'on ne prenne pas du tout en compte le nombre de Polonais qui ont protégé des Juifs, sachant que c'était réellement au péril de leur vie, cela participe de la construction dont la polonisation des camps nazis est un des avatars. En ce sens, *Shoah* (1985) de Claude Lanzmann a contribué à renforcer cette idée en montrant des paysans polonais qui doivent désormais

⁵ Ce massacre fait l'objet d'une étude de J.T. Gross (2001) dont la publication a déclenché un important scandale médiatique entre 2001 et 2002.

leur « célébrité » au geste du coupe-gorge qu'ils miment devant la caméra. Geste, également devenu un cliché, que cite Steven Spielberg dans *La liste de Schindler* (1994), en hommage à Claude Lanzmann. Or, dans les années 70, quand a eu lieu le tournage de *Shoah*, ces Polonais comme cette Pologne d'un autre âge étaient très différents du pays des années 1990 et 2000 alors que c'est précisément à ce moment là que revient, comme une rumeur, l'expression des « camps polonais »⁶.

Conclusion

Il faudrait – mais cela excède notre sujet – explorer les constructions imaginaires des pays d'une même culture et les confronter les unes aux autres. Pourquoi la Hollande, pays dont la population juive a été déportée avec une redoutable efficacité, n'a-t-elle jamais eu à souffrir d'un tel opprobre après-guerre ? Pourquoi les Français ont-ils tant de difficultés à admettre que ce sont leurs gendarmes et douaniers qui ont gardé les camps nationaux, avec Drancy qui a pour antichambre d'Auschwitz ?

En ce sens, il est à se demander si l'une des conditions de l'émergence et de l'institution de ce cliché ne tient pas à l'histoire moderne de la Pologne, pays qui, en effet, a été dépossédé de nombreuses fois de son identité nationale et de son indépendance, tantôt par les Allemands, tantôt par les Soviétiques. Soulignant avec justesse comme l'on a facilement oublié l'importance de la résistance de *Solidarność* dans le vacillement du bloc des pays sous domination soviétique, Marc Ferro (2007 : 118-134) brosse le portrait d'une culture pénétrée par le ressentiment de la non-reconnaissance des différents rôles que la Pologne a joués dans la constitution politique de l'Europe. Cette situation n'a guère contribué à améliorer une image qui porte le stigmate d'un antisémitisme dont il a été fait grande publicité, quand l'Allemagne, parallèlement à ces actes de repentance et de façon quasiment schizophrène, reste constitutionnellement incapable d'interdire le parti néonazi (NPD), quand l'Italie a vu, depuis le début des années 90, de multiples fois des héritiers directs du parti fasciste siéger au parlement des régions et au gouvernement.

Dans l'économie discursive de la mémoire de la terreur que le nazisme a étendue sur l'Europe entière, la force expressive et la stabilité qui caractérise un cliché, plus impressionnant mais aussi plus figé qu'un stéréotype, semble être encore promise à un avenir que démentis et *errata* ne suffisent pas à endiguer. Car, il y a là une façon de projeter sur une entité nationale encore lointaine, la question d'une violence que sa mémorialisation ne résout ni ne permet d'approcher, mais au contraire qu'elle tend à rendre plus énigmatique qu'elle ne l'était en réalité. Le déploiement spectaculaire de torches et de flammes durant les commémorations

⁶ Concernant l'évolution des mentalités et le recul de l'antisémitisme, voir C. Liège (2000).

de janvier 2005 est un exemple flagrant de cette situation où le symbolique prend le pas sur la réalité.

La deuxième condition à retenir conduit à revenir au début de cette contribution. Auschwitz recèle une telle puissance symbolique que c'est à travers le prisme qu'il constitue que se relit et se réécrit l'histoire du génocide des Juifs. Alors que l'historiographie avance dans l'explication du fonctionnement des trois camps, la symbolique d'Auschwitz ne diminue pas, elle augmente dans la culture, dans les discours et l'iconographie en circulation. À ce titre, l'historien Christian Meier (1990 : 132) estime qu'il y a une « "qualité mythique" d'Auschwitz » qui résiste à sa complète historicisation⁷. Il y a bien deux niveaux d'usages culturels, linguistiques et sociopolitiques (là où se situent les enjeux religieux) d'Auschwitz concernant, le premier, Auschwitz comme réalité objective et faits d'histoire et, le second, tous les dispositifs symboliques religieux ou non à partir desquels se construisent les récits et interprétations « libres » d'Auschwitz. La violence qui y a eu lieu et qui s'y est concentrée ne peut être pleinement rationalisée par la science. Les données objectives, les informations et les preuves ne suffisent pas à rendre possible l'appropriation de ce qui s'est véritablement constitué comme événement historique, redoublé par l'événement discursif et culturel. C'est dans l'écart entre, d'un côté, la réalité d'un système et de son fonctionnement et, de l'autre, sa puissance symbolique, que s'ouvre la zone de sens aléatoire où s'élabore et s'institue ce lieu désormais commun que l'on appelle les « camps polonais ».

Références

- Amossy R., Herschberg Pierrot A., 1997, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan.
- Angenot M., 1989, *1889. Un état du discours social*, Québec, Éd. Le Préambule.
- Bensoussan G., Mesnard Ph., Saletti C., eds, 2005, *Des voix sous la cendre : manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau*, trad. du yiddish par M. Pfeffer, Paris, Calmann-Lévy.
- Coquio C., Kalisky A., eds, 2007, *L'enfant et le génocide*, Paris, Laffont.
- Dwork D., Jan Van Pelt R., 1996, *Auschwitz, 1270 to the present*, New Haven [Conn.]-London, Yale University Press.
- Ferro M., 2007, *Le ressentiment dans l'histoire. Comprendre notre temps*, Paris, O. Jacob.
- Forges J.-Fr., 1997, *Éduquer contre Auschwitz. Histoire et mémoire*, Paris, ESF.
- Fühmann F., 1985, « Antwort auf eine Umfrage », pp. 17-21, in : *Idem, Wandlung, Wahrheit, Würde. Aufsätze und Gespräche 1964-1981*, Darmstadt, Luchterhand.

⁷ À propos de l'utilisation des termes « mythe » et « mythique » qui sont pour le moins délicat à propos d'Auschwitz, nous pensons, à la suite de J.-Fr. Forges (1997 : 39) qu'il ne faut pas laisser aux négationnistes l'exclusivité de leur usage, de même que celui de la critique de la mémoire.

- Gross J.T., 2001, *Neighbors : The Destruction of the Jewish Community in Jedwabne, Poland*, Princeton University Press.
- Hilberg R., 1988, *La Destruction des Juifs d'Europe*, trad. de l'anglais par M.-Fr. de Paloméra et A. Charpentier; Paris, Fayard, 1991.
- Kucia M., 2005, *Auschwitz jako fakt społeczny*, Cracovie, Universitas.
- Liège C., 2000, « Timide renouveau du judaïsme en Pologne », *Le Monde diplomatique*, 550, janv., pp. 24-25.
- Meier Chr., 1990, *Vierzig Jahre nach Auschwitz*, München, Beck Verlag.
- Pinto D., 1996, « Cinquante ans après la Shoah : la nécessaire construction d'une nouvelle mémoire juive et polonaise », *Le Messager européen*, 9, pp. 257-272.
- Poliakov L., 1964, *Auschwitz*, Paris, Gallimard, 2006.
- Zawadzki P., 1996, « Le nationalisme contre la citoyenneté », *L'Année sociologique*, 46, 1, pp. 169-185.
- 1997, « Transition, nationalisme et antisémitisme : l'exemple polonais », pp. 103-123, in : Birnbaum P., dir., *Sociologie des nationalismes*, Paris, Presses universitaires de France.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

LUBA JURGENSON

Centre de Recherches pour les cultures et les littératures d'Europe centrale,
orientale et balkanique

Centre interdisciplinaire de recherche sur la culture des échanges

Université Paris 4

luba.jurgenson@wanadoo.fr

LES ESPACES CONCENTRATIONNAIRES DE LA KOLYMA ET LEURS REPRÉSENTATIONS

Résumé. — Il est question de la Kolyma, région de Sibérie orientale qui, dans les années 30-50, est devenue un vaste complexe concentrationnaire, chargé à la fois d'assurer la production de l'or nécessaire pour l'industrialisation du pays et de servir de déchetterie pour les éléments indésirables. La nature contradictoire de ces deux tâches ainsi que la spécificité de l'aménagement pratiqué dans cette région aride, ajoutées à certaines particularités de la gestion administrative qui lui confèrent un statut extraterritorial, en font un terrain d'expérimentation idéal pour une nouvelle géographie, entièrement modelée par des objectifs politiques.

Mots clés. — Berzine, Dalstroï, espaces concentrationnaires, gisements aurifères, Goulag, industrialisation, Kolyma, répression, Sibérie, URSS.

C'est en 1973, au moment de la parution en France de l'ouvrage d'Alexandre Soljenitsyne *L'Archipel du goulag* que ce terme – abréviation de *Glavnoïe Oupravlenie Lagueri* (Direction générale des camps) – s'est imposé pour désigner l'ensemble des camps soviétiques. Trois ans plus tard, le mot faisait son entrée dans le *Grand Robert*, marquant une prise de conscience radicale, par les intellectuels d'Europe occidentale, de la nature du régime soviétique. En effet, les nombreuses révélations antérieures n'avaient pas entamé la confiance de l'Occident à l'égard de la patrie du socialisme. Ainsi la désignation apparaît-elle en même temps qu'émerge dans l'espace public la réalité désignée, jusque-là objet de dénégations ou, pour le moins, de constructions euphémiques. Lorsque par la suite, à partir de la fin des années 80, l'URSS entreprend de combler les « taches blanches » de son histoire, c'est tout naturellement que le terme acquiert valeur universelle¹.

Le « goulag » en tant qu'administration fut créé par le décret du *Politburo* du 7 avril 1930, date à laquelle tous les camps existants passent sous le contrôle d'une seule administration centrale au sein du NKVD (Commissariat du peuple à l'Intérieur)². L'impact extraordinaire du titre choisi par Alexandre Soljenitsyne tient à l'usage métaphorique du sigle, superposant à la désignation administrative une représentation spatiale pour révéler deux aspects constitutifs de l'empire concentrationnaire soviétique : son éparpillement et son invisible omniprésence sur tout le territoire du pays – îlots reliés entre eux par un objectif commun, l'isolement et l'utilisation économique des ennemis de classe – et son

¹ Rappelons seulement les enjeux que la « gestion » de cette histoire présente pour le pouvoir soviétique, puis russe. Les révélations partielles (et prononcées à huis-clos) des crimes du stalinisme au XX^e Congrès visent à donner au régime post-stalinien une nouvelle légitimité. Au moment de la Perestroïka, c'est peu à peu que le pouvoir cède du terrain en désacralisant, sous la pression des historiens et des associations (telles que Mémorial), de nouvelles zones du passé. Au début des années 90, toute l'histoire soviétique est ainsi revisitée. Cependant, l'État russe d'aujourd'hui s'inscrit dans une forme de continuité par rapport à l'URSS et le pouvoir continue de construire sa légitimité sur la valorisation de certaines étapes du passé soviétique. Ainsi le rôle de l'URSS dans la Seconde Guerre mondiale (toujours appelée Grande Guerre patriotique) fait-il de nouveau, depuis quelques années, l'objet d'un véritable culte.

² La Sécurité d'État changea de nom à plusieurs reprises. La Tchèque ou la Vetchéka (commission extraordinaire pansrusse de lutte contre la contre-révolution, la spéculation et le sabotage) pendant la période post-révolutionnaire (1917-1923), l'Oguépéou (administration politique unifiée d'État, 1923-1934) pendant la NEP et le premier quinquennat, le NKVD pendant la période de préparatifs de la Grande Terreur et jusqu'à la guerre (1934-1941), le NKGB (Commissariat du peuple à la Sécurité d'État) pendant la guerre (1941-1946), le MVD/MGB (ministère de l'Intérieur/ministère de la Sécurité d'État, les Commissariat du peuple étant devenus des ministères à partir de cette date), pendant la période d'après-guerre jusqu'à la mort de Staline, le MVD pendant la période de transition qui suivit la mort de Staline et le KGB (Comité de la Sécurité d'État) de la période du Dégel jusqu'à la fin de l'Union soviétique (1954-1991). Ces désignations successives révèlent des changements de cap dans la politique répressive ainsi que des évolutions dans les méthodes de l'appareil judiciaire, de l'utilisation et de la fonction des lieux de détention. Ainsi la première période, celle de la Tchèque, est-elle caractérisée par un très grand nombre d'exécutions sommaires, la deuxième, par l'objectif de rééducation, la troisième conjugue répression et industrialisation etc. Ces différentes périodes, qu'A. Soljenitsyne appelle « des flux », se distinguent également par la spécificité des groupes visés.

éloignement symbolique, la mer étant associée – dans l’imaginaire russe – à une zone périphérique, voire mythique.

Alexandre Soljenitsyne adopte deux façons différentes d’écrire le mot : goulag pour désigner le « pays concentrationnaire », l’archipel en tant que métaphore et goulag pour nommer l’administration des camps et l’ensemble de l’appareil répressif. Faire la distinction entre les deux, c’est répondre à la question épineuse des limites temporelles de l’institution concentrationnaire. Si le décret du *Politburo* marque la naissance de la Direction générale des camps en tant qu’institution, c’est en réalité depuis janvier 1918 que les éléments indésirables sont isolés et regroupés au sein de camps d’internement ; de même, la suppression administrative de la Direction générale des camps à la fin de l’année 1956, ne marque pas la fin du système répressif qui continue à utiliser la déportation pour maîtriser l’opposition politique. Par cette distinction, Alexandre Soljenitsyne affirme clairement, et c’est là un des apports majeurs de son livre, que les camps soviétiques ne sont pas un phénomène stalinien, comme certains l’ont pensé³, mais qu’il s’agit d’un phénomène intrinsèque à l’État soviétique, durant tout le temps de son existence.

Création du Dalstroï

Il est un territoire qu’Alexandre Soljenitsyne désigne à part, comme étant le « pôle de férocité » de l’Archipel. Il s’agit de la Kolyma, l’extrême nord-est de l’Union soviétique, région en réalité bien plus vaste que le bassin du fleuve qui porte le même nom, connue grâce à un autre vaste corpus testimonial – Varlam Chalamov, Evguenia Guinzbourg, Anatoli Jigouline – et, depuis quelques années, par des documents d’archives conservés au AOUSFB (Archives de la direction du FSB) pour la région de Magadan et au GAMO (Archives nationales de la région de Magadan) dont les plus importants ont fait l’objet de publications par les historiens de la région (voir la bibliographie finale). La spécificité de ce territoire consiste en ce que sa mise en valeur coïncide avec l’implantation des camps du Dalstroï (Trust national pour la construction industrielle et routière dans la région de la Haute-Kolyma), lesquels ne dépendent pas du goulag au sens administratif.

Les nouvelles tâches d’industrialisation et de modernisation, définies par le premier plan quinquennal à partir de 1929, nécessitaient, d’une part, d’importants investissements de capitaux (que l’État ne possédait pas), d’autre

³ En effet, placer la naissance du Goulag en 1930 permet d’écarter de l’entreprise concentrationnaire la figure de Trotski, expulsé du pays en 1929. De même, si l’on situe la fin du Goulag au moment où la Direction générale des camps est abolie, en 1956, la dernière période de l’Union soviétique se trouve hors du champ de réflexion sur les camps. Or, le système concentrationnaire fonctionne avant et après Staline.

part, l'éloignement ou l'élimination d'une partie de la population inapte, pour des raisons économiques ou politiques, à entrer dans le nouvel État moderne. Pour renflouer les caisses du trésor, il fallait procéder de toute urgence à l'exploitation des gisements aurifères situés dans les zones difficiles d'accès. Ces tâches ne pouvaient être réalisées que par la mobilisation de l'institution concentrationnaire qu'il fallait alors restructurer pour ce qui était de ses méthodes comme de ses objectifs. Si, dans les premières années après la révolution, ces derniers étaient purement répressifs et consistaient à éliminer ou à museler les éléments contre-révolutionnaires, si par la suite, aux côtés des enjeux économiques, était privilégiée la rééducation des « criminels », à présent, il incombait à l'appareil répressif d'assurer l'aménagement du territoire dans les régions du Grand Nord et de l'Extrême-Orient. La région de la Sibérie orientale, comprise entre la mer d'Okhotsk et la lakoutie, dotée de riches ressources métallurgiques⁴, devint un emplacement idéal pour un vaste complexe concentrationnaire.

Le 29 juin 1929, le *Politburo* entérine le décret sur « l'utilisation de la main d'œuvre détenue ». Dans les régions éloignées, ce décret, qui prévoit la création d'un réseau de camps « en vue de l'aménagement du territoire et de l'exploitation des richesses naturelles grâce à l'utilisation du travail des personnes privées de liberté », inaugure une série de mesures par lesquelles les organes répressifs (l'Oguépéou, puis le NKVD) se voient confier des fonctions économiques de plus en plus importantes. À la veille de la Grande terreur (préparée depuis le début des années 30), le NKVD doit soumettre au gouvernement un plan prévisionnel pour l'année suivante s'agissant non seulement de grands travaux (ce qu'il avait toujours fait) mais aussi de la production industrielle. Jusque-là, le NKVD, considéré comme un commissariat non industriel, en était dispensé⁵.

L'un des documents fondateurs du Dalstroï est la Résolution n° 75 du *Politburo* du Comité central du 11 novembre 1931, « À propos de la Kolyma », signée par Staline⁶. Cette résolution prévoyait, entre autres mesures, « la création, dans l'objectif d'augmenter la production aurifère de la région de la Haute-Kolyma, d'un trust spécial soumis directement au Comité central du Parti communiste panrusse bolchevique ». Officiellement, les tâches organisationnelles étaient réparties de la manière suivante : « Le camarade Iagoda sera chargé de la surveillance et du contrôle du trust⁷. Le camarade Berzine sera nommé directeur du trust, avec

⁴ À partir de 1906, des compagnies américaines procèdent à l'extraction de l'or par des moyens industriels dans la région de la Tchoukotka, et ceci pendant trois ans. Dès 1916, une exploitation des réserves aurifères est menée par des artels russes et, dans les années 20, ces exploitations se multiplient. À cette époque, l'or est recueilli par la caisse du Bureau des gisements de la Haute-Kolyma, l'échelon le plus bas de la Société nationale « Soïouzzoloto » (Or soviétique).

⁵ Archives nationales de la Fédération de Russie, Inventaire 20a, Dossier 461, feuillet 40, cité in : *l'Histoire du Goulag stalinien* (2004, t. 3 : 21).

⁶ Cette résolution secrète fut retirée des procès-verbaux du *Politburo* et gardée dans les dossiers spéciaux du secrétaire général du parti jusqu'à la fin de l'URSS.

⁷ En 1931, Iagoda n'est que le suppléant de Menjinski, chef de l'Oguépéou. C'est seulement quelques mois plus tard qu'il prendra la succession de Menjinski.

l'obligation de résider sur place, afin de coordonner directement l'ensemble des activités du trust. Le camarade Berzine est invité à soumettre, dans un délai de trois jours, un projet de règlement pour le trust, qui sera examiné par le Soviet du Travail et de la Défense [СТО, l'organe économique suprême, L.J.] ». En réalité, cela signifie que le rôle de lagoda est secondaire. Il est prévu que la production aurifère atteindra 2 tonnes à la fin de 1931, 10 tonnes en 1932, 25 tonnes en 1933⁸. Par ailleurs, la résolution mentionnait la création par lagoda d'un « appareil spécial » tenu de pourvoir aux besoins du trust de la Kolyma⁹. Ce qui signifiait concrètement que l'Oguépéou s'engageait à fournir au Dalstroï la main d'œuvre nécessaire. Le 1^{er} avril 1932, lagoda signe l'ordre de l'Oguépéou n° 287 c sur l'organisation du Sevvostlag comprenant l'ensemble des camps du nord-est de l'Oguépéou. Dans ce même ordre du 1^{er} avril, lagoda confiait à Berzine la direction administrative et financière du Dalstroï. Le troisième paragraphe de ce document définissait les paramètres de la mise en place et de l'organisation du Sevvostlag : il revenait au Dalstroï de fixer le nombre de détenus que le Goulag devait envoyer à la Kolyma pour les nouveaux chantiers.

Ainsi la politique répressive dans les régions concernées est-elle décidée directement par le Comité central, l'Oguépéou n'intervenant qu'en seconde instance. Les activités industrielles du trust ne sont pas gérées par le СТО, comme cela devrait être le cas. D'ailleurs, la résolution n° 516 du СТО sur la création du Dalstroï n'est adoptée que deux jours plus tard, le 13 novembre 1931, pour officialiser une décision déjà prise au niveau du Comité central. Ce document du СТО ne mentionne pas le principal objectif économique et industriel du Dalstroï qui est la production de l'or (objectif qui figure en revanche dans la résolution du Comité central), mais se contente d'une vague formule : « Afin d'assurer la construction industrielle et routière dans la région de la Haute-Kolyma, le Soviet du Travail et de la Défense procède à la création d'un trust d'État appelé le Dalstroï »¹⁰. En toute logique, le nouveau trust aurait dû dépendre de la Direction générale aux métaux non-ferreux, or et platine créée par le СТО le 12 novembre 1931, au lendemain de la résolution n° 75 du Comité central et la veille de la décision du СТО. Cette Direction générale, créée au sein du ВСНКС (Conseil suprême de l'Économie nationale) venait d'absorber l'organisation Тsvetmetzoloto (Or et métaux non ferreux), dont dépendaient les gisements de la Haute-Kolyma depuis 1928. Cependant, par un décret du ГПКОУ (Direction générale des gisements de la Kolyma) du 8 février 1932, le Тsvetmetzoloto passait sous le contrôle du Dalstroï avec son personnel, ses biens mobiliers et immobiliers ainsi que ses équipements. Par la suite, sur une initiative de Berzine, le ГПКОУ sera remplacé par un « secteur technique » au sein duquel se formeront bientôt de nouvelles sous-directions pour gérer des ensembles de gisements.

⁸ À titre de comparaison : jusqu'en 1928, l'État soviétique a recueilli 11,7 kg d'or de la Kolyma.

⁹ Archives de la Direction du ФСБ pour la région de Magadan, Dossier 17777, t. 13, feuillet 177 (in : Kozlov, 2002 : 8).

¹⁰ Archives nationales de la région de Magadan, fond 23 cc, inventaire I, dossier I, feuillet I (in : Kozlov, 2002 : 8).

Par cette série de mesures contradictoires, le centre semble renoncer à intégrer le Dalstroï au sein d'une structure étatique unie, alors que selon Berzine (1936), c'était justement une des tâches principales du trust, appelé à se fondre dans le système global économique de l'URSS. En réalité, tout était fait pour conférer au Dalstroï une totale indépendance. Ainsi, dès la fin de 1931, le trust était-il exonéré de tous les impôts et taxes, depuis juin 1932, les marchandises acheminées vers le Dalstroï étaient détaxées. Le 9 septembre 1932, les ressources forestières de la région de la Kolyma sont cédées au trust à titre gracieux. Par une décision du Commissariat du peuple aux finances du 17 octobre 1932, le Dalstroï pouvait disposer du résultat de la vente d'alcools, tabac, parfums et soieries à des prix « commerciaux ». Par un décret du STO du 28 octobre 1932, les charges à destination ou en provenance du Dalstroï étaient assimilées à des envois militaires, quel que soit le moyen de transport. Les objectifs du Dalstroï apparaissent comme prioritaires et, tout en lui laissant une totale autonomie, les autres administrations du pays sont mises à son service. Notons également que toutes les activités du trust sont considérées comme un secret d'État.

Au moment de son entrée en fonction, Berzine reçoit, en plus de son titre de directeur du Dalstroï, celui de « responsable de l'Oguépéou », ce qui lui donne une grande latitude et une relative indépendance à l'égard de Iagoda. Est ainsi créée une verticale du pouvoir parfaitement distincte de celle de l'ensemble du pays, une instance concurrente au sein des organes répressifs. Tout en faisant partie de l'Oguépéou, le Sevostlag ne dépendait pas du goulag, mais était régi par une administration à part. Le goulag n'intervenait que dans la mesure où il devait envoyer à la Kolyma des contingents de détenus, dont le nombre était fixé par le Dalstroï. Berzine, qui dépendait directement du Comité central, était le maître absolu de la région, ce qui réduisait sensiblement les paliers du pouvoir et faisait de la Kolyma une enclave reliée au centre par une voie hiérarchique très serrée.

C'est en février 1932 que les premiers bateaux amènent dans la baie de Nagaïevo les organisateurs du Dalstroï avec les détenus et leur escorte. La mise en valeur de la région coïncide avec l'apparition des premiers camps et, durant toute la période stalinienne, elle dépendra totalement de l'entreprise concentrationnaire. Les archives de cette période révèlent la coexistence d'une dure réalité concentrationnaire et d'un projet utopique de « colonisation », émanant de Iagoda lui-même, selon lequel les détenus qui se seraient illustrés par un comportement exemplaire accèderaient à un statut de « colons » vivant dans des bourgs, éventuellement avec leurs familles, et travaillant dans des entreprises d'État. Comme on le sait, c'est un tout autre modèle qui l'a emporté (et pour cause, la gestion des camps de la Kolyma échappait totalement à Iagoda, du reste bientôt remplacé par Eïov). Toutefois, jusqu'à la fin de 1937, date de l'arrestation de Berzine et de l'arrivée du nouveau chef du Dalstroï, Pavlov, les détenus étaient rémunérés et pouvaient disposer de leur salaire à leur guise, après déduction des frais d'entretien.

Combinat d'un type spécial

Dans *Le système totalitaire*, Hannah Arendt (1951 : 125) insiste sur la démultiplication des instances au sein de l'appareil du pouvoir. Cette division engendre une gestion particulière du territoire où les unités de l'administration étatique sont doublées par des organes du parti. Dans le cas de l'Allemagne nazie, on cite le plus souvent, pour illustrer ce phénomène, la coexistence des divisions weimariennes en provinces ou *Land* et celles nazies en *Gaue* : « les frontières de l'une ne correspondaient pas toutefois avec celles de l'autre, si bien que chaque localité donnée relevait, même au point de vue géographique, d'unités administratives tout à fait différentes ». Cette « informité planifiée » qui, selon Hannah Arendt, sert le principe du chef grâce à un constant déplacement du centre du pouvoir, semble pleinement confirmée par les dispositions prises à l'égard de la Kolyma.

Le 14 janvier 1932, l'*orgburo* du *вкп(б)* (Parti communiste panrusse bolchevique) du district national Evensko-Okhotski entérine la création d'une nouvelle unité administrative sur le territoire Ola-Seïmtchan : la région de la Kolyma. De nouveaux organes du parti, notamment un *orgburo* régional et un *orgburo* du comité du parti devaient être créés. Cependant, la décision de créer à la Kolyma le statut de région ne fut pas approuvée au sommet. Le 26 octobre 1932, Staline signe le deuxième décret du Comité central du parti « à propos de la Kolyma » qui confère au Dalstroï tout le pouvoir administratif et économique dans la région. Les organes administratifs régionaux sont déplacés à Okhotsk¹¹. Dans ce document l'essentiel est la création d'une nouvelle unité administrative, la « région du Dalstroï ». Le district national ainsi que les organes du parti et les Soviets locaux sont ainsi évincés hors de la région gérée par le trust qui, de ce fait, accède à un statut ex-territorial.

Une tentative semblable eut lieu en 1939, à une autre étape de l'histoire de la Kolyma, après la destitution de Ejov. Le comité du parti et le comité exécutif de la région de Khabarovsk tentèrent de créer une nouvelle unité administrative et territoriale. Sur leur proposition, le Présidium du Soviet suprême de *РСФСР* organisa par un décret du 14 juillet 1939, au sein de la région de Khabarovsk, un district de la Kolyma avec son centre à Magadan qui accédait par la même occasion à un statut de ville. Le 13 août 1939, Staline adresse un télégramme à

¹¹ Voici le contenu de ce document :

1. En tant que responsable du Comité du parti de la région du Dalstroï, le camarade Berzine est chargé de la gestion administrative de tout le territoire de la région du Dalstroï.
2. En tant que responsable du Comité régional du parti, le camarade Berzine dirige toutes les organisations du parti de la région du Dalstroï.
3. Les charges en provenance et à destination du Dalstroï seront considérées comme relevant de la Défense nationale.
4. Le Comité du parti de la région du Dalstroï est chargé de transférer le centre du district national Okhotsko-Evenski à Okhotsk, avant le 15 novembre. Tous les biens matériels qui appartiennent au district dans la zone de Nagaïevo doivent être rendus au Dalstroï ».

Magadan. Le secrétaire général propose de corriger l'erreur des camarades qui ont décidé de la création du district.

Lors de la VI^e Conférence du parti consacrée à la Kolyma, en février 1940, Staline formule son projet pour le Dalstroï : « Le Dalstroï est un combinat d'un type spécial, qui travaille dans des conditions spécifiques, et cette spécificité exige des conditions de travail spéciales, une discipline spéciale, un régime spécial »¹².

Cet État dans l'État que devient alors le Dalstroï est en expansion permanente. Le décret du 26 octobre est suivi, tout comme le premier, d'une résolution du STO n° 1358/398c du 28 octobre 1932, qui délimite ses frontières : au sud-est, par la mer d'Okhotsk, depuis l'embouchure du fleuve Taouï jusqu'au village de Guijiga, au nord-est par les districts d'Okhotski et de la Tchoukotka, au nord-ouest par la république autonome de Iakoutie, les affluents droits du fleuve Taouï, en tout 400 à 450 mille km². Par une décision du Sovnarkom (Soviet des Commissaires du peuple) du 26 juillet 1936, l'ensemble des prospections géologiques organisées par le Dalstroï devait s'étendre, en 1940, à tout le bassin de la Kolyma, une partie du bassin de l'Indiguirka, entre les embouchures de la Nera et de la Moma. Son territoire atteignait alors 700 mille km². En 1939, les régions de Tchaou et de la Tchoukotka furent intégrées au Dalstroï. Le bassin de l'Anadyr le fut en 1940.

Le 29 mars 1941, par une décision du Sovnarkom, la partie du littoral de la mer d'Okhotsk comprise entre le golfe de Penjinsk et Okhotsk ainsi que tout le bassin de la lana sont ajoutés au territoire du Dalstroï, dont la superficie atteint alors 2,3 millions de km². Le 29 janvier 1951, par un décret du Soviet suprême, la frontière ouest du territoire du Dalstroï est définitivement fixée. Elle épouse la rive droite du fleuve Lena, entre l'océan arctique et l'Aldan, longe l'Aldan jusqu'au 60° parallèle, suit ce parallèle jusqu'au 138° méridien puis, au sud, se confond avec ce méridien jusqu'à la mer d'Okhotsk (région d'Aïana). La surface totale de son territoire atteint 3 millions de km², ce qui représente un septième de l'Union soviétique.

Le 28 avril 1937, le STO est supprimé. Le Dalstroï dépendra désormais officiellement du Soviet à l'économie au sein du Sovnarkom puis, réorganisé en Direction générale des travaux de construction de l'Extrême-Nord près le NKVD. À partir de 4 mars 1938, du NKVD auquel le pouvoir central décide d'accorder un rôle économique important. Depuis décembre 1937, date de l'arrestation de Berzine (fusillé en 1938), le Dalstroï sera contrôlé par le NKVD et non plus par le parti. Le caractère ex-territorial du Dalstroï sera conservé, mais ses chefs ultérieurs n'auront plus le pouvoir quasi illimité de Berzine.

Ainsi la volonté « intégratrice » des autorités soviétiques locales, soucieuses d'inclure la région de la Kolyma parmi les unités territoriales de l'URSS, se voyait-

¹² Cette célèbre formule est citée dans un grand nombre de sources, notamment dans *L'Encyclopédie de l'Histoire soviétique* (2004, t. 7 : 153-154), ainsi que dans la revue *La Kolyma soviétique* (23/02/40).

elle opposer un veto de la part du centre qui menait une politique « isolatrice » vis-à-vis de cette même région, en mettant en avant la spécificité des objectifs poursuivis. En refusant à la Kolyma un statut administratif autre que celui qu'elle a au sein du Dalstroï, le pouvoir – il s'agit en l'occurrence d'interventions personnelles de Staline – montra que dans la nouvelle phase de l'État soviétique, la géographie était modelée par des objectifs politiques et les frontières d'un territoire dépendaient des fonctions qui lui étaient assignées par l'État.

Les historiens s'accordent pour dire que ces fonctions étaient politiques avant d'être économiques. Les divergences entre le centre et les responsables locaux le montrent bien, notamment dans le choix des contingents envoyés à la Kolyma. Seuls les hommes forts et en bonne santé pouvaient être de quelque utilité sur les gisements. Or, parmi les détenus condamnés au titre de l'article 58, étaient en premier lieu acheminés vers les camps du Dalstroï les intellectuels les plus indésirables aux yeux du régime, notamment ceux dont le crime comportait la lettre « T » : activité trotskiste. La plupart de ces gens étaient inaptes aux durs travaux physiques auxquels ils étaient astreints et ils mettaient gravement en péril l'accomplissement du plan.

La création d'un ailleurs

La spécificité de l'aménagement du territoire pratiqué à la Kolyma est à l'origine d'une conception de l'espace que certains chercheurs ont qualifié d'« oasisienne ». Sur un territoire globalement laissé à l'état sauvage, apparaissent des zones « habitées » : bourgs créés en lisière de camps. Ces camps, dont le vaste réseau assure le développement de la région, séparés des bourgs par des barbelés et comprenant baraquements, dont celui de l'escorte, miradors, réfectoire et isolateur (prison intérieure), sont installés là où les prospections géologiques ont détecté la présence de métaux dans le sol. L'aménagement ne touche donc pas forcément les zones les plus accessibles, mais se pratique très souvent au contraire dans les lieux les plus éloignés et les plus arides. Furent ainsi créés Boutougytchag (gisement de minerais radioactifs, années 30), Kinjal (mine d'étain) en 1937, Vieux Kanion (métaux radioactifs) 1937, Dneprovski (gisement d'étain) au milieu des années 40, Kanion 1946...¹³ D'autres camps ont pour objectif de pourvoir aux besoins alimentaires des détenus et des gardiens (il était prévu que la région du Dalstroï accède à l'autosuffisance alimentaire) : par exemple, en 1934, le sovkhosze Elguen abritant un grand camp pour femmes qui travaillaient aussi bien dans des fermes d'élevage qu'à l'abattage de forêts ou extraction de calcaire. Le démantèlement de ces structures à partir de 1954 correspondra également à la fermeture des gisements¹⁴.

¹³ Archives d'I. Panikarov, Musée *Mémorial de la Kolyma*, Iagodnoïé, région de Magadan.

¹⁴ La fermeture de gisements se pratiquera souvent, tout comme leur installation, dans le plus grand chaos et au mépris de la rationalité économique. Ainsi, selon le témoignage d'I. Panikarov, près du

Naturellement, pour que de tels aménagements soient possibles, toute une infrastructure est mise en place. Une route d'environ mille kilomètres, construite par les détenus, dessert les gisements. Parallèlement à l'exploitation du sol, on procède à la construction de maisons, d'écoles, de garages, etc. Ainsi les fonctions répressives sont-elles absolument inséparables des tâches industrielles, à leur tour essentielles dans le projet d'aménagement du territoire. La Kolyma devient un terrain d'expérimentation où se pratique la fusion des objectifs clés des années 1930-1950 visant à créer une nouvelle représentation de l'espace. L'État socialiste moderne a besoin d'une vaste déchetterie où seront relégués les ennemis du régime, et d'où par un effet de transformation quasi magique surgiront les plus grandes richesses du pays censées justement financer l'entrée dans la modernité.

L'ailleurs ainsi produit, pour radical qu'il soit, se révèle capable de sécréter de nouvelles zones de différenciation. Par une sorte de mimétisme métonymique, il reproduit les mécanismes de l'État totalitaire voué à une perpétuelle transformation territoriale et sociale. Au service de la politique répressive, la géographie se transforme à mesure que de nouveaux groupes sociaux viennent enrichir la catégorie d'ennemi du peuple et que de nouveaux objectifs économiques s'imposent au système : des éléments viennent sans cesse façonner l'espace en créant, au sein de zones en apparence homogènes, de nouvelles lignes de démarcation repoussant les lieux de détention vers un ailleurs toujours plus radical. L'espace est susceptible de se fragmenter en produisant de nouvelles zones, toujours plus restreintes, des OLP (secteurs isolés situés en dehors du camp principal), missions (travaux effectués en dehors du camp principal), ROUR (Compagnies de régime renforcé), OPÉ et OKA (poste de rétablissement ou équipes de rétablissement, créés en 1939 et destinés aux détenus à bout de force, qui y effectuaient des travaux plus légers)¹⁵.

En réalité, l'espace totalitaire est soumis à une tension permanente entre la tendance à l'homogénéisation et celle à la fragmentation. Cette tension correspond aussi à celle entre le centre désirant reléguer certaines régions vers une représentation « extra-mondaine » et la périphérie soucieuse de faire entrer ces régions dans le grand tout de l'État¹⁶. La tendance englobante cherche

camp de Kanion, reste-t-il un immense tas de minerai, extrait et préparé pour être traité, mais abandonné lorsqu'on procéda en toute hâte à la fermeture du camp. Selon le témoignage de G. Grigones, recueilli par I. Panikarov (1989), lors du démantèlement du camp de Kinjal (le mot signifie « poignard » en russe), les détenus malades ont été conduits dans une galerie de mine dont on a fait ensuite exploser l'entrée.

¹⁵ Voir le récit de V. Chalamov, *Les récits de la Kolyma* (1998). La zone de travail des détenus est délimitée par des touffes d'herbe suspendues aux branches des arbres (et qui ne sont pas sans faire penser aux signes chamaniques), c'est-à-dire, la frontière entre l'espace « libre » et l'espace du camp est pratiquement invisible. Cependant, lorsque l'un des détenus s'aventure au-delà de la limite, il est immédiatement abattu.

¹⁶ Cette logique semble tout à fait opposée à celle de l'Empire russe. Depuis le XVII^e siècle, l'État russe multipliait les efforts pour intégrer la Kolyma à l'espace de l'empire, tandis que les volontés de « fragmentation » venaient, naturellement, de la population locale.

à annuler les différenciations et à unifier l'ensemble du territoire. Parallèlement, la tendance au « morcellement » produit sans cesse au sein de cette unité une différenciation, et fragmente le tout en un « ici » et un « là-bas ». Cette division ne connaît pas de fin et, chaque fois qu'un « ici » est construit, nécessairement émerge en son sein un « ailleurs » qui lui est opposé. C'est le corps même de l'État qui apparaît comme l'enjeu d'une négociation où le centre est toujours gagnant, jusqu'à la mort de Staline.

Cette contradiction provient en partie de la fusion des trois objectifs (répressif, industriel et administratif) assignés au Dalstroï par la résolution du 13 novembre 1931. La mise en valeur du territoire suppose la soviétisation de l'espace : l'arrivée d'une population non autochtone résidant sur place et l'organisation d'une structure économique socialiste (à base de kolkhozes et de sovkhozes). Mais le secret qui entoure les camps, la mise à l'écart radicale des éléments indésirables, la militarisation des tâches du Dalstroï, constituent un obstacle à ce processus.

Conclusion

Cette extériorité radicale, nous l'avons vu, a pu se mettre en place par une série de gestes politiques que l'on peut aujourd'hui retracer grâce aux documents d'archives. Elle œuvre dans l'imaginaire collectif au travers d'un certain nombre de représentations qui font notamment appel à une « alchimie » totalitaire. Au paysage russe traditionnel (avec ses champs, forêts, ciels ouverts, étendues de terre etc.), se substituent désormais les paysages industriels où la composante identitaire est façonnée non plus par la nature, mais à partir de la matière. Il s'agit en l'occurrence de métaux extraits de la terre. Cette alchimie négative est évoquée par tous les survivants des camps de la Kolyma, et avec une force particulière, par Varlam Chalamov (1998 : 1000) ; les détenus, déchets humains, sont eux-mêmes cet or qu'ils doivent extraire :

« Les États ne veulent pas perdre l'or des cadavres. Depuis la nuit des temps, les administrations des prisons et des camps ont inventoriées les dents en or arrachées. Pour ceux qui sont morts dans les fronts de taille de la Kolyma – et ils n'y ont pas vécu bien longtemps – leurs dents, arrachées après leur mort, furent le seul or qu'ils aient fourni à l'État dans les tailles aurifères de la Kolyma. Au poids, ces prothèses contenaient plus d'or que tout ce que ces gens ont extrait, à force de ratisser et de piocher, pendant leur courte vie dans les fronts de taille de la Kolyma ».

Une fois morts, les détenus sont comptés au nombre de ressources du sol : « La terre s'entrouvrit pour montrer ses dépôts souterrains, car les dépôts souterrains de la Kolyma, ce n'est pas seulement de l'or, de l'étain, du tungstène et de l'uranium, mais aussi des corps humains non décomposés » (*ibid.* : 514). D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si Djougachvili choisit comme pseudonyme « Staline » dérivé de « stal », l'acier, si le mouvement de rééducation lancé dans les années 1930 porte le nom de « refonte ». L'homme est vu comme une

matière qui, à l'instar d'un métal, peut être fondue et façonnée (Jurgenson, 2003 : 308-325). Région neuve et éloignée, située environ à 15 000 km de Moscou, la Kolyma offre un parfait terrain d'expérimentation pour une nouvelle géographie entièrement modelée par des objectifs politiques : la création ex-nihilo d'un « ailleurs » appelé à absorber les rebuts du régime tout en les transformant en matière indispensable à l'État, or et autres métaux précieux. La situation géographique de la Kolyma alimente tout naturellement le fantasme politique de « recyclage » du déchet humain en matière minérale précieuse grâce à la fusion des organes répressifs et de grands complexes industriels, pratiquée de 1932 à 1954, fusion que l'on peut considérer comme l'une des réalisations principales de la période de l'industrialisation.

Références

- Arendt H., 1951, *Les origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, trad. de l'américain par J.-L. Bourget, R. Davreu, P. Lévy, Paris, Éd. Le Seuil, 1972.
- Berzine É., 1936, « Les objectifs de la revue Kolyma », *Kolyma* 1936, 4, pp. 5-10.
- Chalamov V., 1998, *Les récits de la Kolyma*, trad. du russe par S. Benech, C. Fournier, L. Jurgenson, Lagrasse, Verdier, 2003.
- Histoire du Goulag stalinien*, 2004, 7 vol., Moscou, Rosspen.
- Jurgenson L., 2003, *L'expérience concentrationnaire est-elle indicible ?*, Monaco, Éd. Le Rocher.
- Kozlov A., 2002, « Le Dalstroï en tant que "combinat de type spécial" et son rôle dans la mise en valeur du Nord-Est de la Russie », pp. 5-29, in : *Mélanges Dikov II, Actes du colloque organisé pour les 70 ans du Dalstroï*, Académie des Sciences de Russie, section d'Extrême-Orient, Magadan.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

CLAUDIA FELD

Consejo nacional de investigaciones científicas y técnicas
Instituto de desarrollo económico y social, Buenos Aires
clavife@yahoo.com.ar

LIEU DU SOUVENIR OU SYMBOLE DE LA DICTATURE ? LES REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES DE L'ESMA EN ARGENTINE

Résumé. — L'ESMA (École de mécanique de la Marine) a été l'un des centres clandestins de torture et de disparition les plus actifs de la dernière dictature militaire argentine (1976-1983) : on estime que 5 000 individus y ont été détenus et qu'environ une centaine a survécu. À partir des années 90, l'ESMA est devenu un lieu « emblématique » du souvenir et son image tend à être présentée comme condensant toutes les atrocités de la répression. Ce travail se propose d'interroger le caractère central pris par l'ESMA et de reconstruire le processus de son « emblématisation ». Seront donc analysées les représentations de ce lieu dans la presse argentine, au cours d'une période spécifique, les premiers mois de l'ouverture démocratique (janvier-mai 1984). Ces représentations, connues comme « show de l'horreur » en raison de l'usage d'un langage macabre et sensationnaliste, ouvrent des pistes pour engager une réflexion sur le premier processus de qualification opéré sur l'ESMA avant que les principaux récits « fondateurs » de la transition démocratique argentine se mettent en place : le rapport de la Commission de la vérité (*Nunca Más*) et le procès aux ex-commandants.

Mots clés. — Argentine, disparus, presse, médias, mémoire, lieux, représentations.

Entre mars 1976 et décembre 1983, l'Argentine a été gouvernée par une dictature qui a perpétré toutes sortes de violations des droits de l'homme. La disparition forcée de personnes, principale modalité de la répression mise en place par le régime, s'est caractérisée par l'enlèvement, la torture, la détention clandestine, l'assassinat et l'occultation des dépouilles d'environ 10 000 opposants politiques¹. Toutes ces actions de violence volontairement cachées et secrètes ont eu comme scène fondamentale des lieux qu'il est convenu d'appeler « centres clandestins de détention ». Certains d'entre eux étaient déjà des prisons ou des casernes militaires, d'autres ne l'étaient pas. Il pouvait s'agir d'écoles, de garages, etc., les activités « normales » coexistant parfois avec le développement des actions répressives. Beaucoup de ces lieux étaient éloignés des populations civiles, mais d'autres se situaient au cœur même des grandes villes, voire dans des lieux extrêmement fréquentés. Ce fut le cas du centre clandestin au sein de l'École de mécanique de la Marine (*Escuela de Mecánica de la Armada*, ESMA) à Buenos Aires.

Érigée sur l'avenue du *Libertador*, dans une zone à forte densité de population, et particulièrement visible, l'ESMA dispose de plusieurs bâtiments situés sur un terrain de 16 hectares. Sous la dictature, cette école de formation des officiers de la Marine a été l'un des centres clandestins de détention les plus actifs de la période : d'après les plaintes portées par les survivants, on estime que 5 000 individus y ont été détenus et qu'environ une centaine a survécu.

À la fin de la dictature, en 1984, les centres clandestins de détention de l'ensemble du territoire argentin ont fait l'objet d'une enquête par la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), commission de la vérité chargée d'éclaircir les cas de disparition. La CONADEP (1984 : 81-84) a établi qu'il y a eu 340 centres clandestins, et que l'un des bâtiments de l'ESMA – appelé « Casino des Officiers » – avait été utilisé comme centre de détention, de torture et d'assassinat, tout au long de la période dictatoriale. Par ailleurs, beaucoup de survivants de l'ESMA ont apporté leurs témoignages à l'occasion du procès des anciens commandants tenu en 1985².

L'enquête menée par la CONADEP, comme le procès en question, constituent deux moments majeurs de la prise de conscience des crimes perpétrés par les

¹ Le problème de l'indétermination des dommages provoqués par la répression clandestine ne saurait se réduire à la question du nombre exact de disparus. Néanmoins, les oscillations des chiffres avancés soulignent l'importance symbolique de cette indétermination. En 1984, la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP) a recensé 8 960 cas de disparitions. L'exactitude de ce chiffre est relative : retenues par la terreur ou bien parce que résidant à l'étranger ou encore par le manque d'informations, beaucoup de familles ne portent pas plainte en bonne et due forme. Du coup, les estimations sur le nombre des disparitions non dénoncées varient. Depuis la dictature le chiffre avancé par Mères de la Place de Mai est de 30 000 disparus.

² En 1985, les neuf commandants responsables du gouvernement entre 1976 et 1982 ont été jugés par la Chambre fédérale de Buenos Aires pour les violations des droits de l'homme perpétrées durant cette période. Deux commandants ont été condamnés à la prison à perpétuité. Trois autres ont été condamnés à des peines allant de 4 à 17 ans de prison. Au sujet des séances de ce procès concernant l'ESMA, voir *El Diario del Juicio* (9-10/07/85).

militaires pendant la dictature et de la construction d'une « vérité officielle » sur ces événements. Ces deux instances apportent des éclaircissements et engagent un processus de qualification à propos de l'ESMA mais ce n'est que progressivement – surtout à partir des années 90 – qu'elle devient un lieu « emblématique » de la mémoire de la dictature en Argentine. En tant que telle, elle apparaît dans de multiples productions mémorielles (livres, témoignages, commémorations, films, émissions télévisées, etc.). En 2004, le gouvernement argentin a créé, sur le terrain de l'ESMA, un Musée de la mémoire, destiné à rappeler les violations des droits de l'homme survenues pendant la dictature et à rendre hommage aux victimes. Ce musée est encore en cours d'élaboration et sa mise en place provoque des conflits, liés à divers enjeux mémoriels entre acteurs concernés³.

Au-delà de ces controverses, force est de constater que l'ESMA occupe actuellement une place centrale dans les représentations et les récits sur la dictature et la disparition de personnes. Ce n'est pas seulement un espace physique qui convoque autour de lui défilés, cérémonies et commémorations, ni un lieu exclusivement choisi pour élaborer un récit global sur le terrorisme d'État ; ce n'est pas seulement non plus le lieu institutionnel autour duquel se nouent des conflits (politiques et mémoriels) à propos de ce qu'il convient de rappeler et de ceux qui pourraient légitimement décider sur ce point. En effet, l'ESMA est aussi devenue – et c'est ce qu'il nous importe de souligner – une figure obligée, omniprésente dans les représentations et les discours médiatiques qui font référence d'une manière générale à la répression dictatoriale. Elle opère comme élément métonymique pour parler du système d'emprisonnement clandestin, de la torture et des disparitions. Elle sert de mise en garde pour que « plus jamais » des crimes comme ceux-ci ne se reproduisent. Elle devient « chiffre » de l'horreur et référence incontournable pour appeler au devoir de mémoire. Actuellement, son image tend à être présentée comme « icône emblématique », suffisant par elle-même à faire référence à tous les actes criminels perpétrés en dictature, qu'ils aient ou non été commis dans ce lieu⁴.

Son histoire – quoique peu étudiée jusqu'à présent⁵ –, acquiert une charge morale à la fois universalisable (ce que l'on dit de l'ESMA semblerait pouvoir s'appliquer à n'importe quel autre centre clandestin) et sans fissures : bien que les récits des témoins comportent de nombreux détails de ce qui s'y est passé, lorsque les

³ Entre autres questions, les conflits portent sur celles-ci : quelle histoire le musée devrait-il raconter ? Comment la raconter ? À qui ce musée devrait-il s'adresser ? Quels sont les acteurs légitimes pouvant décider et produire son « contenu » ?

⁴ Cette affirmation naît de notre enquête sur les représentations télévisuelles de la période 1995-2000 (Feld, 2002 ; 2004). Pour un développement de la notion d'« icône emblématique », voir Matar-Bonucci (1995 : 87).

⁵ En dépit des nombreux travaux qui rendent compte des polémiques suscitées par la construction d'un Musée de la mémoire à l'ESMA (voir Carnovale, 2006 ; Lorenz, 2006 ; Guglielmucci, 2007), il n'y a pas à ce jour de recherche exhaustive publiée qui reconstruise ce qui s'est passé dans ce centre clandestin.

médias s'y réfèrent, ils simplifient, omettent les complexités des histoires qui s'y rapportent, ses tensions et ses nuances⁶.

La recherche que nous conduisons se propose d'interroger le caractère central pris par l'ESMA et de dénaturiser sa condition de symbole, en essayant de reconstruire le processus – nécessairement complexe, pluriel et ouvert – de son « emblématisation ». Dans un premier temps, nous avons entrepris de faire une histoire des représentations médiatiques de l'ESMA – en particulier à partir de la presse, du cinéma et de la télévision – depuis la fin de la dictature jusqu'en 2006, date du trentième anniversaire du coup d'État. Cette recherche en est encore dans sa phase exploratoire. Ici, nous nous appuierons sur l'analyse de la presse argentine, au cours d'un moment spécifique de l'histoire des représentations médiatiques de l'ESMA, celui qui se situe dans les premiers mois de l'ouverture démocratique. Moment où, très précisément, les médias commencent à diffuser des informations sur les crimes commis par les militaires. Dénoncées pendant de longues années par les familles des disparus et par les organisations des droits de l'homme, mais niées de façon catégorique par le pouvoir militaire, les disparitions deviennent alors objet de l'information médiatique.

À ce stade de la recherche, sans ignorer la complexité des éléments intervenant dans la structuration même de tout récit sur le passé dictatorial, ni les singularités propres aux milieux où ces récits sont élaborés⁷, nous nous en tiendrons à la description la plus accessible. Nous le ferons à partir d'un matériau circonscrit, les journaux des premiers mois de 1984⁸, en posant plus particulièrement deux questions : quelles caractéristiques sont assignées à ce centre clandestin dans ces journaux ? Quelle importance lui accorde-t-on en comparaison à d'autres thèmes liés à la répression ?

L'ESMA pendant la dictature : entre silence et visibilité

Les centres clandestins de détention ont été conçus par le pouvoir militaire comme des lieux à l'écart, dépourvus de toute visibilité publique. Le fait que

⁶ En ce qui concerne ce processus de simplification, on peut comparer le cas de l'ESMA avec celui des sites ayant fonctionné comme camps de concentration et d'extermination. Pour une analyse sur la manière dont se mettent en tension la charge morale et la charge historique dans le cas du Musée d'Auschwitz-Birkenau, voir Wieviorka (2005).

⁷ Il est clair que, pour approfondir la recherche sur le processus de construction de ce symbole, nous interrogerons la relation complexe entre les temporalités de la mémoire, l'histoire du lieu, et les expectatives et besoins que la société argentine met en jeu, à chaque période, pour forger des représentations du passé.

⁸ Pour cette partie de la recherche nous avons défini un corpus qui inclut les informations publiées dans quatre journaux nationaux (*Clarín*, *La Nación*, *Crónica* et *La Razón*) et une revue d'actualité (*La Semana*), entre janvier et mai 1984.

certains d'entre eux aient été situés dans des zones de transit au sein de grandes villes n'est pas une contradiction. Dans tous les cas, les prisonniers ne figuraient pas sur les registres officiels ; des pratiques illégales, dont la torture, y étaient systématiques et n'étaient pas reconnues par le gouvernement militaire ; l'identité des bourreaux était cachée, ils agissaient en ayant recours à des surnoms ou à des faux noms ; on faisait disparaître les corps des personnes assassinées.

Au demeurant, toutes les actions de la répression n'étaient pas invisibles pour la société. Justement, la terreur se trouvait disséminée par le biais d'un système qui combinait occultation et visibilité. Ainsi, si les enlèvements étaient « visibles » (dans beaucoup de cas, ils se produisaient dans des lieux publics et en présence de témoins), cachait-on ce qu'il advenait aux victimes. La découverte de quelques cadavres non identifiés, portant des traces de torture, laissait supposer que les personnes enlevées étaient soumises à de terribles sévices. Le pouvoir militaire cherchait à ce que la société en prenne conscience⁹.

À ce propos, on peut noter que la plupart des médias argentins servaient les intérêts de la dictature. Lorsque les journaux parlaient de ces corps retrouvés, ils reprenaient la version officielle des faits : il s'agissait de « morts au cours d'affrontements »¹⁰. Le pouvoir militaire soutenait cette thèse pour donner une preuve tangible de ce que les militaires appelaient la « lutte anti-subversive ». Dans cette logique de désinformation et d'occultation, l'ESMA était parée d'une visibilité particulière. Des rumeurs circulaient. Elles émanaient de personnes séquestrées, puis libérées. Par ce biais, les militants poursuivis par la dictature ont pu obtenir des informations sur les tortures et assassinats : « Dès la première année de gouvernement militaire, les militants connaissaient le rôle joué par l'ESMA dans la répression, bien que de manière fragmentaire » (Lorenz, 2006)¹¹.

Cependant, pendant la dictature, les informations qui ont donné de l'ESMA la visibilité la plus grande, furent transmises par la presse internationale. Elles émanent de survivants en exil ayant témoigné devant les organisations des droits de l'homme. Parmi les témoignages les plus significatifs, on trouve celui de Jaime Dri (évadé de l'ESMA en juillet 1978) qui s'est exprimé à l'occasion d'une conférence de presse réalisée en France, au siège du parti socialiste, en septembre 1978 ; et ceux de trois prisonnières libérées, Sara Solarz de Osatinsky, Ana María Martí et Alicia Milia de Pirles, qui témoignèrent devant l'Assemblée

⁹ C'est en raison de cette combinaison d'occultation et de visibilité que l'on peut parler de la disparition comme d'un système « discret », et non secret, de dissémination de la terreur. Sur le sujet, voir Bigo (1994) et García Castro (2002).

¹⁰ Pendant la dictature, « les informations sur les disparus sont souvent publiées sous des titres qui font référence à des "guérilleros abattus", des "extrémistes" qui "meurent" ou des "terroristes" qui "tombent", victimes d'"affrontements" » (Schindel, 2000 : 24).

¹¹ F. Lorenz signale que l'ESMA a été mentionnée par l'écrivain R. Walsh (1995: 419) dans sa *Lettre ouverte d'un écrivain à la Junte Militaire*, écrite peu de temps avant sa disparition. Une traduction partielle de ce document est disponible en français sur le site internet de la revue *Cultures & Conflits* (<http://www.conflits.org/document2117.html>).

nationale en France, en octobre 1979¹². Ce dernier épisode a valu à l'ESMA la plus significative des « publicités » sur le plan international. Il a permis de prendre connaissance de « l'ampleur de l'assassinat des disparus, puisque les témoins soutenaient que 4 726 personnes étaient passées par l'ESMA dont moins de cent étaient vivantes » (Crenzel, 2006). Ces témoins apportaient non seulement des précisions sur les tortures et les assassinats, mais ils mentionnaient aussi des cas de disparitions ayant eu une répercussion internationale et impliquant des officiers de l'ESMA, tel Alfredo Astiz¹³. Ainsi en fut-il de la disparition des religieuses françaises, Alice Domon et Léonie Duquet, et de la jeune suédoise Dagmar Hagelin. Une autre survivante de l'ESMA, Susana Burgos, a témoigné en Suède, dans le cadre de cette affaire, en décembre 1979¹⁴.

Bien que les médias argentins n'aient pas relayé ces informations, la pression internationale était suffisamment influente pour que les militaires se lancent dans des campagnes de démentis¹⁵. C'est pourquoi, à la fin de la dictature, on savait globalement, *via* des rumeurs et des contre-campagnes, que l'ESMA avait fonctionné comme centre clandestin de détention.

Le « show de l'horreur »

Lorsqu'on consulte les journaux argentins des premiers mois de l'année 1984, on ne peut manquer de remarquer, dans les gros titres d'un nombre considérable d'articles, deux lettres majuscules, « N.N. », abréviation de l'expression latine *nomen nescio*, « sans nom ». Celles-ci sont utilisées pour faire référence aux cadavres

¹² L'histoire de J. Dri, de son emprisonnement à l'ESMA et de sa fuite, a été racontée par M. Bonasso (1984) dans le roman *Recuerdo de la muerte*. A.-M. Martí, A.-M. Pirlés et S. Solarz de Osatinsky ont témoigné devant la CADHU de Madrid et devant l'Assemblée nationale en France en octobre 1979. Par la suite, elles ont raconté leur récit dans d'autres pays, notamment au siège londonien d'Amnesty international. Leurs déclarations ont été publiées dans CADHU (1979). Je remercie M. Franco pour les précisions apportées sur la conférence de presse de J. Dri et les déclarations de ces survivantes.

¹³ A. Astiz a été lieutenant de frégate pendant la dictature militaire et a participé aux opérations d'enlèvements pilotées depuis l'ESMA. En 1977, il s'est infiltré dans le premier groupe de Mères de la Place de Mai et a provoqué la disparition de plusieurs d'entre elles. Pour une information plus complète le concernant, voir Goñi (1996), Mendès France (2003).

¹⁴ La déclaration de S. Burgos est disponible sur l'internet : <http://www.nuncamas.org/testimon/burgos.htm>.

¹⁵ Dans la revue *Gente* (12/10/78 : 4-5), la conférence de J. Dri (voir note 11) a été diffusée par le biais d'une lettre, apparemment écrite par un lecteur argentin, intitulée « Lettre ouverte à François Mitterrand ». Le texte occupait deux pages et montrait les photos de tous les participants à la conférence, l'emblème socialiste figurant en arrière fond. Le commentaire était explicite quant à l'information diffusée : « À propos de la présence de deux terroristes de la bande *montoneros* dans une conférence de presse au parti socialiste français ». L'article ne fait aucune mention à l'ESMA et pas davantage aux informations diffusées pendant la conférence de presse. On ne parle que de la « trajectoire » des témoins en les présentant comme des terroristes.

trouvés dans des fosses communes ou dans des tombes sans identifications. En 1983, en pleine déroute du gouvernement militaire, quelques tribunaux ont accueilli des demandes de familles de disparus en vue d'exhumer des corps « N.N. » et de les identifier. C'est ainsi que, après l'investiture du président constitutionnel Raúl Alfonsín, en décembre 1983, ces dénonciations et les démarches en vue de l'identification ont commencé à figurer dans les médias. Dans le cadre du *destape* médiatique¹⁶ qui s'est déchaîné dans la presse non censurée, ces thèmes ont quotidiennement occupé les journaux. Ainsi, pendant les premiers mois de l'ouverture démocratique, la disparition de personnes a-t-elle fait irruption sur la scène médiatique à travers la figure des « cadavres N.N. ». Mais, à la différence de ce qui s'est passé au moment de la libération des camps de concentration nazis, lorsque les photos des cadavres entassés ont eu pour fonction d'attester de l'existence du massacre¹⁷, en Argentine cette image des tombes ouvertes n'est pas devenue une icône emblématique de la disparition. Au contraire, en raison de son langage sensationnaliste, elle a été rejetée par ceux-là même qui dénonçaient les crimes et réclamaient vérité et justice. Quelques intellectuels ont appelé ces présentations médiatiques « show de l'horreur », les considérant comme un procédé situé « à la lisière de la désinformation », fondé, par ailleurs, sur une information « redondante, macabre et hyperréaliste sur les découvertes des fosses anonymes » (Landi, González Bombal, 1995 : 156).

Pour autant, au-delà de la teneur macabre de ces informations, le « show de l'horreur » n'en reste pas moins la première présentation médiatique d'envergure produite immédiatement après la dictature. Mais elle ne perdurera pas. Les actions institutionnelles consistant à enquêter sur les crimes et à juger les responsables auront recours à un autre type de récit et à des formats plus austères¹⁸. Mais qu'en fut-il donc de l'ESMA au cours cette période ? A-t-elle déjà été évoquée ? Le cas échéant, comment ?

Informations sur les cadavres N.N.

Entre janvier et mai 1984, les journaux argentins font état de dénonciations et d'exhumations dans plus de 40 cimetières, situés aussi bien dans les grandes

¹⁶ Ce que l'on appelle le *destape* ou « dévoilement » se produit lorsque les médias, libérés de la censure, parlent des thèmes interdits sous la dictature (voir Avellaneda, 1986). Parmi ceux-ci, non seulement la politique, mais aussi tout ce qui était perçu comme « immoral » par les militaires (le sexe, les gros mots, ce qui portait atteinte à « l'Église et à la morale chrétienne ») commence à être abordé par les médias. Dans bien des cas, la manière de traiter ces thèmes eut un caractère sensationnaliste et scandaleux.

¹⁷ Selon M.-A. Matard-Bonucci (1995), devant l'incapacité du langage à rendre compte des atrocités perpétrées par les nazis, l'image fut considérée comme un recours essentiel permettant à la fois de témoigner, d'accuser, voire de punir.

¹⁸ Concernant les différentes étapes de la présentation médiatique, notamment à la télévision, voir Feld (2004).

villes que dans les petites localités¹⁹. Bien que chaque média mobilise son propre style, son idéologie et ses langages, l'étude des journaux et revues de diffusion nationale permet de dégager certaines récurrences. Parmi celles-ci, la prédominance de la figure du « cadavre N.N. » et la présentation des faits selon les termes de la « découverte », expression omniprésente dans les gros titres : « *Découverte de 30 N.N. dans le cimetière de Campana* » (*Clarín*, 03/01/84)²⁰ ; « *Fosse commune gigantesque découverte dans le cimetière de Morón* » (*Crónica*, 05/01/84).

Au cours de cette période et en l'absence d'une enquête exhaustive sur ces faits (les résultats obtenus par la CONADEP ne sont pas encore publics), l'information reste vague et fragmentaire. Elle figure sous la forme d'une juxtaposition de données, composant une mosaïque difficile à interpréter et à organiser. D'où une idée approximative de l'ampleur du massacre. Les cimetières, le nombre de cadavres et les dénonciations se multiplient sans que des connexions soient établies et sans que soit apportés une explication du système répressif. On est loin de ce qui, plus tard, sera une évidence : ces cadavres sont le fait d'une action répressive, systématique et organisée.

Dans le cadre de cette information fragmentaire, l'attention de la presse se focalise autour de deux moments spécifiques : l'enlèvement et le sort des disparus²¹. L'information à propos de l'enlèvement *stricto sensu* est celle que donnent les familles des disparus : il s'agit de témoignages centrés sur le moment où le ou les êtres chers ont été vus pour la dernière fois ; sur la manière dont eux, les proches, ont su que tel ou tel avait été enlevé ; sur la manière dont ils les ont cherchés pendant des années. Le deuxième moment fort de la représentation est celui de la découverte des cadavres sans nom qui pourraient être identifiés comme étant ceux de disparus. La presse revient en détail sur la découverte des charniers mais, pendant ces mois, aucune réponse n'est apportée : les découvertes des corps sont effectivement massives, mais les identifications sont lentes et relativement peu nombreuses²².

¹⁹ Les provinces mentionnées sont : Buenos Aires, Santa Fe, Chaco, Córdoba, Santiago del Estero, Chubut, Mendoza, La Pampa, Corrientes, Tucumán, Salta, Jujuy et Entre Ríos.

²⁰ Dans tous les extraits présentés ici et dans les pages suivantes, c'est l'auteur qui met en italique.

²¹ La question relative au « sort des disparus » prend des sens différents selon les périodes auxquelles nous nous intéressons. Sous la dictature, elle est surtout requête des familles et des organisations des droits de l'homme en vue de demander la libération et la reconnaissance légale des personnes que l'on supposait prisonnières et qui pouvaient être vivantes à ce moment là (de fait, dans beaucoup de cas, elles l'étaient). Pendant la période que nous analysons ici, cette question semble vouloir dire deux choses sensiblement différentes : d'abord, y a-t-il encore des disparus vivants ? Ensuite, où se trouvent les corps de ceux qui ont été tués ? Ultérieurement et sur d'autres scènes (par exemple au procès des ex-commandants), il s'agira de savoir également ce qui est arrivé entre le moment de l'enlèvement et celui de la mort. C'est-à-dire, qu'est-il arrivé pendant l'emprisonnement et de quelle manière ont-ils été assassinés.

²² Pour des motifs à la fois techniques et politiques, les premières identifications ne produisent que de maigres résultats (Cohen Salama, 1992 : 88).

Entre ces deux moments forts de l'information, une énigme persiste : le moment de l'emprisonnement dont la scène spécifique est celle des centres clandestins de détention²³. L'information se rapporte à un seul espace physique : les cimetières. En revanche, les informations ne donnent pas d'indice pour faire le lien entre l'activité des centres déjà dénoncés – par les témoins et les organisations des droits de l'homme – et les tombes anonymes trouvées dans ces cimetières. La presse précise quels sont les cimetières, objet d'une enquête, mais non d'où pourraient venir les corps trouvés.

À ce moment précis, non seulement l'ESMA a peu de place dans les informations mais – en général – aucun autre centre clandestin n'est mis en relation avec ce que l'on trouve dans les tombes « N.N. ». Quelques mois plus tard, la CONADEP établira que la principale scène du crime n'était pas le cimetière, mais les centres clandestins de détention – lieux qui, par la suite, deviendront fondamentaux pour la représentation de la disparition. Mais, à ce moment là, ce qui se manifeste comme scène, comme lieu matériel lié à la disparition, c'est le cimetière et la tombe anonyme.

Tâches de reconnaissance de la CONADEP

La CONADEP entre en fonction le 4 janvier 1984 et procède à des inspections dans des lieux qui ont été des centres de torture et d'extermination. À plusieurs reprises, les journaux informent sur les tâches dites de reconnaissance, pendant lesquelles plusieurs membres de la commission se rendent sur les lieux en compagnie de témoins. Bien qu'elles occupent une place moins importante dans la presse, ces nouvelles sont aussi rédigées sous l'angle de la « découverte », tout comme le sont les informations liées aux corps « N.N. ». L'attention est mise sur les centres clandestins jusqu'alors méconnus ou peu connus, sur les lieux « cachés » de l'horreur : « Santa Fe : découverte d'une prison clandestine » (*Clarín*, 06/01/84) ; « On révèle les détails d'un camp clandestin à Salta » (*Clarín*, 31/01/84) ; « Localisation d'un autre centre clandestin » [à propos de Puesto Vasco] (*Clarín*, 08/02/84) ; « À Banfield et à Quilmes deux centres illégaux de détention ont été trouvés » (*La Razón*, 22/02/84).

Dans la plupart des médias, on n'utilise pas encore un vocabulaire « normalisé » pour se référer à ces lieux : on parle de prisons secrètes, de camps de détention, de centres illégaux, etc. Ce n'est que fin 1984, que le rapport de la CONADEP établira une nomenclature fixe pour qualifier ces lieux. Quel que soit le cas de figure, on parlera de « centres clandestins de détention ».

²³ Il convient de rappeler que la disparition forcée, telle qu'elle a été pratiquée en Argentine pendant la dictature, suppose une série d'actions exécutées par les forces armées et de sécurité : enlèvement, torture et emprisonnement dans des centres clandestins de détention, assassinat et, finalement occultation des corps. C'est cette séquence qui demeure sous silence dans la presse.

Ces articles n'ont pas le souci d'établir une hiérarchie entre centres (selon le type de crimes commis ou la quantité de détenus qui y ont séjourné), ni d'en trouver un qui soit susceptible de symboliser la manière d'agir de tous les autres (comme ce sera plus tard, le cas, de l'ESMA). L'accent est mis sur la description de l'ampleur des disparitions. De même que l'on trouve des cadavres « N.N. » dans des cimetières parfois éloignés entre eux par des milliers de kilomètres, les centres clandestins se répartissent dans tout le pays. De nouveau, l'information opère, de manière fragmentaire et par juxtaposition. Néanmoins, elle offre des pistes qui tendent à signaler un élément nouveau, à savoir que les disparitions se sont produites de la même manière dans tous les cas et sur l'ensemble du territoire; c'est-à-dire qu'elles ne relèvent aucunement d'« excès de subordonnés », comme le soutenait le haut commandement. Quelques mois plus tard, dans le rapport *Nunca Más*²⁴, la CONADEP mettra en évidence ce caractère systématique de la répression. En conséquence, l'inspection de l'ESMA par la CONADEP, le 9 mars 1984²⁵, n'est pas traitée sous le mode de la découverte. Même si on ne donne pas de précisions sur ce qui s'est passé en ce lieu, on annonce celle-ci comme une « opération importante », dans « l'un des plus grands centres opérationnels de la lutte anti-subversive réalisée au pays » (*La Nación*, 10/03/84).

Les procès aux responsables

Au cours de cette période, les centres clandestins ne sont pas au cœur de l'information. Ils ne le sont pas non plus lorsque les médias donnent des informations sur les procès intentés contre les responsables des disparitions²⁶. La plupart du temps, lorsque la presse en parle et que les militaires sont jugés, référence est surtout faite aux disparus. On nomme les personnes enlevées sans pour autant – à quelques rares exceptions faites – se référer aux centres clandestins. Ainsi, lorsqu'on parle des militaires impliqués liés à l'ESMA, tels Emilio Massera ou Alfredo Astiz, ceux-ci sont mis en relation avec des cas particuliers de disparus (par exemple, celui des religieuses françaises). De manière générale, il n'y a pas de référence précise à l'ESMA, le souci étant d'assigner une responsabilité spécifique à la Marine. L'ESMA – le lieu, son fonctionnement – n'ont pas de place

²⁴ La CONADEP (1984 : 8) et le procès aux ex-commandants ont démontré – contrairement à ce que les militaires affirmaient depuis la dictature – qu'il n'y a pas eu d'excès de zèle par rapport aux ordres donnés, mais que les disparitions répondaient à un système planifié depuis le sommet de l'État.

²⁵ Les détails de cette inspection sont consignés dans CONADEP (1984 : 126).

²⁶ En décembre 1983, le Parlement élu a annulé la loi d'« auto-amnistie » des militaires. Ceci a eu pour effet de permettre d'intenter des procès contre les principaux responsables des violations des droits de l'homme. Parmi les accusés, on trouve neuf commandants membres des trois premières juntes militaires qui ont gouverné le pays entre 1976 et 1982 (parmi eux, l'ex amiral Emilio Massera, qui – en tant que chef principal de la Marine – avait la responsabilité des crimes commis à l'ESMA) ; le général Ramón Camps, ex-chef de la police de la province de Buenos Aires ; le général Carlos Suárez Mason, ex-chef du premier corps de l'Armée de terre.

dans ces récits. Ici, ce centre clandestin se présente comme partie d'un « tout » : l'ensemble des crimes commis par la Marine.

Une exception néanmoins : le procès du contre-amiral Rubén Chamorro, arrêté en février 1984, en sa qualité d'ex-directeur de l'ESMA. Dans le contexte ici analysé, il s'agit du seul inculpé pour des crimes commis dans un centre clandestin particulier. Cependant, dans la presse, aucun des titres relatifs à l'arrestation de Rubén Chamorro ne mentionne l'ESMA. L'affaire en question est désignée par les noms des personnes qui, selon les accusations, ont été emprisonnées en ce lieu. Ce qui s'est produit continue à être présenté en termes vagues, sous le mode de la conjecture, la parole des survivants étant toujours soumise à caution : on parle de « diverses affaires en cours, motivées par des disparitions de personnes, qui sont supposées avoir séjourné à l'ESMA, lorsque l'ex-chef de la Marine en était directeur » (*Clarín*, 22/03/84), ou de « l'affaire judiciaire où l'on enquête sur les excès de la lutte anti-subversive, commis quand [Chamorro] se trouvait à la tête de cet établissement » (*Clarín*, 14/03/84).

Ici, l'ESMA n'intéresse que parce qu'elle permet de désigner un responsable. Cette responsabilité, ainsi que le ou les noms propres qui lui sont associés, sont prioritaires. Les journaux font référence aux accusations faites à l'encontre de Rubén Chamorro, principalement en provenance d'organisations des droits de l'homme et d'un officier de la Marine qui a pris part aux opérations de l'ESMA (voir *infra*). Par ailleurs, on publie également les démentis d'autres officiers, sans que le journal assume une position contraire et sans qu'il discrédite de telles déclarations : « L'ex-commandant des opérations navales, le vice-amiral Jorge Mendía, a qualifié d'« irréelles et tendancieuses, les dénonciations sur des arrestations illégales et des tortures qui auraient été réalisées à l'École de mécanique de la Marine » » (*Clarín*, 23/03/84). Aucune « vérité officielle » n'est encore établie. Tous les propos sont tenus et diffusés sans commentaire particulier. De fait, la parole des survivants n'est qu'une parole parmi d'autres.

La parole d'un bourreau

C'est le récit d'un bourreau, relayé dans la presse, qui donnera les plus grandes précisions sur l'ESMA. Quel que soit le centre clandestin concerné, le récit des survivants ne bénéficie d'aucune couverture importante. Cette parole du « témoin oculaire »²⁷, qui aura un rôle fondamental dans le rapport de la CONADEP et dans le procès aux ex-commandants, n'apparaît que ponctuellement (notamment lorsqu'on parle des inspections de la CONADEP). En revanche, on publie les déclarations d'un officier de moindre rang qui décide de rompre le silence et de parler de manière détaillée de son expérience en tant qu'agent de

²⁷ En utilisant la notion de « témoin oculaire » nous faisons référence, d'une manière générale, aux récits des personnes qui ont eu une vision directe des faits (Felman, 1990 : 58).

la répression. Il s'agit d'un ex-caporal de la Marine qui a travaillé à l'ESMA, Raúl Vilariño. Un long entretien avec ce dernier est publié dans le numéro 370 de *La Semana*, une revue d'actualité à grand tirage, le 5 janvier 1984. Il est suivi par trois autres entretiens publiés le 12 et le 19 janvier, et le 2 février 1984 (numéros 371, 372 et 374 respectivement). Le premier entretien s'étend sur 20 pages de la revue, avec des photos sur pleine page.

Le titre du dossier – « J'ai enlevé, tué et vu torturer à l'École de mécanique de la Marine » – est révélateur de la manière dont on traite l'information : un chapitre de plus du « show de l'horreur » où l'accent est mis sur le macabre et l'épouvantable, raconté avec minutie par Raúl Vilariño, en particulier dans ses détails les plus horribles. Le chapeau du dossier donne une autre indication : est privilégié le récit des activités du groupe des tâches spéciales 3.3.2, c'est-à-dire ces officiers et sous-officiers de la Marine qui étaient le « bras exécutif » de la répression à l'ESMA. L'exergue précise ainsi : « Pour la première fois prend la parole un membre des Groupes de Tâches, ceux qui enlevaient, torturaient et assassinaient pendant la guerre sale menée contre la subversion ». Dans cet entretien, on constate un effort évident de la part du journaliste pour tenter de savoir qui étaient ceux qui faisaient partie de ce groupe et la tâche que chacun exécutait. Dans la mesure où les actions des agents de la répression et leurs identités avaient été cachées selon les logiques du schéma répressif²⁸, les informations données par Raúl Vilariño sont aussi présentées comme des « découvertes ».

Tout au long de l'entretien, Raúl Vilariño expose également les caractéristiques de l'ESMA qui, par la suite, seront détaillées aussi bien par le rapport de la CONADEP (1984 : 126-143) que par les témoignages entendus au procès. Entre autres aspects, outre les tortures et les assassinats, il fait référence à la naissance d'enfants en prison, à la « collaboration » de certains détenus, à la perverse connivence entre bourreaux et prisonniers, aux « vols de la mort »²⁹. Il est évident que ces déclarations contribuent alors à donner une visibilité singulière à l'ESMA et à établir qu'elle a été un épice de l'horreur. Mais, dans la presse, ces informations sont exposées à la manière de l'inventaire, sous la forme d'un catalogue d'horreurs. Ici non plus, pas de récit à vocation explicative sur le système d'enfermement et d'assassinat qui y a été instauré.

Trois éléments sont privilégiés dans ces déclarations, tant par les questions que pose le journaliste que par l'espace qui leur est accordé dans les entretiens publiés. Une place prépondérante est accordée au plus horrible (en particulier aux

²⁸ Cette occultation était l'une des caractéristiques de la manière d'agir des groupes de tâches spéciales (CONADEP, 1984 : 129).

²⁹ Les « vols de la mort » étaient les opérations d'élimination de prisonniers, endormis sous l'effet de sédatifs, puis jetés à la mer du haut d'un avion en plein vol. Cette appellation a été diffusée après 1995, à partir des déclarations de l'ex-capitaine de la Marine A. Francisco Scilingo (voir Verbitsky, 1995). R. Vilariño fait référence à ces opérations en les qualifiant de « vols sans porte » (*La Semana*, 370, 05/01/84 : 37).

descriptions des tortures³⁰), au sort des disparus (étaient-ils libérés ? assassinés ? que faisait-on avec les corps ? où ont-ils été enterrés ?) et aux militaires inculpés (Raúl Vilaríño donne des noms d'officiers responsables et précise ses tâches au sein de l'ESMA).

Au cours des semaines suivantes, ce dernier thème s'impose dans les journaux lorsqu'ils font référence aux déclarations de Raúl Vilaríño. En particulier, dans les articles consacrés aux anciens chefs de la Marine soumis à une instruction judiciaire. Il importe de souligner que, même si ce dernier évoque l'ESMA de manière détaillée, lorsque la presse revient sur ses déclarations au cours des jours suivants, il n'y a pas de référence particulière à ce centre clandestin. Plus précisément, la mention à l'ESMA est mobilisée dans la presse dès lors qu'elle permet de mettre en avant la responsabilité de la Marine³¹. De fait, dans l'entretien publié par *La Semana* (370 : 38), on perçoit le souci du journaliste de l'amener à parler des autres crimes de la Marine qui n'ont pas eu lieu à l'ESMA, comme si le récit sur l'ESMA ne suffisait pas pour incriminer les responsables, comme s'il devait être complété par d'autres récits :

« – Journaliste : "Jusqu'à présent, vous ne m'avez dit que ce qui a eu lieu à l'École de mécanique" ;

– Vilaríño : "Alors parlons de morts qui ne soient pas de l'École de mécanique. Il y avait des lieux de détention à Mar del Plata, à la Base Navale de Mar del Plata. Ce que faisait la Marine ne se passait pas forcément à l'École de mécanique" ».

Conclusion

La période ici examinée constitue une sorte de « préhistoire » de la représentation médiatique de l'ESMA, avant que celle-ci ne devienne un symbole. Mais, bien que les informations sur les centres clandestins ne prennent pas une grande place dans la presse de l'époque, l'ESMA est plus présente que d'autres centres – en raison surtout des déclarations de Raúl Vilaríño. Un premier processus de qualification se met en place, consistant à parler de l'importance de l'ESMA (une importance encore signalée d'une manière vague et fragmentaire), de la responsabilité de la Marine, et des horreurs. Parallèlement, un processus de disqualification est entamé. Il consiste à reproduire les déclarations négationnistes des hauts commandements de la Marine ; déclarations qui, par la suite, notamment après le procès de 1985, n'auront guère de place dans la presse³².

³⁰ La lecture de cet entretien est symptomatique d'une attitude de mépris et d'injure à l'encontre des victimes.

³¹ Par exemple, voir *La Razón* (26/01/84).

³² Il faut signaler que ce processus de qualification et disqualification se développe dans le cadre d'une « lutte pour la mémoire » (Jelin, 2002).

À ce stade néanmoins, pas de fixation en un seul lieu, de toutes les atrocités de la répression survenue en Argentine. La presse semble davantage préoccupée par la possibilité de montrer l'ampleur de la répression : trouver, découvrir, rendre visible ce que l'on peut encore, à cette époque, percevoir comme caché. Une fois les caractéristiques de l'ESMA connues, l'attention commencera à se porter vers les autres centres clandestins qui peuvent avoir abrité des horreurs similaires ou plus grandes, et c'est ce que l'on perçoit dans les récits immédiatement ultérieurs à cette période, comme ceux produits par la CONADEP et par le procès aux ex commandants. C'est ainsi que la construction d'un symbole se développe couche après couche, les récits se superposant et s'entremêlant.

Un autre élément renvoie au lien entre symbole et point de vue. Pendant la période étudiée, le récit journalistique sur l'ESMA n'assume pas totalement le parti pris des bourreaux, mais pas davantage celui des victimes. En réalité, il vogue entre deux eaux de telle manière que certaines incongruités se font jour : dans les informations, une naturalisation du langage des agents de la répression (les journaux parlent de « lutte contre la subversion » ou de « guerre sale » au lieu de parler de « répression » ou de « terrorisme d'État »), coexiste avec une vision qui condamne largement les crimes de la dictature.

Aujourd'hui, en revanche, la plupart des récits journalistiques assument et naturalisent le point de vue des victimes. Il est possible que ce fait ait été une condition nécessaire à la construction de l'ESMA comme symbole. Mais, à travers quels processus, avec la participation de quels acteurs et dans quels contextes historiques parvient-on à installer dans les médias le regard des victimes ? Et de quelle manière opère, dans les divers récits, ce point de vue qui n'est pas un mais multiple, pluriel, porteur de divers sens, sujet à interprétations ? Autant de questions qui nourriront la suite de la recherche.

Traduction : Antonia García Castro

Références

- Avellaneda A., 1986, *Censura, autoritarismo y cultura : Argentina 1960-1983*, vol. 1, Buenos Aires, Centro Editor de América Latina.
- Bigo D., 1994, « Disparitions, coercition et violence symbolique », *Cultures & Conflicts*, 13-14, pp. 3-16.
- Bonasso M., 1984, *Recuerdo de la muerte*, Buenos Aires, Bruguera.
- CADHU, 1979, *Testimonio de los sobrevivientes del genocidio en la Argentina*, Madrid, CADHU.
- Carnovale V., 2006, « Memorias, espacio público y Estado: la construcción del Museo de la Memoria », *Estudios AHILA de Historia Latinoamericana*, 2 (nueva serie), pp. 113-142.
- Cohen Salama M., 1992, *Tumbas anónimas. Informe sobre la identificación de restos de víctimas de la represión ilegal*, Buenos Aires, Catálogos/Equipo Argentino de Antropología Forense.

- CONADEP, 1984, *Nunca Más. Informe de la Comisión nacional sobre la desaparición de personas*, Buenos Aires, EUDEBA.
- Crenzel E., 2006, « Cambios y continuidades en la denuncia de las desapariciones en Argentina (1960-1983) », *Fermentum, Revista Venezolana de Sociología y Antropología*, 46, pp. 372-394.
- Feld C., 2002, *Del estrado a la pantalla : las imágenes del juicio a los ex comandantes en Argentina*, Madrid/Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores.
- 2004, *La télévision comme scène de la mémoire de la dictature en Argentine. Une étude sur les récits et les représentations de la disparition forcée de personnes*, thèse en sciences de l'information et de la communication, université Paris 8.
- Felman S., 1990, « À l'âge du témoignage : Shoah de Claude Lanzmann », pp. 55-145, in : Lanzmann et al., éd., *Au sujet de Shoah. Le film de Claude Lanzmann*, Paris, Belin.
- García Castro A., 2002, *La Mort lente des disparus au Chili sous la négociation civils-militaires (1973-2002)*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Goñi U., 1996, *El infiltrado. La verdadera historia de Alfredo Astiz*, Buenos Aires, Sudamericana.
- Guglielmucci A., 2007, « La objetivación de las memorias públicas durante la última dictadura militar argentina (1976-1983) : el 24 de marzo en el ex centro clandestino de detención ESMA », *Revista Antípoda*, 4, pp. 243-265.
- Jelin E., 2002, *Los trabajos de la memoria*, Madrid / Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores.
- Landi O., González Bombal, I., 1995, « Los derechos en la cultura política », pp. 147-192, in : Jelin et al., *Juicios, castigos y memorias. Derechos humanos y justicia en la política argentina*, Buenos Aires, Nueva Visión.
- Lorenz F., 2006, « La ESMA : Argentina frente al espejo », *Cuadernos de la Historia Reciente*, 1, pp. 31-44.
- Matard-Bonucci M.-A., 1995, « Le difficile témoignage par l'image », in : Matard-Bonucci M.-A., Lynch E., éd., *La libération des camps et le retour des déportés*, Paris, Éd. Complexe.
- Mendès France T., 2003, *Un gueule d'ange. Alfredo Astiz*, Genève, Favre.
- Schindel E., 2000, « Palabra, cuerpo y ausencia. Los desaparecidos en el discurso de la prensa escrita. 1978-1998 », Rapport Final, Bourse de Recherche UBA/ADUBA, Université de Buenos Aires.
- Verbitsky H., 1995, *El Vuelo*, Buenos Aires, Planeta.
- Walsh R., 1995, *El violento oficio de escribir. Obra periodística 1953-1977*, Buenos Aires, Planeta.
- Wieviorka A., 2005, *Auschwitz, 60 ans après*, Paris, R. Laffont.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

LUCIANA MESSINA

Consejo nacional de investigaciones científicas y técnicas

Université de Buenos Aires

lulumessina@yahoo.com.ar

LES POLÉMIQUES AUTOUR DE L'ANCIEN CENTRE DE DÉTENTION CLANDESTINE « EL OLIMPO » (BUENOS AIRES)

Résumé. — Ce travail se propose de reconstruire et d'analyser un processus particulier contribuant à la construction de la mémoire sociale et politique du passé récent du terrorisme d'État en Argentine (1976-1983) : le processus mené à bien par un groupe d'acteurs hétérogènes qui, depuis près de trois ans, travaille à la constitution d'un lieu de mémoire sur le terrain où a fonctionné le centre clandestin de détention, connu sous le nom « El Olimpo ». L'un des objectifs de l'étude consiste à comprendre le processus progressif d'institutionnalisation tant du projet que du groupe de travail qui participe à la concrétisation d'une politique de mémoire de l'ex-« Olimpo ». En ce sens, il s'agira de cerner et d'analyser les principaux axes de discussion qui ont structuré les débats et qui contribuent à prendre position sur la manière de transmettre le passé récent du terrorisme d'État. Ceci afin d'identifier les préoccupations, les problèmes, les arguments et les accords qui servent de cadre au fonctionnement du groupe et guident le déroulement du processus de constitution d'un lieu de mémoire.

Mots clés. — Lieux de mémoire, politique de mémoire, centres de détention clandestine, détenus-disparus, processus de « récupération », Argentine.

Nous nous proposons d'analyser comment se construit la mémoire sociale et politique du passé récent du terrorisme d'État en Argentine (1976-1983). Plus particulièrement, il est question du processus conduit par un groupe d'acteurs hétérogènes qui, depuis près de trois ans, travaille à la constitution d'un lieu de mémoire¹ sur le terrain où a fonctionné le centre clandestin de détention connu sous le nom « El Olimpo »². L'analyse s'attachera à interroger un processus de qualification d'un lieu de disparition, de torture et d'extermination, afin d'y remémorer et dénoncer les violations contre les droits de l'homme du passé et du présent. Nous rendrons compte de plusieurs aspects relatifs à la transformation matérielle et symbolique touchant la désignation de ce lieu, en abordant spécialement les aspects conflictuels d'une politique de mémoire traversée par des controverses relatives au sens, c'est-à-dire à ce que Nora Rabotnikof (2007 : 260) appelle « mémoires de la politique »³. Nous mettrons également au jour quelques-unes des conditions politiques qui ont rendu possible l'émergence et le développement d'un programme institutionnel de mémoire concernant l'ex-« Olimpo », ainsi que certaines de ses particularités.

Pour cela, nous nous appuyerons sur des « notes de terrain », collectées lors de réunions au cours desquelles divers acteurs sociaux et politiques, gouvernementaux et non gouvernementaux, ont débattu de la destination et de l'usage de l'ex-« Olimpo », réunions auxquelles nous avons participé en qualité de chercheur-observateur. Même s'il s'agit d'un cas local, celui-ci peut servir d'éclairage à des aspects plus généraux ayant trait à la construction d'une mémoire sociale en lien avec des lieux emblématiques du terrorisme d'État en Argentine et de la gestion du souvenir les concernant.

« El Olimpo » : un centre de détention clandestine

Le terrorisme d'État a produit des événements qui ont fait irruption dans la vie quotidienne des Argentins, tels des enlèvements – sur la voie publique, dans des domiciles privés, sur des lieux de travail –, des assassinats perpétrés en plein jour,

¹ Selon P. Nora (1998), le projet des *Lieux de mémoire* a consisté à analyser ces produits sociaux qui, d'une manière ou d'une autre, ont condensé des significations associées au vécu national, à partir d'une perspective qui mettait en relief l'aspect symbolique. Il s'agissait alors d'une analyse qui partait de l'« objet historique » et essayait de reconstruire sa représentation et sa formation dans le temps. Une approche déconstructive d'un objet naturalisé représentant un « point de cristallisation » de l'héritage national (Nora, 1998 : 17). Le lieu de mémoire qui est en cours de constitution dans l'ex-« Olimpo » peut difficilement être envisagé selon la définition de l'historien. Même si le travail de nombreux acteurs sociaux et politiques est orienté vers ce but, nous ne pouvons pas affirmer – au moins pour le moment – que l'ex-« Olimpo » constitue un lieu où « se cristallise et se réfugie la mémoire » nationale du terrorisme d'État.

² Je tiens à remercier spécialement Juan Besse pour ses commentaires critiques et ses suggestions.

³ Pour approfondir les recoupements mutuels entre les « politiques de mémoire » et les « mémoires de la politique », voir Rabotnikof (2007).

des vols de bébés, l'apparition de corps non identifiés sur des terrains vagues ou sur les côtes de la province de Buenos Aires, des violations et pillages de domiciles privés. Entre 1976 et 1983, plus de 340 centres clandestins de détention ont fonctionné, répartis sur l'ensemble du territoire ; beaucoup d'entre eux ont été installés dans des dépendances des forces armées et des polices. Ils ont constitué la base logistique d'une répression systématique sous forme d'enlèvement suivi de tortures et, dans la plupart des cas, de la disparition définitive. Leur importance différait selon le nombre de prisonniers et la dimension des installations. Tous ces centres dépendaient d'autorités militaires et ont été conçus afin de déshumaniser les victimes. La suppression de tout lien avec l'extérieur, l'absence de références spatio-temporelles, l'assignation de lettres et de numéros et l'entassement des détenus étaient quelques-unes de leurs caractéristiques communes.

« El Olimpo » – ainsi désigné par les oppresseurs qui le considéraient comme « le lieu des dieux » – a fonctionné comme centre clandestin entre août 1978 et janvier 1979 dans l'une des dépendances de la police fédérale, située au cœur d'un quartier de Buenos Aires. On estime qu'au cours de ces cinq mois, 300 à 400 détenus-disparus y ont séjourné, dont 80 à 100 ont survécu⁴. Le personnel répressif (notamment des policiers, des soldats, des gendarmes) agissait sous la supervision du chef du 1^{er} corps de l'Armée de terre. À l'occasion de la visite en Argentine de la commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA), « El Olimpo » a été démantelé et la plupart des détenus-disparus ont été « transférés », un euphémisme utilisé par les forces de répression pour faire référence à l'extermination massive de détenus-disparus en les jetant vivants depuis des avions dans le Río de la Plata.

Cela étant, comment ce dispositif de répression fondé sur l'enlèvement, la torture et la disparition de personnes s'est-il inscrit dans le contexte de la ville de Buenos Aires ? La même forme de répression qui a caractérisé le terrorisme d'État a eu pour effet de ne pas laisser de traces dans la ville (ou, tout du moins, de les rendre invisibles). Des personnes ont disparu et, avec elles, les traces mêmes du mécanisme répressif. C'est pourquoi nous considérons que l'étude des processus tendant à inscrire le dispositif répressif, au moyen d'une qualification de lieu, est une approche fertile pour aborder la construction de mémoire sociale de cette période tragique de l'histoire argentine.

⁴ Le nombre des détenus-disparus et des rescapés est provisoire. Il résulte des efforts de reconstruction des survivants qui ont apporté leur témoignage. À notre connaissance, il n'existe pas de registres publics permettant de corroborer ces chiffres. Ceux qui ont perpétré la terreur en Argentine, ainsi que dans d'autres régimes dictatoriaux dans le monde, ont tenté d'effacer, d'occulter et de détruire toute preuve matérielle – depuis les archives jusqu'aux bâtiments – les disculpant des crimes qu'ils avaient commis. P. Levi (1986 : 28) appelle ce phénomène la « guerre contre la mémoire ». C'est pourquoi l'un des objectifs de nombreux groupes qui travaillent à la récupération des centres clandestins consiste à reconstruire la liste des disparus et des rescapés, ainsi que leurs itinéraires militants.

Des antécédents du processus de « récupération » de l'ex-« Olimpo »

Avant d'en venir à l'analyse du processus qui amorce et développe la mise en œuvre institutionnelle d'une politique de mémoire dans l'ex-« Olimpo », rappelons les antécédents constitutifs des conditions ayant permis que cet ancien centre soit pensé, visualisé, projeté et investi comme lieu de mémoire. En 1984, à l'occasion d'une enquête sur la disparition de personnes pendant la période du terrorisme d'État, la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP) a visité avec des rescapés les lieux dénoncés comme centres clandestins de détention en vue de constater leur existence. De même que la *Escuela de Mecánica de la Armada* (l'École de mécanique de la Marine) et la *Superintendencia de Seguridad Federal*, l'ex-« Olimpo » a été l'un des trois centres clandestins de Buenos Aires visités par cette commission. À partir de 1995 et durant les années suivantes, des voisins, des rescapés et des membres de familles de détenus de l'ex-« Olimpo », engagés dans une démarche militante, ont encouragé l'organisation, face au centre, d'actions (des festivals notamment) ainsi que diverses autres activités visant à dénoncer les violations contre les droits de l'homme qui y avaient été commises et de protester contre la permanence de la police fédérale sur place. C'est aussi la même année qu'a été enregistré le premier projet de loi présenté au Congrès national sollicitant la cession du terrain à la ville de Buenos Aires en vue de la construction du musée de la mémoire *Nunca Más* (Jamais Plus). En 1999, est sorti le film *Garage Olimpo*. Il a été réalisé par Marco Bechis, lui-même rescapé du centre clandestin connu comme « Club Atlético ». Or, c'est ce film qui a inauguré une forme de visibilité sociale de l'ex-« Olimpo » qui a dépassé les frontières des milieux politiquement les plus engagés dans la lutte pour la justice et la mémoire. Ainsi s'est socialement imposée l'équivalence entre les termes « Olimpo » et « Centre clandestin de détention ». En 2001, deux projets sont présentés au pouvoir législatif de la ville de Buenos Aires, liés au centre de l'ex-« Olimpo » : l'un propose qu'il soit déclaré site historique, l'autre demande la protection de son bâtiment. Le premier a été approuvé par une loi en 2003 et l'autre en 2005⁵. En mars 2002, des mobilisations importantes, la constitution d'assemblées de quartier et l'augmentation de la participation politique suite à la crise économique, politique et sociale de décembre 2001⁶, ont donné un nouvel élan au mouvement de « récupération »⁷ de l'ex-« Olimpo ». La même année,

⁵ Respectivement : Loi n° 1 197 adoptée le 27 novembre 2003, et publiée au *Bulletin Officiel* de la ville de Buenos Aires, n° 1 848 du 30 décembre de la même année, et loi n° 1 793, adoptée le 22 septembre 2005 et publiée au *Bulletin Officiel* de Buenos Aires n° 2316, le 11 novembre de la même année.

⁶ En décembre 2001, suite à la situation économique et sociale conflictuelle et dans le cadre d'une série de protestations contre le gouvernement, le président De La Rúa et son ministre de l'Économie, D. Cavallo, se sont vus dans l'obligation de démissionner. Les 19 et 20 décembre, les forces de sécurité ont durement réprimé les protestations dans les principales villes du pays, causant de nombreuses morts, des blessés et des détentions.

⁷ Nous utilisons les guillemets parce qu'il s'agit d'une catégorie qui, selon le vocabulaire anthropo-

l'assemblée législative de la ville de Buenos Aires a adopté une loi promulguant la création de l'Institut Espace pour la mémoire (IEM), organisme autarcique et autonome qui, entre autres attributions, était chargé de « récupérer les terrains ou lieux de la ville dans lesquels auraient fonctionné des centres clandestins de détention où se seraient déroulés des événements emblématiques de l'époque, en promouvant leur intégration à la mémoire urbaine »⁸. En octobre 2004, le président de la République et le maire de Buenos Aires ont signé un accord selon lequel l'ex-« Olimpo » a été cédé gratuitement à la ville, à la condition impérative qu'il soit destiné à la « récupération de la mémoire historique des crimes commis par le terrorisme d'État et des droits de l'homme et des valeurs démocratiques »⁹. De cette manière, l'ex-centre « Olimpo » a commencé à faire partie de l'agenda des deux gouvernements (national et municipal).

Ces événements ainsi que le processus présenté *infra* – initié par la signature de l'accord mentionné – ont contribué à ce que le nom « Olimpo » devienne peu à peu synonyme de « centre clandestin de détention ». Aussi l'existence singulière de ce lieu tire-t-elle son caractère visible de l'universalité qui le traverse et le constitue.

Un groupe d'acteurs à l'origine du projet

Partant du principe que la mémoire résulte d'un « travail d'encadrement » et que les discours organisés et les objets matériels qu'il produit servent de points de référence et intéressent un tissu d'acteurs sociaux provenant de différents domaines et ayant des intérêts divers (Pollak, 1989 : 25), un objectif de ce travail consiste à comprendre le processus progressif d'institutionnalisation¹⁰, tant du projet que du groupe qui participe à la concrétisation d'une politique de mémoire de l'ex-« Olimpo ».

logique, est habituellement appelé comme « indigène ». De plus, nous considérons qu'il serait intéressant d'étudier les associations et les conséquences qu'entraîne son usage.

⁸ Article 3 alinéa c) de la loi n° 961, adoptée le 5 décembre 2002, et publiée au *Bulletin Officiel* de Buenos Aires le 6 janvier 2003.

⁹ Projet de loi présenté par le président de la République, N. Kirchner, au Congrès national, le 26 septembre 2005.

¹⁰ Nous parlons d'institutionnalisation pour évoquer le « passage des tensions et des affrontements à la constitution de nouvelles formes d'organisation institutionnelles » (Escarot, 2000 : 34). Quelques-uns des facteurs ayant permis ceci sont : le groupe s'est autodésigné « *Mesa de Trabajo y Consenso* » (« Table de travail et de consensus ») ; il a appuyé la création d'un décret qui le reconnaît comme espace légitime de prise de décisions en ce qui concerne le futur du centre et qui le rattache à un programme institutionnel au sein du sous-secrétariat d'État aux Droits de l'homme dépendant du ministère des Droits de l'homme et des Droits sociaux du gouvernement de la ville de Buenos Aires ; il travaille à la rédaction d'un règlement interne qui règle et légitime le fonctionnement du groupe et des décisions qui y sont adoptées ; sa composition actuelle résulte d'un processus qui a laissé des acteurs politiques en cours de route et a produit la fracture de certains autres.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le processus s'est déclenché suite à un événement politique à caractère national : la signature de l'accord à partir duquel le pouvoir exécutif national a cédé l'ex-centre « Olimpo » au pouvoir exécutif de la ville de Buenos Aires. À partir de ce moment et jusqu'à présent, la municipalité s'est chargée de donner un élan au processus de conversion de l'ex-centre en un lieu destiné à la remémoration des événements de violation des droits de l'homme durant le terrorisme d'État. Vers la fin de l'année 2004, des réunions bimensuelles commencent à avoir lieu à la municipalité pour répondre à l'objectif primordial qui est de débattre sur un projet général ayant trait à l'utilisation du centre. Y participent des représentants gouvernementaux, des représentants d'organisations sociales¹¹ et des droits de l'homme¹², des membres des familles de détenus-disparus et des rescapés de l'ex-« Olimpo ». Les organisations des droits de l'homme aujourd'hui reconnues comme étant « historiques » – notamment *Madres de Plaza de Mayo* (les Mères de la Place de Mai) et *Abuelas de Plaza de Mayo* (les Grand-mères de la Place de Mai) – participent à l'espace de façon formelle mais non active, à titre honorifique pourrait-on dire. Mais même si la politique de mémoire – en tant que « cours ou parcours concret »¹³ – qui se met en place au début de ces réunions se nourrit des combats menés pendant 30 ans par plusieurs organisations pour que la vérité soit dite et la justice rendue, on constate que ces dernières ne participeront directement ni aux discussions, ni aux décisions de la commission.

Malgré quelques changements générés par le retrait ou la fracture interne de plusieurs groupements, la plupart des acteurs sociaux qui ont siégé lors des premières réunions continue à le faire actuellement. L'une des particularités de l'ex-« Olimpo » est justement en rapport avec la composition du groupe des acteurs impliqués : une forte participation à la base d'organisations de quartiers ayant vécu au moins 10 ans de mobilisation liée à la « récupération » de l'ex-centre, d'organismes de droits de l'homme non alignés sur le gouvernement national, de rescapés et de membres de familles de rescapés de l'ex-« Olimpo ». Participation difficile pour nombre d'entre eux en raison des résistances

¹¹ *Vecinos por la Memoria Floresta-Parque Avellaneda* (Voisins pour la mémoire), *Buscando un Destino de Uso Público para el Olimpo* (À la recherche d'une destination pour l'Olimpo) et le réseau *Gestión Asociada del Oeste* (GAO) (Administration associée de l'ouest).

¹² *Abuelas de Plaza de Mayo* (Grand-mères de la Place de Mai), *Madres de Plaza de Mayo-línea fundadora* (Mères de la Place de Mai-ligne fondatrice), *Familiares de detenidos-desaparecidos* (Membres des familles de détenus-disparus), *НИОС, Asociación de ex Detenidos-Desaparecidos, Herma@s* (Sœurs), Commission des droits de l'homme uruguayens en Argentine.

¹³ Nous suivons ici une différence établie par J. Besse (2007 : 293-294) entre les acceptions du concept de politique de mémoire. Tandis qu'aborder les politiques de mémoire comme « processus » conduit à étudier l'expérience historique de débats et conflits entre différents acteurs sociaux sur la manière de traiter le passé répressif, les aborder comme « cours ou parcours concret » permet d'examiner les projets et les programmes institutionnels en lien avec ce passé. Entre ces deux niveaux, on trouve une « relation de subordination logique », dans la mesure où les programmes ou projets institutionnels s'inscrivent – émergent et se concrétisent – dans des scénarios de débats politiques et sociaux qui opèrent comme conditions de possibilité.

relatives à l'acceptation de l'implication de l'État dans le processus. En ce sens, nous pouvons avancer que cette commission n'est pas tant caractérisée par l'intervention de nouveaux acteurs engagés dans la mise en place institutionnelle d'un programme de mémoire concret – « entrepreneurs de la mémoire » selon les termes d'Elizabeth Jelin (2002 : 48) – que par leur nouvel agencement.

Périodisation du processus et axes de discussion

Venons-en à l'analyse des principaux axes de discussion ayant structuré les débats et contribuant à prendre position sur la transmission de ce qui concerne le terrorisme d'État. Ce parcours a pour objectif d'identifier les préoccupations, les problèmes, les arguments et les accords qui servent de cadre au fonctionnement du groupe et guident le déroulement du processus de constitution d'un lieu de mémoire. L'hypothèse consiste en ce que ce sont les petites décisions et actions quotidiennes qui, progressivement, définiront le type de lieu de mémoire que constituera l'ex-« Olimpo ». C'est pourquoi, loin de chercher un moment canonique permettant de décider de la destination ultime de cet ex-centre, nous proposons d'aborder la manière dont se manifestent, dans ces décisions et actions, des conceptions plus générales en rapport avec le sens du passé et ses usages.

Pour reconstruire ce processus social et politique, nous avons différencié trois moments qui structurent les axes de discussion et les orientations spécifiques de la commission de travail. Pour les délimiter, nous avons tenu compte de l'incidence sur le groupe d'acteurs, aussi bien de facteurs « externes » (tels des changements de conjoncture politico-institutionnelle) que de facteurs « internes » (en particulier les changements relatifs à la dynamique de la commission).

Un ennemi commun

Une première période commence au moment où les réunions se mettent en place (fin 2004) jusqu'à l'évacuation effective de la police fédérale du bâtiment (juin 2005). L'unité de celle-ci est liée au fait que des différences politiques potentielles entre les acteurs passent au second plan face à un objectif commun : « expulser » la police. Cet axe de discussion, qui a sans nul doute dominé durant cette étape fondatrice, a été l'évaluation de stratégies possibles pour faire pression sur le gouvernement national¹⁴. En outre, deux questions importantes

¹⁴ Même si le délai d'évacuation du centre arrivait à son terme en avril 2005, à cette date, la police fédérale y demeurait encore. Diverses activités ont été organisées par la commission pour dénoncer cette situation. En réponse à ces réclamations, le ministre de l'Intérieur, A. Fernández, s'est présenté à l'ex-« Olimpo » le 17 mai, et a ratifié l'évacuation de la police pour les jours suivants. Le secrétaire général de la Présidence, O. Parrilla, et le secrétaire des Droits de l'Homme, E. L. Duhalde, ont également été présents. Finalement, l'évacuation est devenue effective le 8 juin 2005.

ont été traitées au cours de cette période, sans que celles-ci entraînent de grandes controverses et dont les accords ont été maintenus durant les périodes ultérieures : considérer tout le bâtiment comme ex-centre clandestin, et non seulement le secteur ayant fonctionné comme « trou »¹⁵ ; ne pas reconstruire le secteur du « trou », mais le signaler afin d'indiquer la disposition spatiale et fonctionnelle des différents secteurs qui le constituaient. Même si l'on ne réussit pas à préciser ce qu'il faudrait faire de la totalité du bâtiment ni comment le faire – la discussion sur les projets intégraux que chaque groupement avait présentée a été systématiquement retardée de réunion en réunion –, ces deux décisions – partielles et limitées – ont pu tracer les lignes d'un projet plus général quant à la manière et au contenu à transmettre du passé récent. Le choix de ne pas reconstruire le « trou » peut laisser entendre qu'il s'agit d'un pari pour constituer une mémoire qui ne s'épuise, ni ne se réduise à la reproduction littérale de ce que Pilar Calveiro (1995) appelle « machine de concentration-extermiation » pour se référer aux centres clandestins. Ici, c'est la manière de transmettre l'expérience concentrationnaire qui est en jeu. Il s'agit plus particulièrement de savoir comment représenter les absences sans recréer les espaces de répression. Mais, dans cette décision, se manifestent aussi, d'une part, l'importance accordée au fait de montrer le travail de dissimulation conduit par les forces de répression et, d'autre part, l'intention de rendre visible le fait que les traces de l'existence effective du centre clandestin apparaissent mêlées à l'impunité ayant rendu possible la tentative – aujourd'hui nous pouvons dire l'échec – de les effacer. Par ailleurs, s'accorder sur le projet de considérer le bâtiment comme ex-centre clandestin de détention répond à la question de savoir ce que l'on doit raconter du terrorisme d'État. Non seulement l'existence des centres n'était pas un secret au sein des forces de répression, mais tous ses membres ont également, d'une manière ou d'une autre, participé et alimenté le système concentrationnaire. Faire de tout le bâtiment un ex-centre clandestin constitue donc une gageure. Toujours selon les termes de Pilar Calveiro (1995 : 147), « le camp de concentration, du fait de sa proximité physique, du fait qu'il est concrètement au milieu de la société, "de l'autre côté du mur", ne peut exister qu'au sein d'une société qui choisit de ne pas voir, en raison de sa propre impuissance, une société "disparue" »¹⁶.

Controverses autour de la façon de gérer l'ex-centre

La deuxième période s'étend de la « récupération » effective de l'ex-centre jusqu'à la réalisation sur place (vers la fin 2005) d'une exposition graphique sur le processus de « récupération » d'un autre centre clandestin qui a fonctionné

¹⁵ « Trou » est un euphémisme du jargon répressif qui fait référence au lieu où les détenus-disparus demeuraient enfermés.

¹⁶ P. Calveiro (1995) analyse de manière rigoureuse la complexité des centres clandestins de détention argentins et réfléchit sur leur relation avec la société qui les a créés.

à Buenos Aires, le « Club Atlético ». Même si l'ex-centre est encore aujourd'hui fermé au public¹⁷, cette première activité revêt un caractère symbolique. L'état calamiteux et de délabrement dans lesquels la police a restitué le bâtiment ont conduit à ce que l'un des thèmes dominants de cette période ait été la coordination d'actions nécessaires pour en administrer, presque sans ressources, la protection et la conservation. C'est ainsi que la commission s'est occupée de sujets relevant de ses conditions d'utilisation, quand bien même n'étaient-ils pas directement liés à la définition politique de l'usage de l'ex-centre. Des questions aussi basiques et bureaucratiques que l'éclairage et la sécurité du bâtiment ont fait l'objet de controverses plus conceptuelles telles « que préserver ou non », « que conserver ou non ». Un deuxième sujet débattu a été l'élaboration du budget pour l'année suivante¹⁸. Cette nécessité a mis en évidence la distance entre la temporalité de la commission et celle de l'État. La plupart des acteurs impliqués ont montré des résistances face à la nécessité de préciser un budget sans avoir préalablement défini les conceptions générales au fondement d'un projet intégral concernant l'usage de l'ex-centre (des questions telles que : qu'a été la dictature ? Qu'est-ce que la mémoire ?). Durant cette étape, des tensions ont commencé à surgir par rapport à des problèmes qui, en dernier lieu, renforçaient les liens avec la municipalité et approfondissaient l'institutionnalisation du fonctionnement de la commission et du travail en cours de réalisation. Ces désaccords ont contribué à renforcer un malaise qui allait s'exprimer quelques mois plus tard *via* l'éloignement de l'un des groupements de quartiers¹⁹. Par ailleurs, à partir de novembre 2005, une période de transition commença, caractérisée par une croissante instabilité de la scène politique de Buenos Aires suite à la destitution du maire de la ville²⁰. Même si les réunions pour les différents projets se poursuivaient, l'instabilité politico-institutionnelle a entraîné une progressive incertitude en ce qui concerne la continuité des programmes de mémoire en cours.

Autonomie et identité de la commission

La troisième et dernière période commence vers la fin mars 2006 avec la création, par un décret de la municipalité de Buenos Aires, du programme « Récupération de la mémoire du centre clandestin de détention, torture et extermination "El

¹⁷ Toutefois, on y organise des visites programmées, spécialement pour des écoles et des étudiants de niveau supérieur.

¹⁸ Ce sujet fait partie de l'agenda de discussion à venir.

¹⁹ Devenu officiel en mars 2006, cet éloignement existait cependant dans les faits depuis octobre 2005.

²⁰ Le maire de la ville de Buenos Aires a été destitué le 7 mars 2006 par l'assemblée législative de la ville pour « mauvais exercice » de ses fonctions, lors de la tragédie qui a eu lieu dans la salle de concert « Cromañón » à l'occasion d'un récital de rock où sont décédées, asphyxiées et brûlées, 194 personnes, pour la plupart des jeunes.

Olimpo" » et s'est poursuivie jusqu'aux élections municipales de juin 2007. Celles-ci sont emblématiques d'un infléchissement politique (très certainement hostile) qui exige de la commission de prendre des décisions quant aux discussions engagées depuis de longs mois. Un aspect important de cette période est que les réunions de la commission commencent à avoir lieu dans le bâtiment de l'ex-centre. Un accord tacite se fait alors quant à ce qu'il convient de raconter au visiteur sur la signification du lieu. Cet accord consiste à questionner la relation « société/centre clandestin de détention » à partir de la problématisation de la frontière entre le dedans et le dehors du bâtiment, afin de situer l'ex-centre non seulement dans un contexte historique, mais aussi géographique. En ce sens, les visites commencent par un circuit qui parcourt le périmètre de l'immeuble et entend faire constater combien celui-ci est pleinement inséré dans un quartier de la capitale. Ainsi cherche-t-on à rappeler, depuis l'extérieur, son existence même. Néanmoins, il existe un second niveau où cette relation est mise en jeu. Celui-ci n'est plus lié au passé mais au présent : il s'agit du dedans et du dehors – dans un sens métaphorique – de la commission de travail. Frontière difficile mais nécessaire, comme dans toute construction identitaire. Difficile, car elle implique l'exclusion d'un autre dans un espace qui prétend se constituer de manière vaste et participative ; nécessaire, car elle est la condition de possibilité d'affirmation d'un « nous » qui puisse éventuellement défendre un projet intégral pour l'usage de l'ex-« Olimpo ». Un autre problème révélé par les discussions est lié à la manière dont il faudrait garantir l'autonomie de la commission dans les décisions. Même si ce thème a fait l'objet de débats depuis la constitution de la commission, le « fantôme » du changement des temps politiques a pris « forme humaine », lors des élections municipales. Il a provoqué un bouleversement qui a placé au centre du débat les stratégies pour préserver le programme de mémoire de l'ex-« Olimpo » des avatars propres au domaine politico-institutionnel.

Finalement, un aspect traverse toutes les périodes étudiées : l'importance accordée au consensus pour réaliser des interventions (de quelque type que ce soit) dans l'ex-centre. Or, le consensus ne saurait être réduit à l'aspect décisionnel ; il constitue plutôt une méthode de travail impliquant des efforts constants de la part de chacun pour aboutir à des décisions communes.

Conclusion

Il s'agissait de retracer quelques-uns des moments d'un processus particulier de construction en lieu de mémoire d'un bâtiment où a fonctionné un centre clandestin de détention, de torture et d'extermination. Ce, en partant de plusieurs questions : est-ce qu'un lieu de mémoire à cet endroit est nécessaire ? Pourquoi ne pourrait-il être érigé ailleurs ? À quelle fin ériger des lieux de mémoire sur la violation des droits de l'homme par l'État, aux emplacements mêmes où celle-ci s'est manifestée ? Ces lieux possèdent-ils quelque chose qui facilite le travail

de mémoire et engage une conscience critique sur le passé répressif ? Faudrait-il alors restaurer tous les sites qui ont fonctionné comme centres clandestins de détention ? Ou seulement les plus emblématiques des agissements répressifs ? Est-ce que les lieux qui conservent en eux-mêmes aussi bien les traces de la répression que celles des dissimulations ultérieures permettent de mieux éclairer l'horreur répressive que d'autres spécialement construits à cette fin ? Pour y répondre, peut-être faut-il nous demander ce qu'exprime la possibilité de restauration de ces sites et ce que l'on peut potentiellement transmettre à partir de celle-ci. En somme, la construction de musées, de mémoriaux et de lieux de mémoire sur les sites mêmes où la répression a été perpétrée, constitue, dans une certaine mesure, un indicateur de l'approfondissement du processus de démocratisation de la société argentine. Toujours est-il qu'un aspect continue à faire débat : la nature et le contenu de la mémoire de ces lieux qu'il est important de transmettre.

Références

- Besse J., 2007, « Posfascio. Políticas de memoria : usos y desusos », pp. 281-303, in : Besse J., Kawabata A., dirs, *Grañas del 55. Otros repartos entre recuerdos y olvido*, Lanús, Ediciones de la UNLA.
- Calveiro P., 1995, *Poder y desaparición. Los campos de concentración en Argentina*, Buenos Aires, Colihue.
- Escolar C., 2000, « La recuperación del análisis institucional como perspectiva teórica metodológica », pp. 29-47, in : Escolar C., dir., *Topografías de la investigación. Métodos, espacios y prácticas profesionales*, Buenos Aires, EUDEBA.
- *Topografías de la investigación. Métodos, espacios y prácticas profesionales*, Buenos Aires, EUDEBA.
- Jelin E., 2002, *Los trabajos de la memoria*, Madrid/Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores.
- Levi P., 1986, *Los hundidos y los salvados*, trad. de l'italien par P. Gómez Bedate, Barcelona, Muchnik Editores, 2000.
- Nora P., 1998, « La aventura de *Les lieux de mémoire* », pp. 17-34, trad. du français par Cuesta Bustillo J., in : Cuesta Bustillo J., ed., *Memoria e Historia*, Madrid, Marcial Pons.
- Pollak M., 1989, « Memoria, olvido, silencio », pp. 17-31, in : Da Silva Catela L., dir., 2006, *Memoria, olvido, silencio. La producción social de identidades frente a situaciones límite*, trad. du français par Gebauer C., Oliveira Rufino R., Tello M., La Plata, Éd. Al Margen.
- Rabotnikof N., 2007, « Memoria y política a treinta años del golpe », pp. 259-284, in : Lida C., Crespo H., Yankelevich P., dirs, *Argentina, 1976. Estudios en torno al golpe de Estado*, México DF, El colegio de México.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

JOCELINE CHABOT

Université de Moncton

Groupe de recherche sur les récits de survivance

Université Laval, Québec

joceline.chabot@umoncton.ca

DÉBATS ET CONTROVERSES AU SUJET D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF.

LA RÉPARATION (MONTRÉAL, 1995-1998)

Résumé. — En 1995, la communauté arménienne du Québec offrait à la Ville de Montréal un monument pour commémorer le génocide des Arméniens commis par les autorités de l'empire ottoman durant la Première Guerre mondiale. Dès lors et pendant trois ans, le débat oppose les partisans et les opposants à la commémoration des victimes des événements de 1915-1916. Pourquoi commémorer un génocide qui n'est pas encore reconnu par une partie de la communauté internationale et par l'État turc ? Quelle est la pertinence d'un monument aux victimes de génocides pour la société québécoise contemporaine ? Quelle représentation du passé, de son oubli et de sa mémoire, cette controverse très médiatisée dévoile-t-elle ? Cette contribution analyse le débat autour du monument *La Réparation* en interrogeant la dynamique politique et symbolique mise en œuvre dans le cadre d'une demande sociale de reconnaissance du génocide arménien par la communauté arménienne québécoise.

Mots clés. — Génocide, arménien, monument, commémoration, *Réparation*, Montréal.

Depuis quelques années, les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux canadiens ainsi que d'autres institutions sont sollicités afin de reconnaître et commémorer, par divers dispositifs, la dignité des victimes de crimes contre l'humanité perpétrés ici ou ailleurs, principalement au XX^e siècle, mais aussi dans un passé plus lointain. L'historien Martin Pâquet (2006 : 15) écrit : « Au Canada, au Québec et ailleurs en Occident, jamais le passé ne fut aussi présent que maintenant dans les affaires de la Cité [...] ». Il cite de nombreux exemples où l'État canadien et d'autres institutions – les Églises chrétiennes par exemple – ont eu à formuler des regrets et à présenter des excuses pour les gestes passés commis à l'égard de différents groupes et communautés comme les Amérindiens, les Acadiens ou encore les Canadiens d'origine japonaise internés durant la Deuxième Guerre mondiale. Si tous s'accordent pour dire qu'il n'est pas possible de réinventer l'histoire, de nombreux acteurs politiques estiment que le passé « peut être révisé sur des assises éthiques afin que l'avenir puisse être conçu autrement [...] ». Ces exemples, que l'on pourrait multiplier, témoignent d'une dynamique de la reconnaissance, de la réparation et du pardon qui traverse la société canadienne comme tant d'autres sociétés occidentales depuis quelques décennies.

C'est dans ce cadre que se situe cette contribution qui porte précisément sur le débat entourant l'érection du monument commémoratif du génocide arménien, *La Réparation*, dans un parc public de la ville de Montréal. Nous tenterons d'analyser cette controverse en interrogeant la dynamique politique et symbolique mise en œuvre dans le cadre d'une demande sociale de reconnaissance du génocide arménien par la communauté arménienne de Montréal. Pour ce faire, nous avons dépouillé et analysé un corpus de presse composé de tous les articles parus dans deux des principaux quotidiens québécois *La Presse* et *Le Devoir* de 1996 à 1998, ainsi que les documents archivés des contrats entre la Ville de Montréal, le Comité national arménien de Montréal et l'artiste Francine Larivée, suite la réalisation et la mise en place de l'œuvre commémorant les victimes des génocides au XX^e siècle.

D'abord, nous présenterons brièvement l'histoire et l'organisation de la communauté arménienne de Montréal, en insistant sur les revendications identitaires et mémorielles autour de la reconnaissance du génocide arménien en tant que pratiques collectives dotées d'une dimension politique et symbolique. Ensuite, nous retracerons la genèse et le développement de la controverse sur l'érection du monument commémoratif aux victimes du génocide de 1915, controverse qui oppose les représentants de la communauté arménienne, ceux de la communauté turque mais également des politiciens et des intellectuels. Ces débats ont été largement répercutés dans les médias québécois. Enfin, nous examinerons la gestion difficile, dans l'espace public montréalais – espace public étant entendu dans le sens de la sphère publique où sont débattus les questions et les problèmes qui intéressent l'ensemble de la société montréalaise –, de la bataille des mémoires engagée suite à la décision d'ériger un monument

commémoratif aux victimes de tous les génocides, y compris le génocide des arméniens de 1915.

La communauté arménienne de Montréal : organisation, identité et mémoire collective

Au Canada et au Québec, l'immigration de masse date du milieu du XIX^e siècle avec l'arrivée de milliers d'Irlandais fuyant la famine qui sévit alors dans leur pays (Bauer, 1994 : 27-28). À cette date, il s'agit surtout d'une immigration « britannique » et anglophone. C'est au début du siècle dernier que les immigrants « étrangers » arrivent très nombreux au Canada (Whitaker, 1991 : 5-12). Quant à la communauté arménienne canadienne, elle possède une histoire relativement ancienne puisque le premier émigrant arrivé au Québec s'installe dans la région minière de Thetford Mines en 1904¹. Il est le seul survivant de sa famille tuée lors des massacres de 1895 commis dans l'empire ottoman, sous le règne du sultan Abdul-Hamid (Dadrian, 1996 : 206-281). Quelques années plus tard, suite au génocide de 1915, environ un millier de réfugiés, parmi lesquels on compte une centaine d'orphelins, s'installent en Ontario et au Québec (Kaprielian-Churchill, 1990 : 87-93). En 1930, on compte à Montréal 197 personnes d'origine arménienne. À l'évidence, on ne peut parler jusque-là d'une immigration importante. C'est à compter des années 50 que le nombre d'Arméniens migrant au Canada augmente de façon significative. Ils proviennent de Grèce, d'Égypte et de Chypre. Le mouvement se poursuit dans les années 60 et 70 alors que les nouveaux arrivants viennent principalement du Liban et de la Syrie. Dans les années 90, une nouvelle vague d'immigrants arméniens arrivent d'Irak. En 2001, selon les données du dernier recensement de Statistique Canada, la population d'origine arménienne établie à Montréal s'élève à près de 19 000 personnes. Mais, selon les Églises arméniennes de Montréal la communauté compterait plutôt 35 000 membres². L'anthropologue Annick Lenoir-Achdjian (2001 : 128-129) estime que ce dernier chiffre est beaucoup plus proche de la réalité.

Quoi qu'il en soit, une réalité indiscutable est le fait qu'en 1991, 99 % de la communauté arménienne habite dans la grande région de Montréal, alors que

¹ Comme le précise J. Bauer (1994 : 33), la question des origines est importante dans la place qu'occupent les minorités au Canada et au Québec. À ce titre, la recherche du « grand ancêtre », c'est-à-dire le premier du groupe à avoir émigré, participe de la quête identitaire des immigrants, y compris de celle des Québécois dit « de souche » francophones et anglophones.

² L'écart entre ces chiffres peut s'expliquer par le fait que certains membres de la communauté arménienne sont recensés à partir de leur lieu d'origine à savoir la Grèce, le Liban, etc. Il peut aussi relever d'une surestimation de la population d'origine arménienne par les représentants de la communauté afin d'augmenter leur importance en tant que groupe. Tous ces chiffres sont donc à interpréter avec prudence.

pour l'ensemble de la population immigrée au Québec ce pourcentage se situe à 88 %. Montréal, comme d'autres grandes villes canadiennes, draine la majorité de la population immigrante, mais dans le cas des Arméniens, on peut dire que c'est la totalité des immigrés qui s'y sont établis (Keuroghlian-Boudjikianian, 2003 : 93). Le premier lieu d'établissement est d'abord concentré dans le nord-est de Montréal là où, dans les années 50, se retrouvait la communauté grecque. Rappelons qu'à cette époque beaucoup d'Arméniens étaient originaires de Grèce. Dans les années 70, l'arrivée des Arméniens en provenance du Liban et de la Syrie déplace le centre de gravité de la communauté vers l'ouest et le nord-ouest de la ville, dans les quartiers de Ville Saint-Laurent et d'Ahuntsic. C'est d'ailleurs à Ahuntsic que sera érigé le monument *La Réparation*.

La communauté arménienne va rapidement se développer et se structurer autour d'organismes et d'institutions phares. Parmi ceux-ci, les plus importants en termes d'influence sont les Églises et les partis politiques (*Dachnak*, *Hunchak* et *Ramgavar* nés à l'époque ottomane). Mais on retrouve également plusieurs écoles, des associations sportives et culturelles plus ou moins liées aux Églises et aux partis. Actuellement, on compte plusieurs dizaines d'organismes et d'associations ainsi que des journaux témoignant de la vitalité de cette communauté. Beaucoup de ces organismes sont étroitement liés à une organisation mère sise à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis mais aussi ailleurs dans le monde. Cependant, près de la moitié d'entre eux sont indépendants et possèdent leur siège social à Montréal (Lenoir-Achdjian, 2001 : 138-140).

Dans le cadre de son étude, Annick Lenoir-Achdjian a montré que des divisions politique et idéologique séparent les organisations communautaires arméniennes autour des rivalités opposant le parti *Dachnak* et *Ramgavar*, liés l'un et l'autre aux *catholicossats* opposés d'Etchmiadzine et d'Antélias. À Montréal, le Comité national arménien (CNA) dont il sera question plus loin est le nom officiel du parti *Dachnak* bien implanté dans la communauté. Ceci dit, au-delà des divergences et des oppositions, ces organisations partagent un même objectif, celui de maintenir et promouvoir la culture et l'histoire arménienne. Les travaux des chercheurs qui se sont intéressés à la question identitaire montrent que la transmission de la culture arménienne passe par celle de son histoire et de sa mémoire (Hovanessian, 2007. Altounian, 2000). Au cœur de cette histoire et de cette mémoire qui cimentent l'identité arménienne en diaspora, on retrouve l'événement traumatique qu'est le génocide de 1915. Dans *Le Lien communautaire*, Martine Hovanessian (1992) n'hésite pas à décrire cet événement comme le socle de la mémoire arménienne. Pour la majorité des Arméniens de la diaspora, il est clair que la Turquie doit reconnaître et réparer les torts subis lors du génocide.

Au Québec comme ailleurs en Occident, cette demande de reconnaissance du génocide arménien émerge au milieu des années 60 avec la commémoration du 50^e anniversaire des événements de 1915 (Attarian, 1999 : 263-265 ; Chabot, Godin, 2006). Mais c'est dans les années 70 et surtout 80, alors que la communauté arménienne est en plein essor, que cette demande s'accroît.

Durant cette période, le 24 avril de chaque année³, la communauté commémore le crime resté impuni en organisant des manifestations qui se déroulent dans les églises arméniennes mais aussi dans des salles publiques montréalaises comme à la Place des Arts. À cette occasion, des hommes politiques, des intellectuels, des défenseurs de la cause arménienne participent aux manifestations. C'est ainsi qu'en 1987, Benjamin Whitaker, auteur du rapport du même nom déposé à l'ONU qui reconnaît le génocide arménien, est le conférencier invité du CNA. À la même époque, certains des représentants les plus engagés dans leur communauté n'hésitent pas à prendre publiquement la parole par le biais de lettres d'opinion qui paraissent dans les grands journaux québécois. Par exemple, dans un long article paru dans le quotidien *Le Devoir*, le 25 avril 1975, Vrej-Armen Artinian (membre de l'Association culturelle *Hamazkaine* et de l'administration scolaire *Sourp-Hagop* liées au CNA), rappelle à ces concitoyens québécois que c'est pour lutter contre l'oubli et obtenir reconnaissance et réparation de la part de la Turquie que les Arméniens commémorent le 60^e anniversaire du génocide. Cette prise de parole par le biais de lettres et d'articles dans les journaux québécois ainsi que les manifestations du 24 avril inscrivent la question de la reconnaissance du génocide dans l'espace public québécois.

Cependant, il faut attendre les années 90 avant que la communauté arménienne, bien intégrée dans la société d'accueil, formule de nouvelles revendications qui s'adressent non pas aux représentants des autorités turques mais aux autorités québécoises. Il s'agit alors de faire inscrire dans le calendrier civique montréalais et québécois le 24 avril journée commémorative du génocide arménien. C'est chose faite en avril 1999 au conseil municipal de Montréal, et en décembre 2003, à l'Assemblée nationale du Québec. C'est dans ce contexte que se situe la controverse autour de la réalisation du monument commémoratif *La Réparation*.

Genèse et développement d'une controverse

Le débat entourant la construction du monument commémoratif du génocide arménien se déroule sur une période d'environ trois ans. Les péripéties, les rebondissements et les revirements de situation sont trop nombreux pour en livrer tous les détails. Nous avons plutôt choisi d'en présenter les moments forts autour des interventions publiques des principaux acteurs. Ainsi avons-nous identifié cinq périodes qui scandent, tels les actes d'une pièce publique, le déroulement des événements. Ce découpage chronologique a l'avantage de permettre de mieux cerner l'évolution des débats, de la première annonce du projet commémoratif en 1995 jusqu'à sa conclusion en 1998.

³ Le 24 avril commémore la grande rafle de Constantinople de 1915 contre l'élite de la communauté arménienne qui marque le début du génocide.

Le premier acte se déroule le 22 avril 1995, au parc public Marcelin-Wilson, dans l'arrondissement Ahuntsic. Le maire de Montréal, Pierre Bourque, nouvellement élu, procède symboliquement à la première pelletée de terre et annonce l'érection prochaine d'un monument commémorant le génocide arménien. Monument qui sera financé pour moitié par la Ville de Montréal et le Centre communautaire arménien de Montréal qui est rattaché au Comité national arménien. Or, quelques mois plus tard, en janvier 1996, le conseil municipal décide que le projet du monument commémoratif est reporté *sine die*.

C'est le 3 mars 1996 que prend place le deuxième acte. Les journaux québécois diffusent la nouvelle : suite aux pressions exercées par le consulat général de Turquie à Montréal, l'administration municipale a reporté la construction du monument commémoratif du génocide arménien. Dès lors, la polémique est lancée, l'opposition au conseil municipal fustige le maire Bourque. Le porte-parole de l'opposition, Hélène Fotopoulos, estime qu'il s'agit « d'un recul épouvantable pour la communauté arménienne de Montréal » (*La Presse*, 03/03/96 : A5). La conseillère Hasmig Belleli, d'origine arménienne, membre du parti du maire Bourque, rappelle dans une interview au journaliste de *La Presse* (03/03/96 : A5) que « le gouvernement turc a tout tenté, partout, depuis toujours, pour empêcher ma communauté de se souvenir ». Dans les semaines qui suivent et à l'approche de la date commémorative du 24 avril, les protestations des membres de la communauté se font plus vives. Le 21 avril 1996, une manifestation organisée par la communauté arménienne se déroule dans le parc Marcelin-Wilson, là où doit être érigé le monument. Il s'agit de commémorer le génocide mais aussi de dénoncer le report du monument commémorant ce même génocide.

Le troisième acte se situe dans le même temps mais engage de nouveaux acteurs. En effet, questionné et pressé de toutes parts, le maire laisse entendre que, non seulement les représentants de la Turquie à Montréal, mais aussi le gouvernement canadien aurait fait pression pour que l'érection du monument soit reportée (*Le Devoir*, 11/03/96 : A3). Rapidement, le consul général de Turquie, Ali Argun nie avoir menacé la Ville de Montréal d'annuler d'importants contrats accordés à des firmes québécoises comme Bombardier et Lavallin. Il admet toutefois avoir discuté de ces contrats avec le maire mais dans un tout autre contexte, précise-t-il (*La Presse*, 03/03/96 : A5). Quant au ministre des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, Pierre Pettigrew, il réfute les allégations du maire de Montréal concernant les supposés pressions exercées par son gouvernement (*Le Devoir*, 11/03/96 : A3), admettant toutefois avoir rappelé au maire la position du gouvernement canadien qui parle de « tragédie » et non de « génocide » dans le cas arménien.

Pour la première fois, les principaux leaders de la communauté turque montréalaise⁴ prennent publiquement la parole dans une lettre d'opinion qui paraît dans le journal *La Presse*. Signée par les représentants des deux principales associations culturelles turques, Boluk Yaman et Ketene Orhan, ainsi que par le président de la Communauté islamique turque du Québec Sozen Halit, cette lettre porte à l'attention des Montréalais « l'amertume et l'indignation de leur communauté face aux pressions exercées par "certains Arméniens" afin d'ériger un monument pour commémorer le "soi-disant génocide arménien" » (*La Presse*, 29/04/96 : B3). Les signataires précisent que la communauté turque s'interroge : « Est-ce que les autorités élues de cette ville ont le droit de trancher une controverse historique sans rapport avec notre pays d'adoption, le Canada, en faveur d'une communauté et aux dépens de l'autre ? » (*ibid.*). Selon les auteurs, ce débat ne regarde pas les citoyens de la société d'accueil mais les spécialistes et les historiens. Par ailleurs, ils considèrent que toute cette affaire risque d'envenimer les relations entre les deux communautés menaçant leur intégration dans la société d'accueil. Finalement, ils estiment que la construction de ce monument serait une insulte pour eux-mêmes et pour leurs aïeux.

Quelques jours plus tard, une association québécoise, Les Artistes pour la Paix, prend à son tour position. Dans une lettre d'opinion parue dans le journal *Le Devoir*, les signataires déplorent le report et peut-être l'annulation du monument commémorant le génocide arménien. Ils estiment que devant le déni des autorités turques, la principale arme des Arméniens demeure l'expression culturelle et, qu'en ce sens, le souvenir du massacre des Arméniens passe par la construction du monument. Ils concluent leur texte en souhaitant que leur voix rappellera au maire Bourque « l'importance symbolique du projet » (*Le Devoir*, 02/05/96 : A8). Dans le contexte des relations entre les membres de la communauté arménienne et leurs concitoyens de la société d'accueil, les représentants des Artistes pour la paix estiment que le monument devient l'expression tangible de la mémoire partagée du génocide arménien commis par les autorités de l'empire ottoman mais toujours non reconnu par la Turquie.

Si, dans les médias, le débat s'apaise pendant quelques temps, il reprend de plus belle l'année suivante. À quelques jours du 24 avril, des membres de la communauté arménienne organisent une manifestation afin de rappeler au maire sa promesse d'ériger un monument dans le parc Marcelin-Wilson. À cette occasion, les journaux font état des protestations de jeunes Arméniens présents aux sessions du conseil municipal qui, après avoir interrogé le maire lors des séances publiques, estiment qu'il a cédé aux pressions du gouvernement turc.

⁴ Si, au Canada, l'immigration ottomane date de la fin du XIX^e siècle, c'est dans les années 60 qu'émerge la communauté turque montréalaise autour d'un noyau de professionnels ayant transité par les États-unis où ils avaient étudié et travaillé. Selon le recensement canadien de 1996, le Québec compterait 4 805 personnes d'origine turque (Bilge, 2003a : 277-282).

Le quatrième acte se noue autour de rebondissements inattendus. Été 1997, la polémique ressurgit dans les médias lorsque le journaliste Charles Grandmont de *La Presse* annonce que 7 000 Montréalais d'origine turque ont offert à la Ville un jardin de tulipes importées de Turquie qui portera le nom de Jardin pour la Paix. Contacté par *La Presse*, le porte-parole du CNA estime que l'acceptation du projet turc par la Ville de Montréal serait offensante pour les Arméniens. De son côté, la conseillère Hasmig Belleli qui avait protesté l'année précédente contre le report de la réalisation du monument commémoratif annonce qu'elle s'opposera au Jardin pour la paix si le projet comporte une dimension politique. Quant au maire, Pierre Bourque, il ne voit rien de politique dans cette initiative de la communauté turque. Au contraire, il apprécierait l'installation de ce jardin dans le Jardin botanique de Montréal, « un endroit apolitique, précise-t-il, où il y a déjà un jardin chinois » (*La Presse*, 23/08/97 : A21). À l'évidence, écrit Charles Grandmont, « tulipes turques et monument arménien ne font pas bon ménage sur la scène municipale » (*ibid.*).

Néanmoins, il appert qu'une solution soit en vue puisque, dans son édition du 23 octobre, *La Presse* apprend à ses lecteurs que la Ville de Montréal est sur le point d'approuver le projet d'ériger le monument au parc municipal Marcelin-Wilson. À cette occasion, le porte-parole de la Ville, Louise Sansregret, précise que « ce sera un monument dédié à toutes les victimes de génocide et où on fera un appel en faveur de la tolérance et de l'humanisme » (*La Presse*, 23/10/97 : A7). Contacté par le journaliste de *La Presse*, le président du CNA, Raffi Donabedian, demeure prudent car il craint que le texte qui accompagnera le monument ne fasse pas mention du terme génocide (*ibid.*). À l'occasion du dévoilement des noms des cinq finalistes retenus en vue de la réalisation du monument commémoratif, Stéphane Baillargeon du *Devoir* interroge le représentant du Service de la culture de Montréal, Pierre G. Laporte, qui s'exprime ainsi : « Disons que le projet d'origine a été globalisé » (*Le Devoir*, 07/01/98 : B8). Il ajoute que le travail de l'artiste ne devra référer « à aucun groupe ethnique ou un événement en particulier » (*ibid.*). Discours lénifiant et affirmation étonnante alors que la Ville s'apprête à réaliser un monument dédié aux victimes de génocides. Au printemps suivant, le 24 avril 1998, un court article publié dans les journaux signale que les Arméniens crient victoire suite au dévoilement de la maquette du monument commémoratif intitulé *La Réparation*. Par la même occasion, il est précisé que le monument sera dédié à toutes les victimes de génocides du XX^e siècle mais qu'une plaque placée à l'entrée du parc rappellera le génocide des Arméniens (*La Presse*, 24/04/98 : A7).

Le dernier acte est marqué par le dévoilement du monument le 4 octobre 1998. Si le monument est enfin réalisé, la controverse demeure malgré « la globalisation » dont il a fait l'objet. En effet, quelques jours plus tard, *La Presse* fait état de l'irritation de la communauté turque montréalaise suite à la réalisation du monument *La Réparation*. Les propos du président de la Chambre et du Conseil turco-canadien pour le commerce et l'industrie sont sans équivoque, selon Emin

Battika, si la Ville ne fait pas quelque chose, les compagnies turques quitteront Montréal pour Toronto car « la réputation de leur pays est entachée » (*La Presse*, 10/10/98 : A22). Il estime que les autorités municipales doivent enlever la plaque placée à l'entrée du parc municipal qui, selon lui, est truffée de mensonges historiques.

Cinq jours plus tard, Lysiane Gagnon, une des éditorialistes vedettes de *La Presse*, livre son opinion dans un article intitulé « La banalisation du génocide » (*La Presse*, 15/10/98 : B3). Dans un premier temps, elle rappelle aux lecteurs que le génocide arménien fait l'objet de nombreux débats parmi les spécialistes de l'empire ottoman. Par la même occasion, elle souligne que le gouvernement canadien refuse d'utiliser le terme de génocide et préfère l'expression « tragédie de 1915 » (*ibid.*). Quant à la décision de la Ville, l'éditorialiste laisse entendre qu'elle est peut-être motivée par opportunisme électoral, compte tenu du fait que la présidente du conseil exécutif, Noushig Eloyan, est d'origine arménienne. Toutefois, la journaliste ne fournit aucune preuve à l'appui de cette hypothèse. Mais elle dénonce fermement le fait que le monument soit offert à toutes les victimes de génocides du XX^e siècle, amalgamant à tort et à travers des événements qui, selon elle, banalisent les deux seuls génocides reconnus internationalement celui des Juifs et des Tsiganes. Elle considère que la Ville aurait dû consacrer un monument à la Shoah dont les victimes sont encore très nombreuses au sein de la communauté juive montréalaise.

Comme on peut le constater, débats, controverses, imbroglio diplomatique, concurrence des victimes et bataille des mémoires, l'histoire de la réalisation du monument *La Réparation* oblige à questionner la gestion difficile de la demande sociale de reconnaissance de la mémoire des victimes d'événements traumatiques dans l'espace public de la société d'accueil.

La bataille des mémoires : une gestion difficile dans l'espace public montréalais

La réalisation du monument *La Réparation*, confiée à l'artiste québécoise Francine Larivée, est, à l'évidence, le fruit d'un compromis politique qui dévoile la difficile gestion de l'inscription dans l'espace public montréalais des conflits mémorielles et identitaires opposant deux représentations irréconciliables du passé, celle des Arméniens et celle des Turcs.

Un mot d'abord sur le monument lui-même. La consultation du procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal de Montréal tenue le 31 octobre 1997⁵ nous apprend que le protocole d'entente en vue d'ériger un monument

⁵ Ville de Montréal, 1997, Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal, n° de résolution C097 02201.

commémoratif à la mémoire des victimes de génocides prévoit que la Ville et le Centre communautaire arménien de Montréal se partageront les coûts du projet évalués à 211 056 \$, la contribution de la Ville s'élevant à 100 000 \$. Le Centre fournira toute la documentation historique sur le génocide pour aider les artistes dans la réalisation de leur proposition. De son côté, la Ville s'engage à faire inscrire sur une plaque à proximité de l'œuvre, la mention du génocide arménien de 1915 ayant fait 1 500 000 victimes. Le texte de la plaque est formulé ainsi : « À l'occasion du 83^e anniversaire du Génocide Arménien de 1915 dont 1 500 000 Arméniens ont été victimes, nous dédions cette œuvre à tous les martyrs des génocides et convions tous les citoyens à s'engager en faveur de la tolérance et de l'harmonie sociale. Cette reconnaissance s'inscrit dans l'esprit de la Déclaration des Droits de l'Homme. Ce 25 avril 1998. La Communauté arménienne de Montréal »⁶.

Francine Larivée, qui réalise le monument commémoratif, a présenté son œuvre intitulée *La Réparation* : « Posée sur le tumulus comme un cénotaphe [...] la maison brisée (marbre blanc), ouverte en son milieu par le coup du massacre, cache en son sein la vérité que l'on tait, vérité qui rayonne tel un flambeau qui rassure et apaise. [La maison] repose sur cinq dormants (marbre blanc), répartissant ainsi le poids de l'accablement sur les cinq continents. [...] L'absence de fondation durable exprime la précarité de l'enracinement nouveau, corollaire de la perte du lieu, du territoire, du pays, de l'exode des peuples victimes de génocides, d'extermination, et des communautés vouées à l'itinérance, à l'exil, à l'immigration vers d'autres pays »⁷. Conformément aux directives du Service de la culture, la description versée par l'artiste au dossier de la Ville ne mentionne aucun groupe ethnique en particulier. Toutefois, tel qu'il est installé dans le parc Marcellin-Wilson, le monument dévoile, dans l'étroite fissure des deux blocs de marbre qui forment la « maison brisée », une inscription gravée dans la pierre par l'artiste qui se lit comme suit : « À la mémoire de tous les peuples victimes de génocides au XX^e siècle, toutes nations confondues sans restriction de races : Arméniens, Ukrainiens, Tatars de Crimée, Juifs, Tziganes, Timorais, Bosniaques, Tutsis, Hutus, Cambodgiens, Kurdes et ceux ignorés ». Ce texte en forme d'épithaphe amalgame, dans la confusion, des peuples dont le destin tragique est pourtant assez différent. Le moins que l'on puisse dire est que le résultat final souffre d'une relativisation qui dessert le projet initial.

Les débats publics entourant la réalisation du monument commémoratif illustrent clairement l'enjeu mémoriel et identitaire des événements de 1915 qui mobilise les ressources de deux communautés à des fins opposés. Côté turc, la mobilisation contre l'érection de *La Réparation* s'inscrit dans ce que la sociologue Sirma Bilge (2003b : 129) désigne par l'expression « la lutte contre les lobbies antiturcs » qui est devenue un marqueur identitaire de cette communauté. En effet, cette

⁶ Ville de Montréal, 1997, Protocole d'entente, article 5.6.

⁷ Ville de Montréal, 1998, *Contrat d'exécution d'œuvre d'art. Description de l'œuvre par Francine Larivée*, document annexe.

mobilisation, qui prend l'allure « d'une mission patriotique », défend aussi bien l'image de l'État turc actuel que celle de la communauté turque montréalaise. Quant à la communauté arménienne, les efforts constants qu'elle a déployés afin d'inscrire la mémoire du génocide dans l'espace public relèvent à l'évidence d'une stratégie de lutte contre le déni turc mais traduisent également les conditions par lesquelles elle entend transmettre et partager son identité et sa mémoire avec la société d'accueil. Il est clair que ces conditions engagent la société d'accueil dans une dynamique de la reconnaissance et de la réparation symbolique.

Pour les autorités municipales, la gestion de ce dossier s'est révélée ardue et semée d'embûches. Ville cosmopolite, Montréal cherche à intégrer harmonieusement les communautés dans un projet politique basé sur le respect de toutes les cultures. À l'évidence, les autorités municipales n'étaient pas préparées à assumer le rôle d'arbitre des mémoires communautaires exclusives et hostiles. Face à deux communautés qui cherchent à promouvoir leur vision antinomique de l'histoire, il lui était impossible de négocier les termes moyens d'une représentation du passé qui aurait satisfait les deux parties. C'est pourquoi le mandat délivré par la Ville en vue de la réalisation du monument commémoratif établissait clairement les critères artistiques de cette reconnaissance fondée avant tout sur l'idée de tolérance. Élargi à toutes les victimes de génocides au XX^e siècle, le monument devait refléter « la réconciliation et l'harmonie entre les Montréalais de diverses origines ethniques ». La Ville entendait ainsi offrir à la population montréalaise un monument dédié à toutes les victimes de génocides sans toutefois en identifier nommément une seule. En définitive, dans le discours « officiel » des autorités municipales, *La Réparation* devient un monument célébrant la tolérance et l'intégration harmonieuse des différentes communautés. Seule la plaque posée à l'entrée du parc, devant le monument, rappelle le génocide de 1915. Toutefois, ce détournement « officiel » de la fonction première du monument s'est révélé un demi-échec dans la mesure où personne n'est dupe, que ce soit les membres de la communauté arménienne ou ceux de la communauté turque pour qui le monument est considéré d'abord et avant tout comme le lieu commémorant le génocide arménien. Comme le souligne à juste titre Sirma Bilge (2003a : 564) : « Les périples politiques entourant cette affaire ont concrètement laissé l'empreinte du conflit arméno-turc sur le terrain montréalais, en ce sens qu'il s'est résolu par l'attribution de terrains aux deux communautés pour qu'elles y construisent leur "lieu de mémoire" respectif [...] ». C'est ainsi qu'au monument *La Réparation* répond, dans l'espace public, le Jardin turc pour la paix installé dans le Jardin botanique de Montréal.

Conclusion

Au terme de cette présentation, trois éléments peuvent être dégagés eu égard à la question de départ. Premièrement, en acceptant d'inscrire dans l'espace public

montréalais la mémoire partagée des victimes de génocides, y compris celui des Arméniens, la Ville reconnaissait comme fondateurs, de l'identité arménienne, les événements de 1915, dont la transmission dépasse ainsi le cadre de la communauté arménienne. Deuxièmement, la bataille des mémoires autour du monument entre les représentants des communautés turque et arménienne confirme l'importance identitaire de ce conflit pour les deux communautés. Troisièmement, cette inscription mémorielle, sans lien direct avec l'histoire nationale du Québec, trouvait sa justification dans l'universalité du devoir de mémoire auquel les autorités politiques montréalaises confèrent un objectif éthique qu'on pourrait résumer ainsi : la reconnaissance du crime peut prévenir de nouveaux génocides.

Aujourd'hui, différentes communautés ethniques se sont appropriées symboliquement le lieu de mémoire qu'est devenu le monument dédié aux victimes de génocides. Aux Arméniens qui s'y regroupent le 24 avril de chaque année, il faut ajouter les Ukrainiens qui y commémorent la Grande famine des années 30 et la communauté burundaise, les événements de 1972. Si le débat semble clos, le monument demeure controversé puisqu'il est parfois vandalisé tout comme la plaque rappelant le souvenir du génocide arménien qui ne mentionne en aucun cas le nom de l'Empire ottoman.

Références

- Altounian J., 2000, *La survivance. Traduire le trauma collectif*, Paris, Dunod.
- Attarian V., 1999, « La mémoire en diaspora. Actions pour la reconnaissance du génocide des Arméniens », pp. 261-267, in : *L'Actualité du génocide des Arméniens*, Paris, Édipol.
- Bauer J., 1994, *Les minorités au Québec*, Montréal, Éd. Boréal.
- Bilge S., 2003a, *Communalisations ethniques post-migratoires : le cas des « Turcs » de Montréal*, Paris, Centre d'études canadiennes de l'Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.
- 2003b, « La construction politique de l'ethnicité et les enjeux de la représentation de la "communauté" à travers l'étude d'une fête turque à Montréal », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, 27, pp. 121-147.
- Chabot J., Godin R., 2006, « Histoire, mémoire et médias : connaissance et reconnaissance du génocide arménien dans la presse québécoise, 1915-2005 », pp. 151-185, in : Pâquet M., dir., *Faute et réparation au Canada et au Québec contemporains. Études historiques*, Québec, Éd. Nota bene.
- Dradrian V., 1996, *Histoire du génocide arménien*, Paris, Stock.
- Hovanessian M., 2007, « Diasporas et identités collectives », *Hommes et migrations. Diaspora arménienne et territorialités*, 1265, pp. 8-21.
- 1992, *Le lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, Paris, A. Colin.
- Kaprielian-Churchill I., 1990, « Armenian Refugees and Their Entry into Canada, 1919-1930 », *Canadian Historical Review*, 71, 1, pp. 80-136.

Keuroghlian-Boudjikian A., 2003, *L'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal : comportements d'une communauté culturelle ou d'une communauté diasporique ?*, Thèse en géographie, Université de Montréal.

Lenoir-Achdjian A., 2001, *Appréhender la nation, vivre la diaspora : regards arméniens*, Thèse en anthropologie, Université de Montréal.

Pâquet M., 2006, « "Amnistier le passé comme on enlève des bottes". Des usages publics du passé au Canada et au Québec contemporains », pp. 13-35, in : Pâquet M., dir., *Faute et réparation au Canada et au Québec contemporains. Études historiques*, Québec, Éd. Nota bene.

Whitaker R., 1991, *La Politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada.

> DES LIEUX DE RÉPRESSION AUX CONTROVERSES MÉMORIELLES

OLIVIER DARD

Centre régional universitaire lorrain d'histoire

Université Paul Verlaine-Metz

olivierdard@orange.fr

L'INTERNEMENT DES MILITANTS ET SYMPATHISANTS DE L'OAS. DES CAMPS D'ALGÉRIE AUX PÉNITENCIERS DE MÉTROPOLE (1961-1968)

Résumé. — Cette contribution, principalement fondée sur la presse et les souvenirs des acteurs, étudie les analyses comme les récits de et sur la détention proposés par ces différentes sources. Deux périodes ont été privilégiées : la phase algérienne et les années postérieures à la guerre d'Algérie (1961-1968). Après avoir replacé les débats sur les conditions d'internement des prisonniers de l'OAS dans leur contexte intellectuel et politique, on s'attache au contenu des récits produits, aux parallèles historiques qu'ils inspirent (à commencer par la Seconde Guerre mondiale) et aux entreprises de mobilisation que cet internement et ses conditions suscite de la part de milieux favorables aux détenus et à leur cause.

Mots clés. — OAS, prisonniers politiques, guerre d'Algérie, torture, extrême droite.

Le sort des internés de l'OAS¹, s'il a mobilisé ses anciens militants ou sympathisants qui ont même fondé à cette fin des associations, à commencer par l'Association de défense des intérêts moraux des anciens détenus (ADIMAD), n'a fait jusqu'à ce jour l'objet d'aucun travail historique. Les chiffres de ce qu'elle appelle la « répression gaulliste » sont pourtant éloquents : 11 000 arrestations, 3 600 condamnations, dont 40 à mort et 4 exécutées. (ADIMAD, 2007/2 : 13). On pourrait cependant gager que l'objet déconcerte et dérange, voire scandalise, tant l'accent a été mis, et encore très récemment, sur la torture. Sur sa mémoire, avec « L'Appel à la condamnation de la torture » – publié dans *L'Humanité* le 31 octobre 2000 – et ses conséquences : soutiens de lecteurs (Fleury, 2007 : 265-277) ou protestations (Angelelli, 2001 ; Schmitt, 2002). Sur ses pratiques et ce, à travers les lieux de détention de militants du Front de libération nationale (FLN) affectés à cet effet, à commencer par la ferme Améziane (Branche, 2001 : 268-276) ou certains récits d'hommes qui se retrouvent gardiens malgré eux, à l'instar de l'historien Paul-Albert Février dans les hauts-plateaux Colbert (Guillon, 2006). À l'inverse, l'OAS, communément rattachée au racisme et au fascisme, continue, 50 ans après la guerre d'Algérie à être vilipendée. Ainsi l'inauguration d'une stèle à Marignane le 6 juillet 2005 a-t-elle provoqué une polémique et l'intervention d'associations comme de fils de victimes de l'organisation, parmi lesquelles Jean-François Gavoury – le fils du commissaire exécuté le 31 mai 1961 par un commando conduit par l'ancien sergent légionnaire, Bobby Dovecar –, ou Jean-Philippe Ould Aoudia, fils d'une des victimes de l'attentat du centre social de Château-Royal (Ould Aoudia, Gavoury, 2005).

Le débat sur les conditions d'internement des militants de l'OAS n'est pourtant pas nouveau et remonte aux années 1961-1962, où il avait été abordé par la presse antigauilliste favorable à l'Algérie française, mais aussi par *Le Monde* à l'automne 1961, ou la revue *Esprit* dans un dossier de mai 1962. Par la suite, au lendemain des procès de l'Algérie française jusqu'à l'amnistie de 1968, la question des internés a mobilisé à la fois la presse nationaliste et des associations. Depuis, si les débats sur l'amnistie ont continué de sensibiliser les anciens de l'OAS (jusqu'au règlement définitif du dossier en 1982), d'autres enjeux ont pris le relais et la volonté commémorative s'est affirmée à travers la recherche de lieux adaptés.

Pour mener à bien cette étude, nous avons mobilisé diverses sources. Si quotidiens et revues (*Le Monde*, *Esprit*) ont été consultés, nous avons aussi largement utilisé des organes favorables à l'OAS et à son combat (*Rivarol*, *La Nation française*, *L'Esprit public*, *Écrits de Paris*, *Europe Action*, *Jeune révolution*). Nous avons également sollicité les récits publiés des acteurs. Concernant ces derniers, à l'exception de

¹ L'Organisation armée secrète (OAS) est née en février 1961 mais s'est développée à partir de la fin du printemps 1961, après l'échec du putsch d'Alger (avril 1961). Son objectif affiché était de conserver l'Algérie française en utilisant pour ce faire de multiples moyens dont le recours au terrorisme pour faire pièce à celui du Front de libération nationale (FLN).

l'ouvrage d'Alexandre Tislenkoff (1966), il n'existe pas, à notre connaissance, de souvenirs exclusivement consacrés à cette question. Ils parsèment, de façon par ailleurs inégale, le récit des anciens militants de l'OAS détenus entre 1961 et 1968 et celui de certains avocats (Jean-Louis Tixier-Vignancour, 1976). À lire la presse sympathisante de l'OAS, le sujet est pourtant brûlant, avant comme après 1962, et elle fournit sur ce point, avec la presse associative, y compris encore aujourd'hui (*Bulletin* de l'ADIMAD) de nombreuses indications fort utiles, cette association s'efforçant par ailleurs de constituer un fonds et invitant ses adhérents à ne pas « laisse [r] disparaître [leurs] documents » (ADIMAD, *Bulletin*, 2007/2 : 13).

Deux étapes guideront cette contribution. Dans un premier temps, nous replacerons le débat dans le contexte des années 1961-1962 où il a déjà fait l'objet de discussions, voire de polémiques. Dans un second, nous analyserons les récits de ou sur la détention, produits par des internés de l'OAS ou les organes qui les soutiennent, à travers le prisme d'une « qualification » et d'une « requalification » des lieux concernés.

Le débat durant la phase algérienne

C'est à l'automne 1961 que certaines affaires, en Algérie, mobilisent les médias métropolitains et la direction de l'OAS. Il faut savoir que, dans la foulée de l'attentat manqué de Pont-sur-Seine contre le général de Gaulle (dans laquelle l'OAS n'a aucune responsabilité et y voit même une provocation montée par le Service d'action civique – SAC²), les autorités procèdent à plusieurs centaines d'arrestations (Morin, 1999, 226). Interrogées, parfois violemment, les personnes sont ensuite transférées au camp de Djorf (situé près de Sétif), lieu déjà bien connu et utilisé contre le FLN (Branche, 2001 : 190). D'emblée, des cas de violence ont été signalés, et les médecins de l'hôpital Mustapha à Alger ont constaté des traces de sévices sur les patients qu'ils ont examinés. À côté de la mobilisation des hebdomadaires nationalistes favorables à l'Algérie française et sympathisants de l'OAS (*Carrefour*, *Rivarol*, *La Nation française*, sans oublier le mensuel *L'Esprit public*), la grande presse, à l'instar du *Monde*, s'en inquiète et le quotidien du boulevard des Italiens des 1^{er} et 2 octobre 1961 intitule l'un de ses articles « Tortures en Algérie ? ». Quelques semaines plus tard, le 18 octobre 1961, *Le Monde* publie un communiqué du comité Maurice Audin³ condamnant

² Né en 1959, le Service d'action civique (SAC) a souvent été présenté comme une police parallèle du régime gaulliste voire assimilé à une officine de barbouzes dont auraient été issus des commandos anti-OAS sur Alger.

³ Le comité Maurice Audin, qui a comme responsable le mathématicien Laurent Schwarz, s'est donné pour mission de lutter contre la torture durant la guerre d'Algérie. Au cœur de la « bataille d'Alger », Maurice Audin, assistant à la faculté des sciences d'Alger, cadre du parti communiste algérien, a été arrêté, torturé et exécuté par des hommes du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes en juin 1957 qui ont ensuite fait disparaître son corps.

les « tortionnaires », et le 26 octobre, Laurent Schwartz signe une tribune soulignant que « les activistes eux aussi ont été torturés ». De son côté, la direction de l'OAS n'est pas inactive et réunit des éléments sur ce dossier (Dard, 2005 : 131). Le cas le plus emblématique est sans doute celui de Geneviève Salasc, épouse d'un chirurgien, mère de cinq enfants, retenue à la caserne des Tagarins par les gendarmes du colonel Debrosse qui la soupçonnent d'avoir hébergé des militants et des réunions de l'OAS. Geneviève Salasc est ensuite transférée à la clinique Lavernhe pour être soignée des conséquences des violences subies lors des interrogatoires. Elles ont été répertoriées dans un rapport rédigé par Pierre Voizard, ancien résident général en Tunisie, rapport publié par la *Nation française* dans son numéro du 29 novembre 1961 et réédité récemment (Vidal-Naquet, 2002). Ces violences ont été reconnues comme telles par Jean Morin même s'il les atténue dans une lettre à Maurice Patin, président de la Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuelles (Branche, 2001 : 361). Le cas de Geneviève Salasc n'est pas unique et ceux de Noëlle Lucchetti (ancienne secrétaire de Raoul Salan⁴) ou du jeune oranais Charles Daudet, retrouvé nu et mort dans sa cellule à Constantine le 13 septembre 1961 – les autorités évoquent un suicide, ce que démentent violemment les dirigeants oranais de l'OAS (Micheletti, 2002 : 62-65) –, mobilisent la propagande de l'OAS. Un comité Charles Daudet, inspiré du comité Maurice Audin est même créé au début de novembre 1961. C'est surtout le camp de Djorf qui préoccupe car circulent à son sujet des nouvelles alarmantes, renforcées par un rapport circonstancié rédigé par sept médecins. Le contenu en est doublement intéressant (Dard, 2005 : 132-133). D'abord, quant aux informations matérielles qu'il livre sur la position géographique du camp, est situé « sur un plateau poussiéreux ouvert à tous les vents, exposé à un ensoleillement intense, pratiquement sans végétation, où les risques de coups de chaleur, insolation et déshydratation sont très sérieux ». Les conditions matérielles, lamentables, sont également abondamment décrites et le rapport pointe l'« état déplorable et impropre au logement des locaux » (10 occupants pour 70 m² dans certaines pièces, matériel de couchage souillé d'excréments, sanitaires d'une saleté repoussante, etc.). Enfin, dans sa conclusion qui réclame une enquête de la Croix-Rouge internationale, le document qualifie le camp et dresse un parallèle avec le système carcéral nazi (camps de concentration) : « De telles conditions de vie rappellent fâcheusement une époque d'univers concentrationnaires pour l'abolition desquels beaucoup d'entre nous ont combattu jadis en espérant la voir disparaître à jamais. Elles sont incompatibles avec la plus élémentaire dignité humaine ». La polémique, née de ce camp où l'OAS se voit concurrencée par des médecins et des anciens combattants, ne débouche pas sur l'envoi d'une

⁴ Le général Raoul Salan, ancien commandant en chef en Algérie (il y est arrivé en novembre 1956), qui le premier a crié « Vive de Gaulle » du balcon du gouvernement général le 15 mai 1958, a ensuite dénoncé la politique algérienne du fondateur de la Cinquième République, participé au putsch d'Alger et est devenu le chef nominal de l'OAS.

commission de la Croix-Rouge. Une commission d'enquête parlementaire se rend cependant sur les lieux, et ses conclusions sur les conditions sanitaires de détention ont entraîné la fermeture du camp, dont les détenus ont été soit libérés, soit transférés à Arcole où se sont retrouvés par la suite de nombreux internés de l'Algérie française.

Le problème de la torture des militants OAS et de leur condition d'internement en Algérie n'a cependant pas disparu. Le mensuel *L'Esprit public*, dont le comité de rédaction est composé des écrivains Jacques Laurent, Jean Brune, Philippe Héduy, de l'éditeur Roland Laudenbach (La Table ronde) – nommé par Pierre Sergent, responsable de l'Action politique et Propagande l'OAS-Métropole –, du député Philippe Marcais et du sociologue Jules Monnerot est très en pointe sur la dénonciation de la répression anti-OAS et des tortures subies par ses militants (de Backer, 1984 : 39). Dans son numéro de janvier-février 1962, il annonce qu'il a réuni un dossier concernant « l'équipe spéciale » des Tagarins. L'hebdomadaire de Pierre Boutang, *La Nation française* (dont sont issus les maurassiens de *L'Esprit public*), en a publié des extraits dans son numéro du 7 mars ce qui lui vaut d'être saisie (Gros, 2004 : 143-144). Dans le même temps, la direction du mensuel (en fait, l'historien Raoul Girardet, maurassien, ancien résistant et membre de l'OAS-Métro) écrit collectivement à Pierre Vidal-Naquet, à son adresse professionnelle (faculté des lettres de Lille) et en sa qualité de membre du bureau du comité Maurice Audin, pour lui indiquer détenir un dossier dont « l'authenticité » est garantie et lui demander de contribuer à le diffuser. La réponse de Pierre Vidal-Naquet est positive et un dossier réunissant des documents (témoignages, rapports médicaux circonstanciés) est publié dans le numéro d'*Esprit* de mai 1962. Dans sa présentation, l'historien ne manque cependant pas de souligner que nombre de signataires de la lettre ne se sont guère émus jusqu'alors, à l'exception de l'historien Philippe Ariès, expressément mentionné, des « sévices infligés aux membres du FLN » (Roman, 2002 : 406, 417 ; Gros, 2004 : 143-144). Les motivations de Pierre Vidal-Naquet sont différentes de celles des ses mandants et il les explicite dans sa présentation du « dossier » :

« Nous n'oublions certes pas que la torture est un système qui a été installé en Algérie par des policiers et des militaires dont beaucoup sont aujourd'hui membres de l'OAS. Mais nous n'oublions pas non plus que la torture est une gangrène qui dépasse largement le cadre de la guerre coloniale. Quelles que soient les victimes, ces bourreaux parlent et agissent en notre nom : nous n'avons pas le droit de laisser croire, par notre silence, que nous sommes leurs complices. Les ignorances semi-volontaires, les indifférences lâches où se sont complus les lecteurs du *Figaro* pendant des années ne justifient en aucun cas, quel que soit le pavillon dont on prétendrait les couvrir, celui de l'antifascisme moins que tout autre » (Roman, 2002 : 404).

Récits de ou sur la détention

Le statut des sources imprimées utilisées mérite d'emblée d'être précisé. Elles ne concernent pas la partie algérienne, à l'exception d'un ouvrage controversé, celui d'Alexandre Tislenkoff (1966), *J'accuse Lemarchand*, publié en pleine affaire Ben Barka⁵ et dans lequel, cet ancien responsable des émissions pirates de l'OAS sur Alger raconte son « enlèvement » par les barbouzes en janvier 1962, son internement à la villa Andréa (détruite par l'OAS le 29 janvier 1962) les sévices subis (électricité, etc.), par lui comme par d'autres, et met en cause l'avocat Pierre Lemarchand contre lequel il a déposé plainte le 17 février 1966. Si ce récit a été repris et amplifié par un ancien des polices parallèles dans un livre choc (Chairouff, 1975 : 307-312), il est démenti par l'avocat Pierre Lemarchand (2005 : 120) qui décrit l'action des barbouzes comme une « entreprise » aux « aspects chevaleresques » et « au service du général ». Pour l'essentiel, les Mémoires des militants et des dirigeants internés portent sur la partie métropolitaine de leur détention. Deux séries d'éléments les caractérisent.

On y retrouve, fort classiquement, des descriptions qui concernent l'ensemble des détenus et sont quasiment inhérentes à la vie carcérale (cafard, nourriture, hygiène), ajoutées aux « mille vexations, aux mille bassesses que secrète naturellement le régime gaulliste » (Argoud, 1974 : 332) et, pour certains, aux tentatives d'évasions de Fresnes ou de Rouen (Guillaume, 2006 : 316-321). La condition de prisonnier politique modifie progressivement les conditions de détention qui s'améliorent. Comme par le passé avec les prisonniers de l'épuration, c'est aussi le cas des relations avec le personnel pénitentiaire, sans qu'il ne s'agisse bien entendu d'un « Fresnes Palace » (Vergez-Chaignon, 2006 : 174). Dans les récits, il y a une distinction marquée entre l'attitude du personnel pénitentiaire, généralement saluée par Antoine Argoud (1974 : 332) qui considère même le directeur de Fresnes comme un « ami » et l'a reçu à sa table après sa libération, ou par Alain de la Tocnaye (1969 : 357, 365), tant pour ce qui concerne le directeur d'Einsisheim que celui de Saint-Martin de Ré. À l'inverse, d'autres services sont violemment mis en cause, notamment les CRS. Les directeurs ne sont cependant pas tous aussi appréciés et celui de Rouen, surnommé « Bouclette » à cause de sa calvitie, reçoit chaque semaine « une réclame de Pantène, avec une boucle sur la bouteille de friction, ou une mèche de cheveux dans un petit cercueil fabriqué avec des boîtes de cigares [...] Un petit mot d'accompagnement lui précisait qu'il fallait bien veiller sur nous et être aimable » (Guillaume, 2006 : 319). Les souvenirs de détention sont donc fonction des moments (avant ou après le procès), des lieux et des aptitudes des individus à supporter la vie carcérale. Ainsi Antoine Argoud (1974 : 341), transféré à la Santé après Fresnes, conserve-t-il de son séjour à la 6^e division un souvenir presque ému : « La privation de liberté mise à part, il m'arrive aujourd'hui encore de songer avec nostalgie à cette période

⁵ Opposant marocain, Mehdi Ben Barka a été enlevé à Paris le 29 octobre 1965. Il n'a jamais été revu vivant. Les services secrets et le sac ont été mis en cause (Audigier, 2003 : 100-106).

de ma vie où nous constituions une équipe soudée par les épreuves et par la foi commune, où l'entente était presque parfaite, les disputes exceptionnelles ». Cette situation n'est pas générale. Si à Tulle, où les conditions de détention sont « relativement confortable[s] » – un cours de tennis a même été aménagé, (Jouhaud, 1969 : 514, 524) – le général Zeller joue un rôle « d'arbitre » entre les détenus, les « querelles » y sont parfois vives entre « ceux qui avaient fait le putsch et ceux qui avaient continué dans l'OAS », notamment entre Maurice Challe et Raoul Salan (Guillaume, 2006 : 322-323 ; Saint-Marc, 1995 : 295). À Ré, si l'atmosphère entre les détenus est plus électrique qu'à La Santé ou à Tulle, les conditions, comme ailleurs, se sont améliorées entre 1962 et 1967 :

« Quelle différence avec les premières années ! Notre villégiature est à peu près organisée. Nous avons obtenu toutes les libertés possibles pour des prisonniers politiques : livres, disques, journaux, radios, télévisions, portes ouvertes toute la journée ; nous jouissons d'un terrain de foot, d'un terrain de volley, de tennis, d'un fronton de pelote basque, d'une salle de judo, de karaté, de boxe, de culturisme, d'un cinéma, d'un atelier de céramique etc. Nous pouvons nous instruire, faire des études, préparer notre avenir ; Presque supportable penseront certains. Mais c'est l'esprit qui est blessé » (Tenne, 1968 : 203).

Ce jugement rejoint celui d'Hélie de Saint-Marc (1995 : 297) qui compare sa déportation à Buchenwald et sa détention dans la « prison aménagée de Tulle » :

« Cette détention sans épreuve physique, sans coups et sans misère, était plus redoutable encore pour l'esprit. Le paradoxe de la prison veut que l'enfermement soit plus douloureux quand il est sans violence. La détention distille alors une torpeur qui peut devenir une drogue : s'abandonner aux horaires décrétés par autrui, ne plus s'appartenir, user de médicaments ou d'expédients. Avouerai-je, au risque de choquer, qu'il m'est arrivé à certains moments de souffrir davantage à Tulle qu'à Buchenwald ? Tel un naufragé, je m'accrochais à cette volonté de résister à tout prix ».

En second lieu, les sites de détention sont en quelque sorte considérés comme hérités du second conflit mondial et de la guerre d'Algérie elle-même. On trouve, de façon marginale, des références aux camps de concentration allemands. Ainsi l'abbé Raymond Arnette (1996 : 194-195), interné à la Santé, élargi en juin 1963, traduit devant la Cour de Sûreté de l'État fin janvier 1964 et condamné à 4 ans de prison avec sursis, raconte-t-il les confessions reçues par ses codétenus qui lui font penser à la Gestapo et raconte qu'il invective les « CRS postés, mitraillettes au poing, en haut du mirador » et se déclare « excédé par ce reliquat des camps de concentration ». Ajoutons le cas d'Hélie de Saint-Marc (1995 : 292) qui se retrouve emprisonné et au secret au lendemain du putsch d'avril 1961 : s'il s'est rendu et n'a pas rallié l'OAS, du fond de sa cellule, il a « suivi l'OAS comme on s'accroche à une dernière chance ». Le récit de son incarcération est exemplaire :

« J'ai vécu les premières semaines et les premiers mois de détention en référence constante aux camps de concentration. Ce souvenir me donnait de la force. Vingt ans plus tôt j'avais tenu le coup. Pourquoi lâcher prise ? Je me souvenais de la manière qui était la nôtre, dans les camps, de diviser le temps en micro-périodes. Ne pas penser à l'avenir, ni même à demain. Tenir sur l'heure

présente, comme un marathonien se concentre sur sa foulée. Serrer les dents sur l'obstacle. Surtout ne pas réfléchir. L'important dans ces moments là, c'est de passer une heure. Le reste vient de surcroît » (Saint-Marc, 1995 : 276).

Le cas de cette personnalité est exceptionnel car la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'elle est évoquée, l'est surtout à travers le prisme de l'épuration. C'est surtout la guerre d'Algérie qui sert de toile de fond. Raymond Arnette (1996 : 191-192) lui-même ne manque pas de signaler qu'il se retrouve à la Santé dans la cellule d'Ahmed Ben Bella. Prendre la place des détenus du FLN marque surtout les premiers détenus arrivant à Ré. Lorsque Claude Tenne (1968 : 136, 138-139) y débarque et découvre la caserne Toiras, c'est moins l'image d'un « vrai stalag » que les

« trois lettres énormes [qui] souillent la façade : FLN, comme un immense défi. Ce n'est même pas la colère qui s'empare de moi mais un mépris calme pour ces Français, malgré tout, ces Français qui passent tous les jours devant ce FLN sans frémir. [...] La plupart sont d'anciens militaires. Je me tourne vers eux : "Il faut que ça disparaisse. On ne pourra pas vivre là-dedans !" Le brigadier répond posément que cela sera fait. Dès que nous passons la porte, l'odeur m'assaille. Ça sent le souk ici, le fenec, l'odeur de marché kabyle ou de grotte pleine. Une odeur grasse de moutons, de peau, indéfinissable mais reconnaissable entre toutes. Les fells ont quitté le bâtiment il y a un mois et leur odeur persiste. On les lâche, ils ont gagné leur guerre. Nous n'avons pas perdu la nôtre, sûrement pas, et nous venons habiter leurs cellules encore puantes. La voilà la vraie prison ».

Le sort des détenus et les conditions de détention, très difficiles en 1962-1963, mobilisent les énergies. La presse nationaliste s'empare du dossier des prisons et lui consacre articles et numéros spéciaux. On retiendra en particulier ceux d'*Europe Action*, mensuel fondé par Dominique Venner et intitulés « Amnistie » (6, juin 1963) ou encore « Le dossier noir des prisons » (8, août 1963). Ils combinent à la fois des témoignages individuels sur les conditions de détention (problèmes d'hygiène, de soins médicaux, brutalités et brimades) et des dossiers de cas précis, notamment celui du commandant Robert Casati, « décédé faute de soins à la prison de Fresnes le 3 mars 1963 », et nourri du témoignage du D^r Mujica, détenu politique à la 2^e Division (*Europe Action*, août 1963 : 11-12). Les informations fournies par les détenus et reproduites dans le mensuel sont accompagnées d'un commentaire politique acide :

« Ceux qui nous parlent si souvent des camps de concentration allemands, "oublient" les camps de la mort lente de la "république algérienne"... Quant à nous, jeunes de France, nous les invitons, ainsi que la Croix Rouge et la Ligue des Droits de l'Homme, si empressés lorsqu'il s'agissait des détenus FLN, à venir faire un court séjour dans les geôles de la Cinquième République, où des jeunes, comme notre camarade Jean-Luc Biberson et nos aînés comme Robert Casati meurent faute de soins » (*Europe Action*, 8, août 1963 : 19).

De même, les chapeaux précédant les « documents » reproduits comportent des appels à la mobilisation : « En ce moment même, des centaines d'autres, à Rouen, Fresnes, la Santé, Toul, les Baumettes, Thol, Saint-Martin de Ré et dix autres prisons sont également martyrisés. Que faites vous pour eux ? » (*Europe Action*, 6, juin 1963 : 16).

Le sort des internés est à l'origine de créations originales, notamment poétiques, dans un sillage qui se veut celui d'André Chénier ou de Robert Brasillach. Ainsi François le Cap, emprisonné à la Santé puis à Fresnes en 1962 et 1963, a-t-il écrit des poèmes qu'il récite sur un 45 tour microsillons présenté par l'écrivain Michel de Saint-Pierre. Intitulé « Amnistie », le disque fait l'objet d'une publicité d'une pleine page qui ouvre le numéro d'*Europe Action* sur « Le dossier noir des prisons ». Elle est ainsi libellée : « Ce disque poignant vous plongera dans l'atmosphère des prisons, avec ses pauvres joies, sa camaraderie, ses peines et ses espoirs ». Le sort des détenus n'est pas non plus oublié et une association, le Secours populaire pour l'entraide et la solidarité (SPES), présidée par Jean La Hargue auquel des détenus ont rendu hommage (Argoud, 1974 : 332 ; Jouhaud, 1969 : 523 ; Curutchet, 1973 : 256), s'est constitué en vue de recueillir des fonds pour les familles des détenus et pour ces derniers à leur sortie de prison. Il faut encore ajouter l'importance de la librairie de l'Amitié fondée à Paris par Suzanne Gingembre (dont le mari est emprisonné à Toul) et qui organise, dans ses locaux de la rue de Vaugirard, débats et dédicaces, annoncés comme il se doit (*Europe Action*, 36, déc. 1965 : 31).

Jusqu'au bout, certains organes de presse se sont préoccupés du sort des détenus de l'Algérie française, en particulier ceux qui sont libérés. Ainsi Jean Reimbold lance-t-il à sa sortie un bulletin, *L'Action nouvelle* dans lequel il affirme que : « Tant qu'un seul restera dans les prisons du régime, nous lutterons pour l'en faire sortir » (*Jeune Révolution*, 3, févr. 1967 : 13). Le mensuel *Jeune Révolution*, publication éponyme du mouvement Jeune Révolution fondé par des anciens de l'OAS Métro à l'hiver 1966, et qui œuvre pour le retour en France de Pierre Sergent, relaie la prose de *L'Action nouvelle*. Il est à la pointe du combat en faveur des détenus et de l'amnistie. Fort significativement, il ouvre son numéro de janvier 1967 par un titre « Ils sont encore 85 », lequel est agrémenté par des photographies d'établissements pénitentiaires. Chaque livraison comporte une mention sur le sort des détenus et une pleine page leur est consacrée à l'été 1967 sous le titre « Ils ont des droits sur nos vacances » suivi de la liste des 71 derniers détenus de Tulle, de Saint-Martin de Ré et de la Santé (*Jeune Révolution*, janv. 1967 : 20) de même que l'éditorial du numéro 10 de janvier-février 1968 s'intitule « Ils sont encore 57 » (*Jeune Révolution*, 1968 : 1). 1967, qui précède de peu l'amnistie générale de 1968, est une année charnière car c'est à ce moment là que se constitue l'ADIMAD sous la houlette de Jean Gardes. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à se soucier des détenus puisqu'il faut compter avec l'« Association des anciens déportés et internés de Saint Maurice l'ardoise et leurs amis » ou encore Secours de France, fondé par Clara Lanzi et qui s'attacha principalement aux dossiers de l'aide aux détenus et à l'amnistie (Calmein, 1994 : 56). Le combat mené est alors moins celui des conditions de détention que celui d'une amnistie qui pourrait être libératrice. C'est une des conséquences inattendues de mai 68 qui hâte un dénouement que personne n'attendait aussi vite.

Conclusion

Au terme de cette contribution, l'examen des lieux comme des conditions d'internement des militants de l'Algérie française demeure incomplet. Il y manque des éléments sur les camps d'Algérie (Arcole, Douera) comme sur des pénitenciers de métropole (Saint-Maurice l'Ardoise). Plusieurs éléments ressortent cependant. En premier lieu, la chronologie de la détention doit être prise en compte : elle évolue pour s'améliorer au fil du temps et ce, quels que soient les lieux et le régime considéré, y compris lorsqu'il est le plus rigoureux, à l'instar de celui des détenus de Ré. Dans ces conditions, la pertinence d'un combat en faveur de l'amélioration des détenus perd progressivement de son sens, d'autant que ces derniers, comme leurs soutiens, n'ont pas utilisé la détention comme une arme politique, contrairement à ce qu'ont fait les prisonniers de l'IRA durant les années 80. Ajoutons qu'il faut se demander si un tel combat aurait eu de l'impact, notamment après 1965, où l'échec de Jean-Louis Tixier-Vignancour à l'élection présidentielle sonne le glas d'une entente antigauilliste fondée principalement sur le combat pour l'Algérie française, et où l'opinion publique veut tourner la page de la guerre d'Algérie, en se déclarant d'ailleurs majoritairement favorable, au printemps 1968, à la libération des détenus. Un sondage SOFRES d'avril 1968 fait apparaître que 43 % des personnes interrogées considèrent l'emprisonnement des détenus de l'OAS comme « une injustice très flagrante », que 54 % souhaitent leur libération, tandis que seulement 7 % estiment leur incarcération justifiée (Dard, 2005 : 333).

L'amnistie de 1968 s'accompagne de la libération de l'ensemble des détenus et du retour des exilés. Elle ne met pas fin aux revendications des anciens de l'OAS qui exigent une amnistie pleine et entière, c'est-à-dire effaçant toutes les conséquences, y compris de carrière, liées à la fin de la guerre d'Algérie. C'est François Mitterrand, témoin au procès Salan et candidat à l'élection présidentielle en 1981, qui s'est engagé durant la campagne, en privé auprès d'émissaires de Salan, et publiquement dans un discours du 4 avril 1981 à faire voter une loi d'amnistie complète, ce qui lui a valu, pour le second tour du 10 mai 1981, le ralliement d'associations. Dix huit mois plus tard, le 23 novembre 1982, une loi est votée dont l'article 6 concerne les quatre généraux putschistes. Au sein du parti socialiste, une opposition violente est menée par Pierre Joxe, mais le président ne cède pas : l'article 49-3 est utilisé pour faire passer le texte.

Il reste en 2008 un dernier point en suspens, celui de la mémoire et de sa célébration. Les anciens de l'Algérie française entendent, comme les autres parties du conflit, commémorer leurs morts et leur combat. Cette revendication est jugée inacceptable et suscite périodiquement des levées de bouclier à gauche ou chez les gaullistes. Par-delà ces controverses politiques, se pose le problème du lieu. En métropole, où mener à bien une telle entreprise ? Les lieux de détention ne sont pas assez spécifiques ou ont été supprimés (pénitencier de Ré). Il faut donc inventer des lieux de mémoire différents de ceux où s'est

déroulée l'Histoire. D'où le choix d'ériger des stèles dans des cimetières, une tâche délicate car renvoyant à l'approbation nécessaire des municipalités pour conduire à terme une telle démarche. C'est donc moins en fonction d'une logique historique que d'arbitrages politiques que les choix sont conduits. Ainsi, le 6 juillet 2007, le représentant de l'ADIMAD à Louvroil (Nord), lieu de naissance de Roger Degueldre, a-t-il voulu déposer une gerbe à la mémoire du lieutenant au monument aux morts de la ville. La municipalité communiste s'y est fortement opposée, de même qu'il n'a pas été possible de déposer la gerbe dans le cimetière sur la tombe des parents de l'ancien patron des commandos delta. Elle a finalement été déposée devant le maître-autel de l'église. À l'inverse, la municipalité de Marignane, dirigée par l'ancien militant du Front national, Daniel Simonpieri, avait accepté le principe de l'érection d'une stèle, mais c'est au stade de l'inauguration que le problème s'est posé du fait d'une mobilisation politique et associative. « Mémoire interdite » pour l'ADIMAD (*Bulletin*, 2007/2 : 7), mémoire illégitime pour ses adversaires, la controverse reste ouverte.

Références

- Angelelli J.-P., 2001, « Sur la torture et autres questions », *Écrits de Paris*, 628, pp. 44-46.
- Argoud A., 1974, *La décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard.
- Arnette R., 1996, *De la Gestapo à l'OAS. L'itinéraire atypique d'un homme de Dieu*, Paris, Filipacchi.
- Audigier F., 2003, *Histoire du SAC. La part d'ombre du gaullisme*, Paris, Stock.
- Backer É. de, 1984, *L'Esprit public et la fin de la guerre d'Algérie*, DEA d'histoire du XX^e siècle, IEP de Paris.
- Branche R., 2001, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Gallimard.
- Calmein M., 1994, *Les associations pieds-noirs 1962-1994*, Escalquens, sos Outre-Mer.
- Chairouff P., 1975, *Dossier b... comme barbouzes*, Paris, A. Moreau.
- Curutchet J.-M., 1973, *Je veux la tourmente*, Paris, Laffont.
- Dard O., 2005, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin.
- Europe Action*, 1963, « Document, La génération des prisons », 6, mai, pp. 16-19.
- 1963, « Le dossier noir des prisons », 8, août, pp. 7-19.
- Fleury B., 2007, « La mémoire de la torture en Algérie. Quand l'Humanité et ses lecteurs s'engagent », pp. 265-277, in : Meyer V., Walter J., dirs, *Formes de l'engagement et espace public*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Gros G., 2004, « Philippe Ariès : un historien maurrassien engagé dans la guerre d'Algérie (1961-1964) », *Cahier d'histoire immédiate*, 26, pp. 131-145.
- Guillaume P. (lieutenant de vaisseau), en collab. avec É. Escalle, 2006, *Mon âme à Dieu, Mon corps à la patrie, Mon honneur à moi*, *Mémoires*, Paris, Plon/×O Éd.

- Guillon J.-M., 2006, *Paul-Albert Février. Un historien dans l'Algérie en guerre. Un engagement chrétien 1959-1962*, Paris, Éd. Le Cerf.
- Jouhaud E., 1969, *Ô mon pays perdu. De Bou Sfer à Tulle*, Paris, Fayard.
- La Tocnaye A., 1969, *Comment je n'ai pas tué de Gaulle*, Paris, E. Nalis.
- Lemarchand P., 2005, *Barbouze du général*, Paris, Éd. Le Cherche Midi.
- Micheletti Claude, 2002, *Fors l'honneur. La guérilla OAS à Oran en 1961-1962*, Helette, Jean Curutchet.
- Morin J., 1999, *De Gaulle et l'Algérie. Mon témoignage 1960-1962*, Paris, A. Michel.
- Roman Joël, éd., 2002, *Esprit. Écrire contre la guerre d'Algérie 1947-1962*, Paris, Hachette Littératures.
- Ould Aoudia J.-P., Gavoury J.-F., 2005, *La bataille de Marignane, 6 juillet 2005. La République aujourd'hui, face à l'OAS suivi de Mort pour la France, 31 mai 1961. Alger*, Paris, Éd. Tiresias.
- Saint-Marc H. de., 1995, *Mémoires. Les champs de braises*, Paris, Perrin.
- Schmitt M., 2002, *Alger. Été 1957. Une victoire sur le terrorisme*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Tenne C., 1968, *Mais le diable marche avec nous*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Tislenkoff A., 1966, *J'accuse Lemarchand*, Paris, Saint-Just.
- Tixier-Vignancour J. L., 1976, *Des Républiques des justices et des hommes, Mémoires*, Paris, A. Michel.
- Vergez-Chaignon B., 2006, *Vichy en prison. Les épurés à Fresnes après la Libération*, Paris, Gallimard.
- Vidal-Naquet P., 2002, *La raison d'État*, Paris, Éd. de Minuit.

> ABSTRACTS

HISTORY AND MEMORIES OF THE CAMP OF NEUE BREMM

Cédric Neveu, The Neue Bremm and the Repression in appended Moselle (June 1943-December 1944)

Constructed on order of the Gestapo de Sarrebruck, Neue Bremm plays only a secondary role in the repression in Moselle, then appended in Saar and in Palatinate to form Gau Westmark. Following the example of other prisons of police of Gestapo, the camp is used to intern for a short period of time the opponents, refractory with work or criminals of common rights in a territorial sphere restricted to the coal basin. From the summer 1944, its position evolves radically and Neue Bremm becomes the main detention center of detention of the people stopped in reprisals of insubordination to the military service of a member of their family. With the allied advance, as from September 1944, Neue Bremm is the only available camp for the victims of repression in Moselle which flows per tens. At the same time, the prisoners are evacuated by transport towards the concentration camps of Sachsenhausen, Ravensbrück and Dachau up to the dissolution of the camp in December, 1944.

Keywords. — Neue Bremm, repression, Moselle, Gestapo, prison of police, concentration camps.

Thomas Fontaine, The Roles of the Neue Bremm Camp in the Deportations from occupied France (summer 1943-summer 1944)

Between the summers of 1943 and 1944, nearly 50 convoys with 2500 persons arrested in the repression were deported from occupied France to the Neue Bremm camp in Saarbrücken. Despite their smaller scale, these convoys are essential to our understanding of the deportation policies effected by the Nazi police services. The Neue Bremm camp had two key roles in addition to providing "services" related to its geographical location especially during the evacuation of the territory. From August 1943, it was the destination of men designated by the Gestapo as *Nacht und Nebel* (NN) – prisoners who would not be tried in court and who were subsequently and systematically transferred to concentration camps by the Saarbrücken police. Later, from May to August 1944, it served as a transit point for French women being deported to Ravensbrück.

This targeted deportation using small convoys of passenger carriages sheds light on a little-known, yet crucial aspect of the repressive policies carried out by the Germans in occupied France.

Keywords. — Repression, resistance, deportations, Sipo-SD (Nazi Security Police-Security Service) or Gestapo, Saarbrücken Neue Bremm, *Schutzhaft*, *Nacht und Nebel* (NN).

Béatrice Fleury, When Victims go out of the Forgetting. French-German Mobilization in Neue Bremm (1978-1997)

20 000 prisoners stayed at the camp of Neue Bemm during the period when this one was in service, it is only recently that the number of them became central in the memorial management of the place. In the heart of this process, we find the mobilization of French and German associations working in the field of the memory, and the determining role of a personality of the Saar, Horst Bernard, who for years militates for the camp goes out of the forgetting. The comment will consist in redrawing twenty years (1978-1997) of collaborations between French and German associations, by highlighting especially moments and key personalities having assured the stake in visibility of the history of the place and his victims. To arrest the stakes, will be mainly analyzed the personal archives which Horst Bernard preserved. This to bring to light what are the modalities of increase of a memorial cause and processes sought to reach there.

Keywords. — Neue Bremm, camp of the Gestapo, Horst Bernard, remembrance, places of memory, the Saar, the circles of memory, Nazism, victims, witnesses, testimonies.

Jacques Walter, Testimonial short stories and « inter-dit ». Arthur Conte and Neue Bremm

From 1943 to 1944, the required people of the Service of obligatory work (STO) were interned with the camp of Neue Bremm (in Saar). Little of them consigned their testimonies in books. Arthur Conte did it near the Release, period when the condition of STO is rather badly perceived and difficult to assume. With « Neue Bremm ou un carnet de Jean-Pierre », he choose a particular form : a testimonial short stories which takes place in the collection the *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne* (1946). This text is worked by a « inter-dit », expression which recovers several complex phenomena : a relative silence on the circumstances of the internment of the author/narrator; a set of relations between the short stories of the collection, a more or less diffuse feeling of culpability, a difficulty of restoring a share of inexpressible and invisible of the experiment in camp. To take the measure of it, the analysis proceeds in four stages : to elucidate the trajectory of Arthur Conte during the war and the context in which the short stories

is published; to examine how the author manages his account according to a first discursive strategy, founded on an effect reference frame and testimonial ; to include/understand the stakes of one second discursive strategy, founded on a romantic and aesthetic effect; to confront the novels between them. The unit led to a questioning on the recourse to the literature to testify and to an extension to what the qualification indicates : not only according to a place, but also according a text and an experiment.

Keywords. — Second World War, Service du travail obligatoire (STO), Arthur Conte, places of detention, Neue Bremm, Schweinfurt, testimony, *Les Impitoyables. Trois nouvelles d'Allemagne*, narrative strategies, « inter-dits », intertextuality, memory.

Claude Nosal, A silence to be cleared of Mines : Archaeology of the genealogical Trace. Child of... Hélène Cuny, WWII Deportee

Hélène Cuny is an ordinary victim, a deportee among many others. The life of Hélène Cuny holds traces from which hypotheses are converging and signs are raised. But Hélène Cuny never testified, never even told both her children her whole story. At present time, she cannot talk anymore. Her elder son has never really known. As an academic, he decided to face his mother's story and to try to distance between her and him by calling himself « *Child of...* ». The problem is indeed epistemologically complex. To the question « How is it possible not to be turned out between a desire of fiction to tell the reality/truth and the desire of a reality told without fiction ? », he suggests a triangulation. Two kinds of narrative to piece facts together and a hermeneutical and therapeutical approach. Three different focal distances that function as fractals with an infinite number of iterations. *Child of* is the story of a live research that strongly challenges the theoretical sphere of influence of the narrator being the observer-researcher-actor-subject, who has to link two main baffles together, of the self and of the third party.

Keywords. — Baffles, WWII deportee, fractal, narrative metaphor, therapeutic cure, life story, narrative, photography, contextual therapy, triangulation.

Horst Bernard, Personal Action, associative Action

After the inauguration of the Memorial of the camp of Neue Bremm, November 11th 1947, various authorities of Saarland lost interest in places. Until 1978, only Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes, Bund der Antifaschistinnen und Antifaschisten (Association of the victims of the Nazism - Union of the antifascists in the Saar, VVN-BdA), within whom militated still a lot of victims of Neue Bremm and often assisted by members of the FNDIRP of Moselle and Loire-Atlantique, showed attentiveness and introduced the most diverse activities to protect the

memory of the camp. From this time, few young people, other organizations and also the municipal authorities began to be interested in this historic place and made a commitment to preserve what it remained there. Some publications of the years 1980-1982 and 1984 also allowed a wider public to inquire about this camp which was, for so many transported convicts, the first step in the concentration camp world. These initiatives and those who will follow redrew in the contribution.

Keywords. — Camp of Neue Bremm, VVN-BdA, commemoration, memorial, associations, middles of memory.

TRAVELS IN THE CAMPS OF SECOND WORLD WAR

François Cochet, 1945-2007 : Stalags, Oflags, Frontstalags, the Second World War Prisoners Camps : from Medley to Disqualification

During WWII, the French captivity in Germany is something quite well defined by international conferences. Although some examples show that the main problem of « categorization » is something rather hard. At the end of war, POW's memory is loser's memory. Since, the places for memory of French captivity are quite harsh, not easy to reshape and mainly forgotten by French opinion.

Keywords. — Prisoners of war (pow), shaping of memories, drifting of memories, inability to shape memory.

Thomas Fontaine, Functions and memories of a German camp. The « Forts of Romainville »

From June 1940 to August 1944, the Fort of Romainville, a former French military enclosure in the Paris region, served as a German internment camp. This camp, together with the camp of Compiègne located in the French Department of Oise, formed the *Fronstalag 122*. Nowadays, besides Drancy – the point of departure for the French Jews who were sent to a concentration camp – we think of Compiègne more often than Romainville in relation to the convoys of members of the Resistance movement. Few studies shed light on their stories, which are often only considered in the context of the concentration and extermination camps and their ramifications. The status and duration of operation of the camp of Romainville has made the study launched in 2003 by the General Council of Seine-Saint-Denis all the more relevant. Up to now, neither the writ of history nor the development of plural memories has resulted in a satisfactory awareness of Romainville. However, just as in many other places, the processes of qualification, disqualification and requalification took place there: these are both cause and consequence of this label of an unknown or little-known place.

This camp's complex but significant function in German repressive politics in occupied France has nourished victims' groups, therefore stories and memories, which have generated as many qualifying processes of the place. While only one camp of Romainville is mentioned in the German organisation plan between 1940 and 1944, since the Liberation we have been referring to several « Forts of Romainville ». This article proposes to figure these out, at a time when the site is about to be sold by the Ministry of Defence.

Keywords. — Fort of Romainville, internment camp, deportations, shot persons, memories.

Cédric Neveu, The prison system in appended Moselle (1940-1944)

From 1940 till 1945, Nazi repressive services use about 45 different places to intern those which are opposed to the policy of Gauleiter Josef Bürckel. These centre of detention fall under a complex system, organized according to the authority in load of detention and the sanction imposed against the people found guilty of crimes and offences against the policy of nazification. At least 14.000 people are interned in the prisons, the prisons of police or the military prisons. 62 years after, the memory of the annexation retained one of these places: the fort of Queuleu, special camp ss between October 1943 and August 1944, centre of torture of Gestapo of Metz. Initially place to remember the former internees, it very quickly became the symbol of the sufferings of the population native of the Moselle region during the annexation, occulting by there tens of other places fallen into the lapse of memory and disappeared from the landscape for some. This process of requalification was then accompanied by a disqualification by the other places by detention in the Moselle.

Keywords. — Repression, Prison System, Moselle, Gestapo, Justice, Queuleu.

Daniel Weyssow, The Gestapo Headquarters of Brussels : the unrecognized Place of Memory

For the victims of concentration and extermination camps the Gestapo headquarters in Brussels present the beginning of their suffering. After being put through the interrogation and torture, the detained were taken to the prison in Saint-Gilles or deported to Breendonk or Auschwitz through Mechlen. As an outpost for the aforementioned camps, the headquarters housed the command and the personnel responsible for tracking the resistance and the Jews. Considering the fact that buildings of Gestapo headquarters, for example those in Berlin, Paris or Lyon, have been in the recent years recognized as places of memory, opened to public and housing museums or centres of documentation, we demanded that the same should be done in Brussels. It has to be mentioned that apart from the memorial and the commemorative plaques put to remember the achievement

of the aviator Jean de Sélys Longchamps who machine gunned the 453 Avenue Louise in 1942, nothing was done to commemorate this building, in the cellars of which the tracks of numerous condemned to death are conserved. They deserve to be raised into the great symbol of occupation of the Brussels region.

Keywords. — Second World War, German occupation, Sipo-SD, Gestapo, deportation, resistance, place of memory, Avenue Louise in Brussels, Jean de Sélys Longchamps, testimony of the camp survivors

Laurent Thiery, German prisons in Belgium. Anteroom of the deportation for resisting peoples of North of France (1940-1944)

Between June 1940 and September 1944, during the Occupation by German's army, the two French departments of Nord and Pas-de-Calais were administrated by the *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*. The *Oberfeldkommandantur 670* installed in Lille must impose order and security for the German troops with primarily legal policies of oppression, and with arrest of hostages in the case of reprisals. From 1941, the German used German prisons in Belgium such as the prison of Saint-Gilles in Brussels or the citadel of Huy near Liege to intern French prisoners from North of France. But the evolution of the war and of the primarily legal policies of oppression involves changes in the used of the German prisons in Belgium. That's contributing to a new qualification of these places.

Keywords. — North of France, Internment, repression, deportation, *Oberfeldkommandantur 670*, Huy, Brussels Saint-Gilles

PLACES OF REPRESSION AND MEMORIAL CONTROVERSIES

Thomas Weber, The victims of the History. Prerequisites of a research program

Based on the debate started by Georges Didi-Huberman (*Image malgré tout*) and the German book *Draft for a philosophy of victims of history* by Caroline Heinrich (2004), the issues of a research project are developed, which concerns the possibility of a perspective of victims. Not only the question is treated, how this perspective is signed into the material, but also the question, how commemoration is organized and how contemporary peoples and especially the media handle with it (not at least for example the two websites of the Ravensbrück women's concentration camp).

Keywords. — Victim, testimony, authenticity, audiovisual images, commemoration, Ravensbrück

Yannis Thanassekos, Qualification, disqualification and requalification processes of memory places from the 1950s to the third millennium

In the first part of the article, the author focuses on the typology of the memories which form, from the victims' point of view, the memorial ensemble of Nazi crimes. Three ideal types of memory can be made out : « patriotic-national », « political-fascist » and « communal-Jewish memory ». In the second part, the author examines the political, memorial and ideological presuppositions of the above mentioned types, which affect the content and the forms of the process of qualification, disqualification and a new recognition of detention, concentration and extermination locations of the Third Reich during the time between 1950 to 1980 and 1990 and the new millennium.

Keywords. — Memory, history, national, patriotic, antifascism, anti-Semitism, concentration and extermination camps, resistance, victims, universality, singularity.

Estrella Israël Garzón, White Gloves, dirty Hands. Homage to Esther Srul

Based on a posthumous message attributed to Esther Srul, written on the walls of the Synagogue of Kovel in the Volhynian region of Ukraine, we will consider several horizons of research: Jewish life and the synagogue, the two ghettos, the destruction and the resurgence of the memory. All the testimonies or messages etched on these walls have in common that they protest revenge. Particularly representative, is one of the *Halutzim*: Lea Fish, David Eisenberg, Scheindele Schwartz and Rachel Fogelman. Thus sees various stories telling the same place: that of a woman courier of the Jewish underground – Frumke Plotnicka –, a girl – Freda Gabe –, and that of a survivor; Sonia Orbuch. Without any doubt, Kovel is a place of extermination, that of which attest the last words of the victims. However, today, the memory of this past knows an unfavourable situation, the memorial and the old cemetery being forsaken.

Keywords. — Kovel, synagogue, posthumous letter; Shoah, Jewish life, Volhynie, Eastern Europe, ghetto.

Joanna Teklik, Philippe Mesnard, From Auschwitz to the « Polish death Camps » : a picture in Progress

In the Western culture the idea of Auschwitz dates back to the end of the 40s. At that moment, the name « Auschwitz » emerges in a language as an instance of historical reality, dotted with a strong symbolic contents. Conceived both as a symbol of martyrdom of Polish nation and as a symbol of an attempt to obliterate Jewish people, Auschwitz appears as a universal idea that integrates two kinds of memory – Roman-Catholic and Jewish. As a merger of symbols and of facts, this term gives rise to the emergence of a cliché, based on an ethnic

stereotype. Hence, it is constantly reintroduced and brought to life over and over again mainly by the mass communication industry and its discourse. One of the most blatant examples of this tendency is the expression « Polish extermination camps », evoked in numerous countries to name places that, in point of fact, were Nazi concentration camps.

Keywords. — Concentration camps, Auschwitz, stereotype, mass communication industry.

Claudia Feld, A site of Memory or a Symbol of Dictatorship ? ESMA representations in Argentine media

The Naval Mechanics School (*Escuela de Mecánica de la Armada, ESMA*) was one of the most active clandestine centers of torture and disappearance during the last military dictatorship in Argentina (1976-1983) : it is estimated that 5,000 people were detained at the ESMA and only about a hundred detainees survived. Since the 1990s, the ESMA has become and « emblematic » site of memory, and its image is usually presented as a condensation of all the atrocities caused by repression. The aim of this work is to question the ESMA central role, thus reconstructing the process of its « emblemization ». This paper analyzes the way the ESMA was represented on Argentine press during the first months of democratic transition (January to May, 1984). Such representations, which came to be known as « the horror show » due to its gruesome and sensationalist language, provide useful clues that allow us to reflect upon the first process of « qualification » of the ESMA, before the emergence of main foundational discourse in Argentine democratic transition, the Truth Commission report (*Nunca Más*) and the trial against former junta members.

Keywords. — Argentina, disappearance, press, media, memory, places, representations.

Luciana Messina, Debates and Controversies over an old clandestine detention Center. « The Olimpo » in Buenos Aires

The aim of this work is to analyze a particular process that contributed to the construction of social and political memory of the recent past of State terrorism in Argentina (1976-1983) : the process developed by a group of heterogeneous actors who have been working since more than three years in the conversion of a site where the ex clandestine detention center known as « El Olimpo » functioned, to a place of memory. One goal of this article is to understand the progressive process of institutionalization of the project and the work of the group that participates in the carrying out of a memory policy for the ex « Olimpo ». In this sense, this paper proposes to delimit and to analyze the principal axis of discussion which has organized the debates on what to transmit from the

recent past of State terrorism and how to do it. This course has the purpose of identifying the concerns, the problems, the arguments and the agreements that guide the development of a place of memory's constitution process.

Keywords. — Places of memory, policies of memory, clandestine detention centers, disappearance, « recovery » process, Argentina.

Joceline Chabot, Debat and controversy surrounding the commemorative monument « La Réparation » (Montreal, 1995-1998)

In 1995, the Armenian community of Quebec offered the city of Montreal a monument to commemorate the Armenian genocide committed by the leaders of the Ottoman Empire during the First World War. Over the next three years, a debate ensued between those supporting and opposing the commemoration of the victims of the events of 1915-1916. Why commemorate a genocide that is not yet recognized by a part of the international community or by the Turkish state? What is the relevance of a monument to the victims of genocide within contemporary Quebec society? What representation of the past and of its forgetting and memory are revealed by this strongly mediated controversy? This article presents the debate surrounding the monument « La Réparation » by analysing the political and symbolic dynamic of a broad-based request for recognition of the Armenian genocide by the Armenian community in Quebec.

Keywords. — Genocide, Armenian, monument, commemoration, *Réparation*, Montreal.

Luba Jurgenson, Kolyma's camps and its representation

This paper is about Kolyma, a territory in East Siberia. Between 1930 and 1950, it became the site of an enormous concentration camp with a focus on gold production, necessary for Stalin's industrialization plan and, at the same time, in order to isolate unwelcome individuals. The contradictory nature of these two objectives and the specificity of the territorial management, both with several administrative and organizational particularities, transformed Kolyma in its entirety. In effect, the region became an experimental area for a novel geography entirely based upon political objectives.

Keywords. — Berzine, Dalstroï, concentration camp spaces, gold production, Goulag, industrialisation, Kolyma, repression, Siberia, ussr.

Olivier Dard, OAS in Jail. From Algeria to France (1961-1968)

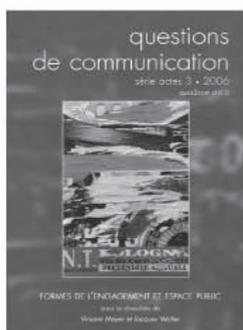
This contribution relies on Press and Memoirs of members of the OAS. It studies discourses about their detention in Algeria and in France from 1961 to 1968. The

attention is turned on the general context of this event (political, intellectual), on the historical parallels made by the actors (especially with Second World War) and also on the mobilization created by this detention.

Keywords. — OAS, political prisoners, Algeria War, torture, far right.

questions de communication

série actes 3 • 2006



Formes de l'engagement et espace public

Ouvrage dirigé par Vincent Meyer et Jacques Walter

Mettre au jour et préciser les formes et définitions de l'engagement, examiner les modalités expertes et ordinaires du « faire l'engagement » et repérer les territoires et réseaux où il prend et fait sens : tels étaient les objectifs du colloque « Formes de l'engagement et espace public », organisé par le Centre de recherche sur les médiations à l'université Paul Verlaine-Metz. Dans une perspective résolument interdisciplinaire, les auteurs détaillent les multiples façons de « penser » l'engagement – entre stratégies d'acteurs en coprésence ou à distance et utilité sociale – et les liens de celui-ci avec des champs aussi divers que l'art, la culture, l'histoire, les médias de masse, le social, la politique...

Définir l'engagement

Françoise Bernard • Divina Frau-Meigs • Fabien Granjon • Nathalie Heinich • Vincent Houillon • Jacques Ion • Bernard Lamizet • Vincent Meyer • Éric Poinsoot • Béatrice Rafoni • Cherry Schrecker • Sylvie Thiéblemont-Dollet • Gilles Verpraet

Acteurs, formes et supports

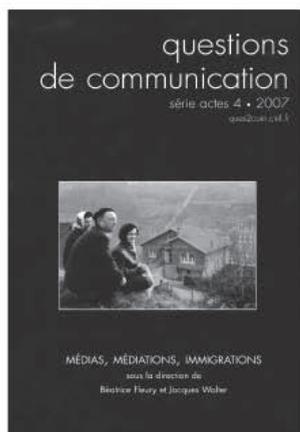
Nathalie Auger • Stéphane Benassi • Guillaume Bordry • Jean Davallon • Béatrice Fleury • Philippe Ganier • Pierre Halen • Stéphanie Hervieu • Carmela Lettieri • Catherine Loneux • Jerry Palmer • Thomas Ribémont • Virginie Spies • Yann Thanassekos • Céline Thévenard-Nguyen • Jacques Walter

Espaces et territoires de l'engagement

Yann Bertacchini • Éric Doidy • Vincent Ferry • Christophe Gibout • Philippe Hamman • Agnès Jiyoung Yun • Luca Queirolo-Palmas • Jean-Marc Lachaud • Marie Lambert • Sophie Le Coq • Liane Mozère • Jean-Philippe Roy • Jean-Louis Tornatore • Ionna Vovou

questions de communication

série actes 4 • 2007



Médias, médiations, immigrations

Ouvrage dirigé et présenté par
Béatrice Fleury et Jacques Walter

Cadragès

Yvan Gastaut

L'immigration dans les médias
français des années 70.

Le temps de la découverte

Jacques Walter

Le témoignage audiovisuel
aux frontières : objet « ordinaire »,
objet savant

Vu d'ici

Audrey Alvens, Jonathan Haudot

Quand la caméra du chercheur
fait témoigner l'immigré.

Retour sur la construction
d'une mémoire audiovisuelle

Ahmed Boubeker

L'actualité des banlieues
de l'immigration.
Chroniques d'une hantise médiatique

Béatrice Fleury

La mémoire italienne à Villerupt.
Un récit en pointillés

Dominique Pagès

L'impossible parole des jeunes des
banlieues dites sensibles.
De sa construction plurielle
à sa contradiction

Laure Teulières

« Notre histoire vraie ». L'immigration
au prisme de synopsis lycéens

Sylvie Thiéblemont-Dollet

Transmissions mémorielles et sociales
de la migration foutanckaise

Vu d'ailleurs

Estrella Israel Garzón

Les témoignages audiovisuels
de l'immigration en Espagne.
Un parcours par les médias

Doris H. Gray

Le mouvement des jeunes musulmanes.
Une étude comparative entre les
femmes au Maroc et les femmes
d'origine marocaine en France

Hans-Jürgen Lüsebrink

Du témoignage à la mise en fiction.
Regards croisés sur l'immigration
italienne dans l'oeuvre
de Paul Tana (Canada)

Gulsenem Gun, Ayse Toy Par

L'identité de l'immigré turc
en Allemagne.
Le cas des films traitant
du retour au pays

Abstracts

questions de communication 12 • 2007

**Crises rhétoriques,
crises démocratiques**
Dossier coordonné et présenté
par Emmanuelle Danblon

Christian Biet
Pour une mise en scène de l'excès violent.
Les théâtres de la catastrophe
(XVI^e-XVII^e siècle vs XX^e-XXI^e siècle)

Yannis Thanassekos
La rhétorique de la catastrophe

Marc Angenot
Nouvelles figures de la rhétorique :
la logique du ressentiment

Philippe Breton
Incompétences rhétoriques,
incompétences démocratiques

Alban Bouvier
Crises politiques, crises
et anti-crisis rhétoriques

Benoît Frydman
La contestation du jury populaire.
Symptôme d'une crise rhétorique
et démocratique

Échanges

Pierre Verdraeger
De la sociologie critique
à la sociologie de la critique.
Dialogue avec Dominique Bertelli

Béatrice Fleury, Jacques Walter
L'histoire des sciences de l'information
et de la communication

Roger Bautier
Rallier les sciences de l'information
et de la communication dans les années 70

Pierre Delcambre
Institutionnalisation sociale et cognitive
des sic en France.
Des méthodes pour des concepts

Bernard Miège
Sur le positionnement de la recherche
en histoire des sic

Stéphane Olivesi
À propos de l'institutionnalisation des sic.
Pour une histoire « localisée »



Notes de recherche

Aurélie Aubert
D'une prise de parole dans les médias
à une prise de pouvoir sur les médias ?
Les courriers au médiateur
de la rédaction de France 2

Jean-Claude Bationo
La ville, objet de civilisation et de littérature
en cours de français langue étrangère

Jamil Dakhli
People et politique : un mariage contre nature ?
Critères et enjeux de la peopolisation

Hervé Gievarec, Michel Pinet
L'écoute de la radio en France. Hétérogénéité
des pratiques et spécialisations des auditoires

Jean-Baptiste Legavre
Les « règles » du médiateur du Monde
ou la mise en scène d'une écriture de presse

Stéphanie Wójcik
Les modérateurs des forums
de discussion municipaux.
Des intermédiaires démocratiques ?

Notes de lecture

Livres reçus

Abstracts

PRIX AU NUMÉRO	20 euros (frais de port de 3,25 euros en sus)
ABONNEMENT [1 an, 2 numéros]	32 euros (frais de port de 6,50 euros en sus)

Presses universitaires de Nancy • pun@univ-nancy2.fr

Revue publiée avec le concours du Centre de recherche sur les médiations (université Paul Verlaine-Metz)
et le soutien du Conseil Régional de Lorraine du Centre National du Livre et du CNRS

La responsabilité collective dans la presse

Dossier coordonné et présenté par Alain Rabatel et Roselyne Koren

Roselyne Koren

« Éthique de conviction » et/ou « éthique de responsabilité ». Tenants et aboutissants du concept de responsabilité collective dans le discours de trois quotidiens nationaux français

Alain Rabatel

Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias. Répondre *de, devant, pour*, ou les défis de la responsabilité collective

Jean-François Tétu

Du « *public journalism* » au « *journalisme citoyen* »

Gilles Bastin

Une exception d'irresponsabilité ? Médias et journalistes dans l'affaire d'Outreau

Ruth Amossy

Responsabilité journalistique et responsabilité politique. Le journal *Ha-aretz* face à la Commission Winograd sur la Deuxième guerre du Liban

Échanges

Robert Bouré

L'histoire des sciences de l'information et de la communication (3). Postures, concepts et méthodes en débat

Béatrice Fleury, Jacques Walter

Promouvoir la diversité culturelle ?

Joëlle Farchy

Promouvoir la diversité culturelle. Les limites des formes actuelles de régulation

Jean Tardif

Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique

Joël Augros

Glocalisation, *runaway* et *local production*. Deux ou trois choses que je sais d'elles



Anne-Marie Autissier

Pour une réorientation fondamentale des politiques culturelles

Philippe Bouquillion

La diversité culturelle. Une approche communicationnelle

Tristan Mattelart

Pour une critique des théories de la mondialisation culturelle

Notes de recherche

Linda Idjéroui-Ravez

Quelle réception pour quelle médiation du témoignage ? De l'usage du polaroïd dans l'enquête en muséologie

Angeliki Koukoutsaki-Monnier

Enjeux de mémoire et identités nationales. Autour d'un manuel grec d'histoire

Michelle Lecolle

Identité/altérité et noms collectifs humains. Le cas de *communauté*

Notes de lecture

Livres reçus

Abstracts

PRIX AU NUMÉRO 20 euros (frais de port de 3,25 euros en sus)
ABONNEMENT (1 an, 2 numéros) 32 euros (frais de port de 6,50 euros en sus)

Abonnement : Presses universitaires de Nancy • pun@univ-nancy2.fr
Achat en ligne : <http://www.lcdpu.fr/collections/questionsdecommunication>

Revue publiée avec le concours du Centre de recherche sur les médiations (université Paul Verlaine-Metz) et le soutien du Conseil Régional de Lorraine, du Centre National du Livre et du Centre National de la Recherche Scientifique

